

ROSSEL VIEN

HISTOIRE

DE

ROBERVAL

COEUR DU LAC-SAINT-JEAN



Perspective sud

1855-1955

ROSSEL VIEN

HISTOIRE
DE
ROBERVAL
COEUR DU LAC-SAINT-JEAN

ÉDITION DU CENTENAIRE



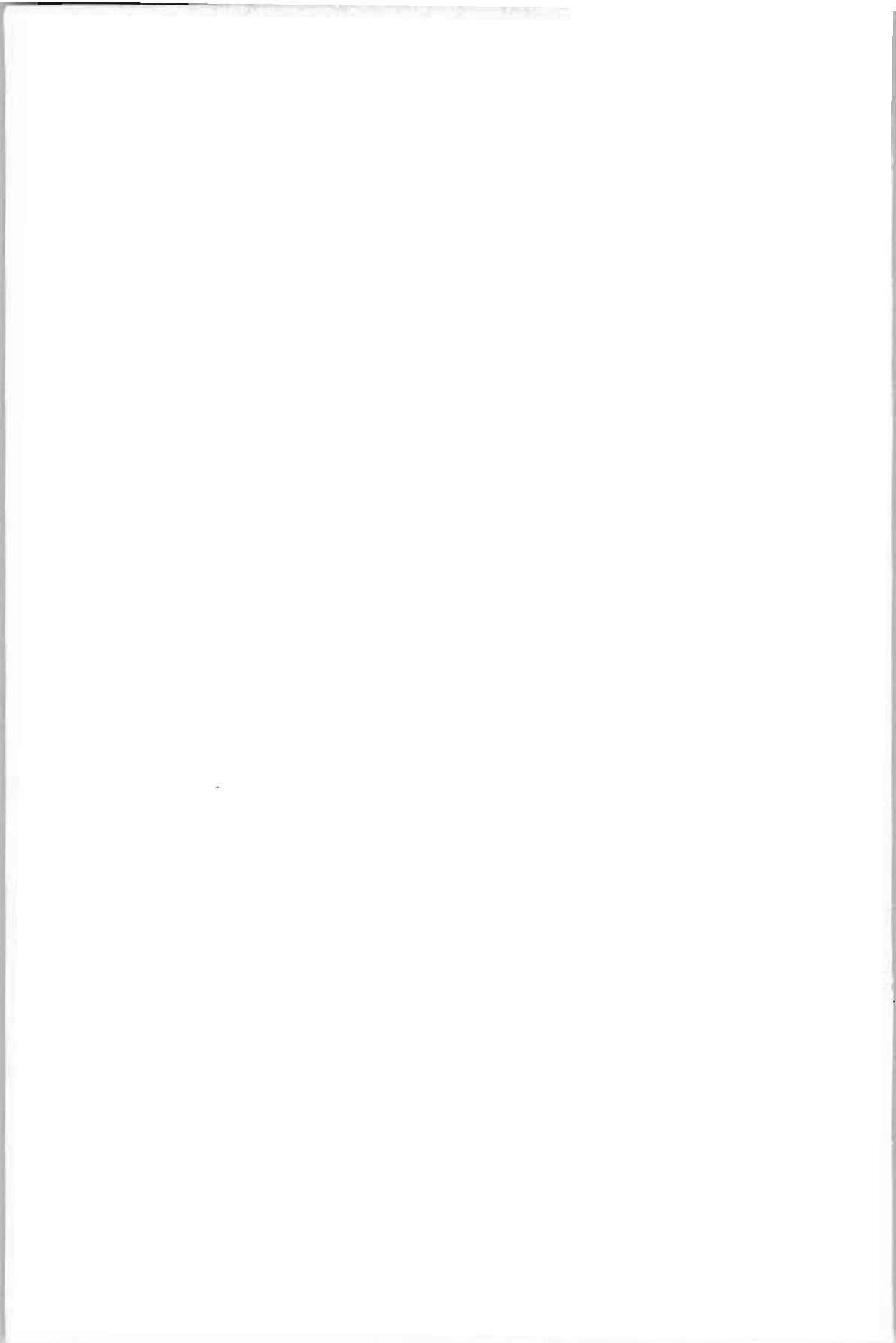
PUBLICATIONS DE
LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY
No 15

P. 124

*De cet ouvrage la Société Historique du Saguenay
a fait tirer mille exemplaires numérotés, de 1 à
1000, destinés à ses membres et à ses collaborateurs.*

Droits réservés.

*À Notre-Dame du Lac Saint-Jean
en l'année mariale 1954.*



PREFACE

Monsieur Rossel Vien n'était qu'un jeune étudiant au Séminaire de Joliette, quand il s'éprit de l'histoire de Roberval et s'adressa à la Société Historique du Saguenay pour obtenir des renseignements et une méthode de travail. Je n'ai pas prévu alors et lui-même n'a pas pensé que cela le mènerait si tôt au rôle d'historien de sa petite patrie.

La célébration du centenaire de Roberval a été l'occasion qui l'a déterminé à l'entreprendre, une période de liberté a été la condition favorable qui a permis de le réaliser.

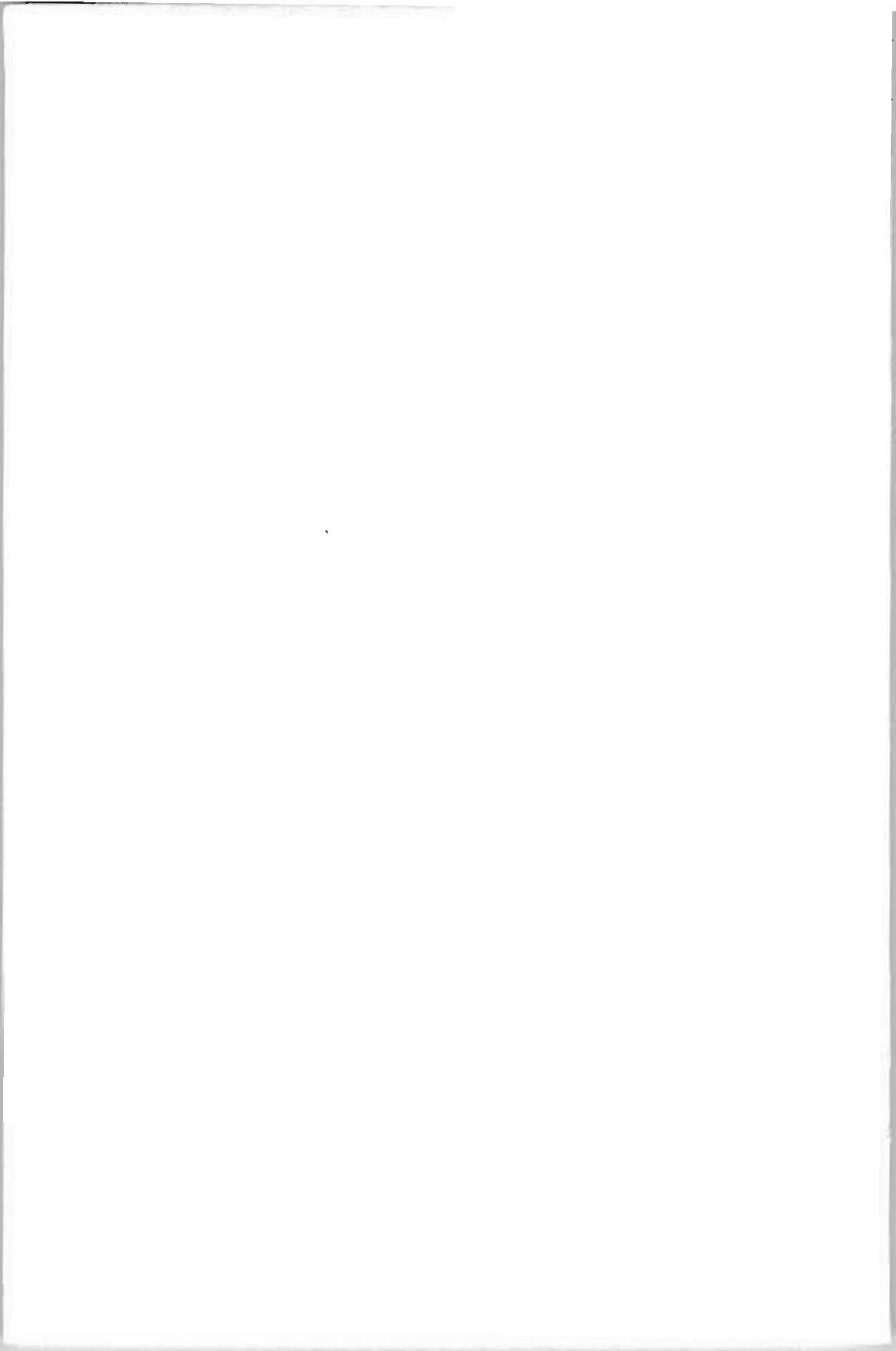
Monsieur Vien publie aujourd'hui, sous l'égide de la Société Historique du Saguenay, Histoire de Roberval, cœur du Lac-Saint-Jean. Il a puisé à loisir dans la documentation de la Société Historique, il a reçu d'elle des facilités d'accès à diverses archives, mais l'ouvrage est son œuvre ; il en a tout le mérite et toute la responsabilité, et à ce titre la Société Historique du Saguenay apprécie de façon toute particulière la collaboration qu'il apporte à la série de ses publications.

Nous sommes heureux de présenter l'ouvrage de M. Rossel Vien. C'est un livre sérieux, documenté, riche de détails, non seulement sur l'histoire de Roberval même, mais aussi sur plus d'une forme d'activité régionale dont Roberval a été le centre. C'est, en fait, une large tranche de l'histoire des développements de la région du Lac-Saint-Jean.

On y voit bâtir un coin de pays et réaliser ce phénomène, qui émerveille même ceux à qui il est familier, de réaliser avec peu de moyens et en peu de temps la transformation de solitudes sauvages en un pays prospère et organisé sur tous les plans. On y voit aussi l'action dynamique de nos bâtisseurs de pays, la portée et le rayonnement de leurs réalisations. Et cela éclaire sur bien des faits de notre histoire en dehors de l'activité de Roberval même.

L'Histoire de Roberval est un livre qui mérite bon accueil et bonne place dans notre littérature ; c'est une œuvre qui fait honneur à son auteur et à la région du Saguenay.

VICTOR TREMBLAY, prêtre,
président de la Société Historique du Saguenay.



INTRODUCTION

LE LAC SAINT-JEAN

Was there ever such a lake ?

T. MORRIS LONGSTRETH.

Depuis le Jésuite Dequen, le « premier François » qui vit le lac Saint-Jean, il y a trois siècles, jusqu'au dernier voyageur qui l'aperçoit aujourd'hui en arrivant sur les hauteurs de Chambord ou d'Hébertville, c'est la même exclamation qui jaillit : le Lac ! *Thalassa* !

Le Père Dequen donna l'essentiel de sa description : « Ce lac est si grand qu'à peine en voit-on les rives ; il semble être d'une figure ronde ; (...) Il est environné d'un pays plat, terminé par de hautes montagnes. » (1)

Un explorateur français compléta : « Je diray que le saint Jean est un des plus beaux et un des plus grands de tous les lacs qui sont dans le domaine du Roy. » (2)

Après cela, les visiteurs modernes ont tous repris ces simples rapports. Il y a un siècle, au tout début de la colonisation de cette contrée, un homme disait : « A la vue de cette vaste nappe d'eau qui se déploie d'une manière si soudaine, et que l'imagination se plaît à trouver bien plus grande encore, parce que l'œil n'en aperçoit pas le bout, vous serez saisi de surprise et d'admiration. Vous croirez un instant être au bord de la mer. » (3) Enfin, cette autre paraphrase date d'un demi-siècle : « Nous qui voyons maintenant se dérouler sous nos yeux une immense nappe d'eau, entourée de la plus souriante végétation, nous redisons avec l'enthousiasme de Christophe Colomb découvrant un nouveau monde : « Lac Saint-Jean ! Lac Saint-Jean ! » (4)

Thalassa ! thalassa ! On n'en finirait pas, courant à travers noms et dates, de citer ces exclamations répétées. Jamais lac n'a été tant célébré, jamais lac ne s'est attiré tant de louanges.

* * *

A la vérité, le lac Saint-Jean est le plus beau de sa province, qui en compte une multitude, et peut-être des neuf autres. A ceux qui la connaissent, il rappelle étrangement la Méditerranée. Vaste comme la mer, recueilli dans un ovale presque parfait, azuré et serein comme le ciel qu'il touche à l'ho-

NOTE :—Les chiffres entre parenthèses renvoient à la fin, p. 353 et suivantes.

rizon, mais passant à chaque moment d'une teinte à une autre et du calme au mouvement, le lac Saint-Jean est le cœur des vieilles Laurentides, dont il ramasse toutes les eaux qui coulent entre la Labrador, la Baie d'Hudson et la Mauricie. Mais, comme par respect et pour mieux souligner sa douceur, les montagnes s'écartent plus ou moins de son lit et ne tressent qu'au loin leur couronne bleue : cette frange entre le lac et les premières chaînes précambriennes, cette immense plate-bande circulaire forme la plaine arable du lac Saint-Jean, défrichée et habitée au cours du dernier siècle.

* * *

Les Indiens l'appelaient *Piékouagami: lac aux rivages plats*, et le découvreur l'appela Saint-Jean parce qu'il portait le nom de Jean.

Le lac Saint-Jean est situé à 110 milles au nord de Québec, (48ième parallèle et demi et 72ième méridien vers son centre). Le chemin de fer parcourt 189 milles de Québec à Roberval. Sa superficie est de 432 milles carrés. Ses plus grandes dimensions naturelles sont : dans le sens de la longueur (nord-ouest, sud-est), 26.5 milles, dans le sens de la largeur (nord-est, sud-ouest), 19.5 milles. Sa circonférence est d'environ 79 milles.

Le bassin hydrographique dont le lac est le centre est d'environ 28,600 milles carrés (5), l'équivalent du Nouveau-Brunswick. Sur la carte, la rivière Saguenay dessine, avec son réservoir, le lac Saint-Jean, un bras terminé par une main aux longs doigts de fée, dont la réalité forme autant de rivières tributaires du grand lac. L'arpenteur Horace Dumais comptait autour du lac six grandes rivières, vingt moyennes et une cinquantaine de petites. Les plus importantes sont : la Grande Péribonka (290 milles), la Mistassini (160 milles) et l'Ashuapmouchouan (160 milles), qui convergent du versant nord.

L'altitude normale du lac est de 321 pieds au-dessus du niveau de la mer. Le pourtour immédiat, la basse terre, variant de ce niveau à 200 pieds plus haut, est la zone la plus fertile et la plus peuplée.

La présence inattendue d'un pays arable si bien unifié autour d'un lac « marin », au sein du Bouclier canadien, n'a pas intéressé seulement les colonisateurs mais aussi les hommes de science. Et les chercheurs ont si bien expliqué la géologie saguenéenne que le vulgaire n'y comprend rien, si ce n'est peut-être qu'après le passage d'un glacier géant qui a formé le fiord Saguenay, comme un bull-dozer de l'âge atonique, un autre glacier descendant du nord, un beau jour, s'est arrêté un moment pour se creuser un nid et y pondre le lac Saint-Jean. L'on retient en effet que la glaciation qui a recouvert tout le nord du Canada, il y a plusieurs milliers de siècles, rencontrant une zone résistante, une « vieille fosse d'affaissement », a creusé la cuvette du lac Saint-Jean et déposé d'énormes couches d'alluvions. Après ou pendant la régression des glaces, toute la région fut envahie par la mer Champlain, qui recouvrait le sud de la province. Cette mer rendit le lac plusieurs fois plus grand qu'il n'est aujourd'hui et imprima à la région sa texture actuelle d'argile et de sable, en créant « les plus vastes et les plus belles terrasses de l'État du Canada français », dira Raoul Blanchard (6). Quant au Saguenay, émissaire du lac Saint-Jean, il existait avant le passage des glaces, mais, comme son canal étroit et taillé à pic l'indique, c'est un fiord, sur ses 60 milles en aval.

* * *

La région de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean est sans doute la mieux différenciée de la province sous plus d'un aspect. Son caractère spécifique de



La grande chute de la rivière
Ouiatchouan, près du lac
Saint-Jean.



A l'embouchure de la rivière
Oujatchouanish, autrefois.

pays intérieur s'observe au point de vue humain et historique comme sous l'aspect géologique et géographique.

En l'espace d'un siècle elle s'est donné une population qui atteindra bientôt 250,000 âmes. Cette population est étonnamment jeune, de mentalité et même d'âge, puisque près de la moitié ne dépassait pas quinze ans en 1951. Population qui accuse une grande vitalité : Chicoutimi, Lac-Saint-Jean et Roberval sont trois des quatre comtés qui ont le taux de natalité le plus élevé de la Province de Québec (7).

Tout semble possible dans cette région remplie de contrastes. Son accès difficile ne l'avait si longtemps gardée à l'abri de la civilisation que pour donner aux défricheurs qui s'en emparèrent plus d'avidité et de joie victorieuse de tous les obstacles. Au delà des 60 milles que le fiord Saguenay franchit entre deux parois abruptes, les terrasses fertiles s'étalent, et à quelques milles plus haut encore, c'est un immense pays plat aux lignes douces : la vallée du lac Saint-Jean. La région a connu un temps de défrichement intense et d'agriculture, puis, récemment, d'une façon plus prestigieuse encore, un temps industriel. Le « grenier de la Province de Québec », comme disent les manuels de géographie, est devenu le premier producteur de pulpe et de papier dans le monde, puis a cédé ce rang à son électricité et à l'aluminium.

Mais ici on distingue deux régions au sein d'une région unique : la vallée du lac Saint-Jean et la partie supérieure du Saguenay, en termes de géographie la « presqu'île de Chicoutimi ». Séparées par un seuil, un barrage rocheux qui délimite le bassin du lac Saint-Jean, elles se sont toujours distinguées, bien qu'étroitement unies. Paysages différents, évolution différente. La région de Chicoutimi, plus ancienne et plus peuplée, est par ailleurs, par son étendue et son relief, comme l'antichambre du Lac-Saint-Jean. L'industrie s'est concentrée dans la première, où s'enchaînent plusieurs villes qui constituent le troisième secteur urbain de la province (après Montréal et Québec). Le Lac-Saint-Jean est resté essentiellement agricole, malgré quelques petits centres dont le plus peuplé, Alma, qui appartient d'ailleurs au complexe industriel de la rivière Saguenay, ne dépasse pas 10,000 âmes. Le Lac-Saint-Jean consacre 200,000 acres aux grandes cultures, soit le double du comté de Chicoutimi. Dans le seul comté de Roberval, l'industrie laitière rapporte deux millions par année. Le comté de Chicoutimi a une production manufacturière dépassant quatre fois celle du Lac-Saint-Jean (7).

* * *

Le premier assaut colonisateur fut donné en 1838 par la Société des Vingt-et-un, de La Malbaie. Les habitants de la côte de Charlevoix furent naturellement les premiers et les plus nombreux à « monter » au Saguenay durant les quarante premières années de son peuplement, c'est-à-dire jusqu'à la construction du chemin de fer, de 1838 à 1888. Comme la grande histoire canadienne, l'histoire saguenéenne nous offre, durant cette période, une « épopée mystique », où la foi et l'action ne font qu'un : la croix d'abord, la forêt ensuite, le champ après.

Avant cela, le Royaume du Saguenay était pour le roi, les Indiens et les trafiquants du roi. Ce mot « Royaume » n'est pas une métaphore, comme on le croit souvent. C'était d'abord l'appellation des Indiens quand ils parlaient du territoire du Saguenay et racontaient à son sujet des mythes qui circulèrent jusqu'à Paris. Surtout, depuis le moment où le Roi-Soleil se réserva l'affermage du pays du Saguenay, en 1674, jusqu'à l'époque de la colonisation, cette région demeura une possession à part et la traite des fourrures

se faisait aux « Postes du Roy », puis aux « King's Posts » après la cession du Canada à la couronne rivale. En 1732, le sieur Laurent Normandin alla, au nom du roi, planter des fleurs de lys aux sources des rivières Métabetchouan, Ouatouchouan et Ashuapmouchouan, et dressa la carte du Royaume du Saguenay, et l'intendant Hocquart, en 1733, proclama de nouveau à la face du Canada le droit exclusif du roi sur ce domaine, tandis qu'on faisait le recensement des Montagnais y habitant et des quelques Français employés dans les postes. Tel que délimité alors, le Royaume du Saguenay prenait sur la côte nord du Saint-Laurent, depuis l'Île-aux-Coudres jusqu'à Sept-Îles, et s'étendait indéfiniment vers le nord, en s'élargissant vers l'ouest jusqu'à la ligne de partage des eaux du lac Saint-Jean.

C'est ainsi que le Royaume du Saguenay survécut aux deux autres « royaumes » de la Nouvelle-France, qui étaient ceux de Canada (Québec) et d'Hochelega (Montréal). Le Saguenay des Indiens était encore plus vaste que celui exploré par Normandin : c'était tout le nord-centre du Québec, et les deux voies pour y pénétrer étaient l'Outaouais et le Saguenay. Le nom de Saguenay fut donné par Jacques Cartier à la rivière ou au fiord que nous appelons ainsi et que les sauvages appelaient *Pitchitaouichez*.

Le Royaume du Saguenay préoccupa hautement Cartier, Roberval et Champlain. Cartier et Roberval tentèrent chacun leur tour de monter au Saguenay par la rivière Outaouais. Champlain, lui, prit le chemin du fiord, à Tadoussac, mais il se découragea : « Terre fort malplaisante où je n'ai point trouvé une lieue de terre plaine, tant d'un côté que de l'autre... Enfin ce sont de vrais déserts inhabitables d'animaux et d'oiseaux. » (8)

Et le Royaume rentra dans son mystère pour deux siècles et demi, sauf pour les missionnaires et les compagnies marchandes du roi. A la porte du domaine se trouvait Tadoussac, avant-poste de la colonie canadienne et grande « foire d'été » des sauvages. Laissant dans son ombre cette préhistoire au cours de laquelle Dieu et Mammon se disputèrent presque seuls le Royaume saguenéen, on retrouve, vers le milieu du XIX^{ème} siècle, des habitants de Charlevoix et même de la rive sud du Saint-Laurent autour de rois nouveaux tels que William Price et Peter McLeod, commerçants de bois. La Baie des Hahas et Chicoutimi furent les premiers centres d'activité. Chicoutimi, vieux poste de traite et de mission, prit vite le dessus. Cet endroit était un « pied de portage » des sauvages. « Oh ! tcheko timi ! — Enfin c'est profond ! » disaient les sauvages du lac Saint-Jean qui descendaient à Tadoussac, d'après le Père Babel (9).

* * *

Ce qu'on appelle encore Royaume du Saguenay aujourd'hui est ce pays intérieur dont le bassin du lac Saint-Jean occupe la plus grande partie. La civilisation pénétra sur le versant du lac Saint-Jean en 1849-50. A l'encontre des premiers colons de la région de Chicoutimi, qui comptaient d'abord sur le bois, la Société du curé Hébert était ouvertement agricole.

En 1849, à Sainte-Anne de la Pocatière, les curés de huit paroisses des comtés de L'Islet et de Kamouraska fondèrent une grande société de colonisation, sur des bases solides, humainement et matériellement. L'année précédente, deux autres sociétés s'étaient formées dans le même but, à Baie Saint-Paul et à Saint-Ambroise de Québec, et avaient échoué. Le chef de l'entreprise était l'abbé Nicolas de Tolentin Hébert, curé de Kamouraska. Il négocia lui-même la concession des terres, dirigea ses hommes jusque

dans le canton Labarre et revint les visiter chaque été. Une première équipe vint travailler à l'été 1849, une autre, plus nombreuse, l'été suivant, dont quatorze restèrent pour l'hiver. Voici comment on décrit l'arrivée de ces défricheurs en 1850, une page digne de la légende dorée :

Le 16 mai, M. Hébert mettait pied à terre à la Grande-Baie avec sa caravane pourvue de tout l'attirail nécessaire à un grand chantier : chevaux, vaches, provisions, planches, madriers, etc. Le 20, il arrivait au portage des Roches, sur le lac Kinogomi. Il restait encore cinq lieues et demie à faire pour atteindre la première limite du township Labarre. Outre deux grandes rivières, une moyenne et plusieurs ruisseaux à traverser, le terrain partout couvert de bois et brisé par des rochers, des vallées et des marais, offrait des difficultés presque insurmontables. Le transport sur le lac était bien le plus facile. Mais il aurait fallu un moyen steamboate ou une goëlette. On n'avait que deux petites berges d'une douzaine de pieds de long. La nécessité est ingénieuse à se tirer d'embarras. On construit sur le champ un radeau de 40 pieds de long sur 20 de large. Au milieu, on met quatre chevaux, deux vaches, 300 bottes de foin, six quarts de lard, 10 quintaux de farine, 1,500 planches, 500 madriers. Quarante hommes sont placés tout autour sur les bords pour ramer, 60 voiles sont tendues, et l'on s'éloigne lentement de la rive, après avoir dévotement récité les litanies de la sainte Vierge. Deux berges placées à l'avant et poussées par huit bonnes rames accélèrent la marche. Vingt-quatre heures après, le précieux radeau arrivait heureusement à l'autre bout du lac. C'était le 25 mai. Les travaux commencèrent aussitôt et durèrent cinq mois. (10)

Hébertville fut un succès, un succès relatif, mais le plus franc succès des débuts du Saguenay. L'organisation était puissante et raisonnée.

Notre-Dame d'Hébertville était encore éloignée de huit milles de la bordure du lac Saint-Jean. Le seul établissement que l'on rencontrait au delà, sur le bord même du lac, était le petit poste de Métabetchouan : dépôt et comptoir de l'*Honorable Compagnie de la Baie d'Hudson* et petite chapelle où les Oblats venaient rencontrer les sauvages.

C'est alors — il y a cent ans aujourd'hui — que naquit Roberval, dont nous essaierons de retracer ici l'histoire.



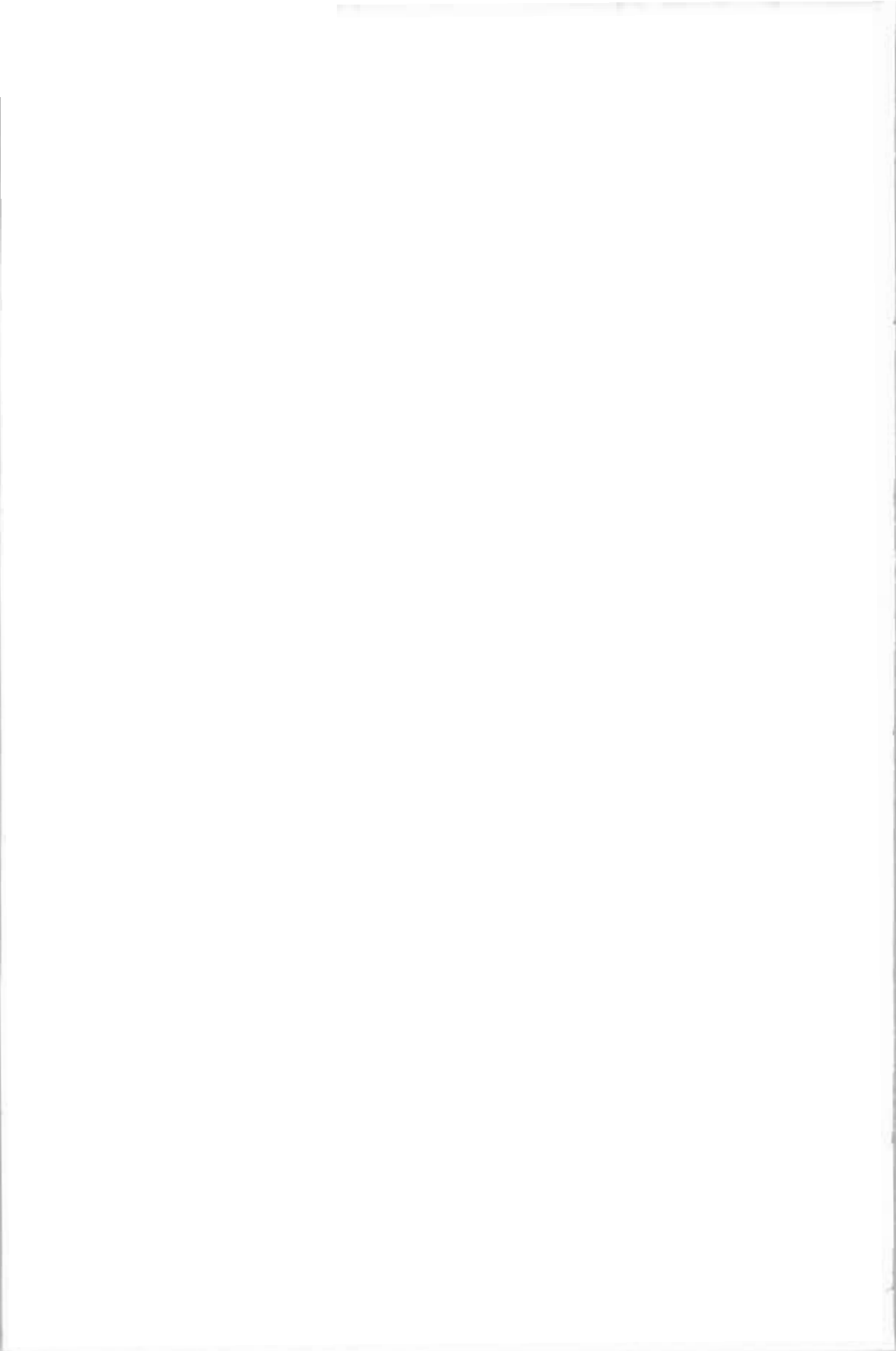
PREMIERE PARTIE

LA PERIODE NOIRE

DES ORIGINES A 1880

Vous êtes fils de conquérants.

LIONEL GROULX (à Roberval, 1937).



CHAPITRE PREMIER

LES ORIGINES

Ces gens sont d'une race qui ne sait pas mourir.

LOUIS HÉMON.

La bordure du lac Saint-Jean, au sud-ouest, présente deux pointes bien marquées : du côté sud, la péninsule de Chambord ou Pointe de la Traverse ; plus haut, la Pointe Bleue, en angle aplati. Entre leurs deux sommets se creuse une large échancrure, plus précisément une anse dont le fond est l'estuaire de la rivière Ouiatchouan. C'est dans cette anse qu'alla se loger la première colonie de la basse terre du lac. Elle est comprise aujourd'hui dans Roberval et une partie dans Chambord.

De toutes les rives du lac, qui ne sont souvent que bancs de sable, c'est une des parties les plus accessibles à la culture, ce qui commence à expliquer sa priorité historique. Mais la plaine est très rétrécie au sud-ouest, elle joue entre un et quatre milles de largeur. Sa profondeur la moins considérable est dans l'Anse, ainsi qu'on appelle ce rang de cinq milles déroulé en forme d'arc depuis la rivière Ouiatchouan jusqu'à la ville de Roberval. Vers cet endroit, l'unique rang de l'Anse se dédouble et se triple et la paroisse va déboucher, au nord, sur celle de Pointe-Bleue, et vers le nord-ouest, sur Saint-Prime, cette dernière marquant le premier jalon de la grande vallée du nord-ouest du lac Saint-Jean, qui renferme, jusqu'à Dolbeau, dix paroisses agricoles.

La configuration de Roberval est typiquement régionale : Roberval est un éventail, un faisceau de terres de valeur très inégale, inscrit entre l'antique roche laurentienne et la mer « douce ». L'orientation du canton Roberval, sud-ouest nord-est, est commandée par l'écoulement des eaux : c'est à peu près la résultante de celles de la rivière Ouiatchouan, au sud, et de la rivière Ouiatchouanish, qu'il déborde au nord. Un large amphithéâtre en pente douce, une plate-bande battue par les vents du nord-est, arrosée par deux rivières et bosselée par quelques monticules rocheux ou « crans ». La ville elle-même étale une dentelle de plus d'un mille de long en bordure du lac, près de la rivière Ouiatchouanish.

Sol inégalement fertile, avons-nous dit. Quand on a soustrait, de la profondeur des quatre premiers rangs du canton Roberval, les étendues de roche, de sable et de savane, il reste une langue de terre arable dont la richesse est généralement en proportion inverse de la distance du lac. Les

terres basses, essentiellement argileuses, sont parmi les meilleures de la région. La terre jaune et le sable que l'on rencontre en remontant demandent plus de soins pour donner un rendement valable.

Au moment de son ouverture, le canton Roberval et ses environs étaient bordés de conifères géants. Le sous-bois couvrait l'humidité et nourrissait un humus compact. Une fois défrichés, ces sols vierges donnaient des récoltes prodigieuses et leur renommée se répandit comme une traînée de poudre quand, des paroisses encore à peine formées du bas Saguenay, quelques colons intrépides s'aventurèrent sur ces bords.

Mais, bien avant leur arrivée en 1855, des hommes avaient passé et vécu à Roberval. D'abord, comme bien l'on pense, les Indiens.

* * *

On peut fixer comme centre géographique de l'ancienne nation montagnaise le lac Saint-Jean, *Piékouagami*. Les rivières tributaires, qui ont toutes conservé leurs noms sauvages, étaient autant de routes dont *Piékouagami* était le carrefour. Or, les deux grandes artères du nord-ouest du Royaume du Saguenay, l'Ashuapmouchouan, qui avait un poste de traite à sa source, et la Mistassini, fleuve des Mistassins, débouchent un peu plus haut que Roberval : si le Montagnais voyageait en canot il n'avait qu'à doubler une pointe, la Pointe Bleue, pour viser directement sur le poste central de Métabetchouan, au sud ; il dépassait alors, à mi-chemin, l'Île aux Coulevres, à moins d'une lieue en face de Roberval ; s'il voyageait par terre, il passait sur le littoral de Roberval. Aussi, tous les premiers voyageurs de race blanche des régions mi-légendaires de Chibougamau, du grand lac Mistassini et de la Baie d'Hudson, ont, comme les tribus anciennes, fréquenté la côte robervaloise.

Les premiers Français que Roberval a vu ainsi passer — escortés d'une puissante garde indienne d'ailleurs — sont deux missionnaires jésuites, Druillette et Dablon, avec Michel de La Vallière, Guillaume Couture, etc., qui poussèrent jusqu'à Nékoubau, faute de pouvoir atteindre la Baie d'Hudson, leur but véritable. Les sauvages ne furent pas moins charmés que les Français par la beauté du lac Saint-Jean, puisqu'ils voulurent s'y reposer une semaine. Ce fut l'occasion pour les missionnaires, de baptiser huit de ces sympathiques Montagnais, dont deux jeunes garçons déjà instruits dans la foi chrétienne et qui, entraînant leur mère, « lui ont fait venir l'ennui de demander le baptême ». Ces cérémonies se déroulèrent « sur le sable » du lac, où l'on avait érigé une « église de feuilles » et d'écorce. « Je m'imagine, relate le prêtre, que les Anges du ciel avaient les yeux collés sur ce spectacle. » (11) Ce spectacle, s'il n'eut pas lieu sur le sable de Roberval, eut lieu pas très loin de là, sur la pointe de Chambord ou la Pointe Bleue, ce qui revient au même.

A la suite de ces passants, qu'un deuil obligea de faire une nouvelle halte de trois jours sur la rivière Ashuapmouchouan, uniquement « pour vacquer aux pleurs accoutumés, et aux funérailles », il s'en rencontra d'autres, dans nos parages, dont il serait incongru de relater ici les exploits : le Père Albanel et ses compagnons qui se rendirent, eux, jusqu'à la Baie d'Hudson en 1672 ; Nicolas Peltier, traiteur dans la contrée de Chibougamau à cette époque ; en 1732, l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin, qui a remonté sur une longueur de quelques milles la rivière Ouatouchouanish avec le sieur Laganière ; en 1792, le savant naturaliste André Michaux, mais celui-ci n'avait d'yeux que pour la flore. Il écrit dans son journal de voyage : « Je reconnus *Abies balsamea*, *Pinus abies*, *P. Larix*, *Populus*



Un coin de l'Anse, aujourd'hui.

Site du moulin Villeneuve, sur la rivière Ouatouchouanish.





Le curé Delâge.

Une famille indienne de Pointe-Bleue.



balsamifera », avec le même naturel que saint Paul dans ses post-scriptum : « Tu salueras Prisca, Aquila et la maison d'Onésiphore. » Il mange *Vaccinium corymbosum*, c'est-à-dire des bleuets avec les sauvages, et se contente de noter que le lac « ressemble à une mer par son étendue ». (12)

Le territoire actuel de Roberval était compris, non sans raison, dans la « Pointe Bleue ». Cette dénomination, qui persista longtemps pour désigner Roberval même, semble être aussi ancienne que celle de l'Île aux Coulevres. La Pointe Plate, à Roberval, d'une part, et Saint-Prime, au nord-ouest, d'autre part, font les deux pieds d'un angle ayant son sommet au village actuel de Pointe-Bleue. En 1878, l'abbé Léon Provancher, regardant le lointain, de Saint-Jérôme, au sud, écrit : « Notre-Dame de Roberval se présente comme une pointe peu élevée, se colorant des reflets des eaux ou des vapeurs qu'elles émettent, ce qui lui a valu son nom vulgaire de Pointe-Bleue. » (13)

Escale naturelle des grandes voies d'eaux de l'ancien Royaume du Saguenay, qui s'étendait du fleuve Saint-Laurent à la Baie d'Hudson, la Pointe Bleue présente une longue période obscure, préhistorique à notre point de vue. Un des premiers défricheurs de cette pointe, Damase Hudon, grand commerçant des débuts du Saguenay, y a trouvé, au dire de son fils, le juge A.-A. Hudon, tout un arsenal enfoui dans le sol : instrument de guerre, de chasse, de cuisine, ossements humains, qui indiquent l'existence d'une ville indigène disparue dans les siècles. Si l'on se rappelle le nombre des sauvages d'autrefois, il n'est pas étonnant que Pointe-Bleue ait été une capitale : les Piékouagamiens, c'est-à-dire les Montagnais du lac n'étaient qu'une des quelque vingt nations que le Père Albanel dit avoir vues rassemblées à Métabetchouan. Mais la petite rivière qui surgit derrière Pointe-Bleue et qu'on appelle Rivière aux Iroquois nous rappelle aussi que cette farouche nation des Grands Lacs pourchassait les Montagnais jusque dans leur pays. Et la guerre fut l'une des causes de la décroissance constante des Indiens du Saguenay.

A l'époque de la fondation de Roberval, les survivants de cette grande nation n'étaient que « de pauvres débris des anciennes tribus », sans « séjour fixe », qui revenaient par habitude échanger leur chasse à Métabetchouan, Chicoutimi et sur la Côte Nord. (14) Le premier arpenteur de la réserve de Pointe-Bleue n'y trouva que deux ou trois métis, cependant qu'on y voyait les restes de la maison où Paschal Taché, seigneur de Kamouraska, avait tenu un comptoir de traite pour la Compagnie de la Baie d'Hudson.

En 1850, le gouvernement créa les *réserves indiennes*. Ce n'est que six ans plus tard que Pointe-Bleue ou le canton Ouatouchouan fut attiré comme territoire des Montagnais du Lac-Saint-Jean, Métabetchouan demeurant leur poste de traite jusqu'en 1880 et leur mission jusqu'en 1877. Pointe-Bleue resta une petite « réduction » des sauvages du lac comme Betsiamites pour ceux de la Côte Nord. Au milieu du siècle dernier, ces sauvages parcouraient encore le pays et foulaient librement le sol de Roberval. Ce sont eux qui y amenèrent les premiers blancs.

* * *

Où devons-nous chercher ces premiers visages-pâles ? Quel est l'endroit de Roberval qui a reçu ses premiers citoyens ? Un peu de réflexion donne la réponse : aux embouchures des rivières.

Des trois éléments qui commandent la marche du peuplement du Saguenay : l'eau, le bois, la terre, l'eau est le premier. En plus de rendre

possibles les communications et de fournir une importante source d'alimentation, les cours d'eau font tourner les moulins. Or, l'exploitation du bois par les moulins à scie et la fabrication de la farine par les meuneries résument l'époque primitive du Saguenay. La vie économique — si tant est qu'on peut en parler — évoluait autour des fameux chantiers des Price et des non moins fameux moulins à farine, en ce temps où les « pitons » de la Compagnie et le grain des habitants étaient la monnaie courante. Aussi, c'est sans étonnement qu'on trouve dans le bel opuscule de l'abbé François Pilote, *Le Saguenay en 1851*, que la cherté des places de moulins est un obstacle à la colonisation. L'embouchure d'une rivière, voilà la première place convoitée, et ces sites étaient tous occupés ou achetés bien avant la fixation de la population. C'est donc aux bouches de nos deux rivières jumelles, Ouiatchouan et Ouiatchouanish, qu'on doit chercher les premiers résidents de Roberval. Arrêtons-nous sur ces deux cours d'eau.

Ouiatchouan : ces deux syllabes sauvages ressemblent à une exclamation lancée devant le précipice de Val Jalbert, d'où s'élève perpétuellement une vapeur blanche aperçue jusque de l'extrémité opposée du lac. Cette chute phénoménale, qui va perdre ses eaux dans le lac à un demi-mille plus bas, a attiré l'attention des géologues, des industriels... et des poètes.

La rivière elle-même origine à 68 milles vers le sud et forme, en descendant, le lac des Commissaires et le lac Bouchette. C'est précisément l'arpenteur Bouchette qui a donné à la chute 236 pieds de hauteur. Si le sens qu'on donne ordinairement au mot « Ouiatchouan », *Vois-tu la chute ?* n'est pas certain, ce sens est, de toutes façons, descriptif, et peut se rendre par les mots : cascade, tourbillon, flots brillants, jaillissement. Ce précipice est caractéristique de l'affaissement géologique qui a produit le creux du lac.

De mémoire très ancienne, le dégorgeement de la Ouiatchouan était un lieu de pêche. L'arpenteur du roi, Normandin, nous apprend en 1732, plus d'un siècle avant l'ouverture du Saguenay, que les Français l'appellent « grande rivière à la pêche », ou « rivière à la grande pêche ». Plus près de nous, en 1828, le dénommé Joseph Bouchette le Jeune renchérit : « On prend maintenant une grande quantité de poissons à l'embouchure de la rivière Ouiatchouan, qui paraît être l'endroit le plus propice pour tendre les filets, et où le poisson se trouve en plus grande abondance qu'en aucune autre partie du lac. On le sale et on l'embarille pour le commerce. » (15) Plus près encore, l'année de l'arpentage du canton Roberval (1857), il est fait mention d'un ancien défrichement et de son propriétaire, Laflèche. Enfin, d'autres rapports mentionnent que les sauvages y faisaient leurs provisions de poisson blanc à l'automne et que les employés du poste de Métabetchouan y pêchaient la ouananiche. L'estuaire de la Ouiatchouan a donc été fréquenté très tôt par les pêcheurs, attirés en même temps par la cataracte de la montagne. Si bien qu'il est impossible de dire si, parmi les voyageurs de Charlevoix et les employés des postes du roi, il ne s'en est pas trouvé pour habiter ces lieux vers 1825 ou avant, puisque Bouchette y trouve une véritable industrie de poisson en 1828.

Quant à Ouiatchouanish, avec son « ish » diminutif, elle fut moins heureuse que Ouiatchouan. Parallèlement à la dénomination des Indiens, les Français l'appelaient « rivière à la petite pêche » ou « petite rivière à la pêche ». Elle est longue d'environ quarante milles, sinueuse et barrée d'innombrables petits rapides. Lorsqu'elle faisait encore partie du Domaine du roi de France, Normandin, qui avait exploré Ouiatchouan, n'en fit pas

autant pour Ouiatchouanish. « Ne pouvant monter en canot », il partit à pied et rebroussa chemin aux environs du « Quatre ». « Cette petite rivière n'est rien », dit-il. Et il ajouta : « Nous avons pris une quantité prodigieuse de poissons au pied de son rapide, mais ce ne sont que des Aouétouches qui ne sont bons à manger que lorsqu'on n'a rien autre chose. » (16) Mais à quelque chose malheur est bon, car ces rapides et ces détours feront naître des moulins sur la Ouiatchouanish, comme on le verra.

Entre Ouiatchouan et Ouiatchouanish, la ligne droite mesure six milles. C'est aux abords de ces deux rivières, entre les deux et un peu au delà, que se fixèrent les premiers colons de Roberval. La Ouiatchouan servit de limite plus tard entre les paroisses de Roberval et de Chambord.

* * *

Avant eux, parmi les solitaires devanciers de la civilisation dont il est temps de parler, l'on connaît un Canadien, Jacob Duchesne, un Ecossais, James Robertson, et un Alsacien, Joseph Eschemback. Ce sont, avant tout, des « habitants du lac Saint-Jean », comme disent les vieux registres, car leur « paroisse » s'étend jusqu'à la Baie d'Hudson.

Jacob Duchesne était né et s'était marié à La Malbaie. Il fut parmi les premiers de Charlevoix à s'embarquer pour le Saguenay. A l'époque des Vingt-et-un, Jacob était classé sous l'étiquette « gens libres » par le missionnaire en visite à Métabetchouan. Il avait alors huit jeunes enfants. De Chicoutimi à Métabetchouan et de Métabetchouan à Roberval, il pratiqua tous les métiers alors possibles : commis de la Compagnie *Hudson's Bay*, chasseur, défricheur et cultivateur. C'est vers 1848 que Jacob se transporta à Roberval, à la bouche de la rivière Ouiatchouanish, du côté sud. Il connaissait bien le pays, et sans doute, se sentant vieillir, ce terrien de vieille souche songeait à l'avenir que donneraient à ses fils les premières terres d'une paroisse future. De fait, ses trois fils avaient trois lots lors de la première distribution des terres en 1857. Et Jacob avait cédé ses établissements à un jeune colon, Thomas Jamme, qui voulait y bâtir des moulins, mais on n'était pas rigoureux en affaires : d'après le contrat passé en 1855, l'immeuble comprenait, en plus des bâtisses, un terrain de « environ 6 arpents de profondeur », le long de la rivière, « sans garantie de mesure », et après que Jacob fut bien fourni de planches durant dix ans en guise de paiement, il s'éteignit en 1867, âgé de 79 ans, « environ », précise le registre. Heureux marché, qui permettra à Jamme d'installer deux moulins dès son arrivée.

Le second visage-pâle que la Compagnie de la Baie d'Hudson déposa à Roberval était un excellent Ecossais, James Robertson, expatrié avec son père alors qu'il était encore très jeune homme. Il était dans la politique de l'Honorable Compagnie d'embaucher ainsi de jeunes recrues pour les rompre plus facilement à la vie et à la langue des sauvages. Elle ne fut point trompée avec Robertson, qui alla jusqu'à épouser une métisse et à se convertir au catholicisme. La femme qu'il élit, en effet, Véronique Verreault, était plus montagnaise que canadienne. Prisque Verreault, son père, était, lui aussi, employé de la Compagnie. Les Verreault et les Robertson vécurent toujours ensemble.

Les Robertson arrivèrent très tôt à Roberval (17). Lorsque nous les y retrouvons avec les premiers Canadiens, en 1857, ils sont établis près de la petite baie que fait le ruisseau Ouananiche en se jetant dans le lac, à quelques arpents de la rivière Ouiatchouan. Ils ont commencé à cultiver

cette terre, à la limite sud du canton Roberval, le lot 37, ainsi que le lot contigu dans le canton Charlevoix. James Robertson lui-même, qu'on appelait « Jim Robinson » ou « Robinson », finit par ne plus se distinguer des habitants de Notre-Dame du Lac. Cultivateur, père de famille nombreuse, il franchit la dernière étape de cette civilisation en embrassant, avant de mourir, la religion que sa famille pratiquait déjà. Cette histoire avait commencé en 1855, lorsque le pionnier Chrysostôme Boivin, avant d'avoir logis, alla demeurer chez Robertson. La femme de Chrysostôme, Josephte Tremblay, n'aimait pas voir leur bienfaiteur demeurer dans la confession protestante. Il advint que « Jim » tomba malade et qu'il resta de longs mois au lit. Le curé Girard en profita pour l'amener à la foi avec la femme de Chrysostôme comme catéchiste. Il reçut son abjuration le 14 mars 1865. Le curé se posa lui-même comme parrain, et la marraine, c'était, naturellement, Josephte. Quatre jours après, Messire Girard faisait les funérailles de son filleul de cinquante ans. Sa femme, Véronique, mariée à quinze ans, lui avait donné beaucoup d'enfants, mais plusieurs étaient morts en très jeune âge, en quoi elle n'était pas plus une squaw que les mères canadiennes, qui perdaient souvent leurs enfants faute de soins (18). Lors de la sépulture massive que le premier curé effectua en arrivant à Roberval, avec les bénédictions de l'Église, James Robertson fournissait, pour sa part, trois enfants au peuplement du nouveau cimetière.

Les Verreault étaient une de ces familles canadiennes voyageuses que des alliances sauvages répétées n'arrivaient pas à réduire. La vie de Prisque Verreault est une réédition de celle de son père, François : commis aux postes du roi, coureur de bois, explorateur. Il était né à Chicoutimi, avait travaillé au poste d'Ashuapmouchouan et à celui de Métabetchouan, et, en 1849, il s'inscrit parmi les premiers Robervalois en achetant par-devant notaire une terre au Lac-Saint-Jean. Mais ce titre ne signifie pas grand'chose. Ce qui est certain, c'est que Prisque Verreault et « Jim », son gendre, ont résidé ensemble et possédé ensemble les lots 36 et 37, à la limite du canton Roberval (19).

C'est faire beaucoup d'honneur à Prisque Verreault que de le compter comme colon. Malgré la supériorité de ses connaissances et de ses mœurs, les impitoyables recensements le qualifient de « sauvage errant ». Sa famille se perpétua à Roberval et dans la région grâce à ses deux fils aînés, Edouard, marié à une Indienne, et Joseph, deux fois marié à des Indiennes, pères de vingt-cinq enfants.

Il reste un quatrième squatter, Joseph Eschemback, dont la vie solitaire à Roberval plonge dans les ténèbres de l'inconnu. Les variantes de son nom laissent toute fantaisie à l'imagination : « Joseph Eschamback » d'après les registres de Notre-Dame. Ailleurs : Etchenback, Atchenback, Platchinback, Shalback, Shaunback, Shamback, Jamback, Gamback, Haijamback, Henchenburg, Hinchenburg, Archimbert, Lebasque, Tenback, Micmac, Back... Quel est ce personnage que l'histoire entoure d'une telle litanie ?

Joseph, que nous appellerons Eschemback, était un Alsacien d'origine allemande. Comme Duchesne, il avait séjourné d'abord à Chicoutimi et à Métabetchouan. Lors d'un accident où il avait failli se noyer, une Indienne lui avait sauvé la vie avec son chien, laquelle devint sa femme : Anasthasie Castibot de son nom, la « Stache » de son surnom. Sans enfant, cette Montagnaise était aussi bonne à la chasse que lui sur le violon. Elle eut sans doute à endurer de lui des scènes de colères, car il était prompt et énergique, mais elle se consolait avec son vaillant chien et son fusil, qui conserve vingt

et une coches en souvenir des vingt et un ours qu'elle a tués. La coulée qui prend plus bas le nom de ruisseau Ouananiche ou ruisseau de la Saumonerie garde aussi le souvenir de ses exploits, puisqu'on l'appelle encore la « rivière La Stache. »

Ce couple original demeurait précisément dans l'Anse, sur le lot 24, tout près de l'endroit où s'éleva la première chapelle. Eschemback était so-disant cultivateur et chasseur. Il vendit une portion de ce lot à son voisin, Ambroise Jamme, et le reste à Euloge Ménard en 1865. Il finit par passer lui-même sous la tutelle de Ménard et ne décéda qu'en 1882, âgé de 91 ans.

Voilà les premières gens établies à Roberval. C'est à Jacob Duchesne et à James Robertson que l'on doit les premiers travaux dans le canton. Quant à Prisque Verreault et Joseph Eschemback, ces trappeurs n'ont guère laissé de trace. On ne saurait, sans grande réserve, donner le titre de colon à ces deux aventuriers, ni même aux deux premiers, car on ne sait à quelle date précise ils ont coupé les relations avec la *Hudson's Bay*. Sans la venue des autres pionniers, il aurait fallu bien des Jacob et des Joseph pour apercevoir la terre promise.

* * *

L'histoire de Roberval commence véritablement en 1855, avec l'arrivée des Jamme, des Boivin et des Thibeault.

En 1854, à la Baie des Hahas, les chantiers de bois eurent un ralenti. Par ailleurs, depuis 1851, on avait commencé la coupe au lac Saint-Jean, pour le moulin de Chicoutimi. L'abattage se fit d'abord, naturellement, dans la région des Décharges. Une glissoire fut construite à cette époque sur la Petite Décharge, qui donna naissance à la paroisse d'Alma. Bientôt les billes se mirent à flotter sur le lac Saint-Jean lui-même. Le chemin Kéno-gami, menant à Hébertville, canalisait les exploitations vers la rive sud et ouest. Les travaux de la Petite Décharge n'étaient pas finis que Price construisait un bateau à vapeur au port naturel de Métabetchouan pour remorquer le bois jusqu'au premier endroit. Voilà une des causes de l'occupation rapide de Roberval. On travaille au bois durant une ou deux saisons, puis on prend une terre la saison suivante.

Cependant les pionniers de Roberval étaient d'abord des terriens, des habitants. S'ils se sont transplantés au Saguenay, venus des vieux bords du Saint-Laurent, c'est que la terre n'était plus assez grande là-bas. En 1855, quand Roberval s'est fondé, il n'y avait pas encore cinq paroisses d'organisées au Saguenay. Et voilà que tout un bloc de la paroisse du Grand-Brûlé, qui n'avait que quelques années d'existence, se détache et va rouler sur le rivage du lac Saint-Jean. Au delà du Grand-Brûlé, il y avait Hébertville. C'était la paroisse la plus avancée au nord. Mais, pour recommencer sur du plus neuf encore, ceux-ci poussent à trente milles plus loin qu'Hébertville. Il n'y a pas à s'y tromper, ce sont des Samuel Chapdelaine avant la lettre.

La rivière Ouiatchouan fut le site choisi par les deux premiers colons : Chrysostôme Boivin et Prime Thibeault. Ils arrivèrent avec leurs familles aux premiers jours d'avril 1855 (20). Au début d'avril, la glace est encore solide sur le lac. Boivin avait avec lui ses deux jeunes garçons, dont les âges additionnés faisaient à peine vingt ans. Il alla demeurer chez James Robertson, comme on l'a vu. Boivin et Thibeault se trouvaient dans le canton Charlevoix, sur la rive gauche de la Ouiatchouan, dans le territoire du Roberval actuel.

Le premier été fut une mise à l'épreuve. Chrysostôme put faire un premier ensemencement : quelques minots d'orge et de patates. Son compagnon, Prime, sema des pois et du blé. Les récoltes devaient servir à la consommation immédiate. L'orge fut pilée et « servit à faire de la galette, avec des œufs de poisson comme levure ». Mais, jusqu'à l'automne, on se nourrit principalement de chasse et de pêche.

Thibeault et Boivin étaient beaux-frères, ayant épousé deux sœurs. Originaires de Charlevoix, ils avaient passé un laps de temps à Grande-Baie, comme la plupart des pionniers de Roberval, quand ce n'était pas aussi au Grand-Brûlé (Laterrière). L'endroit était on ne peut plus propice à des squatters isolés. Le poisson abondait dans les remous de la rivière et le foin sauvage croissait aux abords pour subvenir aux premiers besoins des animaux. La première récolte rapporta au delà de leurs espérances. Ils ne furent pas longtemps seuls à la Ouiatchouan. Les premiers colons de Roberval (et de Chambord) s'étaient ligués. C'étaient tous des parents et des amis, qui se rencontraient à Saint-Alexis de Grande-Baie et au Grand-Brûlé. Leur société, pour n'être pas nominale, n'en était pas moins réelle.

Avant même l'arrivée de Chrysostôme Boivin et de Prime Thibeault, à la rivière Ouiatchouan, Célestin Boivin était venu explorer avec son gendre Thomas Jamme (21). Ils étaient retournés convaincus : toute la tribu se transporterait là, comme les enfants de Jacob sortant d'Égypte. Ils s'étaient réservés des terres : Thomas Jamme à la rivière Ouiatchouanish, les autres dans l'Anse. A l'automne 1855, Célestin Boivin élevait sa maison et Thomas Jamme posait les assises de ses moulins (22).

Les deux Boivin, issus de la même souche, venaient de Baie Saint-Paul. Chrysostôme avait séjourné d'abord à la Baie des Hahas, où quatre enfants lui étaient nés, et Célestin, à Rivière-du-Moulin et au Grand-Brûlé. Chrysostôme amena ses deux frères à Roberval : Denis, qui y prit un lot, mais s'établit à Métabetchouan, et Jean, qui manqua de courage et repartit.

Thomas et Ambroise Jamme appartenaient eux aussi à une famille de conquérants. Sans nous attarder dans les antécédents généalogiques, il faut rappeler le noble titre que l'ancêtre, Jean Jamme, avait attaché à son nom. Alphonse Désilets en rapporte le fait à la suite d'Ernest Gagnon :

« C'était au soir du 13 septembre 1759. La bataille des plaines d'Abraham sonnait le dernier glas de la liberté française au Canada. Le Marquis de Montcalm, mortellement blessé, avait été porté par un jeune officier d'ordonnance dans une maison voisine du couvent des Ursulines. Le vainqueur de Carillon avait demandé qu'on le laissât seul avec Dieu. Mais auparavant il appela son ordonnance qui pleurait à ses côtés et lui dit : « Je n'ai pas de parents ici, mais tes soins pour moi ont été ceux d'un fils. » Puis, lui tendant sa montre, le général dit au soldat : « Prends cet objet qui m'était cher ; il te rappellera que ton général a été content de toi jusqu'à son dernier soupir. »

« Et le brave officier s'appelait Jean Jamme », et garda le nom de Bellegarde (23).

Jean Jamme dit Bellegarde prit femme à Québec, deux ans après la bataille des plaines d'Abraham, puis s'établit à Saint-Jean de l'Île d'Orléans, où naquit le second Jean ; le troisième Jean demeura à Lévis et c'est de là que partirent pour le Saguenay deux de ses onze enfants, Thomas et Ambroise. Ils épousèrent les deux sœurs, Léocadie et Zoé Boivin. En 1855, Thomas Jamme était marié depuis 10 ans et Ambroise, depuis 5 ans.

La rivière Ouiatchouanish va devenir alors la « rivière à Thomas Jamme ». Celui-ci avait acheté, le 10 mars 1855, en l'étude du notaire Ovide Bossé, à Chicoutimi, le petit domaine de Jacob Duchesne, qu'il connaissait, sur la rive droite de la rivière, spécifiée « place de moulin », avec le dessein exprimé d'y ériger un moulin à scie. Cet achat était fait en échange de « 350 planches » à scier chaque année par l'acquéreur, « pendant 10 ans à compter de cette date, bien entendu que le dit vendeur fournira le bois, le rendra au moulin et se conformera aux usages ». L'emplacement avait un arpent et demi de largeur et s'étendait en profondeur jusqu'au « premier coude ou détour de la dite Rivière Ouiatchouanish, là où elle prend les eaux mortes ». Thomas Jamme réalisait une aubaine : pour quelques centaines de planches, une maison et les communs, un jardin, un port sur le lac et un site de moulins. Deux ans après, les moulins tournaient et sa terre s'était agrandie de 400 acres.

La scierie — oh ! ce n'était pas un géant de moulin comme ceux de McLeod et de Price à Chicoutimi, qui chargeaient des transatlantiques — la scierie s'élevait un peu en aval du chemin de fer actuel, et le moulin à blé, deux fois plus bas, assis sur le roc bordant l'angle de la rivière et du lac. L'eau de la rivière était retenue par un barrage et débouchait sur deux conduits, l'un allant à la scierie, l'autre, beaucoup plus long, jusqu'au moulin à farine. Thomas Jamme déploya une énergie peu commune en mettant sur pied ces deux moulins en si peu de temps. Le pays était encore sauvage, un voyage à Chicoutimi ou à la Baie représentait une semaine à la rame et au portage. Les meules étaient de fabrication locale ; elles furent peut-être prises à Saint-Alphonse (Bagotville), où une carrière de pierre meulière avait déjà fourni les leurs aux meuneries de Laterrière et d'Hébertville.

Le pionnier avait requis les soins de Frédéric Bolduc, un vieux meunier de métier doublé d'un original. Ancien capitaine de milice, maître-meunier et menuisier, le père Frédéric pratiquait alors au moulin de la chute des Aulnuets, à Hébertville. Il était adroit, instruit et spirituel. Jamme employa un de ses fils comme meunier, un peu plus tard, Théodule Bolduc, dont la famille habita le second étage du moulin, avec Frédéric lui-même, qui portait les titres d'écuier, juge de paix et menuisier.

Le grand avantage que présentait dès ses débuts la colonie de Roberval, de mettre à la portée des colons la transformation de leur bois et de leur grain, contribua à son peuplement rapide. L'arpenteur Wallace, commis pour inventorier le canton, fit cette brève remarque au sujet de Thomas Jamme : « un Canadien français entreprenant », dont les deux moulins ont été « le noyau de l'établissement » (the nucleus of the settlement in this township). Il faut donc voir en Thomas Jamme le pourvoyeur matériel de la colonie, tandis que son beau-père, Célestin Boivin, en était un peu le chef moral.

Après les Thibeault, les Jamme et les Boivin, de nouveaux contingents se transportèrent à la Ouiatchouan et dans l'Anse. Notons qu'à l'automne 1855, il y avait une cinquantaine de bûcherons au Lac-Saint-Jean. Sous le bûcheron d'hiver il y a un semeur du printemps. Si l'on songe aux difficultés auxquelles s'exposaient surtout les femmes et les enfants, c'est à une véritable course à la terre qu'on assiste. Hébertville avait été l'œuvre d'une société organisée, à même de vieilles paroisses à l'aise, avec des moyens préétablis et des chefs à sa tête. A Roberval, rien de cela : les défricheurs

prennent eux-mêmes l'initiative de s'exiler en *terra incognita* en laissant derrière eux des terres à peine entamées.

* * *

Les colons de Roberval reçurent la première visite du missionnaire en février 1856. C'était le prêtre le plus proche, l'abbé Alphonse Casgrain, premier curé de Laterrière (il n'y en avait pas encore à Hébertville). Ce bon curé était bien humain, un peu bonhomme et d'humeur gaie. Il était l'homme de la situation. « A la gelée en hiver — à la pluie en été — au pain d'orge, au lard » (24), il avoue à un confrère de Québec qu'il s'ennuie de rire. « Eh ! Seigneur, s'il n'y a pas de ciel pour les joyeux chrétiens, j'y renonce, car il faut que je rie ou que je trépasse dans nos souches. » (25) Il avait à sa charge les missions du Lac-Saint-Jean : Hébertville, qu'il organisa comme paroisse (1855-57), le petit poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Métabetchouan, et la « Pointe Bleue du Lac Saint-Jean » (Roberval). Après sa tournée d'hiver, en 1856, il revint enchanté. « Assurément, il y a beaucoup de consolation à visiter les localités, qui, quoique bien éloignées, et peu souvent visitées par leur missionnaire, montrent beaucoup de piété. » (26)

A Roberval, « il y a déjà plusieurs familles canadiennes, écrit-il (...). D'autres Canadiens partent au printemps pour aller s'y fixer » (27). C'étaient en partie de ses propres paroissiens du Grand-Brûlé. On lui avait apporté à baptiser cinq enfants nés au cours des derniers mois et appartenant respectivement à Thomas Jamme, Ambroise Jamme, Chrysostôme Boivin, Prime Thibeault et James Robertson. C'étaient tous des garçons, dont l'aîné était celui de Thibeault, Joseph (ou José), né le 6 août 1855 (28). Pas encore de morts, mais, en chrétiens vigilants, ils en prévoyaient : ils souhaitaient un cimetière ainsi qu'une chapelle. Ils « m'ont demandé la permission d'y bâtir une petite chapelle à leurs propres frais, d'y faire un petit cimetière pour leurs morts qu'ils ne veulent pas exposer en plein champ. » Les sauvages de l'endroit enterraient ainsi les leurs. Le missionnaire trouva la proposition opportune, « vu que cette partie prend de l'accroissement » (29), et il transmit leur supplique à Québec.

L'abbé Casgrain ne devait revenir à Roberval que l'hiver suivant. A l'automne 1856, il ne dépassa pas Métabetchouan. On ne sait pas quel moyen il prit pour confesser les sauvages, qui n'aimaient pas faire passer leurs péchés par un interprète (car l'abbé Casgrain ne connaissait pas leur langue). Informé de la visite du missionnaire au poste, un colon de Roberval, Israël Boivin, fils de Célestin, décida d'aller y faire baptiser son nouveau-né. La mère portait elle-même son bébé, assise au milieu du canot avec la marraine, le père avironnait à l'arrière et le parrain, qui n'était autre que l'oncle Thomas Jamme, à l'avant. C'était le 7 octobre 1856. Durant le voyage de retour, un vent se lève et met le lac en furie : impossible de doubler la Pointe de la Traverse. La petite troupe s'accroupit sur la pointe pour y passer la nuit. Le canot renversé sert d'abri. Ces braves chrétiens étaient sans doute les premiers Robervalois à attendre à la belle étoile que le calme se fît pour traverser chez eux.

Le curé Casgrain revint à Roberval vers la fin de l'hiver 1857, alors que les froids rigoureux sont passés et la glace encore solide. Le nombre de ses ouailles augmentait dans cette mission et il leur pressait d'avoir une chapelle. Voici plutôt l'éloquente lettre qu'il écrivit à Mgr C.-F. Baillargeon, évêque administrateur de Québec :

N.-D. du Grand-Brûlé, 3 mars 1857.

Monseigneur,

Comme j'avais prévenu votre Grandeur, j'envoie avec cette note explicative le plan du littoral de la partie du lac St-Jean maintenant occupée par quelques habitants dont le désir de posséder au milieu d'eux une chapelle, vous a déjà été signifié de vive voix par leur missionnaire. Dans le sens de la longueur, il y a plus que pour une paroisse. L'opinion de M. P. Tremblay (30), l'arpenteur employé par le Gouvernement actuellement, est que l'espace compris entre la pointe Bleue et la rivière Ouatshuan devra être plutôt propre à s'établir que tout autre lieu, du moins plus rapidement, vu que les terres y sont meilleures; d'ailleurs les gens qui s'y transportent aujourd'hui confirment en faveur de cette opinion, je croirais de préférence que les environs du Bassin de la rivière Ouatshuanish seraient plus convenables et plus propres à faciliter l'accès à leur chapelle à tous également que toute autre place.

Les habitations qui existent actuellement sont désignées, sans compter celles de plus de 10 habitants qui partent au printemps. Le propriétaire du terrain avoisinant le Bassin (31) donnerait, je le sais, tout le terrain nécessaire pour chapelle, cimetière, presbytère et ses dépendances et en sus du terrain pour le curé futur, le tout gratis, sacrifiant sans rémunération le travail qu'il a déjà fait.

S'il vous plaît, Monseigneur, de donner à ces enfants éloignés cette consolation. Un temple, avec ses quelques objets de dévotion, un cimetière pour assurer une demeure paisible à leurs proches, c'est le désir de vos suppliants, espérant par ce moyen, adoucir l'amertume de leur exil, et amoindrir l'état pénible de cette privation presque totale de la présence de leur missionnaire.

Il m'a été impossible d'écrire les signatures de ces habitants, d'ailleurs, un seul sait signer, mais ce sont leurs vœux exprimés par ces termes.

Daignez, Monseigneur, (etc.)...

L.-A. CASGRAIN, PIRE.

L'été suivant, Messire Casgrain aurait voulu aller encore à Roberval et convenir des dernières dispositions à prendre pour la construction de cette chapelle. Mais il avait la jaunisse et, dit-il, « c'est à peine si je puis dire la messe le dimanche » (32). Quant à sa mission d'Hébertville, elle allait bientôt recevoir un prêtre. Il suggéra lui-même à l'évêché de Québec l'abbé Joseph Hudon, en ajoutant : « Les bons vieux n'aiment pas ces pays lointains ; mais de jeunes lévites sauront déployer leur zèle dans les bois de nos sauvages. » (33) Et l'abbé Hudon fut désigné comme premier curé d'Hébertville, et, par le fait même, missionnaire du poste de Métabetchouan et de la Pointe Bleue.

* * *

En attendant, c'est une mission gouvernementale qui va visiter Roberval: Alexandre Wallace fut envoyé par le Bureau des Terres de la Couronne, le 17 juin 1857, pour arpenter deux nouveaux cantons sur la rive ouest du lac Saint-Jean : Roberval et Ouatshouan. Le canton avoisinant au sud, Charlevoix, avait été arpenté ou délimité une première fois en 1853. Au Bureau des Terres, à Toronto, on n'avait pas prévu que les défricheurs auraient sauté à Roberval avant de peupler les cantons moins éloignés. En 1857, on dressa donc toute une couronne de cantons autour du lac, à partir de la rivière Ouatshouan, alors limite du canton Charlevoix. De ces onze cantons prévus, il y en avait trois à l'ouest, entre la Ouatshouan et l'Ashuapmouchouan. Ils se nommaient, sur la carte : Ouatshouan, Roberval, Ashuapmouchouan.

Entre les deux noms sauvages, qui étaient ceux des rivières affluentes, on avait songé à placer quelque nom historique du Royaume du Saguenay... Le roi François 1er, au XVI^{ème} siècle, n'avait-il pas confié à son premier représentant, Jean-François de la Rocque de Roberval, la mission de pénétrer au Saguenay ? On sait le reste : Roberval prit la rivière Outaouais pour se rendre dans ce grand « Royaume » nordique, mais, par on ne sait

quelle nouvelle opposition du sort, l'expédition échoua, et ce, après un hiver des plus tristes pour le malheureux vice-roi. Dans l'imagination du Sieur de Roberval et de ses compatriotes, le Royaume du Saguenay était ruisselant de mines d'or et de cuivre et habité de gens civilisés. Roberval retourna en sa douce France après avoir tout perdu, du moins il aura laissé ici son nom.

« Ouiatchouan » désignait d'abord tout le littoral sud-ouest du lac, et la réserve indienne de Pointe-Bleue, créée en 1856, portait ce nom. La nomenclature de ces territoires fut fixée l'année suivante : le canton Charlevoix fut prolongé au nord de la rivière Ouiatchouan, le nom de Ouiatchouan fut reporté au canton de la réserve, plus haut, et « Roberval », ramené entre ce canton et le canton Charlevoix (34).

Excellent serviteur de Sa Majesté, Wallace a tenu son journal d'arpentage, écrit des notes, rédigé deux rapports et dressé un plan détaillé du canton Roberval. Parti de Québec le 5 août 1857, il s'adjoignit, en cours de route, quelques hommes sachant parler l'anglais. Rendu au poste de Métabetchouan, il fit le plein des provisions et cingla vers la Pointe Bleue, où il mit quelques jours à explorer la réserve. On retrouve ensuite son camp tantôt à la Pointe Plate, tantôt sur la rivière Ouiatchouanish, tantôt au Premier Rang, tantôt à la rivière Ouiatchouan, etc. Du 17 août 1857 au 19 janvier suivant, l'équipe déménagea vingt-cinq fois. Le 21 septembre, Wallace partit pour Québec régler des affaires de sa profession et confia à un de ses clercs, Alexandre Sewell, la direction des travaux en son absence. Le 12 octobre, de Québec, il adressa au Bureau des Terres un rapport sommaire des travaux accomplis. « Toute la partie de front du canton Roberval est occupée, à l'exception de 4 lots, et la plupart des colons résident sur leurs terres ; les autres, n'ayant pas encore levé leurs bâtisses, ne montrent que des défrichés et des cultures. » Les travaux d'exploration et de mesurage se poursuivirent tout l'automne et une partie de l'hiver. Ils furent bouclés par le mesurage de l'Île aux Coulevres, le 20 janvier 1858, au beau milieu d'une tempête de neige. Le 19 mars suivant, Wallace termina son rapport général, qu'il adressa à l'Honorable Commissaire des Terres avec un fouillis de notes et un plan.

* * *

Si l'on suit du doigt la ligne nerveuse que Wallace a tracée sur cette carte pour marquer le rivage de Roberval, on retrouve d'abord les « trois ou quatre » squatters qui, dit-il, y sont établis « depuis 12 ou 15 ans » : James Robertson et Prisque Verreault, avec une couple de maisons, une grange et une étable, entourées d'un carré de blé et blotties près du ruisseau Ouananiche ; les Duchesne, qui ont une grande propriété dans l'Anse, avec du défriché et des bâtisses, et une autre vers la Pointe Bleue ; enfin l'Allemand Eschemback, avec deux bâtisses. Au milieu d'eux, il y a vingt-six autres noms d'alignés, dont l'orthographe nous parvient plus ou moins massacrée, ayant passé de la phonétique peu scrupuleuse de nos ancêtres à l'oreille anglophone de M. Wallace : à la suite de Verreault, au bas de l'Anse : Louis Jean et Abraham Lapointe. Louis Jean était là depuis 1856 au moins, avec son beau-frère Lapointe, marié à Honorat Jean. Ils ne restèrent que quelques années à Roberval.

Hubert Villeneuve n'a pas encore de construction sur ses deux lots, le numéro 33 dans l'Anse et le numéro 8, coupé par la rivière Ouiatchouanish. Il en est de même de Joseph Villeneuve, sur le numéro 7. Ils étaient trois frères Villeneuve venus de La Malbaie, fils de François Villeneuve et de

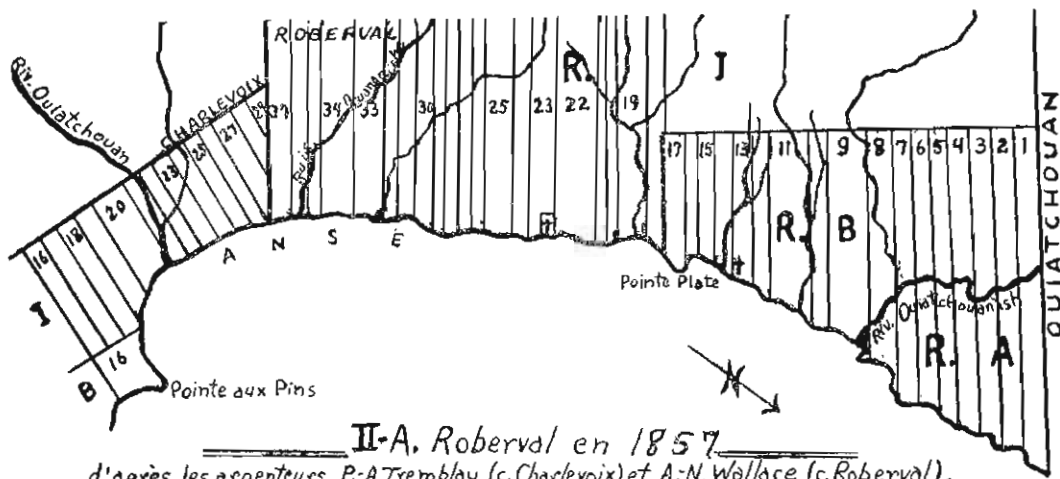
Luminante-Rose Gagnon : Séraphin, pionnier à Normandin, Hubert et Joseph, tous deux colons à la Baie des Hahas, puis explorateurs, trafiquants et colons au Lac-Saint-Jean. C'étaient des brasseurs d'affaires et de rudes hommes et ils durent parfois franchir par la force la barrière injuste que les monopolisateurs du bois prétendaient maintenir sur la région, à l'origine. Hubert Villeneuve avait séjourné à Saint-Alexis et au Grand-Brûlé. Au début de la colonie de Roberval, il avait les titres de plusieurs terres qu'il revendait ensuite, et il entraîna lui-même de nouveaux colons au Lac-Saint-Jean. C'est un des premiers apôtres du lac, qui furent animés d'une véritable mystique de conquête. Il commença aussi avec les sauvages, avec Leufroid Paradis, et étendit son trafic jusqu'à Saint-Félicien et ailleurs. Son frère Joseph fut, lui aussi, voyageur, habitant et marchand.

Poursuivant notre route sur le sentier de la plage, avec Wallace, on rencontre ensuite Louis Forcade, colon de la Baie qui n'est pas resté à Roberval, et Alexandre McDonald : ce Chicoutimien qui pratiqua une demi-douzaine de métiers avait passé les six mois avec l'équipe de Wallace, soi-disant en cléricature, et il eut la fantaisie de mettre ce lot à son nom, mais il ne devint ni arpenteur ni habitant ; puis, « Amère » Gauthier, Louis Allaire, Célestin Desbiens, dit Bégin, Côme Girard, Georges Bouchard, « Minique » Harvey, qui ont quelques indications de travaux. Vers le milieu de l'Anse figurent quelques-unes des colonnes de la colonie : Célestin Boivin et ses deux fils, Célestin et Israël, déjà installés comme de vieux fermiers ; Ambroise Jamme, qui groupe trois constructions ; Protais Guay et son fils Elzéar, avec deux immenses terres et des améliorations. Leurs voisins : Jean Morin (lire : Morel), aussi titulaire du dernier lot vers le nord ; Jean-Baptiste et Hyppolite Brassard, au numéro 17, qui comprend la Pointe Plate ; Côme Girard, suivi de Pitre Paradis, qui montre deux bâtisses, et de Damien Bouchard, qui en montre trois. La plus grande propriété est celle de Thomas Jamme : 415 acres.

Par un caprice du sort, le canton Charlevoix dépasse la rivière Ouiatchouan du côté de Roberval. Sur cette portion du bas de l'Anse et dans tout le canton Charlevoix, dont Wallace ne fait pas état, il y avait un important noyau formé autour de Prime Thibeault et de Chrysostôme Boivin : Pierre Gagnon, dont le frère, Sabin, dominait l'autre versant de la rivière ; Eusèbe Boubreault, gendre de Jean-Baptiste Brassard ; Augustin Bouchard, frère de Damien ; Augustin Girard dit Bourdin, beau-frère de Pierre Gagnon et de Léandre Girard ; etc. En 1857 toujours, il y avait quinze colons autour de la Ouiatchouan, dans le canton Charlevoix (en incluant Robertson), et l'arpenteur P.-A. Tremblay fait remonter leurs travaux à 1855.

Durant les premières années, les familles Boivin, Bouchard, Brassard, Fortin, Gagnon, Girard et Tremblay sont les plus répandues, et il devient impossible de rendre à chacun selon ses œuvres. Du côté des femmes, si l'on interroge les registres, on retrouve les mêmes noms associés à ceux qui nous sont familiers. Cinq voisins de la Ouiatchouan : Chrysostôme Boivin, Prime Thibeault, Jean Desbiens, René Tremblay et Thomas Boivin, sont mariés à cinq sœurs Tremblay : Josephte, Joséphine, Marie, Arsène et Louise. Un autre cercle de parents se dressait autour de Célestin Boivin, que des mariages avaient allié à une dizaine de familles. Bref, ces émigrés de la Malbaie et de Baie Saint-Paul rappellent le temps des enfants de Noé.

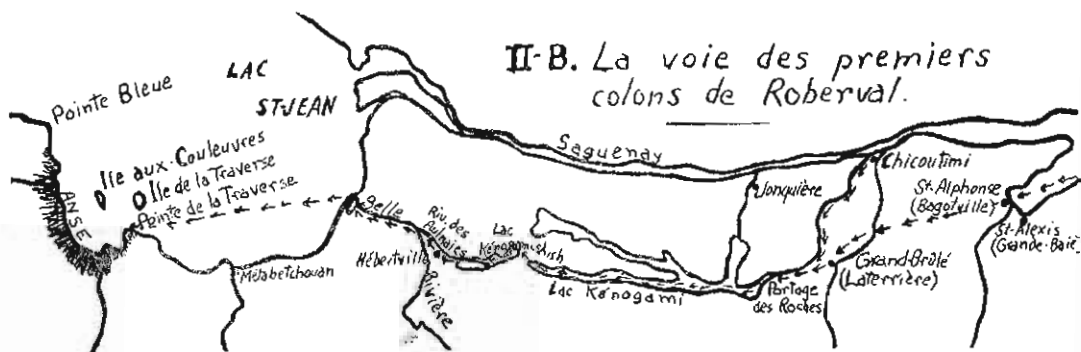
Voilà la colonie que les arpenteurs ont laissé en janvier 1858 : 26 familles résidentes, 130 âmes, dont les deux cinquièmes sont des enfants (35). Sur les 45 lots qui bordent le lac dans le canton Roberval, et



II-A. Roberval en 1857

d'après les arpenteurs P.-A. Tremblay (c. Charlevoix) et A.-N. Wallace (c. Roberval).

RANG	LOT	PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE	RANG	LOT	PROPRIÉTAIRE OU LOCATAIRE
CANTON CHARLEVOIX:					
B et I	14	Joseph Thibeault	I	27	Alexandre McDonald
"	15	Jean-B. Thibeault	"	26	Louis Allaire
B	16	Gamelin Bouchard	"	25	Israël Boivin
I	16	Charles Lapointe	"	24	Joseph Eschemback
"	17	Michel Gagnon	"	23	Ambroise Jamme
"	18	Sabin Gagnon	"	22	Simon et Jos. Duchesne
"	19	Philippe Gagnon	"	21	Célestin Desbiens
"	20	Lafleche	"	20	Jean Morin
"	21	Pierre Gagnon	"	19	Protais Guay
"	22	Denis Boivin	"	18	Elzéar Guay
"	23	Jean Boivin	B	17	J.-B. et Hyppolite Brassard
"	24	Chrysostôme Boivin	"	16	
"	25	Prime Thibeault	"	15	
"	26	Eusèbe Boivin	"	14	Célestin Desbiens
"	27	James Robertson	"	13	Côme Girard
CANTON ROBerval:					
I	37	James Robertson	"	12	Pierre Paradis
"	36	Prisque Verreault	"	11	Damien Bouchard
"	35	Louis Jean	"	10	Louis Jean
"	34	Abraham Lapointe	"	9	Thomas Jamme
"	33	Hubert Villeneuve	A	8	Hubert Villeneuve
"	32	Louis Forcade	"	7	Joseph Villeneuve
"	31	Omer Gauthier	"	6	Georges Bouchard
"	30	Protais Guay	"	5	"
"	29	Célestin Boivin sr	"	4	
"	28	Célestin Boivin jr	"	3	Dominique Harvey
			"	2	Simon Duchesne
			"	1	Jean Morin



dans le canton Charlevoix jusqu'à la rivière Ouiatchouan, trois seulement ne sont pas occupés. On voit une quarantaine de constructions disséminées sur le rivage, avec trois petites agglomérations : à la rivière Ouiatchouan, au milieu de l'Anse, où s'élèvera la première chapelle, et chez Thomas Jamme, à la rivière Ouiatchouanish, où les moulins et le port naturel laissent prévoir à Wallace la place publique du village futur.

* * *

Aux termes de l'arpenteur Wallace, le canton Roberval a une étendue de 38,012 acres, une largeur de plus de 6 milles, une profondeur allant de 8 à 10 milles. Sur la largeur, il a dénombré 41 lots réguliers, mais, par suite des défrichements des squatters, 37 lots réels dans le rang du devant. Il a fait le lotissement sur quatre rangs de profondeur. Le rang I ou rang de l'Anse, à partir de la ligne centrale du canton, se réduit à une profondeur, le « Premier Rang », et l'espace qui le sépare du lac forme le Rang B jusqu'à la rivière Ouiatchouanish et le rang A au delà.

« J'ai eu beaucoup de difficulté, rapporte-t-il, à ajuster les bornes de leurs terrains, la plupart s'étant installés sans trop se soucier de leurs limites éventuelles.

« Le sol du rang I et des rangs A et B du canton Roberval est une fertile glaise brune, produisant du bouleau, du sapin, de l'épinette, du frêne, de l'érable, du pin, du tremble, etc., de grande taille, avec un sous-sol, près du lac, fait d'un lit plat de calcaire fossilifère qui affleure presque tout le long de la berge ; en certains endroits, le sol se change en un riche terreau noir, où croissent le cèdre, l'épinette, le mélèze, le frêne, etc.

« Le deuxième rang, surtout dans la bordure, est rocheux et accidenté (...). Les troisième et quatrième rangs sont plus ou moins vallonnés (...). L'ensemble des six rangs, tout comme le reste du canton, est bien arrosé et possède plusieurs petits cours d'eau qui pourraient être utilisés comme force motrice, surtout la rivière Ouiatchouanish, sur laquelle on trouve sept places de moulins.

« Sur presque toute la bordure du canton, le rivage du lac est bas et se prolonge en une large plage de sable, de limon, de calcaire fossilifère et de schiste argileux, et, en maint endroit, soulevé en saillie impressionnante et offrant des rebords très escarpés. Les eaux restent basses sur une grande distance, en particulier à partir de l'angle est du canton, au ruisseau Ouananiche, jusque vers la Pointe Plate. Depuis le côté nord de cette petite pointe jusqu'à l'angle nord du canton, le rivage est un peu moins plat, bien qu'en plusieurs endroits, durant les eaux basses, on doit marcher presque un demi-mille pour toucher l'eau claire. (...)

« A l'embouchure de la rivière Ouiatchouanish (« la petite rivière tourbillonnante de chutes et de rapides »), il y a un bon port pour bateaux et embarcations, profond de 8 à 10 pieds durant les basses eaux, et protégé contre tous les vents sauf celui du sud. (...)

« Par conséquent c'est dans les environs de ce port qu'il conviendra le mieux de choisir la place centrale, car la circulation le long des rives continuera de se faire en grande partie par canots ou petites embarcations, comme actuellement, et on ne peut, sans danger, prendre terre ailleurs lorsqu'il vente fort et qu'il y a de la houle : ce qui n'est pas rare du tout et qui arrive parfois contre toute prévision. »

Quant aux colons, toujours d'après Wallace, la plupart sont venus en hiver, voyageant sur la glace et par les chemins de portage de la *Hudson's Bay* et des Price. L'été, c'est le canot d'écorce. Le printemps et l'automne, on va à pied : « voyage très dur et très dangereux ». Wallace fait, en terminant, une petite leçon aux responsables de la chose publique : « Le principal moyen et le plus simple pour développer les ressources de la région du Lac-Saint-Jean — j'hésite à le dire, étant donné que ce n'est pas la coutume suivie par les législateurs ici — serait de relier toutes ses colonies par une bonne route ou un chemin de fer à la tête de navigation du Saguenay. » Mais, comme dira l'abbé Hudon, ils n'ont pas fini de passer par le chemin des chiens.

« Malgré toutes ces difficultés, les colons vont généralement bien. » Tels, du moins, ils ont paru à notre arpenteur. Bonne terre, bon climat ; la saison est longue, ou bien on l'étire : on sème le blé vers la mi-mai et on récolte les patates quand les tiges sont gelées. Beaucoup d'animaux : chevaux, vaches, porcs, moutons, nourris au foin sauvage, qui croît en abondance aux abords des rivières et du lac. Il y a tellement de ce foin bleu que les colons le coupent en été et vont le chercher l'hiver, sur la glace, jusqu'à la rivière Ashuapmouchouan. Wallace remarque plus d'animaux à Roberval que dans les autres colonies de ce genre. On en a monté des caravanes par le chemin des chiens. Ce chemin était un sentier en raccourci, faisant suite au chemin Kénogami, d'Hébertville au Banc de Sable (entre Saint-Jérôme et Saint-Gédéon). C'était davantage le chemin des vaches. On raconte, à ce propos, que la première vache fut amenée par Ferdinand Harvey. Marié à une sœur de Pitre Paradis, son voisin, Harvey ne faisait qu'un avec lui. Ils avaient précisément passé l'hiver ensemble, dans les chantiers du lac, lorsqu'ils achetèrent une vache de M. Price. Ils voguèrent sur le lac jusqu'à Roberval avec la bête sur un radeau.

* * *

Les deux îles qui font face à Roberval, à deux milles de distance l'une de l'autre, n'ont pas encore livré tous leurs secrets. L'île aux Couleuvres, à deux milles environ du rivage, a toujours déçu les chercheurs de couleuvres. L'appellation vient des sauvages, pour qui c'était *Maniou-Ministuki*, l'île du *Mauvais Esprit*. Les anciens Montagnais, instruits dans la foi chrétienne, identifiaient le diable aux couleuvres, faute de serpents. Les couleuvres leur inspiraient une telle horreur qu'ils demandèrent à un missionnaire, rapporte la légende, de les chasser à tout jamais. Le Père leur rappela que ces animaux n'étaient qu'une image du diable et qu'ils tenaient leur vie de Dieu. Mais, pour qu'ils ne se tourmentassent pas davantage, il leur promit d'envoyer tous ces reptiles sur une petite île. Dès lors l'île fut infestée de couleuvres, et les sauvages dépeignaient à son sujet des visions fantastiques : des cordons de couleuvres enroulées les unes sur les autres, un fourmillement démoniaque si effrayant que l'un d'eux, non averti, perdit le bon sens après l'avoir découverte... Plus tard, les couleuvres seraient revenues sur la terre ferme par une permission spéciale de Dieu, en punition des péchés des sauvages, un jour que le lac était très bas... Le seul fait que trouvèrent les blancs pour croire en la présence des couleuvres sur l'île, le voici : un colon de Roberval alla y mettre ses deux truies en pacage avec leurs pourceaux. Quand il vint les chercher, à l'automne suivant, il eut peine à les reconnaître : ils étaient devenus sauvages et féroces comme des sangliers ! C'était, conclut-on, ces venimeuses de couleuvres qui avaient enlevé aux cochons tout leur civisme !

Wallace trouva à l'île aux Couleuvres 110 acres. L'île de la Traverse était beaucoup plus grande, avec ses deux milles et demi de tour. Toutes deux ont appartenu à l'arpenteur P.-H. Dumais. Mais, avant lui, en 1878, un certain Demers habitait l'île de la Traverse. Celle-ci s'appelait primitivement « Grosse Isle », et l'île aux Couleuvres, « Petite Isle ». En 1886, l'arpenteur Dumais avait 125 acres en culture sur l'île de la Traverse. Quand il en fit son poétique séjour, il l'appela « Helena » (ou « Sainte-Hélène »), tandis que la postérité se partage « Ile Dumais » et « Ile de la Traverse ». On a trouvé quantité de fossiles sur les deux îles et même des ossements. Avant que le lac fût saisi par l'industrie moderne, elles étaient le rendez-vous des excursions estivales. Dumais, qui avait cédé l'île aux Couleuvres à son ami Euloge Ménard, avait converti la sienne en jardin tropical ; sa basse-cour comprenait même des paons et des outardes qui allaient passer l'hiver en Floride. L'île aux Couleuvres fut déclarée hors de la municipalité de Roberval en 1881.

* * *

La mission de Roberval était passée au jeune curé d'Hébertville, M. Joseph Hudon, nommé en septembre 1857. Au milieu de janvier suivant, il y fit sa première visite. On le conduisit chez Célestin Boivin père, qui mettait une pièce de 15 pieds par 20 à la disposition du missionnaire. Les 13 et 14 janvier 1858, il baptisa neuf enfants, dont la naissance remontait à l'été et à l'automne 1857. Ce qui permit à Thomas Jamme de se faire trois nouveaux filleuls. Deux des nouveaux-nés étaient de sang sauvage : les bons voisins de Pointe-Bleue commençaient déjà à apporter de la couleur aux cérémonies religieuses de Roberval, coutume qui se perpétuera trente ans.

L'abbé Hudon y revint à la fin de février suivant, administrant deux nouveaux baptêmes, et de nouveau à la fin de juillet, pour en administrer deux autres, ce qui fait 13 baptêmes en 1858. C'est lors de cette dernière visite qu'il bénit le premier mariage de l'endroit. L'épouse était de la maison même où le prêtre officiait : en effet, Célestin Boivin donnait une autre de ses filles à un jeune colon, Simon Duchesne, fils de son vieil ami Jacob Duchesne.

En 1859 et 1860, le missionnaire revint quelques fois et prépara la construction d'une chapelle et la nomination d'un curé. S'il était bien reçu chez les employés de M. Price, à Métabetchouan, où il arrêtait se reposer durant ses voyages, il n'eut pas toujours des louanges à rapporter de ses paroissiens de Roberval. Mais il admirait leur courage :

... « Les communications de cette localité de même que celles d'Hébertville avec Chicoutimi et la Grande Baie se font en canot d'écorce et en berge. Les habitants de l'Ouiatshouan ont eu bien du courage d'aller s'exiler ainsi sans avoir aucune communication par terre. Car l'automne et le printemps pendant l'interruption assez longue de voyage par les canots, ils sont dans une presque absolue impossibilité de descendre soit à Hébertville pour y chercher le missionnaire, soit à Chicoutimi pour réclamer les médecins pour venir porter secours à leurs malades. Le seul moyen serait de faire le trajet à travers les bois ou sur le rivage du Lac-Saint-Jean mais dans les deux cas la grosseur des rivières qui sont débordées dans ces temps les empêchent d'entreprendre ce trajet qui serait périlleux. Aussi depuis que je suis chargé d'eux, Monseigneur, j'ai la douleur de vous apprendre que trois personnes sont mortes sans sacrements dont une n'avait pas fréquenté les sacrements depuis plusieurs années.

« Cependant à en juger par les apparences, ils n'ont pas lieu d'espérer l'ouverture d'aucun chemin d'ici à quelques années, puisque Hébertville qui est plus rapproché qu'eux de Chicoutimi et la Grande Baie n'en a pas encore et se trouve dans la même impossibilité de sortir l'automne et le printemps. Et cela malgré les requêtes annuelles réitérées depuis plusieurs années. » (36)

Lors de sa mission de janvier 1859, M. Hudon bénit un second mariage. Célestin Boivin, l'hôte du prêtre, fournissait encore un des conjoints : Célestin fils convolait avec Brigitte Paradis, « domiciliée à l'Ouiatchouanish ». Il consacra trois autres mariages en février 1860.

* * *

L'origine de Roberval, telle que nous venons de l'esquisser, marque un pas important dans la colonisation du Saguenay : l'ouverture de la basse plaine du lac Saint-Jean. La brèche s'est faite en moins de cinq ans, de 1855 à 1860, entre la bouche tumultueuse de la rivière Ouiatchouan et celle de la Ouiatchouanish. Sur une longueur de rivage de huit milles, des camps se succèdent le long d'un chemin de portage, adossés à la forêt, reliés par une clôture, mais pas toujours, et tous tournés vers le lac, pour voir si une barque ne remue pas au large, apportant des vivres... ou de nouveaux colons. Les habitants de Chicoutimi et de la Baie se trouvent bien éloignés du grand monde : que dire de ceux-ci ? Ils attendent maintenant le prêtre qui doit débarquer au milieu d'eux pour devenir le curé de Notre-Dame du Lac.



CHAPITRE II

NOTRE-DAME DU LAC SAINT-JEAN

... Afin que la Reine du Ciel soit ainsi la Reine de la vaste vallée du lac Saint-Jean, et qu'elle ait son trône dans le lieu même où l'on commence à l'ouvrir à la colonisation.

MGR C.-F. BAILLARGEON
(1860).

La vigueur qu'a montrée la colonie de Roberval dans la colonisation fut la même pour obtenir son service religieux.

L'on se souvient que l'intrépide Thomas Jamme avait offert son emplacement pour les usages de l'Eglise, dès 1856. Durant les quatre années suivantes, les missionnaires Casgrain et Hudon se virent harcelés à chacune de leurs visites pour la nomination d'un missionnaire résidant. Deux fois l'abbé Casgrain reçut l'autorisation de Québec pour que « ces braves gens » se bâtissent une chapelle et pour en fixer lui-même le site et les dimensions ainsi que la place du cimetière. Mais, braves gens de la Ouiatchouanish, braves gens de la Ouiatchouan, braves gens d'entre les deux, ce n'était pas une mince affaire de marquer le centre de la paroisse pour ces « braves gens » disséminés sur dix milles de côte et davantage. La première offre resta en suspens, jusqu'à ce que, avec l'arrivée de nouveaux renforts en 1857 et 1858, le petit salon de Célestin Boivin devint tout à fait inconvenant, la place d'église se dessinant par ailleurs quelque part dans l'Anse.

En janvier 1859, M. Hudon, en visite, conféra de la chose avec eux et l'on convint de bâtir la chapelle chez Israël Boivin, voisin d'Ambroise Jamme du côté sud. Cela n'alla pas sans difficulté. M. Hudon exposa lui-même toute la situation à Mgr l'Administrateur de Québec :

D'abord deux places étaient en vue. Le lot de la Pointe Platte et celui d'Ambroise Gemme; ce dernier était le plus convenable et pour le centre et pour la position. La majorité et moi désirions l'avoir; mais le propriétaire Ambroise Gemme qui favorisait le parti de la Pointe Platte imposait des conditions (de l'argent) qui ne purent être acceptées. L'assemblée allait se dissoudre sans rien faire. Alors Israël Boivin voisin de Ambroise Gemme offrit le terrain nécessaire pourvu que les habitants lui rendissent son ouvrage. C'était ce que demandaient tous les colons même le parti de la P. Platte de ne payer le terrain que par l'ouvrage. Cette offre fut acceptée par tous et par moi dans la même assemblée où tous les colons étaient réunis. J'ai donc en conséquence

placé la croix chez Is. Boivin. — Tous les colons commençaient à préparer et à amener le bois pour commencer à bâtir. Le chef du parti de la P. Platte disait lui, qu'il ne fournirait rien.

Depuis quelque temps le parti de la P. Platte s'est réveillé, mais ce n'est plus pour la P. Platte, c'est pour le lot d'Ambroise Gemme dont ils ne voulaient pas auparavant. Et pour réunir à eux tous les colons afin de faire de l'opposition à tout prix : le propriétaire Ambroise Gemme donne gratis son terrain et deux individus font des avances avantageuses aux colons pour bâtir une maison pour la chapelle. Les habitants ont été assez simples pour se laisser prendre. Et on me dit qu'il n'y en a plus que cinq qui respectent ce que j'ai fait. Il n'est pas nécessaire de dire que les menaces et les injures ne manquent pas contre l'autorité si on n'accepte pas cette bâtisse.

Sur ces cinq colons deux sont venus me demander conseil ; je leur ai dit de ne point prendre part à cette rébellion et d'attendre votre opinion et décision. Ces cinq disent qu'ils n'ont pas d'objection à se joindre aux autres si on le leur conseille ; mais qu'ils sont bien décidés à bâtir seuls la bâtisse convenue 36 x 30 pieds, si on veut qu'ils sont bien décidés à bâtir seuls la bâtisse convenue 36 x 30 pieds, si on veut

Deux fois au cours de son histoire, Roberval sera le théâtre de luttes acerbes autour du clocher, dont 1859 offre l'amorçage. Comme une loi inéluctable, comme l'envers du courage, l'esprit de clan couve ses ferments, qu'on ne remue pas impunément. Obstination paysanne.

L'emplacement de Thomas Jamme, où soixante-quinze ans plus tard, s'élèvera l'église Saint-Jean-de-Brébeuf, était, à l'origine, passablement éloigné du centre des habitations et fut éliminé sans délai. A l'autre bout, le Bas de l'Anse ne trouvait pas méchant d'aller à la messe chez Célestin Boivin, qui centralisait à peu près la partie sud de la colonie. Troisièmement, entre le lot 9, sur la rivière de Thomas Jamme, et le lot 37, qui terminait le canton Roberval à l'autre extrémité, le lot 23, celui d'Ambroise Jamme, se trouvait être médian, avec 14 lots de distance des deux autres. De plus, ce même lot était à égale distance des deux rivières, à vol d'oiseau. Avait-on fait ces calculs avec M. Hudon ?

La Pointe Plate reviendra en cause dix ans plus tard comme place d'église. La Pointe Plate avait l'avantage d'être une pointe et l'inconvénient d'être plate. Après l'expérience des inondations printanières, cet inconvénient fera reculer l'église encore plus au nord en 1872.

Mais, en 1859 comme en 1872 et en 1905, l'opinion est partagée entre les habitants des deux moitiés de la paroisse, qu'il faut bien appeler Sudistes et Nordistes quand ils s'élèvent les uns contre les autres (38).

Ceux d'extrême-sud eussent été obligés de franchir douze lots de plus pour se rendre à la Pointe Plate, et trois seulement pour aller chez Israël Boivin, à partir de chez Célestin Boivin. Les Nordistes, quand ils eurent perdu la Pointe Plate, cherchèrent donc un moindre mal ; rangés en faveur d'Ambroise Jamme, ils firent les représentations accoutumées auprès du missionnaire Hudon. Au printemps 1859, on fit voile vers Hébertville pour ramener le prêtre et transplanter la croix symbolique de chez Israël Boivin chez Ambroise Jamme. « Je me suis rendu sur les lieux, poursuit l'abbé Hudon, pour constater moi-même ce qui se passait. J'ai convoqué une assemblée pour le jour suivant à 9 heures leur disant que je voulais voir tout le monde. Le lendemain j'attendis jusqu'à 10 heures et sur 30 habitants qu'il y a là, environ 15 se sont rendus, et sur ces 15 environ la moitié étaient arrivés dans l'endroit depuis que j'avais placé la croix. » Stupéfait, il ne sut mieux faire que de confirmer la décision déjà prise, sachant bien par ailleurs que les contrevenants ne se tenaient pas pour vaincus. Tracas et hésitations du pauvre missionnaire, ballotté par les désirs

contradictoires de ses brebis du bord du lac. « Je ne sais pas si ça dépend de moi, mais ils sont toujours en travers et partout. Ils trouvent même que je vais trop souvent leur donner la mission. Et on me fait ce compliment en pleine face. — Je ne crois pourtant pas les accabler en leur en donnant deux l'hiver et deux l'été. » (37)

Quand, après l'avis de Monseigneur de Québec, les colons furent ralliés avec le missionnaire, pour l'emplacement d'Ambroise Jamme, M. Hudon se buta encore aux obstacles que certains lui faisaient pour hâter la nomination d'un curé titulaire. Pas de curé, pas de religion! « Un bon nombre des hommes y négligent la confession et les pâques, rapporte M. Hudon le 15 septembre 1859. La dîme et le supplément s'y payent fort mal. Un grand nombre refusent de rien donner et disent qu'ils ne doivent rien à un missionnaire qui ne réside pas avec eux. (...) Il y a une grande mauvaise volonté chez eux. Quelques-uns ont pris des arrangements avec moi, mais ils en sont restés là. Il y en a même qui n'ont point voulu se confesser parce que j'exigeais au moins un arrangement pour les admettre à l'absolution. » (39)

La chapelle se bâtissait par corvée. Elle ne portait d'un temple que l'intention : c'était un campe en bois rond, de 36 par 30 pieds, semblable aux autres campes. En fait, ce n'était qu'une chapelle temporaire destinée à devenir presbytère. Mais il n'y eut pas d'autre temple jusqu'en 1872. Inutile d'ajouter que cette supposée chapelle temporaire s'avéra trop petite dès sa construction, et, à plus forte raison, jusqu'à sa désaffectation douze ans plus tard. La maison presbytérale, bâtie l'année suivante, était semblable à la chapelle, un peu plus petite.

La chapelle était placée sur un terrain de 2 arpents de largeur sur 4 de profondeur, que Ambroise Jamme avait détaché de son lot pour le donner à la fabrique (40). L'arpenteur P.-H. Dumais en fit le mesurage le 7 juillet 1859, et le procès-verbal fut dressé chez Célestin Boivin en présence de Jean-Baptiste Potvin comme témoin. Les travaux commencèrent durant l'été 1859.

Les affaires du presbytère se poursuivirent l'année suivante, en 1860. M. Hudon acheta pour la fabrique, avec les 50 louis (\$200.00) obtenus de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, une partie de l'immense terre des Duchesne (numéro 22), contiguë à celle d'Ambroise du côté nord, soit une largeur de 2 arpents. La maison destinée au curé futur s'éleva à l'extrémité de ce lot, c'est-à-dire du côté nord de la chapelle. Le curé d'Hébertville amena encore une fois son paroissien, l'arpenteur Dumais, pour en poser les bornes. Ce qui fut fait et enregistré le 28 juin 1860, en présence de Célestin Boivin, marguillier, de Jacob Duchesne, le vendeur, de Célestin Boivin fils et de Thomas Jamme. C'était consolant pour le missionnaire de conclure par d'heureux marchés avec des familles pionnières de la place le débat soulevé au sujet du site, assez inutilement puisqu'on revenait au premier choix.

Après la mort d'Ambroise Jamme, en 1869, Thomas vendit le lot 23, comme curateur des biens de son frère, à Sylvestre Bouchard, à l'exclusion, évidemment, du terrain limitrophe déjà donné à la fabrique. Et la tranche du lot 22, propriété de la fabrique, sera échangée en 1872 avec celle d'Ismaël Girard (numéro 13), site de l'église Notre-Dame actuelle.

On passa encore l'été 1860 sans curé. En 1859, l'année de la chapelle, Mgr Baillargeon avait poussé son itinéraire pastoral jusqu'à Hébert-

ville. Des colons de Roberval s'étaient rendus à cet endroit pour réitérer eux-mêmes leurs requêtes. « Faites vos bâtisses, leur répondit Monseigneur, et on vous donnera un prêtre avant le temps à cause de votre isolement. » (41) 1860 fut donc l'année du presbytère et de la continuation des travaux de la chapelle. Le 4 septembre, de retour de Roberval, M. Hudon apprend à son évêque que les bâtisses seront prêtes pour la Saint-Michel (29 septembre). « Ces pauvres gens, ajoute-t-il, se rappellent bien le mot de Sa Grandeur dans sa visite de l'été dernier. » Et d'insister. Des raisons pressantes s'ajoutent à celles déjà avancées : on fait chantier à Roberval, ce qui amène des désordres. Ce fut le dernier appel ; quelques jours après, l'évêque envoyait un prêtre à Roberval.

* * *

Mais d'abord, pourquoi ce nom de Notre-Dame du Lac Saint-Jean ? On sait que Pie IX avait proclamé le dogme de l'Immaculée Conception le 8 décembre 1854 ; les apparitions à Bernadette Soubirous, quatre ans plus tard, avaient ému le monde, et la dévotion à l'Immaculée était dans l'air. Mgr Baillargeon, à Québec, était un fervent de l'Immaculée. La tradition française et canadienne d'instituer la Vierge patronne et gardienne de toute œuvre importante, de tout groupement important, joua, elle aussi, en faveur du grand lac Saint-Jean, dont Roberval coupait la séculaire couronne de forêt vierge. Et, bien que les paroisses qui jalonnaient la voie du lac s'appelaient déjà Notre-Dame, Notre-Dame de Laterrière et Notre-Dame d'Hébertville, Mgr Baillargeon décerna à l'Immaculée et à Roberval à la fois le nom symbolique de Notre-Dame du Lac Saint-Jean. Répondant à M. Hudon, qui lui avait demandé quel nom donner à cette mission, l'évêque écrivait magnifiquement : « ... Vous me priez de donner un nom à la paroisse commencée à l'endroit appelé La pointe bleue, sur les bords du lac S. Jean, je décide qu'elle sera appelée Notre-Dame du Lac S. Jean, et qu'elle sera placée sous l'invocation de l'Immaculée Conception : — afin que la Reine du Ciel soit ainsi la Reine de la vaste vallée du Lac Saint-Jean, et qu'elle ait son trône dans le lieu même où l'on commence à l'ouvrir à la colonisation... » (42)

* * *

L'évêché de Québec choisit un jeune prêtre, comme le recommandait le « vieux » M. Casgrain, pour aller paître les brebis isolées des bords du lac ; Charles-Augustin Bernier, un jeune homme du « Sud », c'est-à-dire de Kamouraska, ordonné depuis un an. Il avait passé cette année comme vicaire à Chicoutimi mais son vrai noviciat l'attendait à Roberval. La montée au lac Saint-Jean fut une montée du Calvaire. Il faisait froid sur les lacs et les rivières. Les provisions manquèrent. Le « roi » de Chicoutimi, William Price, avait prêté deux guides pour conduire M. Bernier et sa sœur à Roberval, William Tremblay et William Leblond. M. Bernier perdit une partie de ses effets en cours de route et ce qu'il put en conserver arriva très avarié. Le samedi soir, 13 octobre 1860, le canot d'écorce arrivait à la Pointe de la Traverse et la vague arrivait du côté opposé. L'équipe dut sacrifier cette nuit-là au Neptune du lac : ce fut la halte classique sur la pointe de Chambord ! Après avoir grelotté toute la nuit à la belle étoile, M. Bernier, avec ce qui lui restait de bagage, s'avança sans confiance vers la baie robervaloise, vers ce qu'il appelait avec dépit sa « charmante mission de Notre-Dame du Lac Saint-Jean ». Comme c'était dimanche, il demanda aux avironeurs de longer le rivage le plus possible pour pouvoir annoncer la messe dominicale. Il cria aux curieux qu'ils auraient la messe. La mine rébarbative des colons et des sauvages venus à sa rencontre ne fut pas pour le rassurer...



Le second presbytère, converti en salles publiques en 1892.

L'église et le cimetière.





Le curé Lizotte.



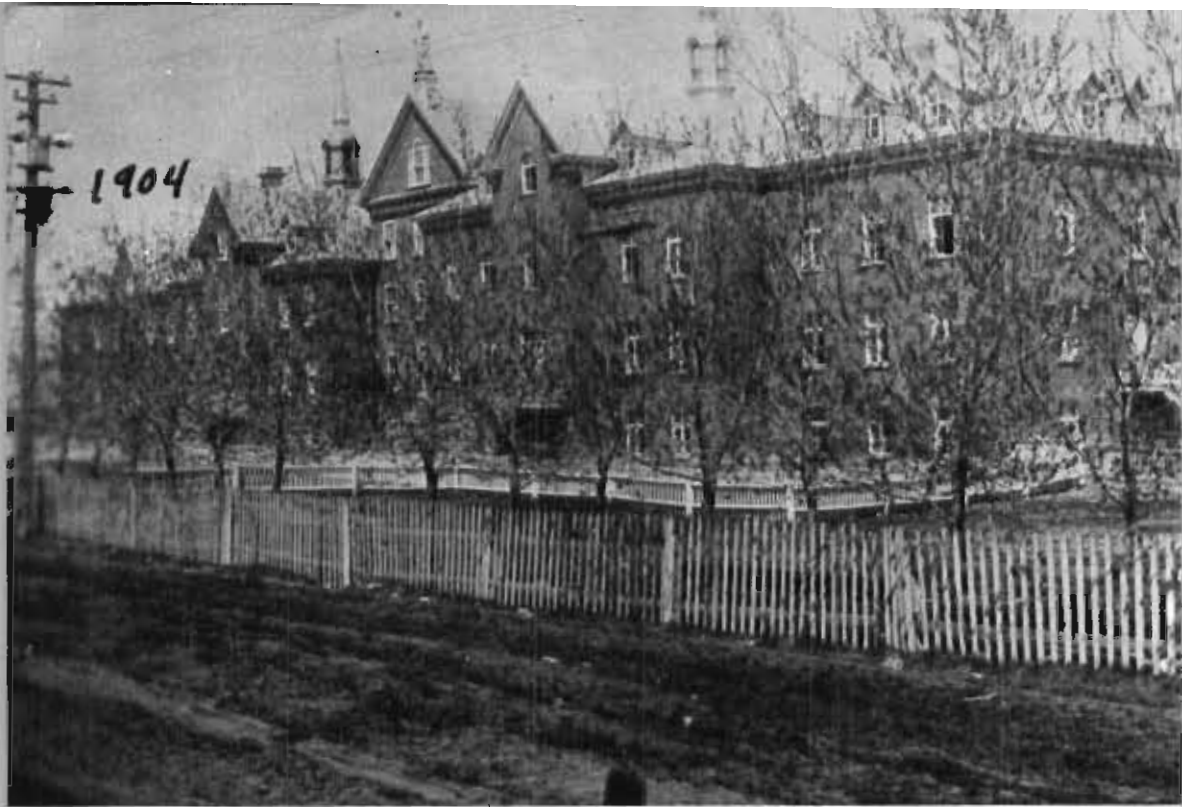
Mère Saint-Raphaël.



La "maison de pierre", deuxième couvent des Ursulines.

La reconstruction.





Après la construction du pensionnat (aile droite).

La place de l'église en 1903. Remarquer l'estrade pour la criée.



Le jeune curé ne jubilait pas, comme saint Paul, au milieu de ses tribulations :

« Je ne puis cacher à votre Grandeur le découragement qui s'est emparé de moi en débarquant sur cette nouvelle terre, le courage d'un homme était à peine suffisant pour la circonstance. Me trouver avec deux bâtisses à peine levées, avec cette différence que l'une avait des châssis, et l'autre n'en avait pas, sauf un seul qui avait été mastiqué dans le sens envers. (...) Le presbytère est assez grand, s'il peut se finir pour empêcher d'y geler. » (43)

Vers onze heures, après avoir tout préparé et s'être un peu reposé, M. Bernier se disposa à dire la messe. « Je me suis empressé de leur annoncer la bonne nouvelle, et de leur dire un mot de plus pour me rassurer moi-même ; car j'avais peur de toutes ces figures sauvages et barbares. » (43)

Après la messe, il retint les hommes pour organiser les travaux de finition. Il put constater alors que sous l'écorce dure de ses cinquante colons il y avait de bons cœurs. Et le climat sombre de l'arrivée ne pouvait durer bien longtemps. Les sauvages, fidèles à une antique coutume, firent une fête de bienvenue : des agapes publiques, le soir, en l'honneur du nouveau curé.

Lorsque l'abbé Bernier, devenu vieux, vint revoir Roberval 50 ans plus tard, le journal *Le Lac Saint-Jean* lui décerna cette fleur : « Il revit les années heureuses qu'il a passées dans ce cher coin du Lac-Saint-Jean. » Evidemment, on n'avait pas fait enquête. Celle-ci aurait montré que les trois années que le premier curé passa à Notre-Dame du Lac Saint-Jean avaient été longues et difficiles. M. Bernier était de complexion délicate, timide et très sensible, on l'a bien vu. Il était mal aguerri pour faire face à une situation matérielle précaire et aux manières rugueuses de chrétiens « sauvages et barbares ». D'ailleurs, M. Bernier fut-il jamais complètement lui-même ? Mélancolique et inconstant par tempérament, mais appliqué et sincère, il était facilement malheureux. Après la cure de Roberval, ce sera celle de Tadoussac, d'où il demandera non seulement d'être changé mais d'entrer chez les Jésuites.

Le troisième jour après son arrivée, il se réveilla dans un tremblement de terre. Vers cinq heures du matin, la maison et tout ce qu'il y avait dedans dansèrent durant quelques minutes. « Des assiettes placées sur un dressoir s'entrechoquaient et faisaient beaucoup de bruit. » (44) (Cette secousse sismique se produisit aussi dans Charlevoix.) En attendant que le presbytère fût habitable, il demeurait ailleurs, probablement dans la chapelle même, qui était d'une seule pièce, sans sacristie. Il aurait préféré passer l'hiver dans une maison voisine, mais la seule « convenable » était éloignée de plus d'un mille. Ses voisins, Joseph Eschemback, Ambroise Jamme, les Duchesne, habitaient vraisemblablement des camps, à peine suffisants pour eux.

Sur l'invitation de leur nouveau pasteur, les colons vinrent travailler bénévolement à l'église et surtout au presbytère, beaucoup moins avancé. L'un et l'autre auraient dû être terminés pour la Saint-Michel et l'on dépassait la Sainte-Hedwidge. « Plus de 90 journées ont été données avec assez de zèle. J'ai amassé du bois pour les planchers, fait poser les châssis, emprunté des vitres, enfin, après trois semaines, je suis entré dans ma grange. Mais je crains, avec raison, d'y souffrir et d'y contracter quelque maladie. La pluie a libre accès de tous côtés. Je travaille pour calfeutrer moi-même, afin d'empêcher la neige d'y entrer. » (43) Pas de portes avant un an : il suspendit des couvertures de lit à la place.

Il ne faisait guère plus chaud dans la chapelle. Durant les gros froids, célébrant la messe, il craignait d'échapper la patène, qui était trop petite. Le vestiaire était incomplet ; une seule chasuble blanche, « toute tachée et si sale que votre Grandeur la mettrait à l'index si elle la voyait. » (43) Et M. Bernier qui avait un faible pour les beaux ornements et les belles cérémonies ! Il manquait même d'autel...

Sa lettre de mission le nommait missionnaire « de la Pointe-Bleue sur le lac Saint-Jean, du poste de Métabetchouan et de tous ceux qui sont établis ou font chantier sur le lac Saint-Jean depuis la rivière Koushpa-ganish jusqu'à la tête du dit Lac. » (45) Autant dire : tout ce qui a une âme au Lac-Saint-Jean. En pratique, cela voulait dire la visite des principaux chantiers et du poste, en plus de sa paroisse. Ses revenus étaient aussi spécifiés dans sa nomination : la dîme de grain, le supplément de patates au vingt-sixième minot et, pour la première année, une demi-corde de bois de chauffage par colon. Enfin, chaque colon était chargé, par le même décret, de fournir deux journées de travail par année pendant trois ans pour le défrichement de la terre de la fabrique.

En attendant d'instituer une fabrique légale, deux hommes de confiance furent choisis comme procureurs des affaires temporelles de la mission : Célestin Boivin et Protais Guay. Mais le curé eut nombre de difficultés de cet ordre à régler. Les divergences surgissaient à tout propos : mode de location des bancs, élection des marguilliers, dîmes, etc.

Le 2 novembre 1860, il profita de la commémoration des morts pour inhumier dans le cimetière placé tout à côté de la chapelle tous les corps déjà enterrés « ça et là dans les champs des particuliers » (43). On réunit ainsi dix-huit corps, dont la plupart étaient des enfants. Il y avait aussi les restes d'une femme montagnaise et de Jean-Baptiste Brassard senior, décédé en 1859, en laissant une veuve avec neuf enfants. Le premier baptême que fit M. Bernier fut celui d'un Abénaquis, Ambroise Obumsavoine ; le premier mariage, celui d'un Français, Napoléon Jardin ; et la première sépulture, celle qu'on vient de voir, assez mêlée.

Le 9 novembre, M. Bernier adressa son premier rapport à son évêque, premier et magnifique document sur la paroisse de Roberval. Il y exposait les difficultés qu'il avait dû surmonter jusqu'à ce jour. Sa lettre fut reçue à Québec un mois après, le 9 décembre. « Assurément que, si j'eusse connu cet état de chose, écrit Mgr Baillargeon, je ne vous aurais pas envoyé dans cette mission. » (46)

Le 8 décembre, le curé profita de la première fête patronale de la paroisse pour baptiser solennellement un jeune émigré luthérien. Le converti était un Suédois de dix-huit ans, André Harrison. Il signa au registre, avec Jean-Baptiste Potvin, le parrain — ce qui fait trois, avec James Robertson, sachant écrire leur nom.

* * *

Et le premier hiver passa. Les plus grandes lacunes se comblaient les unes après les autres. A l'été 1861, M. Bernier put faire ajouter une petite sacristie à la chapelle. Son presbytère, ou plutôt sa grange, comme il l'appelait, reçut aussi quelques améliorations. Il trouvait le cœur de fabriquer des fleurs de ses mains, pour la chapelle. « Avec mes doigts masculins, j'ai fait des fleurs qui peuvent rivaliser avec celles d'Europe ; mais vues de loin », écrit-il, avec le même humour discret qui ne le quitte pas. Il manquait bien encore de vases sacrés, mais ce n'était qu'un détail. Il réussit à mettre sur

ped deux écoles. Les catéchismes qu'il donnait aux enfants étaient suivis également par les adultes. Le dimanche soir, tout le monde allait au catéchisme, qu'on préférait aux vêpres, avec raison. Bref, dans la lettre que Thomas Jamme allait porter à Mgr de Québec, le 28 septembre 1861, le rapport que le curé faisait était toute consolation et toute douceur. « Toutes les petites difficultés de l'an dernier sont éteintes, et ce sont les tapageurs qui sont les plus zélés aujourd'hui. L'ordre et la paix avec la grâce de Dieu règnent parmi les habitants. La dévotion et la piété y sont remarquables. » Quelques ombres au tableau, mais qui ne concernent que lui : un tantinet d'ennui, et une santé toujours fragile : « Ma santé est faible ; le jeûne et la prédication me fatiguent beaucoup. »

Son troupeau comprend alors 77 familles, échelonnées sur un rivage de 27 milles. C'est ce qu'il appelle sa « *petite* paroisse de neuf lieues ». Depuis trois ans, la population des bords du lac a donc triplé : 25 familles en janvier 1858, 48 en octobre 1860, 77 en septembre 1861. Le rebord des cantons Roberval et Charlevoix en détient le plus grand nombre. Les chantiers d'hiver, poussés jusque-là en 1860, renforçaient ce courant. Les chantiers pratiqués entre la Métabetchouan et la Coushpéganish (Saint-Jérôme) furent remis au curé d'Hébertville le 20 décembre 1862, puis retournés à M. Bernier jusqu'au canton Caron exclusivement, le 26 février 1863. Les chantiers Price étaient considérables : c'étaient des centaines d'hommes qui s'attaquaient à la forêt, laissant paraître alors des mœurs dures et licencieuses, contre quoi le prêtre n'avait pas toujours gain de cause.

Comme tout commençait à neuf, une grande pauvreté sévissait à Roberval. Le curé bénéficiait de la terre de la fabrique, peu déboisée encore, et de quelques animaux que ses voisins hébergeaient. Il avait son frère, François Bernier, près de lui. Malgré l'augmentation énorme de la population, la mission ne pouvait se suffire et, jusqu'en 1867, elle perçut des argents de l'Oeuvre de la Propagation de la Foi, dont voici le tableau :

1861	—	100	louis (un louis vaut \$4.00)
1862	—	75	“
1863	—	55	“
1864	—	40	“
1865	—	40	“
1866	—	100	“
1867	—	100	“

En 1862, nouveaux tracas pour exercer le zèle du prêtre, et même « *endurcissement de quelques-uns* » (47). Endurcissement égale éloignement de la religion. Par contre, certains efforts faisaient voir leurs bons effets. « Je me réjouis beaucoup, écrit son évêque au curé, de ce que vous avez réussi à inspirer la dévotion à la Sainte Vierge à votre petit peuple et à établir de bonnes écoles. » (47) Du côté de Pointe-Bleue et de Métabetchouan, la partie indienne de son troupeau manifestait de bonnes dispositions. Pour mieux la servir, M. Bernier se mit à étudier la langue montagnaise.

Les premières communions se faisaient entre 10 et 15 ans. Le 11 août 1861, il en présenta 5 à la communion, et le 28 septembre suivant, 12 autres : premiers fruits des écoles.

* * *

C'est l'abbé Bernier, en effet, qui organisa le domaine scolaire. Immédiatement après l'église, l'école reçoit la sollicitude du prêtre, seconde colonne de civilisation, *alma mater*, mère des lettres et des chiffres, de la langue et des choses.

« J'ai pu organiser deux écoles », déclare M. Bernier en septembre 1861 (48). Depuis l'arrivée des Duchesne, des Jamme, des Boivin, des Thibeault, a-t-on laissé grandir les enfants comme des branches d'arbres, sans leur rien enseigner? Quelques leçons de catéchisme du missionnaire Hudon, et c'est à peu près tout.

Une municipalité scolaire fut créée en 1860, à côté de la municipalité de canton, sous le nom de Municipalité scolaire Ouiatchouan. Elle préleva une cotisation globale de 60 piastres, y compris une subvention de 37 piastres sur les 80 qu'elle demandait au Surintendant de l'Education du Bas-Canada.

Près des deux rivières qui coulaient leurs eaux aux deux bouts de la paroisse de Notre-Dame, se levèrent les deux premières écoles du Lac. Prime Thibeault, à la Ouiatchouan, Thomas Jamme, à la Ouiatchouanish, deux de la première heure, furent les pères nourriciers de ces deux écoles. Mais la première des deux fut celle du sud, celle de la Ouiatchouan, l'aînée des deux rivières.

La municipalité scolaire dite Ouiatchouan trouva chez Prime Thibeault une pièce dans sa maison pour tenir la classe. L'installation était rustique, la maîtresse, d'occasion, et les résultats furent relatifs. L'inspecteur du district scolaire du Saguenay, Victor Martin, en fit ce rapport, en juin 1861 : « La petite municipalité d'Ouiatchouan a tenu une école bien médiocre et fréquentée seulement par une vingtaine d'enfants ; les progrès y ont été à peu près nuls. Je prends à cette occasion la liberté de vous prier d'accorder une aide qui permette à cette localité (qui est bien pauvre) de se procurer une institutrice capable. » (49)

L'excellent M. Bernier retourna la situation à l'été même 1861. Il fit venir de son pays d'origine deux institutrices diplômées, par le truchement du curé de Saint-Denis de Kamouraska. La deuxième école était celle de Thomas Jamme, à la rivière Ouiatchouanish (50). Que ne pouvait-on obtenir de ce bâtisseur Thomas Jamme? L'inspecteur Martin fit, du premier semestre de 1861-62, ce rapport élogieux : « Ouiatchouan a déployé un courage surprenant en établissant dans ses limites deux excellentes écoles sous la direction d'institutrices très capables. Je dois vous recommander cette jeune et intéressante colonie. Le zèle du missionnaire, M. Bernier, a tout fait pour produire le bien dans la localité. » Les vaillantes maîtresses de Kamouraska qui endossaient ce compliment étaient Hélène Paradis, à la Ouiatchouan, et Stéphanie Dumais, à la Ouiatchouanish. Deux écoles, pour compenser l'éloignement d'une église unique, deux arrondissements scolaires. 53 enfants fréquentaient ces deux écoles en 1861, dont près de la moitié apprenaient encore l'alphabet ; 11 lisaient couramment, 12 apprenaient la géographie et l'arithmétique, et 3 l'histoire : voilà les quatre degrés d'instruction que dispensaient nos deux écoles.

L'école de la Ouiatchouanish était sise du côté nord de la rivière, opposé à celui des établissements de Thomas Jamme. Kamouraska envoya une troisième institutrice à Roberval en 1863, Victoire Laplante (51), qui entra en pension chez Jamme pour prendre la tribune de cette école. Victoire Laplante, comme sa compagne Stéphanie Dumais, trouva école et

mari à Roberval. Lorsque, son diplôme à la main, elle sauta de son canot pour entrer chez Jamme, la femme de celui-ci venait de mourir en mettant au monde son huitième enfant. Thomas fit venir alors une sœur et une nièce, ce qui fit bientôt deux mariages au moulin. Mais il épousa lui-même la jeune Laplante, en 1866. Il eut d'elle neuf autres enfants, en plus d'adopter, en 1867, les sept enfants mineurs de son frère Ambroise, mort prématurément. De son côté, Stéphanie Dumais épousa François Bernier, le frère du curé. Toutes deux, du reste, firent la classe même mariées.

* * *

Quand le curé de Notre-Dame du Lac Saint-Jean quitta sa mission après trois ans de dévouement, il laissa donc une paroisse membrée. Au centre de l'Anse robervaloise, la chapelle et le presbytère étaient rendus habitables. Les deux rivières qui l'embrassaient faisaient tourner deux moulins et berçaient deux écoles.

Comme l'évêque de Québec avait poussé sa visite à Roberval en 1863, M. Bernier en avait profité pour s'ouvrir de sa situation, qui restait peu commode. Monseigneur le rappela donc, le 29 août 1863, pour lui confier la cure de Tadoussac. L'abbé Bernier passa ensuite le reste de sa vie en de vieilles paroisses, où il n'avait plus à calfeutrer sa maison ni à apprendre le montagnais. Il n'apparaît pas qu'il soit parti avec un bon souvenir de sa « charmante mission » de Notre-Dame du Lac. Peu avant son départ, il notait encore que la bonne volonté était « à peu près nulle ici » (52).

* * *

Si Notre-Dame du Lac Saint-Jean existait comme paroisse missionnaire depuis 1860, Roberval existait comme municipalité depuis 1859. La corporation civile de Roberval sortait de celle d'Hébertville, sortie elle-même de celle de Chicoutimi deux ans plus tôt.

Une loi spéciale fut émise en 1856, entrant en vigueur le 1er janvier 1857, pour créer dans la région d'Hébertville la municipalité dite du Lac-Saint-Jean. Le comté de Chicoutimi se fragmentait ainsi en deux pour donner aux territoires situés au delà du Portage des Roches leur indépendance municipale. Les électeurs des cantons Kénogami, Métsy, Labarre, Signay, Caron et Métabetchouan, ou, en somme, de la paroisse primitive d'Hébertville, obtenaient le droit d'élire sept officiers dont un maire ou préfet.

Deux ans après, la municipalité du Lac-Saint-Jean se dédoublait à son tour. En 1859, alors que la construction de la chapelle laissait prévoir la fondation très prochaine d'une paroisse à Roberval, qui englobait une quarantaine de familles, éloignées du village d'Hébertville et isolées par le manque de chemins, une loi, sanctionnée le 4 mai, divisait le Lac-Saint-Jean en deux unités : la municipalité d'Hébertville et la municipalité de Roberval. Cette dernière « comprendra et embrassera les townships de Métabetchouan, Charlevoix, Roberval, les terres sauvages d'Ouiatchouan, et tous autres townships qui pourront être arpentés à l'ouest, ou tous établissements qui pourront être ouverts auparavant qu'un arpentage ait lieu, et aura pour chef-lieu un endroit qui sera choisi par le conseil local dans le township de Roberval. » (53) Cet acte était expéditif et donnait beaucoup de latitude à la nouvelle municipalité. Les attributions étaient les mêmes que celles de la corporation initiale d'Hébertville : sept édiles, dont un maire ou préfet, nantis à la fois des pouvoirs d'un conseil local et d'un conseil de comté. Le conseil régnant dans la division d'Hébertville était maintenu, et les élections du

conseil de Roberval devaient se faire dans un délai de trois mois, selon les procédures désignées par le régistrateur de Chicoutimi.

* * *

Passant de l'église aux écoles et des institutions aux travaux, nous trouvons les moulins. Prédécesseur même de l'église et de l'école, le moulin, faiseur de pain et de bois, nous le trouvons au passage des rapides, sur le bord des rivières. Seules industries qui secondaient le travail du défricheur, la scie et la meule transformaient, humanisaient, l'une, la forêt, l'autre, la terre.

A Roberval, deux bons cours d'eau s'offraient aux extrémités de la paroisse, la grande et la petite « tourbillonnante », et plusieurs gros ruisseaux, dont les principaux étaient la rivière à Ouellet, affluent de la Ouiatchouan, et le ruisseau Ouananiche, qui se déverse dans le lac à quelques arpents au nord de la Ouiatchouan. Très vite, des moulins s'accrochèrent à ces torrents : deux sur la Ouiatchouanish, ceux de Thomas Jamme et de Hubert Villeneuve, un troisième à la Ouiatchouan, et un quatrième sur le ruisseau Ouananiche, celui de Léandre Girard.

Thomas Jamme avait installé son double moulin, on l'a vu, avant même l'arrivée de la plupart des pionniers. En 1857, il y avait cinq bâtisses sur la petite pointe achetée de Jacob Duchesne : un moulin à scie, de forme carrée, de 40 pieds de côté, une grange, une maison attenante à une autre grange, une quatrième bâtisse, en bois rond, et enfin, tout près du chemin de portage qui longeait la grève, un moulin à farine, plus petit que le moulin à scie. Thomas Jamme fut longtemps le plus gros propriétaire de la paroisse. Il employait des hommes aux travaux des champs et autres, tandis que lui-même était charpentier. Son moulin à farine, le seul depuis Hébertville, devint célèbre dans le pays. Les premiers habitants de Saint-Jérôme, Chambord, Saint-Prime et Saint-Félicien venaient faire moudre leur grain chez Jamme. C'est au cours d'un voyage en canot à ce moulin que deux jeunes gens de Métabetchouan se sont noyés, un dimanche. La famille n'avait plus de pain. Les deux garçons partirent pour Roberval, pour rapporter de la farine, malgré les objections des parents, car c'était le dimanche. Ils se noyèrent en revenant, au large de Chambord. Cette tragédie inspira une chanson au rimeur Frédéric Bolduc, la *Complainte des deux noyés* (54). Il arrivait à ceux qui venaient de loin de manger et de dormir chez Jamme, en attendant que leur grain fût moulu. La maison de Thomas Jamme était une sorte d'auberge. Famille nombreuse, orphelins, engagés, institutrice, tout un monde qui mangeait à la même table. Le maître était généreux et charitable. Il fit commerce avec Hubert Pronovost, qui devint son agent à Saint-Félicien, et transportait lui-même des marchandises de Chicoutimi et de Québec durant ses voyages.

* * *

Sur la même rivière Ouiatchouanish, à un mille en amont, Hubert Villeneuve développa les pouvoirs qui s'y trouvent. Hubert et Joseph Villeneuve avaient les terres voisines de Thomas Jamme, du côté nord. Hubert avait fait l'acquisition, en 1866, d'un terrain en forme de pointe, situé à un mille du lac, formé par un méandre très prononcé de la rivière, au creux d'un petit vallon. Le lit de la Ouiatchouanish forme un détour profond et revient presque en sens inverse, pour se changer en paliers de roc où les eaux s'amuseaient gaiement. Les pouvoirs étaient plus considérables que ceux de Jamme, la place plus belle, et il y aura toujours un moulin de niché là désormais. Le moulin que Hubert Villeneuve y installa était double, c'est-à-dire

à bois et à farine. Il fut vendu plus tard à François Fortin, « avec toutes les dalles, écluses, moulanges, scies et tous autres outils et instruments propres à faire marcher les deux dits moulins ». Il passa au feu et fut remplacé par un autre moulin, tenu, dans les années 1880, par Alphonse Bourget, un Québécois instruit, et, comme bien d'autres, un peu illusionné sur les « richesses » du Lac-Saint-Jean, qui repartit après la mort de sa femme en 1889. Enfin, en 1906-07, un moulin à rouleaux y fut bâti par Edouard Niquette, célèbre colon de Péribonka et batelier du lac. Ce moulin subsiste encore. Le moulin Villeneuve s'élevait de l'autre côté de la rivière, sur la rive droite. Il recevait l'eau d'un petit barrage de roches élevé à la tête des rapides. Un chemin passant sur la terre d'Hyppolite Dufour le reliait au chemin public.

Il y eut d'autres industries de ce genre plus haut, sur la même rivière, mais plus tard. A l'époque primitive, on trouve, en plus de celles de Jamme et de Villeneuve, celles de Léandre Girard, dans l'Anse, et de F.-X. Ouellet, à la Ouiatchouan.

* * *

En 1861, Pierre Gagnon et Jean-Baptiste Potvin avaient lié société pour réaliser un moulin à bois et à farine sur la Ouiatchouan au premier pouvoir qui se rencontre à partir de son embouchure. Le versant nord de la rivière appartenait à Gagnon, qui s'engageait à fournir le terrain pour le moulin et le chemin reliant celui-ci au chemin public. Pierre Gagnon n'avait consenti à s'associer que pour le moulin à scie, laissant à Potvin de faire le moulin à farine à son propre compte. Effectivement, ils érigèrent une petite scierie, qu'ils vendirent cinq ans plus tard, en 1866, à une autre société binaire, F.-X. Ouellet et Nil Bouchard.

F.-X. Ouellet était d'un type, non pas inouï, mais assez rare dans le pays. Remuant et batailleur, il avait souvent recours aux tribunaux pour régler ses nombreux différends avec ses semblables. Doué d'un esprit d'entreprise à toute épreuve, il conduisait tant bien que mal un négoce qui le menait de terres à moulins et de moulins à rien. Ses initiales, familières à tous, F.-X. O, lui avaient valu le surnom de « Fisco » ou « Fixo », auquel certains ajoutaient le « Q » de Québec.

Quant à son collègue, Nil Bouchard, c'est en remontant à son père, Roger Bouchard, que l'on rencontrerait un individu vraiment singulier. Deux des treize enfants de Roger Bouchard furent pionniers à Roberval, Nil et Sylvestre, ce dernier, grand-père d'Eva Bouchard, longtemps reconnue comme l'inspiratrice du type Maria Chapdelaine. Nil était maître-menuisier et meunier.

Quand il eut acquis les installations déjà faites sur la Ouiatchouan, il installa, avec Ouellet, un moulin à farine. Leur société dura quatre ans, après quoi ils se séparèrent leurs biens. La meunerie Ouellet, telle qu'on se la rappelle, était placée sur le cours d'eau qui débouche dans la Ouiatchouan, du côté de Roberval : la « rivière à Ouellet ». Ce qu'on appelle l'Islet ou l'île à Ouellet est la pointe découpée par ce ruisseau et la Ouiatchouan. Ce gros ruisseau engendrait et engendre encore parfois, le printemps, un troisième cours d'eau, rejoignant la rivière par un canal raccourci et faisant de la presqu'île une île. « Fisco » Ouellet avait fixé sa demeure sur cette pointe. Mais, comme chez Hubert Villeneuve, la boutique se déplaça au cours des ans. Un autre moulin se substitua au premier sur l'extrême pointe de la presqu'île, avec barrage sur la Ouiatchouan. Plusieurs meuniers s'y succédèrent.

Un quatrième industriel de la première heure fut Léandre Girard. Originaire de Baie Saint-Paul, d'abord employé aux moulins de Chicoutimi, il acheta la terre de Louis Jean, dans le bas de l'Anse, en 1863. Cette terre est traversée par le ruisseau Ouananiche ou ruisseau de la Saumonerie, et Léandre, qui avait pris du métier aux moulins McLeod-Price, s'y bâtit lui-même un petit moulin, à quelques arpents du lac. C'était une scierie, en proportion avec le cours d'eau qui l'animait, mais qui complétait harmonieusement le défrichement, et produisait même des roues et toutes sortes d'accessoires. Léandre Girard eut une nombreuse famille, qui se perpétua dans le pays, ainsi que le moulin lui-même.

En somme, toutes les places de moulins furent occupées en quelques années dans le rang principal et alors unique de Roberval, et la petite industrie était mieux favorisée que le commerce sur ce rivage qu'aucune route ne reliait encore au reste du monde.

* * *

A la fin de l'été 1863, l'abbé Prime Girard vint succéder à M. Bernier à la garde spirituelle de la paroisse. Il était né à Saint-Urbain de Charlevoix, il était prêtre et vicaire depuis trois ans.

M. Girard était un homme de Dieu : le surnaturel devenu une seconde nature. C'était un saint, rapportent ses paroissiens, et plusieurs parlent des « miracles » qu'il a faits, particulièrement au Grand Feu. L'un d'eux disait : « Si M. Girard a été une journée dans le purgatoire, je passerais deux jours à genoux en prière. » Comme dans la vie des saints, Dieu avait donné à son serviteur des sujets permanents de mortification : le curé Girard était laid, prêchait d'une voix unie et nasillard et n'avait pas beaucoup de résistance physique. Il n'en eut pas, en tous cas, durant ses dernières années à Roberval, qui exigeait de ses pasteurs un ministère difficile. Essayons de revoir ces années, 1863 à 1871, à travers l'écriture régulière et finement tracée sur le papier bleu du curé, qui est toujours le meilleur témoin de l'histoire paroissiale.

En arrivant, il fut aux prises avec les mêmes difficultés sourdes que M. Bernier n'avaient pas toutes résolues. « Il eut à régler deux affaires bien délicates et bien propre à lui attirer la malveillance d'un bon nombre de ses paroissiens ; mais ce Monsieur a transigé ces affaires avec tant de sagesse qu'il n'a blessé les susceptibilités de personne ; bien plus, il jouit de l'estime et de la confiance de tous. » (55) Il corrobore lui-même ce témoignage du curé Racine, en termes plus modestes : « Jusqu'à présent tout va bien ici. Aussi, il n'y a aucun aliment pour les esprits remuants. J'ai presque tous vu mes gens dans le tour de la paroisse que j'ai fait (...) et ils me paraissent bien disposés. » (56) Quelle était la pâte de ces paroissiens susceptibles, prêts à s'élever contre leur pasteur ? On l'ignore, mais on trouvait sûrement, on le sait, deux sujets de plaintes vis-à-vis de lui : le choix des marguilliers et ses revenus. M. Girard référa le premier au Vicaire général de Chicoutimi, M. Dominique Racine. Quant à la perception des revenus que leur charge leur imposait, ce fut un sujet de difficulté commun à tous nos anciens curés. Mais M. Girard était toujours content, quoi qu'il advint.

Il prit la chose autrement que M. Bernier, voyant là un effet de la négligence et surtout de la pauvreté. Il était lui-même très pauvre. Quand il arriva à Roberval avec son « petit bagage », le 5 septembre 1863, trouvant « bien en ordre » tout le mobilier de M. Bernier, il écrivit au Vicaire Racine :

« Je ne souffre en rien du nécessaire, ayant pu me procurer ce qui me manquait de plus urgent ; et je suis content, avec la pensée que c'est Dieu qui me veut ici. » (57) Pour sa part, l'abbé Racine écrivait à Mgr Baillargeon, un an après : « M. Girard se trouve dans une grande gêne, je pourrais même dire dans une grande pauvreté vu le manque de récolte l'automne dernier ; aussi je prierai Votre Grandeur de venir en aide à ce bon prêtre. » (58) Et en 1870, imperturbable, M. Girard affirmait encore : « Jusqu'à ce jour, le curé de Roberval a bien vécu. » (59) En réalité, il n'avait pas encore trouvé, en 1866, l'argent nécessaire pour payer à M. Bernier le ménage que celui-ci lui avait laissé. C'est en s'adressant des reproches qu'il perçut chaque année, jusqu'en 1867, les aides de la Propagation de la Foi. Le malheureux presbytère, « dont la couverture était comme un sas », bien qu'elle fût de date récente, exigea des réparations en 1866. C'est à cette occasion que le curé s'ouvrit à son évêque des arrérages des dîmes. « Ma dîme va peut-être monter, cette année, à 75 ou 80 louis. Il y en a encore une quarantaine qui n'ont point réglé. C'est de même tous les ans. » (60) Il avait près de lui son frère Yves, propriétaire de la moitié sud-est du lot 23, près de la chapelle. John Guay, marchand de Chicoutimi, qui avait des hypothèques à Roberval, était devenu propriétaire de ce terrain, que Yves Girard acheta pour son bénéfice et celui de son frère. Et le curé, lui, auquel certains reprochaient d'exiger le supplément de dîme pour le profit de ses parents, faisait remarquer à son supérieur, en 1866 : « Je n'ai pas encore donné un sou de gage à mon serviteur et à ma servante, depuis trois ans qu'ils sont à mon service. » (60)

En plus de la dîme régulière, payée en grains, les curés percevaient le fameux supplément de patates au vingt-sixième minot. Dîme et supplément ne donnaient pas 200 piastres par année à M. Bernier. Sous M. Girard, la paroisse était plus nombreuse mais guère plus riche. En 1866 toujours, M. Girard notait : « il y a plus de répugnance à payer la dîme de patates ; ils ont hâte d'en être débarrassés » (60). Trois ans plus tard, en 1869, la répugnance était devenue résistance : « J'ai eu la douleur ce printemps de rencontrer plusieurs paroissiens qui ont préféré ne point faire leurs Pâques plutôt que de payer la dîme de patates. J'en ai rencontré même qui préféreraient mourir sans sacrements plutôt que de se rendre à ce devoir. » (61) Ces colons prétextaient qu'ils ne s'étaient engagés à payer le supplément que pour un certain temps et que le curé n'en avait pas besoin. C'est probablement cette impasse qui valut au curé Girard de recevoir un tiers pour sa défense. Le curé Grégoire Tremblay, de Beauport, un Spartiate qui n'avait pas froid aux yeux, apparut à la sortie de la messe, un dimanche, et invita les mécontents à déclarer leurs griefs. Il obtint la paix, et les deux jeunes gens qui avaient menacé, paraît-il, de battre leur curé, cessèrent leur insolence. Il faut attendre le curé Delâge pour voir le dénouement de cet imbroglio de patates. Mais, en 1869, sur l'obstination d'une partie des colons, qui étaient, il est vrai, bien dénués, M. Girard obtint, comme une faveur, de rendre cette contribution libre.

* * *

En général, l'abbé Prime Girard était aimé, et, en attendant les heures sombres du Grand Feu, la paroisse en connut de consolantes et de joyeuses. Les principales fêtes publiques des deux premières décades de la paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean étaient occasionnées par les visites épiscopales. Deux fois, en 1863 et en 1868, Mgr Baillargeon se rendit à sa mission du lac Saint-Jean.

Avant l'élévation du grand vicaire Racine à l'épiscopat du diocèse de Chicoutimi, en 1878, le Royaume du Saguenay faisait partie du diocèse de Québec, comme chacun sait. En 1863, l'archevêque de Québec était encore Mgr P.-F. Turgeon ; mais, malade et inactif depuis 1855, c'est son coadjuteur, Mgr C.-F. Baillargeon, évêque titulaire de Tloa, *in partibus infidelium*, qui administrait l'archidiocèse. C'est lui qui avait assisté à la naissance de cette mission, qui lui était chère, et qu'il avait baptisée « Notre-Dame du Lac-Saint-Jean ».

A l'été 1863, il était donc le premier évêque à visiter le lac Saint-Jean, qui ne lui épargna pas la halte forcée sur la Pointe de la Traverse. Au temps convenu, une flottille de quatre canots se détacha de l'Anse de Roberval, marguilliers à bord, pour aller chercher Monseigneur à l'église d'Hébertville. Ils remontèrent la Belle-Rivière, à vingt milles plus bas, puis la rivière des Aulnaies. Pour le retour, ils accouplèrent deux canots de front, adaptés à une armature solide, pour y faire asseoir Monseigneur et son assistant. Et vogue la galère épiscopale, suivie des deux autres canots, jusqu'à la pointe de Chambord, où le vent se mit de la partie. Il fallut atterrir, dans l'impossibilité de traverser à Roberval, où on les attendait. Marguilliers et canotiers dressèrent un campement pour la nuit, composé de branches d'arbres et des canots eux-mêmes. Quand la nuit fut descendue, ils allumèrent un feu pour signaler leur présence aux Robervalois. Le lendemain, comme d'habitude, le vent était tombé, et leur arrivée à la chapelle de l'Anse n'en fut que plus solennelle.

Les sauvages des environs avaient posé leur campement sur la grève, la veille, et attendaient le prélat, disposés en deux rangs, de chaque côté du passage balisé conduisant à la chapelle. Ils firent les mêmes manifestations qu'au temps du Père Dequen : décharges de fusils, offrande de fourrures et même d'animaux vivants. Monseigneur, bien que fort touché de leur cordialité, ne voulut pas cependant reprendre le difficile chemin de Chicoutimi en compagnie de jeunes ours et de renards... Il administra la Confirmation à 98 enfants. Il put constater par lui-même le bien fondé des sombres rapports du curé Bernier qui fut démis à la suite de cette visite.

Quand il revint, en 1868, c'était comme archevêque, et son itinéraire comprenait une nouvelle mission entre Hébertville et Roberval : Saint-Jérôme. Les usages étaient à peu près les mêmes : dans chaque paroisse, les trois dimanches précédant la visite, on faisait des prières spéciales au Saint-Esprit ; le transport de Sa Grandeur était assuré par les marguilliers. En 1868, il passa trois jours à Notre-Dame du Lac Saint-Jean, du 19 au 21 juillet, et confirma 133 enfants. Ces visites, dans les colonies éloignées, revêtaient un caractère sacré et inoubliable, d'autant plus qu'elles étaient fort rares. Elles gardèrent ce caractère longtemps à Roberval.

* * *

Le curé de Notre-Dame du Lac Saint-Jean avait charge de toutes les âmes dispersées sur le littoral du lac. Il desservit donc, en plus des chantiers, six groupements paroissiaux : Saint-Jérôme jusqu'en 1866, le poste de Métabetchouan jusqu'en 1877, Chambord jusqu'en 1872, Pointe-Bleue jusqu'en 1889, Saint-Prime et Saint-Félicien jusqu'en 1871.

Saint-Jérôme, sur la rivière Coughpéganish, au sud, se peupla rapidement dans les années 1860 à 1870. Le curé Girard rencontrait ces colons à la chapelle de Métabetchouan, avec les sauvages. On sait que la *Hudson's Bay* maintint son comptoir d'échange à la rivière Métabetchouan jusqu'en

1880, et que les Oblats y vinrent donner les grandes missions annuelles jusqu'en 1877. Durant l'année, le curé de Roberval se rendait quelques fois à la chapelle des sauvages, qui bientôt refusèrent de se mêler aux nouveaux visages-pâles de Saint-Jérôme. A cause de cela, M. Girard se porta jusqu'à Couchépéganish en 1866, pour rencontrer les Canadiens exclus de la chapelle du poste. Les sauvages allèrent jusqu'à enlever au curé la clef de leur chapelle. En 1867, les colons canadiens de Saint-Jérôme furent donc relégués au curé d'Hébertville, jusqu'à ce qu'ils eussent les services d'un prêtre titulaire. Mais il arrivait encore aux colons de Saint-Jérôme de faire le voyage de Roberval par la voie plus commode du lac. Quant aux bons sauvages, quand arrivait la Saint-Pierre, on voyait passer, au large de Roberval, des files de canots où les familles accroupies chantaient en faisant voler des mouchoirs rouges tendus au bout de perches : c'était Pointe-Bleue qui se transportait à Métabetchouan, pour la mission des Pères Oblats. M. Girard, pour sa part, avait quelque peine à entendre les sauvages en confession ; le pénitent devait se placer derrière un rideau, pour ne pas être reconnu par l'interprète, qui traduisait le montagnais au confesseur...

Plus près de Roberval, entre la Métabetchouan et la Ouiatchouan, une autre colonie, aussi vigoureuse que celle de Saint-Jérôme, se forma en même temps qu'elle : Saint-Louis de Chambord. Les premiers colons arrivèrent avec ceux de Roberval, dans le bas de l'Anse et sur la pointe de la Traverse. Le curé Girard ne rapportait que de la louange de ses visites à Chambord. Il y avait là 80 chefs de famille en 1868. « Un bon nombre sont encore à se bâtir ou ne font que commencer. Les besoins pour les nouveaux colons sont si nombreux et si pressants qu'on ne peut s'empêcher d'admirer la bonne volonté et le courage de ces pauvres gens qui tout en mesurant la grandeur du sacrifice, se sentent néanmoins les forces de l'accomplir. » (62) M. Girard officiait chez Job Bilodeau, avant la chapelle, et continua de se retirer là quand celle-ci fut construite, en 1869. Il allait y dire la messe « au moins toutes les semaines » (63), et les colons venaient à Roberval, entre temps.

Du côté opposé, à l'entrée de la rivière Ashuapmouchouan, une paroisse toute neuve commençait à prendre vie. Le curé Tremblay, de Beauport, réussit à diriger quelques jeunes gens de sa région dans ce canton. Le premier à gagner ces bords fut le jeune François Lapière. François Lapière fut à Saint-Prime ce que furent Célestin Boivin et Thomas Jamme à Roberval, Job Bilodeau à Chambord, Damase Boulanger à Alma, Edouard Niquette à Péribonka, etc. Un chef de file, un père de paroisse, qui loge Dieu et prêtre dans sa cabane et prend souvent des dimensions de héros pour un pays. M. Prime Girard aimait bien sa mission d'Ashuapmouchouan, qui fut baptisée Saint-Prime. Entre Chambord et Saint-Prime, dirait l'autre, son cœur balançait. Le missionnaire de Roberval ne se rendait pas à Saint-Félicien : les colons de cet endroit se rendaient, eux, à Saint-Prime, au passage du prêtre, ou même à Roberval.

Quant à la mission de Pointe-Bleue, elle causa autant d'ennuis au curé Girard que celles de Chambord et de Saint-Prime lui causaient de joie. D'abord, la circonscription de territoire que le gouvernement avait faite pour les Indiens ne contribua pas à les changer en agriculteurs, de trappeurs nomades qu'ils étaient. Il donna, tout au plus, un pied-à-terre aux familles qui ne s'étaient pas retirées à Mistassini ou ailleurs, avec l'approche des blancs.

Ceux-ci ne tardèrent pas à jeter leur dévolu sur l'immense réserve qui restait inculte, à proximité de Roberval. Telle que l'arpenteur l'avait délimitée en 1857, elle comprenait 36 milles carrés : 3 milles de largeur, pris symé-

triquement sur la Pointe Bleue et menés jusqu'à plus de 10 milles dans la profondeur des terres. Naturellement, quand furent pris les derniers lots du canton Roberval, au nord, les colons débordèrent dans le canton Ouiatchouan. A Roberval, on souhaitait même l'émancipation des sauvages et la disparition de cette « réserve ».

En 1866, l'arpenteur P.-H. Dumais reçut mission de chaîner la partie supérieure du canton Ouiatchouan. Il divisa neuf rangs et en profita pour faire de nouvelles réclamations : le maintien de la grande réserve paralysait la colonisation. « Les sauvages du Lac sont peu nombreux, et ce n'est pas dans la culture de la terre qu'ils cherchent leur subsistance. La chasse est leur principale ressource et leur passion favorite, et ils n'ont besoin au retour de leur longue course dans l'intérieur que (de) quelques pieds de terre pour asseoir leur tente et quelque bois de dérive pour alimenter leur feu.

« Lorsque ce terrain leur fut réservé, ils s'empressèrent à l'exemple des blancs leurs voisins de faire des abattis sur les bords du Lac et d'élever des habitations, quelques-uns même semèrent quelques grains et patates ; mais la plus grande partie a été abandonnée et une nouvelle pousse d'arbres promet une forêt en peu d'années. » (64)

Le coup de grâce fut donné trois ans plus tard. Le 25 juin 1869, le conseil de la tribu approuva la remise à la Couronne de toute la partie supérieure du canton Ouiatchouan, les Indiens ne gardant que deux rangs partiels de la pointe. Le rang double du canton Ouiatchouan formé par le chemin reliant Roberval à Saint-Prime (le *Cran*) fut occupé après cette division.

Après le transport de la chapelle de Métabetchouan à Pointe-Bleue en 1877, les prêtres de Roberval continuèrent leurs visites chez les sauvages, entre les missions données par les Oblats. Va sans dire que les Indiens descendaient aussi à Roberval. Ils venaient y faire baptiser leurs enfants, en particulier. Voici un tableau approximatif des actes des sauvages inscrits au registre de Notre-Dame durant la première décade. (Ce tableau ne tient pas compte des métis.)

<i>Année</i>	<i>Baptêmes</i>	<i>Mariages</i>	<i>Sépultures</i>
1860	2		3
1861	5		3
1862	3	1	2
1863	6	1	5
1864	4	5	5
1865	7	5	1
1866	5	2	5
1867	8		2
1868	6		1
1869	1		2
1870	6		5

Même ces actes, d'ordinaire si précis, accusent la plus grande élasticité pour les pauvres Montagnais survivants, de cette magnifique nation dont les missionnaires jésuites relatent les faits merveilleux. Tels ces décès d'enfants anonymes et sans âge exact. Telles ces identités : « Marie Montagnaise » et « François Montagnais ».

* * *

L'immense croissant du rivage sud-ouest du lac Saint-Jean allait bientôt se sectionner en cinq paroisses. Les rapports des curés nous permettent de constater l'accroissement dans les termes suivants (population catholique) :

1858	—	25 familles,	130 âmes
1860	—	48 familles,	325 âmes
1861	—	77 familles	
1863	—	115 familles,	675 âmes
1865	—	750 âmes	
1868	—	838 âmes	

Le mouvement de la population n'était pas régulier. En 1863 et 1864, son chiffre ne changea pas. Les colons étaient à la merci des feux de forêt, le printemps, des insectes, l'été, et de la gelée, l'automne, dans un temps où tout le labeur convergait vers les semailles et la récolte. Ces fléaux s'abattirent sur Roberval, certaines années, et contribuèrent à arrêter momentanément le peuplement. En 1862, les chenilles envahirent les champs et se répandirent à l'état de fléau. La paroisse fit un vœu pour en être délivrée. Voici l'acte qu'on pouvait lire encore récemment dans la sacristie de l'église Notre-Dame :

VŒU

En 1862, comme les chenilles faisaient de grands ravages dans les grains, les habitants de cette paroisse firent vœu de faire chanter à perpétuité une grand-messe dans le cours du mois de mai, si le bon Dieu les délivrait de ce fléau; ils promirent aussi de faire maigre et jeûne le jour où cette messe serait chantée. A cette messe, on doit faire une quête pour le paiement.

Telle est la déclaration ci-incluse, faite par le Révérend A. Bernier, alors curé de cette paroisse.

F.-X. DELÂGE, PIRE.

L'inspecteur d'écoles rapporte de Roberval, à la fin de l'année suivante : « Cette localité, sans cesse éprouvée par l'incendie, a vu de plus ses grains dévorés par les insectes, l'année dernière, et le printemps dernier, le feu a détruit presque toute la semence, qui n'a pu être remplacée que partiellement. Ces malheurs ont eu l'effet de jeter les colons dans les privations et les dettes. » Poussant plus loin, l'abbé Girard note : « Les cris de détresse qu'on avait fait entendre avaient éteint un peu l'enthousiasme pour le Lac St-Jean. » (65) Mais pas pour longtemps.

En 1866, l'accroissement impressionnant de la paroisse incita le curé à trouver un expédient pour mieux loger l'assemblée des fidèles : « Il devient absolument nécessaire de faire quelque amélioration qui permette au moins à la plus grande partie des habitants d'assister aux offices sans trop de gêne. Le moyen le plus court et le moins dispendieux (... serait (...)) de faire un jubé qui nous donnerait 20 à 25 bancs de quatre places chaque. Je pense que cela suffirait pour quelques années encore. Pendant ce temps-là, la population va se développer et prendre des forces pour pouvoir entreprendre de nouvelles constructions... » (65) M. Girard réussit donc, en octobre 1866, à faire placer une galerie dans la petite chapelle en enlevant un banc pour faire place à l'escalier. Mais déjà il fallait envisager une nouvelle construction, et, perspective effrayante, un changement de lieu. Et non seulement les vivants, mais les morts eux-mêmes faisaient craquer leurs cadres. En 1865, un second petit cimetière avait été inauguré près de la chapelle, le premier devenu trop étroit (66).

Quant aux écoles, une troisième fut ouverte avec M. Girard. Depuis 1864, la paroisse était divisée en trois arrondissements scolaires. Mais à peine pouvait-on suffire à deux écoles, comme il appert dans cette note de l'inspecteur Martin (pour 1864) : « Deux écoles ont été ouvertes, mais l'une d'elles a été fermée en février, pour cause d'inconduite de la part de

l'institutrice. La seconde a satisfait tous les contribuables. M. Girard, missionnaire du lieu, ne compte pas pouvoir soutenir deux écoles. Le système de cotisations n'est pas établi et les habitants se sont épuisés pour faire face à leurs engagements, jusqu'à ce jour. » On ne put construire une troisième maison d'école qu'en 1867, près de la chapelle, plus précisément du côté nord du presbytère. Stéphanie Dunaïs en fut la première titulaire, ou plutôt Madame François Bernier, et Malvina Brassard, la seconde. En 1903, un ministre québécois rendit cet hommage à Roberval : « Dès l'année 1868, j'ai remarqué l'intérêt que vous portiez à l'éducation. Les pauvres colons manquaient de tout ; à peine pouvaient-ils se nourrir, et déjà ils trouvaient moyen d'élever de belles maisons d'école, plus belles que dans d'autres districts beaucoup plus riches. » (67)

Parmi les premiers instituteurs ou institutrices, citons encore : Marie Langlais, Leufroid Paradis (1866), Israël Tremblay, premier maître d'école du Saguenay, à Bagotville, et résident à Roberval en 1863 (ces trois résidèrent chez Thomas Jamme ou firent affaire avec lui).

* * *

Désastres et progrès, courage et révoltes, reculs et avancements, tout se mêlait donc dans la grande paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean. Trop grande paroisse, à la vérité, même après la séparation de Saint-Jérôme en 1867. Plusieurs questions sollicitaient en même temps l'attention du curé de Roberval : l'organisation des missions de Chambord et de Saint-Prime, l'annexion ou l'abandon de la réserve de Pointe-Bleue, l'érection canonique de Notre-Dame du Lac, la nécessité d'y construire une église sur un site nouveau. Les trois dernières étaient connexes : M. Girard différa la demande d'érection tant que la réserve ne reçut pas de nouvelles limites, et l'annexion d'une partie du canton Ouatichouan à la paroisse canonique déplaçait le centre de celle-ci et, conséquemment, l'endroit à choisir pour l'église.

Le curé Girard préférait de beaucoup ne pas toucher au canton Ouatichouan, quitte à en faire une paroisse séparée ou à l'annexer plus tard à Saint-Prime. Que la réserve disparaisse complètement, alors nous aurons le rang du bord du lac et l'accord sera facile pour rapprocher l'église vers la Pointe Bleue. Sinon, rien du tout. Ce rien du tout comprend d'abord le fameux rang double du canton Ouatichouan, le Cran. « Voilà, écrit le pasteur, la vraie pierre de scandale pour mes paroissiens. Il n'aurait jamais dû en être question (68). Ces lots qui bordent le chemin du Gouvernement sur une longueur d'une demi-lieue, ne pourraient nous fournir tout au plus que quelques quêteux. » (69) Mais le Cran ou « Crâne des sauvages », comme il fut appelé déjà, passa bel et bien à Roberval : la moitié des rangs I, II, III et IV du canton Ouatichouan, une largeur de onze lots, marquée par le rocher de la Côte du Cran.

Les autres bornes fixées par le décret d'érection ne faisaient pas de difficulté : au sud-ouest, en arrière, les rangs III des cantons Charlevoix et Roberval, et le rang IV du canton Ouatichouan, inclusivement ; au sud, la rivière Ouatichouan (70). L'acte d'érection canonique émana de l'Archevêque de Québec le 3 novembre 1870, fut lu au prône par le curé Girard le 13 novembre et reconnu au civil le 24 décembre. (En même temps que Roberval, trois autres paroisses du Saguenay recevaient leur reconnaissance : Saint-Louis de Métabetchouan ou Chambord (4 novembre), Saint-Jérôme (5 novembre), Saint-Dominique de Jonquière (7 novembre)).

Roberval avait donc ses limites principales en 1870 « environ neuf milles et demi de front sur une profondeur moyenne de trois milles ».

CHAPITRE III

LA LUTTE POUR LA VIE

Nous ne croyons pas qu'il y ait un autre endroit, dans la province de Québec, où la colonisation ait soumis la nature à son œuvre civilisatrice avec autant d'esprit d'initiative et d'endurance qu'au Lac Saint-Jean.

ALFRED PELLAND (1911).

Entre le lever de soleil de la période rose de Roberval et les derniers abattis de la période primitive se placent deux événements tragiques : le Grand Feu et le déplacement de l'église. Mais avant d'exposer ces faits mémorables, il faut dire un mot de la vie quotidienne de nos défricheurs.

La race des défricheurs du Lac-Saint-Jean est à jamais disparue. Louis Hémon a passé il n'y a pas encore cinquante ans et déjà il ne reconnaîtrait plus son Lac-Saint-Jean, macadamisé, électrifié, modernisé. S'il arrive encore quelquefois des étrangers curieux d'observer la vieille étoffe paysanne du Québec, ils retournent avec la conviction que, contrairement au refrain que le romancier a cru entendre sur les bords de la rivière Péribonka : rien ne change au pays du Québec, tout change au pays du Québec, comme ailleurs. Des théoriciens parlent de la vocation *essentiellement* industrielle du Québec. Et s'il y a encore quelque part de vrais colons qui ressemblent à ceux de 1870, la machine est avec eux. De 1855 à 1955, le siècle que compte Roberval, il n'échappe à personne que le monde lui-même est passé à un âge entièrement nouveau.

Les habitants qui sont arrivés les premiers sur les bords du lac Saint-Jean étaient des squatters, des précurseurs, des hommes sans guides, presque des hors-la-loi. Voici Roberval : vingt-cinq colons vont défricher dans l'Anse. L'arpenteur arrive après eux, c'est-à-dire le gouvernement, et il doit reconnaître, au meilleur de sa connaissance, la propriété de chacun. (Cela, au nom d'un droit aussi vieux qu'Adam, appelé, en langage courant, droit de squatter.) Quand un coin de terre se révélait de qualité supérieure, la prise de possession ressemblait un peu aux courses à l'or. On envahit l'Anse de Roberval en quelques années, et, seulement dans Hébertville, il y avait de l'espace pour six paroisses. Tout n'est donc pas à admirer dans cette marche à bâtons rompus. « Les premiers arrivants, dit un contemporain, prenaient des terres non chaînées en aussi grande étendue qu'ils le pouvaient et les vendaient ensuite. » (71)

Quand les cantons étaient divisés et arpentés, le maximum de sécurité qu'un colon pouvait avoir était un billet de location ; mais ce titre lui-même n'était pas de tout repos. « Un colon obtient du gouvernement une terre que l'agent, M. Kane (72), lui vend. Fort du permis de l'agent, il va s'établir sur son acquisition. A peine a-t-il commencé à y faire les premiers travaux, que des réclamations lui arrivent de tous côtés. Une personne réclame cette terre pour y avoir passé trois ou quatre années avant et y avoir *formé le dessein* de la prendre. Une autre prétendra y avoir fait le premier abattis ; lequel abattis a été fait au moyen de quelques branches d'arbres coupés çà et là, ou pour y avoir mis ses initiales sur des arbres ou sur des piquets. » (73) Et ainsi de suite. Une fois l'acquisition faite par billet de location, le détenteur devait donner des preuves de sa bonne intention, le fond appartenant encore à la Couronne : « le tout faisant partie du domaine de Sa Majesté », répète-t-on dans les actes notariés. A Roberval, il n'y eut pas de lettres patentes d'émises avant 1860.

Ni le droit de squatter ni le billet de location n'étaient suffisants pour donner à la colonisation quelque ressemblance de système. C'était, au contraire, une source de conflits et de spéculation incontrôlables, qui a fait la prospérité des premiers tribunaux de Chicoutimi.

* * *

La première habitation était plutôt une hutte qu'une maison. Lorsque le curé Bernier arriva à Roberval, on s'en souvient, il aima mieux entrer dans sa maison à vent parce que la seule demeure convenable était à une demi-lieue de la chapelle. La facture de ces campes, solides et trapus, est bien connue : quatre murs faits de troncs d'arbres aplanis sur deux faces, percés d'une porte et d'une ou de deux fenêtres et recouverts de « dalles ». On remplissait les fentes avec de l'écorce, du chaume, de l'étoffe, etc., comme fit le curé Bernier lui-même, et on posait, quand on le pouvait, un lambris intérieur ou une simple tapisserie d'étoffe ou de carton. Pour assembler les pièces de la charpente on employait des chevillettes de bois. On bâtissait ainsi des maisons entières sans un clou. En 1860, des 26 habitations qu'il y avait dans le canton Roberval, 16 étaient purement en bois rond (74).

L'intérieur du campe ne formait le plus souvent qu'une pièce unique. Le mobilier : tables, lits, etc., était de bois brut. Des tablettes ou dressoirs étaient fixés aux murs, ainsi que des couchettes basses. Suivant les besoins de la famille, on avait aussi des lits mobiles plus bas, ou « chats-lits », qu'on passait sous un autre lit et qu'on tirait le soir. Le lit conjugal était isolé par une tenture ou des rideaux. Avant le poêle à ponts, on avait le poêle bas, poêle simple français. Pour l'éclairage, bien des familles fabriquaient elles-mêmes leurs chandelles avec du suif.

* * *

Lorsque Thomas Jamme perdit sa première femme, en 1863, le notaire Louis-Zéphirin Rousseau, accompagné du notaire John Kane, de Bagotville, vint faire l'inventaire et le partage de ses biens. On a ainsi l'avantage de connaître par le menu l'avoir d'un des colons les plus fortunés de Roberval.

L'acte notarié se divise en sept chapitres : le premier détaille les effets mobiliers ; le second s'intitule : « Argent monnayé » et contient un seul mot : « néant » ; le troisième concerne les « dettes actives », le quatrième, les « dettes passives », le cinquième, les immeubles, le sixième, les « titres et



L'Académie des Frères Maristes, 1905 à 1915.

Atelier et personnel du journal en 1905. De gauche à droite : Adélie Michaud (employée chez Ornstein), Edouard Boily, Marie-Louise Michaud, Philippe Dallaire.

Le Frère Célestius.





Sur le pont Du Tremblay, à l'époque 1900.

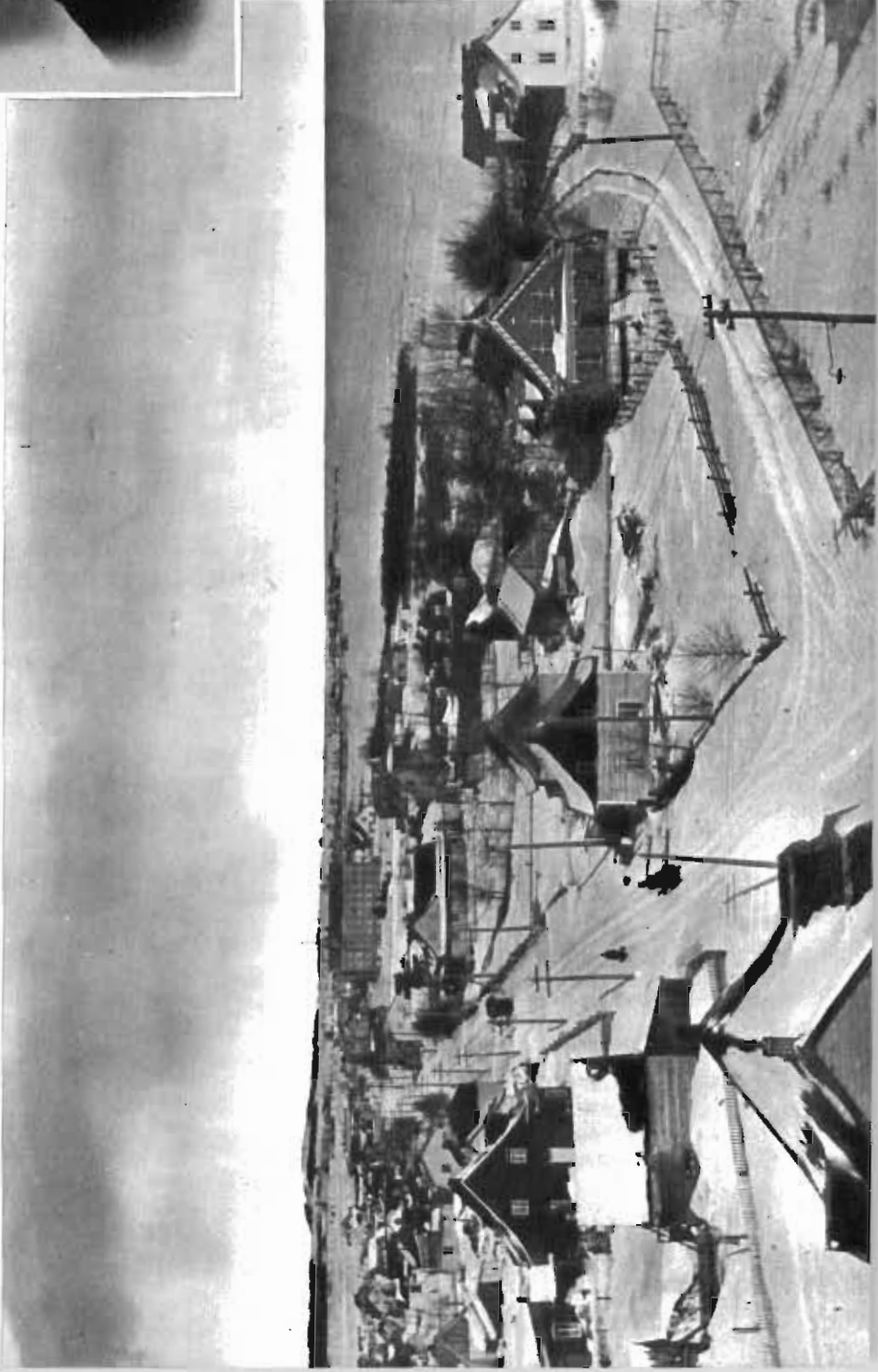
Chez L.-P. Bilodeau en 1905.

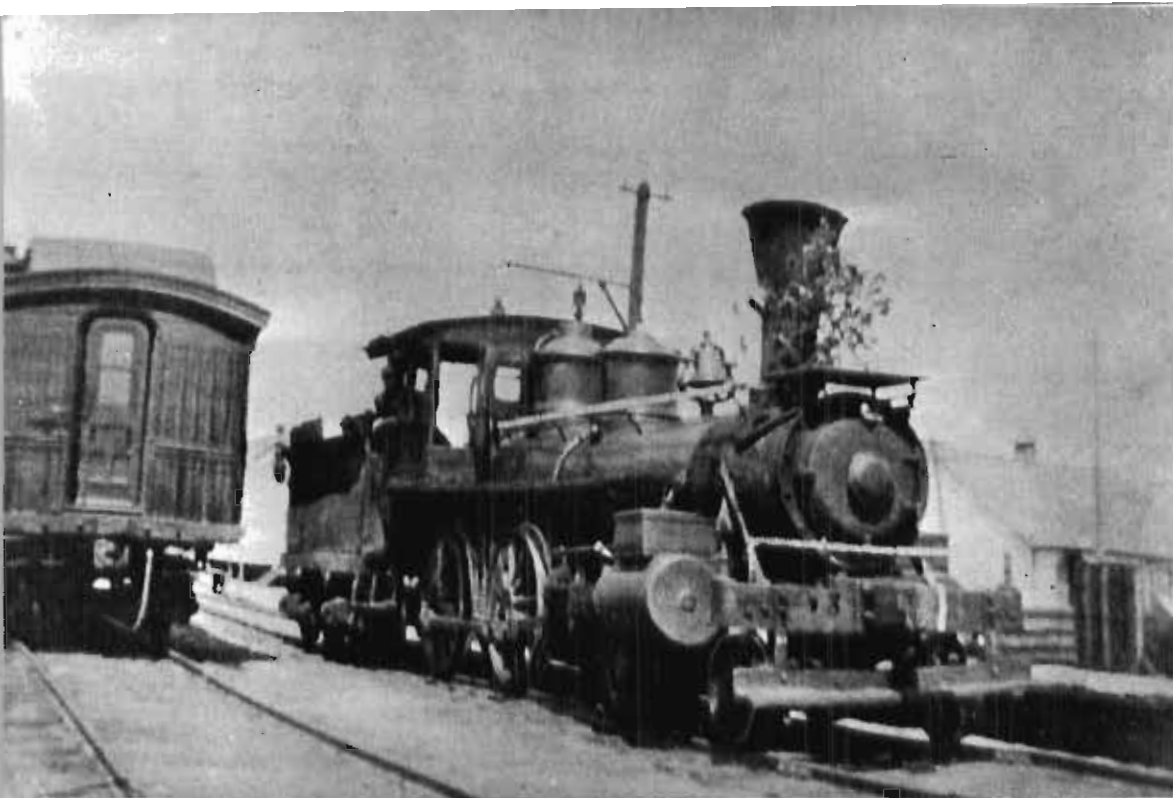


L'abbé Lizotte,
Dernier séjour
à Roberval.



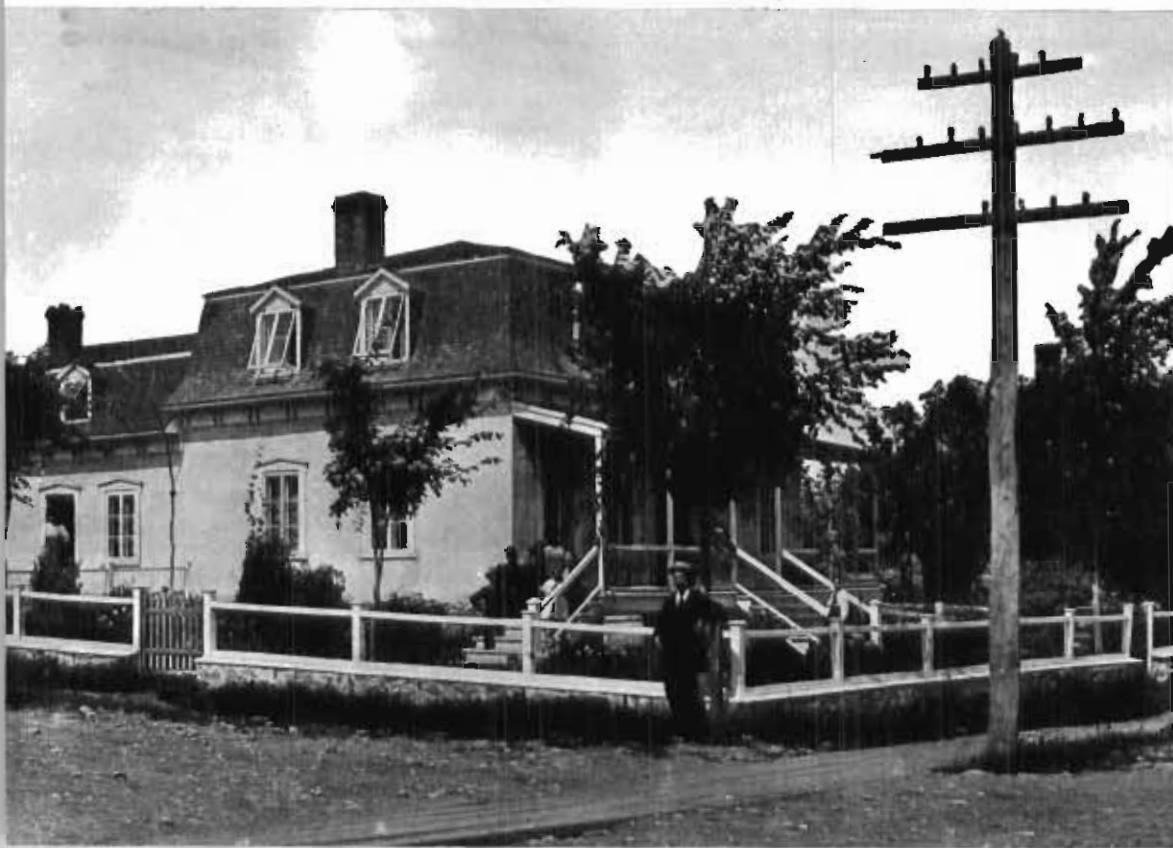
Le village de Roberval, vu du clocher de l'église en 1900.





La première locomotive arrivée à Roberval.

La maison d'Alphonse Marcoux en 1900. C'est là que fut ouverte la première auberge.



papiers », et le dernier fait le partage des biens. Si nous faisons, avec le notaire Rousseau, le tour de la maison et des bâtiments de Thomas Jamme, voici les effets que nous trouverons, pour le chapitre premier (nomenclature intégrale) :

1 poêle de fonte de 3 pieds, double, avec son tisonnier et cendrier	4 faucilles
5 lits farnis	1 rouet à filer, vieux
1 couchette	2 canistres à l'huile, vieilles
1 bed	2 miroirs
1 horloge	5 nappes de toile du pays
2 tables de bois mou	2 couvre-pieds de coton et un de laine
1 lave-main et bassin	2 couvre-pieds d'indienne
1 coffre peint en vert	1 coupon de dotts
1 coffre peint en rouge	1 lot de hardes de corps, comprenant robe d'indienne, châles et jupons
1 grand coffre, vieux	1 seau à l'eau
1 valise	1 vieille jument avec un jeune poulain
1 vieille valise, couverte en peau de loup-marin	1 jument de 5 ans
1 fusil de chasse avec sac à plomb et poire à poudre	1 pouliche
1 lot de paniers d'éclisse	1 poulain d'un an
1 lot de petites boîtes	3 vaches à lait
1 armoire double	1 paire de boeufs
1 huche	2 taures d'un an
1 grande table de bois mou	2 taures de 2 ans
7 chaises communes	2 jeunes veaux
1 berceau	6 brebis et 1 bélier
5 chaudières de fer blanc	2 agneaux
4 tasses de fer blanc	5 jeunes cochons
1 lampe	1 truie
1 lot de vaisselle et de ferblanterie	4 cochons hibernants
1 bombe	17 poules et 1 coq
1 soupière de fer	1 carriole neuve commune avec une peau de buffle et un oreiller
2 poêlons	1 vieille carriole
1 chaudron	1 vieille charrrette sans roues
1 petite soupière	1 charrette à foin et ses roues, commune
1 lot d'outils	3 vieux harnais de travail
2 fers à flasquer	1 traîneau
1 lot de quarts vides	1 charrue garnie
1 lot de laine	1 herse de fer
5 minots d'orge	1 établi de menuiserie, vieux
1 collier de cheval	3 paires de mémoires
2 paires de traits	1 vieille faux
1 lot de petits effets	2 poêles simples de 30 pouces
4 pioches	1 vieux canot d'écorce

Le tout, estimé à 145 louis (\$580.00).

Quatre ans après, Thomas Jamme connaissait un nouveau deuil. Son frère Ambroise mourait prématurément, à la veille de convoler en secondes noces. Le notaire d'Hébertville, Maître Séverin Dumais, vint dresser l'inventaire de ses biens, qui ressemble assez au premier. Notons cependant, en passant : un quart à l'eau, un « diable-à-l'eau avec tonne », des lits à paille, trois croix, une bande de grelots, un chandelier, un piège à castors, un lot de livres, une galère, un van, un lot de futailles, quatre tinettes, avec force cruches, jarres, bouteilles, boîtes, seaux, coffres, valises, quarts, cuves, paniers. Ici, l'outillage est assez considérable mais reste simple : hache, scie, marteau, tenailles, vrille, égoïne... La pioche, la herse, la faux, le rateau, la charrette à foin, le traîneau, voilà toute la machinerie. Le cheptel est restreint mais équilibré : 1 cheval, 3 vaches, 2 taures, 1 paire de boeufs, 14 poules, 11 moutons, 3 cochons.

Les 32 cultivateurs qui se trouvaient dans le canton Roberval en 1861 avaient 512 acres en culture, où voisinaient le blé, l'orge, l'avoine, les patates, les pois et les navets. Pour le même groupe, le bétail adulte était partagé comme suit : 20 bœufs, 31 chevaux, 54 vaches à lait, 76 moutons, 72 porcs (74).

Tout le travail était à l'échelle domestique. C'est pourquoi on observe, au sein de la simplicité qui se dégage de ces inventaires, une heureuse diversité.

* * *

La nourriture des pionniers était tirée directement de la terre, et complétée par la chasse et la pêche. Le poisson, au lac Saint-Jean, était alors d'une abondance biblique. Tous les anciens visiteurs l'ont répété à la suite du Père Dequen, qui avait trouvé le lac « fort poissonneux ». Ne retenons que deux témoignages : celui de Joseph Bouchette, en 1828 : « Le lac abonde en plusieurs sortes de poissons, tels que le doré, la carpe et l'achigan ; la truite, le poisson blanc, l'anguille, le brochet, et un poisson particulier appelé wananish. » (75) Et celui de visiteurs officiels, en 1869 : « Depuis Ouatichouanish jusqu'à l'extrémité de la pointe Bleue, distance de quatre milles, l'eau est profonde ; on y prend en abondance le doré, la ouananish (petit saumon), la carpe, la loche (espèce de morue de trois à quatre pieds), et le brochet, qui atteint souvent quatre pieds et demi de longueur. » (76) Le poisson se substituait à la viande en certaines périodes de l'année. Poisson et céréales formaient une table frugale mais solide. L'orge, l'avoine, et surtout le blé servaient à la consommation immédiate. On les moulait et on en faisait des pâtes. Enfin, les pois et les patates complétaient le cycle de la nourriture.

* * *

L'obstacle le plus insurmontable était la distance. L'éloignement du Lac-Saint-Jean, oasis au milieu de la croûte des Laurentides, a marqué toute son histoire. Les chemins ont suivi la colonisation au lieu de la précéder, et, à Roberval, ils l'ont suivie de loin.

À moins de remonter jusqu'à l'ancien « chemin des Jésuites », un sentier que suivaient ces missionnaires de Québec à Métabetchouan, au XVIII^{ème} siècle, on ne trouve pas d'autres voies de terre, aux origines du Saguenay, que trois pistes de portage que les gens de Charlevoix avaient faites jusqu'à Grande-Baie ; trois, au lieu d'une, parce que trois paroisses ambitionnaient d'avoir la route du Saguenay : La Malbaie, Sainte-Agnès et Baie Saint-Paul. Le chemin de La Malbaie, ou « chemin des marais », et le chemin de Baie Saint-Paul, ou « chemin de la Galette », rivalisèrent sérieusement, mais ce dernier, plus court, prévalut. Le trésor public l'avait rendu praticable en 1865.

Mais le voyage au Saguenay s'accomplissait normalement par bateau durant la saison navigable. Jusque vers 1870 (à l'ouverture du chemin de Québec au lac Saint-Jean) et même longtemps après, les familles de Roberval qui partaient directement des vieilles régions faisaient la première partie du trajet par eau avant d'entreprendre la montée au lac Saint-Jean. De Québec, le voyage complet représentait quelque 300 milles.

Du fiord Saguenay au lac Saint-Jean, on suivait ce qu'on appelle la ligne Kénogami. De la profonde échancrure de la Baie des Hahas jusqu'au lac Saint-Jean, le relief décrit une coupe parallèle à la rivière Saguenay, au fond de laquelle deux lacs « Longs », Kénogami et Kénogamishish, semblent indiquer l'ancien débouché géologique du lac Saint-Jean. La haute section de la

rivière Saguenay n'offrant que rapides, la route que l'on prenait pour sauter du Saguenay au lac Saint-Jean était la ligne Kénogami. C'est vers 1880 seulement que, à cause de la marche de la population, une autre jonction est entrée en concurrence avec le chemin de Kénogami, celle qui va de Jonquière à Saint-Bruno.

A l'époque des origines de Roberval, Hébertville était le terme de la ligne Kénogami. Pour les colons d'Hébertville, il ne s'agissait que de relier la chute des Aulnaies à Laterrière en complétant par voie de terre les quelque 25 milles de voie navigable. A l'été 1851 ils avaient un service de transport sur les lacs Kénogami et Kénogamishish : une chaloupe et deux berges. Et le chemin Kénogami, qui n'était pas encore un chemin, devait s'ouvrir peu à peu sur les pas des voyageurs : être raccourci de la Baie à Laterrière, contourner le lac Kénogami par le côté nord, où se forma la défunte paroisse de Saint-Cyriac, traverser les cantons Caron et Métabetchouan, puis se rendre jusqu'à Saint-Félicien. Commencé en 1850, il ne fut jamais tout à fait complété.

Pour monter à Roberval en 1860, il fallait compter sur ses jambes et ses reins autant que sur la charrette et l'aviron. Les premiers avaient voyagé l'hiver ; on savait qu'il était deux fois plus dur de monter en juillet qu'en mars. Le voyage durait toujours plus d'une journée. On couchait au Portage des Roches ou à Hébertville, et souvent sur la Pointe de la Traverse, en plus, quand le nord-ouest était trop fort. Mais le voyageur, quand il s'avancait enfin sur la plage du lac, respirait d'aise en voyant la mer qui le porterait jusqu'à Roberval ou qu'il contournerait lentement sur la large grève. Laissons la plume à un voyageur de l'époque. L'abbé Léon Provancher, savant naturaliste, n'était pas un voyageur superficiel. Visitant les Américains, un jour, il prétendait qu'il était plus difficile de faire son salut éternel aux États-Unis qu'au Canada, avec preuves tirées des trois concupiscences. En 1861, il se rendit au Lac-Saint-Jean, et laissa de son voyage la description toute scientifique que voici :

Le steamer vous dépose à Saint-Alphonse, dans la Grande-Baie. Vous prenez là la voiture pour vous rendre au Portage-des-Roches, au pied du lac Kinogami, distant de cinq lieues et demie. Mais ici il faut échanger la charrette pour la berge ou le canot d'écorce : car le chemin des voitures ne va pas plus loin. Et pour peu que le vent souffle (...) du nord-ouest, ce qui arrive le plus souvent, il vous faudra attendre la nuit pour avoir le calme. Car, quelque robustes et exercés que soient les canotiers et bateliers, ils sont impuissants à lutter durant six lieues (...) contre un vent debout : heureux alors si un orage ou le froid de la nuit ne vous force pas à relâcher à la pointe de Caskouïa pour aller demander l'hospitalité au père Cyriac, dans sa cabane d'écorce. Il y a sans doute du piquant et du pittoresque pour un touriste, à aller chercher le couvert sous le wigwam indien ; et la voix nasillarde des vierges des bois, répétant leur cantique sous le toit d'écorce, à la lueur d'une flamme pétillante, flattera plus agréablement son oreille que les plus savantes symphonies de nos célébrités musicales. Mais le pauvre colon (...) n'y viendra chercher, lui, qu'un abri contre la pluie ou la chaleur d'un bon feu : l'un et l'autre lui seront offerts avec une bienveillance marquée (...) la chose ne se fera pas toutefois pour lui sans nuire à sa bourse, et surtout sans lui faire perdre beaucoup de temps. Mais disons adieu au père Cyriac, à sa vieille Montagnaise et à ses quatre grandes filles, et continuons notre navigation. Après six à huit heures de marche, nous touchons enfin au beau portage qui sépare les lacs Kinogami et Kinogamishish. Ce portage n'a que vingt-huit arpents ; mais il n'en faut pas moins vider la berge jusqu'au dernier article, pour en reprendre une autre sur le lac Kinogamishish. Après deux lieues d'une nouvelle navigation semblable à la première, vous débarquez enfin à Hébertville, tout près de l'église. Ici, si le colon se dirige vers le township Mésey, Labarre, Caron ou Signay, il est à peu près rendu (...).

Mais s'il se dirige au lac Saint-Jean, à Ouatouchouan (Pointe-Bleue), par exemple, c'est une autre affaire. De l'église d'Hébertville, il lui faudra faire un trajet encore de trois quarts de lieue, pour se remettre de nouveau sur l'eau. Mais ici ce sera presque

de nécessité sur le mobile canot d'écorce car les berges ne sont plus que difficilement possibles sur la Belle-Rivière. Il se laissera donc aller dans le frêle esquif au rapide courant de la Belle-Rivière. Mais, après une lieue environ, voilà encore un portage : il n'a qu'une quinzaine d'arpents, mais il faudra cependant porter à dos et canot et contenu, pour se remettre sur l'eau au pied de la chute qu'on aura ainsi évitée. De là, il se rendra directement (deux lieues) à Koushpaïgan, à l'entrée du lac Saint-Jean, sans autre contretemps, je veux bien le supposer, que la crainte et les trances que lui inspire-ront de temps à autre les nombreux rapides qu'il aura à descendre, ou les cailloux et chicots sur lesquels frotera plus d'une fois le canot, menaçant à chaque fois de s'y rompre les flancs. Une fois au bord du lac, si le temps est au calme il pourra de suite, soit dans le même canot ou dans une berge, se diriger sur Métabetchouan (3 lieues), et de là à Ouatichouan (6 lieues), but de son voyage. Mais si le vent souffle tant soit peu, il lui faudra attendre parfois des trois et quatre jours à Koushpaïgan ; et pendant tout ce temps, le travail est arrêté, les provisions s'épuisent, l'argent diminue, et la famille souffre. Quand on songe à toutes ces difficultés, on est vraiment étonné qu'en si peu de temps ces lieux aient pu se peupler d'une telle population. Sans doute que durant l'hiver ce trajet est plus facile ; mais les gens de Kamouraska, de la Rivière-Quelle, etc., ne peuvent pas traverser au nord durant l'hiver ; et pour les gens du comté de Charlevoix, le trajet, pour être plus facile, est encore très long et très pénible, ayant à traverser des espaces considérables à travers des montagnes et des plaines sans aucune habitation (77).

Huit ans plus tard, le chemin du Saguenay au lac Saint-Jean n'était pas fini que le chemin de Québec au Lac-Saint-Jean était en conflit avec lui. Le gouvernement Chauveau réalisa ce projet déjà vieux de relier directement Québec au Lac-Saint-Jean. Le curé Grégoire Tremblay, de Beauport, s'était fait le champion de cette idée. La route de Québec ne fut-elle pas appelée le « chemin du curé Tremblay ? » Le curé fit lui-même son chemin, émouvant les gouvernants, choisissant ses travailleurs, dirigeant les travaux, publiant des rapports. En 1868, la province dépensait \$5,000.00 pour le chemin de Québec. Et l'on parvenait à ébaucher jusqu'à Saint-Jérôme, vers 1869, un chemin de terre de 47 lieues et de 80 ponts, par où le brave et patriote curé invitait ses jeunes gens à se rendre à Saint-Prime.

Encore là, quelles montées à peine imaginables ! Huit jours de marche, dans les montagnes, avec des enfants, des chevaux, qu'il fallait tout de même nourrir. Les hôtelleries n'étaient guère que des camps noirs où les bêtes elles-mêmes avaient leur litière. On passait les Laurentides en chantant des cantiques comme le père Samuel Chapdelaine.

La première décade, de 1860 à 1870, fut donc, pour les grands chemins du Lac-Saint-Jean, une époque de défrichement et d'essouchement. Une opposition intéressée présidait à l'avancement des deux grandes routes, celle de Chicoutimi et celle de Québec. Chicoutimi lançait les holà en voyant percer la route des Laurentides au détriment du chemin de Charlevoix et du chemin Kénogami. Les journaux de 1864-65 et 1868-69 exprimaient les divergences de vue sur la voirie du Lac-Saint-Jean. Des correspondances signées « Chicoutimi », « Charlevoix », « Lac St-Jean », « Roberval », bataillaient cavalièrement sous le regard amusé du gouvernement, qui tenait la dragée haute. Les opinions du clergé reflétaient celles des populations. Le curé de Chicoutimi, surtout le grand vicaire Racine, donnait la priorité au réseau interne : Charlevoix-Chicoutimi-Lac-Saint-Jean. Comment le chef-lieu pouvait-il souffrir d'être privé de voies convenables avec Charlevoix, la mère-patrie, et le Lac-Saint-Jean, d'autre part, alors que ce dernier se faisait fort de déboucher à Québec ? Les gens du Lac, eux, et ceux du district de Québec, n'avaient qu'un rêve ; couper le mur, trouver une sortie directe sur Québec. Cette opposition dura tant que dura le chemin du curé Tremblay. En 1887, le *Réveil du Saguenay* pleurait encore — non sans raison d'ailleurs — les milliers de piastres gaspillées sur le « boulevard aux lièvres », que le chemin de fer rendait à la végétation.

A Roberval même, il n'y avait pas encore de chemin praticable à l'automne 1860. L'année précédente, la corporation, pressée par une requête publique, avait décrété les travaux de la grande route riveraine, depuis le canton Métabetchouan jusqu'au canton Ouiatchouan. Mais c'est seulement en 1863 que le « chemin du Roy » a commencé à prendre forme. Il faut entendre par là que le sentier primitif de la grève était devenu passable en charrette. Dans le langage d'alors, cela s'appelait « donner un bon roulant portant ».

Cette route était à charge de tous ses résidents propriétaires, comme c'était l'usage pour tout chemin dit de front. En 1864, le conseil vota un règlement pour régulariser les travaux routiers de la paroisse : la voie doit avoir 15 pieds de large, être débarrassée des roches et racines, et piochée. Sa longueur : depuis la réserve des sauvages jusqu'à la rivière Ouiatchouan d'une part, et depuis cette rivière jusqu'à la ligne mitoyenne des cantons Charlevoix et Métabetchouan d'autre part, ce dernier tronçon ne prenant que la largeur d'un « roulant de charrette ». Le règlement mentionne aussi des « pontages » chez Hubert Tremblay, Protais Guay et Abel Bergeron, des réparations et des garde-fous chez Jamme. Au bord du lac, au pied des côtes de l'Anse, l'eau stagnait fréquemment. Surtout le chemin se relevait boueux des inondations plus ou moins graves du printemps. On s'en tint donc à ces travaux d'améliorations temporaires en attendant le chemin du gouvernement, c'est-à-dire la continuation dans la municipalité du grand chemin Kénogami.

En 1865, on fait un nouveau tracé dans la section du bas de l'Anse, pour mettre le chemin à l'épreuve de l'eau. En 1866, le chemin Kénogami approche, il atteint la rivière Ouiatchouan. Le tracé en est déjà fait jusqu'à Saint-Prime. En 1869, on se rend sur le Cran en voiture. Vingt manœuvres travaillent alors dans la section de Saint-Prime, sous la direction de Protais Guay. On *ouvrait les routes*.

* * *

Comme la grande municipalité de Roberval, qui couvrait l'hémicycle sud-ouest du lac, avait reçu sa charte en 1859, le maire y a précédé le curé. Le colon qui fait figure de chef, alors, Célestin Boivin, a certainement influencé dans cette innovation, qu'il ait été maire ou non (78). Le petit gouvernement local se donna aussi Prime Thibeault comme préfet. En 1863, composaient le conseil : Prime Thibeault, Célestin Boivin, Octave Boivin, Thomas Duchesne, Thomas Fortin, René Tremblay et Ferdinand Lepage alias Jean Pagé alias Jean Morel. Le secrétaire-trésorier était Théodule Bolduc.

Théodule Bolduc était un artisan adroit et plus « lettré » que les autres, comme son père, Frédéric. Il passa d'Hébertville à Roberval en 1862, et fut requis pour plusieurs charges : bedeau et chantre à la chapelle, meunier chez Jamme, maître de poste, cantonnier, juge de paix, etc. Thomas Jamme n'avait pas plus sage consultant, ni ses concitoyens, au début. Il finit ses jours accidentellement dans la « rivière à Thomas Jamme », mais son rimailleur de père n'était plus là pour lui chanter une complainte.

La charge de secrétaire de la paroisse n'était pas onéreuse : le conseil n'avait que quatre réunions régulières par année, ce qui valait au scribe, à une piastre par séance, le salaire minimum de quatre piastres par année. Mais n'allons pas croire que ces règlements étaient immuables ! Les sessions, bien que trimestrielles, pouvaient se tripler en une semaine, comme il advint en juin 1865. C'étaient des sessions « espéciales » (sic) et elles étaient ajournées « pour quand les habitants de la municipalité en auront besoin » (79). Mais

où donc siégeait-on ? En 1863, dans la demeure de Joseph Eschemback, l'Allemand hirsute qui restait près de la chapelle. Plus tard, au moulin Jamme. Plus tard, à l'école voisine de la chapelle.

Dans les premiers règlements passés au conseil, on note le souci de maintenir l'ordre, contre la négligence et la violence : amende de cinq piastres ou moins pour un conseiller absent de la réunion sans autorisation ; amende de quatre à huit piastres pour « toute personne qui troublera le dit conseil soit par violence et par organisation secrète » (80). On ne se contentait donc pas de jouer des tours au conseil !

Les élections avaient lieu tous les deux ans. En 1864, balayage complet des sept officiers municipaux ! La nouvelle équipe comprend : Chrysostôme Boivin, Denis Boivin, Hubert Villeneuve, Euloge Ménard, Ovide Bouchard, Hubert Tremblay, avec Abraham Lapointe comme préfet, bientôt remplacé par Jean-Baptiste Potvin. Les nouveaux édiles commencèrent par la même mise en garde contre les absents au conseil et les mauvais plaisants, transportèrent l'agora au moulin à farine de Jamme et firent un « reinaiement ministériel ». En effet, l'usage de nommer des inspecteurs publics se perpétua très longtemps à Roberval. Il y avait un inspecteur des fossés et clôtures, et plusieurs inspecteurs des chemins.

La voirie était la préoccupation majeure et quasi unique de la corporation. Le chemin de front de Roberval n'était pas encore parachevé quand arriva sur le tapis le téméraire projet de Marc-Pascal de Sales Laterrière, député des « Laurentides » au Parlement du Bas-Canada, de relier le lac Saint-Jean à la Baie des Hahas par un canal. « Il s'ensuivit quelque débat et il est proposé par Hubert Villeneuve secondé par Hubert Tremblay qu'il soit écrit une réponse à M. Laterrière l'informant que ce conseil ne se mêle pas des affaires du canal. » (81) Les séances, au moulin, étaient mouvementées. Elles étaient publiques. Quand le secrétaire note : « Il sans suis de grand débas » (sic), on peut le croire, car les rares scribes de l'époque étaient plutôt parcimonieux. Maintes fois les questions discutées sont renvoyées « à nouvel ordre vu que les conseillers ne s'accordent pas » (82). Ces « grands débats » interminables tournaient, environ ce temps, autour du chemin du bord du lac, dont le parcours devait être modifié, et des chemins vicinaux à charge du gouvernement. Il surgissait bien aussi d'autres problèmes non moins révélateurs du mode de vie des colons. En 1867, la corporation ayant perçu une certaine somme des rentes seigneuriales afférentes aux cantons, « il s'en suit de grands débats pour venir en accord si elle va être prêtée avec intérêt ou si elle va être mise à la disposition des pauvres » (82). Le maire la distribua pour la semence.

En 1868, Jean-Baptiste Parent remplaça Jean-Baptiste Potvin à la mairie. Parent était un nouveau venu, et pas des moindres. Frère du célèbre patriote Etienne Parent, rédacteur du *Canadien*, Jean-Baptiste avait lui-même bénéficié de bonnes études qui devaient le mener à la prêtrise, mais les troubles nationaux de 1837-38 avaient changé sa voie. Il en resta toujours quelque chose, cependant, et chez les Robervalois, malignes gens, il était connu sous le nom de « grand vicaire ». Ce qui ne diminuait en rien ses qualités de citoyen modèle. Il fut bienfaiteur des Ursulines et « vicaire » de tous les curés : le curé Girard, qui lui parlait en latin, le curé Delâge, son confrère de classe à Québec, et le curé Lizotte. Invité, par un autre curé, à aller s'établir au Lac-Saint-Jean, il s'essaya à Roberval et y resta, contre vents et marées.

La magistrature du grand Roberval comptait aussi des représentants des autres cantons : Job Bilodeau, de Chambord, Louis Marcoux, de Saint-Prime,

siégeaient, en 1868, aux côtés de Jean-Baptiste Potvin, Protais Guay, Célestin et Charles Boivin. Théodule Bolduc demeura comme secrétaire jusqu'à l'arrivée du premier notaire, en 1869, qui remplit la charge durant seize ans. Les assemblées, délibératives ou électives, se tinrent chez Didyme Simard, chez Protais Guay, chez Raymond Girard, chez Eucher Otis, et enfin chez le notaire Dumais, jusqu'à la construction d'une salle publique en 1873. Les élections de la grande municipalité étaient pratiquement, hormis Hébertville, les élections du Lac-Saint-Jean. Aussi donnaient-elles lieu à des réjouissances. Le maire Parent, élu par acclamation, fut un jour l'objet d'une soirée de triomphe chez Hubert Villeneuve. Une cinquantaine de voitures s'étaient rendues au moulin Villeneuve. Une chaudière de bière était placée sur la table et la danse lui faisait honneur.

* * *

C'est Jean-Baptiste Parent qui était maire lorsque Roberval reçut ses premiers touristes, en 1869 : trois ministres québécois, venus scruter l'avenir de la région : Gédéon Ouimet, procureur général, et Louis Archambault, qui tous deux y ont laissé leurs patrons, le faux « saint » Gédéon et saint Louis, et Siméon Lesage, sous-ministre de l'Agriculture et des Travaux publics pour M. Archambault. Après avoir savouré l'omelette de Madame Job Bilodeau, à Saint-Louis, admiré la chute Ouiatchouan et parcouru Roberval jusqu'à Saint-Prime, terme du chemin, l'honorable troupe vint se reposer chez Euloge Ménard, qui se payait déjà grand train. « La soirée se passe au milieu d'une troupe joyeuse de colons dont quelques-uns sont déjà dans une position très prospère. M. Protais Guay a récolté l'année dernière 800 minots de blé. » Le lendemain matin, de bonne heure, les Robervalois qui ont appris le passage des ministres en leurs murs se sont donnés rendez-vous chez M. Ménard. On leur lit une adresse, « on échange les meilleurs souhaits, la fusillade jette ses éclats, les hourras retentissent de toute part, et les montures reposées reprennent la route de la ville. » Une dizaine de voitures font escorte jusque chez Célestin Boivin, dont l'honorabilité et la doyeneté lui valent une visite personnelle. « Madame Boivin, dont la tendresse et la charité sont connues de toutes les mères de la colonie de Pointe-Bleue, donne ses preuves d'affabilité ordinaire en présentant les meilleurs fruits de son jardin. » (83) (On relève ici une allusion aux services de Madame Célestin Boivin comme sage-femme.)

* * *

Avec les deux visites épiscopales de la première décade, Roberval inaugure ici une tradition : les réceptions obséqueuses, polies, théâtrales, dont le futur chef-lieu se fera une spécialité et un honneur durant sa période rose.

Il faut se garder toutefois de juger le pays sur les rapports d'excursions. Les joyeux compères se pâment d'admiration, sont reçus partout avec allégresse et n'en réviennent pas du prodige du grand Lac-Saint-Jean. Rêvant sur tant de beauté et tant de progrès, ils en font remonter la cause aux colons, passent des colons aux prêtres, des prêtres aux évêques, des évêques aux députés, des députés aux ministres, des ministres à Dieu. Car, demandait enfin quelqu'un, « qui a fait le lac Saint-Jean ce qu'il est ? — Dieu, sans doute, l'auteur de tout bien » (84). Sur la galerie d'Euloge Ménard, l'impression était magnifique. Mais il demeure que l'indigence était encore générale à Roberval à ce moment. L'impression superficielle des touristes tranche ordinairement sur les autres témoignages.

Tous les survivants de l'époque primitive gardèrent le souvenir d'une lutte humble mais héroïque. « C'était pauvre, c'était pauvre », voilà le leitmotiv de leurs souvenirs. Voix des curés, voix du conseil municipal, elles reprennent toutes à l'unisson ce refrain : « c'était pauvre ». Dans sa première visite au Lac-Saint-Jean, Ernest Gagnon fut si touché de la pauvreté des colons que, de retour à Québec, il fonda une société de secours pour leur venir en aide.

Toute la vie du défricheur était en fonction immédiate de la nature et il devait se passer de tout ce qui n'était pas indispensable parmi les choses que la nature ne pouvait pas lui donner. Le travail était un corps à corps avec la terre, et il y en avait pour remplir tout l'espace qu'il y a entre deux nuits, et davantage.

Un colon du Lac-Saint-Jean a résumé ainsi la vie du défricheur : « L'homme seul au milieu de cette immensité qui ne lui présente que des obstacles, des privations de tout genre, la lutte partout, un combat continué contre la nature, des découragements à surmonter à chaque pas, des travaux souvent rendus inutiles par des contre-temps et des accidents multipliés, de maigres récoltes perdues, enfin des attentes de secours qui ne viennent jamais. La misère, prenant chaque jour une figure nouvelle, voilà ce que c'est que la vie du colon. » (85) Un autre colon disait symboliquement : « On mange du pain noir au commencement, souvent du pain sec et même pas de pain du tout. » (86)

Il n'y avait pas de communications, pas d'argent, pas de confort, pas d'hygiène, pas de médecine. Chaque famille avait sa petite vie domestique et devait se suffire à elle-même. Les quelques échanges commerciaux que l'on faisait se payaient en grain ou en travail, en « journées ».

Ainsi s'opérait une sélection chez les colons. Ceux qui n'avaient pas assez de courage ou de résistance physique retournaient dans les vieilles paroisses ou s'en allaient dans les villes. Ceux qui étaient faibles ou malades mouraient. Les enfants chétifs mouraient. Il ne restait donc que des forts, des vigoureux et des courageux. La conquête du Lac-Saint-Jean devait, théoriquement du moins, créer cette « race d'hommes austère, énergique, intelligente » (87), qu'entrevoit un visiteur de 1851.



CHAPITRE IV

LA LUTTE POUR LA VIE — LE GRAND FEU

J'entreprends de conter l'année épouvantable,
Et voilà que j'hésite, accoudé sur ma table.

VICTOR HUGO (1870).

1870 : en Europe, la guerre franco-prussienne... A Québec, conflagration du faubourg Saint-Roch ; en Charlevoix, tremblements de terre. Au Saguenay, le Grand Feu.

Le brûlage de 1870 est la plus grande épreuve collective qu'ait jamais subie le Royaume du Saguenay. L'année 1870 est la date de base du calendrier saguenéen. 1870 est pour le Saguenay comme ces grandes dates qui séparent les époques universelles. Au Saguenay, tel événement s'est produit à tant d'années près du Grand Feu, telle maison a été bâtie l'année du Grand Feu, tel homme est né avant le Grand Feu, voilà ce qu'on dit. Par exemple, l'église de Roberval a été bâtie deux ans après le Grand Feu, le curé Lizotte est arrivé huit ans après le Grand Feu, etc. Cette région a donc reçu un caractère *régional* jusque dans ses épreuves, jusque dans ce feu de forêt qui en un rien de temps l'embrasa dans toute son étendue alors habitée.

Avec sa population de 17,000 âmes, le Saguenay intérieur était essentiellement une région de colonisation, alors que la province était encore rurale dans la proportion de quatre-vingts pour cent. Il devait le rester encore longtemps, les dix paroisses organisées qu'il comptait devaient en produire cinquante autres. Sa force résidait principalement dans sa puissance de travail, du travail individuel. Les Price, rois du bois, pratiquaient encore le système bancaire des « pitons ». Chicoutimi, la métropole de ce Royaume dont il était encore impossible de faire l'inventaire, s'était donné un gouvernement de village depuis 1863 déjà. Son curé, Messire Racine, allait être fait évêque dans quelques années.

La paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, avec les deux missions de Saint-Louis de Chambord et de Saint-Prime-Saint-Félicien, cultivait 1,484 acres, qui nourrissaient 200 familles. Ces familles venaient surtout de Charlevoix. Voici les résultats d'une enquête faite en 1869 sur les lieux d'origine (88) :

Origine des familles de Roberval.

- 41 — La Malbaie et Saint-Fidèle.
- 60 — Baie St-Paul.
- 8 — Les Eboulements et Saint-Hilarion.
- 21 — Saint-Urbain.
- 14 — Petite-Rivière-Saint-François.
- 5 — Rive Sud du Saint-Laurent.
- 24 — Québec, Portneuf, Montmorency.

Ces gens étaient tous colons, sauf quelques menuisiers et charpentiers, meuniers, forgerons, marchands et un notaire.

Roberval était dépassé, vers le nord-ouest, depuis quelques années. La colonie la plus avancée était alors Saint-Félicien ou la Rivière-à-l'Ours, prolongeant Saint-Prime sur l'Ashuapmouchouan. Il y avait là, en 1870, une vingtaine de camps. C'est de là que partit le Grand Feu.

* * *

Le printemps de 1870 avait été hâtif et sec. « La neige avait disparu de bonne heure, la terre s'apprêtait rapidement, et dès les premiers jours d'avril, on vit des colons commencer le hersage. L'absence totale de la pluie excitait bien quelques craintes, mais enfin, chacun prenait ses précautions, et tous les jours où il ne faisait pas grand vent, on voyait quelques fumées d'abattis s'élever çà et là. » (89) Il faisait beau, il faisait chaud, les semailles étaient à peu près terminées à la mi-mai.

Les 16, 17 et 18 mai avaient passé comme ces grandes journées de printemps débordantes de soleil qui impriment à la terre et aux hommes eux-mêmes une vigueur nouvelle. « Une légère brise du nord » (89) flottait dans l'espace, sans apparence de danger pour les feux. Cependant, dans l'après-midi et la nuit du 18, le feu se généralisa à Saint-Jérôme et on resta sur le qui-vive.

Vers le lendemain matin, d'après la tradition, il tomba une pluie sulfureuse. La terre en resta jaunâtre, exhalant une odeur de soufre, à Roberval. Mais le soleil s'élança de nouveau et les travaux de la terre reprirent de plus belle.

Dans la matinée, on brûlait encore des abattis à Saint-Félicien. Tout à coup, un fort vent s'élève et s'empare de tous les petits feux qui fument d'une place à l'autre. Comme la forêt encerclait encore de près les défrichés de cette jeune colonie, elle s'alluma dans le temps d'y penser.

L'ouragan a surgi du nord-ouest, donc tout le Saguenay habité va y passer. Sur l'heure du midi, de chaudes fumées et un grondement de tonnerre précédaient le brasier à Roberval, à une quinzaine de milles de la Rivière-à-l'Ours. En l'espace de quelques heures, toute la région était livrée comme une torche à l'élément destructeur, jusqu'à la Baie des Hahas.

Le feu avançait à la vitesse d'un cheval au galop. La sécheresse, la couche de soufre séché sur toutes choses, les petits feux qui brûlaient déjà sur les terres en friche, la poussée violente du vent, tout à la fois, décuplaient les forces de l'incendie. Il est sans exemple qu'un feu de forêt se soit propagé si vite, et, en quelque sorte, si aveuglément. Toute intervention naturelle pour l'arrêter était cent fois impuissante. Les gémissements que laissaient échapper les hautes futaies en s'enflammant faisaient vibrer le sol. On croyait la fin des temps arrivée. On avait l'impression que le feu tombait du ciel. Durant six heures, la population résista, affolée.

On n'avait évidemment qu'une pensée : l'eau. Les lacs, les rivières, les marécages, les puits, quand ce n'était pas le fumier humide ou la purée nauséabonde des patates gâtées dans le fond des caves. Avec quelques effets

que les femmes avaient pu emporter dans leurs tabliers, les familles s'étaient réfugiées au bord de l'eau. Là, on s'arrosait, on s'enveloppait d'étoffes trempées, on se plongeait, agrippés à des épaves ou à des broussailles. D'autres se réfugiaient dans les caveaux à patates, au fond des coulées ou en des lieux déserts. Il se mêlait, à tant de tragique, des épisodes comiques : tel se passait la tête dans une chaudière pour pouvoir respirer, une autre y laissait son chignon, un troisième y perdait la moitié de sa barbe. Avec leur piété instinctive, la plupart se défendaient avec des croix, clouées sur les murs extérieurs, ou piquées en terre, ou serrées sur leurs poitrines, ou encore avec des statuettes, des images, des scapulaires. On récitait le chapelet à haute voix. Les bêtes mugissaient et les enfants se lamentaient. Des moutons en feu se précipitaient, hors d'eux-mêmes. Le lac abattait de lourdes vagues, on ne pouvait songer à s'y embarquer. Le curé de Saint-Jérôme, qui n'avait pas mangé depuis une journée, s'affaissa, exténué, avant d'aller déposer les saintes espèces dans un petit campe, où soixante-dix-neuf personnes s'étaient réfugiées. A Sainte-Anne de Chicoutimi, l'abbé Delâge (qui devait passer à la cure de Roberval l'année suivante) avait conduit ses paroissiens en procession avec le Saint-Sacrement sur le promoteur, en face du brasier qui menaçait le village. Le curé Racine eut à peu près le même geste à Chicoutimi, où il faisait si sombre qu'il fallait allumer les lampes.

A Roberval, le fort courant du feu se trouva passer un peu à l'écart de l'Anse, de sorte que le Bas de la paroisse fut assez heureux, tandis que la partie nord fut balayée. Il ne manque pas de faits merveilleux rapportés par la tradition, et la préservation du quartier de la chapelle, en particulier, fut attribuée aux prières du curé Prime Girard. Durant la conflagration, on le vit monter la garde sur le coteau, en arrière du presbytère, surplis et étole sur le dos.

Bon nombre de colons furent donc épargnés, et pas des plus indigents : Célestin Boivin, Protais Guay, F.-X. Ouellet, Thomas Jamme, Léandre Girard, etc. Dans la partie nord (y compris le site de la ville actuelle), il ne resta que peu de choses. Hubert Tremblay était grimpé sur le toit de sa grange, qu'il arrosait, quand le feu fondit sur lui : il roula à terre et on le plongea dans le ruisseau voisin (qui passe au centre de la ville), d'où il sortit vivant, mais passablement brûlé. Non loin de là, Jean-Baptiste Parent, alors maire de la municipalité, sauva sa famille sur un arbre flottant, perdant tous ses effets par ailleurs. Son voisin, Ferdinand Harvey, était monté sur sa grange : le toit de chaume céda sous lui et le laissa choir en bas. Léandre Girard s'efforça de sauver sa scierie avec son fils, jusqu'à tomber d'épuisement. Une femme en couches fut transportée au lac...

Le vent était si puissant que l'incendie fit un bond de plusieurs milles pour sauter sur l'Île de la Traverse, où le sol brûla durant deux jours. Le soir, le vent s'apaisa un peu. Le feu avait fauché un espace de cent milles. Les habitants constatèrent leur suprême dénuement. On manquait même de pain pour le repas du soir.

* * *

Là où l'incendie avait passé, il avait tout emporté : grain en terre, clôtures, ponts, bois de chauffage, voitures, instruments aratoires, voire des billots flottants, voire la partie d'un seau jusqu'au niveau de l'eau qu'il contenait. Deux chapelles et plusieurs moulins y avaient passé. Cinq hommes avaient péri à Chambord. Deux personnes s'évanouirent en voyant les restes de quatre d'entre eux sortir du caveau où ils s'étaient réfugiés et tenir dans

une seule chaudière. Parmi les enfants qui s'étaient brûlés, l'un expira le lendemain, trois autres furent six mois sans pouvoir marcher. Quelques personnes restèrent folles.

Les deux principaux villages, Hébertville et Chicoutimi, s'en tirèrent assez indemnes. Ils se saignèrent pour subvenir aux besoins les plus urgents. Les paroisses les plus jeunes avaient été les plus éprouvées.

555 familles furent complètement ruinées, 146 autres subirent des dommages partiels. Il y avait donc 700 familles d'atteintes, ou 4,585 personnes. Et ainsi de suite : 625 bâtisses, 30 ponts...

Dans la grande municipalité de Roberval, qui comprenait Chambord, Roberval, Saint-Prime et Saint-Félicien, 150 familles sur les 200 avaient tout perdu. C'était le secteur le plus éprouvé. Il ne restait, dans cet immense territoire, que 54 habitations. La plus grande partie de ce nombre se trouvait dans les limites de la paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean. On y recueillit des rôtis d'animaux, on mangea des lièvres brûlés. En attendant les secours extérieurs, les Robervalois qui possédaient quelque chose en firent un généreux partage. Thomas Jamme distribua son grain et offrit du sciage gratuit à qui en voulait. Protais Guay et Jean-Marie Potvin donnèrent également du grain. Léandre Girard fut d'une grande assistance dans son quartier : il ouvrit ses greniers et son moulin à une foule de sinistrés et sacrifia ses animaux pour les nourrir. Sylvestre Bouchard ouvrit son magasin dans le même sens. Le curé Girard partagea tout le fruit de sa dîme et donna même à plus d'un colon du blé qui avait subi la gelée : ceux-ci le semèrent seulement par confiance au prêtre. La récolte fut prodigieuse. Plus que jamais, d'ailleurs, les colons serrés autour de leur prêtre lui durent de ne pas désespérer et reprendre le chemin des vieilles régions.

Une vie en commun s'organisa ainsi provisoirement. Trois jours après le feu, le samedi soir, le conseil municipal se rassembla pour voter un achat de provisions, afin que personne ne mourût de faim dans le grand Roberval. Lisons plutôt le texte de cette résolution (90), telle que consignée au livre des procès-verbaux :

« Sur proposition de M. Thomas Larue, secondé par M. Joseph Potvin, il fut unanimement résolu que vu qu'une terrible conflagration est venue mettre les deux cents habitants ou chefs de famille composant la paroisse de Notre-Dame du Lac St-Jean et celle de la Pointe-aux-Trembles (Chambord), le terrible nombre de cent cinquante, sans logis, sans aucune bâtisse quelconque, sans vêtement et qui plus est sans pain et par conséquent sans aucun aliment nécessaire à la vie, que le Révérend Monsieur Prime Girard, Prêtre et Curé de cette paroisse ainsi que Jean-Bte Parent, Ecr, Préfet de ce conseil soient autorisés d'acheter soit des grains ou aliments nécessaires à la subsistance des incendiés de cette Paroisse, jusqu'au montant de deux mille piastres ou à leur choix s'obliger la dite Corporation par un emprunt fait de qui bon leur semblera, jusqu'au susdit montant de deux mille piastres et à cet effet d'en consentir tous billets, promesses, ou obligations nécessaires. »

Ce texte rassure celui qui serait tenté de s'accuser d'exagération : 150 familles « sans logis, sans aucune bâtisse quelconque, sans vêtement et qui plus est sans pain ». Le lendemain, dimanche, on alla à la messe avec les vêtements que l'incendie avait laissés. On fit la criée à la porte de l'église pour la distribution des secours.

* * *

Un comité de secours s'était formé à Chicoutimi, avec une section à Hébertville. Le comité d'Hébertville qui avait charge du Lac-Saint-Jean, reçut immédiatement du gouvernement provincial 450 quarts de farine et 8 quarts de lard, avec de la graine de navet, des traits de fer et des peaux de moutons. Le gouvernement versa aussi un premier montant de \$3,000.00 aux affligés. A Chicoutimi, une souscription fut ouverte qui apporta des aides considérables. William Price fils et David Price donnèrent royalement : bois, chevaux, effets, argents furent mis à la disposition des incendiés.

Le 27 mai, huit jours après le feu, le député du comté, Pierre-Alexis Tremblay, fit le premier rapport détaillé de la tragédie dans le journal *Le Canadien*, qui mena une campagne d'aide aux Saguenéens. Le lendemain, l'archevêque de Québec lança une circulaire à son clergé pour organiser les secours dans toutes les paroisses. L'évêque de Trois-Rivières le seconda. Des deux rives du Saint-Laurent, des cargaisons d'effets de toutes sortes remontèrent le Saguenay jusqu'à Chicoutimi.

Le même jour, 28 mai, le Dr Pierre-Claude Boucher de la Bruère reçut mission d'aller faire enquête au Saguenay, de la part du ministre de l'Agriculture et des Travaux publics, Louis Arehambault. Il fit le tour des paroisses en compagnie du curé de Saint-Jérôme, M. N.-H. Constantin.

« J'ai rencontré sur le chemin, rapporte-t-il, des familles éplorées, à demi-vêtues, attendant, dans la plus grande anxiété, des secours afin de s'empêcher de mourir de faim. (...) »

« J'ai été arrêté plusieurs fois sur mon chemin pour visiter des malades ou des blessés. Je leur ai donné toutes les consolations en mon pouvoir avec l'assurance de prompts secours. »

« Je pourrais vous rapporter grand nombre de faits des plus tristes et des plus pénibles parvenus à ma connaissance, mais je me borne à vous dire ce que j'ai vu. Je puis cependant affirmer que les rapports publiés dans les journaux, loin d'être exagérés, sont, à mon avis, restés en deçà de la vérité. (...) »

« La charité publique devra nécessairement venir en aide à ces pauvres affligés, car pour leurs bâtisses, il leur faudra du bois de sciage, des ferrures, des clous, des poêles surtout dont le besoin se fera vivement sentir à l'approche de l'automne. (...) »

« Je ne puis m'empêcher de vous dire toute mon admiration pour la conduite du clergé et des citoyens en général des localités ravagées par l'incendie, leur zèle est sans borne. (...) »

« Malgré les secours apportés par le Gouvernement avec un empressement et une promptitude si remarquables, bon nombre seraient morts de faim au lac-Saint-Jean, sans la charité d'Hébertville et de Chicoutimi. » (91)

Le Dr Boucher de la Bruère, qui resta visiblement consterné au spectacle de ces malheurs, contracta une maladie de cœur au cours de son voyage et mourut un an après le Grand Feu, jour pour jour, le 19 mai 1871.

Le député P.-A. Tremblay, qui représentait le Saguenay aux deux Parlements à la fois, se fit le bon chevalier des malheureux. Il passa cinq semaines à Montréal pour faire une collecte. Il demanda l'appui par écrit de tous les députés québécois pour exiger du gouvernement de nouveaux renforts, car les premiers envois étaient bien insuffisants. Le gouvernement ontarien envoya \$5,000.00 l'hiver suivant.

* * *

A Roberval comme ailleurs, une nouvelle semence tomba en terre, qui devait rendre au centuple. Le curé avait recommandé d'ensemencer tout le terrain disponible avec le grain qu'ils avaient, fût-il durci par la gelée. Le maire Parent, très éprouvé, se rendit à Québec, mais il ne put rien obtenir pour lui-même, son débiteur étant mourant. C'est bien lentement que la paroisse se relevait. Le 7 juin, dix-neuf jours après la dévastation, voici comment le *Journal de Québec* dépeignait la situation générale :

« Profitant du beau temps, ils (les incendiés) se sont tous remis à l'ouvrage, et ceux qui ont reçu du grain ensemencent leur terre de nouveau. Mais leur position est encore des plus pénibles. Le feu ayant dévasté la forêt, ils se trouvent sans bois pour reconstruire leurs maisons. Prenant des troncs d'arbres à demi-brûlés, ils se sont construit des huttes que des sauvages ne voudraient pas habiter. D'autres séjournent dans des caves creusées dans le flanc des coteaux. Privés de lits, ils couchent sur le sol brûlé ceux qui ont pu se procurer des branches d'arbres s'estiment heureux ; c'est du luxe d'avoir un lit de branches de sapin. Une personne nous disait que, pour les cinq mille incendiés, il n'y avait pas cinquante draps ou couvertures de lit. Il manque aussi des vêtements : hommes, femmes et enfants ne portent que des haillons. Ajoutez à cela l'absence de vivres et vous aurez un tableau presque complet de leur position. »

Une charrette passait dans Roberval pour distribuer la nourriture et les vêtements.

La nature se chargea de subvenir d'une façon inaccoutumée aux besoins des sinistrés. L'été 1870 fut très beau. Le lac donna des pêches « miraculeuses » : filets bondés à chaque levée. Et, à part la récolte mémorable qui mûrit à l'automne, apparut en abondance extraordinaire un oiseau comestible : les *tourtes*, qui, d'après la tradition, arrivèrent après le Grand Feu. En fait, la tourte n'était pas une inconnue au Canada. La baronne de Riedesel rapporte en 1777 : « Alors que nous traversions un bois, je vis tout à coup quelque chose comme un nuage se lever devant notre voiture... C'était un volier de pigeons sauvages, qu'on appelle ici des tourtes, et qui se trouvent en si grand nombre, que le Canadien en vit pendant plus de six semaines à la fois. Il va armé d'un fusil chargé de petits plombs. Quand il les aperçoit, il fait du bruit. Les oiseaux s'envolent et il tire au beau milieu d'eux, généralement avec un résultat surprenant ; il lui arrive quelquefois d'en blesser deux ou trois cents ; ils sont ensuite assommés d'un coup de bâton... On en fait une soupe ou encore une excellente fricassée avec de la crème et de l'ail. » (92)

La tourte n'était même pas une inconnue au Lac-Saint-Jean, puisque, en 1732, l'arpenteur du roi, Normandin, raconte avoir couché en face de l'Île aux Couleuvres, au milieu des perdrix, des lièvres et des tourtes. Bien mieux, elle n'était même pas inconnue avant le Grand Feu, puisque Euloge Ménard en échangea en 1867. Mais leur venue en bandes compactes et nombreuses immédiatement après le Grand Feu les fit accueillir comme un secours direct de la Providence, même par les plus positifs.

Elles arrivaient comme une manne, par « voliers » et, facilement, se laissaient abattre à coups de bâton ou capturer en des filets tendus au-dessus d'un appât. La tradition veut que leur disparition ait été soudaine comme leur venue. Fidèles aux manières hébraïques, nos gens se rendirent coupables dans la chasse aux tourtes. On les pourchassait abusivement le dimanche, quittes à manquer la messe parfois. Toujours d'après la tradition,

les prêtres les exorcisèrent... Le Grand Feu avait sans doute ébranlé les imaginations, mais les deux « miracles » de la récolte de blé de 1870 et des tourtes sont des faits incontestables.

Comme les moulins à scie, à Roberval, avaient survécu au feu, il était plus facile d'envisager la reconstruction. Un nouveau venu en 1871 raconte avoir vu Roberval « tout rebâti à neuf ». De plus, le balayage opéré par l'incendie avait eu comme résultat de rendre une grande partie de terre nouvelle utilisable. Plus tard, dans les immenses brûlés, on trouvera aussi des bleuets à satiété. En somme, plus on s'éloignait du Grand Feu, plus le malheur, aux yeux des colons, tournait à bien.

Pour beaucoup de ces gens qui vécurent le désastre, le Grand Feu était une punition du Ciel. A Roberval, certaines irrévérences envers le prêtre auraient attiré cette malédiction. Mais c'étaient les chantiers qui accusaient le plus de relâchement moral : blasphème, ivrognerie, impiété, voire complicité ouverte avec le démon... Quoi qu'il en soit, le Grand Feu eut deux sortes d'effets : des effets matériels (recrudescence de pauvreté et de travail, essor de la colonisation, déboisement de nouveaux territoires et ralenti de l'exploitation forestière), et des effets moraux : entraide et charité, confiance plus grande en la Providence, etc.

A mi-chemin entre deux décades sombres et difficiles, le Grand Feu marque, pour Roberval, le sommet de sa période noire. Les années 1870 à 1880, qui vont nous occuper maintenant, s'inscrivent elles aussi sous la marque générale de la première décade : la lutte pour la vie.

* * *

Le printemps et l'automne 1871 marquèrent de nouveaux retraits sur l'ère de progrès que semblait, malgré tout, avoir instaurée le Grand Feu. Au printemps, le lac déborda libéralement et remit en question le parcours du chemin public. A l'automne, des gelées hâtives, suivies de pluies prolongées, détruisirent une bonne partie de la récolte et la misère sévit de nouveau à un point extrême.

C'est en 1871, tout d'abord, que la corporation décida le démembrement de la grande municipalité de Roberval. Le recensement fédéral de cette année-là avait trouvé une population de 2,467 âmes, chiffre que le village et la paroisse réunis n'atteindront que vers 1898. Le mobile principal du sectionnement ne tenait pas du nombre, cependant, mais de l'éloignement (dispersion sur une longueur de 30 milles au moins) et de la formation en paroisse. Saint-Jérôme avait un curé depuis trois ans, Saint-Prime venait d'avoir le sien, Chambord attendait le sien. Le conseil de Roberval avait déjà autorisé le détachement de Saint-Jérôme en 1869. (Il avait juridiction sur le canton Métabetchouan, partie de la paroisse de Saint-Jérôme, mais la paroisse faisait foi de tout et non le canton.) Le 4 décembre 1871, « vu que les cantons faisant partie de la municipalité de Roberval ont plus de 300 âmes », il est résolu, pour être ratifié par le lieutenant-gouverneur, que les trois paroisses de Saint-Jérôme (environ 950 âmes), Saint-Louis (environ 600 âmes) et Saint-Prime (environ 600 âmes) forment des municipalités distinctes, la paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean restant avec une population d'au moins 700 âmes.

Pendant que la législature donnait effet à cette résolution, en janvier 1872, la paroisse de Notre-Dame élisait six nouveaux conseillers et réélisait le maire Parent. Celui-ci ne se rendit pas à la première séance et

Euloge Ménard devint préfet à sa place. Le nouveau conseil institua de nouvelles procédures électorales et des assemblées mensuelles au lieu de trimestrielles. La mutation annuelle de deux conseillers choisis au sort entre en usage à cette date et le « conseil municipal du township Roberval » devient simplement le « conseil municipal de Roberval ».

Mais la corporation garda encore une certaine juridiction sur l'ancien territoire, par exemple, pour la voirie et pour l'entretien du bac de la rivière Métabetchouan. En 1873, des protestations étant venues de Saint-Prime au sujet de répartition d'argents, le conseil avoue n'être pas « suffisamment renseigné au sujet de la division des liens communs avec les autres municipalités » (93). Après consultation d'un avocat de Québec, le maire, Sylvestre Bouchard, règle entre les trois paroisses-filles la part des dettes et de l'indemnité seigneuriale qui leur revient.

Au printemps 1872, le problème de la disette de grain, survenu à l'automne précédent, n'était tout de même pas réglé. La situation était alarmante. On en trouve un tableau navrant dans cette lettre que Jean-Baptiste Parent écrivit à son frère Etienne, publiée le 26 avril dans le *Canadien*, qui se souvenait de celui-ci comme de son meilleur rédacteur :

Notre-Dame du Lac St-Jean, 7 avril 1872.

Cher frère,

Si j'ai retardé à t'écrire depuis quelque temps c'est que je voulais t'en apprendre davantage. Tu verras en lisant cette lettre l'état où se trouve la plus grande partie de nos colons, dont quelques-uns ont déjà pris le chemin qui conduit à la paroisse d'où ils sont sortis, abandonnant leur terre et l'ouvrage qu'ils ont fait. Rien de plus triste, cher frère, que de voir la misère qui règne ici depuis quelque temps. Tu me diras peut-être, mais que vont-ils faire dans leur paroisse natale ? Je leur en ai fait la question et ils m'ont répondu qu'ils préféreraient mourir au milieu de leurs parents que de périr au milieu des forêts du Lac St-Jean, toujours dans l'espérance de trouver un peu d'ouvrage dans les paroisses ou à la ville afin de se procurer un peu de pain. Tu ne doutes pas que l'extrême besoin fait entreprendre l'impossible. Le conseil a fait une demande au gouvernement dans l'espérance qu'il nous prêtera une somme suffisante pour leur procurer un peu de grain de semence ; mais dans tous les cas ce secours n'arrivera que dans un mois ou six semaines, et que vont-ils manger d'ici-là ?... Il y aurait peut-être assez de grain chez les habitants à l'aise pour fournir le pain, mais impossible de trouver une livre de farine à crédit. Tu me dis, mais que vont-ils faire ? Ils vont faire ce qui a déjà été fait depuis quelque temps (voler). Les nouvelles circulent qu'un certain nombre trame le projet de venir demander du grain à crédit à ceux qui en ont et sur leur refus se rendre maîtres et remplir leurs poches qu'ils auront soin d'apporter avec eux (nous sommes bien persuadés que cela va avoir lieu) car ces colons vigoureux ne se laisseront pas mourir de faim.

Il n'y a pas que les hommes qui manquent du nécessaire, le fourrage fait aussi défaut, et l'on voit tous les jours quelqu'un qui passe, demandant de porte en porte du pain et de la paille. Il est déjà mort plusieurs animaux de faim, et combien va-t-il en mourir d'ici au printemps ? Dieu seul connaît comment tout cela se terminera.

Avec cette misère viennent les comptes des marchands, qui, pour la plupart, vont profiter de la position des colons, pour leur enlever leur terre, après les avoir débarrassés de leur petit roulant, tel que ménage, animaux. Pour les marchands les années sont toujours bonnes.

Plusieurs pensaient avoir du grain de semence (je parle de ceux qui ont récolté assez pour eux), mais les gelées et la pluie ont tellement fait de dommages au grain que très peu lèvera. Moi-même, j'ai du beau blé, et à peine en lève-t-il la moitié ; les pois pareillement. Il serait à désirer que le gouvernement nous envoie du grain de semence ; car si nous ne semons pas ou si nous semons du mauvais grain, que ferons-nous l'année prochaine ?

En telle occurrence, la municipalité acheta des grains par l'intermédiaire du nouveau député du comté, David-E. Price : 1200 minots de blé, 700



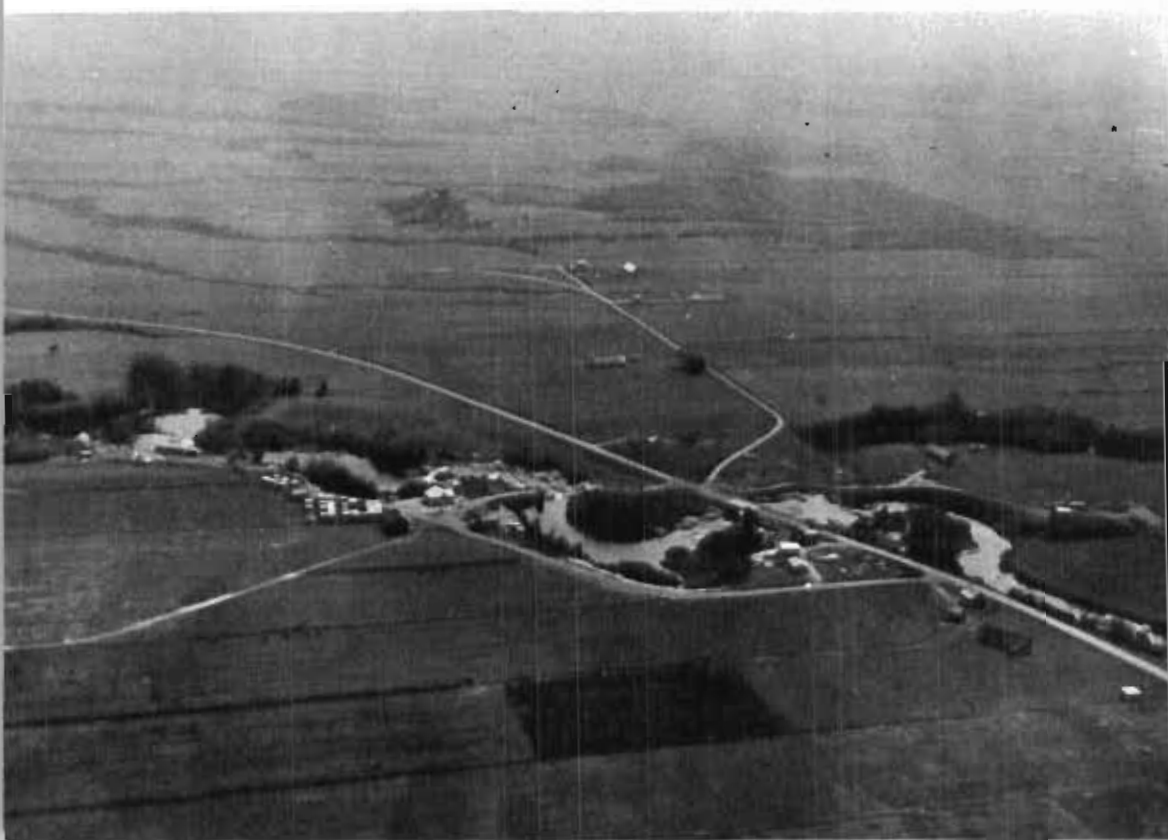
**Le Québec du Lac-Saint-Jean entre village et ville. En haut, le quartier sud.
En bas, le quartier nord ; on aperçoit le Grand Hôtel et le moulin Scott
à l'arrière-plan.**





Saint-Prime, vu de la côte du Cran, aujourd'hui.

La route régionale traverse la rivière Quiatchouanish sur le Cran, près du pouvoir qui donnait la lumière électrique à Roberval.



d'orge, 700 d'avoine, 200 de pois et autant de patates. Et comme la pauvreté ne peut produire d'elle-même que la pauvreté, on ne trouva pas d'argent pour rencontrer cette dette. Price avait déboursé de sa poche. Le conseil se vit obligé de demander une aide spéciale au gouvernement, « vu la pauvreté, soulignait-il, des colons de la municipalité » (94). Au milieu de cette pauvreté de 1872, l'église Notre-Dame s'élevait...

Quatre ans plus tard, la bourse municipale était toujours aussi vide. La corporation devait deux ans de cotisation pour ce « fonds de bâtisse et de jurés » que chaque municipalité du district devait verser annuellement au shérif de Chicoutimi. Sommée par la Cour d'avoir à solder cette dette, elle protesta qu'elle était « pauvre, endettée et ne possède pas de fonds suffisants pour payer le capital, les intérêts et frais en cette cause », qu'elle avait « de nombreuses charges et dépenses dont elle s'acquittait très difficilement », comme les contributions au conseil de comté, à la Cour et au Bureau d'enregistrement d'Hébertville, outre les dépenses municipales, enfin que « les contribuables de cette municipalité étant pauvres et l'argent excessivement rare, il devient impossible... », etc. Impitoyable, la Cour chicoutimienne la condamna à rendre capital et intérêt. Léger exemple de la rigueur draconienne que représentait l'arme judiciaire, dont usaient trop souvent nos pères, du resté, pour s'entre-dévorer.

* * *

Sylvestre Bouchard resta préfet jusqu'en 1878, alors que Jean-Baptiste Parent reprit la tribune pour trois nouvelles années. Tandis qu'Euloge Ménard débutait à la même époque dans le quartier nord, Bouchard fut le premier marchand du sud de la paroisse. En 1864, il achetait d'Ambroise Jamme un terrain près de la chapelle. Il y ouvrit un comptoir, oh ! bien modeste, et qui ne lui donna pas de grands profits. Sa libéralité lors du Grand Feu acheva de le ruiner. D'ailleurs il était cultivateur de profession. C'est lui qui connut le plus long terme de maire durant la période noire.

Le commerce d'Euloge Ménard fut autrement florissant. Euloge était né à Baie Saint-Paul en 1836. Pauvre et orphelin, il débuta au Saguenay comme colporteur, voyageant en canot avec un sauvage. Il suivit la colonisation, passant de Saint-Alexis à Hébertville puis à Roberval. Dès 1863, il y tenait des comptes imposants, où s'inscrivaient les articles les plus hétéroclites. En gros ou en détail, il n'est rien qu'on ne pouvait se procurer chez Euloge Ménard. En quincaillerie : cuir, colliers de cheval, fil ligneux, « grément » de lampe, huile de charbon, peigne fin, chandelles, épingles, fourchettes, couteaux, jeux de cartes, meules, fer à repasser, pierre à fusil, « ouistoc », peinture, « clous qui rivent », faucilles, égoïnes, étrilles, balais, poêlons, terrines, marmites, chapelets. En ameublement : poêles, horloges, tapisserie, etc. En lingerie : flanelle, drap à capots, doublure, batiste, coton, indienne, étoffe, « mitasses », bottines, crinolines, souliers, casques, cravates, etc. En pharmacie : huile de ricin, soda, gin, vin, rhum, « brandy », etc... Passons l'épicerie et terminons par les bagues et les pendants d'oreilles cette liste fort incomplète. Ou plutôt, ne trouve-t-on pas encore du foin, du trèfle, de la paille, de la mélasse en quarts, du tabac en « tarquettes » ou en poudre, du poisson, des bardeaux, de la planche, des cordes de violon en paquets ? En 1865, deux instruments de musique sont enregistrés au livre de comptes : une flûte à Louis Clairé et un violon à Joseph Eschemback. S'il fut jamais « marchand général » au Lac-Saint-Jean, ce fut celui-là. En retour, tout était bon pour se faire payer : travail, transport, effets de toutes sortes. C'est ainsi qu'il recevait, faute d'argent, des produits de la terre, de la viande, des

fourrures,... des voyages à Bagotville, à Saint-Félicien, à Pointe-Bleue, à Mistassini. Car Ménard trafiquait avec les Sauvages, dont il achetait les pelleteries : martre, rat musqué, castor, vison, loutre, loup-cervier, etc. Un de ses meilleurs clients, qui devint aussi son protégé, fut Joseph Eschemback. On reconnaît assez le caractère de ce vieux solitaire quand on le voit acheter chez Ménard, en une seule fois, quatre paquets de corde de violon et deux fioles de « Pain-killer ».

Euloge Ménard avait aussi des terres. L'année du Grand Feu, il bâtit la belle maison, encore debout, qui devait passer à son gendre, Simon Cimon. Il avait sa manière d'accueillir chez lui les visiteurs de marque, qui en gardaient des souvenirs touchants. De ses trois mariages, il n'eut pas d'enfant, mais il en adopta deux. Il s'associa Dominique Têtu, qui devint son agent à Saint-Félicien, puis commerçant indépendant à cet endroit. La firme *Ménard et Têtu* dura de 1881 à 1887. Propriétaire du premier yacht sur le lac, toujours mêlé aux affaires publiques, riche commerçant, le premier bourgeois de Roberval, mort à 58 ans en 1895, devait survivre par le « bois Ménard », la « rue Ménard », la « maison Ménard », etc.

* * *

C'est en 1865 que le conseil, dont Ménard faisait alors partie, commença d'imposer une licence aux marchands résidents de même que — l'expression est à retenir — aux « petits marchands colporteurs et portecassette ». Payèrent licence, en plus d'Euloge Ménard et de Sylvestre Bouchard, F.-X. Ouellet, Ovide Bouchard, et Hubert Villeneuve. Hubert et Joseph Villeneuve, furent, avec Thomas Jamme et F.-X. Ouellet, les premiers marchands-voyageurs. Ils transportaient les commandes des colons, de Chicoutimi, Bagotville ou Québec, quand ce n'était pas les colons eux-mêmes. Citons une liste d'effets qu'on peut trouver dans le Grand Livre d'Onésime Côté, marchand de Bagotville, au nom de « Joseph Villeneuve, Lac St-Jean » :

- 10 chapeaux de feutre
- 6 jeux de cartes
- 3 douzaines de boutons de veste
- 6 cravates de soie pour dames (Nous sommes après 1880.)
- 12 « entoucas » (parapluies)
- 12 livres de messe
- 23 bouteilles d'huile « de castor »
- 29 chapeaux de paille pour femmes et enfants
- 6 « mise-fouette » (mises de fouet)
- 6 « nuages »
- 3 « thépots »
- 1 bouteille de baume de Wistor
- 2 douzaines de tuyaux de lampes
- 5 peignes à chignon
- 8 verges de mèche à lampes
- 18 « crémonnes »
- Etc., etc.

A l'époque du Grand Feu arrivèrent de Baie Saint-Paul deux amis qui pratiquaient le métier de cordonnier : Téséphore Pilote et Elzéar Donaldson alias Daniel. Ils ouvrirent boutique, l'un et l'autre, et bientôt un comptoir de marchandises générales. Le notaire Israël Dumais et son frère Joseph ouvrirent aussi, l'un et l'autre, un petit magasin, ainsi qu'Alphonse Marcoux. En 1875, alors que la paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean boutonnait en village autour de l'église transportée de l'Anse, il y avait donc six marchands : Ménard, évalué à \$1,800.00, T. Pilote, Israël Dumais et Elzéar Daniel, évalués respectivement à \$400.00, et Joseph Dumais et Alphonse Marcoux, à \$200.00.

* * *

Le premier bureau de poste de Roberval était situé dans l'Anse, chez Théodule Bolduc, près du magasin de Sylvestre Bouchard et de la chapelle. Durant les vingt-cinq premières années, la malle de Roberval passait par Charlevoix et le Saguenay. Une lettre de Québec pouvait mettre plusieurs semaines à se rendre. Un courrier bi-hebdomadaire traversait les Laurentides de Charlevoix à Grande-Baie. Puis, le service entre les paroisses du Lac était confié à de grands marcheurs. A pied l'été, en raquettes l'hiver, le sac sur le dos, le postillon se rendait une ou deux fois la semaine jusqu'à la dernière église de la dernière paroisse. Quand la chapelle de l'Anse fut abandonnée pour l'église, le bureau de poste fut également déplacé et Bolduc céda sa charge à Joseph Dumais.

La famille Dumais, que l'on voit arriver ici, est une de ces quelques « maisons » instruites et intelligentes qui ont donné au Lac-Saint-Jean, peuple de colons, ses premières professions libérales et contribué, de toutes et éminentes façons, à son avancement. Des quatorze enfants du notaire Pascal Dumais, de Kamouraska, cinq nous intéressent : Séverin, premier notaire à Hébertville, Emile, journaliste, fondateur du *Murmure du Lac St-Jean*, journal qui n'a malheureusement pas vécu, Horace, célèbre arpenteur, Laure, épouse du notaire Joseph-Charles Lindsay, premier régistrateur de Roberval, et Alice, épouse de L.-A. Langlais, avocat de Roberval. En 1855, quand Roberval naissait, Séverin et son cousin Israël, les deux premiers notaires du Lac-Saint-Jean, entraient au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière. Joseph, maître de poste au village de Roberval, et Stéphanie, une des premières institutrices, étaient frère et sœur d'Israël.

Avant qu'un notaire tînt bureau à Roberval, ceux de Bagotville et d'Hébertville venaient y faire des visites professionnelles. Louis-Zéphirin Rousseau et John Kane, de Bagotville, s'y transportèrent quelques fois, tandis que le notaire Ovide Bossé, à Chicoutimi, recevait en son étude des gens du Lac de passage. D'Hébertville, le notaire Séverin Dumais y fit plusieurs voyages. Enfin, en 1869, et même après, le notaire Alfred Simard, de Baie Saint-Paul, fit des séjours de plusieurs mois « en la mission du lac Saint-Jean ». Le 19 mars de cette année-là, le jeune Israël Dumais venait y ouvrir son étude. Il cumula alors une foule de charges publiques : agent des terres, greffier, garde-chasse, secrétaire du conseil, etc. Dans le journal de Chicoutimi, il s'annoncera plus tard avec sa triple adresse : « Notre-Dame du Lac Saint-Jean, Roberval ou Pointe-Bleue. »

* * *

Quant à la médecine, il faut attendre encore jusqu'à 1879 pour recevoir un représentant de cette profession dans la paroisse. Vingt-cinq ans sans médecin, cela suppose des usages bien particuliers au sein du groupement. Les familles pourvoyaient elles-mêmes aux soins ordinaires. Il existait, comme on sait, des prescriptions connues applicables aux cas usuels. Menant une vie simple et rude, les colons jouissaient d'une santé d'acier. D'autre part, la mortalité infantile, très répandue, accusait de graves lacunes.

Il y avait quelques bonnes femmes reconnues expertes dans la paroisse pour soigner les maladies graves. Pour les accouchements, on avait recours à l'une ou l'autre des sages-femmes réputées. « Les sages-femmes sont qualifiées », rapporte le curé en 1875. Une des conditions qu'elles devaient joindre à la compétence était de savoir baptiser, chose qui leur arrivait souvent. Mais la sage-femme la plus fameuse, celle qui mit au monde plus d'une génération de Roberval et des environs, était Marguerite Simard, épouse

de Célestin Boivin père, et de Jules Villeneuve en secondes noces. En 1879, un quart de siècle après sa venue avec les premiers colons, elle était la seule approuvée officiellement pour la paroisse, par le curé lui-même.

* * *

La profession d'avocat fut la dernière à se joindre aux autres. Même après l'établissement de la Cour de Magistrat en 1872, il n'y avait pas d'autre homme de loi que certains habitants plus diserts, tel F.-X. Ouellet, auquel on eut recours parfois pour trancher la justice. Il y eut surtout Georges-Leufroid Paradis, qui signa un si grand nombre de procès-verbaux des diverses municipalités robervaloises. Il débuta à Roberval comme instituteur, et put, dès ce moment, mettre à profit ses connaissances des affaires. A l'origine, il joignait sans vergogne l'art des procédures à ceux de colon et de traiteur avec les sauvages en société avec Hubert Villeneuve. Nommé huissier en 1867, il l'était encore en 1900.

* * *

Somme toute, malgré le Grand Feu, malgré les inondations, malgré les récoltes gelées, malgré la misère, les colons gardaient toute leur énergie et s'adaptaient aux circonstances les plus extrêmes.



CHAPITRE V

LE DEPLACEMENT DE L'ÉGLISE

Les nombreuses luttes que se sont livrées les Robervalois depuis la fondation même de Roberval dans le choix d'un site d'église unique, tendant à donner satisfaction à tout le monde, sont restées légendaires.

ABBÉ EUGÈNE TREMBLAY (1938).

Deux ans après le Grand Feu, la petite chapelle de l'Anse fut délaissée et l'église Notre-Dame actuelle fut construite, à 38 arpents ou un mille et un tiers plus haut. Mais pour sauter ces 38 arpents, la paroisse passa par une querelle dont les démêlés de 1859, lors de la construction de la première chapelle, n'avaient été que l'ombre. On paye par la discorde son attachement à l'église.

De 1869 à 1872, les Robervalois signèrent une dizaine de requêtes, obligèrent le grand vicaire Racine à se rendre au moins trois fois à Roberval et quelques-uns amorcèrent même un petit schisme. Ces faits méritent une attention spéciale.

* * *

Le campe de grosses pièces qui servait de chapelle, entre les Duchesne et Sylvestre Bouchard, était déclassé depuis longtemps. En 1863, Mgr Bailargeon rapporte de sa visite à Roberval : « La chapelle en bois est déjà trop petite pour la population qui va toujours s'accroissant. » De nouveau, lors de sa seconde visite, en 1868 : la chapelle « n'est autre chose qu'une petite maison misérable et mal bâtie, avec une sacristie correspondante et un presbytère très froid : le tout à rebâtir. »

En 1859, on ne voyait la paroisse que de face : seule la côte du lac était habitée. On a vu par quelles difficultés cependant, il a fallu passer, pour déterminer le lieu de l'église. Dix ans après, du côté nord, le chemin Ménard, le rang Saint-Dominique et le Cran s'enchaînaient d'une part, vers les nouvelles paroisses de Saint-Prime et de Saint-Félicien, en plus du rang de la Pointe Bleue ; d'autre part il y avait tous les futurs rangs supérieurs du canton Roberval, tous étagés dans la partie nord. Il était clair que le centre de la paroisse se déplaçait vers le nord.

Les Nordistes prirent les devants. Le 19 juillet 1869, trois ans avant que toute construction se fît, ils adressèrent à l'archevêque de Québec une requête signée de 70 noms, dont 57 croix substitutives, et attestée par G.-L.

Paradis, Ils déclarent prendre l'intérêt des colons actuels et futurs des rangs I, II, III, IV et V. L'un d'eux fait l'offre d'un emplacement. De plus, ils trouvent une terre à échanger avec celle de la fabrique. Mgr Baillargeon députe alors son Vicaire général, M. Racine, pour vérifier sur les lieux l'authenticité de la requête, et même pour fixer, dès ce moment, site et dimensions de l'église à construire. Quatre mois après la requête, Théodule Bolduc lisait, à la sortie de la messe, l'avis de convocation pour la visite de M. Racine, le 17 décembre.

Le grand vicaire avait amené avec lui les deux autres curés du Lac-Saint-Jean, J.-B. Villeneuve, d'Hébertville, et N.-H. Constantin de Saint-Jérôme. C'était grave et solennel.

* * *

Le grand vicaire commence par demander l'identité des signataires de la requête. On s'aperçoit alors que 25 d'entre eux sont faussement représentés, soit qu'ils n'eussent pas le droit de signer, soit qu'on ait apposé leurs noms « sans leur participation ou contre leur gré ». Il reste donc, en faveur du déplacement de l'église, 45 noms authentiques, auxquels 3 se font ajouter sur-le-champ, ce qui porte la motion nordiste à 48. Au même instant, on remet au grand vicaire une autre requête portant exactement 45 noms de francs-tenanciers opposés au déplacement de l'église ! Les Sudistes y déclarent que la chapelle actuelle est bien au centre, que les rangs futurs, à l'intérieur des terres, ne feront pas partie de la paroisse, qu'ils seront d'ailleurs contrebalancés par les (supposés) rangs en arrière de l'Anse, et qu'enfin le Nordiste qui offre sa terre ne cherche qu'à la vendre ! Malgré les trois convertis de la dernière heure en faveur du clan nord, M. Racine, entre les deux requêtes de 45 noms, n'en peut mais et laisse la balance en son juste équilibre.

L'affaire se trouvait reportée à une époque indéterminée. L'archevêque informé de la situation, écrivit : « Comme on rencontrerait une opposition formidable pour le moment, il vaut mieux temporiser et laisser les choses *in statu quo*, jusqu'à ce que, le nombre des colons s'étant augmenté, il soit possible d'avoir une majorité suffisante pour la translation. » (95)

Les paroissiens furent déçus par cet attermoiement. La pauvre mesure de chapelle appelait un changement urgent. « Nous sommes obligés d'en venir, écrit le curé Girard au grand vicaire Cazeau, de Québec, le 1er mai 1870, à des réparations ou à de nouvelles constructions ». C'est à ce moment qu'il demanda, pour réduire les obstacles au déplacement, que le canton Ouïatchouan ne fût pas inclus dans Roberval dans son érection canonique.

Dans la même lettre, il demandait l'aide d'un vicaire. Agé seulement de quarante ans, M. Girard avait épuisé ses forces. Sa santé chancelait au moment où les deux missions de Chambord et de Saint-Prime le sollicitaient, ainsi que l'épineuse question de l'église. Le 16 mai, Monseigneur lui adjoignit l'abbé Elzéar Auclair, spécialement pour la desserte des missions.

Dans l'intervalle, les Nordistes revinrent à la charge. Le 10 mai, le maire Jean-Baptiste Parent (qui résidait dans les environs du couvent actuel) et neuf autres notables envoyèrent une nouvelle supplique à l'archevêque de Québec, au nom de la majorité des habitants, pour que l'église fût construite en un lieu plus central, au plus tôt. Ils se disaient prêts à commencer les travaux. Le 16, l'Archevêché répondit que la chose était différée à cause de l'opposition qu'elle rencontrait. Le 19, le Grand Feu

plongeait le pays dans la consternation et l'accablait de besoins beaucoup plus pressants. Il ne fut plus question d'église jusqu'à l'année suivante, et il faut croire que les deux clans qui avaient commencé de se retrancher renouèrent dans le malheur commun.

* * *

Le 8 février 1871, le curé reçut une ordonnance de Québec pour la création d'un corps de marguilliers. Avant l'érection canonique, survenue en 1870, la paroisse n'avait élu que des « procureurs ». Les huit marguilliers choisis furent : Célestin Boivin père, Sylvestre Bouchard, Côme Girard, Ferdinand Lepage alias Jean Morel, Eucher Otis, Hubert, Irénée et Joseph Tremblay. La question de reconstruire était sérieusement reprise. Le 24 mars, le curé communiqua à M. Racine trois offres de terrain : Ephrem Brassard, qui disposerait d'une partie de son lot, Ismaël Girard, son voisin au nord, qui échangerait sa terre avec celle de la fabrique, dans l'Anse, et Ovide Bouchard, établi encore un peu plus haut, alors dans son chantier, mais qui serait prêt, lui aussi, « à faire sa part de sacrifice ».

Le 20 avril, les gens du Bas expédièrent à l'archevêque une requête insidieuse pour lui suggérer de faire bâtir l'église sur le lot 22, c'est-à-dire à quelques pieds seulement plus haut que la chapelle existante. Ils trouvent les trois raisons suivantes : premièrement, en comptant les 58 lots de front que forme la paroisse, sur toute sa longueur canonique, prise sur le rang II des cantons Charlevoix, Roberval et Quiatchouan, le milieu se trouve au lot 17 (comprenant la Pointe Plate). Deuxièmement, les habitants du sud sont moins nombreux, il est vrai, mais plus grands propriétaires, ils contribuent donc davantage aux revenus de la fabrique, et d'ailleurs, ils augmenteront en nombre, eux aussi. Troisièmement, lorsqu'il fut question de bâtir la chapelle actuelle, en 1859, eux, les colons du Bas, ils la voulaient à 12 arpents plus bas, et n'acceptèrent cet endroit que sur les réclamations des Nordistes. Voici leur conclusion : s'il y avait possibilité de changer l'église de place de temps à autre, les gens du Nord « parviendraient à la mettre hors de la paroisse » ! Suit une liste de 32 noms désignant autant de contribuables disposés à fournir de 25 à 400 piastres, « en efforts ou en argent », pour l'église future, à condition, naturellement, qu'elle se construise sur le lot 22.

Le curé, au courant de cette démarche, voulut les en détourner, mais en vain. Bien que malade, il remuait des plans d'église. Des marchés étaient même conclus avec un entrepreneur.

A cette époque, les Nordistes, prirent l'initiative d'acheter une terre de leur choix. Elle n'était pas du lot 22, évidemment, ni même du lot 17, mais du lot 11, un peu plus bas que le centre de la ville actuelle : ce qui mettait un écart de près de 2 milles entre les deux places extrêmes. Les deux partis, au lieu de se rapprocher, s'éloignent. Le vendeur était Ovide Bouchard, situé entre J.-B. Parent et Hubert Tremblay. Les acheteurs étaient J.-B. Parent, Euloge Ménard, Hubert et Joseph Villeneuve, prétendant agir comme procureurs de la paroisse.

L'archevêque de Québec, qui est maintenant Mgr E.-A. Taschereau, mande à son Vicaire de Chicoutimi d'aller à Roberval dès que les chemins le permettront. Il apportera de bonnes nouvelles au curé Girard : qu'il parte se reposer, *si c'est nécessaire*. Le 9 juillet, les paroissiens apprennent au prône que Messire Dominique Racine les viendra voir.

Le 12 juillet 1871, mardi, devant le peuple assemblé, M. Racine repasse les arguments de la requête sudiste du 20 avril, et on lui fait, en sens inverse, le même stratagème que lors de sa première visite, en 1869. Il n'a pas fini de sonder les propositions du Sud que les Nordistes se présentent, non par écrit, cette fois, mais en personnes et de vive voix, pour lui déclarer que la majorité des francs-tenanciers désirent le déplacement et qu'à cet effet, ils ont acheté un lot de \$2,000.00, dont \$600.00 déjà payées. Un village commence à se former à cet endroit, et il n'attend que l'église pour prendre de l'ampleur. Ce lieu n'est qu'à 24 arpents au nord du centre linéaire de la paroisse. A quoi les Sudistes répondent immédiatement que la chapelle actuelle n'est aussi placée qu'à 24 arpents au sud de ce centre, que l'embryon de village pourrait aussi bien se reprendre et se reformer autour de la dite chapelle, qu'enfin les Nordistes n'avaient aucune autorisation pour acquérir et destiner telle terre à la fabrique. Le grand vicaire reste perplexe, et pour une seconde fois, n'osant toucher à la balance qui se tient ferme avec ses 24 arpents dans chaque plateau, il s'en remet à la sagesse de l'archevêque.

* * *

Quelques jours après cette assemblée, le Nord formule à Monseigneur une demande très pressante pour le transport de l'église sur la terre achetée à cet effet. Il semble évident qu'ils sont les plus forts, avec près de 7 milles de territoire de leur côté contre 3 milles et quelques arpents de l'autre, et avec 71 francs-tenanciers au nord contre 27 au sud, sans compter que le Nord augmente toujours. Ajoutant que le curé et feu Mgr Baillargeon ont toujours été avec eux, et que les visites de M. Racine n'ont échoué qu'à cause d'une minorité, les 61 signataires se refusent absolument à reconstruire une église sur le même terrain.

« Je regrette, écrit Monseigneur à son Vicaire général, que vous n'ayez pas réussi à remplir votre mission, par suite de l'entêtement et de la mauvaise volonté de deux partis qui divisent la paroisse. (...) Je viens de recevoir une requête des habitants du côté nord de la dite paroisse demandant que leur place ait la préférence et me signifiant poliment qu'ils refuseront de contribuer à la construction d'une église qui s'élèverait sur la place sud. » (96) L'enlèvement est comme suit : 61 Nordistes décidés, 15 neutres (ceux du centre), 27 Sudistes, fermes.

Un mois après (22 août 1871), l'Archevêché publiait son décret de construction, *fixant le site sur le lot 11*. Le Nord triomphait, les 48 arpents retombaient sur les Sudistes de l'Anse.

* * *

Le pauvre curé, que cette affaire ne ramenait pas à la santé, reçut alors son congé, et — c'était le 28 août 1871 — un autre le remplaça, M. F.-X. Delâge, qui desservait Sainte-Anne et Saint-Fulgence, sur le Saguenay. M. Auclair, pour sa part, devenait premier curé des cantons Ashuapmouchouan et Demeules, qui reçurent comme patrons saint Prime et saint Félicien, son compagnon martyr. Le bien-aimé M. Girard fut encore curé de l'Île-aux-Grues, puis de Saint-Pierre de l'Île d'Orléans, avant de revenir en 1876 à Roberval, où il mourut le 23 décembre et fut inhumé dans la crypte de la nouvelle église.

Les obédiences étaient sages. Delâge était l'homme désigné. François-Xavier Delâge dit Lavigneur, fils d'un habitant du Gros Pin de Charlesbourg, avait alors trente-quatre ans. C'était un homme bâti d'une seule

pièce, franc, énergique, parfois emporté. Il avait toute la poigne et probablement l'habileté qu'il fallait pour transiger dans les problèmes difficiles dans lesquels la paroisse se trouvait nouée.

* * *

Le jeu continua sous Mgr Taschereau et sous le curé Delâge comme il avait commencé sous Mgr Baillargeon et sous le curé Girard : requêtes, contre-requêtes.

Dans une lettre du 16 septembre 1871, un groupe de 73 habitants du Sud et du Centre revient sur le décret du 22 août en alléguant de nouveaux motifs. En effet, cette année-là, le lac avait débordé durant la crue et démoli une partie du chemin public, qui côtoyait le rivage. La section passant sur la Pointe Plate se trouvait confisquée. Les Sudistes en tiraient un faux argument, disant que le lieu choisi par le décret, sur le site de la ville actuelle, se trouvait isolé. Par conséquent, ils proposaient un lieu supposé plus central, en conformité avec le nouveau tracé du chemin. Pour être rassurés, ils demandaient de suspendre l'exécution du décret épiscopal.

L'Archevêché fit la sourde oreille... en attendant la requête opposée. Elle partit le 19 novembre. Elle représentait le désir de 60 francs-tenanciers, dont le maire Parent, elle demandait une nouvelle église, en pierre ou en bois, et, détail nouveau, au lieu que Sa Grandeur voulait. C'était la formule canonique.

A cela, les Sudistes répliquèrent par une nouvelle requête. Mais à qui ? Au grand vicaire Racine, puisque l'Archevêché ne leur laisse plus d'espoir. La lettre contient cette fois 79 signatures, tous des propriétaires de l'Anse. Il arrive que le décret du 22 août, favorable aux Nordistes, a eu deux effets contraires, dans chacun des deux quartiers. Le Nord s'est senti trop fort et sa générosité s'est dégonflée : il n'est plus question maintenant de payer à eux seuls la terre qu'ils ont achetée et offerte à la fabrique, ils veulent la laisser à charge de toute la paroisse. D'autre part, le même décret a rendu les Sudistes plus traitables, et, plutôt que de tout perdre, ils cherchent à faire des concessions, tout en profitant des exigences trop dures du Nord. M. Racine est donc informé que les Nordistes veulent imposer injustement aux contribuables une terre qu'ils ont commencé par acheter à eux seuls, et que le Sud, ne pouvant y consentir, est disposé, par contre, à faire don gratuit d'un terrain plus rapproché du centre absolu. Mieux que cela : que le Nord fournisse un terrain chez Ephrem Brassard, comme le Sud en offre un de son côté, et tous les gens de l'Anse seront prêts à marcher avec le reste de la paroisse et à bâtir l'église avec eux...

En réponse à la requête canonique du 19 novembre, d'inspiration nordiste, Monseigneur de Québec, le 2 décembre, prie son Vicaire Racine d'aller sur les lieux authentifier l'acte : procédure canonique également, précédant toute construction d'église. Mais le lendemain, 3 décembre, le curé Delâge y va d'un message au même Racine :

« Je vais vous apprendre une chose qui, je crois, va vous surprendre un peu ; c'est que le décret du placement de l'église de la Pointe-Bleue sur la nouvelle terre a été obtenu indirectement par fraude. Si Sa Grandeur et vous-même ont cru que la terre achetée par quatre habitants est donnée en pur don à la fabrique, il faut vous détromper ; car ces quatre habitants qui ont acheté aux noms des autres gens d'en-haut ne veulent point donner cette terre ni même l'emplacement de l'église à moins que le reste de la paroisse paye

avec eux et ils disent qu'ils n'ont jamais même eu l'intention de la donner ; or c'est précisément à quoi s'opposent les gens d'en-bas, et je pense qu'ils ont raison en ce point. (...) Ainsi si Sa Grandeur vous délègue pour placer l'église, vous vous trouvez sans emplacement. (...) Depuis que je vous ai écrit, on a fait des assemblées ici et là. J'ai conseillé à quelqu'un qui s'y rendait de tâcher de faire comprendre que tout cela était inutile et qu'il fallait bien mieux tâcher de s'accorder ensemble. Cela a fait déterminer quelqu'un à donner un terrain en pur don afin de ramener les deux partis. »

Voilà dans quel état M. Racine trouvera la paroisse. Les Nordistes veulent partager la dette. Quelques-uns d'entre eux ont placé sur cette terre l'argent de secours qu'ils ont reçu après le Grand Feu et ils veulent maintenant le recouvrer. N'oublions pas que le Grand Feu a ravagé surtout la partie nord. Le Sud ne veut pas de ce marché, mais consentirait à un déplacement, désormais. L'abbé Delâge saisit toutes les occasions de promouvoir l'entente et s'aperçoit qu'il va falloir revenir sur le décret. M. Racine, lui, propose alors une assemblée de paroisse, avant sa visite.

* * *

On arrive au Jour de l'An 1872. Durant les trois prochains mois, la crise va atteindre son paroxysme.

Le premier de l'An, l'abbé Delâge monte en chaire et fait tomber sur ses ouailles une de ces sermons dont il avait l'art. « Si quelqu'un veut présenter une offrande, qu'il aille d'abord se réconcilier avec son frère. » La parole ne pouvait pas trouver meilleure application. Les gens d'en-haut, embarrassés avec leur première offrande, présentaient maintenant une autre terre, et les gens d'en-bas en offraient une ou deux autres. Car les propositions nouvelles s'enchevêtraient. On se souvient qu'en ce mois-là, janvier 1872, le conseil municipal fut entièrement renversé et six nouveaux élus formèrent le nouveau quorum, trois du Nord et trois du Sud. Deux candidats s'étaient présentés comme maire, un du Nord et un autre du Sud. C'est J.-B. Parent, du quartier nord, qui fut élu, mais il fut tout de suite remplacé par Euloge Ménard, résidant encore plus au nord. Ces élections furent menées sur la question de l'église et l'on y fit des dépenses et de la cabale.

Le 8 janvier, il y avait deux offrants prêts à échanger leurs terres avec celle que la fabrique avait à la chapelle de l'Anse : Ismaël Girard, le lot 13, du côté nord, et Raymond Girard, le lot 17, de l'autre.

Quelques jours après, le curé convoqua l'assemblée demandée par M. Racine pour préparer sa visite. L'hydre avait toujours deux têtes. Les gens du Haut, quand ils se seraient débarrassés de la terre qu'ils avaient achetée, consentaient au site d'Ismaël Girard, ceux du Bas s'en tenaient à celui de Raymond Girard, c'est-à-dire qu'ils ne voulaient pas dépasser la Pointe Plate. Un troisième offrant, Protais Guay, s'inscrivit du côté sud. Le grand argument que les gens de l'Anse avançaient pour la terre de Raymond Girard, terminée par la Pointe Plate, était que celle-ci occupait le centre de la paroisse (lot 17). En fait, ce n'était que le centre linéaire de la paroisse canonique et non pas le centre des habitations. De plus, comme l'attestent deux affidavits du 29 février 1872, la Pointe Plate était une fort mauvaise place pour une église et un cimetière. Elle était baignée en grande partie le printemps, et la partie qui restait sèche était trop étroite.

* * *

Pour remplir enfin sa mission du 2 décembre 1871, le grand vicaire Racine se transporta, le 28 février suivant, « dans la paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, vulgairement appelée Pointe-Bleue ». Devant le peuple réuni dans la chapelle, il repassa la liste des signataires du 19 novembre 1871, dont il retrancha deux noms. Le nombre restant, 58, représentait une majorité. Malgré les protestations des extrémistes du Sud qui ne voulaient pas changer la place de l'église d'un pouce, M. Racine commença par déclarer que l'on ne construirait nulle part ailleurs que sur le lot 17, chez Raymond Girard, à la Pointe Plate. L'assemblée, ou du moins ceux du Sud et du Centre, semblaient généralement se rallier à cette décision. Mais le lendemain, cette décision était changée : l'on remontait au lot 13, chez Ismaël Girard. Telle fut, du moins, la résolution transmise à l'Archevêché. Il y était statué que l'église s'élèverait « sur les deux arpents sud-est du lot treize, dans le rang B du canton Roberval, le portail de la dite église devant être tourné vers le lac Saint-Jean, s'il est possible ; j'ai arrêté de plus que la dite église sera construite en bois (pièces sur pièces ou madriers sur le plat) avec colonnes, aura environ cent seize pieds de longueur sur cinquante-cinq pieds de largeur et vingt-quatre pieds de hauteur au-dessus des lambourdes, et que la dite sacristie aura trente-cinq pieds de longueur sur trente-deux de largeur et dix pieds de hauteur entre les deux planchers finis, toutes les dites dimensions prises en dedans et en mesure anglaise. » (97)

Le 1er mars, par-devant Maître Israël Dumais, Ismaël Girard, fils de Côme, échange sa terre, c'est-à-dire la largeur des deux arpents sud-est du lot 13, dont la partie nord-ouest est au nom de son père, contre la largeur des deux arpents sud du lot 22, avec le lopin annexe, le tout appartenant à la fabrique. Pour élargir la devanture de la nouvelle terre de la fabrique, Ephrem Brassard, le voisin du côté sud, fait don d'un emplacement sur l'extrémité de sa terre.

Eh bien ! gens de l'Anse, vous allez dépasser la Pointe Plate, vous allez monter à 38 arpents au delà de la chapelle ? Que non ! Une nouvelle requête circule, et, dix jours après la passation du contrat, un texte lesté de 75 noms, dont 14 seulement sont autographes, est lancé à l'Archevêché de Québec : ils protestent contre l'inconséquence de M. Racine et signifient en termes clairs qu'ils ne se conformeront jamais à la dernière décision sans y être contraints « par des autorités bien compétentes », désirant tout simplement revenir au site même de la chapelle existante.

Nonobstant cette rebuffade, Mgr Taschereau sanctionne le rapport de M. Racine et formule son décret de construction, annulant le premier décret du 22 août 1871, relatif au lot 11. Nous sommes au 18 mars.

M. Racine, en fixant la place de l'église chez les Girard, sur le lot 13, où elle est actuellement, y avait fait transplanter la croix placée devant la petite chapelle de l'Anse. La coutume voulait qu'on désignât ainsi le site choisi pour une église. Quelques colons du Sud montrèrent alors de quoi ils étaient capables. Ils poussèrent quelques faibles à enlever la croix plantée sur le nouvel emplacement. Les complices profitèrent de la nuit pour faire leur œuvre. Comme ils s'acheminaient vers l'ancienne chapelle, avec la croix, on dit que leur cheval tomba sans pouvoir se relever et qu'ils furent pris de peur. L'émoi fut grand dans le canton. Quand Mgr Taschereau fut informé de ces faits, il écrivit une pastorale aux fidèles de Roberval et des paroisses-filles :

A Nos Très Chers Frères les fidèles de la paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, Salut et Bénédiction en Notre-Seigneur.

Nous avons appris avec douleur, Nos Très Chers Frères, qu'il s'est trouvé parmi vous des hommes assez dépourvus de religion pour arracher du lieu où elle avait été placée la croix plantée par Notre Grand Vicaire Monsieur Racine sur l'emplacement que doit occuper votre nouvelle église. Nous nous hâtons de vous exprimer combien nous déplorons cet attentat sacrilège qui a dû attrister toutes les âmes religieuses, non seulement de votre paroisse, mais encore de toutes les autres localités où la nouvelle s'en est répandue. C'est un crime à peu près inouï dans notre diocèse où la foi catholique et l'obéissance à l'Église se sont bien conservées. Sans doute que ceux qui l'ont commis n'ont pas poussé l'impiété jusqu'à vouloir par là déshonorer le signe auguste de notre rédemption ; mais il n'en est pas moins vrai qu'ils n'ont pas craint d'y porter leurs mains criminelles, pour satisfaire leur orgueil et leur esprit de révolte contre l'autorité de l'Église. Il est donc de votre devoir, N. T. C. F., d'éviter la société des hommes coupables qui ont osé donner un pareil scandale, et de n'avoir de rapports avec eux que lorsqu'ils se seront réconciliés avec le Dieu qu'ils ont grièvement offensé, afin de prouver par là combien vous détestez leur crime. De notre côté, nous regardons comme un devoir de prescrire une amende honorable pour cet outrage fait à la croix de Notre Sauveur et de prendre des mesures pour qu'il ne se renouvelle pas à l'avenir. A ces causes, nous avons réglé et réglons ce qui suit :

1) Dans la semaine qui suivra la lecture de la présente, il sera chanté, dans la chapelle de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, une messe d'expiation, pour demander pardon à Dieu de l'attentat commis par quelques paroissiens et solliciter leur conversion ; à la suite de cette messe on chantera le Psaume *Miserere* :

2) Aussitôt que possible, il sera planté par Monsieur le Curé en présence de témoins, une nouvelle croix sur le lieu même où se trouvait celle qu'on a enlevée ;

3) Si quelqu'un avait l'audace d'arracher encore cette croix de sa place, il sera excommunié par le fait, et sera passible de toutes les peines infligées par l'Église à ses enfants rebelles. Son péché sera un cas réservé dont il ne pourra être absous que par Nous ou par nos Grands Vicaires.

Sera notre présente lettre pastorale lue au prône des messes paroissiales de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, de Saint-Louis de Métabetchouan et des missions de Saint-Prime et de Saint-Félicien.

(Donné à l'Archevêché de Québec, le 22 mars 1872.)

Ce grave avertissement de l'archevêque apaisa les récalcitrants. Au mois de mai, Monseigneur pouvait écrire : « Je suis heureux d'apprendre que les affaires commencent à prendre meilleure tournure à la Pointe-Bleue. » (98) Qu'on n'aille pas croire cependant que tout était éteint. Pendant que l'on se disposait à entreprendre les travaux, un petit schisme mijotait dans l'Anse. Au mois de juillet, un marguillier résidant en ces quartiers écrivait à l'archevêque, au nom de son groupe : « Il est bien difficile pour nous, catholiques, de faire notre salut en ce moment. (...) Tant que la nouvelle église ne se bâtera pas au centre, ou le plus près, nous ne marcherons pas. » Ces gens prétendaient être victimes d'une minorité du Haut de la paroisse. D'après eux, l'échange conclu était à perte pour la fabrique, et, après tout, il était aussi injuste de bâtir à 20 arpents au nord du centre géographique que de le faire à 20 arpents au sud. Ils invitaient implicitement Monseigneur à se rendre lui-même sur place pour en juger.

Le 23 juillet 1872, les ouvriers commençaient à poser les premières pierres du solage de l'église Notre-Dame. La veille, le curé remarquait : « Nous sommes continuellement harcelés par les gens d'en-bas, qui font tous leurs efforts pour y mettre des obstacles. » (99)

* * *

Le schisme en germe logeait sous l'enseigne presbytérienne de Chiniquy. L'histoire de ce malheureux prêtre, prédicateur de tempérance qui commença par l'esprit et finit par la chair, est bien connue. Il avait trouvé un disciple dans la région, T.-G.-A. Côté, qui devint ministre presbytérien, ayant chapelle et cimetière à Chicoutimi. Le ministre Côté avait été consacré à

Montréal en 1871. Durant les années suivantes, il dirigea la petite mission protestante de Chicoutimi, voyageant de Tadoussac à Mistassini. Informé de ce qui se passait à Roberval, il écrivit aux sectaires, au printemps 1872, pour leur donner des conseils. Il leur recommanda en particulier de ne point se laisser imposer la répartition pour l'église, ce dont on voit la trace dans la lettre du marguillier dont nous venons de parler.

Quand les travaux furent commencés à l'église, les récalcitrants firent venir le ministre Côté, qui réunit un petit comité. On parla de construire une église protestante, une « mitaine », dans l'Anse.

Le 28 juillet, la fabrique vota un emprunt pour la construction. On en votera un second le 29 septembre. M. Delâge a réussi à faire accepter la répartition requise.

Le 2 août, l'archevêque de Québec adressa un message au curé, qui se résumait en ceci : continuez les travaux, malgré l'opposition. « Une chose qui prouve bien leur aveuglement et le sentiment qu'ils ont de leur faiblesse, c'est l'appui qu'ils cherchent auprès d'un ministre protestant. Ils ne s'aperçoivent donc pas qu'ils commettent un énorme péché en s'associant ainsi avec un prédicateur de l'erreur et de l'hérésie. — Je prie Dieu qu'il ouvre leurs yeux afin qu'ils voient dans quel abîme ils s'exposent à tomber. » Et le 13 août : « Il faut avant tout prier le bon Dieu d'ouvrir les yeux à ces pauvres aveugles qui ne voient point l'abîme épouvantable dans lequel ils vont se jeter. Mais cette défection ne doit pas arrêter les travaux commencés. Peut-être ces gens voyant qu'on ne tient nul compte d'eux comprendront-ils qu'ils ne sont pas si importants qu'ils se l'imaginent. »

Cette secte ne fit pas longue vie. Elle n'était composée que de quelques chefs de famille, une vingtaine à peu près, qui eux-mêmes subissaient l'ascendant de trois ou quatre individus plus endurcis. La plupart se soumièrent peu à peu. On raconte que leur conversion est survenue comme suit : le ministre Côté, au début, avait soin de ne pas aborder les questions de dogme. Le jour de l'Immaculée Conception, fête patronale de la paroisse, il s'y décida. Alors un des colons se leva et harangua vivement ses compagnons : « Il nous vole notre Mère ! Allons-nous-en ! » Et ils allèrent immédiatement reprendre leurs anciennes places à l'église, au beau milieu de la messe, causant un vif émoi chez leurs co-paroissiens.

Une sourde opposition dura cependant plusieurs années encore chez quelques habitants du Sud. Elle exista aussi longtemps que M. Delâge fut curé à Roberval, jusqu'à 1878, comme nous le verrons plus loin.

* * *

Là-bas, sur le domaine des Girard et des Brassard, l'église s'était donc levée enfin, après un débat de plus de trois ans, entrecoupé par l'épisode tragique du Grand Feu. La misère appelant la misère, le Grand Feu matériel n'avait pas diminué le feu de l'envie et de la scission. Il n'aurait pas fait œuvre si mauvaise, le Grand Feu, en brûlant aussi la petite vieille chapelle de l'Anse, ce qui aurait hâté la reconstruction et mis à profit l'esprit de charité de cette période. Pour illustrer ceci, rappelons qu'un colon du Sud, ayant donné du grain de semence à un colon incendié du Nord, se reprit par la suite et alla lui en demander paiement...

Maintenant, la voici, l'église Notre-Dame, à 38 arpents plus haut que la chapelle primitive, en grosses pièces, sans lambris, non finie à l'intérieur, sans

orgue, sans clocher. Elle mesure 113 pieds de long sur 55 de large. Une sacristie de 32 par 36 pieds est blottie en arrière. C'est une modeste petite église de colons, pas laide cependant, avec son pignon et son gros œil-de-bœuf qui regarde le lac. Ses lignes simples et trapues, ses appentis ramassés à l'arrière comme un chignon bien fait, son abside, dégagent une piété et une pureté primitives qu'on demanderait en vain à la plupart de nos églises actuelles. Les charpentiers de la place, qui s'y connaissaient, allèrent chercher du grand bois sur l'Île aux Coulevres. Le petit moulin à scie de Thomas Jamme fournit les pièces ouvrées. Elle devait subir ultérieurement maintes améliorations et transformations, se munir de galeries à l'intérieur, d'orgue à mouvement hydraulique, de tableaux faits par un peintre robervalois, etc. Au commencement, on se contenta des quatre murs et de madriers en guise de bancs. Car, ne l'oublions pas, 1872 est une des années les plus noires, quant aux ressources. Commencée à l'été 1872, elle fut jugée convenable en février 1873.

Le 28 février, le curé F.-X. Delâge a noté dans un cahier : « Aujourd'hui, 28 février 1873, nous avons pris possession de la nouvelle église et y avons transporté le St-Sacrement au milieu d'un grand concours de peuple. 68 voitures suivaient. » Imposant cortège...

Le 16 mars, le curé y érigea le Chemin de Croix. Le curé habitait l'ancienne maison de Côme et Ismaël Girard, à laquelle fut ajouté un logis en avant.

* * *

Le déplacement de l'église signifiait le déplacement du village. L'église est la fleur, mais aussi le germe du village. Par le transport de l'église, le long rang de l'Anse était définitivement condamné à rester la queue du poëlon. C'était cela aussi que les récalcitrants du Sud voyaient disparaître et remonter plus haut : le village. N'y avait-il pas là déjà, outre la chapelle et le presbytère, le bureau de poste, le magasin de Sylvestre Bouchard et une école ? C'était le village même que le Nord accaparait.

On peut donc fixer à 1872 la naissance du second village de Roberval, du vrai, de celui qui deviendra ville. De fait, dès 1873, l'église Notre-Dame sera flanquée d'un bureau de poste, d'une maison d'assemblées, de Cour et d'école, et de plusieurs magasins. Le maître de poste de l'Anse, Théodule Bolduc, donna sa démission en 1873, et le conseil demanda le transfert du bureau de poste au centre, avec Eucher Otis comme fonctionnaire. Le conseil tenait alors ses réunions chez Otis depuis deux ans. Quant à la Cour, voici une grande innovation. Elle échut à Roberval l'année même de l'église, 1872.

Une Cour de Circuit avait été instituée à Hébertville en 1871, avec promesse d'un Bureau d'enregistrement à Hébertville ou ailleurs (Roberval) dès qu'on pourrait fournir une bâtisse avec voûte de sûreté. Quant à la Cour de Magistrat, la seule du comté était à Chicoutimi. Le notaire Dumais fut nommé greffier de la nouvelle Cour de Magistrat par le lieutenant-gouverneur le 6 avril 1872. Les quatre termes annuels furent fixés du 20 au 22 de février, juin, septembre, décembre.

La corporation municipale prit alors ses responsabilités. Le 2 décembre 1872, résolution est prise de construire un « palais de justice » pour la tenue de la Cour, et même d'un Bureau d'enregistrement, comme on l'espère. Qu'on l'appelle salle publique ou palais de justice ou hôtel de ville, le bâti-

ment aura deux étages et 30 par 40 pieds de dimensions. Les gens de Roberval, Saint-Prime, Saint-Louis et Saint-Jérôme sont informés par avis public que les soumissions sont ouvertes.

Cet édifice public fut construit l'été suivant. En attendant qu'il fût prêt, la Cour siégeait chez le greffier, le notaire Dumais. Le premier terme eut lieu le 20 juin 1872. Le rôle comprenait seize causes et les dix jugements rendus condamnaient pour des sommes variant de \$1.33 à \$46.00. Le troisième terme, passé les 20 et 21 décembre, fut très chargé : 54 jugements furent rendus.

Les causes portées devant le magistrat étaient surtout en matière de dettes. Les corporations scolaire ou municipale ou fabricienne percevaient une partie de leurs taxes par ce moyen. C'était surtout le médium des marchands pour recouvrer leurs crédits. Sylvestre Bouchard, Euloge Ménard, Eucher Otis, Elzéar Donaldson étaient des requérants assidus. Le huissier recevait \$0.10 pour chaque mille de route qu'il faisait. Le justicier de tous ces crimes était le juge Francis-Herman O'Brien, un excellent Irlandais résidant à Chicoutimi.

En 1873, le conseil inaugura sa salle publique, le magistrat y transporta sa Cour (le Bureau d'enregistrement ouvrit à Hébertville cette année-là), tandis qu'une nouvelle école et la famille du bedeau occupèrent la maison d'une façon permanente. Cet « hôtel de ville » se trouvait près de la voie publique, au sud de l'église, presque en face du magasin Donaldson (dont la maison subsiste encore).

* * *

En 1872, avec la séparation de la municipalité de Saint-Louis de Chambord à la rivière Ouiatchouan, celle de Roberval restait avec deux écoles seulement. En effet, des trois écoles existantes depuis 1867, celle de la rivière Ouiatchouan, chez Prime Thibeault, avait sauté la rivière et occupait un campe sur le côté sud, chez Ambroise Tremblay. Cette école avait un maître sévère, Séraphin Truchon, qui pensionnait chez Sabin Gagnon. Les enfants du côté robervalois fréquentaient aussi cette école, nonobstant les bornes municipales.

Mais, à l'autre extrémité, l'école de Thomas Jamme desservait trop de monde, et, avec le rapprochement de l'église, il fallait en ouvrir une au village naissant. La Commission scolaire misa donc sur le nouvel hôtel de ville. Le voilà bien employé, cet hôtel de ville !

Cette organisation scolaire à triple école dura encore plusieurs années. Quand arriva le curé Lizotte, ce sera encore l'école de l'église, l'école d'en-haut ou école du moulin, et l'école d'en-bas, celle de l'Anse. L'école de l'église prit tout de suite un rang supérieur aux deux autres. C'est d'elle que sortira l'école modèle, puis l'Académie. Emilie Girard, Jessie Fortin et d'autres y enseignèrent. On y apprenait même le chant en 1876. Les trois écoles avaient un mobilier semblable : « un tableau noir, une estrade, quelques cartes géographiques, cinq ou six bancs, trois tables, un poêle, une horloge, un seau et une tasse. » (100)

* * *

Occupant la partie nord de l'hôtel de ville, Alexandre Bouchard fut le premier bedeau de l'église. Le dernier à la chapelle de l'Anse, en 1872, avait été F.-X. Bernier.

L'engagement du bedeau était alors une grande affaire. Il ne fallait pas moins qu'une assemblée spéciale de paroisse chaque année pour l'élection de celui qui remplirait cet office.

Les marguilliers, pourtant, avaient fort à faire à cette époque. L'église Notre-Dame, encore ouverte à tous les vents, avait grevé la paroisse pour longtemps. Nombre d'arrérages de cotisation furent portés en Cour, à Roberval et à Chicoutimi. La fabrique effectua des emprunts de M. Delâge et de la municipalité.

L'abbé Delâge, durant ses sept ans de ministère, eut peut-être la période la plus difficile de notre histoire paroissiale : le transfert et la construction de l'église et leurs suites, aggravées par l'état général de pauvreté. Il n'en fut pas payé de reconnaissance, c'est le moins qu'on puisse dire. Il avait des manières très franches, parfois revêches, et il passait pour intraitable, bien que son commerce personnel fût des plus agréables. Il garda les rênes tendues, n'hésitant pas à recourir à la loi quand il le jugeait à propos. C'était, au demeurant, un excellent prêtre et un pasteur plein de zèle.

Un des problèmes qu'il eut à résoudre fut celui du supplément de patates. Une partie des colons se refusaient à cette dîme supplémentaire. Il eut un jour une passe d'armes avec un colon de la partie nord à ce propos. Une autre altercation éclata, à la même époque, sur le sujet glissant des élections politiques.

Quant au supplément de patates, quatre habitants furent poursuivis et condamnés en 1874. Si l'on prend le total de la dîme recueillie cette année-là, par exemple, on trouve :

150	minots	de	blé
40	"	"	orge
130	"	"	pois
54	"	"	avoine
12	"	"	gaudriole
180	"	"	patates

Les habitants de Roberval furent déchargés du supplément de patates par Mgr Racine, en 1880.

Avec la rareté de l'argent, les paiements se faisaient surtout en nature, tant pour la fabrique que pour les maîtresses d'écoles et les municipalités. En 1871, par exemple, la quête de l'Enfant-Jésus ne rapportait que \$2.36 en argent et \$24.85 en effets. Les marguilliers revendaient ensuite, à la criée publique, les effets non utilisés. Les bancs, c'est-à-dire les madriers de la nef, étaient loués en grain, et le curé revendait ensuite le « blé des bancs », le « seigle des bancs », le « pois des bancs », etc. Le prêtre acceptait aussi de la viande, de la laine, du lin, et tous ces effets étaient recueillis par le bedeau. On dit que des messes de mariage se payaient avec des pieux, et des baptêmes avec des veaux, et que le curé Delâge déclara un jour en chaire que les « mariages de pieux » et les « baptêmes de veaux », il en avait assez ! De caisse, il n'y en avait guère, pas plus pour la fabrique que pour la corporation municipale. En 1873, on n'avait pas les moyens de poser des paratonnerres sur l'église et le presbytère, comme l'exigeait la *Compagnie d'Assurance des Cultivateurs*. Pour construire une cheminée à la salle publique en 1876, il fallut faire une quête spéciale.

L'église s'améliorait un peu chaque année. En 1875-76, elle s'orna d'un petit clocher. Et on parlait alors du « bois du clocher », du « grain du



L'usine
électrique
du Cran.
Ernest Delisle,
surveillant.



Le Dr Fluhmann
et son fils
Frédéric.



Une partie de la flotte de l'époque 1900.

Les eaux basses de l'été, autrefois. Au fond, la Pointe Scott.



clocher », etc. En 1875, la fabrique dépensa pour \$70.00 de calfeutrage. On calfeutra encore durant les années suivantes, car il ne faisait pas chaud dans l'église l'hiver. On employait de l'étoupe. On s'éclairait, quand besoin en était, à la chandelle ou à l'huile de charbon.

A l'époque de la chapelle de l'Anse, les marguilliers passaient de porte en porte pour recueillir des chandelles pour la minuit. Même en 1874, le curé Delâge annonça, au prône du troisième dimanche de l'Avent, la « quête de suif pour préparer les chandelles » pour la minuit. En 1875, on recueillit du suif et de l'huile. Une autre circonstance où il fallait du luminaire, c'était les Quarante-Heures. La paroisse était divisée en deux, les gens du Haut et ceux du Bas, qui avaient chacun leur journée ou leur nuit d'adoration. De même, le curé allait confesser les enfants tour à tour à l'école du Haut et à l'école du Bas.

La coutume d'apporter des pains à l'église, au Jour de l'An, pour les faire bénir, disparut à l'époque du curé Delâge. Celle des chandelles aussi.

En 1878, le quatrième dimanche de l'Avent, le curé Lizotte annoncera : « Nous avons de l'huile mais point de lampes. »

La seule visite pastorale que reçut la paroisse, sous le curé Delâge, eut lieu en 1874, les 4 et 5 juillet. Mgr Taschereau, archevêque de Québec, confirma 133 enfants.

* * *

Six ans après l'épreuve du Grand Feu et quatre ans après la construction de l'église, le lac soumit la paroisse à une nouvelle épreuve, soulignant une nouvelle date de la période noire qui s'achève. En 1876, Roberval passa par la plus grande inondation de son histoire. L'on s'en souviendra en 1928, alors que l'exhaussement artificiel du niveau du lac amena la « Tragédie du Lac St-Jean ».

Le lac Saint-Jean, avec son immense bassin de drainage, avec des affluents qui sont de véritables fleuves, avec son fond plat et ses deux Décharges qui courent nonchalamment à travers îles et rapides, ce lac était une énigme, passant inopinément du calme et de la douceur à la violence et aux raz de marée. Le double œsophage du Saguenay, la Grande et la Petite Décharge, a toujours été ou bien trop petit ou bien trop grand. Cela dura jusqu'aux aménagements hydro-électriques de 1926, qui réglèrent la question plus ou moins tragiquement.

A l'époque de la naissance de Roberval, l'homme avait déjà imposé ses premiers ouvrages au débouché naturel du lac : sept barrages, des estacades et une glissoire de plus de 5,000 pieds sur la Petite Décharge pour le passage des billots. Un incendie amena une reconstruction en 1875. En 1876, les deux déversoirs se révélèrent trop étroits et l'inondation entraîna une campagne pour l'élargissement des Décharges. Ce n'était pas la première fois ni la dernière que le lac se soulevait un peu trop. Il s'était haussé en 1867, assez pour briser une partie de la canalisation de la Petite Décharge, et de nouveau en 1871, alors que le chemin public de Roberval avait été englouti sous plusieurs pieds d'eau, à la Pointe Plate. D'après les rapports officiels, il s'élevait à chaque printemps de 15 à 34 pieds au-dessus de son niveau d'hiver, et de 3 à 4 pieds l'automne.

A la fin de mai et au début de juin 1876, le gonflement s'accrut donc plus qu'à l'ordinaire et saccagea un barrage et 1,800 pieds de glissoire à la

Petite Décharge. A Roberval, un dimanche matin, le vent du nord-est charroyait l'eau jusqu'aux marches de l'église. Le curé Delâge tourna la grand-messe en messe basse et donna toute permission aux habitants d'enfreindre le repos dominical pour travailler au sauvetage. « Allez sauver ce que vous pouvez. »

La maison d'Ephrem Brassard, voisine de l'église, se trouva dans un flot. Celle de Ferdinand Harvey, bâtie pièce sur pièce, s'écroula sous son toit. Les jardins étaient faits. Chez Téléphore Pilote on se hâta d'arracher les échalottes pour ne pas les perdre et de transporter le stock de pelleteries dans une bâtisse plus éloignée (Pilote commerçait les fourrures avec Eucher Otis). Des billots surnageaient à la dérive.

Chez Augustin Girard, le four fut emporté avec le pain qui y cuisait, puis la maison elle-même, durant la nuit du 30 mai. Tandis qu'on sortait les meubles par les fenêtres, les vagues entraient dans le bâtiment avec des billots. On se refugia dans la grange. Toutes les propriétés de la rive du lac furent endommagées.

Une des conséquences générales de cette inondation fut le changement du parcours du chemin. Le 12 juin, la paroisse fut convoquée en assemblée par le conseil municipal, alors présidé par Sylvestre Bouchard, pour prendre de nouvelles mesures de voirie, car le chemin en était sorti « brisé complètement » et devenu « impassable » (101). On adressa des demandes au gouvernement pour venir au secours des colons inondés. Une requête, qui n'était pas partisane, cette fois, fut préparée, et une délégation se rendit même à Québec, composée du curé Delâge, du député fédéral du comté, Ernest Cimon, et du sénateur D.-E. Price. Trois citoyens furent nommés pour faire un nouveau tracé : Thomas Jamme, Israël Dumais et Octave Boivin.

Effectivement, le gouvernement commença la réfection de la voie publique, dans l'Anse, durant l'été. Mais la réadaptation fut lente et difficile. L'assemblée publique avait résolu de changer tout le chemin de front de la paroisse. Par la force de l'usage, cependant, on revenait au chemin brisé, près du lac, durant l'hiver suivant, en attendant la finition de l'autre. En 1877, le chemin officiel remonté sur les coteaux subit de nouvelles améliorations. Dans l'Anse, vieux et nouveau chemins se disputèrent la faveur publique durant quelques années. En 1883, on revint définitivement « aux pieds des côtes », du moins pour une partie. Mais le tronçon qui passait sur la Pointe Plate, de niveau particulièrement bas, fut abandonné à jamais.

L'inondation de 1876 changea le cours de la formation du village. La section du grand chemin riverain qui était appelée à devenir la rue principale céda ce privilège à une voie parallèle, la future rue Saint-Joseph, moins exposée aux raz de marée. Ce n'est toutefois que la construction du couvent des Ursulines, en 1882, qui amena la coupure définitive de ce vieux chemin de grève, dont il resta deux tronçons : la rue Notre-Dame et la rue Arthur.

Comme le Grand Feu, cette épreuve avait créé un moment de stupeur. Mais après quelques années, on ne s'en trouvait pas plus mal. D'autres raz de marée s'échelonnèrent par la suite moins grave en général : 1896, 1906, 1908, 1926 et 1928.

* * *

Épreuve du feu, épreuve de l'eau ne pouvaient cependant venir à bout des passions partisans et des querelles de clocher. Il reste une dernière date

à souligner avant de fermer ce dernier chapitre de la période noire de Roberval : 1878. Conséquence ultime et significative du déplacement de l'église.

Le petit schisme qui avait bouillonné dans l'Anse, un moment, n'avait pas vécu, faute de schismatiques. Mais ses chefs étaient plus ou moins irréductibles. Ils refusèrent de payer leurs parts de taxes de fabrique imposées par la construction de l'église et du presbytère. En décembre 1877, la fabrique leur intenta des actions en recouvrement d'arrérages.

Sous l'effet de ces coups, l'un d'eux tenta alors un geste pathétique. C'était, au demeurant, un honnête habitant, jouissant d'une bonne réputation et d'ascendant sur ses concitoyens. Cédant à l'esprit de vengeance que les procédures susdites avaient rallumé, le 10 janvier 1878, il alla mettre le feu à l'église. Des enfants qui fréquentaient l'école voisine de l'église le virent passer puis entrer à la sacristie. Il monta au second étage, sous le comble, et alluma l'incendie dans un amas de filasse et de linge. C'était vers le milieu du jour.

Après le dîner, deux jeunes garçons entrèrent dans l'église avant de se rendre à l'école. Coutume charmante et naïve, les enfants avaient l'habitude d'aller déposer des épingles aux pieds de l'Enfant-Jésus de la crèche. Ils offraient une épingle quand ils n'avaient pas de sous, une épingle avait son prix en ce monde si dénué de tout. Ils ne remarquèrent rien d'anormal durant leur visite, mais le plus âgé des deux, qui avait douze ans, déclara par la suite qu'il avait vu de la fumée s'échapper derrière la statue de la Sainte Vierge, au-dessus de l'autel. Le mur n'était pas lambrissé, et avait pu laisser le feu s'introduire dans les interstices.

Sur les entrefaites, un colon vint payer sa dîme de grain au presbytère. Les grains se déposaient à la sacristie. En s'y rendant, il découvrit le feu et le révéla ensuite au curé. Le feu laissa une grande tache noire sur le mur et le plancher.

Le bruit se répandit tout de suite que tel habitant avait mis le feu à l'église. Les 11 et 12 janvier, une enquête préliminaire fut tenue à Roberval, car on avait porté plainte le jour même de l'attentat. Elle fut instruite par les juges de paix Elie St-Hilaire, de Saint-Prime, Théodule Bolduc et Eucher Otis. La paroisse était fort excitée par cet événement inouï. L'enquête avait lieu dans la grande maison de Jean-Baptiste Parent, qui ne fut pas assez grande pour contenir toute la foule des curieux. Les principaux témoins furent les enfants qui avaient vu l'allée et venue du coupable. Les traces de ses pas dans la neige le dénonçaient, d'ailleurs.

A Chicoutimi, le juge de la Cour Supérieure, A.-B. Routhier, le relâcha sous de fortes cautions. L'affaire n'eut pas de suite. Le curé Delège fut rappelé de Roberval et nommé à Laterrière peu de temps après l'attentat.

Tout cela ressemble à une légende, mais repose sur des fondements certains. Par la suite, le fait s'entoura de traits légendaires, qui ont démesurément grossi la vérité et blessé la justice et la charité. Ajoutons seulement, quant à nous, que ce mouvement de passion fut amplement compensé chez son auteur.

* * *

Tous les paroissiens s'étaient rapprochés depuis longtemps, par ailleurs, quand arriva le successeur du curé Delâge, en 1878. En replaçant ces saillies dans leur contexte, on reste devant un tableau de vie hardie, rudimentaire et profondément croyante. L'église qu'ils bâtirent à Notre-Dame du Lac Saint-Jean est un triomphe de la foi sur la misère. Les origines de Roberval, baignant dans l'isolement et la misère, ponctuées de fléaux comme le feu, les inondations, les gelées, etc., illustrent avant tout cette lutte pour la vie qu'a coûtée la conquête du Lac-Saint-Jean.



DEUXIEME PARTIE

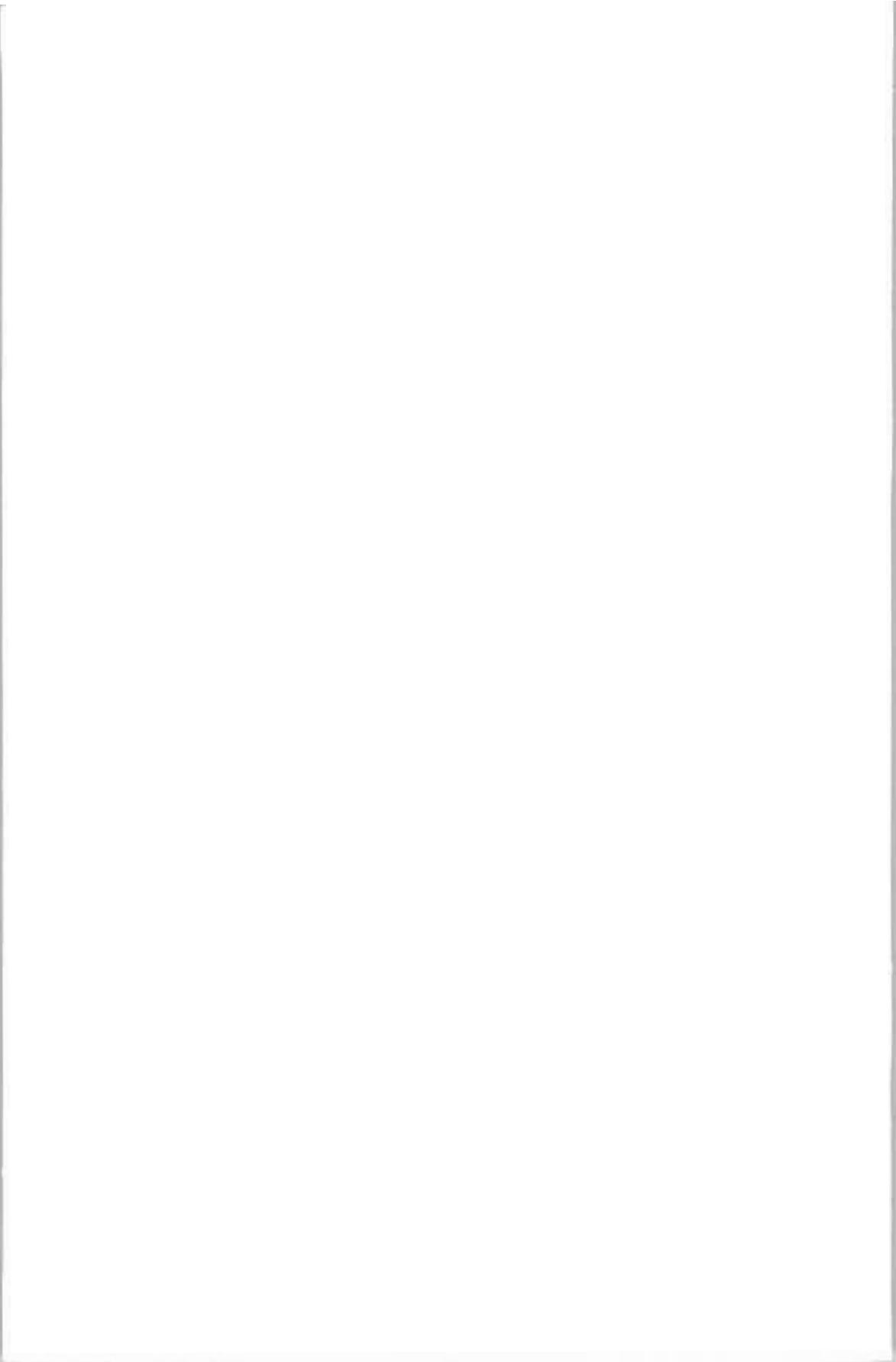
LA PERIODE ROSE

I - LE VILLAGE

1880 - 1900

...ce renommé lac Saint-Jean, qu'on entend si souvent mentionner, et dont le territoire fait concevoir à nos compatriotes de si grandes espérances pour l'avenir. C'est une nouvelle province, c'est un nouveau Canada que la colonisation, par nos compatriotes, nous ouvre par delà la chaîne des Laurentides, entend-on dire tous les jours.

ABBÉ LÉON PROVANCHER (1878).



CHAPITRE VI

LA TERRE PROMISE

Un petit peuple, aux trois quarts rural, qui déverse par milliers le trop plein de ses enfants dans la grande république voisine, et qui se ressaisit et s'aperçoit que son propre domaine lui cache encore des richesses : voilà, en peu de mots, l'idée qu'on peut se faire de la Province de Québec en 1880. Au XIX^{ème} siècle finissant, ce peuple se résout à élargir sa Laurentie. En 1880, la Gatineau, la Mauricie intérieure, les Bois-Francs, la Matapédia, le Nord de Montréal ont déjà leurs colons, mais, comme s'exclamait un colon même de cette partie extrême du pays qu'était alors le Lac-Saint-Jean, au milieu de la Chambre des Communes, « du Nord vient la lumière ! » (102)

Une lumière s'est levée, en effet, par delà les montagnes, un lac très doux s'y laisse voir, et une plaine immense, incommensurable, semble-t-il, en fait le tour. L'aurore plane sur cette Arcadie, à l'ouest, au sud, des paroisses s'y sont plantées, on ne sait comment, et l'une d'elle semble s'élever plus haut, dans ce matin national, c'est Roberval. Car la mystique de la terre qui anime ce peuple, quand elle devient assez forte pour entraîner ses fils jusqu'à cette contrée des montagnes, a besoin d'un pied-à-terre, et ce sera Roberval. A Roberval, on quitte la plaine pour prendre le lac, et on quitte le lac pour prendre la plaine. A Roberval, dis-je, on a un pied sur la terre et l'autre dans l'eau. Il faut donc s'arrêter là, quitte à pousser ensuite vers l'un de ces points qui composent cet horizon vaste comme le ciel.

La période noire de Roberval s'achève, sa période rose s'inscrit dans la grande marche à la terre qu'est l'ouverture du Lac-Saint-Jean, à la fin du XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}. Jusqu'ici, le Lac-Saint-Jean a vécu à peu près seul, désormais on va s'occuper de lui. En 1880, le Lac-Saint-Jean devient célèbre, tout le monde en parle. Le Lac-Saint-Jean devient une œuvre nationale, une conquête nationale, patriotique, et, durant quelque vingt-cinq ans, il y a une *mystique du Lac-Saint-Jean*. La mode est de faire un voyage au Lac-Saint-Jean. Québec regarde le Lac-Saint-Jean. La mystique est assez puissante pour amener une route, puis un chemin de fer. La route de Québec aboutissant à Saint-Jérôme s'ouvre à la circulation en 1877 ; dix ans plus tard, le rail aboutit à Chambord. Le Lac-Saint-Jean, c'est la terre promise, c'est le salut. Le Lac-Saint-Jean sera l'arrière-pays nouveau, l'hinterland de Québec, comme les Laurentides du curé Labelle sont, depuis quelque temps, l'hinterland de Montréal.

Un exemple typique nous est donné, qui pourrait nous indiquer aussi exactement qu'il est possible les limites, à travers les ans, de cette période que nous appelons rose : en 1880, sur les conseils d'un prêtre qui se donne

comme missionnaire-colonisateur, une veuve mère de treize enfants vient se fixer au Lac-Saint-Jean, à Roberval. Elle y établit un petit commerce. Au bout d'une vingtaine d'années, elle suit ses fils à Péribonka, sur l'autre rive du lac, où elle meurt en 1911. Toute la période rose de Roberval est contenue symboliquement dans cette tranche de vie : la montée vers la terre promise, la place d'affaires puis le départ vers une paroisse neuve. Roberval devient le centre de la terre promise, le chemin de fer s'y amène et y amène les Québécois, Roberval profite de l'ouverture de la région, économiquement et humainement, puis, quand la région devient adulte, Roberval se replie sur lui-même et se demande s'il a rêvé.

En 1880, le croissant de défrichement s'est considérablement agrandi : Alma, Saint-Gédéon, Saint-Prime, Saint-Félicien comptent chacune plusieurs centaines d'âmes. Quatre paroisses dépassent le 1000 : Saint-Jérôme, Hébertville, Chambord, Roberval. Quelques hommes battaient la marche. Le Père Lacasse, Arthur Buies, Horace Dumais, Elisée Beaudet, le curé Vallée, le curé Lizotte...

Le curé Lizotte joignait la bonté et la douceur du curé Girard à la fermeté et à l'action du curé Delâge. Il resta à Roberval vingt-deux ans, pasteur d'une grande paroisse, conseiller et guide de toute une région. Une seule comparaison lui est possible : le curé Labelle. Très modeste, il fit moins de bruit, mais son action temporelle et l'intérêt qu'il porta à la colonisation furent à peine moindres. Né à Saint-Roch des Aulnaies en 1849, il fit ses études et son premier ministère à Sainte-Anne de la Pocatière. Quand il arriva à Roberval, le 26 septembre 1878, le grand vicaire Racine venait d'être fait évêque de Chicoutimi. Roberval lui doit ses maisons d'éducation. Il n'est pas une œuvre à laquelle il soit étranger. De stature massive, la figure franche, les traits prononcés, il avait tout le physique d'un curé de colonisation, mais il avait surtout les qualités du cœur qui font d'un homme un ami estimé universellement. Dévoué, secourable, ponctuel, ami des grands comme des petits, habile, entreprenant, il aima passionnément le Lac-Saint-Jean et Roberval, auxquels il donna le meilleur de lui-même.

* * *

En passant de la période noire à la période rose, Roberval passe d'abord de la colonisation pure et simple à l'agriculture. Voici la récolte donnée par le recensement de 1881 :

14,185	boisseaux de	blé
3,227	"	orge
4,620	"	avoine
960	"	seigle
7,086	"	pois et fèves
1,171	"	sarrasin
13,300	"	patates
1,477	"	navets
545	tonneaux de	foin

Un cercle agricole est fondé en 1880. A la première séance, le curé Lizotte discute de l'économie agricole. Une autre fois, on entend Elie St-Hilaire, maire de Saint-Prime et futur député, sur le rôle du colon. Voilà des signes : ayant le loisir de penser à eux-mêmes et à leurs problèmes, ce ne sont plus tout à fait des « colons » de colonie...

* * *

Toutes les années robervalaises du curé Lizotte furent des années de progrès. Le grand coup sera donné par le chemin de fer de Québec en 1888. En attendant, le village fait des acquisitions : école modèle (1879), premier médecin (1879), couvent des Ursulines (1882), charte de village (1883), arrivée des frères Du Tremblay, premiers industriels, et de plusieurs marchands et artisans. Autre signe d'une ère nouvelle, on fête la Saint-Jean-Baptiste presque chaque année de 1880 à 1887.

Quand M. Lizotte prit charge de la paroisse, aucun médecin ne s'était aventuré sur ces rivages. Un de ses premiers soins fut d'en amener un. Les besoins étaient pressants, de nombreux malades se faisaient recommander... aux prières. Les maladies incurables ou contagieuses faisaient des leurs. Une des choses qui frappèrent les Ursulines arrivant dans le pays fut de rencontrer beaucoup de malades qui venaient leur demander leur guérison. D'après Mère Saint-Raphaël, il y avait beaucoup d'épileptiques.

Au printemps de 1879, le curé soumit à ses ouailles une convention à prendre pour assurer la subsistance d'un médecin dans la paroisse. Chaque famille lui paierait une contribution de quatre piastres par année, dont la moitié en argent, l'autre en effets. Système fort simple, qui laissait beaucoup d'aléatoire et rapprochait le rôle du médecin de celui du pasteur. Les familles désireuses de prendre l'abonnement (comme on disait) signèrent une requête, et un jeune docteur de Québec, Georges Matte, accepta le marché et entra à Roberval à la fin de l'année 1879, en même temps que le notaire J.-Charles Lindsay.

Il épousa une sœur du notaire Lindsay en 1883 et fut ce médecin de campagne débonnaire et pauvre que toute une région savait à son service à toute heure du jour et de la nuit. Sans être irréprochable en tout, il remplaça par la charité ce qui manquait à la science et à la fortune. L'abonnement annuel de \$4.00 comprenait tous les soins probables, comme un accouchement pour la mère, et tous les autres soins éventuels, bon an mal an. Il faisait des courses lointaines en voiture et acceptait tout ce qu'on lui offrait pour honoraires. Quand il mourut, au bout de quinze ans, il dit au curé Lizotte : « Si la charité sauve, je suis sauvé. » On l'inhuma sous l'église. Il avait combattu pour d'autres causes publiques, comme le terminus du chemin de fer, que les Robervalois s'acharnaient à mener vers eux.

Quant au notaire Joseph-Charles Lindsay, qui habitait Saint-Gédéon depuis cinq ans, il vint sur demande, lui aussi, se fixer à Roberval, à côté du notaire Dumais.

* * *

En 1880, la Société Saint-Jean-Baptiste s'organisa à Chicoutimi et à Roberval. Conquêtes nouvelles qui s'élevaient dans le ciel patriotique, elles secondèrent de leurs feux lointains les grandes manifestations nationales organisées à Québec cette année-là. La fête nationale de Québec avait voulu rallier tout le peuple et faire entendre toutes les voix. A Roberval, la Société Saint-Jean-Baptiste répondit par son secrétaire, le docteur Matte, par un mémoire sur les besoins de la colonisation : il faut coloniser par groupements et il faut des voies de communication. La fête elle-même, lundi, le 24 juin, fut soulignée par une grand'messe suivie d'une procession dans le village. Elle coïncidait avec la visite de Mgr Racine. Le curé avertit de ne pas aller à sa rencontre, « encore moins de tirer du fusil sur son passage », mais de se contenter de décorer et de le recevoir à l'église.

Grand'messe et procession devaient se répéter chaque année, d'après le mot d'ordre, et elles se répétèrent effectivement en 1881, 1882, 1883... En 1883, la fête prit une ampleur régionale. Elle fut retardée au 15 juillet, à cause de la visite de Mgr Racine, pour ne pas faire fête sur fête, et par les travaux des champs. Elle n'en fut que plus éclatante. « De plusieurs paroisses voisines, écrit le chroniqueur, les compatriotes étaient accourus dès le matin. » — « Après l'office divin, plusieurs orateurs ont porté la parole, et ont trouvé des sentiments heureux en parlant de l'agrandissement de la patrie par le développement de plus en plus prospère de la vallée du Lac St-Jean. Ces discours terminés, l'on s'est formé en procession, qui était composée de plusieurs milliers de personnes, précédées d'une compagnie de volontaires. On y voyait représentés par des chars allégoriques les arts et métiers, on remarquait surtout les chars des tanneurs, des maçons, des photographes. La procession s'est arrêtée chez MM. Dumais, Donohue et Ménard pour les saluer. C'est un témoignage de sympathie bien mérité, car ces MM. sont les promoteurs et les instigateurs de la fête. » (103) A la veille d'être constitué en corporation municipale, le village faisait pour la première fois les honneurs à ses sœurs les autres paroisses. Euloge Ménard était président de la première Société Saint-Jean-Baptiste, qui enrôlait aussi le curé, le docteur, les deux notaires et nombre d'autres. La Société était encore bien vivante en 1885, pour protester contre l'exécution de Louis Riel, et en 1888, pour regretter publiquement Mgr Racine après sa mort. Il était sincère, ce patriotisme, et sans respect humain. La Société avait une bannière, ses dignitaires portaient une écharpe, et ses membres, une médaille sur laquelle on lisait : *Société St-Jean-Baptiste — Notre-Dame du Lac St-Jean.*

* * *

Le Lac-Saint-Jean était un nouveau sujet d'inspiration pour le patriotisme et commençait d'intéresser la presse. Des visiteurs y passent et écrivent des chroniques intéressantes. Les journaux de Québec s'arrachent les nouvelles du Lac-Saint-Jean. En 1878, l'abbé Provancher relate par le menu une « excursion au Lac-Saint-Jean » dans sa petite revue, *Le Naturaliste Canadien*. En 1880, c'est John Ross, riche commerçant de Québec et un des directeurs de la compagnie du chemin de fer du Lac-Saint-Jean, J.-G. Robertson, trésorier provincial, Boucher de la Bruère, conseiller législatif, avec Elisée Beaudet, député du comté, et un journaliste de Toronto. De la Bruère raconte ce voyage dans le *Courrier de St-Hyacinthe*, d'autres journaux reproduisent ses lettres, qui sont bientôt mises en brochure, tandis que le *Mail* de Toronto publie celles de son correspondant. La même année, le charmant raconteur Arthur Buies consacre un livre entier à la région : *Le Saguenay et la Vallée du Lac St-Jean. — Etude historique, géographique, industrielle et agricole*. La même année encore, le juge Adolphe-Basile Routhier, l'auteur de *O Canada*, amène au Lac-Saint-Jean deux personnalités venues représenter la France au grand congrès de Québec : l'écrivain Claudio Jannet et le comte Jules Foucault, du journal *Le Monde*. Toujours en 1880, le Père Zacharie Lacasse, missionnaire propagandiste de la colonisation, publie, à l'intention de la classe agricole, un bouquin original qu'il intitule : *Une mine produisant l'or et l'argent*, pour les futurs colons du Lac-Saint-Jean. En 1881, Routhier publie le récit de son voyage sous le titre : *En canot*. En 1882, le comte des Septmaisons séjourne à Roberval. Le Lac-Saint-Jean s'entoure d'une publicité sans précédent.

Dans ces relations, qui gardent généralement la fraîcheur de la découverte, on ne dit rien que d'encourageant pour Roberval. « Après Saint-Louis

de Métabetchouan, vient la grande paroisse de Notre-Dame du Lac, communément appelée la Pointe-Bleue, et souvent aussi Roberval, du nom du township qu'elle renferme » — « Notre-Dame est une paroisse dont les habitants sont assez à l'aise. (...) Dans Roberval, il s'est vendu une centaine de lots en 1879. » (104) — « *La Pointe-Bleue* (c'est le Père Lacasse qui parle). — Ici, bon gré, mal gré, il faut s'arrêter. Qu'elle est belle, cette pointe Bleue ! qu'elle est belle !!! Le lac vous apparaît dans toute sa beauté ; de magnifiques îles sont en votre présence ; et, dans le lointain, vous voyez l'immense vallée de Mistassini et de Péribonka, rivières qui donnent leurs eaux au lac St-Jean. (...) Il s'est récolté à la Pointe-Bleue vingt mille huit cents minots de grain dont un tiers de blé en mil huit cent soixante-dix-huit. (...) La rivière de M. Thomas Jamme, où se trouvent un moulin à scie et un moulin à farine, jouit d'un bon port ; et, *n'en déplaise aux autres endroits, la Pointe-Bleue deviendra une belle ville*, si ses habitants sont entreprenants et ne se laissent pas couper l'herbe sous le pied par les futurs colons de Mistassini et de Péribonka. » (105) En 1881, alors que le village hésite encore, le *Courrier du Canada* décerne à Roberval ce mot foudroyant : « La pointe-Bleue est devenue presque une ville. » (106) En 1883, avec plus de justesse, un arpenteur rapporte : « Pointe-Bleue, la plus importante des nombreuses paroisses qui bordent le lac St-Jean. » (107) De fait, le village seul passe de 44 à 67 familles, de 1879 à 1883.

* * *

Ces progrès, au village, appelaient son indépendance municipale. Le conseil de comté de la section du Lac-Saint-Jean du comté de Chicoutimi reçut une pétition d'un groupe de Robervalois en vue de l'érection juridique du village. Hébertville avait déjà ce privilège depuis 1881. Le 14 mars 1883, au conseil de comté siégeant à Chambord, le maire d'Hébertville, Séverin Dumais, proposa de faire droit à cette demande, et le secrétaire du même conseil, J.-C. Lindsay, fut chargé de procéder aux formalités préliminaires. Le chaînage et le plan furent exécutés par Arthur Du Tremblay. Le 6 septembre 1883, la municipalité du village fut créée par proclamation du lieutenant-gouverneur. Avec une superficie de 238 acres environ, ses bornes en faisaient une bande pas très large, entre la rivière Ouïatchouanish ou Du Tremblay, au nord, et le ruisseau Brassard, dans le lot 14, au sud. Téléphore Pilote était alors maire de la municipalité de paroisse. L'assemblée d'élection des officiers du village eut lieu le 5 octobre, dans la salle publique, et les sept édiles furent : Israël Dumais, William-T.-A. Donohue, Joseph Guay, Pierre Paradis, Alphonse Marcoux, Charles Potvin et Abel Ouellet. Le notaire Dumais fut ensuite choisi comme maire, et le notaire J.-C. Lindsay nommé secrétaire-trésorier, avec un traitement de \$25.00 par année.

Comme au conseil de paroisse, la voirie fut le souci principal des magistrats du village. Ils nommèrent leurs officiers : un inspecteur de voirie pour chacun des deux quartiers, nord et sud, séparés par la route ou rue Roberval, un inspecteur agraire, un gardien d'enclos, un ramoneur et un « inspecteur des cheminées et tuyaux de poêle ». Le gardien d'enclos n'était pas inutile pour la protection des propriétés contre les animaux en liberté. On fit même un enclos municipal pour garder les animaux errants. On passa un règlement pour la construction de cheminées en brique ou en pierre à toutes les habitations du village. Détail typique, le salaire du ramoneur était de un sou pour chaque pied pris sur la hauteur de la cheminée.

Déjà, après un trimestre, il fallut renouveler les mandats de deux des conseillers. Leurs noms furent tirés au sort de la manière que le secrétaire consigna au livre des procès-verbaux, à savoir : le secrétaire découpe sept billets, dont les deux tirés porteront les noms malchanceux, il les dépose « dans un casque, les remue et les présente aux conseillers qui en prennent chacun un » (108). Ce beau rite resta inutile : l'assemblée ramena les mêmes échevins.

Avec ce conseil idéal, les mêmes item revinrent sur les rôles : chemins, rues, clôtures, ponts, trottoirs, cheminées. Rues, trottoirs,... il n'y a pas d'erreur, le village se remplume. En 1885, on répare la rue Saint-Joseph, avec ses trois ponceaux, et on régularise la rue Lizotte, sa sortie au sud, et la rue Ménard, sa sortie au nord. On sent le besoin d'un trottoir sur la rue principale, lequel ne viendra toutefois qu'en 1889. On recommande de badigeonner à la chaux toutes les bâtisses non peinturées. Enfin, on lutte de son mieux contre les bancs de neige, l'hiver. En 1887, le conseil reçoit un compte d'un roulier qui a brisé sa voiture dans la rue Ménard.

En 1885, Donohue parvint à la mairie. William-T.-A. Donohue était un Irlandais optimiste et sociable, venu à Roberval ouvrir un magasin, puis une auberge. Le village était bien représenté au conseil, d'ailleurs, et savait mêler des éléments nouveaux et progressifs, comme Donohue, le Dr Matte, Du Tremblay, Marcoux, etc., aux éléments plus anciens et solides.

Alphonse Marcoux était plus ancien que Donohue dans la place. Il y ouvrit la première maison de pension. Il faudrait répéter un peu pour la famille Marcoux ce que nous avons dit pour la famille Dumais. Ils furent des apôtres du Lac-Saint-Jean, mais avec une richesse humaine particulière. Comme pour les Dumais, il faut distinguer deux familles collatérales : Alphonse Marcoux eut deux frères colons à Saint-Prime, Edouard et Paul, et un cousin, Louis. Ses deux autres cousins que nous connaissons étaient : Thomas-Victor, chapelain des Ursulines, et Joseph, de Saint-Prime, fondateur de la fanfare de Roberval. Paul et Joseph furent des musiciens fameux, et l'abbé également.

Dans la personne d'Arthur Du Tremblay, le conseil s'adjoignait, en 1886, un réalisateur. Arthur Du Tremblay et B.-A. Scott furent les deux grands industriels de la période rose. Ce n'est pas sans raison qu'ils ont laissé leurs noms, l'un à la rivière Quiatchouanish, dite *Du Tremblay*, l'autre à la *Pointe Scott*. Devons-nous répéter pour la famille Du Tremblay ce qui est dit pour les Marcoux et les Dumais ? Nous ne voudrions pas être pris en flagrant délit de louange universelle, nous savons trop quels secrets reproches logent dans la conscience de l'encenseur public. Mais si Roberval a eu sa période « rose », à la source de laquelle nous avons mis le curé Lizotte, c'est dû à un groupe d'hommes que son progrès intéressait et qui jouèrent de leur personne, quel que soit leur mérite intérieur. Dans ce florilège, Arthur Du Tremblay occupe une bonne place.

Cinq des fils de Vildehon Tremblay, de Baie Saint-Paul, prirent la « noble profession » d'arpenteur. Entre la légion des Tremblay et eux, ils placèrent le particule « du », sauf Ovide, qui signait « J.-O. Tremblay ». Arthur Du Tremblay acheta les établissements de Thomas Jamme, mort en 1884, fit venir, cette année-là, son frère Thomas, ingénieur-mécanicien, agrandit le moulin à farine de Jamme, y ajouta une scierie en rallonge, ouvrit un magasin général, bâtit un hôtel avec Thomas et fit tous les négoce possibles à un arpenteur-géomètre industriel installé sur la rivière Quiat-

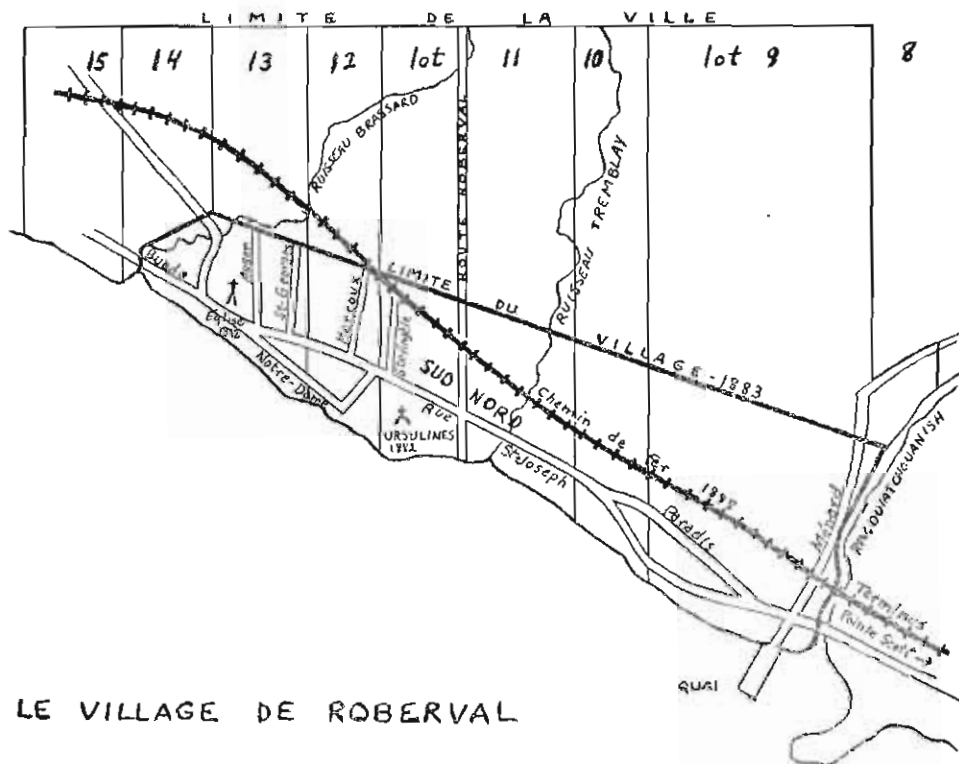
chouanish, au village de Roberval. Il fut maire, cela va de soi, et à ce titre, dota Roberval d'un aqueduc, lors de son premier terme, et de macadam, lors de son second. Il encouragea la colonisation et toute espèce d'industries et sortit victorieux de plusieurs faillites et incendies ruineux. Arpenteur et philosophe, il mesurait les cantons et les hommes avec une égale aisance. Le journal de Roberval dira de lui, en 1904, qu'il connaissait le Lac-Saint-Jean « pouce par pouce ».

C'était beau de voir monter ainsi le village avant que le problème chemin de fer ne se concrétisât. Chaque année, de nouveaux noms s'ajoutaient à la liste des commerçants : Epiphane Guilmet en 1880, Donohue en 1881, Dame Eugène Roy et Charles Potvin en 1882, Alphonse Bourget en 1883, Joseph Vermette et G.-A. Patoine en 1886, G.-L. Paradis et Eugène St-Pierre (compagnie) en 1887. Tous ne tinrent pas, cela va sans dire.

En 1886, le petit journal qui débutait à Chicoutimi donnait, sous la plume du magistrat A.-A. Hudon, qui venait présider la Cour à Roberval, ce rapport flatteur :

Roberval, un fort joli village bien bâti sur les bords du Lac St-Jean, est appelé par sa position centrale et le commerce qui s'y fait à devenir la capitale de cette belle région.

De Roberval, et surtout de la pointe Bleue, la vue embrasse tout le lac St-Jean, et le coup d'œil est féérique. Le lac atteint ici sa plus grande largeur, et les montagnes qui le bordent de l'autre côté ne nous apparaissent çà et là que comme des points indécis à l'horizon. (...)



Un étranger qui vient à Roberval pour la première fois est étonné de l'activité qui règne ici et du commerce qui s'y fait ; quoique ce village soit situé à soixante-quinze milles du port de mer. Il y a de fort jolis magasins qui ne dépareraient pas une ville. Entr'autres je citerai : ceux de MM. E. Ménard et Fils, W. Donohue, Vermette et Patoine, T. Pilote, L. Paradis, E. Danielson. Tous ces marchands, de même que les cultivateurs, attendent avec impatience que le chemin de fer vienne donner un nouvel essor aux affaires, et un marché aux nombreux produits tels que : bœuf, lard, foin, avoine, beurre, patates, etc., qu'ils ont en mains et qu'ils ne peuvent écouler. (...)

Les récoltes ont ici la plus belle apparence, et le foin est abondant. On nous a montré plusieurs épis de mil bien fournis, et mesurant dix pouces de longueur.

Pour l'information du public voyageur, je mentionnerai ici en passant que M. Marcoux a construit à Roberval un grand et confortable hôtel, qu'il vient d'ouvrir, et tient sur un excellent pied (109).

Le rôle d'évaluation de 1887 nous permet d'avoir une idée plus exacte du village, tel que le trouveront les entrepreneurs du chemin de fer en instance de terminus. On y compte 12 marchands : Ménard, L.-E. Otis, Donaldson, Pilote, Leufroid Paradis, Joseph Dumais, W.-J. Tremblay, Hamel et Frère, Charles Potvin, L.-P. Bilodeau, Joseph Vermette, Ferdinand Brassard. Bon nombre d'artisans et gens de métiers gravitent autour d'eux : 3 charrons, 3 cordonniers, 5 forgerons, 8 menuisiers, 2 maçons, 1 sellier, 1 meunier, 1 mécanicien, 2 boulangers, 1 tanneur (Eugène Gauthier), 1 ferblantier (Charles Lindsay), 1 fromager (Albert Tremblay). 5 aubergistes, 5 charretiers et 1 agent des terres indiquent déjà beaucoup de passants. 2 médecins, 2 notaires, 1 ingénieur, 1 garde-forestier, 1 arpenteur... et 2 rentiers, voilà qui couronne bien le plateau.

* * *

Le curé Lizotte avait réussi à doter Roberval d'un couvent d'Ursulines, en 1882, les Ursulines qui n'avaient pas quitté le rocher de Québec depuis deux siècles, hormis leur monastère trifluvien, presque aussi vieux. Après avoir réalisé ce coup de force, il voulut en faire autant pour les garçons en faisant venir une communauté masculine. Singulier présage, c'est au supérieur des Viateurs qu'il s'adressa, eux qui devaient effectivement prendre l'Académie en 1939, cinquante-sept ans plus tard. Il lui écrivit en ces termes :

Notre-Dame du Lac St-Jean, le 15 décembre 1882.

Messire C. Ducharme, Ptre,
Directeur des Clercs St-Viateur,
Joliette.

Révérénd Monsieur,

Vous avez beaucoup entendu parler, depuis quelques années, sans doute, de la Vallée du Lac St-Jean, de son climat, de la fertilité de son sol, et de la destinée prospère qui l'attend dans un avenir assez rapproché.

Vous n'êtes pas non plus sans avoir entendu nommer notre paroisse, N.-D. du Lac St-Jean, alias la Pointe-Bleue. C'est le centre des divers établissements et paroisses fondés sur les bords de notre beau Lac ; c'est aussi le terminus naturel des chemins de fer qui nous mettront plus tard en communication avec les grands centres commerciaux du Canada. Ce qui fait qu'il ne faut pas être prophète pour prédire à notre Pointe-Bleue un accroissement prodigieux d'ici à peu d'années.

Ce sont ces considérations qui ont décidé les Dames Ursulines à fonder, au centre de notre paroisse, et à leurs frais et dépens, un magnifique couvent, dont les classes ont été ouvertes en septembre dernier, et qui donne actuellement l'instruction à 26 pensionnaires, 13 demi-pensionnaires, et une quarantaine d'externes ; nombre qui aura peut-être doublé dès l'année prochaine.

Maintenant, comme un établissement semblable de Haute Education pour les garçons devient nécessaire, éloignés de 25 lieues que nous sommes du Séminaire Diocésain de Chicoutimi ; sans compter que, à cause des moyens pécuniaires, ce ne

peut être que le petit nombre qui en bénéficient, j'ai pensé à votre Communauté pour doter le Lac Saint-Jean du premier Collège commercial qui y ait vu le jour. Et peut-être que la divine Providence, dans ses décrets insondables, a voulu que votre Institut, de concert avec celui des Sœurs de Ste Ursule, fût appelé à travailler à la régénération de notre population, et à enseigner à nos enfants, en même temps que les lettres humaines cette éducation supérieure qui met ses soins à faire connaître Dieu et à former des citoyens qui fassent honneur à la Société.

Dans le cas où ma demande sera prise en considération, je vous serai obligé de me faire connaître si nous pourrions compter sur votre communauté pour l'établissement projeté, et à quelles conditions. (...)

Cette lettre rend bien l'esprit d'initiative et les espoirs de M. Lizotte, qui a sans doute la meilleure conception du progrès. Les Viateurs ne purent venir mais le curé continua de répandre l'éducation dans sa paroisse. Il avait pris Roberval avec trois petites écoles, il le laissa avec une Académie, un couvent et sept écoles élémentaires.

Son premier geste avec la Commission scolaire fut d'offrir gratuitement un emplacement pour l'érection d'une école modèle, en 1879. L'école de l'église se trouverait ainsi à libérer la salle publique et à passer au rang d'école modèle, comme on appelait alors une école dépassant le cours élémentaire. L'entreprise fut décidée en 1879 même, remise à 1880, décidée de nouveau en 1880, de nouveau remise, et enfin acceptée à l'automne de cette année-là. Un certain Epiphane Guilmet avait acheté, en 1878, près de l'église, du côté sud, une pointe de terrain qui servait auparavant de pacage aux cochons du curé Delâge. Il était menuisier. Comme il avait une maison en chantier sur ce terrain, en octobre 1879, il la livra à la Commission scolaire pour servir d'école modèle, avec promesse de finition. En attendant, l'école modèle s'inaugurait dans le petit hôtel de ville voisin (110).

La Commission scolaire Quiatchouan, comme elle s'appelait toujours, était fort pauvre. Les taxes entraient mal. Ah ! les chères taxes, supplice des commissaires, elles subissaient le même sort que l'impôt municipal. En 1878, pour ne pas tout perdre, le secrétaire, G.-L. Paradis, fut chargé de « faire une criée à la porte de l'église » pour informer les contribuables que leurs arriérés étaient payables en grain. Ils pouvaient aussi payer en bois de chauffage, à \$0.60 la corde. Le salaire maximum des institutrices était alors de \$80.00, c'est-à-dire de \$8.00 pour chacun des dix mois qui composaient l'année scolaire. La maîtresse devait bien souvent se contenter de grain et d'effets. Le budget annuel de la Commission s'élevait à \$200.00, y compris les cinq sous que les enfants apportaient chaque mois à leur maîtresse.

L'école modèle eut comme titulaire Elmire Lindsay et comme visiteur ou inspecteur, le notaire, son père. D'autres s'y succédèrent, dont le notaire Lindsay lui-même, *pro tempore*, en 1882. Guilmet, le bâtisseur de l'école, quitta la place en 1881 et laissa le bâtiment inachevé. Cela entraîna un long différend entre lui et la Commission, différend qui passa entre les mains du Surintendant de l'Instruction publique en 1884 et se dénoua en Cour supérieure de Chicoutimi en 1885.

Le nombre des écoles élémentaires, c'est-à-dire des écoles autres que l'école modèle, passa de 3 à 5 en 1883, à 6 en 1884, pour atteindre le maximum de 7 en 1895.

En 1883, les trois arrondissements traditionnels : Anse, église, moulin Jamme, furent supprimés et la grande paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, dilatée par le souffle créateur de son pasteur, passa à six arrondissements scolaires. Deux maisons furent érigées. L'école de Thomas Jamme,

qui recevait jusqu'à plus de 100 enfants vers 1880, ne tenait plus. Le rang Saint-Dominique, continuation du chemin Ménard, eut sa première école en 1883 ; le Cran, continuation du rang Saint-Dominique, en 1889. Joséphine Néron fut la première maîtresse sur le Cran. Elle partait de l'Anse à pied pour aller enseigner l'alphabet à des garçons de treize ans, elle n'en avait que seize. Au bout de quelques semaines, le curé Lizotte lui apporta une grande image encadrée, comme récompense de ses succès.

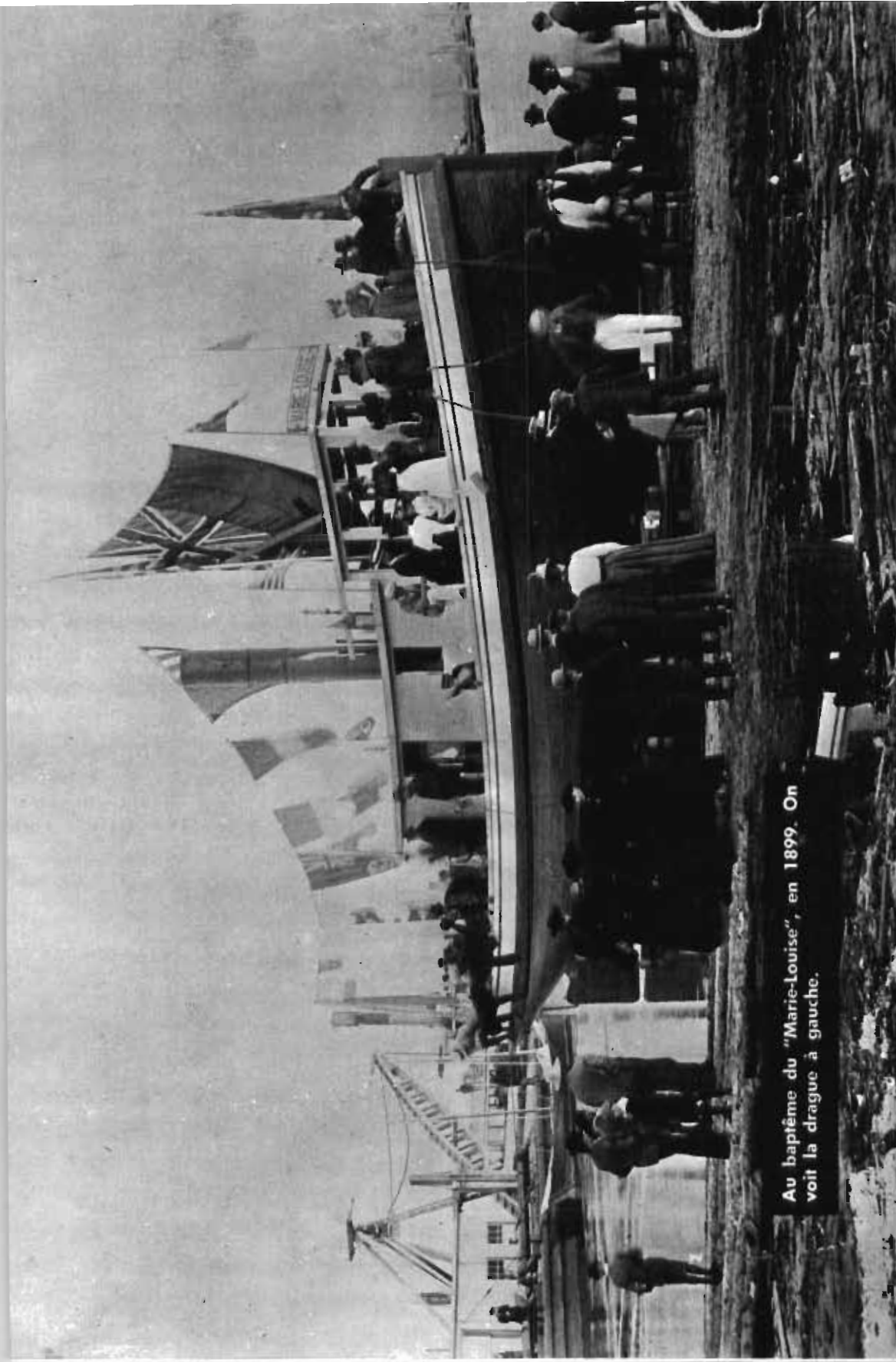
Au village, plusieurs locaux furent utilisés, et la Commission tâtonna dans le sectionnement, jusqu'à ce que l'école modèle des garçons, transportée au centre, y mit fin en 1886, avec la création d'une Commission scolaire séparée. Un nombre imposant de maîtresses passèrent sur les rôles des commissaires. En sept ans, l'école modèle eut huit institutrices ou institutrices. Il convient de nommer, toutefois, Sarah Paradis, qui demeure un exemple de ténacité dans sa profession, émule de Victoire Laplante et de Stéphanie Dumais.

La Commission scolaire statuait elle-même le temps des vacances, qui variait presque chaque année : du 15 mai au 15 juin en 1882, août et septembre en 1883, du 15 août au 15 octobre en 1885, du 1er août au 1er octobre en 1888. Le curé Lizotte était généralement auditeur des comptes ; il entra comme commissaire en 1886 et obtint alors que le village formât une corporation scolaire indépendante. Cette même année, 1886, il créa un *Bureau des Examineurs* pour l'examen de capacité des institutrices. Le Surintendant autorisait l'émission de brevets par des comités compétents, pour les districts éloignés. Le Bureau des Examineurs de Notre-Dame du Lac Saint-Jean avait juridiction sur toute la région du Lac. Messire Bruno Leclerc, Vicaire forain, curé d'Hébertville, en fut le premier président, Messire Lizotte, le vice-président, Joseph-Charles Lindsay, le secrétaire, et Alphonse Bourget et le député Elie St-Hilaire, les membres. Va sans dire que cette institution choisissait les meilleurs esprits du district. Elzéar Ouellet, d'Hébertville, le Dr Matte et le magistrat D'Auteuil, de Roberval, en firent partie. On se rassemblait deux ou trois fois l'an chez le curé Lizotte, les candidates à l'enseignement y subissaient leur épreuve. Le comité se perpétua nombre d'années, sous la houlette du curé Lizotte.

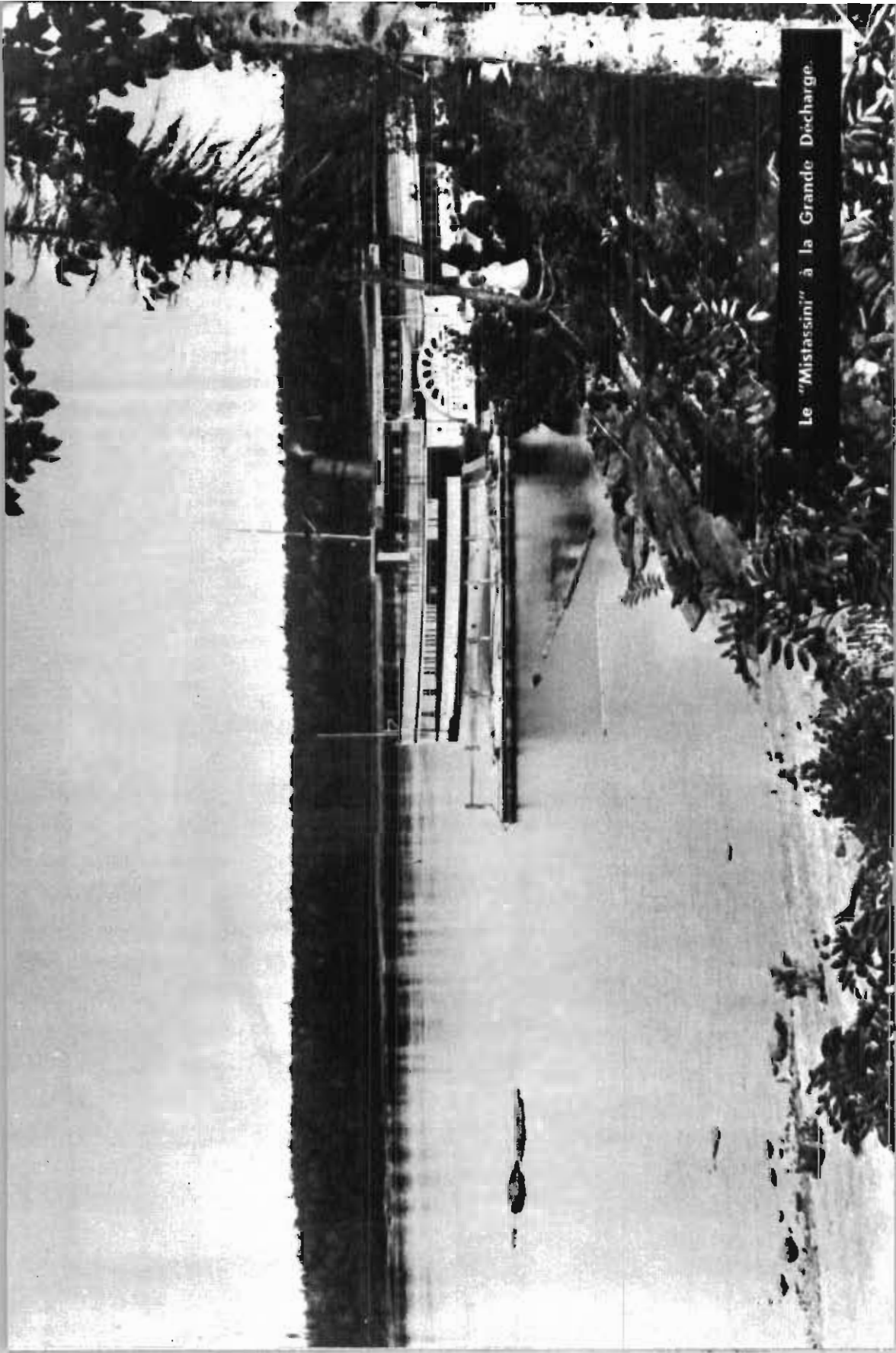
De leur côté, les Ursulines contribuaient depuis 1882 à la formation des institutrices. L'enseignement restait ardu, en ce pays de colonisation. L'œuvre du curé Lizotte fut un effort gigantesque pour mater l'analphabétisme, alors si général. Il n'est pas un rapport annuel des pasteurs de la paroisse, de 1872 à 1884, qui ne fasse mention de la négligence des parents vis-à-vis l'instruction de leurs enfants. L'ignorance séculaire, sans le zèle du prêtre et de quelques jeunes filles ou mères courageuses, ne demandait qu'à s'ancre davantage dans l'enfoncement des régions nouvelles, au milieu des souches et des abattis.

Par contre, nos gens n'ont jamais sombré dans l'ignorantisme, respectant l'instruction, gardant une grande vénération pour le savoir, et surtout le sens de l'éducation. A preuve, l'accueil extraordinaire que Roberval fit aux Ursulines en 1882, puis aux Maristes en 1897.

Le village était, évidemment, mieux favorisé, et surtout du côté des filles. L'école modèle des garçons, près de l'église, ne se gardait pas de maîtresse et la maison ne donnait pas satisfaction. Un jour, toutes les Ursulines du couvent recurent comme une inspiration, une révélation d'avenir : prendre l'école modèle. Unanimement, toutes les Mères voyaient avec joie



Au baptême du "Marie-Louise", en 1899. On voit la drague à gauche.



Le "Mistassini" à la Grande Décharge.

les petits garçons de Roberval s'approcher vers elles et se joindre aux petites filles, qui en tiraient de si grands biens. Informée du projet, la population applaudit de toutes ses forces. A l'automne 1884, les Ursulines avaient la « presque assurance » de recevoir l'école modèle. Mère Saint-Henri écrivait à la Supérieure de Québec : « Le temps est arrivé, je crois, où nous pourrions travailler un peu pour nos pauvres gens d'ici. Pour renouveler la population, il faut commencer par ces jeunes garçons, *gamins*, les préparer à la première communion, leur donner une bonne instruction élémentaire, etc. Les paroissiens ont accueilli ce projet avec enthousiasme. Ils bâtiront, à leurs frais, une bonne école bien chaude, chauffée et entretenue. » (111)

Le vœu ne fut pas sanctionné par la maison-mère. Le curé en conclut que Québec ignorait la vraie situation des campagnes éloignées. A quoi il faut ajouter une frayeur bien compréhensible : l'enseignement aux garçons, bien qu'ils ne fussent que des enfants, représentait une émancipation pour la communauté cloîtrée.

* * *

En 1886, le village fut réuni en un arrondissement unique pour donner aux garçons une école modèle centrale. La nouvelle Commission était expéditive. Elle se réunit quatre fois, chez Messire Lizotte, durant son premier mois d'existence ; l'inspecteur J.-Edouard Savard, de Chicoutimi, vint compléter l'organisation au début de l'année 1887, et, en attendant la translation de la bâtisse du terrain de l'église au centre du village, on utilisa le local du quartier nord, où le régisseur et pourvoyeur, Leufroid Paradis, aménagea une chambrette pour Sarah Paradis. Après un semestre de cette organisation temporaire, cette maison du quartier nord fut cédée à L.-P. Bilodeau et toute la gent écolière entra à l'école modèle du centre (berceau du Collège Notre-Dame), transportée là par corvée, puis rénover, lambrisée, percée de lucarnes, cloisonnée, calfeutrée. La Commission scolaire du village était formée, outre le curé, du maire Donohue, des conseillers Louis Tremblay et Téléphore Pilote et d'Euloge Ménard.

Elle s'adressa à l'École Normale Laval de Québec pour avoir un professeur diplômé. L'École Normale lui envoya Joseph-Alexandre Chabot, gradué en 1886. Maître Chabot donna sa démission au bout de trois mois, à l'automne 1887. L'édifice n'était pas achevé, hélas, et on y gelait. Il consentit néanmoins à finir l'année. Le 24 mars 1888, on lui signifia qu'il n'était pas engagé pour la prochaine année ; il se retira alors immédiatement en donnant une raison de santé. La première année de l'école du village n'était pas heureuse.

En 1888, on trouva mieux : Cléophas Simard, qui professa jusqu'à 1893. Il logeait à l'école. Le nombre des élèves allait grossissant : on lui adjoignit une sous-maîtresse en 1890, et, en 1893, toute l'école passa sous l'empire des maîtresses, pour revenir, les deux années suivantes, avec maître et maîtresse, et de nouveau aux maîtresses seules, jusqu'à ce que vinssent les Frères Maristes en 1897.

L'école modèle du centre, avec ses deux étages trapus, son toit français, rappelait le premier monastère des Ursulines. Elle ne fut achevée que sur le tard, disons mieux, elle ne donna jamais de service satisfaisant, tout comme le vieux couvent. Pour l'amusement des élèves, elle était sise près du ruisseau Blackburn, appelé alors ruisseau Hubert (Tremblay), sur le bord du lac, et, en 1892, on retrancha une partie de son terrain pour faire la ruelle de la

Banque, entre la rue Arthur et la rue principale. Le maître donnait cinq heures de classe par jour l'hiver, six le reste de l'année. Les élèves apprenaient, à part la grammaire et la comptabilité, la géographie, l'agriculture, l'histoire sainte, l'histoire du Canada, l'histoire de France, le dessin et l'art épistolaire. Le livre de lecture en usage (en 1893) était les *Devoirs du Chrétien*. Les vacances se plaçaient à la fin de l'été, à partir du 15 août. L'inspecteur Savard exerçait un contrôle sévère, non seulement sur la marche de l'école, mais aussi sur l'administration des commissaires. Les élèves de l'école du village dépassaient le nombre 100 en 1888, 200 en 1890 et 300 en 1900. Ils payaient une rétribution mensuelle de \$0.40.

* * *

Tandis que le village devenait de plus en plus lui-même, le reste de la paroisse ne laissait pas de s'accroître. L'œil du curé Lizotte voyait surgir deux ou trois paroisses vers le Cran et dans les collines de Sainte-Hedwidge. La mystique du Lac-Saint-Jean était d'abord une mystique de la terre. Et comme toute mystique est créatrice, elle s'élève au-dessus des dimensions réelles. Il en était de Roberval comme de toute la région. Ce n'était pas dix paroisses que le Père Lacasse regardait en imagination, du haut de la descente du Cran, mais quarante !

A Roberval, paroisse qui embrasse, en largeur, un canton et une moitié de deux autres, le défrichement suivait — ou précédait — la route régionale. Quand donc la bordure du lac fut prise, les défricheurs envahirent le rang Saint-Dominique, le long de la rivière Du Tremblay, puis le rang double du Cran, toujours grâce au chemin, qui continuait vers les paroisses plus jeunes. Hubert Villeneuve avait été le pionnier du rang Saint-Dominique, qu'il possédait en grande partie et que son moulin desservait. Quant au rang du Cran, qui fait partie du canton Ouatouchouan, il avait reçu les bénédictions de cet autre prophète de colonisation qu'était Horace Dumais. En sa qualité d'arpenteur, Dumais avait exploré et mesuré le haut de ce canton en 1866, comme on l'a vu. Il rapporta alors que les lots de chemin du Cran étaient presque tous marqués, déjà, aux noms de nouveaux colons. Il était d'avis que toute la vallée de la rivière Du Tremblay offrait « un champ des plus fertiles » à la colonisation. Il pensait même à une paroisse sur le Cran : « La meilleure place pour une réserve de village dans le township Ouatouchouan se trouve sur le chemin du Gouvernement entre la rivière Ouatouchouanish et le Rocher sur le lot no 10 Rang 1er. De ce rocher le point de vue est vraiment magnifique, embrassant une étendue de pays d'au moins 500 milles en superficie. » (64) Ne chicanons pas ces vaillants apôtres de multiplier les clochers généreusement. Voici plutôt un autre passage du même rapport : « La colonisation fait des progrès surprenants sur les rives du Lac St-Jean, cinquante milles des rivages de ce beau lac sont occupés par une population courageuse et intrépide et dont l'énergique volonté ne connaît pas de borne. »

Les prévisions des « mystiques » ne se réalisèrent pas, mais sous le curé Lizotte la paroisse de Notre-Dame du Lac prit toute son expansion, elle en prit même plus qu'elle ne devait en garder. Plus de cent familles nouvelles s'établirent à Roberval de 1879 à 1883, définitivement ou non. En 1880, il y avait plus de trente familles dans le rang Saint-Dominique et sur le Cran.

Après cela, vint le tour des rangs supérieurs du canton Roberval. En 1880, l'arpenteur Paul-T.-C. Dumais compléta le travail de subdivision et de

lotissement accompli par Wallace dans la partie basse en 1857. Il chaîne 28 lots dans chacun des rangs V et VI, et 30 dans les rangs VII et VIII, c'est-à-dire la partie comprise aujourd'hui dans Sainte-Hedwidge. Son rapport était favorable : « Tous ces lots sont très propres à la culture et les colons ne tarderont pas de s'en emparer, à cause des avantages que la qualité du sol et la proximité du Lac St-Jean donnent à cet endroit sur les nouveaux townships au nord-ouest du Lac St-Jean. Le terrain est généralement plan et l'on y rencontre seulement que de légères ondulations, toutes favorables à l'égouttement du sol ; celui-ci se compose de terre jaune et grise d'alluvion, que couvre une couche d'humus ou terre noire variant de 4 à 8 pouces. A part quelques endroits rocheux, là où le terrain change de niveau, il y a très peu de perte sur ces lots. » (112)

C'est en 1878 que le conseil de paroisse avait décidé l'ouverture de la route Roberval, jusqu'au Premier Rang, et celle du Premier Rang lui-même. Ce rang fut donc ouvert cette année-là, les rangs II et III en 1880-81, et les rangs IV et V en 1885. Le gouvernement fournissait des subsides.

En 1880, le curé avait divisé les territoires nouveaux de sa paroisse en quatre « concessions » : la concession Saint-Léon (le Cran), la concession Saint-Dominique (rang Saint-Dominique), la concession Saint-François (Premier Rang) et la concession Saint-Charles-Borromée ou petite concession (rang de Pointe-Bleue).

Les colons du Premier Rang et du Deux demandèrent deux écoles en 1888. Une première école fut construite en 1891, pour desservir les rangs II, III, IV, V, VI, et une autre en 1895, pour le Premier Rang. Plusieurs de ces colons installés dans les rangs supérieurs, accidentés et de sol douteux, se désabusèrent et revinrent sur leurs pas. Le curé Lizotte s'en faisait une autre idée. En 1883, il écrivait à son évêque une lettre qui dépeint clairement son opinion, mais où l'on entend, en sourdine, l'autre son de cloche :

... Les lots, dans les derniers rangs de Roberval, sont maintenant en plus grande partie pris et payés : ce terrain est magnifique, et pourra plus tard former une paroisse sans nuire à Notre-Dame : déjà des défrichements sont faits sur le 6ième rang, c.-à-d. 2 milles en avant de la route, et un seul colon sèmera 52 arpents de terre neuve, le printemps prochain dans les 5ième et 6ième rangs. — Plus que cela, j'avais demandé un explorateur des terrains non encore arpentés en arrière du Cordon de Roberval, Charlevoix et Oujatchouan. L'explorateur, un arpenteur envoyé par le gouvernement, a visité 100 milles en superficie de terrain, et d'après son rapport, il appert que tout ce terrain est de qualité supérieure, bien boisé, bien arrosé, plat et sans roches ; (...)

On a tant dit autrefois qu'il n'y avait plus aucun endroit colonisable plus loin que 2 milles des bords du Lac St-Jean (en arrière de Notre-Dame, j'entends) que cette opinion a fini par prendre racine, même auprès du gouvernement ; ce qui nous nuisait pour obtenir quelques piastres pour le prolongement de la route.

Maintenant que le contraire va se trouver établi, j'espère que la colonisation prendra son cours de ce côté ; et je ne serais pas surpris que dans 10 ans, Votre Grandeur passant en Visite Pastorale trouverait deux ou trois missions à visiter en arrière de Notre-Dame (113).

Et le brave curé de retenir un emplacement pour l'église de la future paroisse.

* * *

Malgré d'inévitables erreurs, malgré des coups perdus, la mystique du Lac-Saint-Jean croyait en la terre promise.

Au fur et à mesure qu'elle se découvrait, on sentait, plus pressant, le besoin de rompre l'isolement. Les progrès réalisés sans le chemin de fer réclamaient le chemin de fer. Notre-Dame du Lac Saint-Jean mérita alors d'être, comme on dit, le bout de fer. Avec des institutions éducationnelles, administratives et économiques déjà imposantes, avec des hommes de progrès tels que le curé Lizotte, le Dr Matte, Ménard, Donohue, les Dumais, les Du Tremblay et d'autres, avec certains avantages naturels aussi, c'est Roberval qui présentait le plus d'atouts pour le terminus du chemin de fer de Québec, au moment où le rail vint poindre sur les bords du lac bien-aimé, en 1887.

La prospérité de Roberval fut à la fois cause et effet de son chemin de fer.



CHAPITRE VII

LE CHEMIN DE FER

Avec l'importance du système ferroviaire dans un pays comme le Canada, le Lac-Saint-Jean n'était pas la seule région à désirer son chemin de fer. Tous les besoins arrivaient ensemble. La première ligne du pays, de Montréal à Saint-Jean d'Iberville, ne datait que de 1836. Suivirent la ligne Montréal-Québec (1851), l'Intercolonial, qui allait de Rivière-du-Loup au Lac Supérieur en 1876, Montréal-Hull et Montréal-Saint-Jérôme de Terrebonne en 1877, etc. Le curé Labelle avait tant de zèle pour son chemin de fer des Laurentides que, raconte Robert Rumilly, il dit un jour au confessionnal : « Pour votre pénitence, mon enfant, vous récitez un chemin de fer. » Enfin, le gigantesque Transcontinental, d'un océan à l'autre, commencé en 1872 et terminé en 1885, accaparait le gouvernement canadien.

Ce sont donc les Québécois qui se chargèrent de faire le rail du Lac-Saint-Jean. Ce grand chemin de fer vers le Nord colonisable ne passa de l'état de rêve, de projet entouré de moquerie incrédule à celui de réalité que par un très lent et laborieux processus. On y distingue deux grandes étapes : les premiers essais et les démarches financières (1869-1883), et la construction (1883-1888). Le tout, entrecoupé ou contrecarré par l'ouverture et l'entretien des voies routières.

La première velléité de voie ferrée jusqu'au lac Saint-Jean date de 1854. Quelques Québécois formèrent une compagnie, *Quebec Northern Railway*, pour mener une ligne jusqu'à la rivière Sainte-Anne, avec extension subséquente jusqu'au Saguenay. Elle n'en put rien faire. La question s'agita par la suite. En 1869, une compagnie plus solide obtint son incorporation et des subsides pour faire un tronçon de 26 milles de Québec au canton Gosford, avec l'intention de prolonger ensuite vers le lac Saint-Jean. La voie ferroviaire était encore au stade primitif, et la compagnie du *Québec-Gosford* crut plus économique de se servir de « lisses » de bois, faisant confiance à son entrepreneur, qui était l'auteur d'une ligne de ce genre aux Etats-Unis. Parachévé en 1871, le chemin à lisses ne servit que deux ans. C'est beaucoup dire : la neige, la pluie et la glace, le gel et le dégel le rendaient inutilisable. Mais cette compagnie avait trouvé des échos au Lac-Saint-Jean, à Roberval même. Ah ! si Roberval a eu le terminus, elle y avait un droit de préséance, car, en des années aussi tristes et aussi reculées que 1870 et 1872, des pétitions partirent de Roberval pour l'y attirer. Le 21 décembre 1870, la corporation municipale passa un règlement pour autoriser le maire Parent — qui était d'ailleurs un Québécois transplanté — à souscrire \$2,500.00 aux fonds de la compagnie du chemin à lisses, c'est-à-dire

250 parts de \$10.00, mais à ces conditions non négligeables : que le terminus soit à la rivière Ouatouchouanish, et que les actions ne soient payables qu'en proportion des travaux.

L'expérience du chemin à lisses, qui avait tout de même stimulé le commerce du bois sur son passage, avait aussi permis à l'idée de prendre son élan. Les années 70 furent fructueuses en explorations, pétitions et publicité autour de la même cause. Durant l'hiver 1870, Eugène Casgrain explora les Laurentides et préconisa un tracé par la rivière Métabetchouan. En 1872, John Sullivan fit à peu près le même tracé par la vallée de la Métabetchouan et dressa un rapport détaillé de son exploration. Mais un autre tracé présentait aussi des avantages, passant par le lac Edouard.

Cette année-là, 1872, une imposante requête signée par 340 citoyens de la municipalité de Roberval, « tous cultivateurs », fut lancée à « l'Honorable Président et Directeur de la Compagnie du chemin de bois de Gosford ». Attendu que cette compagnie doit prolonger sa ligne jusqu'au lac Saint-Jean, et attendu qu'elle « ne peut choisir un meilleur endroit pour le terminus que le site magnifique qui se trouve à l'embouchure de la rivière Ouatouchouanish » à Roberval, les suppliants énumèrent six avantages d'y faire déboucher le chemin de fer : port, moulins à scie et à farine, place centrale, « offrant la perspective d'une ville » (!), proximité de la paroisse de Notre-Dame du Lac et d'autres jeunes paroisses, centre de la vallée, tracé avantageux. Les premiers Robervalois, influencés sans doute par les vastes horizons marins, ne manquent pas d'élan. Ils se sentent devenir une ville deux ans après le Grand Feu et onze ans avant la proclamation du village.

En 1873, un Québécois ami et publiciste du Lac-Saint-Jean, J.-C. Langelier, écrit, dans le *Canadien*, une série d'articles pour prôner le chemin de fer et « faire disparaître la mauvaise impression que l'insuccès de la compagnie du chemin de fer de Québec et Gosford a laissé dans l'esprit des personnes qui s'intéressent à la colonisation de la vallée du Lac St-Jean ». Ces articles parurent en brochure et suscitèrent une approbation écrite des cinq curés du Lac-Saint-Jean : Delâge à Roberval, et ceux de Saint-Louis, Saint-Prime, Saint-Jérôme et Hébertville. La même année, le même journal édita un pamphlet, *La Bourse ou la Vie*, par François Bonami. La bourse ou la vie, le chemin de fer ou la mort... « Par-dessus les montagnes ils vous tendent les bras », ces exilés du Lac. Ils tendent les bras vers qui ? Vers le gouvernement !...

L'année suivante, la législature consent à verser des obligations à la compagnie, au rythme des travaux qu'elle accomplirait, et à engager Horace Dumais pour explorer avec soin, durant l'hiver 1874, le territoire des Laurentides que pourrait traverser un chemin de fer.

L'arpenteur Dumais était alors l'homme sachant parler le mieux du Lac-Saint-Jean. Arthur Buies, cheminant un jour avec lui au Lac-Saint-Jean, le décrivait comme un philosophe romain « devenu arpenteur de presque toute la région qui s'étend du Saguenay à Betsiamis. » — « Ermite, philosophe, arpenteur, Horace, en cette triple qualité, a une barbe longue de quinze pouces, une charpente vigoureuse, un torse athlétique. Il possède les sciences par intuition ; seul, dans une région sauvage, sans livres, pendant de longs mois de l'année, il a réfléchi et observé au milieu de la vaste nature, il a questionné ce grand volume, toujours ouvert, où sans cesse s'ajoutent des pages nouvelles à des pages impérissables : aussi a-t-il découvert de nombreux secrets de géologie et explique-t-il, comme s'il l'avait vue se faire, la forma-

tion de cette étrange, gigantesque et fantastique région du Saguenay qui ne ressemble à rien de ce qui existe. » (114) Et d'expliquer, le même chroniqueur, pourquoi Dumais avait fixé son séjour sur une île du lac Saint-Jean, et pourquoi il l'avait appelée *Helena*. L'apôtre Dumais traça, pour le chemin de fer, deux parcours : l'un par les rivières Croche et Quiatchouanish, du côté de la Mauricie, l'autre par la rivière Batiscan, le lac Edouard et la rivière Quiatchouan. Le tracé du lac Edouard paraissait beaucoup plus avantageux que celui de Sullivan, par la Métabetchouan. Quant à la vallée de la Croche, il en rapportait l'existence d'excellente terre. Il insista sur la nécessité de relier au plus tôt le Lac-Saint-Jean à Québec.

* * *

L'année suivante, 1875, la compagnie du *Québec-Gosford* adopta le tracé du Lac Edouard, prit le nom de *Compagnie du chemin de fer de Québec et du Lac St-Jean*, obtint une nouvelle charte et publia son prospectus. L'idée frayait son chemin et les corps publics rédigeaient des résolutions de pétition. Parmi les directeurs de la compagnie, on note le nom de R.-P. Vallée, futur Robervalois.

En 1880, la compagnie inaugura la première section, de Québec à Saint-Raymond de Portneuf. L'objectif suivant était le lac Edouard, et sa charte lui donnait jusqu'au 31 décembre 1885 pour se rendre au lac Saint-Jean. Pour établir définitivement son parcours, la compagnie fit faire trois nouveaux arpentages en 1880. Les deux tracés en concurrence étaient, en somme, les mêmes : (115)

	<i>Par la Métabetchouan</i> (est)	<i>Par la Batiscan</i> (ouest)
Distance de Québec au lac St-Jean	141 milles	175 milles
Altitude maxima	2,100 pieds	1,500 pieds
Bois de commerce	peu	beaucoup
Sol arable	peu	beaucoup

L'ingénieur en chef de la compagnie, James Cadman, opta pour le tracé de l'ouest, qui était à peu près celui de l'arpenteur Dumais. Le seul désavantage qu'offrait, à première vue, la ligne de la Batiscan et du lac Edouard était sa plus grande longueur, mais comme la plaine du Lac-Saint-Jean s'étendait surtout vers le nord-ouest, on n'y perdait rien à percer de ce côté : ainsi raisonnait-on, du moins. C'était autant d'acquis pour Roberval.

Alors on parla beaucoup du chemin de fer. Des deux côtés des Laurentides, au Saguenay et à Québec, se croisaient les opinions, les commentaires, les desiderata. La compagnie s'était engagée à livrer sa ligne en 1885, Ses directeurs allèrent en Europe solliciter des capitaux. Mais, « l'on avait à vaincre, écrit Buies, des obstacles bien autrement formidables que la chaîne des Laurentides ; c'étaient les montagnes préjugés et de défiances qu'il fallait franchir ou du moins contenir, avant seulement de pouvoir se mettre en marche. » Et, résumant : « On peut dire que la construction du chemin de fer de Québec au lac St-Jean a été une merveille de persévérance, de ténacité et de prévision. » (116)

* * *

Parallèlement, comment se portaient les routes ? A l'intérieur du pays, le chemin Kénogami était la grande artère régionale, de Grande-Baie à Saint-Félicien, en passant par le lac Kénogami. Sans doute on avait dépassé l'ère des portages et des bateaux à brimbalas, sans doute le chemin Kénogami n'avait

cessé de s'améliorer, mais il restait toujours une voie primitive, montante, cahoteuse, boueuse, où les piqûres des moustiques, les barrières payantes, les ponts flottants et les bacs constituaient les principaux attraits pour rompre la monotonie des patientes randonnées en voitures à planches. La barrière douanière, entre Chicoutimi et Hébertville, changea de place plus d'une fois. Le droit de passage au Lac-Saint-Jean était de quelques sous, ou l'équivalent en grain ou en nourriture. On franchissait la rivière Métabetchouan sur un bac, usage qui dura fort longtemps. Ce bac relevait, à l'origine, de la municipalité de Roberval, qui comprenait le canton Métabetchouan. Il fallut y payer un droit de passage à partir de 1867. Il y avait alors cinq tarifs proportionnels, par exemple, pour une « voiture alège ou chargée d'effets ou de monde », pour un « homme à cheval », etc. Les chevaux, bœufs, moutons et cochons comptaient comme unités payantes. Le premier batelier engagé par le conseil à Métabetchouan fut Jean Boivin.

Moins avantageé était le grand chemin de Québec à Saint-Jérôme, le chemin du curé Tremblay. Il ne fut ouvert officiellement qu'en 1877, pour être abandonné quelques années après. Tant qu'il fut praticable, cependant, il va de soi qu'il rendit service aux gens du Lac-Saint-Jean et de Québec, obligés, sans cela, d'accomplir un immense détour par Charlevoix et Grande-Baie. Il était jalonné de campes et le courrier y circula pendant un certain temps. Mais le chemin de fer le tua. Il apparut alors que les fortes sommes qu'on avait consacrées à sa confection et à son entretien auraient trouvé meilleur emploi sur d'autres chemins ou sur le chemin de fer lui-même. Certains prétendirent cependant que c'est lui qui avait amené le chemin de fer...

* * *

Aucune route n'a captivé les habitants du Lac comme le chemin de fer. Notons une nouvelle pétition robervaloise en 1879, et retenons ces lignes, dans le *Journal de Québec* en 1880 : « Les citoyens du Lac St-Jean sont tellement pénétrés de l'importance d'avoir une voie de communication entre Québec et le lac St-Jean, qu'ils ne cessent de s'agiter à ce sujet. » Et le même journal de reproduire l'adresse lue aux Messieurs Beaudet, Ross et Robertson, lors de leur visite à Roberval (117).

En 1883, la compagnie demanda aux paroisses bénéficiaires de souscrire \$100,000.00. Les 5 et 6 février 1884, le conseil de comté du Lac-Saint-Jean soumit au vote de tous les électeurs du district un règlement à cet effet. Le résultat fut loin d'être probant : il y eut 877 « oui » et 697 « non ». Le plus grave était que cette majorité était fautive, que plusieurs auraient voté deux fois, trois fois, cinq fois, notamment à Chambord, la première intéressée, à Roberval et à Saint-Félicien. A Hébertville, le courriériste Elzéar Ouellet pestait : « O pétards de Roberval ! ô calimacons de Pointe-Bleue ! » (118) Cela avait tourné en mauvais vote politique. Comme on ne pouvait s'entendre, aucune décision ne fut prise. Le conseil de comté conclut : « Ce conseil est d'opinion qu'il est impossible d'amener cette question devant les électeurs du Lac St-Jean. » (119) Beaucoup d'habitants, surtout à Hébertville, n'avaient pas confiance en la compagnie du chemin de fer. Ils l'attendaient depuis si longtemps, en particulier, que leurs espoirs étaient fanés. Le comté répondit à la compagnie, par la voix de son député, St-Hilaire, que celle-ci n'offrait pas assez de garanties encore et que les habitants étaient divisés. Et la compagnie était paralysée par le manque de fonds.

De délai en délai, des familles quittaient le Lac-Saint-Jean, qui avaient espéré y être rejointes par la locomotive. Cela confirmait ce que le Père

Lacasse disait en 1880, après avoir vanté la terre promise : « Je vous conseille cependant de ne pas vous établir au Lac-Saint-Jean avant d'avoir reçu l'assurance qu'un chemin de fer y sera construit, à moins toutefois que vous ayez assez d'épargnes pour faire face à tous les imprévus. Dans l'état actuel des choses, celui qui s'endette au Lac-St-Jean signe un contrat de départ pour la terre étrangère. *Il n'y a pas de marché*, par conséquent, pas d'argent. » (120) Le 10 janvier 1885, une pétition signée par au moins 3,000 personnes du Saguenay fut envoyée au premier ministre, J.-J. Ross, pour une prompt continuation des travaux et une distribution d'octrois. Au mois d'avril, le notaire Dumais se rend à Québec voir où en sont les travaux et sonder les intentions de la compagnie. Au début de juin, trois apôtres de la terre promise firent un voyage sensationnel : le curé Lizotte, Euloge Ménard et l'arpenteur Dumais se rendent à Québec à travers bois en suivant le tracé de la future voie ferrée. Le curé voulait se rendre compte par lui-même des ressources que pouvait offrir ce territoire. (L'arpenteur Du Tremblay devait aussi les accompagner, mais il se retira). Ils roulèrent en voiture jusqu'au lac Bouchette et firent le reste à pied et en canot, pour atteindre, au lac Simon, le terme de la voie en construction et être accueillis par les directeurs de la compagnie. Ils arrivèrent enchantés. Le curé avait eu soin de tenir un carnet de route. Son impression fut que le tracé traversait, depuis la rivière Miguick (comté de Portneuf) jusqu'au lac Saint-Jean, un territoire arable dans une proportion des deux tiers. Exagérant quelque peu, il pensait qu'une cinquantaine de paroisses pussent se greffer sur le chemin de fer... Quant à l'arpenteur, il en plaçait six sur l'île du lac Edouard !...

A ce moment, les rails étaient posés jusqu'à Rivière-à-Pierre. Le grand saut n'était pas fait. Il fallut encore trois ans de patience aux Robervalois.

* * *

S'il faut parler des artisans de cette entreprise monumentale, nommons d'abord J.-G. Scott. James-Guthrie Scott était un Ecossais, mais davantage québécois. Il avait connu la région saguenéenne comme agent des Price. Fêré du Lac-Saint-Jean, il était possédé, lui aussi, de la mystique conquérante, mais en homme d'affaires. Les deux cousins Scott, lui et Benjamin, ne réalisèrent pas le quart des ambitions qu'ils nourrissaient sur cette « province » nouvelle. J.-G. Scott fut l'âme du chemin de fer du Lac-Saint-Jean, dont il fut secrétaire et gérant.

Comme député du district, Elisée Beaudet en fit son œuvre principale, ainsi que son successeur, Elie St-Hilaire. Parmi les promoteurs de l'entreprise, on trouve des hommes politiques, des hommes d'affaires, des prêtres, etc. En général, tout Québécois bien né qui disposait de quelque moyen y allait de son pouvoir. La compagnie avait un apologiste dans la personne d'Arthur Buies. Mais le réalisateur immédiat était un autre Québécois d'adoption, qui élit Roberval, par la suite, comme assise de son œuvre touristique. Le 10 juillet 1883, H.-J. Beemer signa, avec la compagnie du chemin de fer, le contrat de construction de la ligne depuis Saint-Raymond, où elle semblait bloquée, jusqu'au lac Saint-Jean, dans un délai de trois ans.

Horace-Jansen Beemer, originaire de Philadelphie, effectua plusieurs grands contrats de construction au Canada. Il avait déjà en main celui de l'aqueduc de Québec quand il signa celui du chemin de fer. Il construisit le Canal Welland. Ingénieur et entrepreneur, il était merveilleusement doué de la fameuse « efficacité » américaine. Malgré l'échec des cent mille, les travaux furent poussés avec vigueur et Beemer consolida sa réputation

d'entrepreneur par excellence. Il avait la clef des caisses politiques. En 1885, le rail dépassait Rivière-à-Pierre, en 1886 il tombait sur le versant du lac Saint-Jean, et en 1887, malgré un hiver excessivement froid et neigeux, il courait vers le lac, jusqu'au petit lac Belley. Seul le retenait le vide que la compagnie constatait périodiquement dans ses caisses.

* * *

L'exploration, le défrichement, le déblayage, le minage, le transport et la pose de l'acier, tous les travaux et la lutte que représentait la construction d'une voie de 190 milles, de Québec à Roberval, à travers la rugueuse nature des Laurentides, créèrent une épopée, rappelant *l'épopée du rail* de l'Ouest. Les travailleurs étaient soumis à un régime d'esclaves. L'armée qui s'avança dans les bois durant cinq ans vivait de lard, de farine et de patates, couchait dans des huttes provisoires ou sous des tentes, en toute saison, et obéissait tant bien que mal aux consignes sévères édictées par les chefs de l'entreprise. Conformément au triste cliché, des étrangers occupaient les postes de commande tandis que les Canadiens français formaient le plus grand nombre des hommes de peine, parmi lesquels se trouvaient aussi des individus d'autres nationalités. Beemer avait favorisé d'abord les siens, Américains compétents et précis, dont les procédés étaient clairs, sinon courtois. Les boissons enivrantes étaient strictement interdites aux ouvriers. Ceux-ci touchaient une piastre par jour, en général. On raconte que si quelqu'un se faisait tuer par accident, chaque travailleur fournissait \$0.50 à la veuve... Écoutons parler un de ces travailleurs, l'Edwige Légaré de *Maria Chapdelaine* :

Je n'avais que seize ans, mais je bûchais avec les autres pour « clairer » la ligne, toujours à vingt-cinq milles en avant du fer, et je suis resté quatorze mois sans voir une maison. On n'avait pas de tentes non plus pendant l'été; rien que les abris en branches de sapin qu'on se faisait soi-même, et, du matin à la nuit, c'était bûche, bûche, bûche, mangé par les mouches, et, dans la même journée, trempé de pluie et rôti de soleil.

Le lundi matin, on ouvrait une poche de fleur et on se faisait des crêpes plein un siau, et tout le reste de la semaine, trois fois par jour, pour manger, on allait puiser dans le siau. Le mercredi n'était pas arrivé qu'il n'y avait déjà plus de crêpes, parce qu'elles se collaient toutes ensemble; il n'y avait plus rien qu'un bloc de pâte. On se coupait un gros morceau de pâte avec son couteau, on se mettait ça dans le ventre, et puis bûche et bûche encore !...

Quand on est arrivé à Chicoutimi, où les provisions venaient par eau, on était pire que les sauvages, quasiment tout nus, la peau toute déchirée par les branches, et j'en connais qui se sont mis à pleurer quand on leur a dit qu'ils pouvaient s'en retourner chez eux, parce qu'ils pensaient qu'ils allaient trouver tout le monde mort, tant ça leur avait paru long. Ça, c'était de la misère.

Beemer employait jusqu'à un millier d'hommes et davantage.

* * *

Quant à savoir où le chemin de fer établirait son terminus, ce fut une grosse question, que les Robervalois débattirent passionnément en leur faveur.

La compagnie garda toujours deux intentions corollaires à son entreprise centrale : établir une ligne de navigation sur le lac Saint-Jean, à la tête du rail, et pousser deux embranchements : La Tuque et Chicoutimi. Le premier objectif était d'atteindre le lac lui-même à eau profonde. Le tracé adopté aboutissait à l'estuaire de la rivière Ouatichouan, c'est-à-dire à Val Jalbert, au 184ième mille de Québec.

Chicoutimi ne bénéficia de la voie ferrée que cinq ans après Roberval. Malgré son port, Chicoutimi n'était pas le premier but de la compagnie, qui espérait surtout en l'avenir du corps de pays formé par le lac Saint-Jean. En attendant l'embranchement ultérieur de Chicoutimi sur la ligne du lac Saint-Jean, de petites compagnies s'étaient montrées, l'une pour relier le lac Saint-Jean à la tête de navigation du Saguenay (1883), une autre pour monter de Québec au Saguenay par Montmorency et Charlevoix. Mais la compagnie de J.-G. Scott ayant trouvé son Hannibal en Beemer, il n'était plus question, du côté de Chicoutimi, que de se brancher le plus tôt possible sur cette voie du lac Saint-Jean.

Et du côté du Lac-Saint-Jean, quelques clochers se disputèrent le terminus avec une vigueur proportionnelle à leurs intérêts. En 1887, les Robervalois revendiquaient leurs droits depuis quinze ans, et les nouveaux venus n'étaient pas de nature à abandonner la proie. « Qui ne se rappelle, dira le journal du lieu en 1908 (30 avril), la lutte qu'en compagnie de leur brave curé, M. Lizotte, les citoyens de Roberval eurent à soutenir pour engager les Ross, les Beemer, les Scott, etc., à choisir Roberval pour terminus du chemin de fer et la construction du grand hôtel ? »

A l'automne 1886, les journaux de Québec annonçaient la possibilité du terminus à Roberval ou à Métabetchouan. La rivière Métabetchouan offrait à son embouchure un havre naturel, utilisé depuis vingt-cinq ans par la Compagnie Price. Le site était bon, mais assez désert. L'église de Saint-Jérôme était située à 4 milles au delà de la rivière. Ce petit port se serait probablement passé, il est vrai, des creusages opérés à grands frais à Roberval vers 1900. Le 10 novembre, l'*Electeur* publia une lettre du Dr Matte qui se résumait ainsi : « Choisir St-Jérôme voudrait dire sacrifier les intérêts généraux de la colonisation et pour le présent et pour l'avenir. » En réalité, la colonisation était surtout circonscrite dans l'hémicycle sud du lac, à ce moment. Mais on présageait d'immenses possibilités vers l'ouest et le nord.

Le 20 novembre, toutes les paroisses du sud-ouest, de Chambord à Saint-Méthode, faisaient bloc auprès du député St-Hilaire pour que le chemin de fer prît la direction nord-ouest au lieu de s'orienter vers Saint-Jérôme. Saint-Hilaire était de Saint-Prime, donc gagné d'avance à la cause.

Le 20 décembre, Mgr Racine, sous un pseudonyme, fit entendre les raisons militant en faveur de Métabetchouan, pour l'avantage du Bas-Saguenay (121). Faisant allusion à la route de Québec à Saint-Jérôme, « de fortes sommes d'argent, écrit-il, ont été dépensées en pure perte et pour des travaux parfaitement inutiles ». L'on se souvient qu'il se scandalisait de la construction de cette route du Lac-Saint-Jean au détriment de celles qui desservaient directement Chicoutimi. Sa position fut la même vis-à-vis du chemin de fer : le bas Saguenay d'abord. Il était difficile, pour le district de Chicoutimi, de se concevoir autrement que comme le centre et la clef de la région, vu que toute la région avait débuté là et que le Lac-Saint-Jean lui-même ne s'était peuplé qu'en passant par là.

Les directeurs de la compagnie se réunirent à la fin de décembre et annoncèrent leur manque de fonds pour la dernière section. Les subventions du gouvernement ne couvraient que 170 milles, et sans subsides additionnels les travaux se trouveraient arrêtés à quelques milles du lac. Ils invitèrent le comté à souscrire et pour cela, touchèrent la corde sensible : l'endroit du terminus. Que le district du Lac-Saint-Jean vote \$100.000.00 et nous construirons jusqu'à Roberval, et que, d'autre part, le district de Chicoutimi vote

\$150,000.00 et la ligne se fera sans délai jusqu'à Chicoutimi ou même Bagotville. Ces mirages ne servirent qu'à activer la controverse.

Le 18 janvier 1887, le député St-Hilaire partit de Saint-Jérôme pour aller rejoindre le chemin de fer, qui aboutissait alors près du lac Bouchette. Il dut revenir sur ses pas après avoir erré quatre jours dans le bois et passé deux nuits à la belle étoile et faire le tour par Bagotville et Baie Saint-Paul pour arriver en retard à la Chambre, après un voyage de douze jours. Cette expérience servit à discréditer le parti de Saint-Jérôme.

Le 28 janvier, le conseil du village de Roberval résolut de présenter une nouvelle requête à la compagnie. Le 7 février, un groupe de personnalités de la place partit au-devant du chemin de fer en passant par Chambord : le curé Lizotte, le Père Arnauld, missionnaire des Montagnais, le maire Donohue, l'arpenteur Dumais, Euloge Ménard, le Français De Virgile, etc. Ils voulaient être les premiers voyageurs du Lac-Saint-Jean à se rendre à Québec par la voie nouvelle. Une tempête retarda de huit jours leur arrivée dans la capitale, mais M. Beemer savait mieux à quoi s'en tenir pour le terminus...

Le comté alla ensuite aux urnes fédérales, ce qui détourna les esprits de l'idée fixe du terminus. Mais le 7 avril, le *Réveil du Saguenay* traça au gouvernement sa ligne de conduite et à la compagnie sa ligne de fer : établir la jonction des deux branches futures.. « vers le centre du comté de Chicoutimi, c'est-à-dire non loin du Poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dans la paroisse de St-Jérôme, à l'endroit où la rivière Métabetchouan se jette dans le lac St-Jean ».

Le journal *Le Canadien* était assiégé de lettres, à n'en plus pouvoir se prononcer (18 avril). Le Dr Matte entra, tête baissée, dans la polémique. « Les premiers colons qui montaient ici », écrit-il... Et la *Justice* étalait sur deux colonnes les griefs que le docteur reprochait à Chicoutimi, et derrière lui, tous les vieux colons du Lac, qui, dit-il, « font la grimace » quand on leur parle de Chicoutimi, coupable d'avoir entravé le Lac-Saint-Jean depuis trente ans ! (122) Le Robervalois affirme : « C'est ici que sera la ville. »

Les 21 et 22 avril, dans le même journal, un correspondant nommé « Albanel » seconda le docteur à la défense de la rive ouest. Le *Réveil du Saguenay*, calmement, répéta sa leçon au Dr Matte, le 28 avril, et à « Albanel », le 5 mai. Le 12 mai, la *Justice* livra une nouvelle lettre du Dr Matte. Le 2 juin, le *Réveil* chantait victoire, à la nouvelle que les deux branches seraient construites, par le Haut et le Bas-Saguenay. Mgr Racine usa lui-même de tout son poids pour faire financer la ligne de Chicoutimi, tant à Ottawa qu'à Québec. Le 22 juin, la *Justice* publia une violente diatribe du Dr Matte, rappelant aux gens de Chicoutimi que si le rail était arrêté au lac Belley, c'était de leur faute. Il s'en prenait même à Mgr Racine, en termes trop peu voilés pour que le *Réveil* s'y trompât. Monseigneur voulut aller à la source de ces menées. Le vicaire de M. Lizotte, l'abbé Louis Tremblay, informa l'évêque des dispositions du Dr Matte. Celui-ci déclara que ses correspondances sur la *Justice* avaient été contrôlées par un petit comité et que la lettre où il faisait allusion à Monseigneur avait été soufflée par un marchand de Saint-Prime, que le rédacteur du *Réveil* avait insulté. Le silence se fit, le brouillamini avait déjà poussé trop loin.

Le *Réveil* cessait bientôt de paraître, remplacé, le 18 août, par le *Progrès du Saguenay*. A ce moment, Roberval était assuré d'avoir le terminus. Un événement important confirma cette assurance : la visite de Mercier.

* * *

Honoré Mercier était le premier chef de gouvernement à se rendre au Lac-Saint-Jean. Ce grand patriote qui fit époque dans l'histoire de la province, apparut comme premier ministre en janvier 1887, comme pour faire achever le chemin de fer du Lac et patronner l'essor agricole qui s'ensuivit. Effectivement, il versa à Beemer les subsides de ses derniers milles, invita le Lac-Saint-Jean à l'Exposition provinciale, et créa un ministère de la Colonisation et de l'Agriculture, coup sur coup. Au lendemain de l'exécution de Riel, en 1885, il avait organisé le Parti National, et le mot fameux est de lui : « Cessons nos luttes fratricides. » Il fut l'auteur de plusieurs initiatives qui intéressèrent le Lac-Saint-Jean : l'Ordre du Mérite agricole, les écoles du soir, la « loi de douze enfants », qui accordait 100 acres de terre aux parents de douze enfants ou plus.

Mercier voulut inaugurer lui-même le chemin de fer, qui se rendait au lac Bouchette. Les journaux en firent de grands reportages et il y avait de quoi. Le cortège de Mercier comprenait un ministre, quatre députés fédéraux, huit députés provinciaux, dont St-Hilaire, évidemment, un officier de la marine française, le photographe J.-E. Livernois, etc. L'excursion se fit à la française. Le train arrêtait à tous les chalets, laissait aux voyageurs le temps de pêcher et s'adonner aux plaisirs du pique-nique, et, parvenu au lac Bouchette, les abandonna forcément sur le talus. Mais toute la population s'était mise en fête et ni St-Hilaire ni Mercier ne furent jamais l'objet d'effusions plus franchement joyeuses. Le chemin de fer, le rêve que de vieux colons avaient emporté dans leur tombe, se concrétisait. Au milieu de ces réjouissances, Mercier ne pouvait se priver du plaisir de promettre le terminus aux Robervalois, et l'embranchement aux Chicoutimiens. Il décida publiquement d'accorder les subsides nécessaires pour amener la ligne jusqu'à Métabetchouan, et plus tard jusqu'à Chicoutimi, à condition que la branche de Roberval se fit d'abord et de suite.

A Roberval, tout était orchestré, la présence de Mgr Racine redoublait l'éclat de la fête. A son retour de Saint-Prime, où les Marcoux lui avait fait entendre de la belle musique, avec chœur et orchestre, un banquet attendait le premier ministre, qui mangea aux côtés du curé Lizotte. Au milieu de la foule massée sur la place de l'église, le maire Donohue prononça un discours d'un bel élan. Il soulignait un moment historique. « Vous êtes le messenger du bonheur. Notre sombre passé s'efface, et nous entrevoyons un avenir rassurant. » (123) Mercier répondit aussi éloquemment :

La race canadienne-française éprouve un besoin constant d'expansion qui est amplement prouvé par ses migrations incessantes. Cette propension dont nous trouvons les traces aux débuts de l'histoire du Canada dans les voyages de Cavelier de La Salle, d'Iberville, etc., s'est continuée jusqu'à nos jours comme une tradition héréditaire. Après cela est arrivée l'immigration française au Manitoba et la création de la race métisse canadienne-française.

De nos jours, nous avons la tristesse d'assister à l'émigration incessante et toujours croissante aux Etats-Unis. Eh bien, il faut que nous exploitions à notre profit, au profit de notre race, cette disposition. Si nos Canadiens ne veulent pas rester en place, nous allons leur fournir les moyens de voyager, de se déplacer, mais cela sans sortir de chez nous. Si le Sud leur déplaît, nous les transporterons au Nord, nous leur rendrons la chose tellement facile qu'ils ne songeront même plus à s'écarter de nous, leurs frères.

Dans ce but, je rêve l'accomplissement de deux grandes œuvres... Le chemin de fer du Lac Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi et Saguenay ; le chemin de fer de la Gatineau, dans le comté d'Ottawa. L'idée qui a présidé au tracé de ces deux lignes est la même. C'est celle de la concentration canadienne-française. (124)

La veille de ce jour, Mercier avait assisté à la pose de la pierre angulaire du nouveau couvent des Ursulines, bénie par Mgr Racine.

* * *

Le voyage éclatant du premier ministre fut suivi de près par une excursion de la presse, coïncidant avec l'Exposition de Québec. Vraiment, la nouvelle artère du Lac était une voie triomphale !

Le 9 septembre 1887, vingt-trois journalistes du pays, descendus du train au lac Bouchette, entraient donc à Roberval. Contrairement aux parlementaires, qui avaient poursuivi leur visite jusqu'à Chicoutimi et étaient retournés à Québec en bateau, les scribes se limitèrent au Lac-Saint-Jean. A Roberval, d'où ils rayonnèrent vers Pointe-Bleue et Saint-Félicien, ils passèrent, en bons journalistes, deux longues soirées de conférences et de réjouissances, dont la seconde, le dimanche soir, ne se termina que vers le matin du lendemain. Le curé Lizotte était encore le génie de la fête ; il avait organisé un grand comité de réception et de transport, qui fit de belles manières et suivit l'étiquette la plus courtoise. C'était, pour ces gratte-papier plus ou moins en butte à l'ennui, fils de la monotonie, un pèlerinage au pays des mille et une nuits : déjeuner dans un campe forestier, promenade sur un chemin « casse-cou », paysages contrastants de la chute Ouiatchouan et du lac Saint-Jean, somptueux banquets, discours et chansons montagnaises à Pointe-Bleue, course nocturne en canots sauvages, allumés de torches, deux adresses de bienvenue dans le jardin du curé Lizotte illuminé de lanternes chinoises, fusillade, soirée de gala chez Donohue, etc. Nazaire Levasseur, J.-C. Chapais, l'Hon. Boucher de la Bruère, Eugène Rouillard, T.-D. Chambers, l'abbé Provancher étaient du voyage.

* * *

Le 9 septembre, comme l'Association de la Presse arrivait au lac Saint-Jean, l'Exposition de Québec clôturait ses assises. Le Lac-Saint-Jean fut la grande vedette de l'Exposition de 1887. Toujours sous le signe du chemin de fer, les cultivateurs de la région saguenéenne avaient reçu l'invitation d'y envoyer leurs produits et animaux, et M. Mercier se fit lui-même le parrain de cette manifestation. Un autre moment historique pour cette région, qui recevait officiellement sa consécration comme terre promise et grenier de la province. Mgr Racine prit la peine d'écrire une pastorale à son diocèse pour exhorter à ne pas manquer cette chance. Le 5 septembre, un convoi spécial portant quelque 300 cultivateurs avec leurs curés, . . . leurs animaux et leurs produits, était reçu en gare de Québec par un comité honorable. Dans son discours d'ouverture, Mercier parla du Lac-Saint-Jean. Des pavillons spéciaux recevaient les produits de la région, qui avait envoyé ses meilleurs échantillons. De Roberval, le maire Donohue, Euloge Ménard, Ephrem Brassard, P.-A. Potvin, Hyppolite Dufour, L.-E. Otis y avaient mis des légumes et des gerbes, les élèves des Ursulines, des ouvrages d'artisanat, et Elzéar Guay, un cheval de race qui fit sensation. Enfin, quand arrive l'heure du départ, Mercier vient serrer la main encore une fois à ses braves fils du Lac-Saint-Jean, il les compare aux Conquistadors espagnols, les colons lui présentent une pipe en bois du Lac-Saint-Jean et un sac à tabac fabriqué par des dames du Lac-Saint-Jean, et, en terminant, ils poussent des hurras à l'Honorable Premier, qui se meurt d'enthousiasme patriotique. O Lac-Saint-Jean, avec quelle volupté tu répandais ce baume consolateur sur les plaies que t'avaient creusées trente ans de misère et d'oubli !

* * *

Tout cela n'était que le prélude à l'arrivée de la locomotive à Chambord, puis à Roberval. Durant l'automne 1887, les chantiers approchaient derrière Chambord, et, de Roberval, en tendant l'oreille, on pouvait entendre détoner la dynamite. Une station temporaire fut établie au petit lac Belley.

Le 7 janvier 1888, les trains inaugurèrent leur horaire régulier, trois fois par semaine. Le voyage s'effectuait en 12 heures.

Le dernier tronçon, de Chambord à Roberval (12 milles), fut construit durant l'année 1888. En novembre, les trains de fret s'y rendaient, et le 8 décembre, le premier train express de Québec s'avança prestement dans l'Anse et entra en criant dans le village, au milieu des acclamations d'une foule en délire, de la musique et des coups de canon. L'«engin» *Beaudet* amenait un groupe de Québécois, avec Elisée Beaudet lui-même et son épouse.

Mgr Bégin était arrivé la veille, en tournée pastorale. Samedi le 8, fête patronale de la paroisse, les Robervalois se rallièrent pour la messe. Monseigneur prêcha sur l'Immaculée Conception. La jeune fanfare faisait la musique et L.-P. Bilodeau exécuta des solos de sa voix de ténor propre aux grandes fêtes. Après la messe, adresse à l'évêque, et c'est le soir du même jour que le premier train de voyageurs, parti de la capitale le matin, entra en gare à Roberval. L'inauguration officielle n'eut lieu que lundi, le 10. Les directeurs de la compagnie se retrouvèrent à l'Hôtel Roberval, dans la splendeur d'un banquet qui réunissait à leurs côtés le successeur de Mgr Racine, le curé Lizotte, l'abbé Marcoux, le maire de Québec, François Langelier, les notables de Roberval et une délégation de Chicoutimi et Bagotville, qui s'était rendue à Chambord en carrosses à deux chevaux. Le notaire J.-C. Lindsay parla au nom des citoyens de Roberval. A la fin de la soirée, des feux d'artifice furent projetés à l'hôtel et à la résidence du maire.

* * *

L'arrivée du chemin de fer marque la seconde grande date du calendrier saguenéen, après le Grand Feu. Pour les générations qui n'ont pas vu le Grand Feu, les événements datent d'avant ou d'après le chemin de fer.

Le terminus du chemin de fer à Roberval donna le signal décisif de son âge d'or. Avec le terminus tant convoité, Roberval détenait enfin les clefs de la région du Lac, et le terminus allait sanctionner le désir de ses habitants : faire de Roberval la capitale et le centre du Lac-Saint-Jean. Roberval garda le bout du fer durant trente ans, et durant ces trente années le Lac-Saint-Jean se peupla et connut la mesure de son expansion.

Un moment, le même chemin de fer avait fait mousser Chambord, jonction des deux embranchements. Ainsi, à l'été 1888, il y avait là tant d'activité que l'on aurait pu s'y tromper sur le véritable centre. Chambord « tient la tête du commerce au Lac-Saint-Jean, déclare le *Progrès du Saguenay*, le 5 juillet, onze marchands y sont déjà établis et on dit qu'ils y font d'excellentes affaires ». B.-A. Scott, qui restait encore à Chicoutimi en 1887, avait tenté de mettre sur pied une ligne d'omnibus entre Chicoutimi et Chambord. La chose fut réalisée en février 1888. En mars, la compagnie obtint le contrat des malles. En juillet, l'arpenteur Dumais prit sur lui d'ouvrir et de clôturer un chemin reliant la gare au chemin public. A Chambord arrivaient aussi les nouveaux habitants et les visiteurs qu'il pressait de jouir du chemin de fer. Enfin, la multitude des travailleurs cantonnés dans le voisinage stimulait le commerce. Un Robervalois y déménagea, le notaire Israël Dumais,

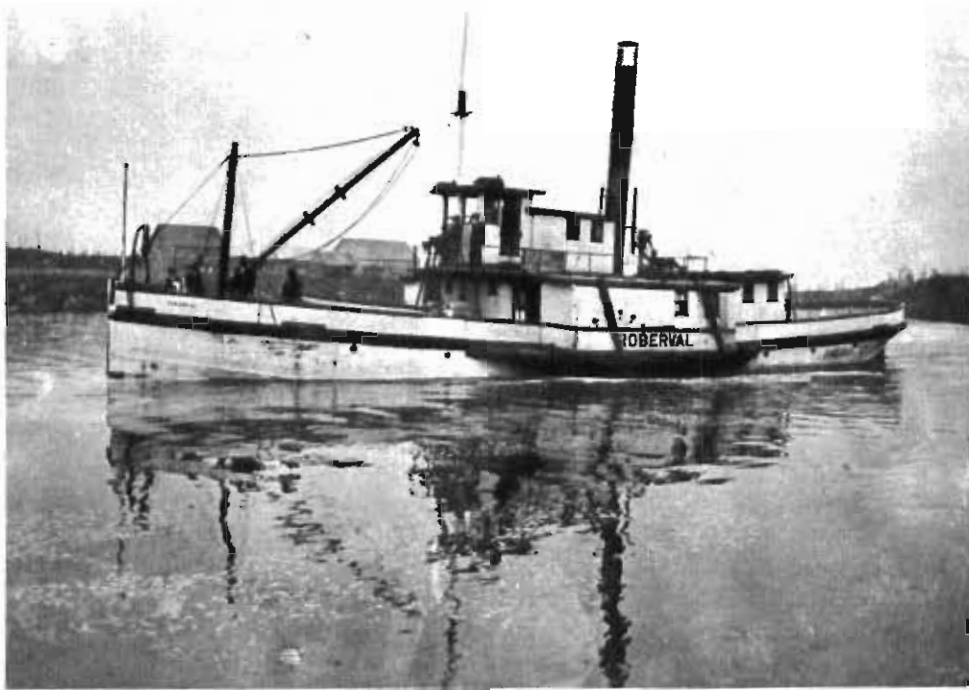
dans l'espoir de profiter de ce courant. Il y ouvrit bureau et magasin, et y obtint même une Cour des commissaires et une Cour de Magistrat, inaugurée en 1890. Mais, en 1892, le notaire reprit le chemin de Roberval et la construction de l'embranchement de Chicoutimi dissipa les dernières illusions que les Chambordais avaient pu se former.

* * *

Roberval se transforma très vite. Trois grandes entreprises virent le jour en 1888 : un hôtel, un bateau, une scierie, points de départ du tourisme, de la navigation et de l'industrie. Toutes trois avaient un auteur principal : Beemer, le constructeur du chemin de fer. Beemer, ce maître-touriste, ce Yankee qui souleva le prestige du Lac-Saint-Jean, subordonnait le chemin de fer au progrès général, au contraire de certains financiers du rail de la même époque. De même qu'il avait épousé une jeune Canadienne française (Claire-Eveline Dufresne), il fit avec Roberval de brillantes épousailles et les combla tous deux de richesses. Le bateau lancé en 1888 était le *Péribonka*, consacré au service de la colonisation, en correspondance avec le chemin de fer. A l'automne, le moulin Scott s'érigea sur la pointe de ce nom. Cette industrie avait comme responsable une compagnie dont Beemer était le principal soutien.

Tout l'été et l'automne de 1888 ne furent qu'un enchaînement de réceptions et de fêtes : lancement et premières croisières du *Péribonka*, ouverture de l'Hôtel Roberval, première fanfare, bazar chez les Ursulines, visite de Sir Hector Langevin, du gouverneur général Stanley de Preston, de Sir A.-P. Caron, de la fanfare de Beauport, de l'Union musicale de Québec, concerts, premier pèlerinage, etc. Le *Péribonka* faisait la navette entre Roberval et le port de Métabetchouan, en attendant que la section ferroviaire de Chambord à Roberval fût complétée. L'hôtel, bâti en l'espace d'un mois, recevait les touristes depuis cinq mois quand cette section fut terminée. Le même sursaut de progrès se communiquait partout. La fabrique fit faire un clocher à l'église, le couvent poursuivait ses travaux de construction, une carrière de pierre calcaire s'ouvrait, la ligne télégraphique parvenait jusqu'à l'hôtel, une fonderie s'installait. Tous les villageois, les Dr Matte pouvaient se rengorger en se murmurant à eux-mêmes : « Une ville, une ville... » Le *Progrès du Saguenay* lui-même en disait autant : « On nous fait les récits les plus enchanteurs, écrit-il, sur l'avenir de cet endroit, destiné à devenir une véritable place d'eau en même temps qu'un centre d'affaires. » (12 avril 1888). Et le 6 décembre : « Depuis le mois dernier, la population du village de Roberval a presque doublé ; les logements sont difficiles à obtenir et les prix des loyers sont très élevés. »

L'enthousiasme était général. Un dimanche, le maire Donohue avait organisé une grande croisière sur le lac. La tempête s'annonçait, mais on s'en moquait. Plus de deux cents personnes s'embarquèrent sur le *Péribonka*, qui fut bientôt livré à la tourmente, fanfare à bord, et passa plusieurs heures à lutter au large sous la pluie et le vent, pour s'en tirer enfin avec de graves avaries. Mais, pour un grand nombre, leur premier voyage en train était l'événement de leur vie. Durant l'été 1888, le curé de Saint-Jérôme, M. J.-B. Vallée, organisa un pèlerinage régional à Sainte-Anne de Beaupré. Les wagons ne furent pas assez nombreux pour le grand nombre des pèlerins, entassés sur les dures banquettes de bois, et malgré le manque de confort et la longueur du voyage, malgré le mal de mer qui tourmentait les estomacs peu habitués à ces chocs, la foule montra une piété et une foi évangéliques ; une petite fille y laissa ses béquilles.



Le "Roberval" à Péribonka.



Un coin du port, à l'automne 1908.



Une
noce
à
Roberval
vers 1910

En avant : Alfred Vézina, Mme Alfred Vézina, Alice Dumais, Cyrice Dufour, Ludger Dumais, Charles Dumais, Hyppolite Dufour, Mme Idas Dufour, Idas Dufour. En arrière : Adéline Dufour, Mme Cyrice Dufour, Mme Israël Dumais, Mme François Bernier, Notaire Israël Dumais, Mme Charles Dumais, Hermel Dufour, le marié, Hermine Dumais, la mariée, Mme Ludger Dumais, Israël Dumais, fils, Eva Laporte, Alexina Dufour, Emma Dumais, Adélia Michaud.

Les Robervalois s'habituaient à voir des étrangers, nouveaux colons, commis-voyageurs, sportsmen américains, et parfois ceux que l'on appelle des personnalités. Ne pouvait-on pas s'écrier en ces termes, que le major Tremblay, en tant que maire, décernait en 1900 au Délégué apostolique : « Pendant longtemps nous avons vécu, ici, séparés du reste du monde, à cause du manque de communication... Mais maintenant, la vapeur, pour combler nos désirs, s'est attelée à votre char, et vous a transporté doucement au milieu de nous. » (125)

La Noël 1888 prit un éclat inaccoutumé. Une dame de Québec avait fait don d'une grotte de l'Enfant-Jésus. La fanfare se fit entendre à la messe de minuit, et les meilleures voix du village chantèrent les cantiques.

* * *

Tout ce progrès dura exactement vingt ans : de 1888 à 1908. Son rythme n'était pas d'allure moderne, mais, dans les circonstances, il était plutôt accéléré.

En 1889, L.-P. Bilodeau fit le décompte des nouvelles acquisitions du village : en deux ans, 40 maisons, 2 boulangeries, 2 boutiques de charron, 1 tannerie, 1 fromagerie et 5 magasins. En 1895, il y avait une vingtaine de marchands sur la rue Saint-Joseph. Des professionnels et des artisans du district de Québec venaient se fixer à Roberval, la capitale du Lac-Saint-Jean, et on faisait un petit Québec. Ils donnaient à leurs commerces les mêmes noms qu'à Québec, et les rues prenaient tout naturellement ceux des rues de Québec : Saint-Joseph, Sainte-Angèle, rue Buade, rue de la Fabrique. On se servit de l'aqueduc en 1892, du téléphone en 1894, de l'électricité en 1897. Il fut question de fonder un journal en 1891, de nouveau en 1896 ; on y réussit en 1898, et ce fut le *Lac St-Jean*. Le Bureau d'enregistrement s'ouvrit en 1892, la Banque en 1895. Plusieurs bateaux ancrèrent au quai, que le gouvernement réalisa en 1894. Les Frères Maristes vinrent en 1897, date où se forma aussi la Société de Colonisation du Lac-Saint-Jean. L'Hôtel Roberval s'agrandit et plusieurs auberges s'ouvrirent...

* * *

Parmi ces Québécois qui transformaient Roberval, un des plus ardents fut L.-P. Bilodeau. Lancé de bonne heure dans le commerce, à Québec, Bilodeau y cultivait le chant et dirigeait des cercles musicaux. En 1880, lors de la grande convention canadienne-française, il était du Quatuor Vocal qui chanta pour la première fois le *O Canada*, sur les Plaines d'Abraham. C'était, d'ailleurs, une âme sentimentale et patriotique. En 1887, le chemin de fer l'amena au Lac-Saint-Jean, en compagnie d'Ulric Barthe, rédacteur à *l'Electeur*, le grand organe libéral de Québec. M. Ernest Bilodeau racontait naguère son arrivée dans la terre promise : « Ce fut l'amour à première vue, le coup de foudre, le signe formel du destin. Emu au fond de l'âme en sentant l'appel providentiel, en apercevant le théâtre où s'écoulerait dorénavant sa vie, (...) L.-P. Bilodeau eut un geste large d'enthousiasme et d'émotion et s'écria : « C'est décidé, je m'en viens mourir aux bords du lac St-Jean. » Il transporta immédiatement ses pénates de Saint-Raymond à Roberval, où c'était le meilleur moment pour ouvrir son magasin général : « Marchandises sèches, hardes faites, librairie, ferronnerie, épicerie, chaussures, meubles, etc., etc. Aussi provisions de toutes sortes. » La taille droite, le front large, la lèvre énergique, l'air réfléchi, ce marchand exemplaire ne tarda pas à s'imposer aux Robervalois, qui le firent maire trois fois. C'est lui qui obtint la

charte de ville, et la ville n'eut pas de maire plus convaincu ni plus dévoué. Il avait un faible pour la politique, mais, avec cela, un sens inné de la grandeur solennelle, de la dignité personnelle, et aussi de la bonté généreuse. Il a laissé de Roberval, surtout dans *l'Electeur*, des chroniques alertes et enjouées, de ton très libre. Il y parlait aussi bien de la température et de la « femme nommée Bidoune » que des orientations politiques de la localité.

Un autre Québécois qu'animaient les mêmes sentiments vint jeter l'ancre à Roberval à la même époque : le Dr Constantin. Après de brillantes études à Québec, il décida, sur les conseils de l'abbé Marcoux, de venir au Lac-Saint-Jean seconder le Dr Matte, qui était justement malade à ce moment. Arrivant en 1889, il écrivait à celle qu'il allait épouser : « Vous verrez si c'est beau le lac St-Jean et surtout Roberval. » Constantin était un ardent, un enthousiaste, et il déploya une grande activité sur ce nouveau théâtre. C'est dans la musique surtout qu'il s'exprimait. Car il était Orphée et Esculape à la fois. Aussitôt enrôlé dans la fanfare et organiste à l'église, il devint le bras droit du curé Lizotte et fut mêlé à toutes les activités publiques. Il voyageait à Péribonka, à Pointe-Bleue, etc., il chérissait tout le monde, il faisait de la bicyclette sur le lac glacé, il composait des romances, il exerçait des pièces dramatiques avec sa sœur Eva, il se rendait dans les réunions populaires et en tirait de belles photographies, il jouait de l'harmonium partout où il en trouvait un, il fonda un bureau d'hygiène et fit un stage à la mairie...

Un troisième médecin se fixa à Roberval quelques années après le Dr Constantin : Emile Fluhmann. Né en Suisse, il étudia à Québec, puis entra sans difficulté dans le cercle des villageois de Roberval et du curé Lizotte, bien qu'il fût de confession protestante. Fluhmann appartenait, lui aussi, d'ailleurs, à ce type de médecin de campagne familier à tous, travaillant souvent sans honoraires, et dont le désintéressement et la compréhension formaient la fleur de la profession. Il arriva au Dr Fluhmann de dormir six nuits dans la paille de sa voiture, au cours d'un voyage où il allait d'un chantier à l'autre vacciner les hommes contre la petite vérole. Il fut le premier médecin, dans la région, à introduire l'anesthésie dans l'extraction des dents. Quand il fut appelé à Jonquière, en 1911, par la colonie des Price de Kénogami, les Robervalois lui firent une fête d'adieu (126).

Chez les avocats, le premier fut Cyrille-Octave Labrecque, mort prématurément en 1899, connu sous le nom de « Cyr-O ». L'avocat Langlais signait « Syrien », c'était plus élégant que « Sirop ». Louis-Alphonse Langlais avait eu comme maître en cléricature le juge A.-B. Routhier. Beau-frère de l'arpenteur Dumais et du notaire J.-C. Lindsay, il séjourna d'abord à Hébertville, pour s'établir en 1896 à Roberval, où il mourut en 1913. L'avocat Thomas Lefebvre, ci-devant de Québec, avait agi comme procureur du conseil en 1891, et dans l'affaire de l'aqueduc en 1898-99. Personnage bien campé, il ne déparaît pas la Cour, ni le Parlement modèle, ni le journal local, avec son érudition et sa verve toute personnelle.

Le notaire Timothée-D. Latour, beau-père de Donohue et de l'inspecteur Edouard Savard, et le notaire Côme-L.-A. Morisset se joignirent assez tôt à Maître Dumais et à Maître Lindsay, durant la période du village. Le notaire Latour, originaire de Lavaltrie, arriva en 1888.

Trois industries intéressantes débutaient au village dans la même période : la fonderie Auger et Bernier, près de l'église, la plomberie Lindsay et Binet et l'atelier mécanique Félix Trottier. C'est en 1894 également que Thomas et Arthur Du Tremblay érigèrent leur hôtel, pour compléter, disait-on, le

grand Hôtel Roberval, qui chargeait les grands prix et n'ouvrait qu'à la belle saison. Il y avait déjà plusieurs auberges ou maisons de pension. Enfin, une ribambelle d'artisans et d'hommes de métiers, comme en comporte tout centre rural : le tanneur Eugène Gauthier, depuis 1885, les charrons Pierre Potvin et autres, le maréchal-ferrant Charles Potvin, le barbier-coiffeur Alphonse Drolet, qui annonçait « 40 ans d'expérience », le tailleur Ernest Emond, qui tenta fortune dans tous les villages de la région, l'orfèvre et photographe Auguste Roy, précédé par un photographe ambulant qui produisait sur des plaques de zinc aussi solides que les poseurs eux-mêmes, etc.

* * *

La vie municipale se ressentit de la crise de croissance que traversait le village. Les séances du conseil devinrent deux fois plus nombreuses de 1887 à 1889. La question du trottoir était en suspens depuis 1885. Elle revint en 1886, de nouveau en 1887, pour être alors différée à l'année suivante, « vu l'impossibilité de se procurer les matériaux nécessaires » (127). En 1888, la rue Saint-Joseph fut retravaillée dans le quartier nord. Le trottoir fut une chose décidée en 1889 : d'un bout à l'autre de la rue, sur le côté opposé au lac, un trottoir de bois fut construit par tous les contribuables, suivant une répartition du travail faite par le Dr Matte, Arthur Du Tremblay et Donohue. En même temps, Pierre Deschêne, pompier de Saint-Roch-des-Aulnaies, fut autorisé à poser un aqueduc. Cette entreprise fut confiée à un autre soumissionnaire en 1890, lequel la transporta à un troisième en 1891, lequel la réalisa en 1892. Quatre ans pour le trottoir, quatre ans pour l'aqueduc.

Une fois le trottoir fait, le conseil imposa des pénalités contre « les conducteurs d'animaux, de brouettes et de voitures attelées » qui ne le respectaient pas. Comme la voie ferrée passait parallèlement à la rue principale, elle entraîna peu à peu l'ouverture de plusieurs avenues transversales, qui furent très longtemps son unique extension. La première fut tracée sur le terrain des Ursulines, d'où son nom de Sainte-Angèle. Dès le printemps 1889, le conseil engagea Leufroid Paradis comme contremaître et la rue Sainte-Angèle mit la gare en communication avec la rue principale. La même année, Téléphore Pilote s'offrit à en ouvrir une autre, à même sa propriété, vis-à-vis le réservoir du chemin de fer. Il s'exécuta, alors qu'il venait de remplacer Donohue à la charge de maire et on eut la rue Pilote, ou Saint-Georges.

Le village des Lizotte, des Matte, des Du Tremblay, des Donohue, des Constantin et des Bilodeau n'entendait pas rester en deçà des responsabilités que lui valait le terminus du chemin de fer du Lac-Saint-Jean. C'est en 1889 encore que le conseil fut saisi de deux audacieux projets qui avaient germé chez les Donohue : un système téléphonique et un grand édifice public qui aurait servi de marché et de théâtre. Donohue était insolvable : le tout passait au nom de son épouse. Madame Donohue reçut donc le droit exclusif et non imposable « de placer, poser et planter dans toutes les rues et chemins publics actuellement ouverts et qui le seront à l'avenir pendant le dit espace de temps, dans cette municipalité, avec droit d'y placer à l'extrémité supérieure, des fils pour établir dans toute cette municipalité des lignes de téléphone Herbert ou autres, ou de placer ces fils sous terre (...) ainsi que la dite Dame le jugera le plus convenable » (128). L'affaire en resta là, jusqu'à ce que, trois ans plus tard, l'agent du terminus, C.-E. Bernier, fit les démarches pour faire annuler les privilèges exclusifs de Madame Donohue et les transporter en sa faveur. Quant au *forum*, il s'ébaucha au centre du quartier

sud, avec tant d'ambition et de majesté qu'il resta toujours en charpente. Mais c'était une charpente monumentale, qui dressa ses deux ou trois étages, sans aucun mur, durant quelques années, comme signe des grands desseins que nourrissait la future ville du Lac-Saint-Jean. Ce printemps-là, 1889, la fameuse chanteuse canadienne Emma Lajeunesse, qu'on appelait la « Grande Albani », s'était fait entendre à Québec. Sa publicité allait jusqu'au « bout du fer » et l'on vit un Robervalois prendre le train pour aller l'entendre. Le théâtre de Madame Donohue en avait même reçu son nom : le *Hall Albani*. La dame avait obtenu du conseil une exemption de taxes pour dix ans, à condition qu'elle lui réservât une salle au second étage pour ses réunions. La charpente de l'*Opéra Albani* fut démolie avant le temps.

Entre les deux municipalités, village et paroisse, des frictions se produisirent. Le pont de la rivière Du Tremblay, où se séparaient les deux territoires, était-il commun aux deux municipalités ? Laquelle des deux pourvoit aux réparations ? Laquelle des deux corporations devait imposer le règlement des licences des charretiers ? L'Hôtel Roberval faisait partie de la paroisse. Les cochers qui y fréquentaient se soumettaient à un règlement du village, tandis que la corporation rurale voulait tirer à elle le profit de leurs licences. Pour les frontières, l'arpenteur Du Tremblay fut consulté et le village se munit d'un cadastre en 1891. En 1892, le village consentit à faire un pilier du pont de la rivière, à condition que la paroisse fit l'autre pilier et que le gouvernement fit le tablier. En 1893, les deux corporations s'entendirent pour faire chacune une moitié du tout, d'après un plan de Thomas Du Tremblay, et en bois, parce que le métal coûtait trop cher.

Cahin-caha, le village du terminus s'améliorait. En 1890, c'est une clôture à la rue Sainte-Angèle, et en 1891 un trottoir. La même année, c'est la rue Paradis se substituant au chemin vague qui prenait chez Leufroid Paradis. En 1892, on régularise la rue Marcoux, découpée sur le terrain d'Alphonse Marcoux. En 1893, un trottoir mène au bureau de poste de Joseph Dumais, rue Notre-Dame, et on redresse la rue Saint-Joseph, dans la partie sud. En 1895, on divise le village en quatre arrondissements de voirie, au lieu de deux, et on engage deux constables : Leufroid Paradis et Eugène St-Pierre, son beau-fils, qui doivent assister aux séances du conseil, à l'arrivée et au départ des trains, au dépouillement des malles au bureau de poste et veiller à l'ordre général. En 1898-99, c'est l'aqueduc métallique, et en 1900, un premier corps de pompiers. De 1897 à 1899, malheureusement, le village connaît trois incendies spectaculaires. Mais n'anticipons pas.

De 1890 à 1900, le village passa de 783 à 1,248 habitants, de 131 à 209 familles.

* * *

Les progrès étaient inoins sensibles dans la municipalité rurale. L'agriculture robervaloise possédait à peu près tout son domaine à l'arrivée du chemin de fer. Elle évolua fortement durant la décade suivante : la culture de l'avoine prit la première place, au détriment du blé et de l'orge, comme le démontrent ces comparaisons :

	1881	1891
Blé (en boisseaux)	14,185	4,16 t
Orge "	3,227	445
Avoine "	4,620	10,000

Le premier effet du chemin de fer, dans ce domaine, fut l'avènement de l'industrie laitière. Au printemps 1887, le *Réveil du Saguenay* annonça l'éta-

blissement de deux fabriques de fromage au Lac-Saint-Jean, grâce à des subventions obtenues par le député St-Hilaire : une dans sa paroisse, à Saint-Prime, l'autre à Roberval. Albert Tremblay fut le premier fromager à ce dernier endroit, en 1887. La première fabrique se trouvait au centre du quartier nord du village, au bord du lac. Elle ne vécut pas. Celle qui allait vivre fut érigée au centre du quartier sud, où fut percée la rue Gagné un peu plus tard. Charles-A. Paquet la fit acheter de William Gagné lui-même en 1892, par Joseph Pageau. Pageau fit commerce un certain temps à Roberval, et Paquet, négociant de Québec, s'annonçait régulièrement dans les premiers journaux de la place. Deux ans après, la fromagerie passa à Luc Lizotte, qui la revendit à Alfred Trudel en 1900, lequel, déclaré en faillite, la fit revendre à Sylvio Paquet en 1904.

Les plus grands succès agricoles étaient remportés par les Ursulines. L'exploitation méthodique de leur ferme, avec l'aide du gouvernement, tranchait sur le mode individuel et routinier enraciné chez les habitants.

* * *

De son côté, le chemin de fer, en quoi on avait vu le sauveur de l'agriculture, bouclait chaque année des bilans déficitaires. Malgré la bonne volonté de ses directeurs, la compagnie ne maintenait ses services qu'à grand renfort d'octrois. Elle comptait beaucoup sur les manufactures de bois qu'elle avait suscitées, et aussi sur l'organisation touristique de Beemer. C'est elle qui promut la navigation sur le lac, et, en 1897, la Société de Colonisation. Même après l'achèvement de l'embranchement de Chicoutimi, en 1893, la région n'était pas assez développée économiquement pour lui donner de bonnes finances.

Après l'expérience du service quotidien entre Québec et le lac Saint-Jean, de 1888 à 1890, la compagnie réduisit ses trains d'hiver à trois par semaine, durant les trois années suivantes, et à deux en 1894. En 1896, elle menaça de fermer complètement sa ligne, de janvier à avril. Le gouvernement fédéral lui vint en aide. (Cette interruption du service d'hiver se produisit, plus tard, pour les colons d'Abitibi, au début de leur chemin de fer.)

Les premières locomotives portaient les noms des principaux actionnaires de la compagnie : Beudet, Lemoine, Ross, Parent, Beemer, etc. C'est ainsi qu'on pouvait lire, dans les nouvelles des journaux, par exemple : « Sir A.-P. Caron a lancé un cri strident... » Les premiers chefs de gare du terminus furent : D. D. Ennis (1888-1891), C.-E. Bernier (1891-1896), William Bilodeau (1896-1899) et Georges Lévesque (1899-1901 et 1903-1912).

* * *

Les magistrats et notables du village du terminus mirent tout en mouvement pour que Roberval fût la tête du district, dans tous les domaines. A part le domaine éducationnel, qui fut privilégié, on note plusieurs innovations dans les institutions civiles.

En 1887, le village et le conseil de comté présentèrent à la législature leur désir de se détacher du comté de Chicoutimi pour la représentation au provincial, « maintenant que le chemin de fer va amener de nombreux et courageux défricheurs et colons ». En 1890, le gouvernement créa donc le comté du Lac-Saint-Jean, dont le premier député fut Pierre-Léandre Marcotte, de Saint-Bruno, durant deux ans seulement. Le comté comprenait quinze

municipalités, dont deux municipalités de village : Hébertville et Roberval. Les municipalités les plus éloignées étaient : La Pipe, au nord-est, et Normandin-Albanel au nord-ouest.

Pour les conseils de comté, le district du Lac-Saint-Jean formait, jusque-là, la municipalité numéro deux du comté de Chicoutimi, dont les maires se réunissaient à Chambord. Les citoyens de Chambord, forts de ce privilège, avaient demandé, en 1887, le transfert chez eux de la Cour de Circuit et du Bureau d'enregistrement d'Hébertville. Mais la création du comté du Lac-Saint-Jean changea le damier. Le conseil de comté demanda, à l'exception naturellement du maire de Chambord, la division du comté en deux districts d'enregistrement : Hébertville et Roberval. Une semblable requête fut présentée en 1892, « pour fins municipales, agricoles, judiciaires et d'enregistrement ». Cette fois, la pièce fut emportée : la rivière Métabetchouan, au sud, et la rivière Péribonka, au nord, divisèrent le Lac-Saint-Jean en deux districts d'enregistrement et en deux municipalités de comté : est et ouest. Le notaire J.-Charles Lindsay prêta serment comme régistrateur du district de Roberval, le 8 août 1892. Le Bureau occupa une partie de la maison du notaire.

La municipalité de comté de Lac-Saint-Jean-Ouest englobait huit municipalités locales : paroisse et village de Roberval, Saint-Prime, Saint-Félicien, Saint-Louis de Chambord, Saint-François-de-Sales, Saint-Méthode et les « Cantons unis de Normandin et Albanel ». En 1893 s'ajouta Saint-Thomas-d'Aquin (Lac Bouchette). Le maire du village de Roberval, qui était alors Georges Audet, fut élu préfet. Maître Lindsay, le secrétaire, offrit au conseil l'usage de sa maison pour deux lustres. L'honorable assemblée tint ses assises trois fois l'an, et chacun des maires présents touchant une indemnité proportionnelle à la distance de son clocher : \$1.00 pour ceux de Roberval, Saint-Prime et Chambord, \$2.00 pour ceux de Saint-Félicien et de Saint-François-de-Sales, \$3.00 pour celui de Saint-Méthode et \$4.00 pour celui des cantons Normandin et Albanel. Les séances furent tenues au petit presbytère, que le curé Lizotte venait justement d'abandonner et que se partagèrent les conseils municipaux et la Cour.

Il manquait encore une institution importante au chef-lieu : une banque. La Banque Nationale ouvrit une succursale à Chicoutimi en 1892 et fut demandée à Roberval en 1895. L.-P. Bilodeau, comme maire, fit les démarches dans la capitale, secondé par le curé Lizotte. En avril 1895, la Banque Nationale prit place dans la maison du Dr Matte, qui venait de mourir. Cela amenait une nouvelle personnalité au village, Léon Couët, qui fut le gérant modèle et inamovible. Quelques temps après son ouverture, la Banque songea à fermer cette succursale : nouveaux efforts de ses promoteurs pour la conserver. En 1897, il fut encore rumeur qu'elle fermerait. Mais en 1899, elle commença la construction d'un bel édifice, en brique, avec un dôme élané qui déniait toute velléité de retour. Elle tenait alors son bureau chez Leufroid Paradis.

* * *

Durant les vingt-deux années où il fut curé de Roberval, l'abbé Joseph-Ernest Lizotte ne cessa de s'occuper de la colonisation du Lac-Saint-Jean et du développement de Roberval, si bien qu'un contemporain a pu dire que son presbytère était le « rendez-vous de tous les principaux hommes d'affaires » (129) de la région. Avec cela, le prêtre était d'une grande bonté, connaissant son troupeau et le guidant fermement. En prenant sa cure, en 1878, il liquida les arrérages accumulés depuis cinq ans et mit à jour les

comptes de la fabrique. Celle-ci effectua deux nouveaux emprunts, en 1878 et 1879 : « Considérant l'état de gêne et de pénurie dans lequel se trouve notre fabrique, et le taux élevé qu'elle est obligée de payer pour intérêts sur sa dette... » (130) Elle fit faire la voûte de l'église par corvée, fit ajouter du calfeutrage en étoupe, des bancs dans la nef et des galeries en 1882. Chaque année ou presque, de nouveaux ouvrages s'apposaient à la petite église. La salle publique (hôtel de ville), qui se trouvait, en 1882, « dans un état de décrépitude déplorable », fut également renflouée. On acheta un harmonium en 1881. À l'automne 1880, les deux petits cimetières de l'Anse furent relevés et trois cents corps furent déposés à l'ombre de l'église. En 1888, un clocher remplaça la petite cage rustique qui supportait la croix. L'église se munit d'un perron en 1890.

En 1891, le curé se détermina à construire un presbytère plus digne de la paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean. Tout le monde fut convié à un grand bazar, au mois d'août. Un concert termina la fête, avec le concours de musiciens de Québec. Pour la circonstance, faute du Hall Albani, le hangar à marchandises du chemin de fer servit d'auditorium. Mais on lui avait fait une toilette qui donnait le change. Et, tout en aidant au futur presbytère, on put y entendre des extraits d'opéras, L.-P. Bilodeau dans l'*Air de Marguerite de Faust*, des duos, des trios, des quatuors, la *Marche Canadienne*, dédiée à l'Honorable Mercier, des Montagnais et Montagnaises dans des chants indigènes, et, ce fut le clou de la soirée, ces invités peaux-rouges dansèrent. Le bazar remporta un succès fabuleux. L'année suivante, un large bâtiment de brique (presbytère actuel) fit face à la maison à pignon, qui servit d'hôtel de ville et de Palais de Justice à la place de celui qu'on avait érigé en 1873.

L'église fut soumise à de nouvelles et importantes retouches en 1895 : clocher, couverture, cheminée, lambris, perron, solage, peinture.

L'abbé Lizotte eut l'aide de vicaires depuis 1882. Les mieux connus de ses vicaires furent : J.-G. Paradis (1882-85), qui lui succéda comme curé, Georges Gagnon (1885-86), premier organiste, Thomas-Victor Marcoux (1887-89), qui fut chapelain chez les Ursulines, E. Hervieux, de moins bonne mémoire, et Adrien Delay (1898-1900), un Français au caractère prompt, grand amateur de tir et de chasse, et excellent, du reste, en parole et en œuvres.

M. Lizotte desservait les missions de Pointe-Bleue, de Péribonka et de Sainte-Hedwidge. La mission de Pointe-Bleue recevait annuellement la visite des Oblats, tombant sous les soins du curé de Roberval le reste de l'année. Celui-ci écrit, en 1886 : « Cette desserte pour le soin des malades, pour les mariages, sépultures, etc., me donne presque autant de trouble que le reste de ma paroisse. » (131) Les Oblats résidèrent de façon permanente à Pointe-Bleue en 1889. L'agent du gouvernement chez les sauvages fut presque toujours un Robervalois. Eucher Otis occupa ce poste durant 21 ans (1875-96), Willie Donohue, 2 ans (1899-1901), Alphonse Marcoux, 7 ans (1901-08), Armand Tessier, 20 ans (1908-28), remplacé par M. Achille de la Boissière. Le Dr Constantin fut le médecin attiré de la réserve.

Sur la rivière Péribonka, M. Lizotte allait rencontrer les travailleurs des chantiers de B.-A. Scott. En 1890, par exemple, il poussa jusqu'à 80 milles de Roberval pour faire faire leurs Pâques aux bûcherons. Il bénit la première chapelle de Péribonka en 1899 et célébra la première messe à Sainte-Hedwidge en 1900.

Un autre poste forestier reçut ses visites, qui garda le nom de *Lizotte* : à 7 milles en aval de la source de la rivière Ouiatchouan, un beau lac long de 4 milles, fort poissonneux, se trouvait sur le parcours du chemin de fer : le lac Quaquakamaksis, puisqu'il faut l'appeler par son nom. Ce fut d'abord une station des employés du chemin de fer et un chantier, que M. Lizotte connut comme missionnaire. L'endroit devint bientôt le rendez-vous favori de ses amis pêcheurs. Il faut dire que M. Lizotte, avec son ami, l'abbé Marcoux, formaient le couple le plus aimable et le plus familier qui soit, que les liens des villageois entourèrent d'un cercle fervent, à la faveur de joyeuses parties de cartes, des soirées chez les Oblats à Pointe-Bleue et des excursions de pêche. Avant de prendre les manies d'une ville, Roberval était un haut lieu de cordialité franche et sans manière, unissant toutes les gens, cette cordialité qui nous exempte de chercher ailleurs où était la saveur de « l'ancien temps ».

* * *

Dans le champ de l'éducation et de l'instruction, il faut mettre au crédit du curé Lizotte une autre initiative non dépourvue d'intérêt : l'école du soir. Dans la région du Saguenay comme ailleurs dans la province, il passa un vent qui sema les écoles du soir, formule primitive de certains cours pour adultes d'aujourd'hui. Lundi, le 10 novembre 1890, dans une assemblée spéciale convoquée chez Alfred Léveillé, un conseil se forma, le curé agissant comme président, Georges Audet comme secrétaire, pour donner des cours du soir aux adultes. 84 personnes présentes s'inscrivirent. Elles avaient de 16 à 52 ans, mais c'étaient surtout des jeunes gens. Ephrem Brassard était le doyen. Le conseil de direction recueillit des fonds des deux municipalités secolaires, du curé, du marchand Bilodeau et de quelques autres. Les cours se donnèrent chez Léveillé. On acheta quelques bancs, des tableaux noirs, des lampes à l'huile. On décernait des prix aux élèves. L'organisation dura quelques années.

* * *

Mais le vieux souhait du curé était de doter la paroisse d'une Académie pour les garçons. En 1892, il était question de confier à des laïcs ce cours académique commercial dépassant le cours d'école modèle. En 1893, le curé se rendit à Montréal demander les Frères des Ecoles chrétiennes. Ceux-ci auraient pu fournir des leurs mais exigeaient des conditions trop onéreuses. Avec l'assentiment de son évêque, il frappa chez les Frères du Sacré-Cœur, chez les Frères de la Doctrine chrétienne et chez les Maristes. Les pourparlers aboutirent, en 1896, à une assemblée paroissiale qui autorisa la Commission scolaire à engager quatre religieux des Frères du Sacré-Cœur, d'Arthabaska. La Commission se fixa sur la construction d'un corps de bâtisse en brique accolé à celui de l'école modèle. Le projet initial comportait un pensionnat, mais on se limita à cet externat de deux étages et demi, sorti de la briqueterie de Napoléon Tremblay et du moulin d'Arthur Du Tremblay, le sable étant pris à la rivière Du Tremblay, la pierre, sur la grève du lac, et l'eau, au ruisseau voisin. La maison de l'école modèle demeurait pour le logement du personnel. Dans l'intervalle, on passa des Frères du Sacré-Cœur aux Frères de la Doctrine chrétienne, des Frères de la Doctrine chrétienne aux Frères du Sacré-Cœur, et des Frères du Sacré-Cœur aux Frères Maristes, qui s'engagèrent, le 27 juillet 1897, à fournir trois religieux pour l'enseignement et un quatrième « pour le soin du temporel ». Le curé demanda des octrois du gouvernement et du Conseil de l'Instruction publique. Il avait conscience, comme pour les Ursulines, quinze ans plus tôt, de l'importance

que revêtait la fondation de la première école commerciale de garçons dans « la vallée du Lac Saint-Jean ».

La Congrégation lyonnaise des Petits Frères de Marie, fondée en 1817, n'était au Canada que depuis 1885. Il y avait encore, dans ses rangs, plusieurs Français, dont le fondateur de notre collège, le Frère Célestius (Jérémie Joubert), qui en était à sa troisième fondation. C'était un homme d'une qualité rare, qui exerçait partout une influence précieuse. Sa communauté garde un souvenir vibrant du premier Frère enseignant du diocèse de Chicoutimi. Ses qualités de bonté et de douceur étaient contrebalancées chez le Frère Marie-Théophile, par une note plus rude. Le troisième, Marie-Stratonique, était, lui aussi, un grand éducateur (mais dont il n'est pas encore permis de raconter les hauts faits).

Le *Progrès du Saguenay* du 15 septembre 1897 annonça l'ouverture de l'Académie pour le 28 ; il y aurait un professeur d'anglais ; l'admission serait de \$1.00 pour les élèves étrangers à la municipalité, qui pourraient trouver de bonnes pensions au village en s'adressant au curé.

Les 160 garçons qui fréquentaient l'école modèle évoluèrent très vite sous l'influence de tels maîtres. Car ils étaient badauds et ignorants. Ni les commissaires, ni l'inspecteur Savard, ni le curé ne les reconnurent après un an à l'école des Frères. Déjà ils jouaient une « séance » en mars 1898, et le nouveau journal de Roberval notait : « Ces excellents éducateurs sont en train de transformer notre jeunesse. » (132) Tout cela incita Mgr Labrecque à confier à la communauté ses jeunes garçons de Chicoutimi. C'est ainsi que le Frère Célestius partait pour sa quatrième fondation, en 1901.

Le curé Lizotte fut encore l'initiateur d'une foule d'œuvres mineures : sociétés paroissiales, retraites paroissiales, cercle agricole, bureau d'hygiène, etc. Il avait même établi une petite station météorologique qui donnait miraculeusement les rapports les plus favorables sur le climat du Lac-Saint-Jean, en regard de ceux de Montréal et de Québec. Il participa à la fondation de la Trappe de Mistassini et recevait les moines chez lui à toute occasion.

En 1896, Mgr Labrecque l'invita à l'accompagner dans son voyage *ad limina*. M. Lizotte partit pour Rome, mais avant de prendre le train, il fut invité à une petite fête organisée dans la sacristie, au cours de laquelle on lui présenta une adresse et une bourse. « Il fut quelques instants sans pouvoir dire un mot tellement il était ému », écrit simplement le courriériste (133). Après quoi la foule l'accompagna jusqu'à l'embarcadère.

* * *

Ce départ n'était rien à côté du départ définitif, en 1900. Ce dernier se rattache de près à la grande controverse du libéralisme au Canada, suscitée par la question des écoles du Manitoba.

Les élections fédérales de 1896 se firent principalement sur la question scolaire. Les écoles catholiques du Manitoba, abolies par la législature provinciale en 1890, étaient à la veille de recevoir du fédéral un « bill réparateur », comme l'y autorisait le Conseil Privé de Londres et comme réclamaient les évêques du Canada, quand la question fut portée devant l'électorat.

Le grand organe libéral de Québec, l'*Electeur*, eut d'abord maille à partir avec Mgr Labrecque, lui reprochant la direction qu'il avait donnée à ses fidèles au moment de l'élection partielle de Charlevoix, au début de l'année 1896. L'évêque de Chicoutimi, qui ne désirait, comme le reste de

l'épiscopat, qu'une législation réparatrice en faveur des écoles séparées, revint publiquement sur l'élection dans sa circulaire du 25 février. Parlant de l'*Electeur*, il écrivait : « Un journal qui se rend coupable d'aussi noirs attentats contre la hiérarchie catholique, et dont les instincts révolutionnaires ne reculent ni devant le mensonge, ni devant la calomnie, pour arriver à son but, mériterait d'être banni de toute famille catholique. Toutefois je le tolère encore jusqu'à nouvel ordre. » Le 6 mai, une pastorale collective des évêques des trois provinces ecclésiastiques (Québec, Montréal, Ottawa) rappela, à la veille des élections générales, les droits de l'autorité religieuse en matière scolaire et le devoir des électeurs de n'élire que des hommes résolus à défendre la cause des écoles catholiques. Les libéraux entrèrent au pouvoir avec une majorité sans précédent dans la province, et Wilfrid Laurier, qui avait promis de régler la question scolaire, accéda au poste de premier ministre. L'*Electeur* n'était pas seulement libéral, mais libéraliste. Il admettait mal l'intervention de l'Église dans la question scolaire. Le 22 décembre 1896, dans un mandement au clergé et aux fidèles, les six évêques de l'archidiocèse de Québec jetèrent l'interdit formel sur l'*Electeur*. Cette lettre fut lue au prône le 27 décembre. Le lendemain, 28, le même journal fut adressé aux abonnés avec un nouveau titre : *Le Soleil*.

Ce journal avait de nombreux abonnés à Roberval, où il y avait de chauds partisans libéraux. Le curé Lizotte lui-même, favorable à ce parti, était du nombre de ses lecteurs.

L'*Electeur* avait un confrère sympathisant à Chicoutimi, le *Protecteur du Saguenay*, rédigé par Armand Tessier, qui bataillait contre le *Progrès du Saguenay*, conservateur. Le *Protecteur* sentait le fagot, tout comme l'*Electeur*. Mgr Labrecque demanda d'abord à l'un de ses théologiens de corriger un de ses articles, publié le 18 décembre 1896 et il profita de la condamnation de l'*Electeur* pour mettre en garde le *Protecteur* et le menacer du même sort.

Le 1er février 1897, l'évêque de Chicoutimi demanda à son clergé de refuser les sacrements aux fidèles qui persistaient à recevoir le *Soleil*. Les mesures spéciales prises par Mgr Labrecque vis-à-vis de ce journal et même du *Protecteur* ne rencontrèrent pas l'assentiment de tout son clergé. Trois curés du Lac-Saint-Jean, M. Lizotte, M. J.-B. Vallée, de Saint-Jérôme et M. F.-X. Delâge, alors curé de Chambord, consultèrent le Délégué apostolique, Mgr Merry del Val, que Rome avait envoyé au Canada enquêter sur ce problème politico-religieux. M. Lizotte, qui s'inquiétait, fut rassuré par le Délégué, qui était bon et compréhensif, mais l'affaire entraîna son départ trois ans plus tard.

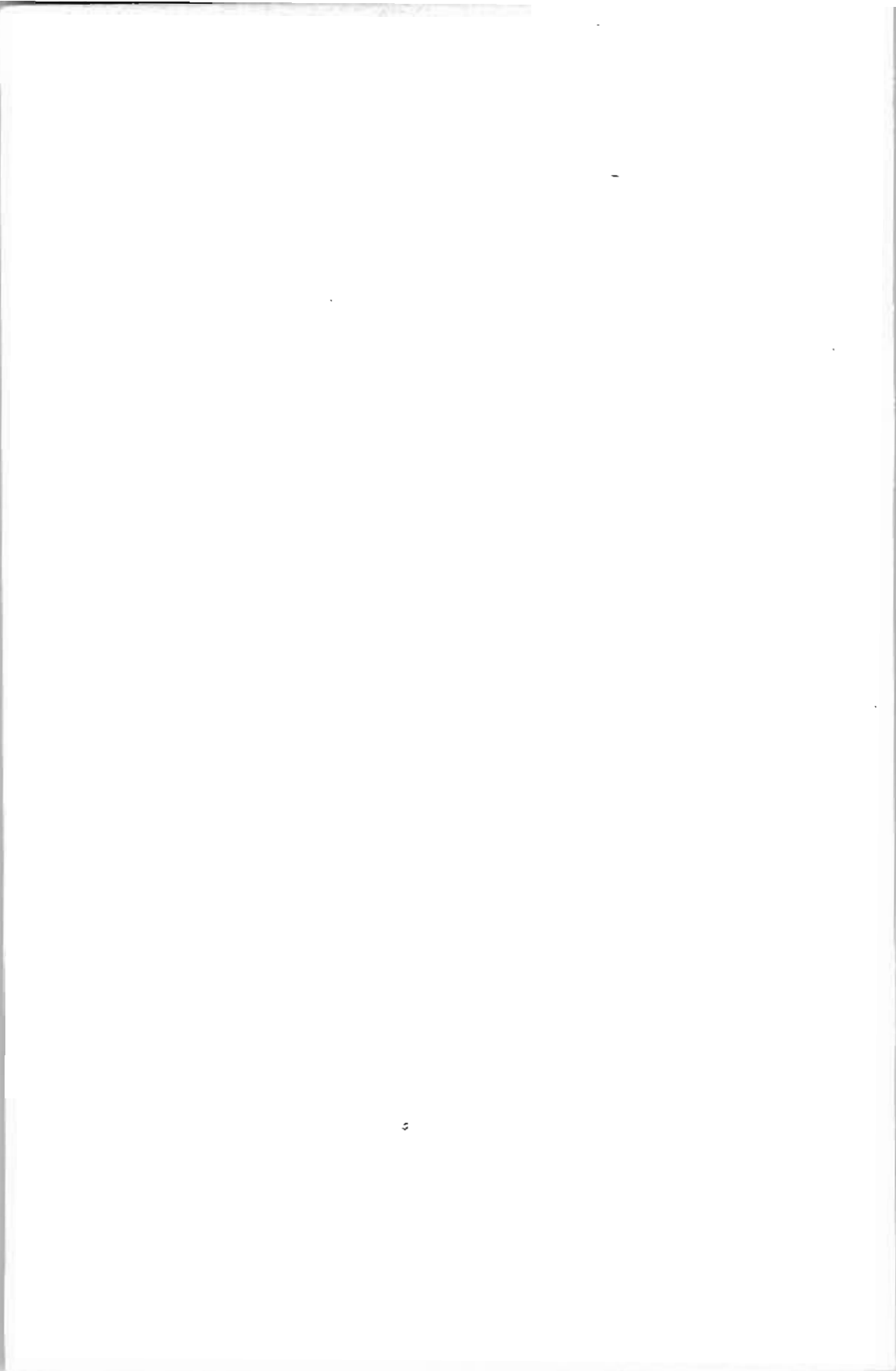
D'aucuns se souviennent, à Roberval, de certaines scènes cocasses qui accompagnèrent les premiers jours du *Soleil* : les abonnés allant d'un confessionnal à l'autre pour recevoir l'absolution, ou se précipitant comme un seul homme vers le curé Lizotte, qui avait le droit, mais non son vicaire, de donner les sacrements à tous les fidèles généralement bien disposés.

Ce n'est pas sans un regret douloureux que, après s'être identifié si longtemps à la vie spirituelle et matérielle de ce coin de terre, M. Lizotte rentra dans son diocèse, car il appartenait au clergé de Québec, de même que M. Marcoux. Le 27 mai 1900, après les vêpres, après avoir encaissé une suite d'adresses et de souhaits, au son des cloches de l'église, du couvent et du collège, au milieu des larmes et des poignées de main de toute la paroisse, qui se pressait à la gare autour de son « père », le curé Lizotte partit pour la cure de Saint-Jean-Deschailons. Il y resta vingt ans, non sans revenir

souvent au Lac-Saint-Jean, qu'il considérait comme sa patrie. En 1920, devenu vieux, il vint prendre sa retraite à Roberval, et, jusqu'à sa mort, en 1934, à l'âge de 85 ans, il resta ce Saint-Joseph toujours aux aguets de quelque œuvre nouvelle, décorant les fêtes de ses anciens paroissiens par sa présence et allant chaque année célébrer la messe de minuit dans son église Notre-Dame.

Mais, comme il s'éloignait de Roberval, en 1900, le curé Lizotte pouvait distinguer, dominant la crête familière de son village, une haute maison de pierre : c'était le couvent des Ursulines, dont voici les premiers quinze ans d'histoire.





CHAPITRE VIII

LES URSULINES

... Comme les anges de la terre.
MGR DOMINIQUE RACINE (1882).

Le petit Québec du Lac-Saint-Jean devait avoir aussi son couvent d'Ursulines. Seul le concours de circonstances extraordinairement favorables qu'on va voir pouvait ouvrir le vieux cloître de Québec, qui n'avait pas essaimé depuis deux siècles et demi. Cela dépend d'abord d'un autre de ces Québécois gagnés à la mystique de la terre promise.

En 1880, Elisée Beudet avait remplacé William Price fils comme représentant du comté unique du Saguenay à l'Assemblée législative. Beudet était un associé d'une vieille et riche maison de commerce de la capitale, *Chinic et Beudet*, quincailliers. En 1879, il établit une société de colonisation, obtint des concessions du gouvernement, s'adjoignit des recrues et s'en alla fonder une colonie au delà de la rivière Tikouapé, au nord-ouest du lac Saint-Jean, la colonie de *Léopolis*, qui devint la paroisse de Normandin. Il travailla de toutes ses forces à la réalisation du chemin de fer du Lac-Saint-Jean et fit des efforts pour y amener les Ursulines, puis les Trappistes, deux ordres religieux de vieille tradition destinés à tremper dans leur creuset spirituel les ferments nouveaux qui se propageaient en terre saguenéenne. Aux yeux d'Elisée Beudet comme du curé Lizotte, l'avancement de la colonisation elle-même requérait la présence d'une communauté religieuse.

En 1880, Elisée Beudet apprend au Père Lacasse, dans le hasard d'une conversation, qu'une communauté religieuse est disposée à s'établir au Lac-Saint-Jean pour aider la colonisation. Le Père Lacasse écrit au curé Lizotte pour l'en aviser. Beudet avait fait tenir copie aux Ursulines d'un discours qu'il avait prononcé en faveur du chemin de fer du Lac. Celles-ci ne pouvaient y voir qu'une discrète invitation.

Au fait, la communauté se sentait mûre pour une fondation. Cette fondation, elle la souhaitait depuis longtemps, mais l'archevêque n'y semblait pas favorable. Dans sa visite canonique de 1880 au couvent, quelques Sœurs lui exprimèrent ce vœu.

L'année suivante, le curé Lizotte tentait la grande démarche. Au mois de février, il partit pour Québec en voiture, en faisant le grand tour par Bagotville et Baie Saint-Paul. Il coucha, un soir, au presbytère de Baie Saint-Paul, où le curé, M. Pierre-Hubert Beudet, était le frère de notre

député. Il apprit de lui, croit-on, que la communauté en question était les Ursulines. Chose certaine, M. Lizotte avait conçu le dessein, dès son arrivée à Roberval, d'y fonder un couvent. Et que pouvait-on désirer de mieux, pour le premier couvent du Lac-Saint-Jean, que les Sœurs de Marie de l'Incarnation, qui avaient à Québec une renommée qui datait des premiers jours de la Nouvelle-France ?

A Québec, il piqua droit chez les Ursulines. Elles adhéraient d'emblée à la proposition. Restait à gagner Mgr Racine et l'archevêque, Mgr Taschereau. Mgr Racine se trouvait alors à Québec, pour les funérailles du grand vicaire Cazeau. M. Lizotte rencontra de suite son évêque, celui-ci s'en reporta à l'archevêque, et l'un et l'autre consentant, les Ursulines n'attendirent plus que la belle saison pour prendre le bateau pour Chicoutimi et Roberval.

* * *

Chicoutimi ou Roberval ? Ce n'était pas sûr. Roberval fut désigné le premier, toujours en tant que centre de la vallée, mais, en 1881, parbleu, le centre était encore assez imprécis. S'il fallait que ce fût au Lac-Saint-Jean, il y avait, en concurrence de Roberval, Hébertville la grande, plus vieille et encore plus populeuse que Roberval. M. Lizotte fit prévaloir Roberval, on le pense bien, contre Chicoutimi et Hébertville. De toute façon, c'était à voir, et par les religieuses elles-mêmes.

Le 21 mai 1881, le Chapitre des Ursulines accepta officiellement la fondation et désigna trois des leurs pour aller au Lac-Saint-Jean choisir l'emplacement et en faire l'acquisition. Emoi et branle-bas dans le vieux monastère ! Trois moniales partent pour le Grand Nord ! Les Ursulines au Lac-Saint-Jean !

Mgr Racine se rendit lui-même à Québec pour accompagner les religieuses jusqu'à Roberval. L'embarquement fut un triomphe, le moment était si solennel qu'il ne pouvait que rappeler le départ de France, deux cent quarante-deux ans plus tôt. Le 24 mai, un fort cortège de dames, de bien-faiteurs, de prêtres, dont le Père Lacasse, portèrent du couvent au havre la Supérieure, la Dépositaire et une tierce religieuse, ainsi que l'épouse d'Ernest Gagnon, heureuse de faire le voyage avec elles. Tout ce que le monastère avait de parents avait contribué au succès de ce voyage. Le président de la Compagnie des Vapeurs du Saint-Laurent et du Saguenay était du nombre de ces parents, et il l'avait bien prouvé en réservant aux voyageuses tout le confort possible.

Les religieuses furent saluées dans les différents ports, puis reçues à Chicoutimi chez Mgr Racine. Le lendemain, trois voitures à planches se mettent en route pour Roberval : Monseigneur dans la première, les quatre femmes dans les deux autres. Les quelques presbytères qui jalonnent le chemin Kénogami rendent leurs hommages aux visiteurs. Mais à Roberval, le chemin est balisé et une arche est dressée. L'achat du terrain ne fait aucune difficulté. Jean-Baptiste Parent cède à bas prix la partie inférieure de sa terre, offrant un magnifique emplacement sur le bord du lac, au milieu du petit village. Il y ajoute gratuitement un arpent et demi. Alphonse Marcoux, le propriétaire voisin, ajoute à son tour une tranche de terre en don gratuit. Thomas Jamme et Euloge Ménard offrent des terrains, mais la situation ne convient pas. Ménard verse alors un billet de cent piastres. Le lendemain, on promène les religieuses à Pointe-Bleue, où une adresse leur est lue par une bonne Montagnaise. Le 30 mai, les contrats sont signés. Le 31, le docteur Matte, au nom de ses concitoyens, leur présente l'adresse suivante.

Très Révérendes Dames,

Les paroissiens de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, que vous avez bien voulu honorer de votre visite distinguée, saisissent l'occasion de votre prochain départ pour venir vous dire combien ils ont été heureux de vous posséder au milieu d'eux, ces quelques jours.

Mesdames, ce n'est pas la richesse, les maisons somptueuses, que vous avez rencontrées, mais au moins, nous le croyons, il y a le courage, l'énergie, la persévérance, assez de force et de sève pour porter de bons fruits, s'ils sont préparés et bien cultivés.

Autrefois aussi, quelques bonnes religieuses firent l'immense sacrifice de quitter leur cher cloître, bien plus, leur chère France, pour venir visiter le Canada, et cela, lorsque la colonie de Québec comptait à peine quelques habitants. Les obstacles de tout genre ne font que stimuler leur énergie. Sans votre maison, que pouvait la colonie ? Aurait-elle pu traverser les dangers qui croissaient chaque jour sous ses pas ? Du premier jour votre communauté, l'orgueil du pays, planait au-dessus de tout ; l'exemple de toutes les vertus que vous donniez attirait sur notre pays les faveurs divines, puis le dévouement, le zèle apporté dans l'éducation des jeunes personnes, préparait la force, la vigueur extraordinaire de la famille canadienne.

Cette histoire nous remplit d'espérance, lorsque nous voyons aujourd'hui les premiers membres de cette même maison daigner venir nous visiter dans cette partie du pays qui, comme autrefois Québec, compte à peine quelques habitants ; ce pays tout jeune, presque sauvage, qui sort à peine des mains de la nature.

Dans votre bonté, votre sollicitude toute maternelle, vous venez nous visiter, et aussi vous avez l'intention de prendre sous votre protection la jeunesse, et de faire des femmes fortes et dignes, qui sachent aimer et prier Dieu, et apprendre la véritable puissance de la vie de famille.

Le doigt de Dieu vous touche, c'est lui qui vous envoie. Si ce projet devait se réaliser, nous l'en remercierions ; l'avenir nous appartient. Nous pourrions relever la tête et publier partout : « Nous possédons des religieuses Ursulines au milieu de nous, donc nous réussirons ! » Et dans l'espoir que la Divine Providence voudra bien continuer de favoriser le projet que vous avez en vue, nous vous disons, non pas adieu, mais au revoir ! (134)

La rumeur circule que leur couvent ouvrira dès l'automne suivant, à même des bâtisses de Jean-Baptiste Parent, aménagées provisoirement. Les journaux annoncent cette nouvelle, en même temps que leur retour à Québec, le 5 juin, toujours en compagnie de Mgr Racine. Les religieuses sont enthousiastes de leur voyage.

Au mois de juillet, les nouvelles sont encore meilleures. Au lieu de ragréer un bâtiment quelconque du vendeur, le curé obtient la construction intégrale d'un couvent. Lorsqu'il part pour la capitale, où le monastère le reçoit, le 26 juillet, les travaux de fondation sont commencés.

Au mois d'août, un touriste rapporte : « Une atmosphère de prospérité et de bonheur règne dans ces jeunes régions. La Pointe-Bleue surtout ne se sent pas d'aise à la vue du magnifique couvent que les Dames Ursulines de Québec font élever en cet endroit. Par le choix de l'emplacement du couvent, on remarque tout de suite le bon goût qui est l'apanage de ces Dames distinguées. (...) On nous dit que les jeunes Américaines qui fréquentent l'établissement des Ursulines doivent aller demeurer à ce couvent pour profiter du bon climat de cette contrée. » (135) De Roberval ou du touriste, on ne sait lequel est le plus emballé.

Le 30 août, les sept religieuses destinées à Roberval reçoivent leurs obédiences. Le 12 septembre, la Supérieure de Québec entreprend un second voyage à Roberval avec deux des élues, dans la pensée de les y laisser si possible. Mais cette fois elles passent incognito. Elles reviennent toutes trois au bout de six jours : Mère Saint-Raphaël et sa compagne y auraient bien passé l'hiver mais l'édifice n'était pas prêt. Elles n'y ont laissé que des effets.

* * *

L'hiver passe et enfin, le 19 mai 1882, Mère Saint-Raphaël et trois de ses Sœurs quittent définitivement la maison-mère. Mgr Racine était encore venu au-devant d'elles sur le bateau du Saguenay. A Chicoutimi, le 22 mai, deux voitures de Roberval viennent quérir celles qu'on appelle tout simplement les « Dames religieuses du Lac St-Jean ». Alphonse Marcoux, qui avait la réputation du charretier courtois, allait parfois chercher des voyageurs assez loin, car n'oublions pas que six ans nous séparent encore du chemin de fer à ce moment. Le curé avait emprunté un quatre-roues et envoyé Marcoux à la rencontre des Dames. On paya les dix-huit sous à la barrière, on coucha au presbytère d'Hébertville, et le lendemain, 23 mai, un peu après les six heures du soir, elles entraient à Roberval sous une pluie battante. Le lendemain, les glaces du lac se délièrent.

Elles furent déçues : le couvent n'était pas encore habitable. Elles demeurèrent dix jours au presbytère, puis se transportèrent, le 1er juin, dans la maison qu'elles étaient impatientes d'habiter.

Le curé Lizotte s'était donné bien de la peine pour mener à bien les travaux de construction, mais, entre les mains de l'entrepreneur médiocre et pleurnichard qui lui avait échu, cela devenait une tour de Babel. Le pauvre homme, qui était le choix de Mgr Racine, était un cultivateur du bas Saguenay qui n'avait pas la compétence voulue et s'était aventuré à bâtir le couvent sans devis. Comme il était pauvre et que les affaires avaient été conclues en haut lieu, c'était le curé et la jeune Supérieure, Mère Saint-Raphaël, qui en subissaient le fardeau. Il menaçait de tout abandonner parce que les dépenses excédaient les avances. Le lendemain de son arrivée, dans une lettre adressée au vieux couvent, Mère Saint-Raphaël avoue qu'elle doit s'armer de courage et conclut : « Je me demande quelle sera l'issue de cette affaire de construction. »

Voilà donc où aboutissaient toutes les cérémonies et les émotions dont s'étaient entourés les départs et les visites successives. La première demeure des Ursulines était une « grange », au sens que le curé Bernier mettait à sa maison en 1860. Assez reculée vers le lac, toute en bois, elle avait deux étages rectangulaires de 80 par 30 pieds, surmontés d'un toit à mansardes et rallongés aux deux bouts par des appentis. Les étages étaient bas, mais bien éclairés : une double série de huit fenêtres aux larges bordures blanches s'ouvrait sur la façade. Une galerie prolongeait le second étage, en arrière, face au lac. Au rez-de-chaussée étaient la chapelle, la salle de récréation, le parloir et les deux réfectoires. A l'étage supérieur se trouvaient les classes, la salle de communauté et les cellules. La mansarde servait de dortoir et d'ouvroir à la fois.

Le 3 juin, le curé Lizotte célébra pour la première fois la messe au couvent, dont les quatre Sœurs venaient de prendre possession et y laissa le Saint-Sacrement. Pour lors, seuls la petite chapelle et le dortoir, sous le toit, étaient habitables. Elles avaient quatre lits et un petit poêle emprunté. Durant tout l'été, le curé alla y dire sa messe deux fois par semaine.

Le 18 juillet, la Supérieure de Québec, Mère Sainte-Catherine, une joyeuse Irlandaise, partit pour son troisième voyage à Roberval, cette fois pour y conduire le deuxième groupe de missionnaires. Sur le chemin Kénogami, une de leurs voitures se brisa, on dut en emprunter une autre pour se rendre au terme du voyage, mais la Mère Sainte-Catherine en resta ankylosée. Le 20 juillet, comme elles s'acheminaient vers le village, elles ne furent pas peu surprises de le trouver en fête : on célébrait la Saint-Jean-



L'Hôtel Roberval.





Cette automobile serait la première arrivée au Saguenay. Son propriétaire, Auguste Roy, est le premier à gauche.

Chez Arthur Du Tremblay en 1905.





Le marché de bleuets.





La carrière Bernier, de granit rose.

L'Hôtel de Ville (1909), devenu Palais de Justice.



Baptiste. Les Robervalois ne se faisaient pas de scrupule, en 1882 comme en 1883, de retarder un peu la fête nationale pour ne pas nuire aux travaux saisonniers, donc pour y mettre plus de patriotisme encore. L'une des Sœurs qui arrivaient de Québec écrivit à sa mère : « Notre arrivée coïncidait aussi avec la fête de St-Jean-Baptiste dont la procession venait d'être terminée, un grand nombre de personnes étaient encore à la porte du couvent, elles se disaient, que c'est beau, que c'est beau d'être religieuse, comme elles s'embrassent avec affection, l'une d'elles a même ajouté que si elle n'était pas mariée elle se ferait religieuse. (...) Les chemins balisés, les pavillons sur la maison, tout contribuait à manifester leur joie. »

Et alors, jusqu'à l'ouverture des classes, c'est, pour la petite communauté, le tourbillon des préparatifs, des cérémonies officielles et des premiers contacts avec les gens. Les Sœurs « sont très fatiguées, écrit Mère Sainte-Catherine, elles travaillent comme des esclaves. » — « Elles ne s'assoient même pas, travaillant de quatre heures du matin jusqu'à dix heures du soir. » (136) Quant à elle, Mère Sainte-Catherine, elle avoue en avoir « perdu toute dévotion » (137). De retour à la maison-mère, elle leur enverra une huitième de ses filles pour un an, pour les travaux matériels.

Le 24 juillet, le charmant curé, avec le concours d'Euloge Ménard et d'Alphonse Marcoux, organisa pour la communauté une excursion à Pointe-Bleue, Saint-Prime et Saint-Félicien : voyage qui fut longtemps à la mode de nos Robervalois, dans les charmes de la vie rustique, et excellent moyen, pour les religieuses, de se recruter des pensionnaires. De fait, le curé Belley, de Saint-Prime, présenta sa petite sœur de onze ans à Mère Saint-Raphaël, qui lui prédit qu'elle serait Ursuline et porterait le nom de son frère, François-Xavier. Et le fait s'accomplit.

La cérémonie de clôture était pour le 1er août. Un sauvage vint apprendre aux Sœurs que les siens se préparaient un tambour pour la fête qu'on leur avait annoncée. En attendant, les bons Robervalois se promenaient librement dans le monastère, et s'habituèrent à voir les « Dames religieuses » à la messe paroissiale, le dimanche. Mais, elles étaient reçues littéralement « comme les anges de la terre », ainsi que l'avait recommandé Mgr Racine. Première communauté religieuse à fouler le sol du Lac-Saint-Jean, les gens avaient une telle confiance en elles qu'ils leur portaient leurs malades en leur demandant de les guérir. Elles se souvinrent qu'en arrêtant à la rivière Métabetchouan, pour prendre le bac, une femme leur avait présenté son enfant qui souffrait d'une maladie des yeux, et que la guérison s'était effectuée. Il n'y a rien de plus éloquent là-dessus que cette lettre de Mère Saint-Raphaël, écrite le 24 juin 1882, dont voici un extrait :

Nous sommes assiégées de malades, d'infirmes, etc. Déjà plusieurs personnes disent avoir été soulagées ; hier, une mère de famille nous disait, toute joyeuse, que son enfant qu'elle nous avait montré, souffrant d'une maladie de la peau, était bien mieux, qu'elle pouvait maintenant se reposer la nuit ; et que d'autres nous disent la même chose. — Il y a huit jours, un jeune homme se présente tout essoufflé, noir comme un charbonnier et me dit, nous allons passer au feu, il est à un demi-arpent de nos maisons et dans la tête des arbres ; je suis venu à course de cheval, j'ai tant de confiance. Je prends un ruban de St Amable que j'avais sous la main, lui donne un scapulaire du Sacré-Cœur et lui dis : Mettez ce ruban béni à votre maison et jetez le scapulaire dans le feu, priez le Sacré-Cœur et vous ne brûlerez pas. Il part sur le même train, je me jette à genoux avec la Mère St-Henri et récite la prière : « C'est par le Cœur de mon Jésus... » Le vent change de direction et ces pauvres gens furent sauvés. Le dimanche suivant, le même homme tout joyeux me rapportait le ruban et ne savait comment exprimer sa reconnaissance. Il nous faudrait un volume pour raconter toutes les naïvetés de ces bonnes gens, nous nous en amusons quelquefois, mais nous ne pouvons nous empêcher de faire bien des réflexions sérieuses.

Dans la lettre que Mgr Racine rédigea spécialement pour la paroisse de Notre-Dame du Lac Saint-Jean, il était dit :

Depuis le moment de sa fondation jusqu'à nos jours, le monastère des Ursulines a toujours été entouré du respect et de l'estime, non seulement des familles canadiennes catholiques, mais encore des familles d'une nationalité et d'une religion différentes, tant à cause des hautes vertus dont il est le sanctuaire qu'à cause de l'instruction si solide et si chrétienne et de l'éducation si profondément religieuse qu'il donne aux jeunes filles qui lui sont confiées.

En venant s'établir au milieu de vous, N. T. C. F., ces bonnes religieuses n'ont d'autre désir, d'autre ambition que de procurer aux enfants de la vallée du Lac St-Jean les grands et précieux avantages qu'elles distribuent si largement aux enfants de la ville de Québec. Vous les recevrez donc comme les anges de la terre que le Seigneur vous envoie dans sa bonté et sa miséricorde. Vous les entourerez de respect et de vénération ; vous leur confierez vos jeunes enfants, pour qu'elles leur enseignent, avec les sciences humaines, la science par excellence, celle de la vertu et de la sainteté.

Le nouveau monastère portera le nom de : Monastère de la Mère de l'Incarnation.

Ces paroles « nous font particulièrement comprendre, écrivait ensuite l'abbé J.-C.-K. Laflamme, du Séminaire de Québec, comment la première fondation de Marie de l'Incarnation s'est développée peu à peu de telle façon que l'immense établissement de Québec semble maintenant trop petit et que les nombreuses filles de la première sainte du Canada vont fonder des colonies dans d'autres régions. Par une remarquable coïncidence, ce fut le 1er août 1639 que commença à Québec le monastère des Ursulines et ce fut encore le 1er août 1882 que s'ouvrit au lac St-Jean la première mission de ce monastère.

« La vallée du lac St-Jean est appelée à jouer un grand rôle dans notre province. Disons-le sans crainte d'exagération, c'est au lac St-Jean que sera un jour une grande partie de la population canadienne-française du Bas-Canada. Le courant colonisateur qui se dirige avec tant de force de ce côté ne peut qu'augmenter à mesure qu'on connaîtra davantage l'étendue du sol à mettre en culture et sa fertilité prodigieuse.

« Les populations déjà nombreuses qui habitent ces riches paroisses se demandaient depuis longtemps quelle serait la communauté religieuse qui viendrait la première se fixer au milieu d'elles. Elles sentaient le besoin d'imprimer à l'éducation de leurs enfants un élan plus élevé, une direction plus sûre. » (138)

Arriva le 1er août. La bâtisse était peinte, sablée, coiffée d'un petit dôme à jour pour la cloche. Mgr Racine vint présider l'inauguration du monastère. Le clergé et les Robervalois mirent tout en œuvre pour donner à la fête un éclat inoubliable. Le village vibra de mille décorations, l'église et le couvent baignaient dans les drapeaux et les banderolles. Plusieurs arcs de verdure enjambaient le chemin de l'église au couvent, et sur les inscriptions on lisait, entre autres, une dédicace à Marie de l'Incarnation, une autre à Mgr Racine : « Reconnaissance au Prélat colonisateur. » Un clergé nombreux se pressait à la grand'messe, dont l'abbé Laflamme, cité plus haut, qui fit un compte rendu de la fête dans la *Revue Canadienne*. Le grand vicaire Leclerc, d'Hébertville, prononça une allocution sur la mission d'un couvent.

La cloche que baptisa ensuite Monseigneur était un don d'une dame de Toronto, mère d'une Ursuline. Elle était un peu folle, cette cloche, une fois montée dans sa cage. Elle tournait sur elle-même, ayant la « tête trop légère », dit Mère Saint-Raphaël. Bah ! elle couronnait bien ce cher monastère, qui n'était qu'une baraque mal construite.

Après le rituel banquet du midi, qu'un reporter appela modestement un « goûter », la paroisse fut de nouveau conviée à l'église, d'où les religieuses furent conduites processionnellement au couvent. L'heure était des plus solennelles. La Société Saint-Jean-Baptiste ouvrait la marche, une marche impressionnante de clergé et de fidèles ; l'évêque, en vêtements d'apparat, était suivi des sept fondatrices, accompagnées de la Supérieure du vieux

monastère. Tous chantaient des cantiques et des psaumes. Les religieuses elles-mêmes chantaient, excepté une, qui paraissait la plus jeune et qui pleurait.

Quand le cortège fut parvenu au seuil du couvent et que la bénédiction fut faite, Mgr Racine, qui était doué d'une belle éloquence, laissa tomber quelques paroles d'exhortation à l'adresse des religieuses, en leur rappelant le souvenir de Marie de l'Incarnation. Quand il eut fini, les portes s'ouvrirent et il les invita à pénétrer. A ce moment, les religieuses se prosternèrent contre terre pour recevoir une dernière bénédiction et toute l'assistance fut émue jusqu'aux larmes. Une courte cérémonie s'ensuivit à la chapelle, et le soir, des feux d'artifice s'allumèrent sur les bords du lac.

Était-il possible de mieux accueillir les Ursulines au Lac-Saint-Jean ? Deux ans après, l'évêque de Sherbrooke, frère de Mgr Dominique Racine, fonda une autre maison ursuline à Stanstead.

* * *

Septembre arriva vite. Le 8, une cinquantaine d'élèves étaient inscrites, soit : 18 pensionnaires, 7 demi-pensionnaires et 22 externes. Leur nombre se fixa à 75 environ, avec le tiers en pension. Ces pensionnaires, que les religieuses avaient pu recruter, pour une part, en passant dans les différents presbytères, étaient triées sur le volet. Quelques-unes se firent religieuses par la suite, dont la sœur de l'abbé J.-G. Paradis et de Leufroid Paradis (Mère Marie-du-Sacré-Cœur). La maîtresse Sarah Paradis n'avait pas craint d'entrer dans leurs rangs, pour augmenter son savoir. Il y en avait d'assez âgées, il y avait aussi deux petites Montagnaises très intelligentes, que les religieuses prenaient un grand plaisir à pouponner et qui leur faisaient vaguement penser aux premières pupilles de Marie de l'Incarnation. Toutes ces élèves, cultivées avec soin, formaient le terrain le plus fertile possible. La pension se payait, partie en effets, partie en argent, parfois en effets seulement, voire même en terrain.

La communauté n'avait aucun confort et devait s'accommoder d'une foule d'imprévus. La maison restait un peu inachevée. La table ressemblait fort à celle des colons : pain noir, lard salé et patates. On puisait l'eau dans un puits pratiqué dans la cave. D'infirmier, point. S'il y avait une malade, Mère Saint-Raphaël lui cédait sa cellule et « faisait le docteur », comme elle dit elle-même. C'est là que moururent deux petites Montagnaises, dont l'une n'avait que six ans. Pour cuire le pain, une Sœur allait le porter dans le four du voisin. Un peu plus tard, la communauté se fabriqua un four, qui lui servit l'hiver comme l'été. Tout l'ameublement avait été fait par un menuisier de la place, François Desgagné. Pour le linge et les livres, la communauté ne disposait que d'une armoire. Comme table et comme chiffonnier, Mère Saint-Raphaël avait des caisses recouvertes de carton. Le chauffage, surtout, exerçait la vertu des religieuses. Il y avait onze poêles distribués dans le couvent, et leur rendement était tel qu'on y gelait ferme. Des cheminées mal conçues renvoyaient la fumée à l'intérieur, et l'on s'adonnait à ce triste jeu : ouvrir les fenêtres pour chasser la fumée, les fermer pour ne pas geler. Les religieuses avaient chacune leur semaine pour aller, de nuit, attiser les onze feux. En 1883, le feu se déclara le long d'une cheminée, et, n'eût été l'aide prompte d'un voisin, le couvent était ruiné.

Les missionnaires, ainsi qu'elles s'appelaient, avaient aussi, comme tout missionnaire, leurs heures de détente et d'hilarité. Le curé s'ingéniait à leur

procurer d'agréables surprises, par exemple des excursions à l'Île aux Couleuvres, que le propriétaire, Euloge Ménard, mettait spécialement à leur disposition. Il leur apportait des fruits et du poisson. Les débuts de leurs exploitations agricoles les mettaient souvent en rapport avec les gens du siècle, et, tout comme les Trappistes à leur arrivée, elles ne pouvaient suivre une observance aussi régulière qu'au vieux monastère. Les Sœurs allaient porter le goûter aux moissonneurs, couraient les animaux qui avait passé dans le champ de blé, allaient traire la bonne vache que Mgr Racine leur avait donnée, etc. Un jour, un jeune garçon qui remplaçait le domestique entra dans le cloître, tenant une poule dans ses bras, et s'écria devant la communauté qui dînait en silence : « Je l'ai trouvée, la poule d'Alphonse ! » Alphonse était l'homme à tout faire du couvent. L'envoyait-on jusqu'à Québec chercher des effets qu'il y allait.

L'agriculture et l'artisanat étaient inhérents à l'œuvre entreprise par les Ursulines au Lac-Saint-Jean. Dès 1881, à côté du couvent, une petite étable fut construite avec chambre pour le domestique, et un hangar en 1882. Avec les dons des bienfaiteurs, elles réunirent un petit bétail : deux vaches, deux porcs, des poulets, etc. Mgr Racine avait donné, avec la première vache, un cadeau en argent ; Euloge Ménard, quatre belles brebis ; l'aumônier de la maison-mère, l'abbé Georges Lemoine, une voiture ; la maison-mère elle-même donna le premier cheval, la jument « Fanne », qui fit bravement onze voyages à Chicoutimi dans la même saison, et dont la peau servit finalement à recouvrir le banc de l'harmonium...

Mais on commença, en 1882, par améliorer les abords du couvent. Ce terrain, pour être bien situé, était cependant inculte jusque-là. Après les semailles, cette année-là, le curé lui-même et quelques amis le dérochèrent, le drainèrent et l'ensemencèrent. Comme il n'était pas clôturé, maintes fois les religieuses allèrent pourchasser les animaux des voisins, qui venaient leur voler de bonnes bouchées. Le chemin primitif du bord du lac (en prolongement de la rue Notre-Dame) fut aboli officiellement par le conseil municipal.

* * *

Les succès scolaires de la première année ne furent peut-être jamais surpassés par la suite. L'assemblée de citoyens et de prêtres qu'avait réunis le curé Lizotte pour présider l'examen final resta extasiée du changement opéré chez ces filles. Changement attribuable d'abord aux dispositions singulièrement favorables des élèves comme des maîtresses. Mgr Racine assista lui-même à la distribution des prix, le 4 juillet 1883.

Mère Saint-Raphaël, la Supérieure, avait pour compagnes de fondation deux Sœurs converses : Sœur Saint-Joachim et Sœur Saint-Vincent ; quatre religieuses de chœur : Mère Saint-François-de-Paule, l'angélique ; Mère Marie-de-la-Nativité, l'énergique ; Mère Saint-Henri, l'ingénue, et Mère Saint-Alexandre, la souriante.

Mère Saint-François-de-Paule, qui succéda à Mère Saint-Raphaël comme Supérieure, était une religieuse à lunettes, rangée et modeste, que sa rectitude ascétique dirigea vers la surveillance des élèves, l'enseignement des mathématiques, le supérieurat et la direction du noviciat et de la procure. Lorsque le couvent prit feu, en 1897, elle courut au secours des autres mais ne put se sauver elle-même.

Mère Marie-de-la-Nativité, qui succéda à la précédente comme Supérieure, était une jeune religieuse enjouée et virile, qui promenait un heureux

tempérament dans les fonctions supérieures comme dans l'astronomie, le chant et la musique. Aussi longtemps que l'agent des Indiens, à Pointe-Bleue, fut Eucher Otis, ceux-ci venaient chaque année faire une visite chez les Ursulines, au mois de juin. C'était une fête pour les Montagnais, qui arrivaient en canots et se présentaient au parloir brillamment costumés. Alors Mère Marie-de-la-Nativité se mettait au piano et n'avait pas de peine à les mystifier, charmés qu'ils étaient par les sons que faisaient naître ses mains. Après quoi ils s'exécutaient à leur tour, avec force chants et danses. Les religieuses leur offraient ensuite un goûter et leur laissaient promener leurs élèves sur le lac.

Mère Saint-Henri, en troisième lieu, était la favorite du curé Lizotte, qui goûtait son originalité fine et simple. Elle était fort habile de ses mains et enseigna avec succès les travaux domestiques. Elle tresse des corbeilles, elle fabrique des souliers pour une fillette infirme des pieds, elle apprend le catéchisme à un garçon de dix-sept ans pour sa première communion, et, pour rendre service à un colon qui voulait acheter leur cheval et qui était trop pauvre pour le payer, elle propose : « Donnons-lui donc le cheval et nous prendrons ses deux fillettes en retour. » La pauvre Mère s'épuisa lors de l'installation dans le nouveau couvent, en 1890, et en mourut. On l'aimait beaucoup. Le soir de l'enterrement, le domestique alla pleurer sur son cercueil, à la dérobée...

Enfin, Mère Saint-Alexandre était une poitrinaire qu'on crut bon d'envoyer à Roberval pour profiter du grand air du lac. Elle en profita si bien qu'elle mourut trois ans après. Elle souffrit plus que les autres des incommodités du début, et pourtant elle faisait la joie des petites. Trop faible pour supporter le jeûne eucharistique, elle recevait la communion du curé Lizotte, qui se rendait là de nuit. Qu'on nous permette une dernière anecdote : quand cette jeune religieuse mourut et fut inhumée sous la chapelle, on trouva une de ses jeunes élèves prosternée sur le plancher, qui déclara qu'elle parlait en secret à Mère Saint-Alexandre... Quant aux converses, on les appelait familièrement les « tantes », et les petites Montagnaises les préféraient aux autres, disant ouvertement qu'elles voulaient devenir des « tantes ».

* * *

La fondation de l'École Ménagère de Roberval prenait une importance plus que régionale puisqu'elle était la première au Canada. Mère Saint-Raphaël est reconnue la pionnière de l'enseignement ménager, tel qu'il se développa ensuite et tel qu'il existe aujourd'hui, sous une forme évoluée. Sans doute, des fondatrices aussi célèbres que Marie de l'Incarnation et Marguerite Bourgeoys n'avaient pas négligé les éléments pratiques dans l'éducation de leurs filles. Mais Mère Saint-Raphaël introduisit officiellement dans l'enseignement l'école ménagère et inspira les institutions similaires qui apparurent peu à peu.

L'idée originale de Mère Saint-Raphaël était de préparer à la vie pratique les filles du Lac-Saint-Jean, qui était la région de colonisation par excellence. Littéralement, son école ménagère devait former la Canadienne modèle, dans son rôle tout entier, y compris celui de mère et d'épouse. Cette idée se réalisa au fur et à mesure des années, des expériences et des moyens disponibles.

Mais, dès 1882, l'horticulture et l'artisanat entrèrent au programme. Le premier atelier fut installé dans la mansarde, à même le dortoir. Il

comprenait : un métier, un rouet et un dévidoir, des cardes, les accessoires de couture et de tricot. Le matériel ouvré provenait des familles elles-mêmes et leur revenait. Externes et pensionnaires apprenaient à coudre, à travailler la laine et le lin, etc. On confectionna de belles pièces dès la première année.

Mère Saint-Raphaël régissait elle-même l'entreprise agricole. On récolta du blé et des légumes le premier automne, 1882. Le pain que les élèves mangeaient était fait au couvent, avec du blé de la ferme. On fit l'acquisition d'une petite ferme, en effet, en 1883. La Ferme Saint-Joseph, large d'un arpent et demi et longue de vingt-cinq, était en prolongation de la propriété déjà acquise. La compagnie du chemin de fer en amputa une bonne moitié, plus tard, mais on l'agrandit par ailleurs.

Mère Saint-Raphaël était pour l'École Ménagère ce que fut le curé Lizotte pour la paroisse tout entière. En retraçant la vie de cette religieuse, on ne trouve rien que de simple, et souvent d'admirable. Née en 1837 au village de Saint-Michel de Bellechasse, elle eut l'avantage de fréquenter de bonne heure de bons maîtres. Elle prit sa première expérience de l'enseignement à quinze ans, fut diplômée à dix-sept ans. De 1861 à 1881, vingt ans de vie religieuse, elle remplit plusieurs fonctions plus ou moins effacées qui laissaient mal prévoir son rôle à Roberval. Mgr Racine avait dit à la communauté de Québec : « Y aura-t-il parmi vous une nouvelle Marie de l'Incarnation ? » Ce fut Mère Saint-Raphaël, qu'on appela la « Mère du Lac-Saint-Jean ». Après un hiver entier de préparation et d'attente, les difficultés, à Roberval, ne se firent pas désirer. Lors de la première comme de la seconde construction, elle avoua elle-même n'avoir pas toujours été comprise de la maison-mère, qui se méprenait sans doute sur la situation exacte de l'œuvre et sur son administration elle-même. Fort heureusement, M. Lizotte était là, toujours prêt à devancer les entraves.

La personnalité de Mère Saint-Raphaël était si harmonieusement équilibrée qu'il est difficile d'en faire ressortir une qualité plutôt qu'une autre. Mais son sens pratique frappa particulièrement ceux avec qui elle transigeait. Lors de la promenade que le curé avait organisée pour les Sœurs, en juillet 1882, elle remarqua, en passant dans la savane de Saint-Prime, de beaux cèdres. « Que cela nous ferait de beaux balais ! » dit-elle. Étonnante Mère, qu'on aurait pu croire envolée en esprit vers les sphères sublimes, après tant de beaux mots proférés et tant d'émotions vécues depuis son départ de Québec. Elle n'était pas moins conséquente dans sa vie spirituelle. Les ouvriers de la construction étaient avertis qu'ils seraient remerciés s'ils proféraient un sacre. Ses Sœurs remarquèrent surtout son abandon à la Providence. Quand, en 1919, un second incendie les chassa du couvent, la vieille Mère Saint-Raphaël, aveugle, récitait le psaume *Laudate*. Nous ne résistons pas au plaisir de citer ce témoignage de celui qui l'a bien connue, le curé Lizotte : « Suivant moi, écrit-il en 1926, c'était une femme supérieure douée de tous les dons de l'esprit et du cœur. Avec une humilité extrême, elle savait concilier une énergie capable de lui faire entreprendre les œuvres les plus difficiles ; et avec cela, toujours charitable, sans faiblesse. Comme tous ceux avec qui elle s'est trouvée en rapport pendant sa longue carrière, j'ai conservé un souvenir qui n'a pas eu d'éclipse. Aujourd'hui, comme hier, comme il y a quarante-cinq ans, je ne puis faire autrement que de la proclamer *la femme la plus parfaite*, la religieuse la plus digne que j'ai connue dans ma vie de prêtre. » (139) Mgr Bégin, en 1913, disait d'elle : « Je n'ai jamais rencontré une aussi grande capacité jointe à une aussi aimable simplicité. » (140) Enfin, un troisième : « Il suffit de causer quelques instants avec elle, disait

le ministre de l'Agriculture, J.-E. Caron, pour comprendre ce qu'il y a de jugement, de bon sens, d'équilibre et de finesse en cette humble religieuse. » (141) Voilà notre Mère jugée par les plus dignes de foi de ses contemporains.

Elle fut Supérieure à deux reprises, Dépositaire à deux reprises, et conseillère matérielle et spirituelle toujours. Esprit ouvert à tout, elle encourageait la culture musicale, elle voulut combler une lacune en composant elle-même un petit questionnaire sur la géographie et l'histoire de la région du Saguenay. Au début, elle ne se sentait pas à l'aise, on le conçoit, pour régir une entreprise agricole. Elle se mit à l'étude, absorbant tous les traités d'agriculture qu'elle trouvait. Elle consultait aussi les agronomes du gouvernement, tirait profit des moindres expériences, et devint finalement experte en agronomie. Cette femme cloîtrée parlait avec autant d'aisance des engrais de ses champs ou de la nourriture de ses poules que des succès de ses élèves. Elle avait trouvé dans la personne du curé de Roberval un soutien qu'elle ne cessa jamais d'apprécier. Elle a résumé elle-même en trois mots ce que fut l'abbé Lizotte pour les Ursulines : « L'ami, le conseiller, le père de cette œuvre qu'on peut appeler sienne. » (142)

* * *

Trois ans après la fondation, la maison se révélait décidément trop petite, et Mère Saint-Raphaël présenta son desideratum à Mgr Racine et à la maison-mère : une nouvelle construction, puisqu'il ne pouvait être question d'agrandir la pitoyable maison de bois. Les autorités cédèrent à l'automne suivant et envoyèrent un architecte inspecter les lieux. Celui-ci produisit le plan d'un bâtiment de quatre étages en pierre de taille, mesurant 116 pieds sur 44. Cette construction s'étira plus de trois ans et coûta cher.

D'abord, il fallut creuser profondément pour atteindre le roc. Comme on achevait les fondations, Mère Saint-Raphaël reçut ordre d'arrêter les travaux. C'était inadvertance ; ils furent continués. La pose de la première pierre avait donné lieu à une cérémonie, le 2 juillet 1887, et la pose de la pierre angulaire, le 30 août suivant, donna lieu à une autre, beaucoup plus solennelle, avec Mgr Racine et le premier ministre Mercier, qui accomplissait sa marche triomphale dans la région. A l'automne, les fonds manquèrent. Mgr Racine fit un don de \$500.00 en attendant un emprunt. L'évêque de Chicoutimi mourut quelques semaines après, en janvier 1888, et Mère Saint-Raphaël céda le gouvernail de la communauté à Mère-Saint-François-de-Paule. En septembre 1888, le curé organisa un grand bazar de charité, qui dura une semaine et rapporta beaucoup. La compagnie de chemin de fer, qui épousait la vie robervaloise, transporta le matériel du bazar gracieusement et les visiteurs à prix réduits. La fête fut inaugurée par la fanfare locale et clôturée par l'Union musicale de Québec.

Deux ans après, le 20 septembre 1890, le curé bénit la « maison de pierre », bien qu'elle ne fût pas tout à fait achevée, puisqu'il manquait encore des lambris, etc. L'ouvrage avait subi, évidemment, de longues interruptions. Le lendemain, élèves et maîtresses s'y transportèrent, avec la joie empressée qu'avaient accumulée quatre ans d'attente et d'exiguïté. Cette Maison de pierre, qui ne représentait que le quart de l'ensemble projeté, perdit sa partie supérieure dans le feu de 1897, mais la majeure partie de ses murs ont vécu jusqu'à ce jour.

Pour mieux comprendre le changement opéré par l'entrée dans la Maison de pierre, lisons ces lignes au long desquelles une écolière, dans son langage appliqué, salue les premiers bienfaits du confort moderne :

Lettre à une amie : « Laisse-moi te dire, chère amie, que notre nouveau pensionnat nous donne un confort inaccoutumé. Nous nous réjouissons surtout pour nos chères Mères ; désormais, celles-ci n'auront plus à faire la ronde matinale pour allumer les onze poêles, car il y a maintenant au rez-de-chaussée une grosse fournaise à eau chaude qui distribue la chaleur dans tous les appartements. De plus, dans notre dortoir, le « petit tonneau », si élégant sur ses trois pattes, de même que les chaudières ont été délogés, car il y a un évier et des chantepleures... ensuite, ensuite des cabinets modernes remplacent avantageusement le « vieux château ». En attendant le service d'un aqueduc, un grand réservoir qui fournit l'eau aux chantepleures, à la baignoire et aux cabinets, est alimenté par une pompe. Cette pompe tire l'eau d'un puits placé au centre de la cour, à une centaine de pas du couvent. Cette source n'est pas un puits artésien, elle n'est pas intarissable, car chaque jour, elle doit être remplie avec l'eau que les domestiques vont puiser au lac ou à la rivière. » (143)

* * *

Dé 1890 à 1897, l'œuvre de nos Ursulines connut des progrès notoires. L'École Ménagère prit son essor durant cette période. Dans la Maison de pierre prirent place le double des pensionnaires de 1882 et un ouvrier plus commode que celui du vieux couvent, lequel, d'ailleurs, avait fini par disparaître, faute de place. La « Maison de bois » servit dès lors d'externat.

Mère Saint-Raphaël fit construire un silo en 1891, et quand il fut rituellement béni par le chapelain Marcoux et confié à saint Benoît, on ensila, à l'automne, la récolte de blé d'Inde, préalablement « coupé au moyen d'un hache-paille inventé par un ami de la maison » (144), rapporte tout simplement le journal, et mû par un cheval. En 1892, Edouard Barnard fit une seconde visite chez les Ursulines et insista pour demander l'aide du gouvernement. L'agronome Barnard, qui se fit le conseiller technique et l'intercesseur de Mère Saint-Raphaël, était attaché au ministère de l'Agriculture et directeur du *Journal d'Agriculture*. Il était enthousiasmé par l'œuvre que les Mères avaient entreprise seules au Lac-Saint-Jean, en se débrouillant avec de maigres ressources, que, d'ailleurs, la récente construction avait cent fois épuisées. « J'ai été heureux de constater, écrit-il en 1892, que déjà, sans aucun secours de la part du public ou de notre département, les RR. DD. Ursulines ont créé et établi régulièrement un enseignement agricole pratique aussi bien que théorique, basé sur les données les plus utiles, et mis en pratique tant aux champs, au jardin et dans la basse-cour qu'enseigné théoriquement en classe. J'ai vu, de mes yeux, du tapis fait dans la maison, avec les laines du pays, qui pourrait rivaliser, tant pour la qualité que pour les dessins, avec les bons tapis en laine importés à grands frais d'Europe. Trois métiers et les rouets nécessaires sont en fonctions journalières, mus par les élèves, sous la direction d'habiles religieuses. » (145)

A la suggestion de l'agronome Barnard, secondé par le député Joseph Girard et le curé Lizotte, le ministre de l'Agriculture, Louis Beaubien, versa un octroi de plusieurs milliers pour la construction d'une École Ménagère indépendante, et de quelques cents pour la ferme. Le gouvernement songeait à créer une École Ménagère, il la trouva toute faite, se soutenant d'elle-même depuis 1882. Il lui donna alors sa reconnaissance officielle, comme institution provinciale, et à partir de 1893 Mère Saint-Raphaël fit rapport annuel au ministre de l'Agriculture.

En 1892, les Ursulines purent ainsi agrandir leur ferme, que le chemin de fer avait passablement réduite : Alphonse Marcoux leur vendit trente

nouveaux arpents, ce qui leur donna un total de 84 acres. Elles élevèrent une grange-étable en 1893 et commencèrent un système de rotation. La même année, elles furent invitées à présenter à l'Exposition universelle de Chicago des objets confectionnés par leurs élèves. Elles envoyèrent leur programme scolaire et des ouvrages de métier, de couture, de tricot, etc., qui leur valurent des éloges et de nombreux prix. Elles donnèrent des cours de vacances à des religieuses étrangères sur l'enseignement ménager, ce qui devint coutume par la suite. L'année suivante, 1894, les perspectives se précisèrent. La Maison de bois, qui menaçait ruine, fut démolie, et, grâce aux démarches du député Joseph Girard, on érigea un pavillon destiné spécialement à l'École Ménagère. Du côté interne, l'institution, qui jusque-là dépendait matériellement de la maison-mère, obtint son autonomie juridique par acte d'incorporation civile. La communauté robervaloise avait déjà son noviciat et recrutait ses membres depuis le début.

En 1895, Mère Saint-Raphaël vit la consécration de ses travaux. L'Ordre du Mérite agricole, fondé par Mercier en 1890, décernait ses prix à la région du Saguenay à tous les cinq ans, d'après son système cyclique. Il en fit bénéficier ce district pour la première fois en 1895 et attribua sa médaille d'argent aux Ursulines. Les juges n'avaient pu trouver une seule mauvaise herbe sur leur ferme ! Le pavillon de l'École Ménagère fut inauguré à cette occasion, le 28 septembre. Ajoutons à cela la bénédiction du premier pont de Saint-Félicien, et en voilà bien assez pour entraîner une grande promenade ministérielle. Le ministre de l'Agriculture, Beaubien, fit remettre la médaille à Mère Saint-Raphaël par les mains de Mgr Laflèche, évêque de Trois-Rivières, le maire Bilodeau lut une adresse dans la cour du couvent, Thomas Chapais prononça un éloge des Ursulines, et tous firent le tour du couvent. Il y avait une enfilade de curés et de notables. Le pavillon de l'École Ménagère, commencé au printemps 1894 et terminé après une longue interruption des travaux, était construit en bois et relié à la Maison de pierre par un passage recouvert. Cette construction permit un meilleur partage des cours et la mise en vigueur d'un programme ménager exclusif sur une haute échelle. A partir de 1895, les maîtresses acceptèrent des quart-pensionnaires. A partir de 1896, le ministère de l'Agriculture versa des bourses pour les élèves pauvres et des prix aux plus méritantes.

Le gouvernement provincial devenait donc le père nourricier de l'œuvre. Ce n'était pas au couvent académique comme tel que le ministère de l'Agriculture s'intéressait, mais à l'institution d'enseignement ménager scientifique et pratique. En fait, les deux allaient de pair. Les filles recevaient le cours de base ordinaire, plus une formation à la vie domestique et agricole. Au début, cet enseignement ménager concret ne plut pas à toutes les familles, on le devine bien. Si l'habitant plaçait sa fille au couvent, ce n'était pas pour lui apprendre à faire de la soupe, mais pour la « faire instruire ». Peu à peu, on apprit à apprécier le programme ménager, béni par le gouvernement et demandé de toutes parts. Voici comment Mère Saint-Raphaël expose son programme « d'économie domestique et rurale » dans son rapport de 1893 :

1) Toutes les élèves quel que soit leur âge, sont formées à la bonne tenue d'un ménage, surtout à l'ordre et à la propreté. Elles seront dorénavant initiées aux principales règles de l'art culinaire. Pour les accoutumer à régler les dépenses sur le revenu, elles tiennent un compte exact de leurs dépenses et de l'argent qu'elles reçoivent ; le tout est soumis à l'approbation de la famille.

2) Chaque élève reprise et raccommode son linge, et doit savoir coudre et tricoter avant d'apprendre les ouvrages de fantaisie. L'ouvrier est ouvert tous les jours

pendant au moins trois quarts d'heure pour les élèves qui apprennent à carder, à filer, à tisser, etc.

3) Toutes celles qui en sont capables ont deux leçons hebdomadaires, pendant quelque temps, sur la théorie et la pratique de tenir une laiterie et de fabriquer le beurre et le fromage pour la famille. Viennent ensuite les notions d'agriculture, d'horticulture, d'arboriculture, la tenue d'une basse-cour, etc.

Les cours évoluèrent plus tard, selon les aptitudes et les positions sociales. Celles qui se destinaient à l'enseignement recevaient une formation adaptée et obtenaient un brevet. La ferme suivait les méthodes scientifiques et le troupeau laitier se sélectionnait d'année en année. En 1894, on avait 10 vaches enregistrées donnant en 12 mois 41,115 livres de lait et 1,545 livres de beurre. Les Ursulines tenaient à avoir les plus beaux champs de Roberval. On décerne même à Mère Saint-Raphaël le titre d'agronome régional, car il arriva que des cultivateurs vissent la consulter.

* * *

L'influence de l'École Ménagère de Roberval se répandit dans la province de Québec et s'étendit même jusqu'en Europe, puisqu'on lui attribue des initiatives similaires en France, en Belgique, en Suisse, à la même époque. Le gouvernement provincial ne lui ménagea pas son prestige. En 1894, la Société départementale d'agriculture de Rennes (France) demanda aux Ursulines leur programme d'enseignement ménager. De leur côté, les Ursulines poursuivaient et atteignaient facilement un idéal de distinction et de bon goût. Les arts et les lettres n'étaient pas négligés. Dès 1882, on enseignait la musique et le dessin. Dans les familles cossues de Québec ou d'autres villes, parfois des États-Unis, il était bien vu d'envoyer la jeune fille faire un stage chez les Ursulines de Roberval, où tout était santé, beauté et culture harmonieuse. Tous les visiteurs de marque que Roberval accueillait étaient conduits au couvent. Les élèves étaient averties d'avance et il était convenu, dans tous les départements de l'École Ménagère, qu'on ferait de son mieux pendant la visite, sans même lever les yeux. Chaque fois, l'effet se produisait : ébahissement à la vue des fillettes toutes pimpantes qui tapent du beurre, filent de la laine, tricotent des chaussons. On les promenait de salle en salle : salle de couture, salle de tissage, beurrerie, cuisine ; l'arôme du prochain repas leur passait au nez et ils sortaient enchantés et surpris des belles manières de cette école unique en son genre. En 1895, Wilfrid Laurier, de passage à Roberval, fut conduit au couvent et ne manqua pas de payer son tribut d'hommage aux Dames Ursulines.

* * *

Depuis 1890, le couvent avait un aumônier attiré : l'abbé D.-O.-R. Dufresne, qui se fit, en arrivant, ouvrier et peintre de la chapelle, alors inachevée, comme le reste de la maison. Il fut remplacé en 1892 par l'abbé Thomas-Victor Marcoux, le célèbre « Monsieur le Chapelain », qui resta quarante-trois ans dans ses fonctions. Originaire de Beauport, M. Marcoux avait connu le pays assez tôt, puisque, encore étudiant, il venait chez ses parents de Roberval et de Saint-Prime. Il fut vicaire du curé Lizotte de 1887 à 1889, retourna dans son diocèse pour trois ans, et revint à Roberval, où il mourut en 1943, à 82 ans. C'était un homme d'une très haute taille, élégant, portant un léger sourire sous sa casquette ou son chapeau abattu sur le front. D'une ponctualité irréprochable, il cachait, comme son vieil ami le curé, de solides qualités. Il dirigea la musique dans la fanfare locale et tint l'orgue à l'église. Les vieux paroissiens de Notre-Dame eroient encore

entendre, après la grand'messe, le *Menuet en Sol* de Beethoven qui revenait chaque dimanche sous les doigts du chapelain.

* * *

La communauté des Ursulines comprenait, en 1896, vingt-huit religieuses.

L'élan qui soulevait l'institution depuis six ans fut subitement coupé en 1897. Fondée en 1882, elle comptait quinze ans d'existence, possédait une grande maison de pierre, second couvent, et une deuxième maison de bois, troisième construction, qui avait remplacé le premier couvent. La première avait mis trois ans à s'élever, la seconde, encore toute neuve, un an. L'une et l'autre furent supprimées en une heure. Comme la paroisse avait passé par le Grand Feu, quinze ans après sa fondation, les Ursulines traversèrent aussi leur Grand Feu, précisément quinze ans après leur arrivée. Proportionnellement, le feu du couvent en 1897 fut aussi catastrophique que le Grand Feu de 1870 pour la région. Sept religieuses y perdirent la vie.

Il est cinq heures et demie du matin, le 6 janvier 1897, fête de l'Épiphanie. Durant cette période des fêtes surtout, les matins sont longs. Tout Roberval dort à poings fermés. Il fait encore noir, et aussi il fait froid et il vente.

Pendant les Ursulines sont debout depuis plus d'une heure. Les jours de fête, elles récitent le bréviaire au chœur. Elles viennent de terminer les premières Heures de l'Office de l'Épiphanie et celles qui sont préposées au soin du sanctuaire vont préparer les ornements pour la messe. La crèche de l'Enfant-Jésus est installée à quelques pieds de l'autel, adossée à une fenêtre. La sacristine s'affaire autour de la crèche pour allumer tout ce qui s'allume, dans le flot des décorations qui entourent le petit Jésus. Toute la communauté est sortie momentanément de la chapelle, moins cinq. C'est le moment silencieux et libre, dans les monastères, entre l'oraison et la messe, où les résolutions saintes du matin se figent doucement.

La crèche est ceinturée d'une bande de ouate, et à quelques pouces de distance sont disposés des lampions à l'huile d'olive. La Sœur distribue le feu aux lampions, et tout à coup s'aperçoit avec stupeur que le feu s'est communiqué, elle ne sait comment, aux abords de la crèche. Elle essaie de l'éteindre, elle se brûle, et le feu enserre tout le reposoir de Noël, très inflammable, court dans les draperies et les dentelles, remplit le sanctuaire. La sacristine se précipite vers la cloche d'alarme, et toute la chapelle est en feu.

La chapelle se trouve au second étage (ou troisième étage, avec le rez-de-chaussée), ainsi que la procure. À l'étage supérieur se trouvent les cellules et la chambre du chapelain. Sous le toit (cinquième plancher), le dortoir des élèves.

L'élément destructeur agit très vite. Les vitres de la fenêtre de la crèche éclatent sous l'effet de la chaleur et le vent s'engouffre dans le brasier et le répand dans toute la maison comme un soufflet de forgeron. Le couvent est éclairé avec des lampes à pétrole, autant de nouvelles semences de feu. La plupart des religieuses n'ont pas vu cela et elles luttent pour avoir du secours, pour sauver leurs sœurs ou quelque objet de valeur, ou pour éteindre le feu.

Mère Saint-François-de-Paule, demeurée à la chapelle, court au dortoir chercher les quatre élèves restées au couvent pour les vacances des fêtes. Deux autres religieuses les font descendre. L'abbé Marcoux, réveillé par l'alarme, sort de sa chambre la soutane sur le bras et enfonce une porte à double serrure pour se porter au secours de la communauté.

Il y avait quatre extincteurs chimiques dans le couvent, dont l'un était précisément en arrière de la crèche. Ils ne furent d'aucun service. Deux des religieuses qui brûlèrent furent vues avec ces appareils. L'abbé Marcoux lui-même en fit fonctionner un, mais bien inutilement. Il n'y eut finalement qu'un mot d'ordre : sauve qui peut ! Le chapelain se multiplia. Il monta chercher Mère Saint-François-de-Paule, qui était Dépositaire, mais ne put se rendre à la procure. En redescendant, il fit retourner quelques autres Sœurs, qui s'en allaient à une mort certaine. Mère Saint-François-de-Paule avait une nièce novice, Sœur Saint-Louis. Quand celle-ci vit que sa tante ne revenait pas, elle partit elle-même à sa recherche avec une autre novice, Sœur Saint-Antoine, et elles ne revinrent pas non plus.

Les voisins du couvent s'aperçurent les premiers de l'incendie, ainsi que quelques familles de l'Anse, qui, voyant le village s'illuminer dans le bleu du matin, se demandait si c'était l'église ou le couvent qui brûlait. Il se forma un attroupement et quelques élèves externes conduisirent des hommes à l'intérieur. Il n'y avait pas encore de pompe à incendie à Roberval, et le petit aqueduc de bois ne fut remplacé que les deux années suivantes. On se passa des chaudières d'eau à la chaîne, on s'appliqua surtout à protéger les bâtiments de la ferme qui se trouvaient à quelque distance de la Maison de pierre. Quant à l'École Ménagère, tout en bois, elle prêtait le flanc à l'incendie, et elle se consuma comme un tas de paille. On avait eu le temps, cependant, d'en sortir du mobilier : les trois pianos, les rouets, les métiers, etc., tandis qu'on n'en put rien faire de la Maison de pierre.

Quelques religieuses réfugiées dans une maison voisine étaient en prière. Parmi les assistants, on croyait toutes les religieuses hors d'atteinte, et les premières dépêches envoyées à Chicoutimi ne mentionnaient même aucune perte de vie. Mais en faisant l'appel, on s'aperçut que sept d'entre elles n'étaient pas sorties du feu, soit le quart du personnel. C'étaient : Mère Saint-François-de-Paule, ainsi que sa nièce, âgée de 24 ans, et l'autre novice, Sœur Saint-Antoine-de-Padoue, âgée de 22 ans ; les Mères Marie-de-la-Providence, sœur de la Supérieure, et Sainte-Anne, qui avaient fait descendre les enfants du dortoir. Comme Mère Sainte-Anne était responsable des archives, on supposa qu'elle fut asphyxiée en tâchant de les sauver ; la sixième victime, Mère Sainte-Ursule, avait été vue allumant une lampe, au début de l'incendie. Inconsciente du danger, elle avait rappelé au silence une de ses Sœurs qui l'exhortait à se sauver. Enfin, Sœur Saint-Dominique, converse, était malade, ce matin-là, et gardait sa cellule. Quelqu'une l'avait réveillée mais elle dut être asphyxiée. Sœur Saint-Dominique, née Marie-Louise Girard, première professe de Roberval, était la fille de Léandre Girard, et Mère Sainte-Anne, née Laure Hudon, était native d'Hébertville.

Ces sept religieuses furent plus ou moins victimes de leur zèle. Elles auraient pu toutes se sauver, car les issues ne manquaient pas. D'après l'inspecteur des édifices publics, la maison jouissait de toutes les mesures réglementaires. Le chapelain constata qu'elles n'avaient pas suffisamment réalisé l'imminence du danger. Plusieurs autres y seraient restées s'il ne s'était chargé lui-même de les aider. Mère du-Saint-Rosaire, quant à elle, allait se

précipiter du troisième étage (dans la neige), après avoir d'abord jeté ses lunettes, quand M. Marcoux lui demanda de le suivre. « Sans la présence d'esprit de ce zélé aumônier, disait la Supérieure de Québec dans sa circulaire du 24 février 1897, nous aurions eu certainement à déplorer un plus grand nombre de pertes de vie. » Le feu s'était propagé si vite, que, au dire du chapelain et de la Supérieure, Mère Marie-de-la-Nativité, il était impossible de pénétrer dans la bâtisse cinq minutes après l'inflammation.

Aux environs du sinistre, la foule était devenue considérable. « Et je n'oublierai jamais, écrit un témoin, la scène déchirante qui se passa lorsque M. le curé Lizotte revint sur les lieux et annonça, la voix brisée de larmes, que l'incendie avait fait sept victimes. Les femmes sanglotaient et je vis des hommes vigoureux s'appuyer à la clôture pour ne pas défaillir de douleur et de rage impuissante. C'était navrant. » (146)

* * *

Les vingt et une religieuses qui restaient, plus mortes que vivantes, se rassemblèrent au presbytère et firent acte de résignation. Elles se rendirent ensuite à l'église, où M. Marcoux dit la messe à neuf heures et leur donna la communion. Le curé ne dit qu'une messe basse à dix heures et invita les gens à secourir les survivantes et à chercher les restes des défuntes. Dans l'après-midi, on alla fouiller les décombres qui dégageaient une forte chaleur. On trouva les faibles restes de trois corps, plus tard ceux des autres, avec quelques menus objets. Les quatre murs de pierre du couvent étaient restés debout. Les assurances ne couvraient que la cinquième partie environ du dommage.

Les religieuses se divisèrent en trois groupes : un au presbytère, les deux autres dans des foyers privés. Les quatre élèves qui restaient au couvent furent reçues chez l'aubergiste Alphonse Marcoux. Elles retournèrent ensuite dans leurs familles, à Québec et à Sherbrooke.

Le jour de l'Épiphanie, Mgr Labrecque était de passage à Québec. Dès qu'il apprit la nouvelle, il la communiqua à la maison-mère. Le lendemain matin, 7 janvier, il prit le train pour Roberval, avec la Supérieure du vieux monastère et son assistante, leur chapelain, Lionel Lindsay, l'architecte de la Maison de pierre, F.-X. Berlinguet, et son entrepreneur. Quand ils furent à Roberval, le soir, Mgr Labrecque eut une sainte discussion avec le curé Lizotte sur les mesures à prendre. A Roberval, on craignait beaucoup que c'en fût fait du couvent des Ursulines : la ruine d'une œuvre aussi péniblement acquise ne présageait rien de bon. Mais le curé ne voulait pas perdre les Ursulines, ne fût-ce que pour un temps. Monseigneur voulait la réintégration de la communauté. Le curé conçut alors de louer l'Hôtel Du Tremblay. Thomas Du Tremblay, son propriétaire, était généreux, comme son frère Arthur. Il mit gracieusement son auberge à la disposition de la communauté, n'exigeant d'elle qu'une pension pour lui-même au village.

Le matin du 8 janvier, le chapelain Lindsay prit le train de Québec, ramenant onze religieuses et trois des pensionnaires. Le train retarda son départ d'une heure pour permettre à ces gens de faire leurs préparatifs. J.-G. Scott, le gérant de la compagnie, donna toutes les marques de déférence, en offrant les passages gratuits, etc. Une foule curieuse attendait les voyageuses en gare de Québec, le soir. Parmi ces onze, se trouvait Mère Saint-Rémi, qui avait une main, un bras et le visage brûlés.

Mardi, le 9, dans l'église de Roberval, l'évêque de Chicoutimi chanta l'absoute, après une messe solennelle chantée par l'abbé Lizotte. Les dépouilles étaient contenues dans une bière de bois blanchi.

* * *

Les journaux des deux langues s'étaient émus en apprenant la nouvelle et publiaient à l'envie des détails plus ou moins véridiques sur l'incendie, sous des titres comme : « Une horreur à Roberval », « Terrible holocauste », « Epouvantable catastrophe », etc. L'événement eut ses échos jusqu'en Europe et reçut de fausses interprétations. D'après un journal de Québec, on ne pouvait savoir comment les choses s'étaient passées parce que les Sœurs, appartenant à un ordre rigoureux, ne pouvaient être approchées. Une feuille d'outre-mer, le *Petit Parisien*, eut encore plus de sans-gêne en montrant en gravure des religieuses se débattant désespérément au milieu des flammes derrière une fenêtre grillagée.

* * *

De toutes parts arrivèrent les condoléances et les secours. Mgr Langevin, évêque de Saint-Boniface, y vit presque un « deuil national » et une expiation pour l'Eglise du Canada, qui rencontrait une crise de libéralisme. Les évêques de Québec et de Chicoutimi firent un appel à la charité. Le Parlement provincial terminait alors sa session. Le 7 janvier, le député du Lac-Saint-Jean, Joseph Girard, intercèda en Chambre, non sans donner quelques détails qui firent impression. Le ministre de l'Agriculture répondit favorablement en faisant l'éloge de l'œuvre des Ursulines. Le 8 janvier, veille de la clôture, un comité spécial étudia la question avec le député Girard et on vota \$5,000.00 pour la reconstruction de l'Ecole Ménagère provinciale.

Roberval avait deux constructions à faire en 1897 : l'école des Frères et le couvent.

L'Hôtel Du Tremblay, bâti en 1894, à trois étages, restait la plus grande maison du village après la disparition du couvent. Les religieuses demeurées à Roberval s'y installèrent le 23 janvier. Dans l'intervalle, elles logeaient chez Arthur Du Tremblay et chez le Dr Constantin, médecin de la communauté.

Le curé se rendit à Québec chercher les onze autres. Une d'entre elles y demeura et mourut au mois de mars. La maison-mère en fournit trois nouvelles. Et trois semaines seulement après la catastrophe, le 2 février, toutes les classes reprirent : le pensionnat et une classe d'externes à l'Hôtel Du Tremblay, où la communauté avait même sa chapelle, et deux classes d'externes chez la veuve Eugène Roy, qui prêtait gracieusement les locaux. Tout Roberval s'empressait autour de ses Ursulines. Deux fois par jour, un omnibus transportait les Sœurs chez la Dame Roy et à la laiterie de leur ferme. Les dames apportaient des aumônes, le curé dirigeait les travaux de déblaiement et préparait la reconstruction, l'architecte J.-P. Ouellet faisait des conditions de faveur, et le vieux monastère de la capitale soutenait, bien entendu, ses missionnaires. Un marchand du village recueillit des secours de tous ses fournisseurs, à Québec, les employés du chemin de fer se cotisèrent pour offrir un pécule au chapelain Marcoux, pour le faire sortir de l'embarras où l'avait mis la perte de tout ce qu'il possédait, une ancienne élève, Alexina Marcoux, lança une chaîne de lettres qui rapporta beaucoup...

La reconstruction commença au mois d'avril et se poursuivit autrement plus vite que les trois constructions antérieures. L'architecte conserva les murs de la Maison de pierre, restés solides, et le couvent réapparut avec trois étages au-dessus du rez-de-chaussée, une tourelle et un simple pignon. On l'appelle encore la « Maison de pierre », elle se trouve enserrée entre les quatre corps de bâtisse actuels. En même temps que sa reconstruction, on lui ajouta, précisément, du côté nord, une première aile en brique.

Les classes se terminèrent le 10 juin à l'Hôtel Du Tremblay et à la maison Roy, et avec un succès remarquable. Le 15, la communauté prit possession du nouvel immeuble, livré en un temps record et parachevé pour la rentrée de septembre.

* * *

Ainsi ressuscitée, l'œuvre vogua vers de nouveaux progrès : agrandissement de la ferme en 1902, construction d'une nouvelle aile en 1903, de la chapelle en 1907, affiliation à l'Université Laval en 1909, etc. En 1919, ne voilà-t-il pas qu'un second incendie s'abat sur le couvent ! Moins grave que celui de 1897, il anéantit cependant toute la partie nord, qui servait d'externat et d'École Ménagère. Le relèvement, pour être moins pénible, fut beaucoup plus lent. Mais ce fut l'occasion d'acquérir une École Normale. Deux fois déjà, en 1883 et en 1888, le couvent avait été préservé de justesse de l'incendie.

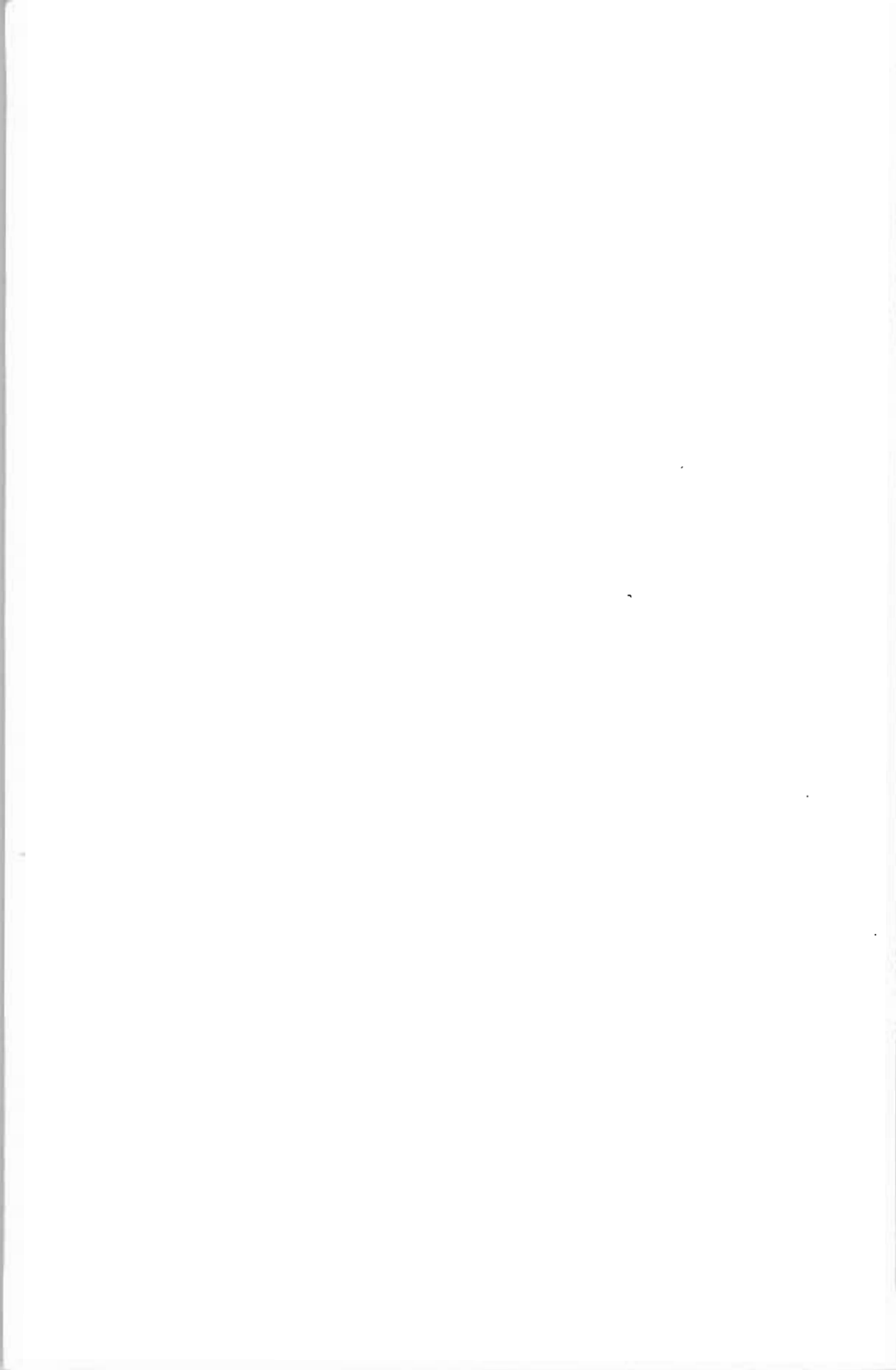
Citons, en dernier lieu, ce que le Père Charlevoix rapportait des Ursulines de Québec, en 1720. Il n'y aurait qu'un mot ou deux à changer dans ces deux paragraphes, tant l'histoire du couvent de Roberval ressemble à celle du vieux monastère :

« Elles ont essuyé, écrit-il, deux incendies ; avec cela, elles ont si peu de fonds, et les dots qu'on reçoit des filles de ce pays sont si modiques que, dès la première fois que leur maison fut brûlée, on pensa à les renvoyer en France. Elles sont néanmoins venues à bout de se rétablir toutes les deux fois, et l'on achève actuellement leur église.

« Elles sont proprement et commodément logées ; c'est le fruit de la bonne odeur qu'elles répandent dans la colonie, de leur économie, de leur sobriété et de leur travail ; elles dorent, elles brodent, toutes sont utilement occupées, et ce qui sort de leurs mains est ordinairement d'un bon goût. » (147)

Mais, en 1919, c'est le dernier des incendies spectaculaires chez les Ursulines aussi bien que dans Roberval tout entier, et l'institution, marquée par ses origines doublement difficiles, est devenue, au fil des ans, cette grande maison d'éducation que l'on connaît, renouvelée, diversifiée, et mère à son tour.





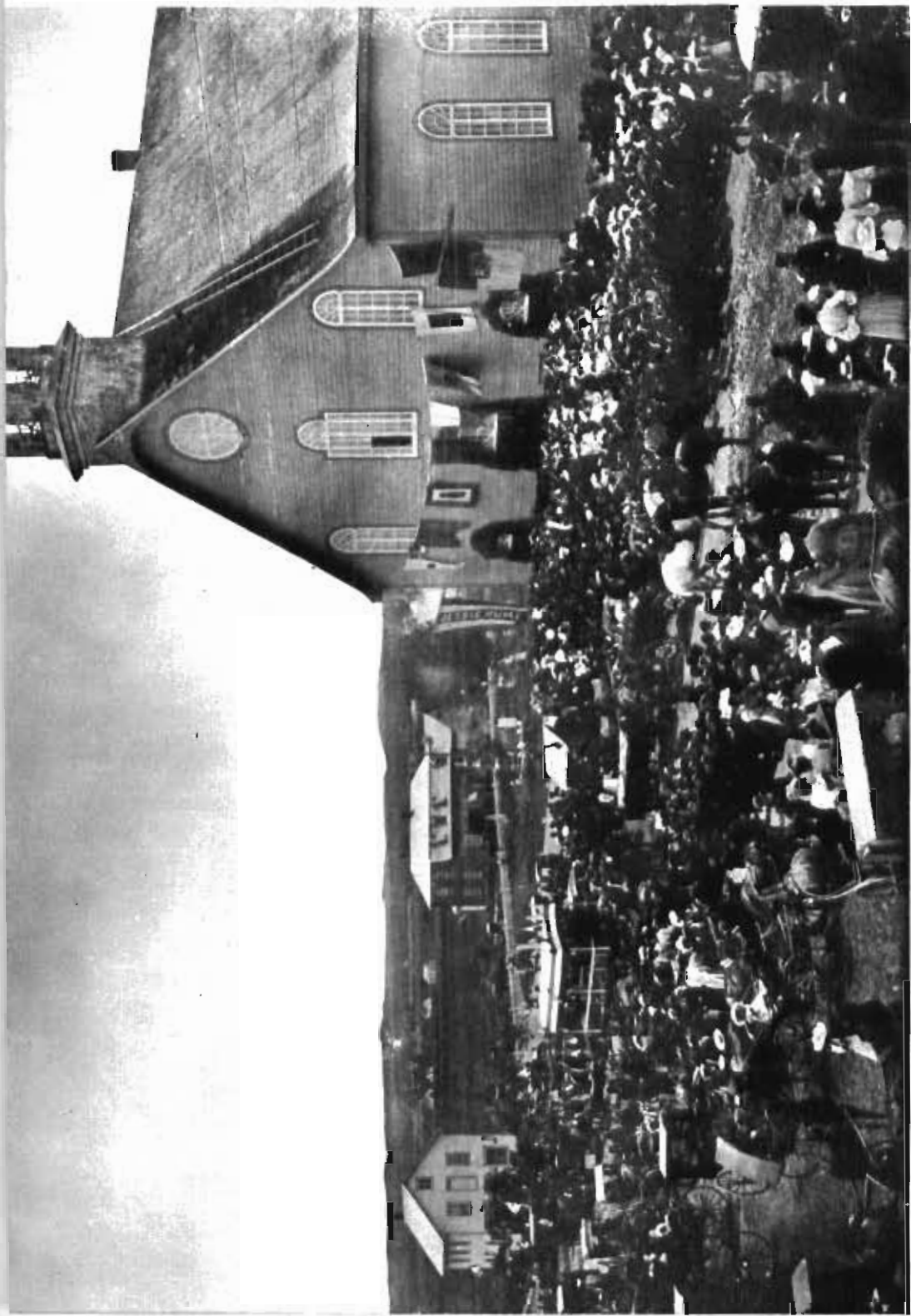


**Chez Charles Lindsay
en 1900.**

Un atelier de cordonnerie en 1905.







La Saint-Jean-Baptiste en 1906.



Une Robervaloise centenaire en 1904. Mme François Gagnon, née Henriette Tremblay. Elle mourut à 104 ans, son mari à 100 ans.

Chez Eugène Gauthier en 1905.



TROISIEME PARTIE

LA PERIODE ROSE

II - LA VILLE

1900 - 1915

La grande place d'affaires, d'amusements
et de confort du pays, c'est Roberval.

PIERRE BOURDON (1904)



CHAPITRE IX

« A CŒUR VAILLANT RIEN D'IMPOSSIBLE »

L'an trois du règne d'Edouard VII, Wilfrid Laurier étant premier ministre du Canada, Joseph Girard député du Lac-Saint-Jean à Ottawa et L.-P. Bilodeau maire du village de Roberval, la ville de Roberval reçut son existence juridique.

On peut fixer à 1915 le terme ultime de la période rose de Roberval. Entre 1900 et 1915 se situe le second tableau de cette grande période, qui se divise, en effet, en deux temps : les vingt ans du « village » (1880 à 1900, ou plus exactement, 1883 à 1903), et les premières années de la « ville », reliées aux précédentes par une croissance continue. L'âge d'or atteint son apogée vers 1905. En 1908 et en 1910 on remarque deux failles, et la ville commence à progresser à rebours à certains points de vue. La dernière grande réalisation de l'âge d'or est le macadamisage, en 1913, et le dernier maire de cette belle époque est Arthur Du Tremblay.

Avant de remonter une à une les différentes avenues du progrès de notre ville, voyons les circonstances qui entourèrent l'attribution de ce titre et les premières années de vie municipale sous ce même titre.

* * *

Roberval est devenu une « ville » sous le signe de la controverse. En 1900, une querelle de frontière s'éleva entre les deux municipalités, village et paroisse. La question du bornage pendait déjà depuis plusieurs années. La section en litige était au sud et à l'ouest du village et en particulier dans les environs du ruisseau Brassard. Le maire du village, de 1899 à 1902, était le major William-Joseph Tremblay, et malheureusement il était intéressé personnellement à l'annexion de terrain demandée par le village.

En 1899, le conseil du village donna avis au conseil de paroisse de faire relever les lignes de division. Le conseil de paroisse en discuta... Le village forma alors un comité pour s'enquérir de ces limites. Au conseil de village, on prétendit, en 1900, que la paroisse s'était fait faire un cadastre fautif, enlevant au village au moins 38 acres avec bâtisses. On demanda une révision de ce cadastre au Commissaire des Terres.

En 1901, les deux municipalités font exécuter un bornage conjointement et l'arpenteur Horace Dumais rédige le procès-verbal. La paroisse accepte ce bornage, le village le refuse. Le conseil de paroisse décide alors de prendre les procédures légales pour obliger le village à le reconnaître aussi. Thomas Lefebvre et L.-A. Langlais sont les procureurs des deux corporations. Le village réclame toujours l'annexion d'une zone de la

paroisse. Celle-ci lui répond en s'appuyant sur sept raisons péremptoires. « Vous cherchez à pallier votre obstination à refuser le bornage admis. » Le débat rebondit au conseil de comté, avec requêtes et contre-requêtes. Le 3 avril et le 12 juin 1901, le conseil de comté de Lac-Saint-Jean-Ouest délibère. « De longs débats ont lieu, et le conseil ayant examiné tous les documents produits, entendu les intéressés de part et d'autre, par leurs procureurs, et ayant mûrement délibéré sur le tout », le maire du village de Roberval propose l'annexion, le maire de la paroisse s'y oppose, le maire du village répond qu'il faut éviter un procès, la motion du maire de la paroisse est rejetée par la majorité, celle du maire Tremblay est adoptée par cinq voix contre quatre... Néanmoins, la paroisse donne au village jusqu'au 1er décembre 1901 pour accepter le bornage de l'arpenteur Dumais... En janvier 1902, le village élit de nouveaux magistrats. Le major Tremblay cède la mairie à Théodule Bernier, qui la cède lui-même à L.-P. Bilodeau un mois après. (Le major Tremblay, marchand, puis courtier, vécut à Roberval de 1887 à 1913).

* * *

Comme tous ceux qu'intéressait le progrès du village, Bilodeau rêvait de voir Roberval parvenir au rang de ville. Il jugea le moment venu et que seule cette érection mettrait fin au différend qui risquait de s'éterniser ou d'être tranché par les tribunaux.

B.-A. Scott était maire plénipotentiaire de la paroisse depuis 1893. Le 1er décembre 1902, Bilodeau lui communiqua les dernières résolutions de son conseil : demander l'incorporation en ville dès la prochaine session du Parlement, la dite ville devant s'annexer une certaine partie du territoire de la paroisse. Le projet de faire de Roberval une « ville » ne déplut pas à la vieille municipalité...

Le 10 décembre, le village forma un comité pour préparer la charte de la ville : le maire Bilodeau, le Dr Constantin et Téléphore Pilote, avec le magistrat Vallée. Bilodeau fit les démarches à Québec, où il comptait des amis influents.

Sur le premier plan que le village soumit à la paroisse, celui-là s'étendait au delà de la rivière Du Tremblay, jusqu'à la terre de Joseph Villeneuve, en englobant le grand Hôtel Roberval et les scieries Scott. On retrancha ensuite cette partie, pour prendre la borne nord à la rivière, comme auparavant. Cela n'alla pas sans difficulté, évidemment. Il y aurait eu avantage pour la ville à s'annexer cette partie où se trouvaient le grand hôtel et le faubourg Scott. Mais le maire de la paroisse, B.-A. Scott lui-même, était conseiller au village. Le 2 mars 1903, au conseil du village siégeant devant une assemblée publique, il fut prié de produire ses qualifications comme ayant droit de faire partie de ce conseil. Il quitta son siège et l'on examina son cas. Après quoi il fut rappelé par les conseillers eux-mêmes. Scott expliqua alors son attitude au public. Il désirait, quant à lui, que la future ville ne dépassât pas la rivière Du Tremblay. « Trop longtemps déjà, ajouta-t-il, il y a eu lutte entre la paroisse et le village. Voilà que s'offre une occasion de tout régler à l'amiable : c'est à nous d'en profiter. » Il était d'accord, quant au reste : « Dès que Roberval sera érigé en ville, il pourra obtenir du gouvernement une foule de faveurs nouvelles : un bureau de poste, des tribunaux et mille autres choses avantageuses à tous sans doute, et à nous en particulier. » (148)

Le village s'agrandit donc vers l'arrière surtout (côté ouest) et la paroisse reçut \$1,750.00 en indemnité. La ville comprenait 667 acres, comparativement à 238 environ pour l'ancien village. La ligne de division, dans la plaine du rang B, dont la ville fait partie, fut tracée parallèlement au trait carré du Premier Rang, à 20 arpents en bas. (Pour description officielle des limites de la ville, voir l'Appendice B.)

La législature siégea à Québec du 26 février au 25 avril 1903. La « loi constituant en corporation la ville de Roberval » (3 Ed. VII, chap. 71) fut sanctionnée samedi le 15 avril, par le lieutenant-gouverneur Louis-Amable Jetté. Elle comprenait 82 articles groupés en 17 sections. En plus des constitutions ordinaires concernant les élections, le conseil, les limites, les taxes, les règlements, etc., la charte prévoyait l'établissement d'une cour de recorder et son maintien à la discrétion de la ville. L'article 54, le plus long, énumérait les genres d'établissements et catégories de personnes taxables. Le droit de taxation s'étendait « sur toute compagnie de navigation, de chemin de fer, de tramway, d'éclairage, de chauffage, de distribution de force motrice », etc., « sur toute compagnie d'assurance sur la vie, contre le feu, les accidents, les risques de navigation », etc., « sur tout propriétaire ou exploitateur de bateaux à vapeur transportant des passagers et des marchandises, moyennant rétribution, entre la ville et quelque endroit que ce soit », etc., « sur toute agence de détectives et sur tout constable n'étant pas sous le contrôle de la ville », etc., « sur tout commerçant, fabricant, manufacturier, regrattier, marchand d'occasion, marchand à commission », etc., « sur tout colporteur et marchand ambulant, ainsi que sur tout marchand de bric-à-brac et autres articles semblables », etc., « sur tout cocher de place, voiturier, porte-balle, et autres personnes s'occupant du transport des personnes, marchandises, effets et produits de toutes sortes », etc., « sur tout marchand en détail de vin ou de liqueurs fermentées ou enivrantes, et sur tout brasseur, distillateur, embouteilleur », etc., « sur quiconque tient des salles de billard, de jeu de quilles, de trou-madame, des galeries de tir ou d'autres sports ou lieux d'amusement de quelque nature que ce soit ; sur tout propriétaire, possesseur, agent, directeur ou occupant de théâtres, de salles publiques, de salles d'exhibition, de cirques, de ménageries, d'expositions d'objets de curiosité, et sur tout musicien ambulant et canotier », etc., « sur tout machiniste, charpentier, entrepreneur, menuisier, meublier, charron, bourreur, tourneur et constructeur de bateaux ou de chaloupes », etc., « sur tout orfèvre, bijoutier, horloger, fabricant de montres, forgeron et autre personne travaillant les métaux ; sur tout ferblantier, armurier, plombier, couvreur en métal et tout poseur d'appareils d'éclairage et de chauffage ou de sonnerie ou de transmission électrique », etc., « sur tout boulanger, pâtissier, boucher, barbier, confiseur, brossier, cardeur, jardinier, mouleur et tonnelier, cordonnier, sellier, tanneur, corroyeur et mégissier, peintre en bâtiments, décorateur, et poseur de tapisseries, maçon, tailleur de pierre et de marbre, plâtrier et briquetier, tailleur, modiste, fleuriste et entrepreneur de pompes funèbres », etc., « sur tout dessinateur, peintre à l'huile, portraitiste, graveur, lithographe, sténographe, copiste, calligraphe, marchand de musique, pianiste, organiste et toute personne exerçant un art ou un métier », etc.

* * *

Le jour de la mise en vigueur de la charte, le maire Bilodeau proclama jour de fête et de congé public le 1er mai suivant, qui marquait l'ouverture de la première année financière de la ville. Cette fête fut marquée au coin

de l'enthousiasme et de la fierté civique que la devise choisie exprimait bien : « A cœur vaillant rien d'impossible. » En aucune autre occasion, semble-t-il, les Robervalois ne surent mieux montrer leurs sentiments patriotiques.

Le 1er mai 1903 était un vendredi. Il y eut d'abord grand'messe à l'église paroissiale. Le curé Paradis célébrait, avec diacre et sous-diacre, tous revêtus de nouveaux ornements en drap d'or, un cadeau du conseil de ville. L'église avait tous ses drapeaux et l'autel apparaissait sous un éclairage électrique... Les six conseillers trônaient au bas chœur : Théodule Bernier, Téléphore Pilote, Joseph Bilodeau, Alphonse Brassard, Alphonse Binet, Jules Constantin, ainsi que le secrétaire, Leufroid Paradis et le ministre des Travaux publics, Siméon Lesage. Quand vint le temps du sermon, le curé dut s'exécuter lui-même car le prédicateur invité était absent. Messire Paradis paraphrasa ce texte relatif à saint Jean-Baptiste, patron national aussi bien que patron du Lac-Saint-Jean : « Quis putas puer iste erit ? — Que pensez-vous que sera cet enfant ? » Comme Jean-Baptiste élevé dans la sagesse et retiré au désert, où il mangeait des sauterelles et des racines, Roberval est cette jeune cité élevée loin du monde que les paroisses voisines regardent grandir en se disant entre elles : « Que pensez-vous que sera cette ville ? »... Puis, dans le silence de l'Offertoire s'éleva la voix du maire, dont l'organe vocal le désignait autant que le reste de sa personne à l'estime populaire. La messe fut suivie d'un *Te Deum* et les dignitaires s'en furent à la salle publique voisine pour la séance inaugurale du conseil municipal.

Le maire parla d'abord. Il déclara que la charte était parfaite, qu'elle réglait plusieurs questions importantes, en particulier celle du bornage en litige avec la paroisse. Il fit le bilan des derniers vingt ans, les vingt ans écoulés depuis l'érection du village en 1883. « La population du village était de 250 âmes et celle d'aujourd'hui est de 2,000. C'est une augmentation de 1,750. En 1883, d'après le recensement d'alors, nous voyons que 31 enfants seulement fréquentaient les écoles du village. Aujourd'hui 270 petites filles fréquentent le couvent des Dames Ursulines et 250 petits garçons fréquentent l'école des Rév. Frères Maristes. En 1883, l'évaluation de la propriété foncière était d'environ \$30,000.00 ; aujourd'hui elle est de \$325,000.00, soit une augmentation de \$295,000.00. En 1883, vous aviez sur le lac St-Jean un seul bateau à vapeur, aujourd'hui vous en avez douze... » (149) Bilodeau rendit hommage aux hommes du chemin de fer : J.-G. Scott, Elisée Beaudet, puis au curé Lizotte, dont le nom « restera gravé en lettres d'or dans l'histoire de Roberval », puis aux premiers colons, après quoi il parla des projets d'avenir. Le ministre Lesage prit ensuite la parole, lui qui avait assisté d'assez près aux progrès de la région. Midi sonna durant son discours, qui devait durer environ une heure. Alors le ministre, aussi fervent chrétien qu'excellent orateur, s'interrompit et pria Monsieur le curé de réciter l'angélus. Vint le tour du curé Paradis lui-même, qui parla du curé Lizotte, son prédécesseur. Enfin onregistra diverses résolutions : la première, que le premier acte civique du conseil a été de faire chanter une grand'messe pour mettre Roberval sous la protection de la Sainte Vierge et pour remercier la Providence pour le passé et la prier pour l'avenir ; la seconde, que la ville adopte les armes du Sieur de Roberval et la devise de Jacques Cœur : « A cœur vaillant rien d'impossible » ; la troisième, que le conseil rend hommage à tous les anciens magistrats du village ; etc.

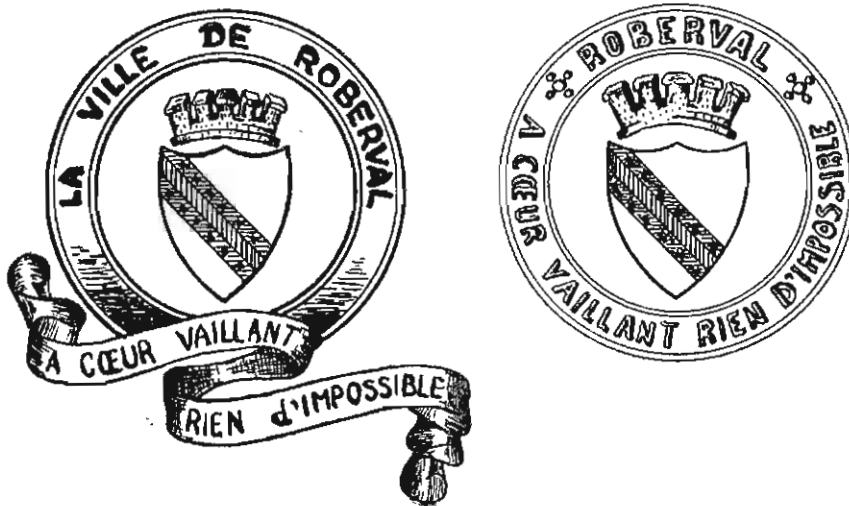
Pour l'après-midi, un programme de jeux avait été préparé par André Duhamel. Malheureusement, « il ventait grande brise », dit le journal. On

voulut essayer le ballon mais le vent l'entraînait sans cesse vers le lac. On se contenta des courses : en brouettes, avec quarts vides, à pied, etc. Le soir, grande réception chez Monsieur le maire. Ce fut une fort jolie soirée, un peu à la mode de Paris 1900, réunissant une société distinguée. Commencée avec les *Cloches de Corneville* par un ensemble de trois pianistes, une cornettiste et deux violonistes, elle s'étoffait de chants, de déclamations, et non pas d'une, mais de trois opérettes ! Ce n'était là que la partie artistique, car deux anciens maires du village furent invités à raconter leurs souvenirs. Le Journal *Le Lac St-Jean*, que rédigeait l'avocat Lefebvre, publia un numéro-souvenir. Le conseiller Alphonse Brassard avait élevé en face de sa demeure un magnifique mai en hommage aux pionniers. Les Ursulines avaient hissé sur leur couvent un drapeau de leur propre confection : une croix blanche sur fond d'azur, portant au centre les armes du Sieur de Roberval.

* * *

Pour composer le sceau de la ville, on n'avait qu'à puiser dans les trésors de l'héritage français. Le maire Bilodeau avait demandé à son ami Ernest Gagnon de trouver les armoiries du Sieur Jean-François de la Rocque de Roberval, premier lieutenant général du roi au Canada, dont le Bureau des Terres de la Couronne avait placé le nom sur ce canton cinquante ans auparavant, en souvenir de son voyage vers le Royaume du Saguenay. Le 15 avril 1903, Ernest Gagnon écrivit au maire qu'il avait trouvé les armes du Sieur de Roberval. Il en fit faire le dessin par Georges St-Michel, du Ministère des Travaux publics. Pour indiquer qu'il s'agissait d'une ville, il fit ajouter, en cimier, des créneaux à l'écu qu'il disait être du Sieur de Roberval (150).

Quant à la devise, comme on n'avait pu trouver celle de Roberval, Ernest Gagnon suggéra : « A cœur vaillant rien d'impossible. » Cette vieille devise gauloise s'appliquait à merveille à l'histoire de Roberval. Ernest Gagnon connaissait Roberval depuis longtemps et il le savait. Il suggéra aussi :



« A la peine, à l'honneur », inspiré de Jeanne d'Arc. A Roberval on proposa : « Pourquoi pas ? », « Cruce et aratro », « Premier partout ». Mais « A cœur vaillant... » rallia tous les suffrages. Cet aphorisme est attribué à Jacques Cœur (1395 ?-1456), célèbre financier et homme d'Etat plein de mérites pour la France et l'Eglise. Jadis, cette devise s'exprimait ainsi : « A vaillans cuers riens impossible. » Vers 1420, Jacques Cœur s'était fait remarquer pour être « plein d'industrie et de haut engin, subtil d'entendement et de haut entreprendre, et de toutes choses comme hautes fussent, sachant conduire son labeur ». Il aurait eu une autre devise : « En bouche close n'entre mouche. » (151)

* * *

« Comme Roberval est parti, écrivait Ernest Gagnon, ce sera une grande ville avant longtemps. » (152) C'était le sentiment, ou du moins le vœu de tous les Robervalois en 1903. La première ville du Lac-Saint-Jean avait de « grandes destinées ».

Il est facile de critiquer aujourd'hui cette mentalité pour ce qu'elle contenait d'illusions, mais, à ce moment, les Robervalois ne pouvaient-ils pas dire qu'ils avaient atteint l'impossible ? Le chemin de fer avait transfiguré la région, et une ville existait maintenant à 190 milles de Québec, là où, cinquante ans auparavant, les trappeurs seuls pénétraient et quelques missionnaires. Pourquoi le progrès arrêterait-il sa marche ? D'après les prévisions des hommes de 1903, Roberval serait donc aujourd'hui une ville de quelque 30,000 âmes ou plus... « Une des villes d'avenir de notre chère patrie », disait encore Ernest Gagnon (153). Et le curé Paradis : « C'est la sentinelle avancée du nord, la première des villes qui se développeront par la suite dans la direction de la Baie d'Hudson. » (154) Il faisait ici allusion au chemin de fer de la Baie James, dont il était fortement question à l'époque. C'est même une des raisons dont se réclamèrent les contribuables dans leur requête officielle pour la charte de la ville. On entrevoyait un redoublement de progrès grâce à cette entreprise quasi certaine, qui avait à sa tête nul autre que J.-G. Scott. Et L.-P. Bilodeau disait, au cours d'un discours, six ans plus tôt : « Appelons à nous les vaillants, les courageux, appelons à nous tous ceux qui n'ont pas peur des obstacles mais qui les brisent et sortent vainqueurs des entreprises qui paraissent souvent au commun des mortels des chimères, des choses impossibles. » (155)

Quand le conseil communiqua au journal local la nouvelle que Roberval serait « ville », en décembre 1902, le *Lac St-Jean* publia un éditorial dont il faut citer la majeure partie :

Cet événement intéresse non seulement les habitants de Roberval, mais la population tout entière de notre région.

Roberval occupe une place à part dans notre comté : son développement n'est pas le simple développement d'un village au milieu d'une paroisse qui grandit, mais l'agrandissement de Roberval est la preuve des progrès de tout le comté du Lac St-Jean.

Roberval est le terminus du chemin de fer du lac St-Jean, et le centre de la navigation du lac.

Toutes les paroisses de l'ouest ou du nord du lac St-Jean viennent à Roberval par voie de terre ou par voie du lac. Même l'hiver, lorsque la navigation est finie, le lac se recouvre d'un pont de glace et l'on y entretient des chemins pour venir à Roberval.

C'est ainsi que les gens de Péribonka, qui sont éloignés de plus de vingt lieues du terminus du chemin de fer, voient cette distance diminuée plus que de moitié en

passant par le lac St-Jean. Comme conséquence, le commerce de Roberval a constamment grandi : des personnes de tous les corps de métiers s'y sont établies ; une banque y fait des affaires florissantes ; le magistrat de district y a fixé sa demeure ; une imprimerie ne tardera pas à imprimer notre journal (156).

Mais pourquoi tout cela ? Parce que Roberval est le cœur et l'âme de la région. Parce que Roberval reçoit d'une main la richesse du lac St-Jean et la distribue de l'autre.

(...) C'est pourquoi les habitants du lac St-Jean apprendront avec plaisir que le village de Roberval a besoin de pouvoirs plus grands que ceux accordés aux municipalités de village, pour pouvoir se tenir à la hauteur du progrès que lui impose son état de capitale du comté du lac St-Jean. Roberval prospère, tous prospèrent (157).

Le 31 mai 1903, la *Presse*, de Montréal, publia en première page un reportage illustré sur Roberval, « la Reine du Lac St-Jean ».

* * *

Les ressorts du progrès de Roberval sont déjà indiqués : en elle-même, une paroisse qui arrive à la mesure de son expansion colonisatrice ; pour l'ensemble de la région, un centre économique, administratif et éducationnel, le premier et unique centre d'une région en pleine voie d'épanouissement. Les causes qui firent de Roberval un centre sont déjà indiquées aussi : la priorité dans le temps, la situation géographique favorable, le port régional, le terminus de la voie ferrée... et des hommes entreprenants.

La population totale était de 1,186 âmes, y compris les sauvages de la réserve, en 1881. En 1891, 1,823 ; en 1901, 2,593, et 3,298 en 1903, à la date d'érection de la ville. Durant quelques années, le chiffre varie entre 3,000 et 4,000. La courbe atteint son plus haut point vers 1907, pour baisser ensuite et revenir lentement au même point vers 1930 seulement. Durant la seule année 1902-03, 92 nouvelles familles arrivent à Roberval. Le recensement paroissial de 1903 compte 3,300 âmes et 600 familles (y compris les missions de Sainte-Hedwidge et de Val Jalbert). L'évaluation de la ville s'élève à plus de \$300,000.00 : \$157,250.00 pour le quartier sud et \$172,173.00 pour le quartier nord, que divise encore la route ou rue Roberval. La nouvelle ville a 507 titres de propriétés, le village n'en avait que 150 huit ans plus tôt.

Il est intéressant de voir comment se partagent les principaux métiers et professions dans la ville en 1903-04. On y trouve déjà plus d'une vingtaine de marchands, 3 médecins, 3 avocats et 4 notaires ; 6 cordonniers, 8 forgerons, 30 menuisiers, 5 charrons, 4 boulangers, 3 bouchers, 3 barbiers, 2 tailleurs, 2 orfèvres, 1 buandier, et, ce qui n'est pas à négliger, 4 capitaines de bateaux et 25 charretiers. L'ancien village se réduisait à peu près à quatre rues : la *grand'rue*, la *petite rue*, la *rue du lac* et la *rue de la station*. La ville découpe, en plus, six avenues, toutes habitées : Auger, Saint-Georges, Marcoux, Sainte-Angèle, Roberval et Otis.

Durant la première décennie du nouveau siècle, la petite ville s'enrichit de beaux monuments, qui la revêtaient d'une certaine splendeur dont elle était fière : la Banque en 1900, le couvent agrandi en 1904 et rallongé d'une grande chapelle en 1909, le collège en 1905, l'Hôtel de Ville (Palais de Justice) en 1909, le Bureau de Poste en 1911. Il s'en est fallu de peu qu'on y ajoutât une église : elle périt dans la tempête soulevée par le choix de son emplacement.

Le *Lac St-Jean*, curieux de tout, rapporte cette note le 26 juillet 1906 : « Un quidam de la ville s'est plu ces jours-ci à compter le nombre de voi-

tures et de personnes qui passaient devant sa porte en une seule journée et il a compté 425 voitures et 859 piétons. » Et ce vieux Mistassin qui n'était pas venu à Roberval depuis plus de quinze ans, en 1907, il avait bien raison de se déclarer émerveillé en trouvant maintenant une ville pas très loin de la tombe de son père sur laquelle il alla déposer encore une fois du tabac et quelques menues provisions...

* * *

En 1903, quand le temps des discours fut passé, la magistrature municipale eut fort à faire. Après la session spéciale du 1er mai, les conseillers se réunirent quinze fois jusqu'à la fin de l'année. Les séances régulières, cependant, furent fixées au premier lundi de chaque mois. Trois conseillers formèrent le comité de l'aqueduc et de l'électricité, les trois autres, celui des chemins et trottoirs. Divers règlements furent annulés ou créés. La ville s'engagea un homme avec un cheval et une voiture.

En 1904, la ville était passablement endettée, à part son procès d'aqueduc en cours. Elle tenta néanmoins de subvenir aux travaux les plus pressants : réparations des rues, qui amenaient encore des comptes de bris de voitures, et construction d'un hôtel de ville.

L'Hôtel de Ville fut l'œuvre à laquelle L.-P. Bilodeau voulut rattacher son nom (il s'agit ici de ce qui est aujourd'hui le Palais de Justice, et non de l'Hôtel de Ville actuel, construit en 1929 seulement). Sur le site du Palais de Justice se trouvait la spacieuse maison de la veuve Eugène Roy. Quand le curé Paradis se mit en frais de doter Roberval d'une nouvelle église, en 1903, il acheta la propriété de cette dame, qui avait transporté ses pénates à Pérignonka. Mais le sort de cette église se joua au printemps 1905 et l'ancienne affronta seule un nouveau quart de siècle. La fabrique céda alors l'immeuble et son terrain à la corporation, qui adopta la maison comme Hôtel de Ville et Palais de Justice temporaires, en 1905. C'était le troisième Hôtel de Ville de Roberval, l'ancien presbytère ayant remplacé en 1892 la première « salle publique » de 1873. Jusqu'ici on disait « salle du conseil », on commence alors, avec la maison Roy, à dire « hôtel de ville ». En 1900, l'ancien presbytère avait été agrégé et la Cour de Magistrat, le conseil de village, le conseil de paroisse et le conseil de comté y tenaient leurs assises. Tous se transportèrent, en 1905, dans la maison Roy. Même le Parlement modèle siégea dans cette maison, en 1908.

* * *

Une nouvelle raison intervint pour presser la ville à se construire un édifice public : ce fut là la condition, en effet, pour obtenir la Cour supérieure à Roberval. Depuis quelques années on présentait des demandes à la législature pour détacher le Lac-Saint-Jean du district judiciaire de Chicoutimi. En 1901, le maire W.-J. Tremblay l'avait mentionné devant Sir Lomer Gouin, lors de sa visite comme ministre des Travaux publics. L'inconvénient était grand, pour les plaideurs et les témoins, de se rendre à Chicoutimi, pour y attendre parfois plusieurs jours. En 1904, le conseil de comté alla rencontrer le procureur général avec son préfet, B.-A. Scott, et le député Georges Tanguay. Résultat : une loi (158), sanctionnée le 2 juin, qui était plutôt, en fait, une promesse de loi : quand la ville pourra fournir un édifice convenable, Québec pourra permettre que la Cour supérieure siége à Roberval.

En 1904 encore, le maire Bilodeau avait demandé à des amis québécois un concours de plans d'édifice municipal. Il l'obtint et son conseil adopta celui de l'architecte Georges-Emile Tanguay. En attendant, la maison Roy fut aménagée, et, comme le voulait le bill de 1904, le lieutenant-gouverneur accorda la Cour supérieure à Roberval par proclamation du 21 octobre 1905, et en fixa les termes du 14 au 19 des mois de mars, juillet et novembre de chaque année. La Cour siégea pour la première fois le 21 janvier 1906, sous la présidence du juge J.-A. Gagné, de Chicoutimi. Un nouveau bill fut sanctionné à Québec le 9 mars 1906 (159) pour autoriser le lieutenant-gouverneur à accorder la Cour de Circuit, dans les mêmes termes que pour la Cour supérieure en 1904. L'une et l'autre avaient juridiction sur le comté du Lac-Saint-Jean, bien que le district judiciaire de Chicoutimi restât encore unique.

Un magistrat de district résidait déjà à Roberval depuis plusieurs années : Pierre D'Auteuil, qui devint député de Charlevoix en 1904, puis Roch-Pamphile Vallée, jusqu'à 1915. Comme son prédécesseur à Chicoutimi, O'Brien, le magistrat Vallée se rendait jusque sur la Côte Nord du Saint-Laurent, où il agissait aussi comme inspecteur d'écoles. Il faisait sur un « frêle navire », qu'il louait à Tadoussac, sa tournée judiciaire et scolaire sur la Côte ; il perdit un jour sa cargaison de livres de prix quand son yacht fit naufrage sur la rivière Moisie. Ancien rédacteur en chef au *Courrier du Canada*, R.-P. Vallée avait tâté de la politique et réussi à se faire élire député de Portneuf avec une voix de majorité en 1878. Solennel et patriote, il est qualifié de « bon orateur régional » (160), et, de fait, il fut le harangueur par excellence dans les fêtes de la Saint-Jean-Baptiste à Roberval. Il présidait la cour, comme magistrat, dans les principales localités du district. Vallée fut remplacé en 1915 par Robert Bergeron, avocat de La Malbaie.

* * *

En 1905, le conseil de ville vécut des heures difficiles : le procès de l'aqueduc s'instruisait en Cour supérieure, les paroissiens étaient divisés par une querelle d'église, les finances fonctionnaient mal, la compagnie du chemin de fer retardait de pousser son embranchement au quai et l'Hôtel de Ville était toujours à construire. En janvier 1906, B.-A. Scott se présenta seul comme candidat à la mairie, Bilodeau ayant résigné malgré certaines pressions. On vota à celui-ci une motion de gratitude, « pour le zèle et le dévouement dont il a fait preuve durant l'exercice de ses fonctions, notamment dans l'organisation de la ville de Roberval, dans le règlement final des questions concernant notre aqueduc, la construction de nos trottoirs, l'amélioration de nos rues, etc., etc. » B.-A. Scott, gai et habile philanthrope, régna deux ans et mena la barque rondement. Il forma des comités : finances, aqueduc, voirie, police, santé, qui faisaient des rapports régulièrement, de même qu'un inspecteur des bleuets, durant la saison. Il lança un concours d'embellissement en 1906, et cette année-là, la Saint-Jean-Baptiste fut célébrée avec éclat. Il améliora et ajouta des rues et des trottoirs. Deux cents wagons de gravier à quatre piastres le wagon furent versés dans la ville, et la rue Gagné fut acceptée de William Gagné, qui offrait gratuitement le terrain. Il installa un drain sur le terrain du couvent pour recueillir les égoûts. En 1906 et 1907, les séances du conseil étaient animées et attiraient un fort public.

En 1908, Scott se retira et Bilodeau se présenta contre l'avocat Armand Boily. Les élections furent orageuses. Bilodeau fut élu, peu après il fut victime d'une intrigue : il avait accepté la charge de percepteur des revenus, incompatible avec celle de maire. Il démissionna. En septembre il fut réélu par acclamation. Il reforma les comités et en créa un pour l'Hôtel de Ville.

* * *

Le conseil de comté de Lac-Saint-Jean-Ouest offrait \$10,000.00 à la ville pour l'aider à construire cet édifice, à condition d'y avoir son Bureau d'enregistrement et une salle pour ses sessions. La législature provinciale passa une troisième loi (161) relative à cet Hôtel de Ville : la ville était autorisée à construire et à recevoir l'offre du conseil de comté. Les 12 et 13 juin 1908, un règlement municipal d'emprunt fut soumis en referendum aux contribuables, et la ville demanda des soumissions pour l'entreprise, le 8 septembre. Albert Naud (de Saint-Félicien) et P.-A. Potvin signèrent le contrat du gros œuvre et l'architecte J.-P. Ouellet dessina le plan. On se contenta de creuser à l'automne. Les travaux se poursuivirent en 1909 et ne se terminèrent qu'en 1910. L'entreprise paraissait écrasante pour la corporation et des retards survinrent. Le photographe et orfèvre Auguste Roy était propriétaire d'un terrain contigu à celui vendu par sa mère. Après avoir tenté un achat à l'amiable, la corporation l'en expropria à l'automne 1909. Sa maison et celle de la ville furent enlevées en 1910. Pour l'Hôtel de Ville, que le maire rêvait superbe, on puisait la pierre dans la carrière Bernier (rang Saint-Dominique), où François Darveau extrayait le granit rose, qu'on prisait beaucoup.

Les travaux étaient en cours quand le maire Bilodeau, immobilisé par un surcroît de travail, mourut prématurément, le 28 juillet 1909, âgé de 54 ans. La ville lui fit des funérailles civiques, le 2 août, et suspendit les travaux de l'Hôtel de Ville. La veille, 1er août, la bénédiction de la nouvelle chapelle des Ursulines avait amené un certain nombre d'étrangers à Roberval, ce qui grossit le flot des sympathisants. Les Robervalois déployèrent tout le faste possible et reconnurent en Léonce-P. Bilodeau leur père. Dans le cortège funèbre prirent place l'Union Sainte-Cécile, les Forestiers Canadiens et les maires de la région. Le conseil enregistra une résolution pour reconnaître en lui « l'âme dirigeante des grands travaux d'améliorations qui ont donné à la municipalité cet élan de prospérité que tous ses citoyens sont heureux de constater. Toujours au premier rang, il ne comptait ni ses fatigues ni ses peines. Son amour ardent, son patriotisme éclairé pour tout ce qui concernait Roberval ne lui laissait aucun repos dans l'accomplissement de ses devoirs. — Aussi ce conseil est-il heureux de proclamer tout le mérite et le dévouement de ce magistrat intègre et de reconnaître combien son administration a été sage et profitable à la ville de Roberval. » (162) Parmi les documents que L.-P. Bilodeau avait insérés dans la pierre angulaire de l'Hôtel de Ville, il avait laissé une petite autobiographie où se lisent ses sentiments de chrétien et de citoyen dévoué. « Je crois avoir été franc et loyal envers mes amis, cependant mes manières un peu trop brusques, que je me reconnais volontiers, me causèrent des ennuis qui me firent beaucoup souffrir. D'une sensibilité extrême, j'avais la passion d'être utile à mes concitoyens, à mes amis. Ceux à qui je rendis le plus de services me payèrent d'ingratitude. J'avais sans doute la confiance entière du public mais pour moi ce n'était pas assez. Il me faut la bonne et franche amitié. (...)

Je crois en Dieu et pratique ses commandements aussi bien que ma pauvre nature me le permet et je demande la grâce de mourir dans les bras de Marie et Joseph. Vous qui lirez ces lignes, etc. » (163) L.-P. Bilodeau avait eu quatorze enfants, dont sept vécurent.

Peu de temps après, la municipalité perdit une autre sommité dans la personne de Leufroid Paradis. Le conseil enregistra encore ses regrets : « Ses belles qualités de cœur et son zèle pour l'avancement et le progrès de notre ville en faisaient un citoyen modèle et un vrai patriote. Son souvenir sera toujours présent à la mémoire des membres de ce conseil. » (164) La charge de secrétaire-trésorier fut adjugée à Adjutor Bouchard, cantonnier.

* * *

Le notaire Israël Dumais remplaça Bilodeau comme maire, et il mourut, lui aussi, en fonction, deux ans après, en 1911. Après la mort du premier, il restait beaucoup à faire. La brouille s'était même introduite chez les bâtisseurs de l'Hôtel de Ville. « Déjà, rapporte le *Lac St-Jean* du 19 août, les contracteurs et sous-contracteurs se coudoient à coups de protêts. » C'est seulement sous le quatrième maire de la ville, le Dr Constantin, que l'Hôtel de Ville, devenu Palais de Justice, sortit des préoccupations du conseil.

Le dessein du maire Bilodeau avait été de louer aux deux gouvernements des locaux pour leurs services : poste, agence des terres, Cour supérieure et Cour de Circuit, etc. En fait, on n'en attendait pas moins que la création d'un district judiciaire. Le conseil adressa au premier ministre une demande en ce sens en mars 1910. La bâtisse devait être livrée le 1er mars. En avril, les deux conseils de comté du Lac-Saint-Jean et le conseil de ville rencontrèrent le cabinet à Québec pour hâter l'affaire. Mais avec le nouveau maire, le Dr Constantin, il ne s'agit plus de louer des appartements au gouvernement mais de lui vendre tout l'immeuble. Le gouvernement accepte, à condition qu'on lui fournisse aussi une prison.

Le 5 décembre 1910, la ville confia donc à Georges Marcoux le contrat de construction d'une prison attenante au Palais de Justice. Une loi (165), sanctionnée le 4 juin de cette année-là, anticipait l'érection du comté du Lac-Saint-Jean en district judiciaire par une proclamation future du lieutenant-gouverneur et autorisait la construction d'une prison de district. Celle-ci fut bâtie en 1911, et l'année suivante, le 3 avril par une cinquième loi (166), la ville pouvait enfin transporter au gouvernement la propriété de son Hôtel de Ville, qui lui avait coûté \$44,000.00 et \$13,000.00 aux autres municipalités du comté. La ville et le conseil de comté gardaient leurs locaux respectifs pour dix ans. C'était une belle passe qu'avait réussie le Dr Constantin, aidé du député J.-B. Carbonneau. Il réussit aussi à imposer la prohibition des liqueurs, et il se retira en mai 1912.

* * *

Arthur Du Tremblay et Georges-P. Marcotte se disputèrent le siège. Du Tremblay entra, il y resta dix ans. Il inaugura d'abord l'ère du macadam. Les premières automobiles pénétraient dans la région, et, de son côté, le gouvernement provincial menait une campagne d'amélioration des routes. Le mot d'ordre lancé en 1913 était : l'année des bonnes routes. Une « loi des bons chemins », passée en 1912, venait en aide aux municipalités pour

réaliser leur programme de voirie. Du Tremblay envoya un de ses hommes à Québec pour apprendre à faire du macadam. Son homme revint mais ne put faire du macadam à son goût. Il en engagea un autre, et, au printemps 1913, on commença le posage du macadam sur la rue principale. Son honneur rencontrait bien des petites difficultés avec cette « invention » qui requérait une machinerie inusitée et représentait le dernier cri du progrès dans la région. Elle nécessitait un arrosage semi-quotidien et encourageait à la vitesse cette autre « invention » qu'était l'automobile, la « voiture à gazoline ». Néanmoins, en 1914, la ville avait un ruban de macadam de 2.6 milles et la paroisse, de 6 milles. En 1915, la paroisse en avait 9 milles, en 1917, 10 milles. C'est-à-dire que d'une frontière à l'autre on pouvait passer Roberval sur un boulevard pavé.

* * *

Au Palais de Justice, le premier shérif, en 1912, fut Georges Lévesque, ci-devant chef de gare. Il y demeura jusqu'en 1937 et y revint pour un an en 1941. Le notaire J.-Charles Lindsay avait cédé sa charge de registrateur à son fils Louis en 1905. Le nouveau greffe du Lac-Saint-Jean fut confié au protonotaire, l'avocat J.-Elzéar Savard, de Chicoutimi, mort en décembre 1912, remplacé alors par Achille Tremblay. Frère du poétisant abbé J.-Alfred Tremblay et prix du Prince de Galles, Achille Tremblay était un des cerveaux les plus brillants sortis du Séminaire de Chicoutimi. Quand il obtint sa licence en droit, toujours premier, l'*Oiseau-Mouche*, petite feuille éditée par le Séminaire, disait : « Sic itur ad astra. » (« Ainsi s'en va-t-il vers les astres ! ») Il atteignit les astres en 1918, emporté par la grippe espagnole. Son successeur fut M. Raoul Boissonneault, le protonotaire actuel. Parmi les juges de la Cour supérieure qui succédèrent au juge Gagné, mentionnons Nérée Le Noblet Duplessis (167), qui présida le tribunal de 1918 à 1921.

Les nouveaux officiers civils ouvrirent leurs bureaux le 15 juillet 1912. On avait nommé aussi un geôlier (Joseph Otis) et deux huissiers. Il fut rumeur, un jour, que la prison fermerait, faute de prisonniers... Le seul cas de pendaison qu'ait connu notre prison de district... fut annulé : il s'agissait d'une immigrée d'Alma, A.-S. Gallop, qui subit au moins quatre procès successifs sous accusation de meurtre de son mari en 1925.

* * *

Du côté du gouvernement fédéral, Roberval obtint en 1909, grâce au député Girard, la construction d'un Bureau de Poste. C'est cet édifice, construit en 1910-11, dans le même goût que le Palais de Justice, élégant et joli, qui fut démoli en 1953, pour faire place à un édifice sans aspect. Alfred Brassard avait succédé à Joseph Dumais comme maître de poste au village. Durant un certain temps, autour de 1900, il y eut quatre bureaux de poste à Roberval : celui du village, un autre à l'Hôtel Roberval, un troisième dans l'Anse et un quatrième à l'autre extrémité, sur le Cran. Celui de Joseph Dumais, sur le bord du lac, rue Notre-Dame, eut la vie longue et semble avoir été le plus « populaire ». M. Ernest Bilodeau parle, en 1904, des nombreux « vieux Robervalois, qui, chaque soir, à la faveur des ténèbres, se rendent encore machinalement chez M. Dumais, se frappent le nez dans la vieille porte, et s'en reviennent tout penauds vers un monde meilleur, en méditant sur l'instabilité des choses humaines. » (168) Le même auteur affirme y avoir vu, un soir, « environ » vingt-cinq fanaux et dix bâtons, puisque les vieux portaient un fanal pour s'éclairer et les jeunes, un bâton, pour se défendre des chiens ou de je ne sais quoi.

Le couvent et le collège s'étaient agrandis presque en même temps, peu après l'érection de la ville. Chez les Ursulines, on sait que la Maison de pierre (indiquée « procure » actuellement) était sortie de ses cendres avec une nouvelle aile du côté nord. En 1903, une autre aile fut commencée du côté sud, pour servir de *pensionnat*. Cette aile de 95 sur 50 pieds, conçue par l'architecte Ouellet, fut bénie le 5 octobre 1904. C'est en 1907, trois ans après, que fut commencée la chapelle actuelle, pour être inaugurée seulement le 2 août 1909, par Mgr Labrecque, assisté du curé Lizotte. Son orgue était un cadeau du chapelain Marcoux. Couronnée par un dôme, cette chapelle fut construite par Abel Ouellet et signée J.-P. Ouellet. Les deux années suivantes, par les soins du chapelain, le parterre du couvent s'orna de haies d'épinettes et d'un ange blanc. L'École Ménagère, de son côté, se munit d'un poulailler en 1910, d'une serre en 1914, etc. Elle introduisit l'élevage des abeilles à la même époque. En 1914, plus de 300 élèves fréquentent les Ursulines, nous apprend *Robert Valois*, et l'École Ménagère enseigne « l'art culinaire, la couture, la coupe des vêtements, la fabrication au métier des toiles, des flanelles, des étoffes, des couvertes, des tapis, la culture et le jardinage. » (169) On ne souhaitait plus qu'une École Normale. En 1913, l'archevêque de Québec, Mgr Bégin, ainsi que Mgr Labrecque étaient venus rendre hommage à Mère Saint-Raphaël à l'occasion de ses cinquante ans de vie religieuse.

* * *

Chez les Frères Maristes, le nombre des élèves atteignait 500 en 1904. La maison bâtie en 1897 fut triplée en 1905, avec les mêmes constructeurs : plan de J.-P. Ouellet, ouvrage d'Abel Ouellet et Fils. L'ancienne maison de l'école modèle, qui abritait le personnel et une classe, fut liquidée. La nouvelle Académie, inaugurée le 9 octobre 1905, passa un mauvais hiver : le système de chauffage était à air chaud comprimé. On lui substitua l'eau durant l'été 1906. Six classes prirent place dans la bâtisse, dont la plus avancée formait le « cours supérieur ». Ce cours supérieur (7ième et 8ième) donnait droit, en deux ans, à un diplôme de fin d'études. On peut se récrier devant ces anciens grades, mais ils avaient la solidité d'un bon cours commercial, qui a formé l'unique bagage d'une foule d'hommes d'affaires ou d'autres professions en lui faisant honneur. Il y avait aussi des diplômés de dactylographie, sténographie et écriture commerciale.

Le gouvernement avait établi une station météorologique au collège en 1912.

Pour l'inspection des écoles, le comté du Lac-Saint-Jean fut détaché du district de Chicoutimi en 1909, et J.-Edouard Boily nommé inspecteur régional.

* * *

En somme, un seul autre grand vœu planait dans l'air, vers ce temps : que le Lac-Saint-Jean devînt un diocèse. Ce vœu n'était pas encore exprimé publiquement, mais à Roberval on y pensait déjà. Cela aurait été l'occasion, en particulier, de bâtir une nouvelle église. La conflagration qui dévasta Chicoutimi en 1912, ruinant le Séminaire et la cathédrale, fit reculer ces espoirs téméraires.

L'anniversaire de la ville fut fêté chaque année, au début. En 1904, il fut résolu, au conseil de ville, de faire chanter chaque année, le ou vers le

1er mai, une grand'messe d'action de grâces et de demandes. On fêta le cinquantenaire de la paroisse en 1905, et de nouveau en 1906 ! En 1907, on souligna encore l'anniversaire de la ville avec solennité.

La ville reçut des lettres patentes le 15 juin 1904. Son sceau fut légèrement modifié plus tard. Avec le nouveau dessin fait par Arthur et Thomas Du Tremblay, le symbolisme des couleurs était le suivant : l'azur : le lac et le ciel ; l'or : l'agriculture ; l'argent : l'industrie et le progrès ; le rouge : l'élément humain. La forme circulaire symbolisait le lac Saint-Jean. Un ruban flottant était ajouté au bas de l'encerclement, renfermant la devise : « A cœur vaillant rien d'impossible. »





Broët.

Excursion sur le "Perreault".





Un atelier de forgeron-sellier en 1905.

Au moulin Antoine Bolduc en 1905.



CHAPITRE X

PAR TERRE ET PAR EAU

C'est seulement vers 1900 que la colonisation fit ses derniers bonds au nord du lac Saint-Jean et boucla la ceinture de paroisses dans la plaine basse. Comme on l'a souvent remarqué, le lac lui-même devint à cette époque le boulevard régional. Toutes les colonies du pourtour furent desservies par les bateaux, qui ancrèrent à Roberval, et l'hiver un chemin de glace reliait Roberval à Péribonka. Même les paroisses desservies par le chemin de fer, au sud, Saint-Jérôme, Saint-Gédéon, etc., eurent quai sur lac. Pendant ce temps une société de colonisation recrutait des colons pour la région. Par terre et par eau s'accomplissait la lente invasion de la terre promise.

* * *

Après Saint-Félicien et Normandin, à l'ouest, commença la colonie de Mistassini. Un jour d'octobre 1890, Dom Antoine, abbé de la Trappe d'Oka, accompagné du curé Lizotte, de Georges Audet, agent des terres, etc., allait visiter le domaine que le premier ministre Mercier avait donné aux Trappistes, au confluent de la Mistassini et de la Mistassibi. On note alors que le canot qui portait les provisions en remorque chavira et laissa les voyageurs au poisson et au pain trempé... Deux ans après, les trois premiers moines de saint Bernard débarquaient au même endroit et fondaient Mistassini.

B.-A. Scott ouvrit des chantiers sur la Mistassini et sur la Péribonka, à cette époque, ce qui activa la colonisation. Edouard Niquette, le premier colon de Péribonka, fut aussi constructeur de bateaux et navigateur. Cette paroisse eut son premier curé en 1904, l'abbé Abraham Villeneuve (premier prêtre natif de Roberval). La bénédiction de la première chapelle, en 1899, y amena un groupe de personnages à bord du *Péribonka*, et sous une pluie continue se déroulèrent adresses et discours.

Plus haut, sur la même rivière, le bateau avait amené, en août 1898, un groupe imposant de patriotes, les avait déposés au pied de la première chute, et eux de planter une croix et de donner à la future paroisse le nom du port de mer d'où partit Champlain : Honfleur. Il y eut des réjouissances jusqu'à Honfleur, en France. Ainsi était né Honfleur-sur-Péribonka.

Un jour de septembre 1897, le député du comté, P.-V. Savard, l'ingénieur du gouvernement, J.-C. Blais, et L.-P. Bilodeau, s'embarquent sur la *Mistassini*, en s'écriant d'aise à la vue du quai de Roberval, œuvre de M. Blais, et vont débarquer à la Grande Décharge, où une file de canots les attend : ce sont des habitants de La Pipe. En se laissant bercer au fil de l'eau, le député Savard se met à chanter *Un Canadien errant* de sa voix de stentor.

Il s'agit d'aller choisir le site du quai que le gouvernement veut bien construire pour ceux du canton Taillon. Les colons leur désignent l'endroit, l'ingénieur acquiesce, on applaudit, et comme on se trouve sous l'ombre d'un grand cèdre, une idée s'empare du groupe : on coupe, on taille, on abat, et au bout d'une demi-heure une croix est plantée, et le député trace lui-même ces lettres sur les bras de la croix : *In hoc signo vinces* ; puis on se découvre et on chante l'*Ave Maris Stella : Salut, Etoile de la Mer !* Le soir, grande veillée de discours, de déclamations et de danse dans la plus grande maison de La Pipe. La Pipe aura son quai ! Vive La Pipe ! « Oh ! la chère Pipe, dit encore un chroniqueur en 1904, comme il coûte cher d'en sortir quand une fois on y est entré. » (170)

Et ainsi, tout le tour du grand lac naissaient les paroisses, une à une, dans la terre promise.

* * *

Le chemin de fer Québec-Lac Saint-Jean avait inauguré, ou du moins avait voulu inaugurer l'immigration massive au Lac-Saint-Jean. Fini le temps des lents exils des familles de Charlevoix, le Lac-Saint-Jean était désormais offert en pâture à tout le pays. Dès 1887, la compagnie avait organisé des excursions à prix réduits pour les cultivateurs désireux de visiter la région ou de s'y acheter des terres. Elle offrait des avantages à tous les agriculteurs de bonne foi. De fait, beaucoup de ceux qu'avait atteints la renommée du Lac-Saint-Jean prirent les premiers trains express de Chambord. Ils avaient souvent un avant-goût peu encourageant, quand, débarquant au terminus temporaire du petit lac Belley, ils demandaient au premier venu où ils étaient rendus et s'entendaient répondre : « Dans la coulée des fesses. » La compagnie réalisa le besoin d'une agence pour aider les immigrants à se retrouver et à se rendre sur leurs lots. D'où l'adjonction d'un agent de colonisation en 1894, suivie de la création d'une société de colonisation en 1897. L'année 1894 fut bonne : nombreux immigrants, en partie des Canadiens rapatriés des Etats-Unis. L'agent de colonisation était René Dupont, qui avait le génie de la « propagande ».

En 1895, l'année suivante, Dupont parcourait la province avec sa lanterne magique et montrait au public des images du Saguenay mêlées à des images des « vieux pays ». En 1896, le chemin de fer amena gratuitement 1,624 personnes avec leurs effets. Le Père Lacasse organisa une excursion provinciale. En 1897, quand fut fondée la Société de Colonisation du Lac-Saint-Jean, il en existait déjà quatre autres du genre dans la province : celles de Québec et de Montréal, qui avaient dirigé un certain nombre de recrues au Lac-Saint-Jean, et celles de Sherbrooke et de Hull. La patriote compagnie du chemin de fer du Lac rassembla quelques amis de la colonisation pour mettre sur pied l'organisme déjà en germe, avec un secrétaire-propagandiste tout trouvé : René Dupont. La « Société de Colonisation et de Rapatriement du Lac St-Jean » eut comme patron d'honneur le lieutenant-gouverneur de la province ; comme présidents d'honneur le Père Abbé de Mistassini, le président de la compagnie du chemin de fer, le président du Sénat canadien et le ministre de l'Agriculture de Québec ; comme président actif l'Hon. François Langelier, trésorier de la province ; comme vice-présidents J.-G. Scott, Victor Châteauvert et Amédée Robitaille, député de Québec-centre ; comme gérant Elisée Beaudet et comme directeurs le député Jules Tessier, Thomas Chapais, ministre de la Colonisation, les députés du Lac-Saint-Jean : P.-V. Savard et Joseph Girard, le curé Lizotte, B.-A. Scott,

Ulric Barthe, Alexandre Hardy et Gaspard Lemoine, ces deux derniers, de la compagnie du chemin de fer.

En 1897, Dupont conduisit un fort contingent de Canadiens et autres de Détroit à Péribonka ; c'était presque une paroisse d'un seul coup. Quelques-unes de ces familles, qui ne portaient pas de noms canadiens, après s'être baladées aux frais du gouvernement et du Chemin de fer et avoir refusé de montrer des signes de bon vouloir, s'en retournèrent dans leur Michigan et suscitèrent un mouvement de contre-publicité. Le curé Lizotte, qui visitait la mission de Péribonka régulièrement, protesta contre ces mauvais coups, qui retentissaient sur la presse, de Roberval à Montréal et à Détroit. L'Affaire des colons de Détroit fit réfléchir tout le monde et hâta la formation de la Société de Colonisation, car elle n'existait pas encore alors. Ce qui n'empêcha pas d'autres « colons » de Péribonka de retourner à Détroit par la suite. Ce demi-échec n'était pas pour décourager, évidemment, un agent tel que Dupont, qui réserva des lots à Honfleur pour des gens du Maine en 1898...

La Société de Colonisation enregistra chaque année un grand nombre de nouveaux citoyens du Lac-Saint-Jean, comme le démontrent ces chiffres officiels :

1898 : 1,322,
1899 : 1,692,
1900 : 1,855,
1901 : 2,108.

De 1898 à 1900, plus de 1,000 personnes entrèrent annuellement au Lac-Saint-Jean sous les auspices de la Société de Colonisation, et plus de 2,000 de 1901 à 1905.

A ce rythme, la Société ne tarda pas à constater le besoin d'une hôtellerie pour recevoir les nouveaux venus. Des groupes nombreux débarquaient au terminus, à Roberval, ne sachant pas toujours où ils seraient le lendemain. En 1900, avec des octrois des deux gouvernements, la Société construisit un refuge à Roberval, non loin de la gare, et un autre, plus petit, à Péribonka, car elle cherchait surtout à placer ses gens sur l'autre rivage du lac, beaucoup plus neuf. Connus sous le nom de *maisons des colons*, l'un et l'autre avaient un guide attiré : J.-B. Carbonneau à Roberval, et à Péribonka, Ernest Roy, Carbonneau, futur député du comté, n'était pas du vulgaire fretin de fonctionnaire. Enrôlé d'abord dans la société de défricheurs d'Elisée Beaudet, il fut un des pionniers de Normandin ; ayant adopté Roberval ensuite comme agent des colons immigrants, il travailla activement à la chose publique. Les deux Maisons, à Roberval et à Péribonka, étaient bien tenues et rendaient de grands services. L'agent Carbonneau portait d'un air martial l'uniforme bleu marine galonné d'or ; sur sa casquette, en gros caractères dorés, se lisaient les mots : « Société de Colonisation et de Rapatriement du Lac-Saint-Jean ». En plus des compatriotes canadiens, arrivant bien souvent des Etats-Unis, les Maisons des colons hébergèrent nombre d'Européens.

* * *

Comme Roberval était en même temps la tête de la navigation sur le lac, il nous faut esquisser ici cette histoire navale, qui donne à l'époque colonisatrice de 1900 son caractère le plus original.

Le canot indien resta longtemps le seul appareil marin sur le grand lac et ses affluents. Avant l'ère tardive des chemins, et même durant, le colon était canotier, toute famille un peu à l'aise avait son canot dans la remise et on allait à la messe en canot à la chapelle de l'Anse. Combien de ces marins n'ont pas été jetés par la houle sur la Pointe de la Traverse et forcés d'y passer un tour d'horloge !

Les premiers bâtiments que portèrent les eaux du lac, à part les petits voiliers de la Compagnie de la Baie d'Hudson, furent deux remorqueurs de billots que la Compagnie Price construisit à la rivière Métabetchouan : le *Barbeau* en 1859 et le *Pioneer* en 1874. « Barbeau » fut le nom que nos gens donnèrent au premier des deux, petit et trapu, qui traîna des convois de bois à la Petite Décharge durant quinze ans. Le *Pionnier*, son successeur, vécut le même temps et disparut tragiquement dans une bourrasque qui le déchira en deux sur un banc de sable, en 1890, et laissa ses treize passagers au secours des habitants de Saint-Jérôme.

Le bornage prit de l'importance au fur et à mesure du développement de la région, et le canot ne pouvait assurer la subsistance de paroisses entières. En concurrence avec les chemins, et, plus souvent, en l'absence de chemins, le lac et les grandes rivières se présentaient comme voies de communication, même en hiver. D'ailleurs, la géographie particulière de la région était peu favorable aux voies de terre : le tour du lac Saint-Jean est entrecoupé de mille et un cours d'eau qui s'y déversent, et la construction d'un pont représentait une entreprise géante sur certains d'entre eux, comme à Saint-Félicien. L'abbé Provancher avait prévu la grande navigation sur le lac : « Nul doute, écrit-il en 1878, que, lorsque des paroisses se seront échelonnées sur tout son pourtour, et surtout lorsqu'il aura été mis en communication avec Québec par une voie ferrée, des bateaux à vapeur ne sillonnent ses eaux pour faciliter la communication de ses diverses parties avec la ville qui se formera sur ses bords au terminus du chemin, à Métabetchouan peut-être ou à Saint-Jérôme. Si ses rives plates sont un obstacle aux accostages, il y aura toujours moyen d'utiliser dans ce but l'entrée des rivières. » (171) Tout y est dans cette prédiction, moins le lieu du terminus et de la ville, que Roberval vola poliment à Métabetchouan.

* * *

Cependant, avant même la construction de ce chemin de fer de Québec, il y eut des essais de tentés pour l'établissement d'une ligne navale. Le député Elie St-Hilaire forma la « Compagnie de Navigation du Lac St-Jean » en 1882. Les actions furent souscrites tant dans la région qu'à Québec et à Montréal, chez le secrétaire de la compagnie, le notaire Charles Lindsay, et le vapeur devait être construit en 1883. Le port d'attache eût été, non pas encore Roberval, mais vraisemblablement Saint-Jérôme ou Saint-Gédéon. Cette société était composée des curés et des principaux patriotes de la région, tels que l'instituteur Elzéar Ouellet d'Hébertville, Alexandre Béchard, fondateur du journal *Le Saguenay*, Euloge Ménard, le Dr Matte, Téléspore Pilote, etc. Ménard était chargé de la partie pratique. Ils obtinrent une charte en 1883 et se réunissaient encore en 1885.

* * *

C'est seulement au Chemin de fer de Québec qu'il revint d'inaugurer la navigation. Beemer assura la construction du premier bateau à vapeur, avec le concours d'associés financiers, dont Euloge Ménard, le constructeur.

Au début de l'an de grâce 1888, une députation de maires, curés et notables du Lac-Saint-Jean rencontra les ministres des deux cabinets à Québec dans l'intérêt de leur navigation. Ils demandèrent des quais, des bouées, des phares au gouvernement fédéral, représenté par Sir Hector Langevin, ministre des Travaux publics, et au provincial, des subsides pour le maintien d'un service de bateaux sur le lac. Sir Hector se rendit lui-même visiter les lieux l'été suivant : c'était toute une région qui implorait ses grâces en lui rendant ses hommages. De Roberval, un cortège était venu le prendre à Hébertville, on avait sorti les drapeaux au village et le maire Donohue lui avait débité une jolie adresse toute tournée vers les besoins de la navigation.

Le premier caboteur, le *Péribonka*, était spécialement destiné à faire le service du lac Saint-Jean en correspondance avec les trains de Québec. Beemer, en société avec B.-A. Scott et J.-G. Ross pour le moulin Scott et avec Euloge Ménard pour l'organisation du service maritime, en était le véritable auteur. Sans attendre les sondages et les quais promis par le gouvernement, il fit construire un coffre, à quelque distance du rivage, à Roberval, et le *Péribonka* fit son premier tour du lac le 25 août, avec la fanfare de Beauport à son bord. « Il est étonnant, écrit le *Progrès du Saguenay* (30 août 1888), qu'il se soit trouvé des hommes assez hardis pour entreprendre la navigation du lac avant qu'il n'y soit fait aucuns travaux. » Comme rançon de ses audaces, le *Péribonka* resta en cale de radoub plusieurs jours, à peine sorti de ses chantiers.

Durant l'été et l'automne 1888, le *Péribonka*, commandé par le capitaine Georges Barras faisait en deux heures le voyage quotidien entre le port de l'embouchure de la Métabetchouan, où le rail était déjà rendu, et Roberval, qui ne l'avait pas encore. En 1889, il visitait bonnement toutes les paroisses. Construit par un marinier de Lévis, le *Péribonka* pouvait porter 300 passagers. Long de 90 pieds, il avançait sur deux roues latérales, à quelque 12 milles à l'heure. Spécialement conçu pour le lac Saint-Jean, sa carène était élargie et plate et il se prêtait aussi bien au touage des billots qu'à toute espèce de transport. En fait, il servit surtout au premier, entre *Péribonka*, et disparut en même temps que les scieries Scott.

* * *

Le ministère fédéral de la Marine fit exécuter quelques sondages sur la rivière Tikouapé en 1890, d'autres sur la Mistassini et l'Ashuapmouchouan en 1894, etc. Mais, jusqu'à 1896, la compagnie propriétaire du moulin Scott et du *Péribonka* exécuta seule les principaux sondages et balisages. Depuis 1896, le gouvernement versa des subsides pour le service des bouées.

Quant au quai, il était attendu depuis la visite de Sir Hector en 1888. Comme il est dit plus haut, Beemer avait fait construire par Euloge Ménard, près de l'embouchure de la rivière Du Tremblay, une pile isolée à 425 pieds du rivage du lac. En 1894, le même ministère fit relier cette pile au rivage par un abord de 25 pieds de large monté sur six piliers et une culée longue de 50 pieds. Ces travaux coûtèrent plus de \$5,000.00. En 1895, une pile plus large fut ajoutée à l'extrémité avec un embarcadère en plan incliné. De plus, le chenal de l'entrée de la rivière fut creusé et élargi ; une soixantaine de roches en furent extraites à la faveur du retrait des eaux qui suit immédiatement le dégel. Tel que complété en 1895, au coût total de près de \$10,000.00, le quai formait un T de 500 pieds de longueur en bois

d'épinette recouvert de gravier, baignant dans 8 à 19 pieds d'eau. En 1897 on construisit un hangar à la tête du quai pour servir d'entrepôt.

Ailleurs, des petits quais ou débarcadères furent jetés selon les besoins des places : un quai de 70 pieds à Saint-Félicien en 1895-96, un autre à Mistassini en 1896-97, un autre, de 200 pieds, à La Pipe en 1898, d'autres à Péribonka et Saint-Méthode la même année, ainsi qu'un entrepôt à ce dernier endroit. Toutes les autres paroisses riveraines eurent aussi leurs quais ou jetées : Honfleur, Mistouk, Saint-Gédéon, Saint-Jérôme, Chambord, Pointe-Bleue, Saint-Prime.

* * *

C'est que le lac en vint à porter toute une marine marchande, à part les bateaux de plaisance, que Beemer enrichit de deux unités : le petit *Undine* en 1890 et le superbe *Mistassini* en 1892. C'est encore Beemer qui fut l'auteur du second bateau marchand, le *Colon*. Il en obtint le contrat d'œuvre du gouvernement provincial, avec B.-A. Scott, qui devint, lui, le véritable batelier du lac Saint-Jean, et en 1894, au bout de quelques semaines, un nouveau vapeur de 95 pieds de long sortit des chantiers de la Pointe Scott, à Roberval. Comme son nom l'indique, le *Colon* était tout spécialement consacré au transport des colons et de leurs marchandises, du terminus du chemin de fer à tous les points du rivage. Ce nouveau bâtiment permettait au *Péribonka* de voyager davantage pour le transport du bois de commerce. Fort des expériences du *Péribonka*, on donna au second une carène plus aplatie encore, pour lui permettre de pénétrer dans les rivières en tout temps ; son tirant d'eau était de 18 pouces environ. Dès ses premiers battements, le *Colon* put se rendre jusqu'à Saint-Méthode, sur la Tikouapé. Il allait deux ou trois fois par semaine à Saint-Félicien et à Mistassini et une fois par semaine à Péribonka. Il remonta surtout le cours sablonneux de la molle Mistassini, et la Compagnie Oyamel, de B.-A. Scott, l'attelait aux trains de bois, à côté du *Péribonka*. Fait nouveau, le ministre de l'Agriculture, Louis Beaubien, garantit d'abord à Beemer une subvention annuelle pour le maintien des lignes du *Colon*, qui devint le bateau attitré de la Société de Colonisation.

1894 vit apparaître aussi un autre steamer, de moindres dimensions mais aussi « colonisateur » que le *Colon*, sinon plus : l'*Arthur*, d'Edouard Niquette. Niquette, qu'on peut regarder comme le fondateur du « Grand Pari », a sa bonne place à côté des Thomas Jamme, des Célestin Boivin, des François Lapierre, des Damase Boulanger et de quelques autres. Amené au Lac-Saint-Jean en 1887 par le curé Labelle, il construisit le premier moulin à scie sur la Péribonka, y acheta 12 lots en 1892, y mit un fermier en 1893, s'y transporta lui-même ensuite avec sa famille, ce qui ne l'empêcha pas de construire le moulin à rouleaux de Roberval. Il persista grâce aux encouragements du curé Lizotte, qui trouvait un grand plaisir à aller donner la mission dans sa maison à Péribonka. C'est pour s'assurer les communications avec Roberval qu'il construisit, à Roberval même, le minuscule bateau à vapeur auquel il donna le nom du premier de ses fils. Le *Sabot Niquette*, comme on appelait ce vaisseau, ou *Petit Arthur*, suivant qu'on était à Roberval ou à Péribonka, entra ensuite dans les lignes régulières des caboteurs robervalois, et fit, en dernier lieu, la navette entre Roberval et Tikouapé (Saint-Méthode). Lorsque, Péribonka grandissant, le *Petit Arthur* fut devenu insuffisant, en 1902, le même Niquette bâtit, à Péribonka cette fois, un second vapeur, plus considérable, le *Nord*. Celui-ci fut le plus populaire

et le plus serviable de tous les bateaux, du moins pour Péribonka et les paroisses satellites. On n'eut toujours que des louanges pour son propriétaire comme pour son capitaine, André Donaldson, d'abord mécanicien sur l'*Arthur* et qui finit par se porter acquéreur du *Nord*, en 1909, le radouba et le pilota d'une rive à l'autre durant une nouvelle décade.

* * *

Cette mer intérieure que les sauvages appelaient *lac plat* opposait à la navigation un inconvénient presque constant : son peu de profondeur le long des côtes et dans ses grandes rivières navigables : l'Ashuapmouchouan, la Tikouapé, la Mistassini et les deux Péribonka. Ainsi les inondations printanières causaient un problème, la navigation en causait un autre à l'inverse. Toujours au nom de la colonisation, on porta remède aux unes puis à l'autre, sans que ces mesures ne donnassent satisfaction, ni pour les unes ni pour l'autre.

A la demande de Mgr Racine lui-même, le gouvernement fédéral fit creuser et élargir le chenal de la Grande Décharge et faire un relevé hydrographique du lac, de 1881 à 1888. Et en 1890, Horace Dumais fut autorisé à démolir les barrages de la Petite Décharge. Les résultats s'en firent sentir, naturellement, mais, dès 1888, voyant approcher l'ère de la navigation, on commença de faire des réclamations dans le sens contraire. Et, en 1906, par exemple, on regrettait publiquement ces débouchages néfastes pour le cabotage.

Avant que se réglât définitivement ce problème bivalent de la régularisation des eaux, les navigateurs s'occupèrent de faire creuser leurs entrées dans les ports et localiser leurs chenaux dans les rivières. Des travaux d'approche avaient déjà été accomplis quand, en 1897, le célèbre journaliste et politicien Israël Tarte vint visiter Roberval. Comme ministre des Travaux publics dans le cabinet Laurier, Tarte fut un grand réalisateur dans le domaine maritime, et celui qui lui présenta l'adresse était justement B.-A. Scott, l'homme aux bateaux, maire de la paroisse et préfet de comté. Scott le pria de venir au secours des navigateurs en butte aux courants, aux rochers, aux brumes, aux récifs, aux bancs de sable, etc. M. Tarte répondit favorablement, et le colonel le fit promener ici et là sur ses bateaux. Les résultats arrivèrent l'année suivante : une drague, suivie, en 1899, de deux chalands et d'un remorqueur pour la drague.

Le bateau dragueur fut construit sur la Pointe Scott en 1898, par des entrepreneurs du gouvernement. Sa coque, de 70 pieds de longueur était de pin et de chêne de Colombie. Une cuisinette et des chambres occupaient la partie arrière, tout comme sur un bateau ordinaire, et la drague elle-même, à l'avant, comprenait un moteur à double cylindre, une bouilloire et une grande pelle mécanique. Il prit le lac au printemps 1899. Peu de temps après, ses deux chalands suivirent : deux pontons qui se relayaient près de la drague pour recueillir les pelletées d'alluvions. Le lancement de ces chalands longtemps attendus donna lieu à une cérémonie présidée par M. Donohue, au cours de laquelle un monsieur tomba à l'eau en voulant saisir une amarre pour retenir le premier chaland, qui partait à la dérive... Un troisième lancement, en 1899, délivra le *Marie-Louise*, remorqueur moyen construit par un Sorelois et destiné à touer le dragueur. Il dépassa largement ce but, mais il se trouvait près de la drague quand il fallait la déplacer. Le dragueur avait nom *Lac St-Jean*, et, plus officiellement *P.-V. Savard*, puisque

le député Savard était reconnu comme le bienfaiteur de ces travaux. Quant au *Marie-Louise*, il portait le nom de sa gracieuse marraine, Marie-Louise Dufresne, épouse du député Savard.

Après quelques années de service, le dragueur fut démoli et refait en plus grandes dimensions, et il reçut de nouveaux chalands en 1909. Les creusages se pratiquèrent d'abord et à plusieurs reprises dans le havre de Roberval, puis un peu dans tous les ports, plus ou moins obstrués, dans la Petite Péribonka, dans l'Ashuapmouchouan, dans la Tikouapé, etc. Pour remorquer le dragueur à de grande distance, *Marie-Louise* faisait appel ordinairement à un autre bateau, qui s'attelait avec elle. Le travail de la drague était fort irrégulier. On profitait surtout des périodes d'eaux basses. Quand les subsides du trésor public étaient épuisés, il n'y avait plus qu'à arrêter. Quand la drague fonctionnait, elle attirait les curieux sur le quai : ceux-ci suivaient indéfiniment les mouvements répétés de la pelle, qui allait fouiller le fond de l'eau, en remontait une verge cube de boue et de cailloux et la rejetait dans le ventre de l'épaisse berge, qui allait ensuite lâcher sa charge au loin en laissant s'ouvrir ses deux panneaux. Le dragueur, cabré sur ses trois pattes solidement piquées dans le fond, pouvait soulever d'énormes roches. Ces creusages rendirent d'appréciables services, mais ils furent inutiles en certains endroits, dans les eaux courantes, et, en général, une fois les expériences faites, leur valeur fut discutée.

* * *

Ils contribuèrent peut-être à multiplier les bateaux. Un ou deux nouveaux s'ajoutèrent chaque année à la flotte marchande du lac, de 1898 à 1902. En 1898, un batelet sortit de la boutique de Félix Trottier, l'*Oiseau-Mouche*, qui n'accomplit pas de longs cours. Deux vaisseaux furent construits en 1900, en dehors de Roberval : le *St-Henri*, à La Pipe, et le *Marie-Alma*, à Mistassini. Le *St-Henri*, *Guide du Colon*, propriété de Ferdinand Larouche, puis d'Alexandre Morin, vint chercher sa machinerie à Roberval en 1900 et ne fut achevé, dans « sa paroisse », qu'en 1902. Il desservit longtemps la paroisse de Saint-Henri ou La Pipe, ainsi que les paroisses du côté sud. Le *Marie-Alma* fréquenta la côte opposée, avant de remplacer le *St-Henri* en 1912. Construit par un charpentier de Roberval, Thérance Potvin, pour Philéas et Joseph Déry, le *Marie-Alma* parcourut les trois rivières de l'ouest, l'Ashuapmouchouan, la Tikouapé et la Mistassini, non sans s'y empêtrer souvent dans le sable. C'était le bateau à tout faire sur les lignes Roberval-Saint-Félicien et Roberval-Mistassini via Saint-Méthode. En 1901, les Trappistes de Mistassini sciaient 30,000 billots et le *Marie-Alma* transportait ce bois à Roberval, où les Pères avaient leur dépôt général chez Alphonse Brassard.

Le même Thérance Potvin dirigea les chantiers du *Roberval* en 1902. La Compagnie de Pulpe de Saint-Amédée de Péribonka, qui exploitait un moulin au « Petit Pari » depuis un an, arma ce vaisseau pour le transport de la pulpe au terminus du chemin de fer. En même temps, Thomas Du Tremblay, gérant de la pulperie de Saint-Amédée, faisait mettre à flot à cet endroit des chalands de touage. Le *Roberval* était construit partiellement en acier, tirait une faible épaisseur d'eau et marchait sur deux roues latérales indépendantes, mues par deux engins puissants. Il était fort et solide, charpenté pour le transport lourd et adapté au cours sinueux de la Petite Péribonka. Il donna un quart de siècle de service, dans tous les genres de ses semblables, ce qui est un record.

En 1899, un second bateau fut lancé à La Pipe, le *Honfleur*, vapeur moyen qui ne tint pas de ligne régulière. Louis Desbiens, de Saint-Jérôme, propriétaire du moulin de Desbiens, s'en servit comme remorqueur et construisit lui-même le *St-Louis* en 1901, avec une coque usagée expédiée de Québec. (Quand vint le temps d'inscrire le nom, à la proue, « St-Louis de Métabetchouan », on n'eut pas de place pour toutes les lettres et le pauvre portait seulement : *St-Louis Métabet*. (On l'appela *Desbiens* par ailleurs.) Il fut confisqué un jour par les inspecteurs du gouvernement chargés de visiter la flotte du lac.

Il y avait donc douze bateaux à vapeur, gros ou moyens, sur notre lac, en 1903, et dix-neuf vaisseaux en tout. Il y aura encore le *Pikouagami* en 1906, plus tard le *St-Michel* (de Mistassini), grand voilier qui se convertit ensuite à la vapeur, et une foule de batelets, à voile, à gazoline, à vapeur.

* * *

La navigation formait un petit monde à l'intérieur de la vie robervaloise, monde révolu comme son tout. L'industrie du bois, la colonisation, le ravitaillement des colonies, l'exportation des produits, la pêche, tout se faisait par le lac, les rivières et les quais, le plus possible. Chaque printemps, la flotte se réveillait, se secouait, s'étirait, s'ébrouait, et, au départ des glaces, le premier équipé s'élançait frénétiquement : la saison était ouverte. Le journal annonçait la chose, bien que tout le monde le sût, et se laissait aller à des bravos ou à des doléances, suivant la générosité du gouvernement. Une brise adoucie rafraîchissait la rade toute frétilante. « Ah ! disait le journal en 1906, si le printemps pouvait toujours durer, Roberval serait sans contredit le plus joli endroit de tout le comté. » (172) La phase la plus active se plaçait durant la crue, mais tout l'été et l'automne le va-et-vient se poursuivait, entre les moulins et les paroisses, tous accostant à Roberval, qui garda le terminus du chemin de fer jusqu'en 1918. Les activités marines défrayaient la chronique sur le journal hebdomadaire. Le 12 juin 1902, par exemple, on lit dans le *Lac St-Jean* : « Les vapeurs de MM. Larouche et L. Desbiens travaillent entre Mistassini et Roberval pour le compte des Pères Trappistes. Le bateau de M. Jos. Déry et le *Péribonka* voyagent aussi entre ces deux endroits pour M. B.-A. Scott. Le vapeur de M. Morin transporte le bois de MM. Potvin et Boulianne de La Pipe à St-Gédéon. Le *Mistassini* a commencé mardi matin sa ligne régulière entre Roberval et *Island House* à la Grande Décharge. » La plupart des bâtiments avaient leurs quartiers d'hiver à Roberval, les autres s'isolant à Péribonka, La Pipe ou Mistassini. Le *Roberval*, dernier entré au port en 1903, dut fendre une couche de glace pour atteindre ses amarres.

Les cargaisons étaient on ne peut plus hétérogènes : malle, provisions, foin, fromage, planche, animaux, bleuets, etc. Le 12 août 1899, la saison des bleuets étant à peine commencée, les bateaux avaient apporté plus de 2,000 boîtes de ce fruit à Roberval, et quelles boîtes !

Quant aux passagers, toute la population du Lac en était, et, peut-on dire, tous les étrangers de passage. Le *Mistassini* avait la spécialité du tourisme, les autres, du plus grand au plus petit, avaient leurs voyages de fêtes, de pique-niques et de réceptions. Les voyages de reconnaissance que la Société de Colonisation organisait pour les cultivateurs étrangers comprenaient ordinairement une croisière vers le nord du lac. Y avait-il une

cloche, une croix ou un pont à bénir quelque part, invariablement une grande excursion s'annonçait, avec des musiciens à bord quand c'était possible. Lorsque les ministres, les évêques, les Délégués apostoliques venaient, on leur faisait goûter du lac. Mgr Labrecque faisait une partie de sa visite pastorale en bateau. Mais les plus fervents du lac, par goût ou par nécessité, étaient évidemment les Robervalois, les Péribonkains, les Mistassiniens et autres... tribus. En 1906, un billet aller-retour pour Péribonka coûtait \$0.25, tandis que le tarif des marchandises était de \$0.05 par 100 livres.

Il faudrait parler aussi des navigateurs — « Oh ! combien de marins, combien de capitaines... » — mais comment pourrait-on placer ici tous leurs noms et tous leurs exploits ? Car s'il y eut une foule de marins d'occasion, il y en eut aussi de profession, que le lac a bercés et fouettés parfois durant toute leur vie. Et les constructeurs de bateaux, et tous ces habitants enfin, citoyens du grand lac qui se rencontraient sur leur lac comme les paroissiens d'une même grande paroisse.

Les principaux postes desservis par les bateaux de Roberval furent : à l'ouest : Saint-Prime, et surtout Saint-Félicien, sur l'Ashuapmouchouan, et Saint-Méthode, sur la Tikouapé (et la Mistassini) ; au nord : Mistassini ; vers l'est : les postes des deux rivières Péribonka : le « Petit Pari » et le « Grand Pari », ou Saint-Amédée et Saint-Edouard de Péribonka, et Honfleur ; à l'est : La Pipe ou Saint-Henri de Taillon, Mistouk ou Saint-Cœur-de-Marie et la Grande Décharge ; enfin, au sud : plus occasionnellement, Saint-Gédéon, Saint-Jérôme, Desbiens et Chambord.

Les distances de Roberval, d'après l'itinéraire en vigueur en 1906, étaient les suivantes :

Saint-Félicien	20 milles
Mistassini	46 "
Honfleur	33 "
Moulin de la Petite Péribonka	32 "
Grande Décharge	36 "
Saint-Gédéon	26 "
Saint-Jérôme	21 "

* * *

En 1903, les bateaux fonctionnaient à leur compte propre. En 1904, des octrois provinciaux firent reprendre des services réguliers : le capitaine Joseph Déry pour Saint-Félicien, Saint-Méthode et Mistassini, le capitaine Niquette pour Péribonka et Honfleur et le capitaine Joseph Morin pour La Pipe, Saint-Gédéon et Saint-Jérôme.

En 1905, l'eau s'étant maintenue à bas niveau, la navigation fut déficiente. Les cinq lignes privées qui tinrent la saison, avec le *Mistassini*, le *Nord*, le *Roberval*, le *St-Henri* et le *Marie-Alma*, furent particulièrement déficitaires, et la Société de Colonisation, saisie de la chose, conçut le projet de former une compagnie navale. L'intrépide secrétaire, M. Dupont, se rendit en Ontario « étudier » le fonctionnement des bateaux à fond plat ; il en revint « enchanté », c'était à prévoir, et il fut décidé d'appliquer encore plus rigoureusement le système de navigation à faible tirant d'eau.

Sans doute, les intentions de cette ambitieuse compagnie étaient bonnes. Elle voulait en finir avec les aléas des bateaux privés, qui vivaient malgré toute la bonne volonté de leurs propriétaires et pilotes. Comme organe de

la Société de Colonisation, le *Lac St-Jean* encourageait la nouvelle compagnie. « Sur le lac St-Jean, résumait-il, il y a trop de petites compagnies bâtardees qui crèvent de faim. Ce qu'il faut, c'est une seule forte et bonne compagnie de navigation, et encore il lui faudra l'aide du gouvernement. » (173) On voulait nolisier le *Mistassini*, comme premier sur le lac, et établir des services réguliers sur le lac et même sur le Saguenay jusqu'à Rivière-du-Loup. René Dupont présida la première réunion des actionnaires, à l'Hôtel Commercial, le 17 janvier 1906. On y retrouvait quelques associés de Beemer : H.-J. Lyons, élu président, J.-G. Scott, vice-président, H.-B. Locke, et une foule d'hommes d'affaires de la région : J.-D. Guay, de Chicoutimi, Alphonse et Thomas-Louis Marcoux, Leufroid Paradis, J.-B. Carbonneau, Prosper Clairé, etc. La « Compagnie de Navigation du Lac St-Jean et du Saguenay » obtint ses lettres patentes le 15 mars 1906, et établit ses quartiers dans l'ancien magasin d'Euloge Ménard. Elle inaugura son service le 16 mai par une excursion à l'endroit favori : Péribonka, maintenant prolongé par Honfleur. Le rédacteur du *Lac St-Jean* en était et il écrivit :

Le « *Mistassini* », comme un conquérant, remontait majestueusement la Péribonka ; chacun de nous, tantôt à bâbord, tantôt à tribord, regardait silencieusement le travail fécond du défricheur, lorsque l'un des officiers de l'équipage désigna à notre attention une propre maisonnette, en nous disant : ceci, c'est l'école. — En effet, au même instant tout un essaim d'écoliers et d'écolières sortit de cette ruche et vint se ranger sur le bord de la falaise, à quelques envergures seulement où nous devions passer. — Eh bien ! ce simple événement nous émut ; la vue de cette rangée de petits garçons bien mis et de fillettes aux beaux tabliers blancs fit vibrer en nous les sentiments les plus intimes de notre être. Devant ce spectacle, nous nous découvrons, nous saluons ; le « *Mistassini* » lance aux échos de cette magnifique région le sifflement de ses puissantes machines. — Et oui ! salut à toi noble enfant et espoir de la Patrie. Apprends dans cette humble école l'amour de ton Dieu et de ta race. (...) — Dépêchons-nous de vous donner, comme chacun de nous se dépêchait de le demander, le nom de l'institutrice de cette école. C'est Mademoiselle Eva Bouchard, fille de M. Adolphe Bouchard de Péribonka. — Eh bien ! lorsque dans une paroisse, l'école est tenue sur un bon pied, vous êtes sûr d'y trouver des habitants intelligents, des habitants progressifs, des habitants soucieux de leurs intérêts, et en effet, tels sont ceux de Péribonka. (174)

La compagnie de Navigation employa d'abord le *Mistassini* et le *Péribonka*, fit l'acquisition du *Marie-Alma* et du *Roberval*, changea son horaire trois fois et lança son bateau-type à fond plat, baptisé symboliquement *Pikouagami*. Celui-ci fit son voyage d'essai à Saint-Félicien le 28 juin. Il fut béni le 3 juillet par le curé Paradis, à l'issue d'un banquet présidé par le ministre de la Colonisation, J.-B. Prévost. La ville avait fait faire le ménage du quai, fort encombré ; le maire Scott fit les honneurs de la fête et les députés et les journalistes s'attablèrent à l'Hôtel Roberval pendant qu'un orchestre jouait *La Marseillaise*.

Le *Pikouagami* restera le plus fameux de tous nos caboteurs. Les gens lui décernèrent un nom lapidaire : la « *Barouette* », parce qu'il rappelait une brouette avec son arrière-train carré et son unique roue qui battait une largeur d'eau de 8 pieds. Il tirait moins de 20 pouces d'eau, avec sa quille effacée. Les moindres vents étaient donc une menace pour ce bloc sans prise, qui se laissait pousser de tous côtés. Il entra à reculons dans le port de Roberval plus d'une fois. La compagnie navale avait voué la *Barouette* aux rivières basses de l'ouest.

La brave *Barouette* essuya bien des accidents dans ces rivières. Elle frappe un rocher et s'écorche sur l'Ashuapmouchouan dès sa première saison.

Elle se surcharge, un jour, à Mistassini, en 1908, en prenant plusieurs centaines de boîtes de bleuets en sus de sa cargaison normale. Elle échoue sur un banc de sable en descendant la rivière ; ses hommes n'ont pas le choix : sur un canot et une chaloupe, ils transportent le fret à terre, à commencer par les bleuets, qui recouvrent tout, dans la cale, dans les cabines, sur le pont. En fouillant le sable, la *Barouette* parvient à se remettre à flot, et, chargée de nouveau, elle continue tout bonnement vers le lac. Mais la lame y est trop violente, et le caboteur retourne dans la rivière. Il y échoue une seconde fois... et repart le lendemain. La même année, la *Barouette* frappe un écueil sur l'Ashuapmouchouan et fait naufrage. En 1909, elle est défoncée par un tronc d'arbre à l'entrée de la Mistassini, chargée de 400 sacs de farine ; le capitaine Lindsay bouche le trou avec un de ces sacs et décharge le reste en attendant qu'elle soit remorquée. On s'étonne que le *Pikouagami* n'ait jamais causé d'accident mortel, comme la généralité de la flotte, d'ailleurs. Bref, il eut une carrière pleine d'aventures, servant aussi bien au transport lourd qu'aux jolies excursions, et fut converti finalement en remorqueur pour le moulin McLaren, à Pointe-Bleue.

Quant à la compagnie qui l'avait construite, elle ne vécut pas deux ans. Malgré ses affiliations au ministère de la Colonisation et à la compagnie du chemin de fer, elle abandonna ses opérations discrètement en 1907, accusée d'avoir failli à ses engagements. Les plaignants étaient eux-mêmes des navigateurs qui se trouvaient lésés, victimes du monopole que cette compagnie avait forcément établi. Une enquête légale fut instituée, et le journal robervalois tira les conclusions : « Aucune compagnie de navigation ne pourra donner un service satisfaisant tant que le problème de l'éclusage de la Décharge n'aura pas été résolu. » (175)

* * *

Même le petit *Nord*, le populaire traversier de Péribonka, fut l'objet de plaintes parce qu'il était de trop faible tonnage. Un agriculteur français de Péribonka écrivait sur le *Lac St-Jean* : « Il devient inendurable de traverser un lac aussi exceptionnellement dur sur un bateau aussi peu confortable, où souvent l'on ne peut trouver place que juché sur le haut d'une pile de planches ou de boîtes de bleuets. C'est impraticable pour des dames, et bien des hommes traverseraient plus fréquemment, plus volontiers, s'ils n'avaient à reculer devant le risque d'une semblable agonie. » Le même parlait d'un chemin de fer électrique pouvant relier Péribonka à Mistassini « ou d'un train Renard desservant une distance plus grande encore ». Et, désirant mettre un peu de rationalité dans cette drôle de marine, le Français dit encore : « Si l'on rencontre un peu partout de vagues projets dans l'air péribonkain, aucun échange sérieux de vues, aucune étude tant soit peu approfondie n'ont encore été entrepris. C'est cet ensemble de velléités passives qu'il importe d'éclairer et de grouper. » (176)

Le même cycle de haut et de bas revenait, hélas, à chaque saison. Lac et rivières, gonflés au mois de juin, se contractaient lentement, jusqu'à paralyser la navigation, pour remonter un peu à l'automne, s'approchant pour un adieu avant de disparaître sous la glace. Au mois d'août, la grève se découvrait parfois jusqu'à un mille du bord, à Roberval. De la Pointe de la Traverse on pouvait passer à gué sur l'île Dumais. Quand ce même lac s'agitait sous le vent, les marins pouvaient s'attendre à tout. Enfin, ses écueils de roche et de sable, à l'estuaire des rivières, ses lagunes, ses bas-fonds emprisonnaient souvent les bateaux. Petite mer capricieuse, au relief

insaisissable, « elle s'étale, dit Arthur Buies, avec une négligence dédaigneuse sur un fond sans cesse mouvant, élargissant ou rétrécissant ses limites suivant les saisons, s'élevant ou s'abaissant par les accumulations répétées de sable et de terre végétale que lui apportent ses tributaires. » (177)

Les navigateurs ne pouvaient suivre un horaire très fixe. Quand le journal affichait les horaires des bateaux, il ne manquait pas d'ajouter : « Le temps et les circonstances le permettant », ou encore : « Sujet à changement », etc.

* * *

Comme Roberval était le port d'attache, son havre et son quai étaient les premiers bénéficiaires des argents du gouvernement. La Pointe Scott avait ses quais, en plus, pour la réception du bois, comme sa voie ferrée. Le quai de l'estuaire de la rivière Du Tremblay, au village, c'était le « quai du gouvernement ». Il ne cessa de se transformer, depuis le caisson d'Euloge Ménard de 1888 jusqu'à l'avenue propre et silencieuse d'aujourd'hui.

Il venait d'être agrandi à sa tête, au printemps 1898, quand, en juillet 1899, il passa au feu avec le *Mistassini*, amarré au bord. B.-A. Scott mit alors ses quais à la disposition des caboteurs et le gouvernement fédéral fut prié de tout recommencer, ce qui fut fait en 1900, sous la direction de Thérèse Potvin : le quai eut encore 500 pieds de long, avec 30 pieds de large et 23 de haut ; une petite salle d'attente et un hangar furent érigés en même temps. En 1902, le quai fut élargi ; durant les années suivantes, d'autres ouvrages furent exécutés jusqu'à ce que le Chemin de fer y amenât enfin, en 1906, une ligne branchée sur sa voie principale. Cette ligne était demandée par la Compagnie de Pulpe de Péribonka depuis 1902. D'autres améliorations suivirent, jusqu'en 1909.

En 1906, la ville fit poser la lumière électrique sur le quai. « Le soir, lit-on dans le journal local, après une bonne journée de labeur, nos bons citoyens de Roberval aiment à aller respirer un peu le bon air sur le quai, jouir du beau panorama qui s'offre à leurs regards, c'est un bel endroit de promenade. Eh bien ! le trafic s'en est emparé ; le quai est encombré de toutes sortes de marchandises. » (178) O antagonisme entre l'esthétique et le pratique ! Mais, en 1913, comme le voulait le journal, le gouvernement nomma un agent pour l'entretien du quai : surveillance et perception des droits de quaiage. En l'espace d'une semaine le collecteur recueillit environ \$10.00 pour les 52,133 livres de fromage qui y passèrent. En 1919, la Chambre de Commerce du Saguenay demanda l'abolition de ces droits pour les produits agricoles.

Le quai subit de nouvelles transformations après les raz de marée de 1926 et 1928. Il fut reconstruit sur un plan supérieur après le rehaussement définitif du niveau du lac et la ville demanda au gouvernement de lui ajouter, sur un plan plus bas, un débarcadère approprié aux petites embarcations, « attendu qu'il importe de favoriser l'accès au quai aux embarcations utilisées soit pour la pêche, soit pour des fins sportives, aéronautiques ou touristiques. » (179) Enfin, le quai subit ses dernières transformations en 1952, prolongeant magnifiquement la rue Ménard.

* * *

Après la chute de la Compagnie de Navigation, la *Barouette* était restée la propriété du Chemin de fer. Elle fut radoubée et munie d'un troisième

gouvernail en 1908, et le capitaine Georges Lindsay l'acheta en 1909. Les deux aînés, le *Colon* et le *Péribonka*, le lourd *Roberval*, le petit *Nord*, le *Marie-Alma*, le petit *Arthur* continuèrent de croiser le lac, le *Roberval* transportant les ballots de pulpe du moulin de Saint-Amédée, la *Barouette* chargeant du foin, du bois, de la pierre, etc. C'est la ligne de *Péribonka* qui fut la plus constante et la plus durable. Le ministère de la Colonisation donnait encore des subventions aux navigateurs sur recommandation de la Chambre de Commerce du Saguenay. Il les retira en 1918.

Le *Nord* restait pratiquement le seul traversier à ce moment. Mais, devenu « presque hors d'usage, étant vieux et trop petit » (180), le capitaine André Donaldson ne voulut pas le mettre au rancart sans lui en substituer un autre. Appuyé par le conseil de ville, il demanda l'aide du ministère de la Colonisation, qui en assura même le service pour cinq ans. Ce fut le *Perreault*, du nom du ministre de la Colonisation, Joseph-Édouard Perreault. Il fut béni par le curé de *Péribonka* et lancé le 3 août 1920 à Roberval, avec grande pompe, « sous les applaudissements répétés de la foule », précise le journal (181). Le vapeur *Perreault* resta la principale vedette jusqu'à 1925, faisant convenablement le trait d'union entre l'âge d'or de notre marine ou l'époque du terminus de Roberval et celle qui suivit. Car la navigation avait passé son beau temps en 1915, plus précisément en 1918, date du transfert du terminus du chemin de fer. En 1914, il y avait encore cinq lignes navales :

Pikouagamit (capitaine Georges Lindsay) : Saint-Félicien ;
Arthur (capitaine Henri Milot) : Saint-Méthode, Albanel ;
Marie-Alma (capitaine Joseph Déry) : Mistassini ;
Nord (capitaine André Donaldson) : *Péribonka*, Honfleur ;
St-Henri (capitaine Alex. Morin) : Saint-Cœur-de-Marie, Saint-Gédéon, Saint-Jérôme.

Quant aux autres bateaux moins connus, plus éphémères ou de plus faible tonnage, ou bateaux de plaisance, etc., la liste complète en serait fort longue. Nommons toutefois : le *Ripple*, le *Minouche I*, puis le *Minouche II*, de Simon Cimon, qui fut des plus actifs, la *Tarasque*, superbe yacht du Français Broët, brûlé dans une explosion en 1906 et remplacé par le *Bolide*, le *Jeanne d'Arc*, joli traversier de l'Orphelinat de Vauvert, à *Péribonka*, le *Quananiche* de P.-A. Normand, la *Florence* de T.-L. Marcoux, l'*Eva*, le *St-Joseph*, le *A la Volonté de Dieu*, le *St-Elme*, le *Ste-Cécile*, l'*Evelyn*, le *Roger Bacon*, l'*Isle-Maligne*, de l'époque de *Duke-Price*, l'*Ashuapmouchouan*, sorte de moulin à scie flottant, le *Normandin*, qui devint le *Loup-Marin*, une fois terminé, le *Gertrude*, l'*Edna*, la *Gérardine*, etc., etc., et le pionnier de tous, le *Stella Maris* d'Euloge Ménard.

Le *Coosie* et les deux gros remorqueurs qui ornent aujourd'hui le quai de Roberval, le *William Price*, lancé en 1925 à Pointe-Bleue, et le *Hugh Jones*, lancé à Roberval en 1947, nés de l'activité industrielle moderne, laissent loin derrière eux les anciens bateaux à tout faire, construits en bois, râclant le fond des rivières et allant de quai en quai avec leurs boîtes de provisions, leurs sacs de farine, leurs bottes de foin et leurs frustes passagers debout sur les ponts ou assis sur la toiture des cabines.

* * *

La Société de Colonisation et de Rapatriement du Lac-Saint-Jean vécut dix ans. Avec son dynamique recruteur, René Dupont, son journal, le *Lac St-Jean*, son annuaire, ses deux Maisons des colons, ses agences à Québec,

en Nouvelle-Angleterre et en Europe, ses membres de plus en plus nombreux et la protection de la Compagnie du chemin de fer, cette société accomplit une œuvre imposante.

Elle ne ménageait pas la publicité, par la parole et l'imprimé, et par les voyages de reconnaissance. L'organe officiel de la Société, qu'elle répandait un peu partout, était *Le Colon du Lac St-Jean*, de 1900 à 1902, puis *Le Lac St-Jean*, fondé en décembre 1902 : les deux meilleurs hebdomadaires de Roberval. Mais elle publiait à peu près chaque année une brochure illustrée sur la région ou le rapport de ses activités. Le gouvernement avait déjà publié antérieurement quelques *Guides du Colon*, ainsi que la Compagnie du Chemin de fer Québec-Lac St-Jean. Ces imprimés étaient rédigés habilement, contenaient toutes sortes de renseignements et montraient des scènes champêtres, des édifices de Roberval, etc. Ils étaient forcément mensongers. On y affichait, par exemple, une liste de colons « prospères » avec la valeur de leur exploitation ; tant de mille dollars, qui n'étaient que la richesse conditionnelle de leur travail. L'annonce qu'on lisait partout était ainsi formulée : « La région du Lac St-Jean. — 20,000,000 d'acres d'excellentes terres à blé à 20 centins l'acre. — Un pays abondant en bon bois et en excellente eau. — Un pays pour les industries de toutes sortes... — Beau climat et communications faciles. » Singulier cadre pour *Maria Chapdelaine* ! Ces vingt millions d'acres sont l'étendue approximative du bassin hydrographique du lac, alors que son territoire cultivable n'en comprend qu'un million et demi environ (182). Bref, notre Société répandait une image fortement embellie de la terre promise.

Elle organisait aussi des visites agricoles. Le Chemin de fer réduisait ses tarifs, les excursions étaient patronnées par des membres du clergé et du gouvernement et des centaines de cultivateurs et de délégués de paroisses étaient reçus à Roberval et amenés en différents endroits du Lac. Plusieurs grandes excursions eurent lieu chaque année, de 1897 à 1906. Il y en eut onze en 1899 seulement. Souvent, des ministres se joignaient aux cultivateurs. En 1901, l'Hon. Lomer Gouin, comme ministre de la Colonisation, renouvela le triomphal voyage de son beau-père, Honoré Mercier. Les ovations furent extraordinaires. En train, en voiture, à pied, en canot, en bateau, environ vingt-cinq députés, ministres, maires et journalistes accomplirent le périple jusqu'à Péribonka, ainsi que trois chroniqueuses très rococo, *Madeleine*, *Colombine* et *Gaëtane*, qui produisirent trois causeries littérairement ornées sur leurs impressions du Lac-Saint-Jean.

Comme agent de colonisation idéal, le Père Zacharie Lacasse préconisait un prêtre, et Monsieur Dupont se trouva à lui donner cent fois raison. Le bon Père Oblat connaissait bien le colon, lui, et la vie qu'il menait, et il en parlait bien. Grand voyageur et causeur, il était agent de colonisation malgré lui. « Mes bons Canadiens, commençait-il, comme vous êtes tous de bons garçons, du moins quand vous dormez, ça me fait plaisir de vous rencontrer. Je viens vous parler sans cérémonie et vous *demandeur votre avis* sur une affaire bien importante. » Sa *Mine produisant l'or et l'argent* était divisée en trois « veillées », chacune se subdivisant en « pipées », puis en « touches ».

La Société de Colonisation, du reste, avait un réseau d'agences très étendu : un agent dans chaque paroisse du Saguenay, dans les principales villes franco-américaines, et des agences extérieures à Paris, en Belgique, Hollande, Suède, Finlande, Angleterre, Ecosse... Dupont multipliait les

voyages en Europe. En 1903, c'est le curé Lizotte qui fut délégué par la Société en Europe. En 1900, sur les 1,855 entrées au Lac-Saint-Jean que la Société enregistrait, il y avait 932 rapatriés des Etats-Unis, 87 Français, 11 Belges et 8 Italiens et Scandinaves. En 1901, si les rapports disent vrai, il entra 1,013 rapatriés des Etats voisins, 152 Français, dont 86 de Paris, et 35 Belges. En 1903, 1,114 des Etats, 31 d'Ontario, 9 du Nouveau-Brunswick, 14 de la Nouvelle-Ecosse, 189 de France, 64 de Belgique, 48 de Finlande, 57 de Norvège, 46 d'Angleterre, 73 de Suède, 15 d'Allemagne, 11 du Danemark, 3 d'Autriche, 7 de Russie et 4 d'Australie. En 1905, 980 des Etats-Unis, 164 de France, 85 de Belgique, 36 d'Angleterre, 18 d'Allemagne, 14 d'Italie et 12 de Hollande. Une délégation de Doukhobors débarqua un jour à Roberval pour aller visiter le nord du lac avec Dupont, dans l'intention d'y établir une colonie de leurs sectaires ; le journal les pourchassa de son mieux, « ces espèces de Doukhobors »... (183)

Depuis la fondation de la Société jusqu'en 1905, le nombre de ses membres ne cessa non plus d'augmenter. Elle en comptait environ 700 en 1901, c'est-à-dire 700 bienfaiteurs, dont 60 à Roberval. Elle en compta jusqu'à 1,500. Ses fonds provenaient surtout des deux gouvernements. La Compagnie du chemin de fer était très généreuse dans les avantages qu'elle offrait aux voyageurs *bona fide*. Durant quelques années, la Société de Colonisation et de Rapatriement du Lac-Saint-Jean fut la plus active de toutes les sociétés de ce genre. L'assemblée générale annuelle, à Québec, prenait l'allure d'un grand ralliement patriotique. La mystique du Lac-Saint-Jean, terre promise, jeta glorieusement ses derniers feux avec elle, dans les années 1900.

Incontestablement, est-il nécessaire de l'ajouter, cette société fut très utile, en ramenant au pays, en particulier, nombre de Canadiens dispersés en Nouvelle-Angleterre. Elle connut des succès et des revers. Un certain pourcentage des « nouveaux colons » rebroussaient chemin, désabusés, et faisaient entendre un son de cloche bien différent de celui des zéloteurs officiels. L'affaire des colons de Détroit se répéta. Le rat des villes ne se convertissait pas toujours en rat des champs. Un jour, le brave journal *Le Lac St-Jean* sursauta en entendant ces paroles, recueillies sur les lèvres d'un prêtre parlant du haut de la chaire dans une ville du Maine : « Moi qui suis parti du Canada depuis trois années seulement, je n'ai jamais entendu parler de mines d'or et de prospérité comme certains messieurs sont venus le faire voir dernièrement. Si vous avez des économies, n'allez pas les dépenser dans les souches du Lac-St-Jean. » (184)

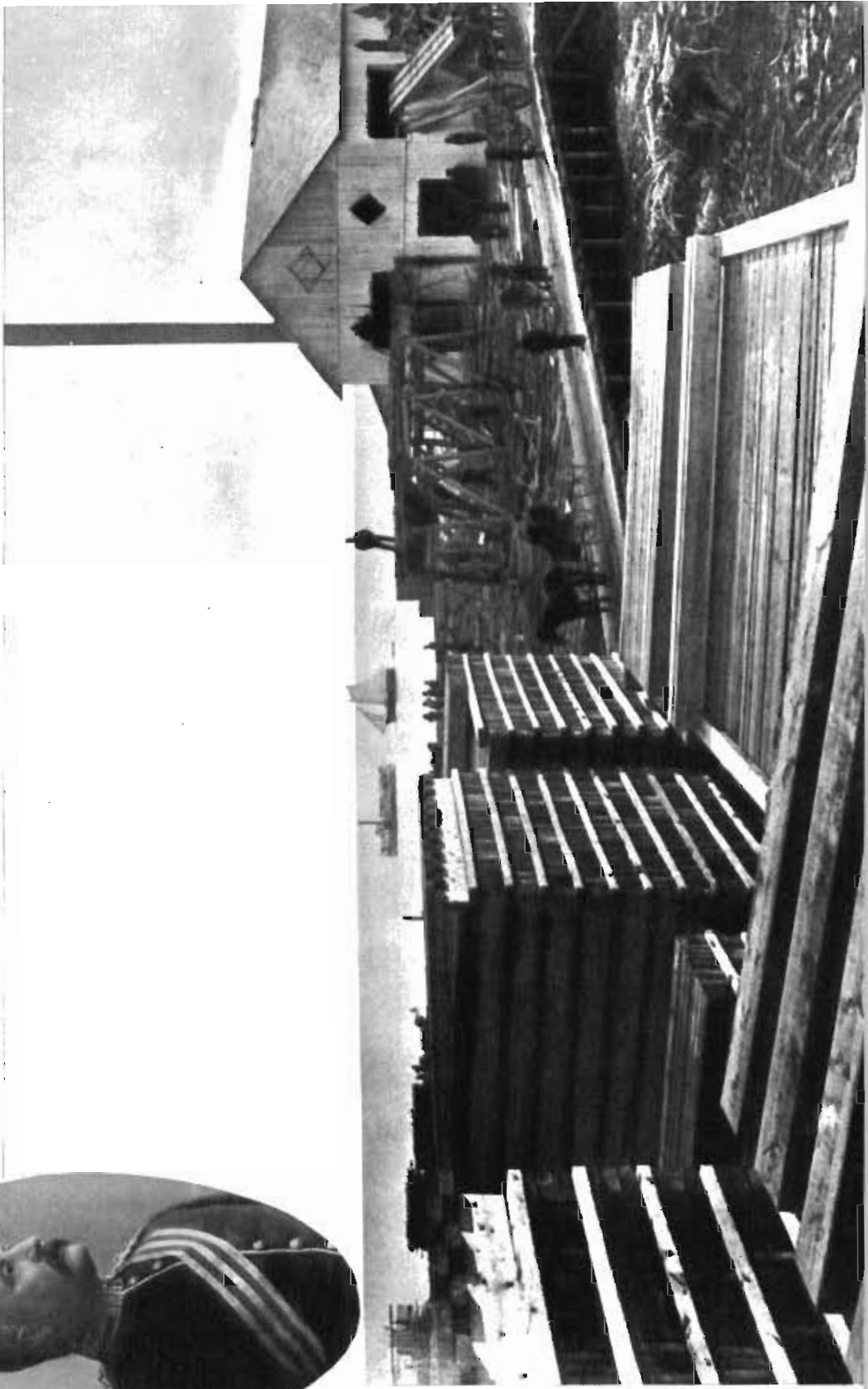
* * *

En 1906, la Société de Colonisation, qui avait sans doute quelques petits péchés sur la conscience, fut vaincue par la zizanie. Le député Girard refusa l'octroi de \$5,000.00 que le gouvernement lui accordait chaque année. Il prit la peine de demander à chaque curé le nombre des nouveaux colons qui étaient restés. En fait, la Société branlait dans le manche depuis deux ans, soit depuis les élections de 1904. La double élection, fédérale et provinciale, cette année-là, avait fait triompher les partisans du député Girard, excepté à Roberval, où ceux-ci étaient en minorité. Les rancunes politiques s'infiltrèrent parmi les officiers de la Société de Colonisation et ce fut un brouillamini inextricable entre la Société de Colonisation, la Compagnie de Navigation, la Compagnie du Chemin de fer et le gouvernement provincial, qui avaient tous des intérêts communs. De part et d'autres, on

B.-A. Scott.



Au moulin Scott.





La Pointe Scott aujourd'hui.

L'aéroport.



demanda, en 1906, une enquête sur les affaires de la Société, accusée d'avoir falsifié ses rapports, utilisé ses argents pour fins de plaisir, etc. Le gouvernement de la province refusa de faire cette enquête, pour sa part, et, à la suggestion de Laurier, l'organisation passa aux mains du gouvernement fédéral. L'agent de Roberval, Carbonneau, et le secrétaire Dupont demeurèrent au service de l'immigration, le premier aux Etats-Unis, l'autre à Québec. La Société de Colonisation et de Rapatriement tint sa dernière assemblée en avril 1907. Elle restait théoriquement debout. Fidèle, Dupont organisa encore une visite agricole en juillet, qui amena plus de 500 personnes. En 1908, il fit éditer une brochure, comme à l'ordinaire. En 1909, on tenta un rassemblement, les directeurs se déclarant prêts à reprendre l'ouvrage. D'autres essais furent tentés encore, d'autres brochures publiées, etc. En 1918, le clergé diocésain fonda la Société de Colonisation de Chicoutimi-Lac-Saint-Jean, avec l'abbé Jean Bergeron comme agent. Les plus forts courants d'immigration, au pays, étaient dirigés vers l'Ouest, et dans la province, le Lac-Saint-Jean cessait de tenir la vedette:

* * *

C'est à l'époque colonisatrice de 1900 que se situe la fondation d'une paroisse détachée directement de Roberval : Sainte-Hedwidge (ou Roberval-Ouest). Nichée dans les contreforts des Laurentides, sur la rivière Oujatchouanish, Sainte-Hedwidge est un territoire vallonné entouré de bois. Quand s'ouvrirent les rangs supérieurs du canton Roberval, on en avait une meilleure opinion qu'aujourd'hui.

Eugène Guertin fut un des premiers Robervalois à pousser les défrichements dans ces coteaux, vers 1887, et Jean-Baptiste St-Pierre fut le premier résidant de la place, en 1892. Les rangs IV et V du canton Roberval furent ouverts à cette époque. Le curé Lizotte changea le site qu'il avait d'abord choisi pour l'église et célébra la première messe chez Abraham Girard en 1900. Avant de quitter Roberval, M. Lizotte écrivit un mémoire sur les origines de cette mission, qui renfermait alors trente-deux familles. « Que Dieu ait cette mission sous sa Sainte Garde car j'y laisserai une partie de mon cœur. » Après le départ du curé, plusieurs colons repartirent. La cloche de la chapelle fut bénie à Roberval en 1902. Sainte-Hedwidge était, pour le curé Paradis, successeur de M. Lizotte, la « fille aînée de Roberval ». Elle montra un trait de ressemblance avec sa mère quand, en 1900, la croix de la future église fut transportée de son lieu à un autre, de nuit, par un groupe de colons. Mais le parti adverse se chargea de la ramener au lieu où le curé Lizotte l'avait plantée. Arthur Du Tremblay fit un relevé officiel de la rivière Oujatchouanish en 1900 et construisit un moulin près du site de la chapelle. Le vicaire Adjutor Tremblay y donna, en avril 1903, les premières Quarante-Heures, qui furent suivies avec beaucoup de piété. C'est un autre vicaire de Roberval qui en devint le premier curé, M. Joseph Gauthier. Il alla y résider en 1907. Du Tremblay avait acheté des limites à bois sur la rivière qui porte son nom et y fit des chantiers considérables. Le curé Gauthier rencontra bien des difficultés en fondant cette paroisse. Il fut aidé par des familles robervaloises et le curé Paradis. Il se brûla gravement en 1908 en éteignant un feu qui détruisit toute l'ornementation de sa pauvre chapelle.

En 1909, les colons de Sainte-Hedwidge obtinrent l'érection de leur municipalité, qui comprend les rangs V, VI, VII et VIII du canton Roberval, tout le canton Ross, dans le canton Oujatchouan : les rangs VIII

et IX et la moitié sud-est (lots 10 à 21) des rangs V, VI et VII, et enfin, dans le canton Ashuapmouchouan : les lots 1 à 15 des rangs VIII et IX et la partie des rangs VI et VII située au sud-est de la rivière aux Iroquois. Le nom fut donné par le grand vicaire Leclerc, curé d'Hébertville, qui fixa le site de la paroisse le jour de la fête de sainte Hedwidge. Le conseil de comté s'occupa longtemps de faire ouvrir une route centrale dans le canton Quiatchouan, à partir du Cran de Roberval. A Sainte-Hedwidge comme ailleurs, l'ardeur colonisatrice a présidé au défrichement, et cette colonie robervaloise semblait promettre beaucoup, les rapports des arpenteurs étant favorables. Des quatre premiers rangs du canton Ross, arpentés en 1884, on disait : « En général tous ces terrains sont propres à la culture, le sol étant en plusieurs endroits de terre forte et noire. » (185)

* * *

Durant la première décade du siècle, le Lac-Saint-Jean passa de 12,000 habitants à 27,000. Ce fut l'époque où la région se peupla le plus rapidement. Ce fut l'époque, aussi, où elle fut célébrée partout et choyée par le gouvernement. Essor naval, essor agricole, essor industriel, essor de Roberval. Nous ne saurions terminer ce chapitre sans rappeler quelques faits qui étaient l'essor agricole, à côté des deux grandes lignes que nous venons de parcourir : colonisation par terre et par eau.

Le premier de ces faits est le développement de l'industrie laitière. Dans les comtés de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean, il y avait sept fabriques de fromage ou de beurre en 1885 et une quarantaine en 1905. L'industrie laitière fut la clef de cette prospérité qui s'étalait en 1905. Le chiffre d'affaires des Cercles agricoles du district était alors le plus élevé de la province. Ces cercles paroissiaux s'occupaient des fabriques laitières et de l'achat de grains et d'animaux reproducteurs.

Le « père » de l'industrie laitière au Lac-Saint-Jean fut le député Joseph Girard. Il faisait déjà partie de la Société d'Agriculture du comté et devint président de la Société d'Industrie laitière de la Province de Québec. Il organisa des chambres syndicales pour la vente du fromage : ventes à l'enchère, à toutes les quinzaines, par un syndicat noyant plusieurs fabriques, à différentes maisons de Montréal qui déléguaient un représentant. Girard fut lui-même agent d'une de ces maisons, qui laissa \$26,000.00 en une seule vente. Le premier syndicat de vente se forma à Chicoutimi en 1895. Le fromage valait alors \$0.07 ou \$0.08 la livre à Montréal. On le vendait \$0.12 en 1906.

Au Lac-Saint-Jean, il y eut deux grands syndicats de fromage : Hébertville et Roberval, et l'enchère avait lieu à la gare, à tous les quinze jours, alternativement. Le syndicat de Roberval comptait 16 fabriques en 1908, dont 2 à Roberval même. Les syndiqués organisaient leur fabrique en commun. Le Lac-Saint-Jean exportait 2,000,000 de livres de fromage en 1899, avec 60 wagons d'animaux vivants, et plus de 3,000,000 de livres en 1906. Ce district avait le meilleur fromage sur le marché. Les deux députés du comté, Joseph Girard et Georges Tanguay, étaient officiers dans la Société d'Industrie laitière et il y avait des comices de laiterie dans la région, à Roberval et à Chicoutimi. L'élevage progressait de pair. Le 8 décembre 1904, on note dans le journal robervalois : « La saison des abattages bat son plein, nous ne rencontrons que charges de viande dans les rues de notre ville. »

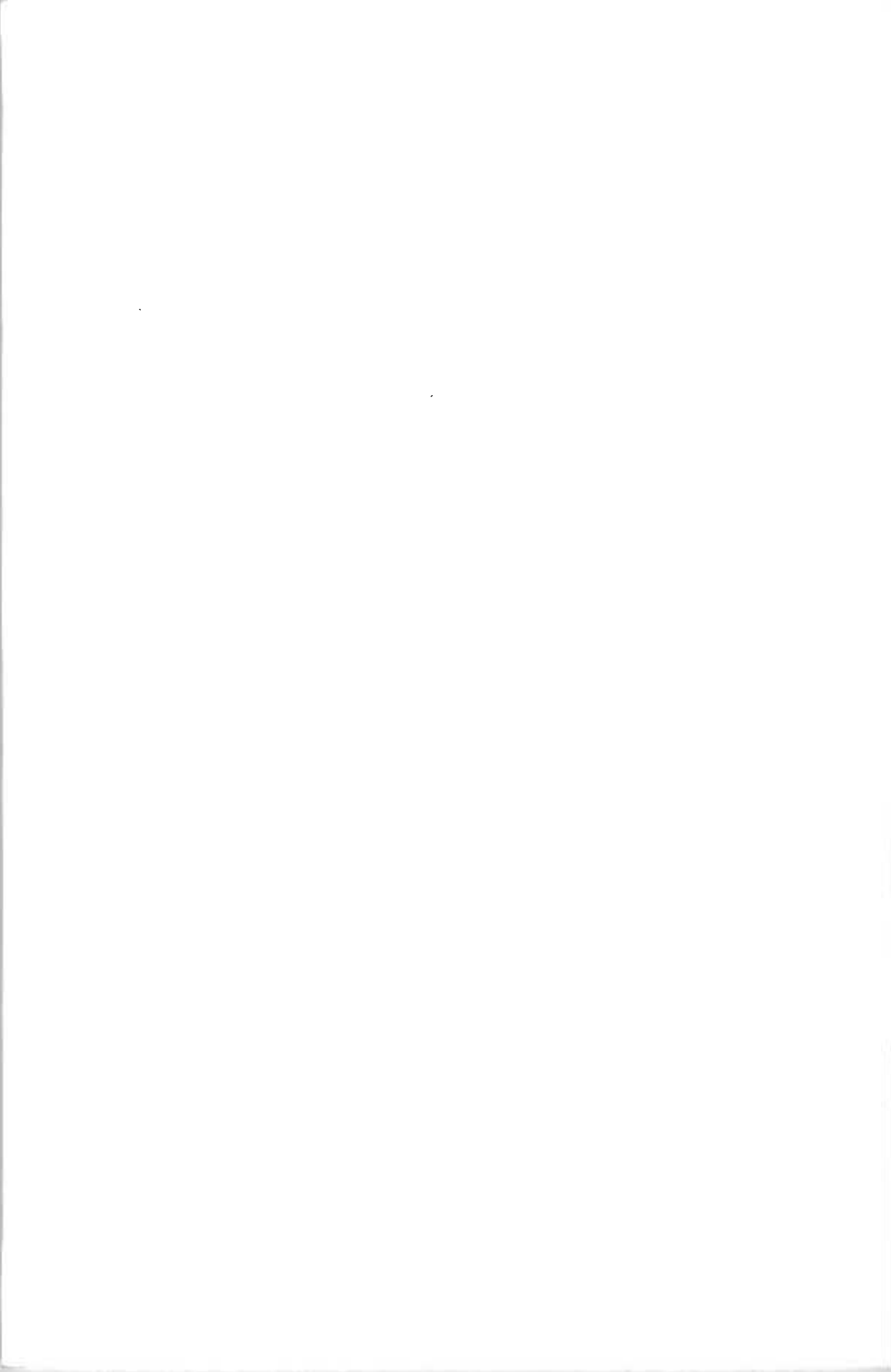
Dans le district de Québec, Charlevoix et Saguenay, l'Ordre du Mérite agricole décernait la majorité de ses prix aux cultivateurs du Lac-Saint-Jean, depuis 1894, date où la ferme des Ursulines avait décroché la médaille d'argent.

Le système de colonisation en vigueur dans la province s'améliora à cette époque. Les gouvernements, surtout depuis Mercier, s'intéressaient davantage à la cause agricole et tournaient leurs regards vers les régions du nord du Saint-Laurent. En 1904, le cabinet Parent institua une Commission de Colonisation, qui alla siéger à Hull, puis au Lac-Saint-Jean. Cette commission signala les méfaits du double droit des marchands de bois et des colons sur le même territoire. Le Lac-Saint-Jean avait beaucoup souffert de la spéculation exercée par les commerçants de bois sur les concessions agricoles. Le gouvernement, pour remédier à cette situation, émit sa nouvelle « loi des terres », point de départ d'une lente évolution de systématisation.

* * *

A Roberval, après l'essor de la navigation et de la Société de Colonisation, il resta le vapeur *Perreault*, le dernier des bateaux de colonisation, et la Maison des colons, propriété du gouvernement fédéral. Elle fut désaffectée après 1906 et occupée par des bureaux, des locataires, louée par la Commission scolaire après le second incendie du couvent, en 1919, et finalement, devenue gênante à cause de ses abords malsains et de certaines réunions occultes, le *Canadien-National* fut requis de la démolir, en 1930. Chère Maison des colons, elle ne put disputer plus longtemps aux épaves des bateaux qui émergent encore le témoignage de la splendide époque colonisatrice de 1900.





CHAPITRE XI

AMERICAINS ET FRANÇAIS

Roberval, the end station of Lake St. John and Saguenay R. R., is the center where fishermen and sportsmen meet from all the world.

FREDERICK-G. PAULI (1907).

O bienheureux habitants...

LÉON DE TINSEAU (1908).

Parmi les phénomènes particuliers que présente l'histoire du Lac-Saint-Jean, il n'en est guère de plus pittoresque que celui de ces deux mouvements qui accompagnent le grand courant colonisateur canadien-français de 1900 : le tourisme américain et l'immigration française. Pour donner plus de couleur encore à la période rose de Roberval, le Lac-Saint-Jean a reçu un grand nombre de sportsmen américains et un certain nombre d'Européens, chacun poursuivant des buts différents, par terre et par eau.

* * *

Il n'y avait donc qu'un Américain, ou plutôt le « génie » américain pour faire du Lac-Saint-Jean le pays de vacances des millionnaires. Horace-Jansen Beemer est peut-être l'homme qui a le plus fait, matériellement, pour le Lac-Saint-Jean : après avoir franchi avec le rail les deux cents milles au nord de Québec et donné le branle à la navigation sur le lac et à l'industrie du bois, il réussit à faire de ce coin de terre un des plus attrayants centres de voyage et de sport du Canada, voire de l'Amérique. Beemer était un *entrepreneur* au sens originel du mot. Il mena de front les travaux de plusieurs chemins de fer, il n'eut de cesse que celui du Lac-Saint-Jean ne fût poussé jusqu'à Chicoutimi, et pour ce, il dut aller jusqu'en Europe recueillir des capitaux ; en 1888, il était à la tête d'une compagnie qui devait construire le pont de Québec ; il fit des plans pour le chemin de fer du curé Labelle ; ses travaux de réfection de l'aqueduc de Québec lui créèrent d'illustres embarras, l'Affaire des tuyaux Beemer. Conquis par le Lac-Saint-Jean, qui lui inspirait de grands rêves d'avenir, il fut une corne d'abondance pour notre Roberval.

En construisant le chemin de fer, il entra dans ses plans d'ériger un vaste hôtel au terminus, sur les bords du lac. Quand il fut décidé qu'on adopterait le port de Roberval, à la rivière Du Tremblay, il en choisit le site à proximité de ce sport, sur un coteau offrant une vue très large du lac, en face d'une petite baie, où se trouve le terrain actuel de l'Exposition. Pour

l'hôtel comme pour le reste, Beemer avait des associés ; son bras droit, le gérant de ses affaires robervaloises, au début, était nul autre que B.-A. Scott.

L'hôtel construit en 1888 n'était que le corps central de l'édifice, tel que complété en 1891. L'entrepreneur, Simon Peters, commença les travaux au printemps et livra au début d'août cette première bâtisse de 150 sur 75 pieds, à trois étages, flanquée de larges galeries et surmontée de trois tourelles, pour faire « château ». Il pouvait recevoir cent pensionnaires. Miss Beemer fut la première à s'inscrire au registre, le 7 août 1888. L'ouverture officielle eut lieu le 10 août. Une association professionnelle (« Conseil des Arts et Métiers ») tint ses assises à l'hôtel le lendemain, samedi ; 59 voyageurs s'inscrivirent au registre. B.-A. Scott agissait comme maître de cérémonie : il conduisit les hôtes à Pointe-Bleue à bord du *Péribonka*, et obtint du Père Arnauld que ses Montagnais chantassent un Salut du Saint-Sacrement dans leur langue. Le lendemain, dimanche, de nouveaux noms s'alignèrent au registre et un dîner royal fut servi, qui mêlait les premiers touristes aux représentants de la région. L'on se souvient que la voie ferrée n'atteignit Roberval qu'à la fin de l'année. C'était égal : le *Péribonka* allait recueillir les voyageurs à Métabetchouan. L'hôtel put ainsi profiter de l'affluence des Québécois qui venaient à l'envi découvrir le Lac-Saint-Jean en faisant l'expérience de son chemin de fer. « Cela est vraiment merveilleux ! écrit un reporter. Dire qu'on peut maintenant partir de Québec le samedi matin et coucher le soir sur les bords du lac. Puis le lendemain traverser sur celui-ci en bateau à vapeur, pour revenir le soir et enfin arriver à Québec le lundi matin. Autrefois il aurait fallu un mois pour accomplir ce prodige. Et quel charmant voyage ! Nous ne vous disons que ça, en ajoutant seulement que bientôt le lac St-Jean sera l'une des principales places de promenade du pays. » (186)

* * *

L'Hôtel Roberval s'acquit immédiatement la renommée. Le Château Frontenac n'existait pas encore à Québec : et Québécois de chercher à Québec hôtel aussi confortable et aussi agréable. Québec ne jurait que par le Lac-Saint-Jean, comme on l'a vu. *Le Progrès du Saguenay*, en 1888, écrivait : « Les dames parlent maintenant de Métabetchouan, du Cran des Sauvages et de la Pointe Bleue, entre deux coups d'éventail. (...) Roberval fait pâlir La Malbaie, les deux cents îles de la Grande Décharge — naissance du Saguenay — laissent loin derrière elles les mille îles, plus ou moins bien comptées, du lac Ontario. » (187) Le gérant du *Roberval* était J.-W. Baker, auparavant gérant du *Windsor* à Montréal. En 1888, une chambre du côté du lac se louait \$2.50 par jour, ce qui était considérable. Dans un temps, il est vrai, où la sensibilité visuelle n'était pas émoussée par la profusion de l'image, un temps où il était décent de s'occuper un peu du lac et de dire : « Quel beau lac ! »

Une trentaine d'hôtes séjournèrent à l'Hôtel Roberval durant la première semaine. Les fins de semaine de 1888 furent toutes de grands galas. Toute la gent distinguée du Saguenay allait respirer les odeurs de la richesse, venue en train à vapeur, et côtoyer les étrangers. Dimanche, le 19 août, on aurait pu rencontrer, à côté des invités de Scott et de Beemer, J.-D. Guay, de Chicoutimi, l'arpenteur Dumais, de Chambord, et un lycéen de Rouen (France), Louis Le Prévost de la Moissonnière, lisant *Le Saguenay et la Vallée du Lac St-Jean* d'Arthur Buies. Le 21 août, c'est le gouverneur général et Lady Stanley de Preston, avec le lieutenant-gouverneur, un choix

de Québécois, les employés du chemin de fer et un club sportif de Boston. Quand Stanley approcha, le soir, à bord du *Péribonka* fraîchement peinturé et pavoisé, tout le village s'était massé au bord du lac, qui réfléchissait les feux de joie, des fusées sautaient sur la terrasse de l'hôtel, le canon tonnait et la fanfare jouait le *God save...* Le lendemain, le couple vice-royal alla saluer les Peaux-rouges de Pointe-Bleue, comme les autres, et ceux-ci lurent une adresse, sur un morceau d'écorce, au « grand chef au cœur généreux » et à son épouse, image de la « douce reine » lointaine...

L'hôtel resta ouvert jusqu'à Noël. Les entrées furent assez régulières jusqu'au mois d'octobre. Le 6 novembre, la locomotive numéro I, le *Beaudet*, fut mentionnée au registre. (Car le chemin de fer fut poussé jusqu'à l'hôtel en 1888.)

* * *

Durant les années suivantes, l'Hôtel Roberval n'ouvrait qu'à la belle saison : du début de juin au début d'octobre ou à la fin de septembre. En 1889, il reçut plusieurs clubs américains de pêche et de chasse, des vicomtes français, etc., et en 1890, encore des vicomtes et encore des amateurs de pêche... Il était temps d'agrandir. Cette année-là, Beemer pourvut la maison d'un aqueduc et installa l'eau dans toutes les chambres. Il fit construire un autre hôtel à la Grande Décharge. Durant l'hiver 1891, l'Hôtel Roberval prit toutes ses dimensions : deux ailes ajoutées, se prolongeant à angle droit vers l'arrière, le tout formant un immense E de 180 pieds de façade et 100 pieds de côté. On y installa en même temps l'électricité, prise au petit pouvoir d'Arthur Du Tremblay, et un nouveau système de chauffage. Fièrement dressé sur sa colline, transformée en terrasse fleurie, le *Roberval* défiait alors la compétition des plus grands hôtels d'été du continent : deux cent cinquante-sept chambres meublées avec tout ce que l'époque pouvait offrir de confort, menus recherchés, salle de danse, salle de billard, allées de quilles, bar, bureau de poste et de télégraphie, etc. Des cochers se tenaient à la disposition des touristes, qui pouvaient aussi goûter au tennis, au croquet, au bain, ou simplement asseoir leur farniente sur les balcons ou aller respirer dans le bocage, en arrière, et consulter les ours dans leurs cages — car l'hôtel gardait même des animaux sauvages !

Mais, ordinairement, on n'en restait pas là. Le grand ressort touristique exploité par Beemer était la pêche, surtout la pêche à la ouananiche. Beemer connaissait les goûts de ses compatriotes et s'empara des avantages qu'offrait la région pour le sport. Sans la ouananiche, Beemer n'aurait pas mis sur pied cet organisme touristique que nous allons voir.

* * *

La ouananiche, ou saumon d'eau douce, a sa patrie au Lac-Saint-Jean, croit-on encore, bien qu'on en ait trouvé des colonies ailleurs. Le Père Dequen en fait mention, et à peu près tous ceux qui ont parlé du lac par la suite. Les colons la pêchaient, avant le chemin de fer, et quand les Américains la découvrirent, elle fit brillamment son entrée dans le grand monde.

Elle était alors en abondance dans notre lac, dans le cours accidenté des Décharges, son lieu de retraite favori, et dans les affluents pleins de remous et de chutes. C'est un poisson d'une vigueur remarquable, qui bondit à plusieurs pieds pour sauter les rapides et ne se laisse prendre que de haute lutte. Les combats éperdus qu'elle livre avec le pêcheur constituent précisément sa grande qualité sportive, recherchée par les amateurs raffinés. Dans

le langage anglais, c'est toujours « fighting ouananiche ». Quant à sa chair, tenant allégrement son rang entre le saumon et la truite, elle compose, dans le menu saguenéen, le meilleur repas dont le bleuets puisse s'enorgueillir d'être le dessert. Il semble que bientôt il faudra mettre tout cela à l'imparfait et la ouananiche au musée, pour les raisons que l'on sait.

En 1888, les lieux de pêche de la Grande Décharge — les « trous » — étaient loués par W.-A. Griffith et J.-G.-A. Creighton. En 1889, appuyé par le conseil de village de Roberval, Beemer demanda au gouvernement les droits de pêche dans toutes les rivières affluentes du lac. Enfin, en 1890, il en vint à régner sur toutes les eaux habitées par la ouananiche, malgré certaines protestations locales.

Des ichtyologistes vinrent observer la ouananiche chez elle. L'un d'eux, E.-T.-D. Chambers, journaliste au *Chronicle* de Québec, lui consacra un fort ouvrage : *The Ouananiche and its Environments*. Il n'est guère possible d'en faire une description plus imagée que la sienne, issue du romantisme saxon le plus touffu : « Les élégantes proportions et la condition splendide de la ouananiche adulte que l'on trouve dans les eaux courantes, au printemps, ne sont pas plus remarquables que la richesse de sa couleur. De fait, vêtue de pourpre et d'argent brillant, elle étale un luxe somptueux tous les jours. Sa tunique versicolore réfléchit toutes les nuances de son entourage naturel, depuis le sombre indigo du nuage jusqu'aux teintes rares du crépuscule, depuis la brume empourprée des collines, à l'horizon, jusqu'à la robe vert pâle du bourgeon qui va s'ouvrir, depuis les noires profondeurs des fosses insondables qu'elle fréquente — le vert olive et bronzé des fucus flottants et le gris des rochers environnants — jusqu'à l'éclat argenté des rayons de la lune, les crêtes blanches des rapides et l'écume floconneuse des remous. » (188) En 1890, un rédacteur du *New York Times* captura deux cent quarante ouananiches en trois jours : quelle publicité ! Le journal qui rapporte ce fait ajoute que la moyenne prise par un pêcheur dans une demi-journée est de trente. Au printemps 1891, B.-A. Scott fit exposer dans une vitrine, à Québec, en face de l'hôtel St-Louis, deux ouananiches de quatre pieds de long qu'il avait eapturées. Quand le prince Grégoire Galitzin, de Russie, prit le train du Lac-Saint-Jean en compagnie d'Ernest Gagnon, en 1894, au milieu de pêcheurs américains, il s'arrêta devant la pancarte affichée à la gare, laquelle représentait une ouananiche mordant à l'hameçon... Ce prince se contenta toutefois, et se trouva fort content, de manger des bleuets, de voir les Montagnais et d'entendre Euloge Ménard chanter *La Belle Française*.

* * *

Chambers rapporte que la ouananiche se pêche en abondance à Roberval, deux ou trois semaines après le départ des glaces. Mais la grande pêche se faisait aux Décharges du lac. En 1890, possédant tous les droits de pêche, Beemer construisit, à la Grande Décharge, un chalet pour les pêcheurs, le *Island House*, que le petit *Undine* mit en communication avec le Grand Hôtel en attendant le *Mistassini*. Erigé à la tête de la Décharge, ce chalet plongeait dans le sein même de l'habitat de la ouananiche. Il avait une trentaine de chambres, Thomas-Louis Marcoux était son gérant, et un service de guides et d'experts du canot attendait le citoyen désireux de se sentir vivre.

En effet, les amateurs de sensations ne s'en acquittaient pas avec la ouananiche : ils affrontaient la descente du Saguenay. Ils louaient les services de deux canotiers, qui s'engageaient à les rendre vivants aux « eaux mortes »

du Saguenay, c'est-à-dire à dévaler les 315 pieds qu'il y avait entre le niveau du lac et le pied des derniers rapides, en commençant par l'une ou l'autre Décharge. Les guides contournaient les chutes par des chemins de portage. Ils connaissaient bien la route et ses dangers, ces intrépides forestiers, dont le sang montagnais avait souvent arrosé le sang canadien d'une dose supplémentaire d'agilité. Ils étaient vingt, trente, quarante ou plus à la disposition des messieurs touristes. Le plaisir particulier que goûtaient ceux-ci était fait autant de curiosité et d'admiration pour ces hommes auxquels ils confiaient leur vie que d'émotion pour les hasards de l'aventure. Comme la pêche, le saut des rapides n'avait pas acquis sa popularité en un jour. En 1808, James MacKenzie descendit la Grande Décharge en canot avec un Canadien et un sauvage. Les Indiens furent les initiateurs de ce dangereux sport. La Grande Décharge était plus dangereuse, partant plus intéressante que la Petite, qui demandait des portages.

Deux journalistes de Chicago se noyèrent un jour dans les rapides Gervais. Par bravade, ces jeunes gens voulurent éprouver l'habileté de leurs guides en faisant osciller l'embarcation dans ce passage dangereux : le canot renversa avec les quatre hommes. Les deux guides, qui ne savaient pas nager, s'y agrippèrent puis montèrent à cheval dessus, en se laissant emporter comme fêtu de paille à travers les longues cascades, pour être recueillis bientôt par d'autres canotiers. Les deux autres étaient restés au fond. Le saut des rapides fut moins populaire depuis ce jour-là.

* * *

Par contre, la croisière quotidienne du *Mistassini* sur le lac fut toujours populaire. Son prédécesseur, l'*Undine*, était déjà élégant et offrait aux touristes des voyages de « première classe », quand il arriva, tout fait, de Toronto, en 1890. Le capitaine Henry Savard le pilota deux ans, surtout dans les places de pêche. Il passa ensuite au *Mistassini*, qui nous commande tous les superlatifs, car il fut le plus beau, le plus rapide et le plus fort de tous les bateaux à vapeur qui sillonnèrent le lac. Ses parties métalliques arrivèrent aussi de Toronto, le reste fut fait à Roberval, sur la Pointe Scott. Long de 145 pieds, le *Mistassini* était d'un luxe rivalisant avec celui du Grand Hôtel. Ses proportions obéissaient à une élégance remarquable, sa coque effilée, sa grosse cheminée un peu inclinée vers l'arrière, sa haute taille blanche en faisaient, évidemment, le joyau du lac, qui se pourfendait, effrayé. Deux grandes roues, à ses flancs, lui faisaient comme deux ailes repliées. Il se payait un équipage de huit hommes, et, ayant passé le premier mois sous le commandement d'un capitaine de Lévis, il passa sous les ordres du capitaine Henry Savard pour douze ans. Comme le capitaine Georges Barras, du *Péribonka*, Savard était fils de capitaine et lui-même navigateur expert et courtois.

Les registres de l'hôtel de la Décharge contiennent les noms des plus grands amateurs de pêche que le monde portait alors. Ils ne venaient pas seulement des Etats-Unis, mais aussi de Paris, Bruxelles, Alger, Dublin, Londres, Moscou, Berlin, Tokyo, etc. On y trouve des annotations comme celle-ci : « Sauté les rapides de la Grande Décharge à Chicoutimi, premier de la saison 1904. — Expérience formidable et enchantement extrême. » Voilà le secret des courses en canots : le « thrilling experience » si recherché des bourgeois américains. Mais voici d'autres notes : le 12 juin : « Pris une ouananiche de 4.5 lb. et de 23 pouces de long. » Un lieutenant-colonel japonais, en 1899 : « Le 30 juin, pris une truite de 2 lb. (*salvilinus fontu-*

ralis) en bas de la Grande Décharge, la seule que j'aie vue depuis 25 ans. Magnifique journée de pêche à la ouananiche malgré un temps des plus maussades. » Le même, le 25 juin 1899 : « 40 ouananiches. — 26 en l'espace de 2 heures. »

* * *

Beemer avait organisé un circuit touristique dont l'Hôtel Roberval était le centre. En plus du service quotidien de Roberval à la Grande Décharge, des excursions de pêche ou de chasse en tout lieu étaient toujours possibles. Guides, canots, équipement, tout était produit sur demande. L'hôtel avait même un certain nombre de canots d'écorce numérotés. Prosper Clairé, qui commerçait les pelleteries avec les sauvages, fut un des premiers agents de Beemer pour organiser ces voyages. Les touristes qui descendaient le Saguenay pouvaient se rendre à Chicoutimi avant de prendre le chemin du retour, par bateau ou chemin de fer. A Chicoutimi, on s'était mis à désirer un hôtel de première classe comme à Roberval. *Le Château Saguenay*, l'ancien *Hôtel Martin* acheté par Dubuc, Gosselin et Guay en 1896, fut mis en correspondance avec le *Roberval*,... et après plusieurs banqueroutes, il brûla lui-même en 1912, quatre ans après le *Roberval*, entraînant la conflagration du quartier est de la ville.

* * *

Beemer avait mis en branle une puissante machine publicitaire. Le Royaume du Saguenay était à l'affiche dans les grands centres américains, où la Compagnie du chemin de fer avait des agences. Cette publicité, évidemment, s'adressait aux fortunés, aux citadins qui pouvaient concevoir des vacances exotiques. Pour un temps, le Lac-Saint-Jean put bénéficier de la manie américaine du superlatif : les hôtels *Roberval* et *Island House* étaient les « quartiers généraux du plus grand domaine de conservation de pêche et de chasse dans le monde ». Sur les indicateurs officiels, le Lac-Saint-Jean était « le foyer de la ouananiche », « le paradis du sportsman », « La Mecque du touriste américain », « le plus grand réservoir de pêche de l'Amérique », etc. Dans le prospectus de l'Hôtel Roberval, on trouve un des tableaux les plus idylliques qu'ait inspirés notre lac, « le riant lac St-Jean, où tout est joyeux comme un tintement de cloche ». — « Il y a quelques années, y lit-on encore, contempler une telle scène de ses yeux était un privilège réservé à quelques-uns, vu la difficulté de s'y rendre. Aujourd'hui vous laissez Québec le matin dans un wagon de luxe et vous atteignez le lac St-Jean, à près de 200 milles vers le pôle nord, dans l'après-midi. » L'habitant chez lui, les Montagnais de Pointe-Bleue, le Saguenay, le lac Saint-Jean, la chute de Val Jalbert : autant de simples attractions que Beemer exploitait.

* * *

La moyenne des clients du *Roberval* était très riche. Et nos Robervalois, ils étaient bien aises de voir arriver, à chaque printemps, un flot d'étrangers avec de lourdes valises et parfois leurs valets de pied et leurs dames de compagnie. Le journal local disait : « Nos amis des villes commencent à nous arriver. » (189) Le 16 juin 1904, le *Lac St-Jean* écrit : « Multi-millionnaires, rentiers et citadins en quête de chevauchées à travers le souffle large de la mer ou des champs, vont aller d'un pas allègre chercher de-ci de-là un coin de sol tranquille. (...) — Ouvrons toute grande aux « étrangers », à ces assoiffés de calme, la porte de nos paradis saguenéens. (...) — Au retour de septembre ils reprendront avec un surcroît de courage le fardeau de l'usine, des chiffres et des salons. »

En 1889, la deuxième année de l'hôtel, un millier de voyageurs y passèrent en l'espace de deux mois. En 1890, l'hôtel enregistrait une moyenne de sept entrées par jour, et de dix durant la canicule. En 1903, cette moyenne était de dix-sept.

On distingue trois catégories principales dans la clientèle du *Roberval* : les Américains, les Européens et les Québécois. Le tourisme américain était à la base de l'organisation de Beemer, Américain lui-même. Les magnats de la haute finance, les bourgeois de Long Island se retrouvaient dans les salons de l'hôtel avec les clubs sportifs. Car le gérant du *Roberval*, de concours avec le Chemin de fer, organisait des voyages à forfait pour les amateurs de pêche ou autres, et ces messieurs de Philadelphie, de Chicago ou de Boston faisaient leurs réservations par télégramme.

Mais le Lac-Saint-Jean était aussi un « summer resort » reconnu dans le tourisme mondial. Il était redevable d'abord à la ouananiche de cette renommée, car maints naturalistes, « docteurs », professeurs ou simples amateurs vinrent d'Europe connaître ce phénomène. Notons : le Dr A. Siemers, de Hambourg, le Dr A. Loir, de Paris, le Dr Thomson, d'Alger, le Dr Alfred Hays, de Berlin, le Dr Stefan Wadhauser, de Budapest, le Dr Müller Simonis, de Munich, le savant allemand Darmstaedler, le professeur Oberhummer, de Vienne. A peu près toutes les parties du monde furent représentées, durant les vingt ans de l'Hôtel Roberval, de Cuba, de Mexico, de Honolulu, des Bermudes, de Nouvelle-Zélande, de La Jamaïque et du Texas aussi bien que de l'Alaska, de la Norvège, de Venise et de Shangai. En 1902, le premier pensionnaire, à 6 h. 25 du matin, arrivait de Hong Kong. En 1903, en fin de saison, arrivèrent du Caire (Égypte) Reginald II Henrique et sa mère. La France envoyait surtout de la « noblesse » : des comtes et des barons.

Enfin, de Québec et du pays, tous les lieutenants-gouverneurs, premiers ministres et gouverneurs généraux, tous les Délégués apostoliques et principaux hommes d'Église, les journalistes, les corps de musique, etc. On s'en étonnerait si on ne savait que le chemin de fer mettait enfin à la portée de tous un voyage au pays du Saguenay à l'apogée de sa célébrité. Les Saguenéens eux-mêmes se joignaient parfois aux touristes, et, en parcourant les listes américaines on s'arrête sur des noms familiers : M. et Mme B.-A. Scott, Roberval, J.-D. Guay, Chicoutimi, J.-E.-A. Dubuc, Chicoutimi. Le 10 septembre 1892, avec un amiral d'Abel de Libran et une suite française, Thom.-Chase Casgrain et une suite québécoise, le député Girard et une suite robervaloise : De la Bigne, De la Boissière, baron Hüe. On rencontre aussi des noms plus universellement connus : Thomas-A. Edison, le diplomate Jules Cambon, le compositeur Oscar Strauss, le géographe Elisée Reclus, le musicien Nazaire Levasseur, Henri Menier « du chocolat », seigneur de l'Île d'Anticosti, des hommes de lettres comme Thomas Chapaïs, l'abbé H.-R. Casgrain, Arthur Buies, etc.

Un touriste sérieux écrivait naguère : « Un jour, (...) le tour du lac St-Jean sera une des promenades les plus en vogue sur notre pittoresque planète. » (190)

En 1900, il y avait musique tous les soirs au salon du Grand Hôtel, sous la direction du professeur Reichling. Les soixante charretiers numérotés avaient un tarif réglementé par la municipalité. Ils se rendaient à l'arrivée du train. « Voiture, monsieur ! Voiture, madame ! » Pour les simples pro-

menades ils ne devaient pas exiger plus de cinquante cents à l'heure et vingt-cinq pour chaque heure additionnelle. Durant la belle saison, il était vrai de dire, comme ce visiteur de 1904 : « La grande place d'affaires, d'amusements et de confort du pays, c'est Roberval. » (191) Un autre disait : « Que de gens il y a, au Canada, qui voudraient bien voir Roberval, et qui ne le verront jamais ! D'autant que ce n'est pas comme à Naples, qui donne l'envie de mourir après qu'on l'a vue. Au contraire, la vue de Roberval fait désirer de vivre, pour y revenir et y constater, par exemple tous les dix ans, quels progrès se sont accomplis dans le joli village, qui s'est assis sur le rivage du grand lac et ne se lasse point de s'y mirer à son aise. » (192)

Durant la morte-saison c'était bien différent. En février 1901, un jeune Robervalois se payait la fantaisie d'une visite furtive à l'hôtel : « ... Sur la longue véranda, j'ai fait un quart d'heure de rêveuse promenade ; les mains dans mes gants de trente sous, me réchauffant surtout à la chaleur de mes pensées, j'ai arpenté ces planches où ont passé avant moi tant de millions, où sont venues se reposer tant de têtes énervées par la chasse à l'*almighty dollar*. J'ai aussi salué avec respect l'endroit d'où nous ont adressé la parole des hommes qui s'appelaient Chapleau, Marchand, etc. Puis, m'éloignant quelque peu de cet édifice élégant, dont le sommeil n'est que passer et la mort qu'apparente, je me suis rappelé la prophétie qu'avait faite Arthur Buies, de spirituelle mémoire, une douzaine d'années avant la construction de cet hôtel : « Qu'on verrait avant peu sur les rives du lac Saint-Jean élégants hôtels, équipages princiers, chapeaux de soie luisant au soleil et cbignons déifiant les nues. » (193)

* * *

L'hiver, il restait tout de même les bonnes vieilles auberges du village. S'il nous faut rendre compte des hôtels autres que l'Hôtel Roberval, voici d'abord l'Hôtel Commercial, ou plutôt l'Hôtel Du Tremblay. Les deux frères Du Tremblay le bâtirent en 1894-95, à l'autre extrémité du village, près de l'église. En 1896, Arthur Du Tremblay se consacra exclusivement à ses industries et Thomas resta propriétaire de l'hôtel avec son gendre Pierre Potvin. Thomas se tourna lui-même vers une nouvelle industrie en 1900 et l'Hôtel Du Tremblay, devenu Hôtel Commercial, passa entre les mains de plusieurs sociétés : Néron et Frère, Néron et Compagnie, Néron, Potvin et Hamel, Arthur Potvin, F.-D. Latour, etc. En 1902, rénové et grossi d'une aile, l'Hôtel Commercial, avec ses quarante chambres, ses promenades sur le lac, son bar, son grand salon et son billard, comme au Grand Hôtel, pouvait s'annoncer comme « le seul hôtel de première classe à des prix modérés » (194). Cette auberge était populaire et elle le devait surtout à sa « licence », car elle avait les droits pour « le commerce et la vente au verre et à la mesure des liqueurs spiritueuses en général » (195). Elle subit un nouvel agrandissement en 1906. Sans préjudice pour le Grand Hôtel, elle avait ses omnibus, en 1904, qui y conduisaient gratuitement les voyageurs, de la gare.

Une foule d'autres auberges ont tenu comptoir au village du terminus : la Pension Marcoux, l'Hôtel Bellevue, de M. Donohue, la Pension William Gagné, l'Hôtellerie Philéas Hamel, que son propriétaire avait substituée à une cordonnerie, l'Hôtel Côté Boivin, que Madame Faustin Boivin ouvrit chez Euloge Ménard en 1894, l'Hôtel Néron, rue de la gare, l'Hôtel du Lac St-Jean, le Syndicat de Roberval, etc., etc.

Les auberges avaient l'ambition légitime de donner un verre à qui avait soif. L'Hôtel Commercial fabriquait lui-même ses liqueurs, ou du

moins les embouteillait lui-même. Dans la cave, un jour, un de ses employés fut assommé par le bouchon d'une bouteille qui fit explosion, ce qui prouve les qualités... explosives de la bière robervaloise. Le *Syndicat* avait aussi son bar, et la seule scène vraiment disgracieuse que lui valut ce privilège fut causée, en 1899, par trois jeunes gens étrangers en mal de fêter leur retour de la drave.

* * *

Revenons aux poissons. Beemer, le grand commandant des pêcheurs de ouananiche, décida d'encourager l'espèce en lui fournissant un débouché pour l'éclosion massive. En 1897, il établit, à Roberval, une maison de pisciculture, dite saumonerie, pour la fécondation artificielle du saumon, de la truite et de la ouananiche. Une bâtisse de deux étages, de 25 par 30 pieds, renfermant des viviers à l'eau courante, fut érigée sur le ruisseau dénommé Ouananiche jusqu'alors, et ruisseau de la Saumonerie depuis lors, dans le bas de l'Anse, le ruisseau même qui faisait tourner le moulin à scie de Léandre Girard. Pour l'aménagement et la manière de procéder, Beemer demanda au gouvernement l'aide d'un expert, et ce fut L.-N. Catellier, directeur de la saumonerie de Tadoussac. Celle-ci, établie par le gouvernement fédéral en 1873, fournit les premières générations et Catellier fut lui-même le conseiller des premières expériences.

La première année, Beemer engagea un Américain, R.-E. Follet, pour surveiller l'établissement. Il n'eut pas grand succès. En 1898, il lui substitua Thomas-Louis Marcoux. Catellier apporta 50,000 alevins de saumons au mois de mai, et 150,000 en 1899. Sous l'œil du gérant Marcoux, qui employait les méthodes scientifiques françaises, les œufs de ouananiche et les alevins des saumons donnèrent satisfaction. Follet et Marcoux récoltèrent 87,000 œufs de ouananiche et les premiers alevins de cette espèce apparurent le 21 avril 1899. Une colonie de jeunes saumons fut déposée dans le lac Kénogami cette année-là. Le but de Beemer était de pourvoir au repeuplement du lac Saint-Jean et de tout le Saguenay. La saumonerie constituait une attraction et un laboratoire. En 1905, la ouananiche robervaloise figura à l'Exposition de Boston. La saumonerie fut agrandie en 1902.

Malheureusement, Beemer ne put maintenir longtemps, à lui seul, cette entreprise coûteuse, et l'incendie qui rasa son *Grand Hôtel* en 1908 en décréta la fermeture irrévocable. Le conseil de ville, s'appuyant sur les succès authentiques qu'elle avait remportés, présenta une résolution de pétition au gouvernement fédéral...

* * *

Le sort avait déjà porté un premier coup à l'œuvre touristique de Beemer en 1899, avec l'incendie du *Mistassini*. Ce roi des bateaux avait pourtant payé ses titres à gros prix. Sa construction avait d'abord été retardée d'un an, l'ingénieur s'étant trompé dans ses plans. En 1892, on eut toutes les peines du monde à le mettre à l'eau. Et en 1899, « par une chaude nuit du 22 juillet, raconte M. Thomas-Xavier Cimon, tout était calme dans le port. Le *Mistassini* était accosté au quai de Roberval, construit depuis quelques années. Soudain le cri sinistre « Au feu ! » retentit. L'alarme sonnait bien tard. Le capitaine Savard et deux hommes de son équipage à bord avec lui, MM. Paul Villeneuve et Henri Milot, se sauvaient en costume très sommaire. Le quai avec ses hangars et la superbe structure du bateau flambaient déjà. Malgré le travail de tous, ce beau vaisseau brûla jusqu'à sa carène et coula dans le port. » (196). Rapportant cet événement, le *Soleil*

parla du « public plongé dans le sommeil » (197)... et de la satisfaction que certains éprouvaient à cause de nouveaux travaux en perspective. Le *Colon*, amarré à côté du *Mistassini*, avait été épargné de justesse en s'éloignant des flammes, tandis que le beau quai du gouvernement y avait passé presque en entier. « Il ne reste plus aux habitants de Roberval qu'à tourner des yeux suppliants vers la ville d'Ottawa » (198), ajouta un autre journal ! L'année suivante, il y avait bel et bien un autre quai et un autre *Mistassini* près du quai, lequel tint sa ligne jusque vers 1906.

En 1900, le nouveau *Mistassini* laissait Roberval tous les jours à 9 h. 30, arrivait à la Grande Décharge à 11 h. 30, à La Pipe à 1 h. 30 et était de retour à Roberval à 5 heures. Le dimanche après-midi, il faisait droite ligne à la Grande Décharge, emportant des Robervalois plus ou moins nombreux. La société du village était-elle présente, l'Américain résumait : « Roberval white ».

* * *

En 1908, tous ces charmes existaient depuis vingt ans. Le sort impitoyable effaça tout d'un coup de Roberval le nom de Beemer : le Grand Hôtel Roberval passa au feu. Quand le couvent, le collège ou le quai brûlent, on les reconstruit plus grands, mais quand l'Hôtel Roberval brûle, c'est fini. Vingt saisons : à peine le temps, pour les garçons de table, d'apprendre la langue de Shakespeare ! Un charretier de ce temps n'en garda qu'un seul mot : « yes », et encore ne le disait-il pas correctement !

Certaines années, des rumeurs avaient couru voulant que le Grand Hôtel fermât ses portes. Pourtant, en 1906, Beemer lui fit faire une nouvelle toilette et lui assigna un nouveau gérant. Le *Lac St-Jean*, qu'on suppose de bonne foi, annonça que l'hôtel serait gorgé, qu'on avait refusé plus de cent demandes, au début de la saison. En 1908, avant la catastrophe, on venait de jeter les bases d'une nouvelle société pour l'administration. Le 31 juillet, qui était incidemment le dernier jour des fêtes du troisième centenaire de Québec, le feu se déclara à la cuisine, à moins que ce ne fût ailleurs, et, activé par un fort vent d'ouest, il emporta tout l'édifice. Les jets d'eau à la chaudière furent tout aussi impuissants qu'à l'incendie du couvent onze ans plus tôt. On ne réussit qu'à sauver quelques riches pièces d'ameublement. L'émoi fut grand, et les « ladies » porteuses de bijoux qui se trouvaient à l'hôtel n'en furent pas toutes quittes pour la peur. Trois valises de touristes disparurent et revinrent quelque temps après, vides. Les détectives se mirent à l'œuvre. On découvrit les magnifiques toilettes de Madame N... enfouies dans la terre, au rang IV : une valise et deux sacs de linge. Les pauvres gueux subirent leur procès à Roberval. Après l'incendie, une partie des hôtes continuèrent leurs vacances à l'Hôtel Commercial et à l'hôtel de la Décharge. Ce dernier resta désert ensuite, car c'en était fait du tourisme américain. Beemer mourut à Londres en 1912. Le terrain de l'hôtel, propriété de Simon Cimon, resta vacant jusqu'à ce que la Société d'Agriculture en fît son terrain d'Exposition. En 1909, Dom Pacôme, Prieur de Mistassini, acheta, en passant à Roberval, tout le vieux fer qui était resté du Grand Hôtel et on le fit entrer dans les fondations du monastère en construction.

* * *

Si les eaux du lac Saint-Jean attirèrent les pêcheurs américains, la terre attira, à la même époque, un certain nombre de Français et de Belges. La place qu'ils ont occupée au Lac-Saint-Jean, en particulier à Roberval, commande l'attention de l'histoire locale. Un des premiers colons, Louis

Allaire, venait directement de France, mais il s'agit ici des immigrés des environs de 1900.

« Quelques Français demeurent à Roberval, disait un journal en 1888 : Parisiens pour la plupart, plus capables d'apprécier les charmes d'une petite actrice que ceux de la vie des champs. » (199) Et ainsi de suite ; mais on aurait tort de prendre sur ce ton cavalier tous les expatriés de la mère-patrie, qui furent très divers : fils de familles et militaires, Parisiens et Savoyards, barons et bouchers, artistes et aventuriers, millionnaires et mendiants,...

* * *

Le premier groupe de Français établi à Roberval était d'ancienne noblesse : De la Boissière, de la Bigne, De Virgile et Hüe. Venus assez tôt, ils prirent la condition commune, celle de colon. L'un d'eux raconta plaisamment que, « parti de Paris armé comme Tartarin se rendant en Afrique, il avait été fort désappointé dans son voyage. Rendu au Lac-St-Jean, il n'avait pu tuer qu'un écureuil et n'avait rencontré que des sauvages plus civilisés que lui et parlant trois langues : l'anglais, le français et le montagnais. » (199)

Alfred Le Gras de la Boissière était né au château de la Tremblaye, au domaine de la Boissière (Seine-et-Oise), du Chevalier Achille de la Boissière. Il abandonna une carrière militaire et quitta Versailles en 1885 pour immigrer au Canada avec son cousin, De la Bigne, d'Orléans. Ils s'en allaient dans l'Ouest. A Québec, ils rencontrèrent un groupe de Robervalois en voyage d'affaires : le maire Donohue, le notaire Dumais, etc. Ces gens entraînants n'eurent pas de peine à les convaincre de troquer le *far-west* pour le nord québécois, et la caravane de voitures prit le chemin du retour avec deux nouveaux Robervalois. C'était au mois de mars.

De la Boissière adopta Roberval, y prit femme, se fit naturaliser et devint père de dix enfants. Quant au vicomte François de la Bigne, il se rapatria sans retour.

Ce dernier était d'abord allé demeurer sur le Cran. En société avec le baron Hüe et le baron de la Boissière, il établit un moulin à scie sur la rivière Ouiatchouanish. Ce moulin était enregistré sous le nom de *Scierie hydraulique Ouiatchouanish* et la responsabilité du vicomte de la Bigne et du baron Gontran Hüe, « résident habituellement » à Roberval, et associés en 1892 pour cinq ans. En 1893, Hüe mettait en vente une terre et les communs, plus un moulin « comprenant grande scie et chariot, scie à déligner, scie à recouper, machine à faire les tenons, machine à faire les mortaises, machine à raboter, embouvetter et faire toutes espèces de moulures, moulin à bardeaux, dernier modèle, turbine d'une force de 60 chevaux, arbre de couche et poulies en acier », etc., (200). De la Bigne était un architecte, marié à Isabelle de Kerkove, Belge. Celle-ci avait aussi un frère dans l'Anse. Le baron et la baronne Hüe, originaires de Le Crotoy, ne firent pas fortune avec leur scierie du Cran, dont ils furent les derniers possesseurs. Le baron menait grand train, s'exerçant à la chasse et s'entourant de beaux attelages. La baronne figura dans les « soirées dramatiques et musicales » au village. En danseuse à brodequins, elle chantait de jolies chansons : « Ma foi, vive le bonnet d'âne, il faut le porter d'un air crâne », etc., etc.

Le baron Edouard Destole de Virgile, cultivateur, ne demeura pas longtemps au pays. On trouve quelque part que son menuisier le poursuivit

en 1887, pour services, ouvrages et matériaux non payés, en particulier une huche, une armoire, un auge, un plan de bâtisse, 15 portes, 22 jours d'ouvrage, 4 voyages à Saint-Prime, etc. Pour tout dire, on trouve aussi qu'ils s'arrangèrent à l'amiable. Retourné en sa douce France, en 1887, M. de la Bigne envoya au *Progrès du Saguenay*, de Chicoutimi, quelques numéros du *Soleil*, journal de Paris...

* * *

La plupart de nos Français vinrent plus tard. La Société de Colonisation du Lac-Saint-Jean, représentée en Europe, en dirigea beaucoup vers le pays de Maria Chapdelaine. D'autres obéissaient à des raisons toutes personnelles. Le Lac-Saint-Jean était tout indiqué, d'ailleurs, pour ces gens désireux de passer l'océan, comme région nouvelle, canadienne-française, telle que mise en vedette à cette époque.

Le plus célèbre d'entre eux fut Broët. Théodose-Louis-Antoine Broët de la Grené, riche gentilhomme de haute noblesse, bachelier en sciences et en droit, châtelain de l'Ardèche, fils d'un député catholique et petit-fils du premier ambassadeur de France en Chine, s'établit à Péribonka en 1903, ou plutôt vint y établir la communauté des Frères de St-François-Régis. Il appartenait à une famille parlementaire royaliste et catholique. La mère de son ami, Jean Couston Le Maître, l'incita à se faire le protecteur de ces religieux, forcés de quitter la France laïcisante, et à les amener en terre canadienne, trouvant saint usage à sa fortune.

A la date du 21 juin 1903, on trouve, au registre de l'Hôtel Roberval, ces deux mots brefs : « Broët, Paris ». Depuis ce moment, ce fut « Broët, Grand Pari », car Péribonka était la colonie d'avenir, à Roberval, et en pénétrant dans la rivière Péribonka, quelques années plus tard, on apercevait, à gauche, les établissements des Frères agriculteurs français, et à droite, le domaine d'un autre Français, où flottait le drapeau tricolore, et à quinze milles en amont, sur un îlot, la villa de Roquépine, où le philanthrope allait passer l'été. Broët avait muni sa villa-château d'une bibliothèque et de deux pianos, car il était musicien. O romantique Péribonka, il ne te manquait plus que le génie de Louis Hémon pour aller porter ton nom plein de sauvagerie et de sable aux quatre vents du monde !

Le 28 juin 1903, les huit premiers protégés de Broët furent reçus à Roberval chez les Frères Maristes — début d'une longue amitié — et le lendemain à Péribonka, à la Maison des colons et chez Edouard Niquette. En 1904, il y avait une quarantaine de Frères de St-François-Régis arrivés à Péribonka, avec l'abbé Bochet, leur aumônier. Cette congrégation, fondée par le Jésuite Maxime De Bussy en 1850, se vouait aux enfants orphelins ou abandonnés et les préparait à gagner leur vie. Elle possédait des fermes-écoles en France.

Broët ne vint pas seul. Il amena son jeune ami Jean-Antoine Ste-Foi Couston Le Maître, vétérinaire, et le vicomte et la vicomtesse Edouard Morel de la Colombe de la Chapelle d'Apchier. Chapeau bas, « pour le trône et l'autel » ! Jean Couston devint surintendant du matériel chez les Frères. Broët, Couston et Compagnie achetèrent de Beemer, qui les tenait de B.-A. Scott, seize lots dans le canton Dolbeau. Les Frères en commencèrent l'exploitation. En 1907, un léger différend survint entre la société bienfaitrice et la communauté. Le lieutenant Couston avait gardé les manières martiales, peu convenables chez les humbles religieux, et le sable aidant, ceux-ci se



Les Hospitalières fondatrices de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel.

Sr Marie-de-la-Visitation, Sr Sainte-Julie, M. Saint-Pierre, M. Saint-Bernard, M. Saint-Eugène, M. Saint-Ignace.



Le comité des fondateurs de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel. — En avant : Théodore Duchesne, Cyrille Bernier, Georges Lévesque, Arthur Du Tremblay, Louis Laroche, Abbé Georges Bilodeau, curé, Hermel Girard, Armand Boily, Jean Morin, Johnny Blackburn, Joseph Cossette, Ernest Potvin, Joseph Guay. En arrière : Georges Dubé, Errol Lindsay, Alphonse Parent, Arthur Lavallée, Johnny Girard, Barnabé, Joseph Tremblay, Rémi, David Néron, Oslas Gagnon, Elzéar Fortin, Henri Boivin, Georges Laroche, père, Joseph Girard, Louis, Alphonse Binet, (Alphée Lavoie), Alfred Morin, Joseph Lavoie. N'apparaissent pas sur cette photo : Louis Moreau, Alphonse Brassard, Georges-P. Marcotte.

transportèrent plus près du lac et fondèrent leur établissement de Vauvert. Le sol y était un peu meilleur et l'Orphelinat prospéra. L'inspecteur Boily, quant à lui, n'avait que des éloges à l'endroit des orphelins de Vauvert, que l'on voyait arriver à Roberval l'été, avec leur fanfare, sur leur joli bateau, le *Jeanne d'Arc*.

Plusieurs de ces Français se rapatrièrent pour aller prendre les armes, en 1914-15. Huit religieux parmi les plus valides partirent ensemble, ce qui porta un dur coup à l'œuvre agricole de Vauvert. Couston lui-même se distingua à la bataille de Verdun.

* * *

Quant à Broët, il vécut ses dernières aventures au pays. Le gentilhomme de Péribonka paya cinq mille dollars le yacht qui le traversait à Roberval, auquel il donna un nom légendaire de sa province natale, la *Tarasque*. Il allait recevoir chez L.-P. Bilodeau ses deux revues préférées, le *Correspondant* et la *Revue des Deux Mondes*. Il entretenait aussi des relations avec M. Simon Cimon, Robervalois instruit et distingué. Il se fit naturaliser en 1906. Au lieu d'épater ses concitoyens, ce dont il aurait pu se contenter, il gagna leur sympathie, par un naturel simple et agréable. Comme citoyen de Honfleur-sur-Péribonka, il fut président de la Commission scolaire, juge de paix et membre d'une agence commerciale d'instruments et de produits agricoles.

En 1908, Broët consentit à se porter candidat aux élections provinciales, le maire Bilodeau s'étant retiré en sa faveur. Il ouvrit sa campagne à Roberval le 20 mai, à l'issue de la grand'messe. Il était déjà populaire dans les cercles instruits de Québec et de la région. Un jour, après une assemblée électorale à Mistassini, comme il se rendait au monastère des Pères Trappistes en compagnie de B.-A. Scott et de Georges-P. Marcotte, il connut un prélude à sa mort prochaine : le cheval qui les menait prit l'épouvante et les trois gentilhommes furent violemment projetés à terre. On avait admiré son sang-froid, déjà, en le voyant arriver à pied à Roberval, sur le lac, un jour d'avril, alors que la glace était peu sûre.

Broët avait fait en France des expériences d'aéronautique. (C'est en se jetant de la nacelle d'un ballon qu'il avait contracté l'infirmité qui le faisait boiter légèrement.) Au Lac-Saint-Jean, il projetait des expériences d'aviation, alors naissante dans le monde. A cette époque, on parlait même de relier Péribonka à Roberval par un câble sous-marin.

Broët fut élu député du comté le 8 juin 1908. Mais il n'eut pas le temps d'occuper son siège en Chambre : trois mois après, le 13 septembre, il se fit broyer une jambe par les roues d'un train et expira le lendemain. Il était à bord du train de Chicoutimi, en destination de Roberval, et, descendu sur le débarcadère à Saint-Gédéon, c'est en voulant mettre pied sur l'escalier du train déjà en mouvement qu'il tomba et se fit écraser. Un train spécial de Québec partit en vitesse pour Saint-Gédéon, avec médecins et chirurgiens. Saint-Gédéon était la paroisse du député Girard, son adversaire politique. On répéta, dans le pays, cette parole qu'il aurait prononcée, plus anodine qu'elle n'en a l'air : « Jamais je n'aurais cru mourir dans le château-fort de mon adversaire. » A Roberval on hissa les drapeaux en berne ; on savait quelle perte c'était. Il fut enterré en France, non sans avoir eu quatre services funèbres ici : à Québec, à Roberval, à Péribonka et à Saint-Gédéon. On lit, au livre des procès-verbaux du conseil de ville, à la date du 7 octobre

suivant : « Son Honneur le maire s'adressant alors à Messieurs les conseillers dit qu'il est de son devoir de saisir la première occasion qui se présente depuis la mort de l'ancien député du comté, M. Broët, pour exprimer aux parents et aux amis du défunt tant de ce côté que de l'autre côté de l'Océan, le chagrin immense qu'a ressenti toute la population de la ville de Roberval à l'occasion de ce triste accident. Monsieur Broët, quoique n'ayant habité le pays et surtout le Lac-Saint-Jean que depuis cinq ans, avait su par ses nombreuses qualités se faire un grand nombre d'amis dans tous les rangs de la société ; il était affable, il était bon, charitable et surtout fervent catholique. En signe de deuil, son Honneur demande l'ajournement du conseil. » Broët n'avait que 38 ans.

* * *

A Péribonka et à Mistassini se fixèrent des essais français importants, mais pas toujours sans retour. Un autre jeune capitaliste, Paul Augustin-Normand, fit de grandes exploitations agricoles sur la Pointe Taillon. Il retourna aux chantiers maritimes de son père, au Havre, en 1909, en laissant derrière lui un sillage de nobles amitiés. Nommons encore, au hasard : Félix et François Goussé, le baron belge de Fallon de Grammont, qui séjourna à Roberval, Martin Déyse, Henri Miard, tous cultivateurs occasionnels, Théophile Derath, le vicomte Louis de Neufbourg, Valère, Godet, Alexis Massiris, Bernard Maillot, Aublanc, Alfred Gillet, St-Loup, Jacques de Sallmard, Des Cerisiers, De Beled, De Grandmaison, Besson, Seurin, Senouillet, Henri Loudin, Labade, Jérôme Dupuis, Louis Huguenin, De Larue, Bossard, Douillard, Le Borgne, Le Roux, Paul Morel, Harpin, Fabre, Casavant, Chevreault, Charles Breton, Desqueutes, Sévincé, Lagier, Chevret, Constant Grellier, fabricant de vin, Adolphe de Koninck, musicien, et sa femme, Jeanne de Rombi, chanteuse et actrice, Gabriel Granger, Henri Delcroix de Champeaux, ingénieur « venant de Paris, Londres, New-York, Montréal et Tikouapé », un escroc qui se présentait à la Banque de Roberval en tenue de millionnaire en demandant s'il n'avait pas reçu les sommes fabuleuses qu'il attendait, et qui faillit mettre la main sur les biens des Trappistes de Mistassini... Du groupe de Broët, il faut nommer encore le comte de Porth et le jeune Gilles Couston, frère de Jean. Ceux-ci et nombre d'autres n'ont fait qu'une apparition plus ou moins longue. Beaucoup n'ont fait que passer, dont on déchiffre les noms dans les registres de l'Hôtel Roberval ou de la Trappe de Mistassini. Quelques-uns sont célèbres, héros de sombres aventures. Tel Bernard, tel Guéry.

* * *

Gabriel Bernard avait été engagé avec Auguste Lemieux, de Mistassini, par son compagnon français, Joseph Grasset, pour une longue expédition de chasse. Partis de Roberval le 5 septembre 1907, ils devaient revenir en décembre. Le 18 décembre, après une fructueuse chasse, Grasset envoya ses deux aides dans une direction séparée, et resté seul, il se gela les pieds et parvint vivant à un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à la Baie James. Les deux autres ne trouvèrent pas la cache où ils devaient se rejoindre tous les trois et manquèrent de nourriture, d'après un billet signé par Bernard le 28 décembre. En janvier 1908, une équipe de trappeurs de Pointe-Bleue, dans un voyage au grand lac Mistassini, trouvèrent les vestiges de leur campement et le billet de détresse de Bernard. Ils les cherchèrent dix jours sans résultat. Le 2 avril, Gladstone MacKenzie partit pour Chibougamau avec quinze hommes, pour aller rencontrer des explorateurs cantonnés dans cette région. D'autres voyageurs les rejoignirent et on trouva, sur le lac Ashuapmouchouan, le cadavre de Lemieux éventré et dépecé. L'autopsie

démôtra qu'il n'était pas mort de faim. Une accusation grave pesait donc sur son unique compagnon, Bernard, disparu sans laisser de traces.

L'enquête resta ouverte un an à Roberval, passionnant tous les esprits, et même la presse du pays. Le Dr Constantin agissait comme coroner. Le corps de Lemieux, reposant dans une boîte, fut déposé au sous-sol de la sacristie. Bernard, soupçonné d'anthropophagie, ne put être arrêté parce qu'introuvable. Grasset, pour sa part, demeura comme commis à la Baie James, faisait des aveux qui le condamnaient quand il était en ébriété. Cette histoire flottait encore dans les imaginations quand vint Louis Hémon, qui a dû l'entendre raconter. C'est Samuel Bédard lui-même, le patron de l'engagé Hémon, qui avait proposé Auguste Lemieux aux deux trappeurs français. D'où l'épisode de François Paradis, le beau jeune homme de Mistassini, que Maria ne revit jamais et qui guidait des Belges acheteurs de fourrures dans le Nord...

* * *

A Roberval, on reçut bon nombre d'immigrants français à l'époque de la Société de Colonisation. Le plus éminent fut Alexis Labeaume, qui travaillait auparavant à la Bibliothèque Nationale de Paris. Ami personnel du compositeur Vincent d'Indy, son compagnon d'enfance, fils unique d'un sculpteur d'ancienne noblesse, il décida, en 1897, de sacrifier le milieu intellectuel qui lui était naturel pour la liberté religieuse de ses enfants. Car ce sont les vents de la persécution religieuse qui poussèrent au Canada ce chrétien de foi intense, une première fois en 1897, à Saint-Albert (Alberta), d'où il retourna, insatisfait, au bout d'un an, au vif regret de l'évêque du lieu, Mgr Grandin, et de son clergé, et de nouveau en 1901, mais cette fois dans un milieu plus homogène : au Lac-Saint-Jean. Alexis Labeaume aimait la terre, non sans idéalisme, sans doute, et une fois établi sur le Cran, à Roberval, il surmonta toutes les difficultés d'une adaptation particulièrement douloureuse. En 1907, père de sept enfants, il prêta solennellement le serment d'allégeance à Sa Majesté britannique. Ce gentilhomme exquis, qui écrivait son journal et ne passait jamais devant une église sans y entrer, s'il eut fort à faire contre les mauvais plaisants qui saccageaient son jardin, remarqua par contre la belle formation répandue chez les femmes grâce aux Ursulines. Il déclara un jour qu'il se retrouvait dans un petit Paris. Parmi tous les immigrants, Labeaume représentait la plus pure et la plus saine tradition française.

Sur le bateau qui l'amena à Québec, il avait rencontré un certain Boussière, gros méridional qui s'accrocha à lui comme Sancho Pança à la remorque de Don Quichotte. Catholique peu pratiquant, il n'était pas fait pour compenser chez Labeaume le regret de sa patrie, et celui-ci n'eut pas de peine en voyant repartir son Marseillais après quelques années de voisinage parfois mouvementé.

Elle est riche en couleurs, la galerie des immigrés de Roberval. Après le colon Labeaume et son compagnon, le vicaire Delay et les barons dont seul De la Boissière demeura, on trouve le rédacteur du premier *Lac St-Jean*, Henri Tielemans, plus tard deux employés au second *Lac St-Jean*, le typographe Alexandre Robert et le gardien de nuit Léon Ripp, dont la famille restait sur la Pointe Scott, mort au champ d'honneur en 1915 ; le professeur de musique Bilocq, promoteur d'une seconde fanfare en 1908 ; les bouchers Pierre Traversaz, Joseph Riccaz et Jackson, le Belge Dehertach, le boulanger Louis-Fernanz Meroz, Suisse luthérien converti par le vicaire

Lapointe, avec son patron, Joseph Cossette, comme parrain ; l'excellent jardinier et fleuriste de l'hôpital, Parizel, ancien militaire, qui repartit pour des cieux meilleurs ; Abraham Kamil, Syrien de Beyrouth naturalisé en 1912 ; le Dr F. Nicole, vétérinaire français sans droit de profession, le Danois L. Hafmond, le Breton Etienne Bernard, les Juifs roumains Osias et Israël Ornstein, dont le journal annonçait les aubaines chaque semaine, enfin le peintre Emile Cottin, qui faisait des portraits et courait la prétantaine, sans le sou, et l'Italien Vincent Capobianco, qui allait jouer de la harpe par les maisons et que la corporation condamna à déguerpir...

* * *

Le plus tristement célèbre de ces immigrés fut François Guéry, arrivé en 1900. Etabli vers l'extrémité nord de la ville, rue Ménard, avec sa femme, sa fille, Mme Duval, sa vache et ses lapins, il était sympathique mais blasé. Il fréquentait les Maristes français, allant pêcher avec eux sur le lac. Ancien officier de l'armée française en Afrique, il parlait souvent des aventures de sa carrière militaire. Il revenait en particulier sur un épisode tragique, où il avait tué un homme sans nécessité, et en gardait du remords. Le 7 mai 1902, il commença sa journée en faisant des réparations à sa maison. Sa femme le vit bientôt partir, soi-disant pour aller chercher du clou au village et voir un notaire. Personne ne le revit plus. Huit jours après, le journal robervalois, le *Défricheur*, y fit écho, disant : « On suppose qu'un étourdissement l'a pris et qu'il est tombé dans la rivière, où il y a 12 à 15 pieds d'eau. M. le curé a demandé aux gens du village, dimanche, de s'unir pour faire des recherches dans le bassin et dans la chaussée du moulin. » Sans espoir de le retrouver, sa femme et son gendre partirent. Au mois d'octobre suivant, un habitant en tournée de chasse passait près du ruisseau de la Bidoune, vers le rang IV, dans le bois, quand il vit de loin quelque chose d'accroché à une branche d'arbre et qu'il déclara avoir pris pour une perdrix. Il tira dessus. C'était la tête de Guéry, qui s'était pendu avec du fil de rêt et dont le reste du corps gisait à terre. On supposa qu'il avait succombé à une crise de démence (il souffrait d'une fièvre latente) et on lui fit des funérailles chrétiennes.

* * *

Quelques colons français se fixèrent aussi à Sainte-Hedwige : Albert Maurice, Onésime Jeandel, Gillet, etc. Deux d'entre eux écrivirent leurs impressions à l'agent Carbonneau et le *Lac St-Jean* fut tout heureux de publier leur lettre :

Nouvellement arrivés dans la région du Lac-Saint-Jean, nous avons pu cependant nous rendre compte de la fertilité de cet admirable pays. Au premier aspect, on se laisse saisir par le charme et le pittoresque de la belle nappe d'eau ; puis, quand on remonte sur le flanc des collines qui bornent le bassin du lac, on trouve partout ce même charme, ce même pittoresque, cette même fertilité.

Nous voudrions pouvoir dire à tous les Français, petits propriétaires et fermiers écrasés sous les impôts et les fermages trop lourds pour leurs épaules : « Venez au Canada ; là, vous serez libres, là vous travaillerez pour vous et non pour des maîtres durs, là vous retrouverez une patrie au sein d'une seconde France ; le Canada pour le travailleur courageux, c'est l'indépendance, l'aisance, la vie large, c'est le bonheur autant qu'il est possible de l'avoir.

« La terre est propre à toutes les cultures, depuis le blé jusqu'aux légumes fins de nos jardins de France. La vie matérielle est à meilleur marché que dans la vieille Europe, et le cultivateur canadien vit dans une abondance que bien peu de fermiers français peuvent se flatter d'avoir. » (201)

A l'encontre de ces propos encourageants, on retrace un autre de ces colons immigrés à Sainte-Hedwidge, fort érudit, trop érudit peut-être, qui finit par se faire mendiant.

Les Français du Lac-Saint-Jean qui n'allèrent pas prendre les armes, à la première grande guerre, n'en étaient pas moins patriotes exemplaires : le 14 juillet 1917, ils célébrèrent la fête nationale.

* * *

Le courant d'immigration était alors passé. S'il a laissé au Lac-Saint-Jean de belles familles qui s'assimilèrent à l'élément dominant, il en a aussi désabusé d'autres à leurs dépens. Au milieu de cela se plaçaient une infinité d'incidents cocasses qui naissaient d'eux-mêmes entre le Parisien, ou même le simple Français de classe moyenne, et l'habitant canadien, paisible, cordial et moqueur. Si les premiers essayaient d'en remonter aux seconds, manie damnée, nos gens ne manquaient pas d'occasions pour leur river leur clou. Il était bien difficile pour un Français, à la vérité, de ne pas passer pour original au Lac-Saint-Jean, et ils faisaient rire les nôtres de bon cœur, avec leur langage éberluant, leurs réflexions piquantes, leurs pantalons de velours et habitudes bizarres. On s'amusait, en particulier, des bisbilles que certains se passaient entre eux en se traitant mutuellement de « sale bourrique ». Un Français voulut un jour marier son fils à une fille de Roberval : il alla voir le père et commença solennellement : « Monsieur N., j'aime ce pays et je voudrais y asseoir ma famille. » A quoi l'habitant répondit : « Mais asseyez-vous, monsieur ! »

Les incidents tragiques ne manquèrent pas non plus, dont nous avons donné deux cas extrêmes. Nous pourrions dire encore que le Français Derath fut recueilli un jour par un colon, entre Péribonka et Mistassini, périssant de froid et d'épuisement dans une tempête de neige. Le cas, authentique, de l'accordeur de piano de *Maria Chapdelaine* illustre bien l'erreur amère dont ces immigrants étaient trop souvent victimes. « A cause, donc, que vous êtes venus par icitte ? » demande Samuel Chapdelaine. « Pourquoi ils étaient venus ? répond le romancier. Quelques mois plus tôt ils auraient pu l'expliquer d'abondance, avec des phrases jaillies du cœur : la lassitude du trottoir et du pavé, de l'air pauvre des villes ; la révolte contre la perspective sans fin d'une existence asservie ; la parole émouvante, entendue par hasard, d'un conférencier prêchant sans risque l'évangile de l'énergie et de l'initiative, de la vie saine et libre du sol fécondé. » — « Cela leur avait paru si merveilleux, dans leur étroit logement parisien, cette idée qu'au Canada ils passeraient presque toutes leurs journées dehors, dans l'air pur d'un pays neuf, près des grandes forêts ! Ils n'avaient pas prévu les mouches noires, ni compris tout à fait ce que serait le froid de l'hiver, ni soupçonné les mille duretés d'une terre impitoyable. » Paul Augustin-Normand reprenait : « A l'instigation d'agents totalement inexpérimentés en fait de pratique de colonisation, qui d'ailleurs les placent sur des lots de terre absurdes, nous arrivent trop souvent des Européens qui ont à faire un apprentissage complet. » (202)

* * *

A Péribonka, le plus illustre « passant » fut Louis Hémon, que nous venons de citer : un jeune Breton, fils d'un professeur de rhétorique, anti-bourgeois, que la maladie du siècle — du XIX^{ème} — porta d'abord en Angleterre, puis au Canada. Après Québec et Montréal, Hémon monta à Roberval, d'où il écrivit, le 24 juin 1912, que « voilà des vacances toutes

trouvées », le pays lui paraissant comme « un coin de la campagne française » (203). Puis il s'embarqua à bord du petit *Nord*, du capitaine Donaldson, que prenait aussi Samuel Bédard, et on sait le reste. C'était un « survenant » de plus dans la contrée. Il travailla au tracé du Chemin de fer Roberval-Saguenay, qui devait contourner le lac Saint-Jean au nord, et qu'il savait très hypothétique. On lit sur le *Lac St-Jean* du 17 octobre 1912, sous le titre : *Honfleur* : « Les ingénieurs chargés du tracé du chemin de fer Roberval-Saguenay travaillent depuis une quinzaine dans les limites de notre paroisse. Ils espèrent bientôt atteindre les frontières de la paroisse voisine, Péribonka. » Hémon était parmi eux.

Dans le même journal robervalois, le nom de Samuel Bédard (qui n'est pas Samuel Chapdelaine) revenait souvent à cette époque. Bédard avait été employé à l'Hôtel Roberval, et par la suite bedeau à Mistassini, où son frère était curé, avant de se faire colon à Péribonka, mais un colon *sui generis*, aux cent métiers, un de ceux qui traversaient le plus souvent à Roberval, « par affaire ». Quant à Eva Bouchard, qui fut reconnue, à tort ou à raison (plus à tort qu'à raison) comme l'inspiratrice du personnage de Maria, elle appartenait à une des premières familles de Roberval. Petite-fille de Sylvestre Bouchard et de Joseph Dumais, maître de poste, et élève chez les Ursulines, elle fit l'école à Péribonka quand son père, Adolphe, se fut transporté là. Il y eut aussi, dans ces parages, Thomas-Louis, surintendant des pêcheries et chasse, qui noya son cheval à l'embouchure de la Péribonka au printemps 1909. Mort en 1911, ses deux gosses, de huit et six ans, furent adoptés par Samuel Bédard, et Louis Hémon aimait les prendre sur ses genoux...

L'auteur de *Maria Chapdelaine*, avec cette merveilleuse liberté de l'observateur qui cherche l'universel, a puisé partout autour de lui. Laissons à d'autres le plaisir de trouver (ou de perdre) les clefs des personnages et des lieux et notons seulement ici l'image que Hémon a retenue de Roberval : c'est celle du chef-lieu. De Roberval viennent les arpenteurs dans les colonies nouvelles comme Péribonka, et les calendriers que les femmes suspendent aux murs. Ce que Maria a vu de plus beau dans sa vie, à part la grand'messe, ce sont les magasins de Roberval et une séance dramatique au couvent des Ursulines. A Roberval, Hémon a remarqué les « petits trottoirs de planches ». « Et, quand le bateau de Roberval marche, dit Esdras, on peut descendre aux chars en douze heures de temps. »

* * *

Un écrivain français était venu avant Louis Hémon, portant au cœur la même amertume qui est la rançon de la vieille civilisation européenne. Mais il n'avait pas de génie, il n'avait qu'un peu de talent. Léon de Tinseau faisait partie de la mission française invitée aux grandes fêtes du troisième centenaire de Québec, en 1908. Ecrivain de salon à la plume facile, son voyage au Lac-Saint-Jean lui inspira un roman, publié en 1909 sous le titre : *Sur les Deux Rives*, roman où Roberval occupe une bonne place. Une famille noble et ruinée de Vendée s'exile au Canada. Elle habite d'abord la basse-ville, à Québec. (« Québec la Glorieuse sortait des profondeurs du fleuve. ») C'est là qu'elle fait connaissance du propriétaire-fondateur d'une pulperie à Bagotville, dont le père devient secrétaire-gérant. La pulperie est rasée par le feu, la petite famille se transporte alors à Roberval, sous les auspices d'un industriel de Chicoutimi en passe de faire la prospérité de Roberval — chose triplement inouïe ! En effet, Philippe-Gédéon Sirois —

dans la réalité Benjamin-Alexandre Scott — y possède une banque, un journal, des agences, un magasin général, etc. Pragnères, notre immigré, devient surveillant de ces établissements. Et, « dès les premiers jours de juillet, la famille s'installait à Roberval ».

C'était une rue de deux kilomètres courant le long du lac, entre deux trottoirs de planches. D'un côté, cette rue ne bordait trop souvent que des terrains encore vagues. Les maisons cherchaient de préférence le côté opposé, longeant la rive. Elles étaient toutes pareilles, avec leur petit enclos aboutissant à la grève, leur escalier de cinq marches, leur plate-forme dominant le niveau des neiges, leur toiture d'ardoise ou de zine, et leurs doubles fenêtres laissant voir les mêmes rideaux de fausse guipure et les mêmes pots de géraniums rouges. Par un beau soleil, en face de la petite mer sans limite apparente, l'aspect du lieu était charmant, donnait l'impression plaisante causée par le contact des objets neufs. Car tout était neuf, les habitations, leur couche de peinture rouge, brune, crème, vert pâle, bleu mourant; leurs cuivres, leurs enseignes. Et la nature était aussi neuve et très pure, dans sa beauté que très peu de regards avaient touchée. La lumière elle-même semblait neuve ainsi que la clarté d'une lampe allumée pour la première fois. L'air aspiré n'avait servi à la nourriture d'aucun poumon. Il apportait l'odeur saine qui parfume un atelier de menuiserie.

C'était en effet le royaume de la planche, partout sciée, chantournée, mortaisée, feuillurée, mise à tous les usages avec une prodigalité folle, comme une chose sans valeur aucune. Ici le bois remplaçait l'asphalte, franchissait les ruisseaux, s'alignait en clôtures qui n'enfermaient rien, s'élevait en murailles, s'inclinait en toitures. Le bois qui avait servi à construire ce village, vendu dans un chantier de Paris, aurait produit des millions (204).

Le trio familial habitait une de ces maisons de planches, mangeait du gibier et de la ouananiche, « quintessence de la truite »... et « l'été s'acheva doucement dans cet endroit, à coup sûr l'un des plus tranquilles du monde ». Enfin — passons-en — le père laisse son emploi, la famille se transporte au poste du lac Mistassini, elle en revient, la femme et son nouveau-né meurent et sont enterrés à Pointe-Bleue. Les deux autres retournent à Québec, où de nouvelles chances d'un destin vraiment mystérieux les attend... Voilà l'histoire funambulesque que nous laisse M. Léon de Tinseau, romancier oublié, bien qu'il eût publié au moins un livre par année de 1882 à 1914 inclusivement, et qu'il intitulait : *La Princesse errante, Les étourderies de la Chanoinesse, L'attelage de la Marquise, Le Secrétaire de Madame la Duchesse...*

Nous cédonc cependant à la tentation de citer, en terminant, cette description du Roberval de 1908, sans doute une de ses meilleures pages — et cependant « très pâle souvenir », dit-il lui-même, de l'impression que lui avait laissée cette fin de journée aux bords du lac Saint-Jean :

Chaque maison est peinte fraîchement de gris, de rouge éteint, de jaune clair, selon le goût de l'habitant; la fausse dentelle des rideaux, laissant voir quelques plantes fleuries, leur donne l'air cossu. Presque toutes font briller un écriteau de cuivre, ou développent la devanture d'un magasin; on ne vient pas ici pour vivre de ses rentes. Voici un notaire, une banque, un médecin, un journal, des agences de propriétés, une modiste qui vend des corsets, des jarretières, des savons et des ehaussons fourrés. Le pharmacien est en même temps débitant de cigares et « demoiselle de téléphone ». Chez le bijoutier vous trouverez moins de diamants que de strass; du moins il vous vendra des hameçons, des instruments de musique, des lunettes et il réparera votre fusil. Le coiffeur tient un bar et cire les chaussures. Mais dans sa boutique immense, impossible à désigner dans aucune langue, le Dufayel du village met au service du colon tout ce qui peut lui être utile, depuis le sac de clous jusqu'à la charrue, le fourneau de cuisine, le canot de simili-écorce, le traîneau pour l'hiver qui va venir, et le piège pour les ours.

Entre les maisons étagées sur le coteau en pente douce, l'œil découvre la forêt aux couleurs vives, opposées mais fondues comme celles d'un tapis de Smyrne. Les pins de petite taille (les grands ont disparu très vite à l'arrivée du Visage-Pâle) donnent la teinte vert sombre du fond. Sur ce riche velours, l'automne a broché deux teintes qui feraient sourire nos peintres, ceux du moins qui n'ont jamais traversé l'océan, si j'étais capable d'en recouvrir une toile. Au grand feuillage découpé de l'érable un fleuve de sang paraît avoir laissé son écarlate. Tout à côté la Nature capricieuse a

plongé dans un bain d'or les rameaux frissonnants du bouleau. Et, sous les rayons obliques du soleil couchant les vitres du petit village flamboient comme les émaux d'une étagère adossée au brocart vénitien d'un appartement somptueux.

Dans l'hôtel tout neuf où flotte la bonne odeur du pin, le dîner frugal s'est achevé, servi par deux jolies Canadiennes aux bras blancs, que pas un convive n'a gênés même d'un regard trop attentif. (...) Dans le grand hall, où déjà ronfle un poêle, une quinzaine d'habitants sont venus fumer leurs pipes, se distraire pendant la veillée qui commence à être longue. Ils ne jouent pas, ne causent pas, ne boivent pas. Ce sont de petits marchands, des contre-maîtres de scieries, des fermiers dont les culottes s'enfoncent dans des bottes indiennes sans talons. Ils attendent le régal de chaque soir que l'hôtelier leur donne gratuitement, fier de posséder une « attraction » nouvelle dans la contrée. Et voici que, des profondeurs du phonographe, les barytons mugissent, les sopranos miaulent, les orchestres grincent, les fanfares éclatent. Ce serait à fuir, si l'expression du visage des assistants, ravis aux sommets de la jouissance, n'était une leçon de philosophie bonne à méditer pour un blasé de la civilisation, qui trouve parfois que l'Opéra décline et qu'on s'ennuie aux soirées de Madame X... !

Pendant ce temps-là deux oursons gros comme des roquets jouent dans un coin avec l'insouciance de leur âge, oublieux de la caverne natale et de la mère qui répète leurs noms aux échos d'alentour. (...)

C'est l'heure d'aller voir le lac. Sur la rive de gravier un gazon maigre essaie de mordre par places, là où les saules nains ont donné leur ombre pendant l'été. Vers l'Occident, la lumière est si pure qu'on est attendri et respectueux (...). En même temps, un air que peu de poitrines ont respiré depuis le commencement du monde offre à mes poumons d'Européen, habitués aux foudres malsaines, le plaisir inconnu de l'aliment pour lequel la Nature les a faits. La machine de la vie fonctionne avec une aisance délicieuse, tellement complète qu'il semble que le tic-tac du cœur ne devra plus s'arrêter. L'esprit lui-même se dégage de tout ce qui est lourd et inavouable. Comment, à certaines heures, ai-je pu offenser Dieu et le prochain ?...

(...) Il règne un grand silence. Une fumée s'élève de l'île voisine, toute petite, où, sans doute, un pêcheur va passer la nuit. Les mouettes continuent encore leur vol sans fin. Et, tout à coup, la nappe liquide est devenue rose, d'un rose absurde comme l'invention d'un décorateur fantaisiste. L'azur fond rapidement dans la direction du Nord. Bientôt la petite île semble une tache dans l'opale immense qu'un léger brouillard voile de sa fraîcheur. Bienheureux habitants qui verront encore ce spectacle demain, pendant de longs jours (...) (205).



CHAPITRE XII

LES SERVICES D'UTILITE PUBLIQUE

A Roberval, les trois services municipaux : aqueduc, téléphone, électricité, furent d'initiative locale et connurent des origines que nous dirions héroïques si le terme s'y prêtait mieux.

* * *

L'aqueduc fut l'œuvre qui donna le plus de tracas à la municipalité. Décidée sous le maire Otis, commencée sous le maire Du Tremblay, terminée sous le maire William-J. Tremblay, elle n'eut sa réglementation finale que sous le maire Bilodeau.

Le premier règlement passé au conseil de village, en onze articles, pour la construction d'un aqueduc, en 1890, donnait à Zéphirin Verreault jusqu'au mois d'octobre 1891 pour le livrer. Il devait rester la propriété de l'entrepreneur durant cinq ans au moins. Des tarifs spéciaux étaient prévus pour les grandes maisons : \$30.00 par année pour le couvent principal (Maison de pierre), \$15.00 pour le vieux couvent, \$15.00 pour un hôtel de douze chambres ou plus, \$10.00 pour une maison de pension.

En 1891, Zéphirin Verreault demanda un délai, offrit de poser un aqueduc en fonte, reçut une fin de non-recevoir et transféra ses droits à Octave Naud. L'un et l'autre demeuraient dans le comté de Portneuf. Naud s'associa Pamphile Allard pour le représenter à Roberval, et mena les travaux à terme en 1892.

Ce premier aqueduc était en bois. Le conduit central n'était rien d'autre qu'une tubulure de troncs d'arbres creusés et raccordés les uns aux autres, comme on avait fait à Chicoutimi. Octave Naud, cultivateur, et Damase Naud, entrepreneur, de Saint-Alban, s'étaient constitués en société légale (Octave Naud et Cie) pour l'exploitation de l'aqueduc du village de Roberval.

En 1895 s'élevèrent des plaintes, en particulier contre le manque de pression. Le pauvre aqueduc avait des intermittences... En 1896, il bloqua en certains endroits. Octave Naud et Compagnie reçurent des menaces. Ils furent invités au conseil. Zéphirin Verreault renouvela son offre d'aqueduc en fonte. Le conseil consulta un avocat pour mettre Octave Naud en demeure de fournir son eau. Celui-ci apparut à la table du conseil le 6 mai. On en référa au peuple. Le village insatisfait fut convoqué en assemblée publique.

Les pourparlers se poursuivirent en 1897. Le désastre du couvent, le 6 janvier, fut un avertissement. Le maire, Ladislas Otis, se rendit à Chicoutimi étudier la question. La ville de Chicoutimi s'était construit un aqueduc

métallique en 1895. On décida d'abord de poursuivre Naud et Compagnie. Les contribuables demandèrent par requête au conseil de construire lui-même un nouvel aqueduc et d'éliminer Naud et Compagnie d'une façon ou d'une autre. On proposa ensuite à ceux-ci de vendre leur aqueduc en bois, et on adopta un règlement d'emprunt de \$17,000.00 pour acheter, réparer et entretenir l'aqueduc déjà existant. Deux fois le village fut invité à **délibérer**, en mai et juillet, et on s'entendit finalement sur l'achat et la réparation de l'installation des Messieurs Naud.

Un nouveau personnage était entré en scène durant les pourparlers : le vicomte Thomas de la Vallée Poussin, ci-devant ingénieur des Ponts et Chaussées en France. Il se fit Oblat de chœur cistercien, espèce de moine libre des vœux mais suivant la règle religieuse, comme on en admettait alors chez les Trappistes. Devenu Frère Jules, le vicomte se rattacha à la Trappe d'Oka mais n'en continua pas moins d'exercer sa profession d'ingénieur. Il avait travaillé au canal de Panama... et à l'aqueduc de Limoilou. Il vint dans la région pour diriger les travaux d'un aqueduc et d'un pont à la Trappe de Mistassini. (Un autre vicomte de la Vallée Poussin, Ludovic, également ingénieur, vice-consul de Belgique, était à la tête des travaux de l'aqueduc de Chicoutimi en 1895.) On apprend, en 1897, qu'un de ces vicomtes offre ses services aux conseils d'Hébertville et de Roberval, tous deux en pourparlers d'aqueduc. On sait d'autre part que Frère Jules se tient à Mistassini et à Roberval environ ce temps.

* * *

Une fois acheté l'aqueduc de Naud, le conseil de village forma un comité de quatre échevins, dont Thomas Du Tremblay, ingénieur-mécanicien, pour sa réparation et son alimentation. Le 9 octobre 1897, le comité de l'aqueduc tint sa première réunion à l'Hôtel Du Tremblay et nomma Arthur Du Tremblay son **président** et Joseph Juneau son secrétaire. Ces messieurs eurent à peine tâté l'installation qu'ils revinrent sur les décisions officielles. Il fallait, de toute nécessité, remplacer complètement cet aqueduc temporaire, trop petit et toujours constipé. Les contribuables, dûment convoqués en octobre, se rangèrent du côté d'une nouvelle installation en fonte.

Arthur Du Tremblay, de la présidence du comité de l'aqueduc, parvint à la mairie : c'était un coup d'Etat, ou du moins un coup de théâtre. Le village alla aux urnes municipales, en effet, les 10 et 11 janvier 1898, et échangea toutes ses édiles moins un, Ephrem Brassard. L'élection se fit sur la question de l'aqueduc et fut très contestée. Le nouveau conseil effectua un « assainissement » des affaires publiques. Du Tremblay ne savait pas cependant dans quelle galère il s'était embarqué. . . Les six conseillers qui le secondaient étaient : Pamphile Allard, Ephrem Brassard, Théodore Tremblay, Charles Lindsay, Abel Ouellet et Philippe Rinfret, remplacé par Antoine Bolduc en novembre. Ils engagèrent un nouveau secrétaire-trésorier en septembre : Leufroid Paradis. Les sessions doublèrent en nombre en 1898. En 1899, avec le nombre record de 53 séances, le conseil s'assembla en moyenne une fois par semaine.

* * *

Le maire Du Tremblay accepta les services du vicomte de la Vallée Poussin, alias Frère Jules. On lui vota \$10.00 le 16 mars 1898 pour ses plans et devis. On décida de prendre l'eau au ruisseau Louis Tremblay, passant sur la terre d'Edmond Parent. (Appelé aussi « Blackburn », ce ruisseau tombe au centre de la ville.) Frère Jules commença le tracé et le

nivellement à la mi-mai. Les soumissions restèrent ouvertes jusqu'au 9 juin. Deux entrepreneurs se présentèrent : Thérèse Potvin, de Roberval, et J.-O.-C. Migneault, de Montréal. Deux prêteurs également : Léon Couët, gérant de la Banque locale, et Jean Taché et son frère, banquiers, beaux-frères de Migneault. Le conseil confia tout aux seconds. Il se repentira de n'avoir pas pris les Robervalois.

Des six propriétaires de terrain où devait passer le tuyau depuis la prise d'eau, au Premier Rang, jusqu'au village, cinq offrirent le passage gratuitement. Frère Jules se rendit à Trois-Rivières faire des essais sur de la tuyauterie offerte en vente. Il se rendit aussi à Québec faire analyser l'eau des deux ruisseaux en vue. Mise à l'épreuve par le Révérend Messire P.-J. Fillion, de l'Université Laval, l'eau du ruisseau passant chez Edmond Parent se révéla moins dure et plus pure.

Le contrat, endossé par Jean Taché et Cie, fut signé le 16 juin 1898. L'entrepreneur Joseph Migneault s'engageait pour \$24,550.00, montant qu'il devait toucher par versements mensuels. L'ouvrage comprenait : une prise d'eau avec barrage de 7 pieds, en bois ou en béton, dans la « rivière dite Parent », au Premier Rang ; une digue de roche, en amont, pour l'emmagasinement de l'eau ; une conduite centrale, en grès et fonte, allant du barrage à la rue Saint-Joseph, et de l'église à l'Hôtel Roberval (il y avait un faubourg important sur la Pointe Scott voisine) ; des conduites dans les rues transversales ; 20 bouches d'incendies, etc., toutes pièces qui « seront parfaites de main-d'œuvre et de système approuvé par l'ingénieur du contrôle. »

Migneault avait à peine commencé ses travaux qu'il commençait aussi ses revendications. Il n'aimait pas les expériences scientifiques du Frère Jules. Le conseil lui donna ordre de « laisser notre ingénieur ou délégué faire les essais qu'il jugera nécessaires » (206). Frère Jules fut autorisé, par-devant notaire, à faire obéir Migneault.

Les ouvriers recevaient quatre-vingts sous par jour. Le 23 juillet, la feuille locale annonçait : « La grève à Roberval ! — Les travailleurs de l'aqueduc ont momentanément interrompu l'ouvrage, parce qu'ils ne sont pas assez payés, paraît-il. » Dans sa livraison suivante, le 6 août, le même journal rapportait l'incendie du faubourg de la Pointe Scott, qui fut suivi, quelques semaines après, de celui de la manufacture de laine...

A la date du 13 août, il y avait un fossé de 5,654 pieds de long dans le village, dont 1,477 pieds avaient nécessité du minage. Le creusage de cette tranchée sur les rues Roberval, Saint-Joseph et Ménard avait accumulé des monceaux de terre boueuse devant les maisons « et en maints endroits bloqué le passage ». Pour mettre le comble à ces difficultés, le conseil se trouvait dans une imposture, ayant laissé ses membres s'engager dans les travaux, contre la loi. « Presque tous les conseillers, rapporte encore le bavard *Lac St-Jean*, sont à l'emploi de M. Migneault, directement ou indirectement. » (207)

* * *

D'après le contrat, l'ouvrage devait être fini le 1er septembre. Il n'en fut rien. Le village éventré attendait les tuyaux qui retardaient. La pose de ces tuyaux ne commença que le 15 août. Une fois installés, ils n'étaient pas étanches. Et les tranchées se remplissaient sous le glissement de la terre,

la circulation était gênée. L'aqueduc défrayait la chronique dans l'hebdomadaire local.

Le 2 septembre, le surveillant fit lecture de son rapport mensuel devant un comité réuni chez le maire. Frère Jules, un gros moine connaisseur qu'on n'abusait pas, y allait carrément dans ses avancés. Au journal *Le Lac St-Jean*, le rédacteur était un Belge français, presque un compatriote, et il approuvait pleinement le moine. Dans son numéro du 3 septembre, qui fut son dernier, il dénonça comme un guet-apens tendu au Frère Jules la réunion chez le maire. D'ailleurs, il y avait division au sein même du conseil.

Migneault demanda de faire passer en arbitrage l'estimation des travaux faits au cours des mois de juillet et août. Un compte rendu des travaux fut dressé le 19 septembre, sous la signature de deux ingénieurs. Les choses tournèrent à mal pour l'entrepreneur. Le conseil reçut force plaintes et réclamations : obstruction des chemins, explosion des mines, bris de voitures, bris d'une lampe électrique, etc. Le conseil tint Migneault responsable de tous les dommages causés par le retard des travaux et s'adjoignit l'avocat L.-A. Langlais comme procureur. Il contesta même les prétentions du Frère Jules sur son salaire. Au mois d'octobre, Migneault tenta de s'acquitter des travaux en suspens, avec Joseph Juneau comme surveillant, mais il s'engagea dans une nouvelle impasse avec le conseil. Il manquait de matériaux, les travaux avançaient au ralenti et le conseil tenait sa bourse close. Le 21 octobre, celui-ci accorda à Migneault un nouveau délai. Le maire absent, les comptes pour dommages pleuvaient au conseil et le ciel pleuvait sur le village. Le 3 novembre, le surveillant Juneau déposa une plainte devant le magistrat R.-P. Vallée : à l'angle des rues Ménard et Saint-Joseph, l'entrepreneur, parce qu'il n'en avait pas d'autre, avait employé un coude de 4 pouces de diamètre intérieur pour réunir les deux conduites, qui en avaient 6.

L'enquête, présidée par le magistrat, devait s'ouvrir le 7 novembre. Elle fut remise au 15, puis au 18. Ce jour-là, en Cour de Magistrat, dans la salle publique, plusieurs témoins furent entendus, dont le constable Eugène St-Pierre, qui avait arrêté Migneault et un de ses employés. D'autres témoins déposèrent le 19. Migneault se justifia. Le maire Du Tremblay comparut comme témoin à décharge.

Le 5 décembre, ordre fut donné à Joseph Juneau de suspendre les travaux. Une convention fut passée entre le conseil et l'entrepreneur. Le maire s'en prévalut pour congédier J.-O.-C. Migneault et prit sur lui de lui payer un prix fixé. Migneault fut libéré le 14 février 1899, la cour jugeant qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre les procédures.

Mais le maire Du Tremblay démissionna avec une partie du conseil et le major Tremblay prit sa place, le 16 janvier 1899. Le nouveau comité de l'aqueduc mit le magistrat Vallée à sa tête. En février, les affaires de l'aqueduc furent soumises à un nouvel arbitrage. L'avocat-député P.-V. Savard, de Chicoutimi, en faisait partie. On garda sous saisie le matériel de Migneault, qui poursuivait la corporation pour trois forts montants. Cette dernière engagea l'avocat Thomas Lefebvre comme son procureur.

* * *

Avec le retour du printemps, le conseil demanda à un ingénieur québécois de lui indiquer un confrère compétent pour l'achèvement de son

aqueduc. L'ingénieur québécois envoya Joseph Spénard, un autre immigré, aspirant-ingénieur de la cité de Québec. En vertu du compromis du 5 décembre, les travaux furent repris en mai par C.-H.-I. Maguire, représentant de Migneault, pour être menés à terme. Une soixantaine de conduits privés avaient été installés en 1898. Maguire en posa quelques autres, puis abandonna tout à son tour ! Voilà l'ouvrage arrêté pour plusieurs semaines encore. En attendant, le village tire le meilleur parti possible du vieil aqueduc de bois. Le nouvel aqueduc, deux fois mis à l'essai, se rompit deux fois ! Au début de juillet, nouveaux embarras : l'écluse de l'ancien aqueduc, qui donnait un certain rendement, fut saccagée, une nuit. Les auteurs de ce forfait privaient le village du peu d'eau qui lui restait...

Acculé, le conseil se mit à l'œuvre, avec son ingénieur, Spénard. Le village devient, en juillet, un champ d'explosions. Car il faut miner encore, et au son de la trompette toutes les femmes se précipitent aux portes du village, affolées.

Le 2 juillet, un troisième incendie annuel tombe sur le malheureux village, durant son sommeil, et sacrifie le quai et le bateau du Grand Hôtel, le *Mistassini...* !

* * *

Recommencés le 30 juin 1899 par la corporation, les travaux de l'aqueduc se terminèrent exactement le 4 décembre. Pamphile Allard exhuma les tuyaux de bois. Le 7 septembre, quand les robinets commencèrent à couler régulièrement, le conseil décida la tenue d'une enquête sur toutes les affaires de l'aqueduc, depuis le 16 juin 1898. Le 29 septembre, le *Rapatriement* publia le règlement municipal du nouvel aqueduc, en quarante articles. La corporation dut faire un emprunt pour les derniers travaux. Le 22 octobre, une grande assemblée eut lieu à l'Hôtel Du Tremblay : protestant contre les agissements du conseil, les villageois discutèrent leur position financière et entendirent plusieurs orateurs, entre autres l'ex-maire Otis. Le conseil fut sommé de répondre à dix-sept questions inquiétantes... Le maire Tremblay s'exécuta à la session suivante.

Le réservoir du Premier Rang avait une capacité de 897,665 gallons. Le tuyau principal, de 8 pouces de diamètre, avait 4 milles de long. C'était, pour son époque, un bon aqueduc. Mais il coûta \$45,000.00.

* * *

Les suites judiciaires ne se terminèrent que sous un troisième maire, L.-P. Bilodeau. Jean Taché et Compagnie, financiers de l'entrepreneur Migneault, en appelèrent à la Cour supérieure de Chicoutimi, puis à la Cour du Banc du Roi, à Québec. Celle-ci annula le jugement rendu à Chicoutimi le 11 octobre 1904 et institua une longue enquête. En verdict final, la ville de Roberval fut condamnée, le 4 mai 1905. Le maire Bilodeau, haranguant les contribuables réunis au nombre d'environ deux cents, les consulta sur l'opportunité d'en appeler à la Cour Suprême, ce qui fut accepté à l'unanimité !... Un peu plus tard, le conseil opta pour un arrangement, préparé par l'avocat Gustave Perreault. Le maire se rendit à Québec avec l'ex-maire Tremblay et le secrétaire Paradis, et satisfait le plaideur avec une quittance finale de \$2,500.00.

Un peu avant, l'ingénieur Spénard, employé par la corporation en 1899, s'était suicidé. Le conseil adressa ses sympathies à la « famille explorée ».

Comme réponse, son exécuteur testamentaire présenta à la ville écrasée de dettes et à peine remise du procès d'aqueduc un compte de \$2,341.25, au nom du défunt... Le conseil lui offrit... \$400.00, non sans dresser une rectification en six articles sur les services rendus à la municipalité par le regretté, qui avait passé la plus grande partie de son temps à s'occuper d'affaires personnelles, tant à Roberval qu'à Chambord, Saint-Prime, Saint-Félicien, Pointe-Bleue, se permettant des parties de pêche et autres sans scrupule...

Quant au premier ingénieur, Frère Jules, d'édifiante mémoire, il mourut à Québec quelques jours après avoir quitté Roberval, à la fin de décembre 1898, entre les bras de Dom Antoine, Prieur de Mistassini.

* * *

De 1906 à 1908, le comité de l'aqueduc fut très actif. On commença à songer à une autre prise d'eau en 1915. Les sécheresses et la diminution des eaux durant l'hiver réduisaient la pression. On observa alors que le débit du ruisseau Tremblay, qui était presque une rivière auparavant, avait beaucoup diminué. Le barrage fut rénové à plusieurs reprises.

En 1936, pour suppléer à l'insuffisance du réservoir, la ville fit installer un système de pompage et de purification de l'eau sur la rivière Du Tremblay.

En 1948, notre aqueduc comptait cinquante ans quand la ville abandonna la prise d'eau du Premier Rang pour la prendre au ruisseau Ouellet, à Val Jalbert, à 5 milles de ses limites.

* * *

Le système téléphonique fut plus primesautier que celui de l'aqueduc. C'est en 1889, la première année du terminus, que Madame Donohue avait eu carte blanche pour doter le village d'une ligne téléphonique aérienne ou souterraine. D'esprit plus pratique, C.-E. Bernier et le Dr Constantin installèrent la première ligne téléphonique en 1892. Charles-Edmond Bernier était un Québécois, comme la plupart des notables du village, assez instruit, ami du docteur, et qui se retrouvait en pays de connaissance comme chef de gare, de 1891 à 1896. En 1891, ils firent tous les deux l'expérience de la communication par télégraphie. La gare et quatre autres stations étaient reliées à cette ligne : le Dr Constantin, l'aubergiste Alphonse Marcoux, James Spence et Pierre Potvin. En 1892, Bernier voulut perfectionner le système. Il pria le conseil de faire les démarches auprès de Madame Donohue pour qu'elle posât le téléphone au village ou bien renonçât à ses droits. En attendant, le docteur et lui installèrent les deux premiers appareils téléphoniques et les deux familles s'émerveillèrent de cette invention. C'était la première installation du genre dans le Saguenay. On dit plus tard que Roberval avait formé le premier réseau de téléphone rural dans la province. Le premier téléphone au Canada ne datait que de 1880. En juin 1892, on trouve cette note dans un journal : « Roberval, la jonction Chambord et Métabetchouan sont maintenant reliés par le téléphone. » (208)

* * *

En 1893, fort de l'expérience, le chef Bernier installa dix-huit autres appareils dans le village : à la Banque, au Bureau d'enregistrement, à l'Hôtel Du Tremblay, chez Arthur Du Tremblay, B.-A. Scott, le notaire Israël Dumais, le marchand L.-E. Otis, le marchand Elzéar Donaldson, le marchand

Charles Lindsay, Joseph Juneau, Joseph Bilodeau, Alfred Léveillé, Robert Spence, Thérance Potvin, le magistrat Pierre D'Auteuil, le fondeur Théodule Bernier, Alfred Duchesne et Simon Cimon.

Ce réseau servit de base à la première compagnie de téléphone, organisée trois ans plus tard. En 1895, comme cette organisation était imminente, Madame Donohue fut sommée de commencer à poser ses poteaux ! Elle possédait des privilèges exclusifs depuis 1889.

La même année, 1895, le député Girard, de Saint-Gédéon, champion des syndicats coopératifs de fromage, forma, dans le bas du Lac, un syndicat coopératif de téléphone. Ses ambitions étaient régionales : « La Compagnie Coopérative Téléphonique du Lac St-Jean. » En 1896, voilà la région avec trois compagnies de téléphone : la Coopérative du Lac St-Jean, qui s'étend au moins jusqu'à Saint-Prime, la Compagnie du comté de Chicoutimi, qui cherche à pénétrer au Lac-Saint-Jean, et celle de Roberval. La Coopérative du député Girard faisait merveille. En 1899, elle avait un réseau de 167 milles et chaque mille n'avait coûté, globalement, que \$7.00. Les abonnés ne payaient que \$2.00 par année, et ceux de Chicoutimi, \$20.00, à même date.

Les villageois de Roberval tinrent une grande assemblée à l'Hôtel Du Tremblay, le 4 avril 1896, pour jeter les bases de leur compagnie. B.-A. Scott, préfet du comté, le maire Otis, les deux Du Tremblay, le Dr Constantin, le notaire Dumais, enfin toute la classe commerçante et professionnelle est venue rencontrer le député Girard, président de la grande Coopérative du Lac. Le député expose le plan et le fonctionnement de sa compagnie, qui tend des bras paternels au village de Roberval. Car la Coopérative du Lac a pour but de former et d'unir entre elles des coopératives de paroisses. L'initiative était magnifique : elle tendait à couvrir les deux comtés du Lac-Saint-Jean et de Chicoutimi d'un vaste réseau téléphonique, grâce à un système coopératif qui devait englober autant de syndicats que de paroisses. Elle y aurait réussi si les divergences politiques ne lui avaient rogné les ailes. Celui qui avait lancé cette chaîne coopérative était lui-même politicien, et celle-ci le suivit tant bien que mal dans les méandres de ses mandats successifs.

* * *

L'assemblée de l'Hôtel Du Tremblay détermina l'achat de l'installation que possédait C.-E. Bernier, au prix de \$825.00, y compris la réinstallation par le vendeur du bureau central chez Leufroid Paradis. Le stage de la parlotte fut assez long puisque ce n'est qu'à la cinquième « assemblée de citoyens » à l'auberge Du Tremblay que les officiers furent nommés, le 13 mai 1896 : L.-E. Otis, président, Thomas Du Tremblay, vice-président, Jules Constantin, Téléspore Pilote et Joseph Juneau, directeurs ; Leufroid Paradis, secrétaire-trésorier, Israël Dumais, assistant secrétaire-trésorier. L'association s'appelait bel et bien « Compagnie Coopérative Téléphonique de Roberval », ce qui indiquait son affiliation à la Coopérative centrale du Lac. Elle se faisait représenter, d'ailleurs, aux réunions de ses directeurs, à Hébertville, Saint-Bruno, ou ailleurs. Le député Girard avait offert de céder un certain nombre d'actions de sa compagnie à celle de Roberval.

Quant à cette dernière, ses règlements furent faits par un comité composé de : C.-E. Bernier, le Dr Constantin, le maire Otis, le maire Scott, le notaire Dumais, le major Tremblay, le magistrat D'Auteuil, le Dr Fluhmann, Charles Lindsay et Simon Cimon. Elle réunissait ses directeurs chez

l'un ou l'autre de ses officiers et ses nombreux actionnaires à la salle publique. On pouvait jouir d'une « boîte de téléphone » pour \$20.00 par année. Le village fut relié à Saint-Prime et à Saint-Félicien en 1896, et à Pointe-Bleue en 1898, sur demande du grand chef de la tribu. En janvier 1898, le téléphone était rendu à Mistassini, et les Pères pouvaient communiquer avec le chef-lieu.

Mais si le nombre des actionnaires était grand, vu que les dépôts étaient peu considérables, le nombre des abonnés était encore restreint, en 1897, à preuve cette étrange résolution : « Que chaque fois (que), au bureau central, on reconnaîtra *une voix étrangère* parler dans le téléphone, l'on devra demander à qui charger le message, et si l'on ne donne pas une réponse satisfaisante l'on devra fermer le téléphone. » (209) La téléphoniste connaissait donc son monde comme la maîtresse d'école, ses élèves.

La première année financière de la compagnie se solda avec un déficit de \$500.00. En 1897, le bureau de direction changeant, les promoteurs du téléphone se tournèrent vers l'électricité.

Mais le progrès moderne ne pénétrait pas sans heurt. Quand il y eut aussi une compagnie pour l'électricité, au village, on s'aperçut que téléphone et électricité ne s'accordaient pas. Lorsque la dynamo était en fonction, le soir, les abonnés du téléphone ne pouvaient s'entendre d'un appareil à l'autre. Les gens du téléphone prièrent donc ceux de l'électricité de « *faire cesser ce bruit immédiatement* » (210), bruit que les premiers attribuaient au phénomène d'induction. La compagnie d'électricité consulta trois électriciens et répondit froidement « qu'il est complètement impossible d'enlever l'induction du courant électrique parce que les spirales des courants sympathiques sont prises par les broches téléphoniques, lesquelles réagissent à leur tour par sympathie en enlevant au fluide éther de l'air les molécules des extra-courants, cause première de l'auto-induction, ayant tendance à se diriger toutes dans le même sens se dirigent de préférence vers les broches téléphoniques vu la sympathie qui existe entre les ohms et les volts, et, de plus, l'électricité statique des molécules de la terre contribuant à cette même attraction, il en résulte que les watts (combinaison du rapport des volts et des ampères) ne pourront jamais se diriger autrement que dans le sens d'attraction des pôles magnétiques des bobines du dynamo et de celles des boîtes téléphoniques qui sont l'origine de ces extra-courants. » (211) Après cette scientifique réponse, la compagnie de téléphone avertit prosaïquement sa rivale d'avoir à débarrasser de tous ses poteaux les fils qu'elle y a fixés sans permission ! Sur ce, les électriciens posèrent une ligne de retour pour la ligne téléphonique qui se rendait à l'usine électrique, ce qui ne donna pas complète satisfaction aux messagers des airs. (Il est remarquable que les principaux actionnaires et officiers de l'électricité avaient aussi des intérêts dans le téléphone.)

* * *

Le 5 août 1898, il y eut du nouveau à l'horizon. Les actionnaires du téléphone, réunis au bureau central, chez Paradis, décidèrent de former une nouvelle compagnie, indépendante de la Coopérative du Lac-St-Jean, avec un capital de \$10,000.00 : la « Compagnie de Téléphone de Roberval », dans laquelle on retrouvait les promoteurs de la compagnie d'électricité : Scott, Constantin, Bilodeau, Otis, Dumais, Fluhmann, etc. On acheta de la Compagnie Bell une table d'aiguillage de cinquante numéros. Comme responsable du central, Leufroid Paradis touchait \$75.00 par année. Cette

Le député
Emile Moreau.



L'hôpital en 1920.





Roberval en 1930 (avant Saint-Jean-de-Brébeuf).
Toute la partie ouest, en deçà du chemin de fer,
est encore déserte.

Le bureau de poste.



seconde association fonctionna dix ans, tant bien que mal. En 1903, à part ses cent abonnés, elle était raccordée aux stations centrales des différentes paroisses du comté. Son technicien était Simon Cimon et ses présidents furent : B.-A. Scott (2 novembre 1898), le curé J.-G. Paradis (13 novembre 1900), L.-E. Otis (26 juillet 1901), E.-F. Fluhmann (12 novembre 1903) et R.-P. Vallée (en 1902, et de 1904 à 1908).

* * *

Le péché originel de la compagnie locale fut de s'exclure du réseau régional, qui, de son côté, apparaissait malheureusement sous le manteau politique du député Girard. Elle entretint d'abord des relations amicales avec le « Centre », comme il s'appelait couramment. Le 6 février 1902, les deux compagnies passèrent un contrat d'échange de service entre elles pour une période de cinq ans. La Coopérative du Centre, durant cette période, s'adjoignit de nouvelles filiales. La paroisse de Normandin se détacha de Saint-Félicien, en 1903, et se relia directement à Roberval : la compagnie robervaloise lui en demanda des frais spéciaux non prévus par le contrat, ce qui eut pour effet d'augmenter la tension, en 1905, entre elle et le *Centre*. En 1906, le *Centre* donnait un mauvais service, d'après ce qu'on disait à Roberval. Le journal du lieu fit aussi écho à une rumeur voulant que le *Centre* fit pénétrer son réseau à Roberval d'une manière indépendante.

Le contrat entre le Centre et la compagnie locale expirait en 1907, dans une atmosphère d'hostilité. Le *Centre* présenta les conditions qu'il exigeait pour le renouvellement. Sur les huit propositions, quatre furent refusées ou retournées en amendement. Le temps pressait. Le député Girard envoya un télégramme au secrétaire de sa compagnie, à Saint-Gédéon, pour faire inviter les Robervalois à venir discuter en assemblée à cet endroit. Nenni, répondirent ceux-ci. « Vous avez nos propositions. Si elles ne vous vont pas, rédigez-nous vos amendements. » Finalement, les correspondances entre les deux compagnies furent coupées.

La compagnie robervaloise était en frais de passer dans un vaste réseau régional qui allait finalement avoir raison du *Centre*. En effet, pendant que notre village et le Centre se mécontentaient mutuellement, le Téléphone de Chicoutimi prenait de l'ampleur. Il avait d'abord tenté, au début, de se raccorder au Centre, mais en vain. Sous la direction de J.-E.-A. Dubuc, le téléphone de la Compagnie des Eaux et de l'Electricité de Chicoutimi monta au Lac-Saint-Jean : en 1907, il avait ses voies jusqu'à Roberval depuis longtemps, et dans tout le comté. Le Centre vit venir l'ogre : si le réseau Dubuc s'unissait au réseau de Roberval, il serait cerné. Une des huit conditions qu'il proposa à Roberval pour le renouvellement du contrat d'échange était donc de ne pas contracter alliance avec d'autres compagnies sans son consentement. Condition que Roberval ne pouvait accepter, puisqu'il s'alliait délibérément à Dubuc à ce moment même. En février 1907, Dubuc acheta cinquante et un pour cent des actions du téléphone de Roberval, pour la Compagnie des Eaux et de l'Electricité de Chicoutimi, et celle-ci vendit à la première sa ligne de Chicoutimi à Roberval. L'année suivante, le réseau de Roberval se fusionna complètement à celui de Dubuc et le *Centre* eut affaire à une nouvelle grande compagnie, le Saguenay-Québec.

* * *

Mais, en 1907, le *Centre* n'avait pas joué sa dernière carte avec la compagnie du village ou de la ville. Quand les relations furent interrompues, il lui fit concurrence sur son propre terrain. Une seconde com-

pagnie se forma dans la place, filiale du *Centre*, comme en d'autres paroisses, sous le nom complet de « Société Téléphonique de la Paroisse de Notre-Dame du Lac St-Jean de Roberval ». Appuyée par une filiale-sœur, la Compagnie Téléphonique d'Ashuapmouchouan, elle demanda au conseil la permission de poser ses poteaux et ses fils dans les rues de la ville. Remarquons que le *Centre* avait mis, au nombre de ses huit conditions faites en février 1907, celle de s'établir librement « où bon lui semblera » ; remarquons aussi que les actionnaires de Roberval lui accordaient cette condition...

En face de cette demande, le conseil de ville parut ennuyé. A sa séance du 15 avril, il demanda à la requérante de fournir ses titres et les noms de ses responsables. Le conseil de ville était formé de villageois plus ou moins intéressés à la vieille compagnie locale ; la compagnie rivale était plutôt rurale. En mai, sous la commandite du bureau central de la Coopérative du Lac, celle-ci commença l'installation de ses poteaux.

Le 2 juin, terme ultime des correspondances entre le Centre et la compagnie de la ville, toute communication téléphonique fut rompue entre Roberval et le reste du comté. Le 3 juin, prenant connaissance d'une résolution de la compagnie du Centre, le conseil de ville la renvoya pour étude. Les questions soumises au conseil, quand elles devaient passer par les rouages des divers comités (finances, etc.), pouvaient s'attarder longtemps. Quand la Société Téléphonique de la paroisse de Notre-Dame... etc. eut produit ses titres, le conseil ne les trouva pas suffisants et demanda plus de détails. La pose des poteaux de la filiale du *Centre* commença néanmoins au début de juin dans la ville.

Alors la ville cria au vandalisme. Le maire Scott envoya une injonction pour faire arrêter ces travaux. Le conseil se disait favorable, mais il voulait, disait-il aussi, s'assurer des personnes avec qui il traitait. Et puis, vraiment, une troisième série de poteaux dans la ville... Roberval va-t-elle devenir « une forêt d'arbres secs ? » (212) Le député Girard, l'âme du *Centre*, n'était pas très populaire à « Roberval-ville », surtout depuis l'affaire de la Société de Colonisation. Le journal local, organe de cette société et porte-parole de Scott, s'était inscrit ouvertement contre Girard l'année précédente. La Coopérative du Centre n'était donc, pour lui, qu'un « château de cartes ». Ne pouvant plus téléphoner à Roberval, des gens d'Hébertville même reprochèrent au *Centre* de n'avoir pas demandé un délai en attendant que sa propre ligne fût prête au chef-lieu. Nonobstant la protestation de la ville, le *Centre* y plante ses poteaux, et la ville lui donne ordre de les déplanter et de lui payer \$200.00 !

Le bref d'injonction du maire fut cassé le 20 juin par un jugement de Maître J.-A. Gagné. Si la ville avait ensuite gain de cause, le *Centre* devrait enlever ses poteaux. Le procès fut instruit en Cour supérieure, à l'automne 1907. L'action intentée par la ville fut renvoyée avec dépens, le 17 mars 1908. La Société Téléphonique de la paroisse... n'était, en l'occurrence, que l'entrepreneur de la Compagnie Coopérative Téléphonique des comtés du Lac St-Jean et de Chicoutimi, alias le *Centre*.

* * *

Il y eut donc deux compagnies de téléphone à Roberval, *durant vingt-six ans* : le *Dubuc* et le *Centre*. Le 29 septembre 1908, les actionnaires de la compagnie de Téléphone de Roberval, fondée en 1898, ratifièrent l'acte de vente, pour \$10,000.00 à la Compagnie Saguenay-Québec, de tout leur

actif à Roberval et dans le comté. Le 8 février 1909, le président, R.-P. Vallée, et le secrétaire, le Dr Constantin, se réunirent une dernière fois avec Simon Cimon, le Dr Fluhmann, Alphonse Parent et Dubuc, pour clore les opérations de la compagnie locale et les passer au compte de la Compagnie de Dubuc (dont le Dr Constantin était vice-président). Le *Saguenay-Québec* installa un nouveau central à Roberval en août 1909.

* * *

La fusion avec la compagnie chicoutimienne semble avoir eu pour heureux effet de promouvoir une Chambre de Commerce régionale, dont Dubuc lui-même fut un des premiers officiers, et qui tint ses premières assises à Roberval.

Quant à nos bons Robervalois, ils durent se résoudre à faire affaire avec les deux réseaux, avec deux bureaux de contrôle, et à se servir de deux appareils. En 1908, une centaine de citoyens avaient déjà deux boîtes. Les deux compagnies rivales avaient droit de cité, d'ailleurs, dans les deux comtés, Chicoutimi et Lac-Saint-Jean, comme les deux partis politiques. La Coopérative du Lac-St-Jean avait envahi le comté de Chicoutimi, et le réseau Dubuc s'étendait dans le comté du Lac-Saint-Jean. En 1917, la Chambre de Commerce du Saguenay demanda la fusion des deux réseaux. En 1919, le *Centre* profita d'une augmentation de taux annoncée par le *Dubuc* pour essayer de renverser ce dernier dans le comté du Lac-Saint-Jean. A Roberval même, quatre-vingt-deux abonnés signifièrent au *Saguenay-Québec* leur désir de s'en passer désormais. Les directeurs du *Centre*, réunis à Hébertville-Station, décidèrent alors d'apporter de grandes améliorations à leur réseau. La Chambre de Commerce tenta encore une fois un rapprochement. En 1921, on note des plaintes contre les mauvais services des deux compagnies, émanant de la Chambre de Commerce du Lac-Saint-Jean.

Enfin, en 1930, la Compagnie Coopérative fut déclarée en faillite par la Cour supérieure, avec ses 200 milles de poteaux et de fils, de Saint-Eugène à Bagotville. Son actif fut racheté à l'enchère publique, à Hébertville-Station, pour \$71,500.00, par un groupe d'actionnaires de l'ex-compagnie, qui prirent nom de « Compagnie de Téléphone Lac-St-Jean-Québec »... Trois ans plus tard, celle-ci revendit à un avocat de Roberval, lequel revendit à une compagnie de Québec, et en 1934, le vieux *Centre* disparut enfin dans le *Saguenay-Québec*.

* * *

L'électricité, à Roberval, a une histoire similaire : ferveur des débuts, changement de mains, englobement final dans un réseau plus vaste. Ici, toutefois, la compagnie locale eut à transiger, non pas avec une autre compagnie, mais avec la corporation municipale elle-même.

La première maison à jouir de l'éclairage électrique au Saguenay fut l'Hôtel Roberval. Comme on l'a vu, le Grand Hôtel avait l'électricité depuis 1891, captée dans la rivière Du Tremblay.

Quatre ans plus tard, les deux frères Du Tremblay firent les premières démarches pour doter la municipalité d'éclairage électrique. L'un d'eux alla à Québec étudier le système que la capitale utilisait depuis 1887, date où elle abandonna l'éclairage au pétrole. D'après un entrefilet du *Progrès du Saguenay* (7 février 1895), il ne manquait plus aux Du Tremblay qu'un arrangement avec le village pour procéder aux travaux d'installation. Quel-

ques semaines après, le même journal annonçait que l'électricien expert qui avait reçu Du Tremblay était à Chicoutimi pour diriger les travaux de l'usine hydro-électrique qu'une compagnie locale y faisait installer. Chicoutimi eut donc son électricité en 1895, et Roberval attendit encore, on ne sait trop pourquoi.

En 1896, on s'éclairait encore si bien à l'huile qu'une lampe faillit mettre la maison de la Banque en feu. Cependant les deux frères Du Tremblay étaient encore à la tête d'un mouvement pour introduire la houille blanche. C'est en 1897, un an après la formation de la compagnie de téléphone, que les promoteurs même du téléphone, avec quelques autres, fondèrent une compagnie pour la production de l'électricité.

Le maire Otis, le Dr Constantin et Simon Cimon, ingénieur électricien de profession, avaient acheté ensemble, de F.-X. Langevin, un pouvoir d'eau avec terrain et bâtisse sur la rivière Ouiatchouanish-Du Tremblay, à trois milles environ de son embouchure, près du chemin allant à Saint-Prime, sur le Cran. (La propriété occupée par le moulin de Langevin, plus en aval que celui du baron Hüe, avait d'abord appartenu à Euloge Ménard et Cie, et son fils adoptif, Edmond, en gardait une hypothèque.)

Les premières réunions des actionnaires eurent lieu chez L.-E. Otis. C'étaient : le curé Lizotte, B.-A. Scott, Otis, Constantin, Cimon, Alphonse Marcoux, Israël Dumais, R.-P. Vallée, P.-A. Potvin, Thomas et Arthur Du Tremblay, L.-P. Bilodeau, Charles Lindsay, Léon Couët, Thérèse Potvin, Mathilde Delisle, Xavier Langevin et Roger Godin. Le montant souscrit était de \$10,000.00. Simon Cimon et Scott (maire de la paroisse) firent l'achat du matériel. L'ouvrage s'effectua durant l'été et l'automne 1897. Abel Ouellet et Thérèse Potvin étaient contremaîtres, avec un certain Burnett, envoyé par la Compagnie *Canadian General Electric*. La « Compagnie Electrique de Roberval » comença d'exister légalement le 13 novembre. Les sept sages qui en formaient la tête étaient : le curé Lizotte, B.-A. Scott, élu président, Simon Cimon, L.-P. Bilodeau, Israël Dumais, L.-E. Otis et Jules Constantin, qui céda sa place au magistrat Vallée pour prendre celle de secrétaire-trésorier.

* * *

L'électricité pénétra dans les rues et les maisons en novembre et décembre, sous la direction de Simon Cimon. Le 11 octobre, le conseil de village adopta un règlement accordant à la compagnie exemption de taxes et privilèges exclusifs pour quinze ans. La compagnie engagea Ernest Delisle comme surveillant à sa petite usine du Cran, à raison de \$300.00 par année. Delisle resta vingt-huit ans à cet emploi. Elle fixa l'échelle de ses prix : \$0.59 par mois pour une lampe unique, \$0.46 l'unité pour deux lampes, \$0.40 pour trois, \$0.31 pour quatre et \$0.25 pour cinq. Pour les édifices et les rues, elle mit des tarifs spéciaux : \$75.00 par année pour le couvent, pour 50 lampes de 16 chandelles (la chandelle servait d'unité de base au lieu du watt : on ne passe pas tout d'un coup d'un usage séculaire au fluide électrique) ; à l'Hôtel Du Tremblay, \$100.00 par année pour 60 lampes de 16 chandelles... Dans les rues, les lampes étaient de 50 chandelles. La lumière électrique fit son apparition sur la neige un samedi soir, le 22 janvier 1898. Le lendemain après-midi, le curé alla bénir l'usine de la dynamo. Le rendement sembla parfait. Le courant exerçait bien une mauvaise influence sur le téléphone, tel que susdit, mais on y remédia.

En mars 1898, les actionnaires présentèrent une résolution de remerciements aux directeurs de la compagnie, « pour leur administration dévouée et intelligente ». Dans toutes ses démarches et constitutions, la compagnie avait suivi les formalités légales, et le Dr Constantin se révélait irréprochable comme teneur de livres, ce qui valut sans doute son engagement comme secrétaire de la compagnie de téléphone, en décembre 1898.

* * *

En 1900, Beemer demanda à la compagnie de brancher son hôtel sur son réseau. En 1901, on retravailla le pouvoir hydraulique et on changea les soixante-deux lampes du village. L'électricité était une chose précieuse : le curé Paradis écrivait une lettre pour demander l'éclairage gratuit de la salle Binet pour une soirée de charité. En 1902, on commença à songer à augmenter le pouvoir de la station électrique. On trouvait la lumière pâle, et les Arthur Du Tremblay et semblables envisageaient l'avenir industriel de la future ville...

En 1903, devant une situation intenable, on décida de refaire le barrage. En mars, la compagnie distribua une circulaire à ses clients pour leur expliquer sa situation et leur fit même remise de leurs comptes pour le mois de février. Le bureau de direction demanda à la législature provinciale une loi d'incorporation avec pouvoirs dans tout le comté du Lac-Saint-Jean. Au moment où le village devint « ville », en 1903, la compagnie était en pourparlers de vente à la ville elle-même. Elle se contenta de modifier son nom : la « Compagnie Electrique de Roberval » transporta officiellement ses droits et propriétés à la « Compagnie d'Electricité de Roberval », avec le même bureau de direction : Scott, Otis, Cimon, Fluhmann et Bilodeau. La loi spéciale incorporant cette dernière compagnie reçut sa sanction le 25 avril 1903, en même temps que la charte de la ville. En 1903-04, Scott acheta une nouvelle dynamo, on bâtit une nouvelle usine, en brique, avec un nouveau barrage, etc. Le 23 octobre, la compagnie comptait 38 actionnaires ayant souscrit ensemble un montant de \$25,000.00. Cette nouvelle compagnie nourrissait de vastes projets, par exemple celui d'une ligne de tramways faisant le tour du lac. Elle semblait vouloir commencer une exploitation régionale, et elle l'aurait sans doute fait si elle n'eût rencontré tant de difficultés dans le chef-lieu, avec une source d'énergie trop faible, d'ailleurs.

* * *

En 1904, Arthur Du Tremblay avait vendu à des capitalistes de Québec son pouvoir d'eau situé aux limites de la ville, avec les anciens moulins dessus construits. L'année suivante, les Messieurs Mercier, ci-devant acheteurs, revendirent le tout au même prix à la Compagnie d'Electricité. Celle-ci mit ensuite les mêmes immeubles en vente, avec la condition de n'y jamais produire d'électricité et de ne nuire en rien à son propre pouvoir hydro-électrique situé à trois milles plus haut..

Le 17 septembre 1905, l'intrépide compagnie, présidée par B.-A. Scott, décida de remplacer le système de paiement à taux fixe (à tant par lampe) par celui des électromètres ou compteurs, ce qui n'était que juste. Cette décision déclencha une telle tempête de protestations que la compagnie y renonça, non toutefois sans augmenter le taux fixe des lampes et sans exiger un contrat de chaque client ! Les compteurs restèrent facultatifs ; seules les Ursulines s'en firent poser un.

A la fin de la même année, il fut question, à la ville, de municipaliser le service électrique. Arthur Du Tremblay présenta d'abord une requête, signée par un grand nombre, pour l'achat d'un nouveau pouvoir d'eau. La municipalisation de l'électricité était alors à la mode, en particulier en Ontario. C'était à l'ordre du jour à Québec, à Sherbrooke, etc.

Au début de 1906, la dynamo brûla. La ville s'en remit provisoirement à la lune. En mai, réparée, la dynamo brûla de nouveau... En 1907, un long différend sépara la compagnie de la corporation. Scott démissionna, ainsi que L.-E. Otis, durant cette période. La compagnie prétendait être exempte de taxes sur ses propriétés. En janvier 1907, Scott loua les propriétés provenant de Du Tremblay, moins l'atelier du *Lac St-Jean*, et garda une option sur elles. Une requête circula pour la formation d'une nouvelle compagnie, qui utiliserait les pouvoirs de la rivière Ouiatchouan.

En 1908, le différend reprend entre la ville et la compagnie. Le 28 avril, n'ayant pas reçu de réponse à ses propositions, celle-ci autorise Ernest Delisle à enlever les lampes dans les rues de la ville, le matin du 1er mai, cinquième anniversaire de la ville, date d'expiration de son contrat avec les fournisseurs de l'électricité. La ville est plongée dans l'obscurité pour plusieurs mois. Les particuliers qui ne payent pas se voient traités de même façon.

Terrible année 1908 ! Après l'incendie de l'Hôtel Roberval, la résorption de la compagnie de téléphone et la perte d'un deuxième procès pour la ville, voilà le blocage de l'électricité. Un peu amusé, malgré tout, le journal *Le Lac St-Jean* écrit : « On n'entend parler que de cambriolage, de portes forcées, etc., etc. Heureusement, jusqu'à ce jour, les nerfs et l'imagination ont joué seuls les rôles. » (213) On parle aussi de piétons qui se frappent sur les poteaux, car il y a maintenant trois compagnies qui ont des poteaux dans les rues (les deux compagnies de téléphone et la compagnie d'électricité).

Deux voitures se rencontrèrent durant la soirée : l'une venait de mener chez lui le Dr Constantin, l'autre allait chercher le Dr Fluhmann. « Comme la nuit était noire, relate le journal, les conducteurs ne se sont pas vus et les deux équipages se sont frappés avec violence. » (213) Une des voitures renversa sens dessus dessous et jeta son cocher près d'une bouche d'eau, au risque de sa vie. L'autre eut les timons cassés et son maître s'en retourna à pied... C'est durant la même période d'obscurité qu'on voit annoncée, sur le *Lac St-Jean*, « la lampe à pétrole « Rayo », qui donne une lumière équivalente à 50 chandelles, autant que 5 poches électriques ». Citons encore l'excellent hebdomadaire, résumant la situation en ces termes : « Une prise de souche à la corde fin de siècle a pour théâtre, en ce moment, la ville de Roberval, entre son conseil d'une part et la Compagnie d'Electricité d'autre part. Elle dure déjà depuis le mois de mai et aucune équipe ne semble hors d'haleine. Toutes deux, d'un mutisme crispant, ne lâchent pas le terrain d'une semelle. Ça doit être des Normands. » (213) Les sociétaires de l'électricité acceptèrent toutefois de faire revenir l'éclairage durant une semaine, au mois d'août, pour le temps du bazar des Ursulines.

Enfin, les pourparlers reprennent en décembre 1908. La compagnie signe un contrat de cinq ans pour l'éclairage des rues.

Comme l'électricité ne servait qu'à l'éclairage, on en produisait seulement la nuit, exception faite pour certains jours de fête. Pour les funé-

railles de L.-P. Bilodeau, par exemple, le 2 août 1909, la compagnie décida de faire fonctionner la dynamo. Durant l'hiver 1913 elle donna instruction à son gardien d'usine pour faire partir la lumière trois quarts d'heure avant le coucher du soleil et de l'éteindre un quart d'heure après son lever. « Il devra se baser sur l'Almanach de Bristol. » (214)

* * *

En 1914, après le terme de cinq ans, la ville revint sur son projet de municipalisation. Arthur Du Tremblay était maire. Du Tremblay fut l'homme de l'aqueduc, des chemins et aussi de la municipalisation. Tout d'abord, la compagnie montra les dents. Puis elle accepta de composer avec la corporation, qui fit expertiser son système. Mais en 1915, la ville et la compagnie correspondirent par leurs avocats. La seconde intenta une action contre la première pour lui faire annuler le règlement qu'elle venait d'adopter pour municipaliser le service électrique, « règlement passé au milieu de tribulations sans nombre » (215). La compagnie alléguait ses privilèges émanant de la convention primitive du 30 décembre 1897, conclue entre la première compagnie et le village. La ville lui répondit que, les deux compagnies successives n'ayant pas rempli les conditions stipulées par ce même contrat, elle était mise en demeure de l'annuler. Les choses en restèrent là durant plusieurs mois.

L'obstacle qui arrêta la corporation était d'ordre juridique. La ville avait le droit d'exploiter un pouvoir électrique, mais non en dehors de ses limites. Le conseil fut d'avis que ce privilège n'en était pas un, « attendu qu'il est bien rare qu'il se trouve des pouvoirs d'eau dans les limites d'une ville. » (216) Allait-on se laisser entraver par l'article 5667 des Statuts de 1909 ? L'audacieux conseil du maire Du Tremblay décida de demander un bill au Parlement pour l'autoriser à acheter la compagnie. Et le 30 décembre 1915, un compromis fut passé entre les deux partis.

Pour faire adopter le bill, la ville trouva un vieil ami influent chez Jean-Baptiste Carbonneau, alors gouverneur de la Prison de Québec. La loi amendant la charte de la ville fut sanctionnée le 16 mars 1916 (217). Elle portait sur l'achat du système d'éclairage et un emprunt de \$60,000.00 à cet effet, comportant aussi quelques retouches secondaires à la loi de 1903. Le 29 mars, la compagnie signa la cession de son installation et de ses droits à la ville. Celle-ci forma aussitôt un comité d'éclairage, passa un règlement de municipalisation et réengagea Ernest Delisle comme surveillant de la dynamo. Fini, les faibles lampes à chandelles dans les rues : elle acheta 100 lampes de 100 watts. (La ville devenait possesseur, avec le pouvoir et les installations du Cran, de l'ancien pouvoir d'Arthur Du Tremblay et de Thomas Jamme, sur la rivièrè limitrophe de son territoire, ainsi que des terrains et bâtisses vendus par Du Tremblay et Clovis Audet.)

* * *

La compagnie était alors dirigée par L.-E. Otis, David Néron, Simon Cimon, Alphonse Binet et Louis Lindsay. Ses présidents, depuis 1903, furent : B.-A. Scott, E.-F. Fluhmann (21 mars 1907) et Otis (21 décembre 1908). Le 28 août 1916, à sa dernière assemblée avant sa dissolution, la Compagnie d'Électricité de Roberval liquida ses restes de comptes, distribua un dividende final de sept et un quart pour cent et vota des remerciements au Dr Constantin, actionnaire et secrétaire, « pour le zèle qu'il a toujours manifesté et la manière habile avec laquelle il a toujours su diriger

les délibérations de ses directeurs depuis l'établissement de cette compagnie ». — « Le secrétaire, très sensible à la résolution de remerciements passée à son égard par le Bureau de direction, désire déclarer que si la Compagnie d'électricité de Roberval a été un grand facteur pour la prospérité de la ville, et si elle a passé des jours que l'on peut qualifier de prospères, c'est dû principalement au zèle, au dévouement et à la clairvoyance du Bureau de direction, qui a su par son habileté faire naviguer la dite Compagnie dans les courants propices, et lui a évité des écueils meurtriers. »

* * *

Après avoir passé dix-neuf ans sous le contrôle de compagnies locales, le système électrique « navigua » douze ans sous le contrôle municipal : de 1916 à 1928. En 1918, les ouvrages hydrauliques, sur le Cran, comprenaient : un barrage en béton de 17 pieds de haut et 246 pieds de long, y compris les ailes ; un tuyau en acier de 250 pieds de long et de 4 pieds de diamètre (qui se voit encore), amenant l'eau à l'usine, bâtie en brique de 30 sur 40 pieds. L'outillage comprenait : une turbine de 120 chevaux-vapeur, reliée à deux générateurs, l'un de 120 kilowatts, l'autre de 50. Le réseau distributeur s'étendait sur 9 milles, avec 30 transformateurs et 234 ... consommateurs.

Même sous la municipalisation, le système local eut la vie précaire. En mars, la lumière pâlisait. En 1920, les électeurs demandaient un conseil qui leur donnât de la lumière. Le maire sortant de charge, Armand Boily, déclara franchement : « Tous ont raison de se plaindre de l'insuffisance du courant électrique. Mais, pour obtenir de la lumière et surtout de la lumière qui éclaire, nous n'obtiendrons pas ce résultat en acquérant des simulacres de pouvoirs hydrauliques sur une rivière sans eau. » (218) En novembre de la même année, la génératrice s'épuisa et priva la ville de courant. En décembre, le conseil fit examiner le système par un expert et décida d'adopter les compteurs pour le contrôle de la consommation. « Tout le monde a de la lumière et personne ne voit clair », dit-on dans le *Colon* (219). En 1923, nouvelles intermittences.

* * *

En 1927, après le harnachement de la Grande Décharge, la Compagnie Electrique du Saguenay demanda droit de passage à Roberval et les conditions de vente du réseau local. La porte était ouverte : les 150 chevaux-vapeur du pouvoir du Cran cédèrent sans résistance aux 540,000 de l'Isle-Maligne. Le 10 août 1928, la municipalité passa son système à la compagnie régionale. Le contrat prévoyait, évidemment, un service électrique sur une nouvelle échelle.

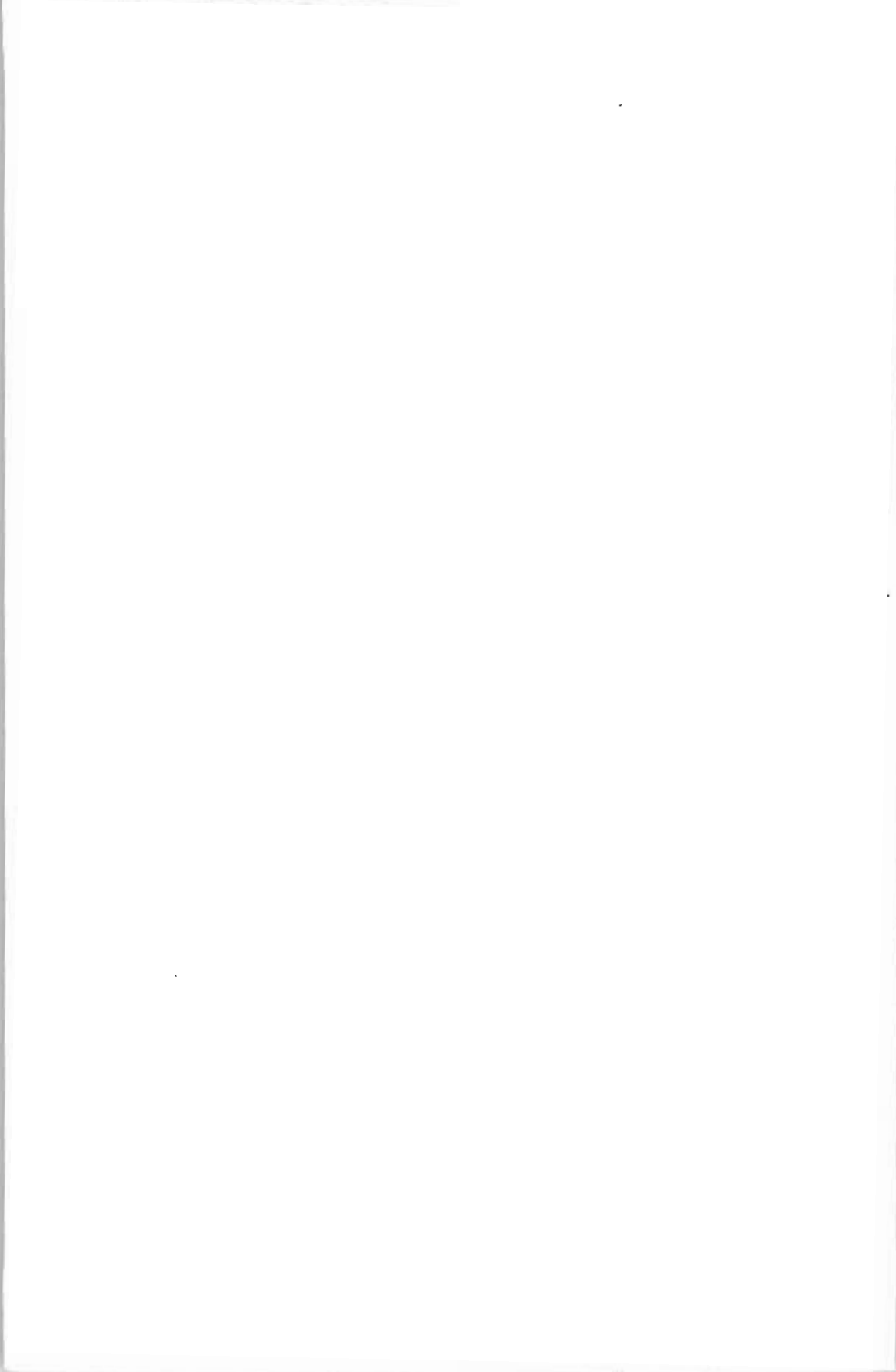
En 1938, à l'expiration de ce premier contrat, la ville entra en différend avec la Compagnie Electrique du Saguenay. Elle n'entendait pas le renouveler aux mêmes conditions. Il fut même question de revenir à la municipalisation si les taux de la compagnie ne diminuaient pas. On eut recours à la Régie provinciale. Ne continuons pas plus avant.

* * *

Récapitulons : le téléphone et l'électricité restèrent respectivement douze et trente ans sous un contrôle local. L'aqueduc, réalisé en 1898-99, le téléphone, inauguré en 1896, l'électricité, en 1898, représentent une belle partie du progrès interne de la municipalité, durant sa période rose. Prenant une

place de plus en plus grande dans la vie locale comme dans celle du reste du monde, ces deux éléments, dans l'histoire locale, comme l'aqueduc, peuvent apparaître à première vue comme un tissu de revers et de conflits. Mais comment ne pas voir sous ces difficultés des hommes tendus vers le progrès ? Notre Roberval, en particulier, a apporté, dans ces activités sociales, un esprit d'initiative qu'on peut qualifier de singulier.





CHAPITRE XIII

SECONDE CRISE DE CLOCHER

En 1904 et 1905, la paroisse de Roberval fut engagée dans une seconde crise au sujet de l'église, aussi grave que celle de 1872, sinon plus. Le nœud de la question était encore le choix du site : fallait-il rebâtir au même endroit ou se transporter plus au nord, c'est-à-dire plus au centre de la ville ? Ce nœud ne fut pas tranché, cette fois, et deux ans d'assemblées, de discussions, de démarches, de protêts, de requêtes et de contre-requêtes aboutirent à un tas de pierres et de sable et à une dépense de \$10,000.00 en pure perte.

Si elles ne s'enchevêtraient l'une sur l'autre, les trois questions qui ont formé sujets de litige formeraient trois phases distinctes : la question de construire ou non, le plan, le lieu.

* * *

La première fut assez vite réglée, malgré de sérieux éléments d'opposition. L'église Notre-Dame avait reçu des améliorations presque chaque année depuis sa construction. En 1895, elle semble avoir été agrandie complètement. « Et considérant par ailleurs, lit-on dans le livre des délibérations de la fabrique, qu'il ne faudra pas songer à bâtir une nouvelle église d'ici à plusieurs années, à cause de l'état de pauvreté d'un bon nombre de familles de la paroisse... » (220) En arrivant à Roberval, néanmoins, le curé Paradis la fit transformer considérablement. En 1901 et 1902, l'intérieur fut repeint, le plancher refait, l'autel, les bancs, les confessionnaux, etc., furent envoyés à Sainte-Hedwidge, alors en organisation, une belle chaire remplaça la rustique « boîte » et un ameublement et des ornements neufs prirent place dans le temple. Les bancs étaient les plus beaux du diocèse, d'après le *Défricheur*, l'autel, « superbe », et un orgue, commandé chez Casavant par le chapelain Marcoux, fut inauguré en août 1902, en même temps que la pulperie de Val Jalbert ; Ernest Gagnon était au programme du récital inaugural. Bref, comme le remarquait le correspondant local du *Progrès du Saguenay*, il ne manquait plus à la paroisse qu'un corbillard et un croque-morts, car les morts étaient encore portés au cimetière en charrette ou en quatre-roues.

Ces rénovations avaient coûté plusieurs milliers de dollars. Comme bien l'on pense, elles avaient entraîné des quêtes, des loteries, des soirées de charité, etc. Tout cela, dans l'esprit du curé comme des paroissiens, remettait à une ou deux décades le projet de reconstruction.

Cependant, en 1903, Roberval est devenu une « ville » et le progrès est à l'ordre du jour. Cette église de colons, malgré sa nouvelle toilette, est bien trop exigüe, mal située et pas du tout convenable à une paroisse-ville, qui va

s'augmentant rapidement. Et pourtant Mgr Labrecque ne savait pas quelle poudre il lançait dans l'air quand il fit part au curé Paradis de son désir de voir à Roberval une église plus spacieuse et plus digne.

Messire Paradis, le malheureux émissaire de cette affaire, n'avait pas la fermeté ni la clairvoyance voulues pour régler l'épineuse suite de problèmes qui vont maintenant lui échoir. Il était bon et dévoué, mais un peu gauche et timide, sévère, froid, tendant à se confiner. Quelle différence avec le curé Lizotte, son prédécesseur ! Le changement de 1900 à la cure avait eu ses effets, et ceux qui perdaient un ami très cher en même temps qu'un habile conseiller ne pouvaient pas ne pas en souffrir un peu. M. Paradis lui-même était sans illusion là-dessus. En arrivant à Roberval, en 1900, il avait avoué, dans sa réponse à l'adresse de bienvenue, le premier dimanche, qu'il ne pensait pas pouvoir remplacer adéquatement le curé Lizotte et que les Robervalois resteraient toujours un peu orphelins.

Joseph-Georges Paradis avait commencé ses études classiques à dix-sept ans, à Nicolet, et s'il vint couronner dans notre diocèse sa vocation semitardive, cela ne lui assura pas tous les succès par le fait même. En 1897, par exemple, pendant que ses futurs paroissiens de Roberval fêtaient saint Jean-Baptiste et la reine Victoria, son église de Saint-Gédéon, qu'il avait bâtie, ornée et caressée, brûlait complètement. Quand il quitta cette cure pour celle de Roberval, ses paroissiens lui disaient : « Vous allez sur un théâtre bien plus grand et plus riche : vous avez bien mérité cette promotion. » (221) Sur ce théâtre qu'il acceptait modestement et qu'il avait raison de craindre un peu, il allait s'user vite. Après dix années de réel dévouement, une congestion au cerveau le fit descendre sous l'autel de l'église Notre-Dame, . . . qui était toujours la même et à la même place. Frère d'un Robervalois bien connu, Leufroid Paradis, il aimait Roberval, qu'il connaissait déjà depuis le temps de ses études. On sait qu'il y avait passé trois ans comme vicaire de M. Lizotte. Du reste, il ne cherchait que le bien de sa paroisse et personne ne lui refuse une sainte réputation. « Un savant, un prêtre saint et dévoué », disait de lui l'abbé Lizotte.

* * *

La première démarche de M. Paradis, en 1903, fut de demander au maire Bilodeau de faire signer une requête pour la construction d'une église au centre de la ville. (Monseigneur avait conseillé au curé de demander le concours de quelques paroissiens en vue.) L.-P. Bilodeau n'aima ni le projet ni le moyen que prenait son pasteur. Il proposa à celui-ci d'en parler d'abord en chaire. M. Paradis désirait plus que tout éviter les querelles et c'est pour ne pas se séparer personne qu'il préféra ne pas annoncer d'abord du haut de la chaire qu'une église se construirait *au centre*.

Car, comment faire accepter ce déplacement par tous ? Le Nord de la paroisse désirait le déplacement de l'église, et sans doute aussi la plupart des gens sensés de la ville. Ceux de l'Anse, plus étendue en longueur, au sud, s'y opposaient, comme en 1872. Il fallait leur joindre maintenant une partie de la ville, dans le quartier sud, sans compter ceux qui changeaient d'opinion. Ce parti fut assez fort pour entraîner et le curé et l'évêque, qui tous deux projetaient le déplacement. La fabrique acheta pour cela, le terrain de Madame Eugène Roy, occupé aujourd'hui par le Palais de Justice, terrain situé non pas même au centre de la rue principale, longue d'un mille, mais plutôt vers le centre de l'ancien village.

Le maire Bilodeau, pour sa part, décida d'attendre la visite de l'évêque. Mgr Labrecque vint en tournée pastorale en juin 1904 : il consulta huit marguilliers, dont cinq supposés favorables au déplacement. Mais — intimidation ou revirement — ces cinq ne dirent mot devant l'évêque ! D'après les seules réclamations reçues, Monseigneur est donc fixé sur l'opinion de la paroisse : l'église se construira au même endroit. C'est absurde, mais cela paraît bien être le désir de la majorité...

Au prône suivant, le curé exprima l'importance de « tirer au clair dans le plus court délai possible » (222) cette difficile question, convaincu que tout attermolement était un permis donné à la discorde. Monseigneur n'avait pas encore émis son décret. Pour l'obtenir — la loi exigeant une requête majoritaire — une pétition lestée de neuf pages de signatures gribouillées lui fut adressée le 3 juillet 1904, exprimant le désir de la majorité des francs-tenanciers de construire une église, une sacristie et une annexe au presbytère.

Mgr Labrecque délègue son Vicaire général, F.-X. Belley, curé de Chicoutimi, pour vérifier le bien fondé des pétitions et juger des mesures à prendre. Après lecture de son mandat à la porte de l'église deux dimanches de suite, Mgr Belley, rendu sur les lieux, vendredi le 9 septembre, et en présence des francs-tenanciers, ajoute trois noms, sur demande expresse, à la liste des signataires de la requête du 3 juillet, ce qui porte le total des requérants à 290 : c'est la grande majorité, et il reconnaît la nécessité d'ériger une église en pierre de 180 par 74 pieds, ainsi qu'une sacristie et une annexe au presbytère. Et le 18 septembre, Mgr Labrecque lance son décret de construction : tout se passe comme si la paroisse était gagnée à la cause du Bas. Les Nordistes commencent alors à s'agiter.

Le curé est fort préoccupé par l'élection des syndics et le mode d'emprunt à faire, deux affaires qu'il s'agit de mener sans accentuer la division entre les paroissiens. Sur réception d'une requête des francs-tenanciers, encore majoritaire, la Cour des Commissaires diocésains leur accorde le droit d'élire leurs syndics. Là-dessus, les Nordistes produisent une contre-requête pour la nomination de cinq autres syndics de leur choix, requête qui reste sans effet. « J'ai fait brûler six cierges à N.-D. du Perpétuel Secours, écrit M. Paradis, et tout s'est passé à merveille. » (223) Les syndics légalement élus, le 16 octobre 1904, sont : L.-P. Bilodeau, le Dr Constantin, Joseph Brassard, Raymond Girard et Pascal Lavoie.

Dans ce groupe il y avait au moins le maire Bilodeau qui était syndic pour la construction, mais pour la construction au centre. M. Paradis lui-même, qui avait rêvé d'une magnifique construction au centre de la ville, pensera toujours qu'on subissait une « injuste opposition » (224).

* * *

L'élection des syndics est confirmée par les Commissaires le 20 octobre, et voilà un autre pas de fait. Mais une nouvelle chaîne de difficultés va se dérouler autour de la question du plan. Les syndics ne semblaient pas prêts à exécuter le décret de construction émané de l'évêque. Mgr Labrecque n'a-t-il pas eu tort d'imposer, dans son édit, le plan proposé par tel architecte ? Il ne prévoyait pas qu'on reviendrait là-dessus, sans doute. Mais cette question aurait dû être débattue avant le décret, puisque toute église doit se construire d'après un décret, qui en énonce aussi les dimensions, plans, lieu, etc.

Trois architectes de Québec avaient soumis des plans : René-P. Lemay, Joseph-P. Ouellet et C.-Emile Tanguay. Lemay avait déjà des œuvres à son crédit dans le diocèse. Appuyé par le Dr Constantin, élu président des syndics le 20 novembre, avec qui il correspondait, il finit par se faire admettre en concurrence au choix des syndics, après avoir reçu du curé une fin de non-recevoir ! Il soumit le plan d'un temple de 169 par 72 pieds, doté de deux jubés, deux chapelles latérales, huit confessionnaux, trois sacristies, bâti en granit rouge de Roberval, dans le style de la Renaissance espagnole, au coût de \$65,000.00. Cette soumission était perdue d'avance.

La compétition eut lieu entre le plan Tanguay et le plan Ouellet. C'est ce dernier que l'évêque désignait, tandis que les syndics hésitaient entre les deux. Bilodeau tenait mordicus pour le premier. Joseph-P. Ouellet fut presque l'architecte de Roberval, et même de la région. Tous les premiers édifices de la ville furent signés par lui.

Le débat autour du plan reposait lui-même sur l'autre, relatif au site. Une église centrale, faite pour servir et représenter toute la population à venir, se devait d'être plus riche et plus spacieuse. Rebâtie à l'extrémité sud, elle serait plus modeste, en prévision d'une autre paroisse au nord. Au lieu, donc, de retrancher à l'imbroglio en proposant lui-même le plan et l'architecte, l'évêque n'a fait qu'y ajouter. C'en était trop pour M. Paradis : « J'ose espérer qu'ils n'ont pas compris l'injure qu'ils veulent faire à l'Autorité supérieure ; autrement je les croirais méchants. » — « Je prie Dieu afin que la chose se règle sans conflit. Cependant je les crois entêtés, et décidés à faire un précédent. Dans leur sens, c'est que ce sera aux syndics à choisir l'architecte. (...) Ce concours me semble une farce, exprès pour rejeter Ouellet. — J'aurais voulu voir Votre Grandeur au sujet de cette affaire ; la maladie et beaucoup d'ouvrage me privent de ce petit voyage. — Je crains beaucoup de tracasseries de la part de ces Messieurs. Votre lettre m'aidera beaucoup, à la prochaine réunion. Sans leur dire que j'ai ce document, j'y puiserai de bons arguments. » (225)

Pendant ce temps, Mgr Labrecque revoyait son droit paroissial. Il avait enseigné la morale au Grand Séminaire de Québec, et c'est à un docteur en théologie et en droit canonique que des Robervalois retors prétendaient en remonter ! Il demanda une confirmation de sa position à l'avocat F.-X Gosselin, réputé légiste de Chicoutimi. Celui-ci lui répondit que l'évêque était pleinement dans son droit en désignant le plan à suivre dans une construction d'église. « En fin de compte, résume-t-il, il faudra bien que les syndics se soumettent au décret, puisqu'ils ne peuvent pas l'exécuter sans prélever, qu'ils ne peuvent prélever sans acte de cotisation, que leur acte de cotisation ne vaudra rien sans homologation, que l'homologation en sera refusé s'il n'est pas complet, qu'il ne peut être complet sans comprendre le plan et que ce plan ne sera pas accepté par les commissaires s'il n'est pas approuvé par l'Ordinaire du diocèse. » (226) Monseigneur demanda aussi à l'évêque de Saint-Hyacinthe la pratique suivie dans son diocèse. La réponse lui donna plus nettement l'état de la question : « Si nous devons reconnaître que l'évêque ne peut imposer des plans d'églises ou de presbytères aux syndics, nous soutenons d'un autre côté que l'évêque est toujours libre d'approuver ou de rejeter les plans et devis que ces Messieurs sont obligés, par la loi, de lui soumettre. » (227) Pour en avoir le cœur net, il écrivit enfin à l'avocat P.-B. Migneault, auteur d'un manuel de droit paroissial en usage dans les séminaires, qui lui répondit dans le même sens que Gosselin. Celui-ci, également pour en avoir le cœur net, s'adressa à un

avocat de Québec. Ce dernier s'en tenait au même principe, à savoir que tout plan doit être approuvé par l'évêque, mais il soulignait que Monseigneur avait fait erreur en choisissant lui-même le plan. Il ajoutait : « Je n'ai jamais vu, depuis près de quarante ans que je suis secrétaire des commissaires du diocèse de Québec, *un décret semblable*. (...) J'ai vu des difficultés entre les contribuables et leur curé parce que celui-ci voulait bâtir plus beau que ne le voulaient les syndics, mais jamais comme dans le cas actuel. » (228)

L'avocat québécois suggérait enfin le moyen que les Robervalois connaissaient bien : une requête ! Cette lettre fut communiquée à Mgr Labrecque, mais à Roberval la pilule était avalée. A leur seconde assemblée, quatre syndics sur cinq s'étaient prononcés en faveur du plan Ouellet ! Seul le maire restait debout, « avec son Tanguay » (229), et, s'il n'avait pas eu l'armée des Nordistes derrière lui, il aurait pu s'approprier le vers célèbre : « Et s'il n'en reste qu'un, je serai celui-là ! » Une autre fièvre de passée pour M. Paradis : « C'est impossible de dire comme je suis content que cette escapade ne soit pas allée plus loin. C'est un cultivateur, pas instruit, qui a compris le premier, disant qu'il ne pouvait vouloir d'autre plan que celui approuvé par Monseigneur. (...) On mande l'architecte Ouellet en toute hâte pour reprendre le temps perdu. — Merci beaucoup, Monseigneur, pour les bons avis donnés ; ils m'ont grandement servi. — J'ose croire, maintenant, que la chose va marcher son train. » (229)

* * *

En janvier 1905, la corporation des syndics demande une loi à la législature de Québec, relative au mode et à la somme d'emprunt à effectuer pour construire « une église, une sacristie et une annexe au presbytère (...) aussitôt que possible ». Le bill stipule qu'on pourra emprunter la somme maxima de \$75,000.00, payable par voie de cotisations prélevées sur les propriétés foncières. Il dit aussi que les plans et devis approuvés par l'Ordinaire du diocèse « pourront cependant être modifiés ou échangés par l'autorité compétente, s'il y a lieu. » (230)

En février, « plusieurs contribuables du quartier nord s'agitent pour faire changer le choix du site de la nouvelle église » (231). Vingt-deux Nordistes se rendent en délégation auprès de l'évêque de Chicoutimi et obtiennent la permission de faire passer un referendum. Le résultat donne 90 voix de majorité pour le centre ! Monseigneur se déclare alors satisfait et revient sur sa première décision : l'église s'élèvera au centre, comme Sa Grandeur l'a toujours désiré.

Le *Lac St-Jean* du 23 février 1905 signale un grand nombre de prêtres au presbytère et annonce que des soumissions seront reçues par le curé, comme secrétaire des syndics, jusqu'au 22 mars. M. le curé est cependant fort inquiet du revirement du vent ; il se rend à son tour auprès de Son Excellence et il réussit à le convaincre que la dernière décision est désastreuse. Mgr Labrecque change encore d'opinion et se range de nouveau du côté sud.

Ce même jour, le 2 mars 1905, une requête comprenant neuf listes de signatures de francs-tenanciers est adressée à Monseigneur en faveur du centre. Les Nordistes, qui ont cette fois la majorité, invoquent l'opinion initiale de l'évêque, selon laquelle l'église serait placée entre le couvent et le collège. Ils protestent contre la fausse représentation qui a poussé Monseigneur à garder le même site. Enfin, puisqu'il est question aussi d'ériger

une chapelle au nord, ils démontrent que cela ne remédierait pas au défaut d'une église principale, dont la paroisse a un besoin pressant.

Les Nordistes sont bien décidés à enfoncer le clou. Le 15 mars, une nouvelle requête s'envole, non pas à Chicoutimi, mais à Ottawa, chez le Délégué apostolique. Le 26, Mgr Donato Sbaretti répond à L.-P. Bilodeau, après une « sérieuse considération » de l'affaire et d'après information, que cette requête est « inadmissible », venant « après que toutes les procédures canoniques et civiles (...) sont terminées ; venant même après que les Syndics ont commencé à exécuter le décret épiscopal ». Cette lettre commence par un argument *ad hominem* : au commencement, l'évêque du diocèse croyait aussi que l'église serait mieux au centre ; mais les quelques paroissiens influents dont il avait demandé le concours avaient « refusé de l'aider en temps opportun ». Toutefois, quelques jours après cette peu encourageante réponse, le Délégué apostolique écrit à Mgr Labrecque pour lui suggérer de prendre une « autre décision » quant au choix du site et s'en remettre à sa décision.

* * *

A Québec, la session était ouverte depuis le 2 mars. Le bill d'emprunt présenté par les syndics de Roberval allait être discuté. La majorité nordiste convint alors de demander « protection » à la législature en y faisant insérer un amendement. L.-P. Bilodeau et Simon Cimon vont porter au Parlement une requête, datée du 14 mars, des francs-tenanciers, qui, par une majorité de 90, demandent aux Chambres de ne pas autoriser l'emprunt sans la condition « que l'église soit au centre de la ville, comme c'est d'ailleurs le désir de Monseigneur de Chicoutimi » (232) C'était leur dernière ressource.

Le 19 mars, le curé se rend lui-même à Québec « défendre notre bill devant le comité ». Avant de partir, il demande à Monseigneur d'intervenir lui-même par écrit pour interdire l'introduction de cette clause. « Ces gens sont décidés à faire de l'obstruction jusqu'à la fin. » (233)

On tournait en rond : à Québec, l'avocat auquel les requérants avaient confié leur demande d'amendement au bill s'en réfère à Mgr Labrecque, cette question devant d'abord se régler entre les paroissiens de Roberval et leur autorité religieuse. Monseigneur trouvait cette intervention inconvenante. Il riposta à l'avocat postulateur qu'il n'entendait pas être substitué par « Messieurs les législateurs » en matière de sa juridiction, et que toutes choses étaient déjà fixées par lui. « Vos clients, après avoir épuisé toutes les juridictions ecclésiastiques, en appellent maintenant au Parlement en une matière qui n'est pas de son ressort. Vous pourriez peut-être leur conseiller d'en appeler dès maintenant au Jugement général. C'est ce qu'ils ont de mieux à faire. » (234) Il déclarait qu'il retirerait son autorisation si, « par impossible », le Parlement accédait à la demande d'amendement. On voit venir l'alternative finale : une église centrale ou pas d'église.

* * *

Le 22 mars 1905 est le jour fixé pour donner les contrats de construction (sur le terrain même de l'église d'alors et d'aujourd'hui). Cinq citoyens éminents du quartier nord se rendent chez le Dr Constantin, président des syndics, pour prier cette corporation « de suspendre toutes procédures » et de « n'accorder aucun contrat » avant que le sort du bill d'emprunt n'ait été fixé, vu qu'un amendement est en instance à Québec. Si cet



L'inondation de 1928. En haut : rue Notre-Dame. En bas : rue Saint-Joseph.





Clair de lune sur le lac, derrière le couvent.

Le couvent des Ursulines, tel que depuis 1926. La "maison de pierre" de 1890 est enclavée au centre.



amendement, à l'effet de n'autoriser l'emprunt que pour construire au centre, est accordé, « les soumissions actuellement entre les mains des Syndics (deviennent) inutiles ». Cette réquisition est attestée par Maître Israël Dumais.

Les syndics, forts de leur droit, passèrent outre. Le lendemain, 23 mars, la soumission d'Elisée Pagé est acceptée. Le *Lac St-Jean* du 30 mars annonce qu'un contrat de construction de \$70,000.00 a été confié à M. Pagé, de Saint-Raymond de Portneuf. Les travaux sont même commencés. On profite de la glace encore solide du lac pour transporter du sable de l'île aux Coulevres.

* * *

Pendant que les ouvriers et leurs chevaux exécutent le décret, la crise atteint son paroxysme.

Les contribuables sont convoqués en assemblée pour le 23 avril. Il faut reproduire presque en entier l'avis donné au prône par le curé, le dimanche précédent :

Il y aura, dimanche prochain, après la grand'messe, une assemblée des francs-tenanciers de cette paroisse. Cette assemblée sera tenue dans l'église. Le but pour lequel cette assemblée est convoquée est d'avoir l'opinion des francs-tenanciers sur le meilleur mode à choisir pour avoir l'argent nécessaire au paiement de la construction de l'église.

Les Syndics, voulant rendre moins lourde la charge créée aux francs-tenanciers par la construction de l'église, ont, à l'unanimité, préparé un bill qu'ils ont présenté à la législature. Lorsque l'annonce de ce bill a été faite, tout le monde sembla satisfait et personne, dans le temps, n'a paru vouloir s'y opposer.

(...) Voici, maintenant, que l'on se prépare, paraît-il, à vouloir faire intervenir la Législature dans une question qui relève exclusivement de l'autorité religieuse et on veut demander au Parlement de ne laisser passer le bill qu'à condition que le site de l'église soit changé.

En présence de cette opposition, véritable révolte contre l'autorité religieuse, les contribuables doivent être informés des résultats que pourrait avoir le retrait du bill, si les législateurs s'avisent d'intervenir dans une affaire qui n'est nullement de leur ressort.

Il y a deux manières de se procurer l'argent nécessaire pour payer l'église : 1) Suivre les prescriptions de la loi générale qui donne aux Syndics le pouvoir de construire l'église et de prélever l'argent nécessaire pour la payer. 2) Présenter un bill à la législature, accordant certains pouvoirs spéciaux.

Vous aurez à faire le choix entre ces deux moyens.

Un certain nombre de personnes semblent sous l'impression que la construction de l'église serait arrêtée ou retardée si le bill présenté par les Syndics ne passait pas à la Législature ou était retiré.

Que ces personnes soient bien vite détrompées.

Vous savez tous que les églises se construisent et se paient sans qu'un bill soit présenté pour cela. La loi donne aux Syndics tous les pouvoirs nécessaires et, s'ils ont présenté un bill, c'est uniquement pour rendre la charge moins lourde aux francs-tenanciers et, surtout, pour leur permettre de cotiser les propriétaires qui viendront se fixer à Roberval à l'avenir, ce qui diminuera tous les ans les montants que vous aurez à payer.

Les syndics peuvent, en vertu de la loi, prélever l'argent nécessaire au paiement de la construction, sans qu'il soit besoin d'emprunter ; mais ce moyen serait très onéreux et ne serait choisi que dans le cas où vous ne voudriez pas faire un emprunt. Vous auriez, en effet, à payer l'église en trois ans, en douze versements, payables tous les trois mois.

Le deuxième moyen est le mode par excellence : c'est la passation du bill. Avec cette loi, il sera fait un emprunt, payable, intérêt et amortissement, en quarante ans. Tous les ans, si nécessaire, il sera fait un nouveau rôle de cotisation et les nouveaux

propriétaires seront, par ce rôle, appelés à payer leur quote-part de la somme due. Il est facile de voir le grand avantage que cette mesure procurera aux propriétaires actuels. Tous les ans, à Roberval, surtout dans la ville, il s'achète beaucoup d'emplacements et on bâtit des édifices considérables.

(...) Je crois vous en avoir dit assez pour vous permettre de réfléchir avec connaissance de cause et vous empêcher de prendre une décision inconsidérée que vous seriez les premiers à regretter. Soyez convaincus de deux choses : 1) Que le jugement porté par Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Chicoutimi, jugement confirmé par le Délégué apostolique, est définitif, et que les personnes favorables au changement de site ne peuvent plus continuer leur opposition, sans se mettre en révolte ouverte avec l'autorité religieuse qui a toujours agi dans les limites de ses prérogatives. 2) Que la tentative, faite par certaines personnes, de s'opposer à la passation du bill, ne servira, à supposer qu'elle réussit, qu'à rendre le paiement de la construction de l'église bien plus onéreux, et n'arrêtera nullement la construction. Celle-ci se fera légalement, les Syndics ayant tous les pouvoirs nécessaires à cette fin.

Que le bon Dieu vous assiste dans vos réflexions de cette semaine, et que la paix, si nécessaire au bien des âmes, soit votre partage.

Le 14 avril, une lettre portant trente-quatre signatures de citoyens de la ville est adressée à l'évêque, le priant de prendre les mesures pour que cette assemblée du 23 n'ait pas lieu, ou du moins qu'elle n'ait pas lieu dans l'église, et — encore un coup — pour qu'on ne bâtit pas sur le même terrain :

Votre Grandeur ne sait peut-être pas jusqu'à quel point les esprits sont montés. Il est certain que si les deux partis se trouvent en face l'un de l'autre, le moins qu'il peut résulter c'est un échange d'injures, dans lesquelles il est à craindre que l'autorité religieuse ait une trop large part.

Les agissements de notre curé, de certains syndics et d'autres personnes seront discutés publiquement. Si plusieurs réputations sortent avariées, si l'entente religieuse, déjà grandement diminuée ici, est encore amoindrie, nous n'en voulons pas être responsables.

Nous ne voulons pas que l'on crût que nous avons peur de cette assemblée ; ce sera une excellente occasion de prouver la grande majorité que nous avons. D'ailleurs, jusqu'ici, nous avons été le sujet d'attaques anonymes, d'accusations auxquelles nous ne pouvions pas répondre ; si enfin la discussion devient publique, tout va se dire.

(...) Monsieur le curé en annonçant l'assemblée a cru devoir proférer des menaces, entre autres, de faire payer l'église en trois ans, c'est une insulte non seulement à notre population mais à Votre Grandeur qui a souvent déclaré que payer l'église en quarante ans c'est tout ce que la paroisse peut porter. (...)

Les conséquences peuvent être terribles. Nous terminons en renouvelant notre prière à Votre Grandeur.

Nous demeurons, pour le moment, de Votre Grandeur,

Vos ouailles suppliant.

* * *

A sa séance du 17 avril, le conseil de ville, qui est composé du maire (quartier nord) et de trois conseillers du quartier nord et de trois du sud, adopte une résolution de protestation contre le non-déplacement ; mais les trois conseillers du sud « refusent de discuter cette motion et sortent de la salle ». Voici le texte de cette résolution de justesse :

Que ce conseil regrette profondément le malaise qui existe actuellement à Roberval, au sujet du site choisi et adopté par l'autorité religieuse, pour y construire une nouvelle église ;

Qu'il est notoire que, vu son éloignement du centre de la population, l'église actuelle n'est pas fréquentée comme elle devrait l'être et que, partant, en construire une autre de \$75,000.00 au même endroit est un déni de justice inconcevable et un malheur irréparable, non seulement pour le bien des âmes, mais aussi pour le crédit de la ville et la réputation intellectuelle de la population qui l'habite ;

Que ce conseil, tout en affirmant solennellement son profond respect pour l'autorité religieuse, ne peut s'empêcher d'enregistrer dans ses minutes un protêt des plus énergiques contre cette décision aussi malheureuse que ruineuse pour la ville de Roberval.

Une copie de cette résolution bien sentie, qui s'en prenait même à la faiblesse « intellectuelle » de la décision en cours, fut envoyée à l'évêque de Chicoutimi, qui écrivit au curé une lettre fulminante, condamnant la conduite du maire Bilodeau, lettre qui devait être lue devant les syndics... Le 15 juin suivant, la même résolution fut annulée au conseil. Le 8 mai précédent, deux conseillers du quartier sud avaient proposé de la supprimer du livre des délibérations :

Attendu que ce conseil n'a rien à voir dans l'administration religieuse, spirituelle et ecclésiastique de la paroisse de N.-D. du Lac St-Jean ;

Attendu que ce conseil n'a pas été chargé par les citoyens et paroissiens de la paroisse de Roberval comme par les contribuables de la ville d'avoir à donner ou servir des leçons à l'autorité religieuse dans l'accomplissement de ses devoirs ;

Attendu que les paroissiens de Roberval sont représentés au chapitre des marguilliers, comme chez les Syndics, par des hommes librement choisis par les intéressés et ayant toutes les qualités voulues pour agir consciencieusement ;

Attendu que la résolution proposée par M. L... et appuyée par M. H..., à la dernière séance de ce conseil, comporte une insulte à l'autorité religieuse catholique de l'Ordinaire de ce diocèse et à l'autorité religieuse catholique de cette paroisse ;

Attendu que cette résolution serait de nature à créer un précédent regrettable en nous faisant passer chez nos successeurs pour des catholiques immodérés n'ayant aucune confiance dans l'autorité religieuse ;

Attendu que cette résolution, qui a été présentée probablement dans un moment de déception, ne réfléchit pas dans ses insultes au clergé, et à l'autorité ecclésiastique, l'opinion de la population catholique de notre ville.

Etc.

Mais ici la tragédie se rapproche de la comédie : les trois conseillers du quartier sud approuvent cette sainte motion, les trois autres la refusent, et le maire de même. Les trois premiers donnent alors leur démission, se retirent et ne remettent plus le pied au conseil. On les remplaça au bout de trois mois.

* * *

Le 23 avril 1905 était la fête de Pâques. L'assemblée annoncée (et non révoquée) eut lieu dans l'église, après la grand'messe. Le curé avait ôté le Saint-Sacrement.

« M. le curé, — c'est le journal local qui parle — après avoir annoncé le but de l'assemblée, à savoir, le meilleur moyen à prendre pour emprunter l'argent nécessaire à la construction de l'église, donna quelques explications sur les différents modes d'emprunt et finalement donna lecture du projet de loi que MM. les Syndics ont présenté à la Législature à ce sujet.

« Ce projet de loi constitue les Syndics auxquels il adjoint M. le Curé et le marguillier en charge, en corporation légale avec pouvoir de contracter un emprunt pour une période de 40 ans », etc. Plus loin : « M. le Dr Constantin, secondé par M. Joseph Brassard, marchand, déposa alors sur la table du président une motion approuvant la teneur du bill. » (235)

Alors le maire Bilodeau, qui s'est préparé des paroles fortes mais le plus conciliantes possible, se lève pour défendre la position des Nordistes

et proposer qu'on ajoute à la motion principale l'expression de leur désir de maintenir la demande d'amendement au bill. Le maire était probe, mais fier et sensible, et quand il se voyait du côté de la droite raison, sa ténacité et son intransigeance ne connaissaient plus d'obstacles. Comme sa conduite découlait ordinairement d'une bonne conscience, il était toujours prêt à la justifier, aussi longuement que nécessaire. C'est ce qu'il fit dans cette assemblée, où tout le monde était résolu à se libérer l'intérieur.

Après son discours, le maire met la motion de l'amendement aux voix : les deux tiers de l'assemblée se rangent en faveur de cette motion, que le maire déclare adoptée. Le curé Paradis, qui préside l'assemblée, déclare cette nouvelle motion inacceptable, et que seule la motion principale est adoptée !...

Les rixes que certains prévoyaient se produisirent en effet. Le *Lac St-Jean* (27 avril) résume discrètement : « Il se produisit des scènes qui n'auraient pas dû avoir lieu, c'est le moins que nous puissions dire. » Pour empêcher la bagarre imminente, le curé prit un expédient *in extremis* : il courut chercher le Saint-Sacrement à la sacristie. Le 27 avril, on s'arrache le *Lac St-Jean* pour lire le rapport de l'assemblée. Certains l'accusent et se plaignent même de ce que le journal a été distribué dans le bas de la ville d'abord ! Le brave journal, qui avait observé une stricte neutralité, se défend comme il peut et déclare : « Si nous n'avons pas ajouté de quel côté se trouvait la majorité, c'est que du poste où nous étions nous ne voyions que ceux qui étaient près du bas chœur. » (236)

A Chicoutimi, une « déclaration solennelle » d'un groupe de Nordistes est déposée devant Mgr Labrecque, menaçant de prendre un *bref de Mandamus* contre M. Paradis pour avoir refusé de reconnaître la résolution d'amendement adoptée par la majorité.

L'assemblée du jour de Pâques n'avait rien réglé et la division s'était accentuée. La question allait rebondir à Québec.

* * *

Le premier mai, plusieurs notables de Roberval sont à Québec dans l'intérêt du bill d'emprunt. « Il y avait foule, ce matin, au comité des bills privés. On y remarquait les honorables Dandurand et Choquette, M. L.-A. Cannon, avocat, de Québec, M. J. Bonhomme, de la Sauvegarde, M. le magistrat Vallée, de Roberval, L.-J. Ethier, avocat de Montréal, M. l'abbé Paradis, curé de Roberval, M. Bilodeau, maire de Roberval et le Dr Constantin du même endroit, Geoffrion, A.-C. Claxton, Davidson, avocats de Montréal. » (237) Il y avait aussi le député du Lac Saint-Jean, Georges Tanguay, le premier ministre Lomer Gouin, etc. La discussion fut longue et vigoureuse. Le bill fut finalement retiré à cause de l'amendement, autour duquel se déroula principalement le débat. Le premier ministre, comme Procureur général, démontra que l'autorité religieuse était absolue en l'occurrence. Tel quel, le bill ne pouvait passer, vu la forte pression imposant l'amendement, et cet amendement ne pouvait être inséré, à cause de la loi en vigueur dans la province.

Le 2 mai, le Dr Constantin, président des syndics, envoya à sa sœur Eva un télégramme chiffré, de Québec : « Anger annex anvroy apologue apply apparent appeat aquarium », etc., dont le sens était : « Bill retiré. Le comité a rejeté le bill vu question d'emprunt non soumis. Opposants nous

ont donné du fil à retordre. Moitié satisfait. » Etc. Le docteur détenait une lettre péremptoire de l'évêque de Chicoutimi, lettre dont il n'eut pas à se servir, d'ailleurs. Monseigneur avait aussi prévenu l'Hon. Gouin.

M. Paradis, qui n'était pas encore au bout de ses peines, avait trouvé la réunion parlementaire « anarchiste et révolutionnaire ». Vaincu, il écrivait de Roberval : « Le soulèvement, ici, est au paroxysme. Je ne sais plus ce qui va arriver. Il n'est plus possible de rien prévoir. — On prédit la non-construction avec autant d'assurance qu'on m'avait prédit l'échec du bill. Je ne sais plus ce qu'il serait mieux de faire. » (238)

A Québec, le différend parvint aux oreilles du Conseil de l'Instruction publique, qui siégeait avec plusieurs évêques.

A sa séance du 8 mai, au conseil de ville, on soumet au vote une motion pour faire retrancher l'amendement au fameux bill : les trois du Nord votent contre, les trois du Sud, pour, et le maire, contre ! Les trois du Sud offrent leur démission, et c'est depuis ce jour qu'ils ne revinrent plus au conseil.

* * *

En arrivant de Québec, le maire repartit pour Ottawa plaider devant le Délégué apostolique la cause des Nordistes, dont un groupe lui payait son passage. Mgr Sbarette le reçut à l'italienne, sans rien changer au *statu quo*. Le curé, lui, prit le chemin de Chicoutimi. A Roberval, on attendait des ordres pour entreprendre de nouveaux travaux, et, d'autre part, après avoir tenté en vain un rapprochement avec les syndics, un comité de Nordistes se préparait à recourir aux tribunaux si les travaux se poursuivaient. Les syndics, pour leur part, étaient paralysés : ils ne pouvaient emprunter sans le consentement de la paroisse. Le rejet du bill n'annulait que l'autorisation d'effectuer un certain mode d'emprunt et de remboursement, le décret de construction était toujours en vigueur.

M. Paradis portait auprès de son évêque une lettre judicieuse d'Arthur Du Tremblay, où on lisait : « L'état des affaires est tel que je ne vois aucun moyen de construction qui pourrait rétablir l'harmonie. — Il règne un état de choses qui paralyse non seulement les affaires temporelles, mais de plus est préjudiciable au bien des âmes. » (239)

Tous ne s'arrachaient pas les cheveux, cependant. Un quidam du quartier nord, après le dernier échec de rapprochement des syndics, adressa cette lettre bouffonne au Dr Constantin, qui était des plus fidèles à l'autorité, comme président des syndics (et qui demeurait dans le quartier sud !) :

Mistook 16 mai 1905.

A Sa Grandeur le
Grand Vicaire,
Roberval.

Sa Grandeur,

Ayant su que vous avez été nommé vicaire général je m'adresse à vous pour avoir une dispense de consanguinité au second degré entre Jambran et Marie Belle Platine et je désirerais aussi avoir une dispense de deux bancs. J'espère que notre grand vicaire va se rendre à demande, je crois bien que c'est la première dispense qui lui est adressée et j'espère qu'il fera son possible de l'accorder afin de plaire à ses diocésains.

Veillez agréer, Monsieur le grand vicaire, les souhaits que je forme pour vous qui sont que vous réussissiez dans votre entreprise à Roberval et je prie Dieu ardemment pour qu'il aplanisse les voies qui doivent vous rendre bien vite au siège épiscopal.

Dans quelques jours, j'irai vous voir, dans ce temps-ci je fais des préparatifs, il paraît que pour vous voir il faut être en état de grâces et à jeun depuis minuit.

Jambran.

Le dimanche 21 mai, après délibérations chez les syndics, la nouvelle se répand que les travaux de fondation sont officiellement suspendus. Constantin et ses syndics s'étaient enquis des dépenses encourues jusqu'à ce moment : environ \$9,000.00 pour l'entrepreneur et \$1,000.00 en frais divers. Ils convoquèrent ensuite une assemblée des francs-tenanciers pour le premier juin et soumirent leur situation à l'évêque : « Si vous décidez, en face des faits nouveaux, que nous devons construire, nous continuerons à mettre votre décret à exécution. Si, d'un autre côté, vous voulez l'arrêt des travaux, nous ferons cela avec autant de bonne volonté, quelles que soient les conséquences dans l'un ou l'autre cas. » (240) Les syndics étaient alors bombardés par de nouvelles réclamations. Une requête circulait en faveur de la continuation des travaux. Une sommation dans le même sens fut rédigée devant notaire, menaçant de poursuites judiciaires. Le spectre des \$10,000.00 à payer en pure perte était cause de ces réquisitions.

La réponse de l'évêque ne fut pas aussi rassurante qu'on l'espérait : aucune intervention, pour le moment. « Les syndics ne doivent pas perdre de vue que les faits passés laissent clairement supposer qu'on n'a pas affaire à une population sérieuse à Roberval. » L'assemblée décisive, remise au 11 juin, fixera les termes. Monseigneur préconise une réduction du budget. « Si la paroisse *en bloc* (et non une simple majorité qui ne signifie plus rien à Roberval) décide de continuer les travaux, je ne permettrai de faire que le gros œuvre de l'église. » (241)

* * *

L'assemblée du 11 juin marque le terme final de la discussion : l'ensemble des contribuables se prononce en faveur de la cessation des travaux de construction et la fabrique est autorisée à emprunter \$10,000.00 pour rencontrer la dette déjà contractée. Des matériaux étaient rendus sur les lieux, près de l'église. Une petite carrière avait même été ouverte dans le voisinage, rue Auger, et un rail fixé pour charroyer la pierre. Trois citoyens s'étaient formés en société, à l'automne 1904, sous le nom de *Léveillé et Cie* pour exploiter cette carrière. Le plan de l'architecte Ouellet fut adopté ailleurs, en 1912, et les Robervalois peuvent voir, s'ils passent à Baie Saint-Paul, l'église qu'ils ont *failli* avoir en 1905.

Concluons : cet épisode de notre histoire locale, au moins aussi tragique que celui que connut la paroisse trente-cinq ans plus tôt, illustre à traits forts un travers du tempérament national. La façon brutale et malheureuse dont il s'est terminé, si elle accuse chacun des deux partis adverses, nous indique aussi que le temps était mal choisi pour faire accepter une nouvelle église à Roberval et qu'on y a procédé trop vite. L'on se rend compte aisément, enfin, comme en 1872, que le drame fut monté par quelques agitateurs au sang vif et quelques chicaniers qui abusaient de la masse des paroissiens.

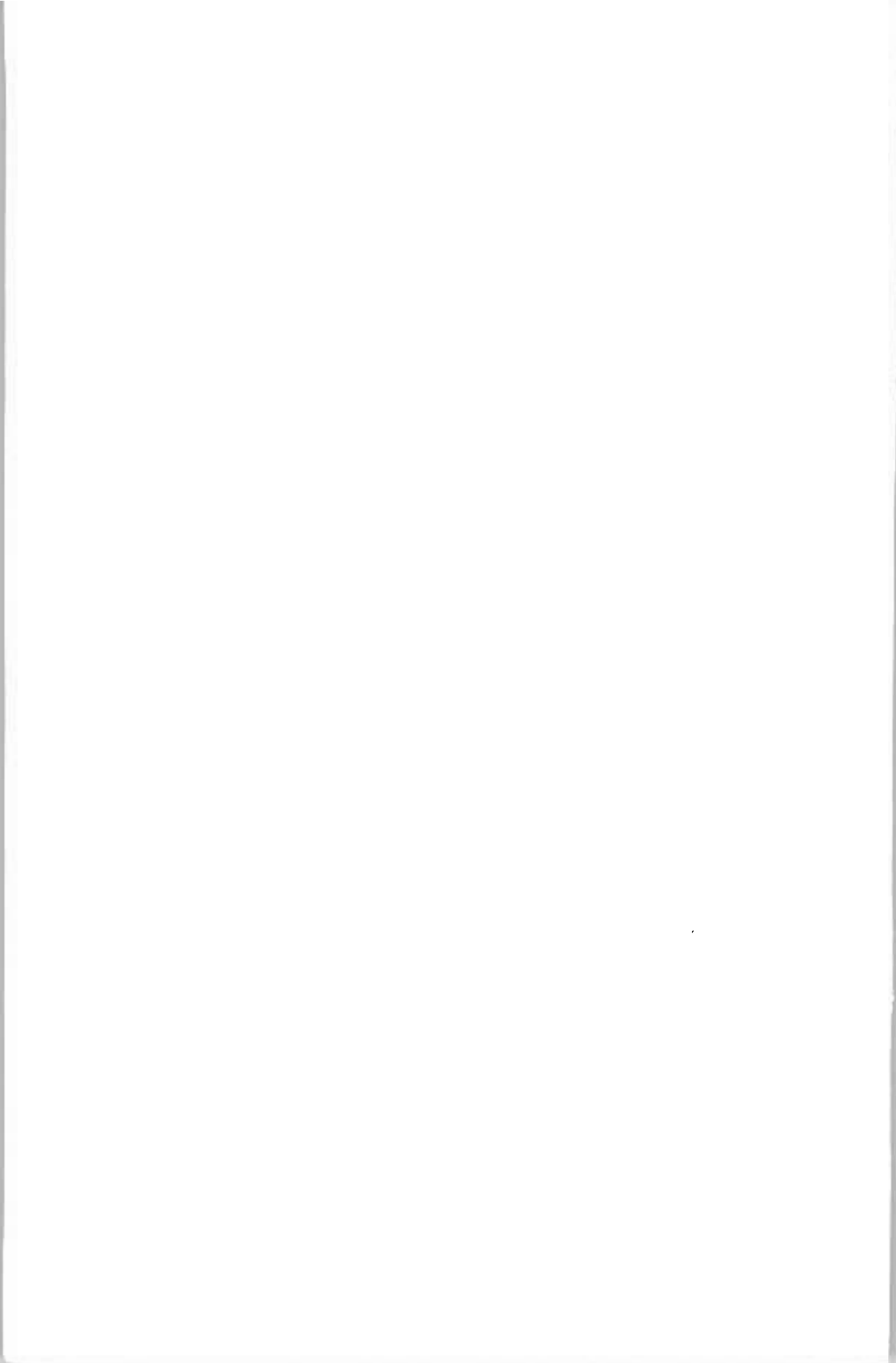
* * *

L'affaire eut de tardifs échos au sein du conseil de ville. Dès 1904, L.-P. Bilodeau avait songé à se retirer de la mairie. En janvier 1906, il démissionna malgré les instances de ses amis. Il reviendra en 1908 sur la scène municipale, d'où une mort prématurée pourra seule l'enlever. Dans l'intervalle, B.-A. Scott, le génie numéro deux de Roberval, prit les rênes de la ville, les tint durant deux ans et les lâcha délibérément ensuite. Les assemblées furent souvent « orageuses » durant cette période. En 1907, « un certain parti essaie de s'attirer le vote des électeurs en soulevant la question de l'église » (242).

En 1908, la question revint sérieusement sur le tapis. La ville se préparait à ériger son Hôtel de Ville (Palais de Justice) sur son terrain, entre le couvent et le collège, le fameux site « central » d'abord acheté pour l'église. Le conseil se déclara prêt à échanger ce terrain pour celui de la fabrique et à bâtir son édifice à l'extrémité sud de la rue, si l'autorité religieuse consentait à donner son approbation au désir de la majorité. Monseigneur reçut même une « humble requête de la majorité des francs-tenanciers ». — « Vos requérants supplient humblement mais instamment Votre Grandeur de leur accorder la permission de construire sans délai un temple nouveau, digne de la Patronne de la paroisse et de son Divin Fils, et de rendre un décret fixant à jamais... » Etc. (243) L'évêque préféra n'y pas revenir.

Depuis 1905, le problème de l'église resta donc en veilleuse. Le plus étonnant est que Roberval ne fut divisé en deux paroisses que vingt-cinq ans après. Quant à la vieille église Notre-Dame, « confisquée » en 1905, elle semble plus solide que jamais cinquante ans après.





CHAPITRE XIV

LES JOURNAUX

Le lecteur aura remarqué que nous avons souvent cité, jusqu'ici, le « journal local ». On trouve en effet à Roberval une série de journaux remontant à soixante ans bientôt. Depuis 1898 les « nouvelles » de la localité et de la région sont écrites à la semaine.

Mais c'est bien longtemps avant, à la lisière de la période sombre, neuf ans après le Grand Feu et neuf ans avant le chemin de fer, que notre premier journal vit le jour... pour ne durer que l'espace d'un jour. C'était un mince pli de quatre pages, portant cette en-tête charmante :

Pointe Bleue, Lac St-Jean

MURMURE DU LAC ST-JEAN

Journal des Colons

« Pourquoi ce nom ? » se demande-t-il lui-même. C'est à cause des trois millions d'arpents de terre qui attendent... « Pourquoi murmurer ? » Parce que cette terre promise est abandonnée au seul courage des habitants de « notre Vallée ». Le *Murmure* sera le porte-parole des colons, il apportera dans les bureaux des hommes politiques la senteur de la forêt et de la terre fraîche, il leur portera le soupir du grand lac, si loin, si loin !... « Nous allons donc murmurer mais, le plus souvent comme notre beau Lac, nous l'espérons, bien légèrement. » Et ce murmure partira de « Pointe-Bleue » ou Notre-Dame du Lac Saint-Jean, la paroisse du curé Lizotte, celle que la Providence semble déjà désigner, en 1879, comme le futur Québec de cette future province...

L'unique édition du *Murmure* est datée, en effet, de samedi, le 15 novembre 1879.

Son rédacteur, Emile Dumais, avait déjà lancé le projet d'un journal régional à Chicoutimi en 1864, journal qu'il aurait appelé *l'Echo du Saguenay*. Mais comme le premier journal chicoutimien date de 1882, le *Murmure* se trouve occuper la première place dans la liste des journaux saguenéens.

Cette place est petite mais elle se voulait grande et digne. Sur les deux feuilles où le *Murmure* donne son prospectus, on trouve un éditorial de deux pages et demie, gonflé de patriotisme, le reste étant occupé par le texte officiel d'un projet de société de colonisation et l'annonce d'un commerçant

de Québec. Le journal était imprimé à Québec, comme bien l'on pense, au *Courrier du Canada*. C'était un fruit du premier grand mouvement de colonisation et de rapatriement vers le Lac-Saint-Jean, à cette époque précise où le chemin de fer préoccupait Québec et où la classe bien pensante se prenait d'engouement pour notre région. Le *Murmure* signale justement le ralliement patriotique national de 1880, qu'il salue comme l'occasion d'un examen de conscience des Canadiens français, décimés par l'émigration aux Etats-Unis.

Les promoteurs de ce journal étaient l'arpenteur Horace Dumais et son frère Emile. Horace maniait bien la plume et ne manquait pas d'idées, mais il était plus sédentaire et plus directement voué aux *arpents* du Lac-Saint-Jean ; comme le disait une notice parue à l'occasion de la mort d'Emile Dumais, c'est ce dernier qui fut le « fondateur » du *Murmure*. On peut croire qu'il comptait aussi sur le concours d'autres patriotes, outre ses parents de Roberval et de la région, comme son ami Arthur Buies, ce barde canadien qui vibrait si facilement, Alexandre Béchard, fondateur du premier journal de Chicoutimi, trois ans plus tard, Mgr Racine et le grand vicaire Leclerc, qui étaient aussi ses amis, etc. Emile Dumais passa sa vie à défendre le sol et à parcourir la terre. A sa sortie du collège de Sainte-Anne de la Pocatière, il fut nommé professeur d'agriculture à cet endroit. Il écrivit dans la *Gazette des Campagnes*, « un succès qu'on m'a envié », écrit-il dans une lettre. Il vint au Lac-Saint-Jean en 1855 et s'occupa plus tard de l'ouverture de nos chemins. Il vécut dans plusieurs Etats d'outre-frontière, s'occupant toujours d'agriculture. Il fut correspondant du *Times* de Londres aux Indes et en Afrique du Sud, où il connut intimement Paul Kruger, défenseur du Transvaal durant la guerre des Boers et président de cet Etat. A l'époque du *Murmure*, il était hanté par l'avenir du Lac-Saint-Jean, non sans exagérer beaucoup l'étendue de son territoire arable, comme ses contemporains. Il préconisait une grande société de colonisation saguenéenne. Il en fonda même une à Québec avec quelques citoyens et Pères Oblats, mais qui ne put avoir ses franchises. Il allait se reposer en Floride quand la mort l'enleva, à Washington, en 1906. Il préparait alors un ouvrage sur le milieu économique canadien-français.

* * *

L'éphémère et hâtif *Murmure* laissa la place vide jusqu'à 1898. Ce n'est pas à dire qu'on n'avait pas pensé, dans l'intervalle, à fonder un organe dans le jeune chef-lieu. En 1890-91, quelques villageois, en particulier M. Donohue, semblent résolus à cela. « Le jour n'est pas éloigné où Roberval aura son journal », annonce Tsotaï (L.-P. Bilodeau) dans l'*Electeur* (19 février 1891). Ce journal aurait été imprimé à Québec, précisément à l'*Electeur*. Quelques mois après, un autre journal de la capitale, la *Justice*, annonce le lancement très prochain d'un journal à Roberval : le *Courrier du Lac St-Jean*. On y repensa en 1896...

Le 19 novembre 1897, le curé Lizotte et L.-P. Bilodeau formèrent à eux deux la « Compagnie Typographique de Roberval », « Le seul but de la Société est et sera de publier un journal hebdomadaire s'occupant surtout de colonisation et de rapatriement, et d'impressions générales. » (244) Leur capital ? Trois cents piastres, dont un tiers déposé par le curé. Et ce fut notre premier journal régulier. Il s'appelait, tout naturellement : *Le Lac St-Jean*. On lisait en sous-titre : « Colonisation — Agriculture — Rapatriement. »

Le curé aurait pu, en y regardant bien, trouver un rédacteur, peut-être même un imprimeur dans son village. Mais il trouva mieux dans la personne d'un Belge du Manitoba : Henri Tielemans, qui accepta d'être factotum. Apparenté, par son mariage, à Georges Audet, l'agent des terres, et à l'arpenteur Dumais, Tielemans encaissa avec plaisir ces qualifications avec lesquelles les autres journaux le saluèrent dans son nouveau poste : « journaliste bien connu », disait l'*Echo de Charlevoix* ; « déjà avantageusement connu dans le monde du journalisme », reprenait la *Vérité* ; « bien connu dans le monde littéraire et scientifique », précisait le subtil *Oiseau-Mouche*, du Séminaire de Chicoutimi. Tielemans avait collaboré, entre autres, à cet *Oiseau-Mouche*, et fut même invité au *Protecteur*, du même endroit, lors de sa fondation. Il s'était avoué, sur l'*Oiseau-Mouche*, « journaliste de cœur et d'âme », et y avait donné une remarquable étude sur les origines du journalisme.

On trouvait alors le moyen, à Chicoutimi, de publier et de lire trois journaux : le *Progrès du Saguenay*, le *Protecteur du Saguenay* et la *Défense*. La modeste feuille robervaloise fondit tout net sous les yeux sévères de cette armée : aucun des trois journaux ne fut accueillant, ce qui força Tielemans à fourbir ses armes. Il précisa qu'il avait un matériel incomplet, ce qui était on ne peut plus vrai, et qu'il était à la fois typographe, correcteur d'épreuves, imprimeur et rédacteur !

De format tabloïd, le *Lac St-Jean* n'avait que deux feuilles, comme le lointain *Murmure*, et un programme identique. Il n'en coûtait que cinquante sous pour un abonnement d'un an. Mais comme il ne vécut que vingt-cinq semaines, les abonnés n'en eurent pas pour trente sous...

Il n'était rien moins que banal, cependant. Tielemans rédigeait de bons et longs éditoriaux. Le petit « tour du monde » qu'il faisait chaque semaine, à côté des « notes locales », son grand feuilleton, *Les Secrets de la Maison blanche*, ce mélange de préoccupations municipales et mondiales, de farine et de guerre, son style toujours alerte lui donnaient une teneur originale. Un de ses traits les plus originaux était l'insistance qu'il mettait dans certaines annonces, comme celle-ci : « On demande deux jeunes gens sachant lire et écrire... » Ou celle-ci, moins gênante : « On demande un apprenti-peintre chez Horace-I. Dumais. » La plus désagréable était l'appel des abonnements, payables d'avance mais non payés d'avance. Cela devint une véritable obsession et, dans un embarras qu'on devine bien, Tielemans signa son dernier numéro le 3 septembre 1898, ayant débuté le 14 janvier. Il n'était pas dans les grâces des constructeurs de l'aqueduc, au surplus, et, abandonnant un fardeau trop lourd, l'imprimeur-rédacteur partit sans mot dire. De Québec, il adressa son dernier mot à L.-P. Bilodeau, avant de s'en retourner dans l'Ouest.

* * *

Bilodeau et son curé avaient cependant donné le mouvement. Quelques mois après la fin brusque du petit *Lac St-Jean*, un autre journal apparut, qui lui-même fut suivi de plusieurs autres.

Comme il fallait changer de nom — croyait-on — le successeur du *Lac St-Jean* prit celui de *Le Rapatriement*. Celui-ci ressembla fort au premier, du reste : même format, même caractère d'imprimerie, même esprit de patriotisme régional, même durée de huit mois aussi : du 25 mai au 23 décembre 1899. Mais il paraissait plus solide : un peu plus abondant que le journal de Tielemans, il était l'ouvrage de deux hommes ayant déjà du métier.

Le fondateur du *Rapatriement*, en effet, était nul autre que Armand Tessier, le combatif rédacteur du *Protecteur du Saguenay*, trihebdomadaire, fondé en 1896. Le *Protecteur*, libéral, avait contrebalancé le *Progrès*, naturellement conservateur, durant deux bonnes années. Mais depuis qu'un troisième journal, la *Défense*, « indépendante », était entré en lice à Chicoutimi, en janvier 1898, la partie était moins intéressante. Armand Tessier, fils d'un homme d'affaires bien connu de Chicoutimi, quitta le *Protecteur* dès le mois d'avril 1898. Le bruit courut qu'il partait pour le Klondyke. Un an après, le *Protecteur* s'éclipsa et Tessier se retrouva à Roberval, rue Notre-Dame, avec son typographe, Ludger Turcotte, et le matériel que Bilodeau détenait encore. Son journal fut bien accueilli, même à Chicoutimi. Il montrait d'ailleurs des dispositions tout à fait désintéressées. Plus vivant encore et plus au courant des nouvelles régionales, il ne disparut que pour renaître sous une forme améliorée, en 1900. Tessier et Turcotte prirent femme, à l'automne 1899 — le Dr Constantin se chargeant des éditions de lune de miel — et le beau-père du premier, Alphonse Marcoux, se porta propriétaire d'un nouvel hebdomadaire, notre premier journal à grand format, le *Colon du Lac St-Jean*, remplacé lui-même par le grand *Lac St-Jean* : l'un et l'autre forment la plus riche veine de notre journalistique.

* * *

Le *Colon du Lac St-Jean*, troisième journal régulier, était l'organe officiel de la Société de Colonisation, qui était en plein essor en 1900. Il parut du 15 mars 1900 à l'été 1902, avec interruption en 1901. Le 15 février 1900, le *Progrès du Saguenay* rapportait que M. Armand Tessier arrivait de Toronto avec un matériel neuf considérable, pour le *Rapatriement-Colon*. Il pouvait désormais offrir au public un atelier bien outillé pour les impressions commerciales et autres. Il ajouta à son personnel et remonta ses prix d'abonnement. Bref, il ne conserva du petit *Rapatriement* que le feuilleton commencé, *Odette*. Il agrandit encore son format le 7 juin 1900.

Eh quoi ! le journal était maintenant sous l'enseigne de la Société de Colonisation ! C'était même le temps précis où elle bâtissait son refuge des immigrants à Roberval. Plusieurs personnages s'intéressaient donc directement au journal *Le Colon*, outre Tessier et Marcoux : le député Girard, J.-G. Scott, René Dupont, le Dr Constantin, gérant de la compagnie, l'avocat Thomas Lefebvre, qui en devint rédacteur et propriétaire.

Or, ce fut un *Colon* digne de louange. De facture vraiment supérieure, pour une feuille régionale, ce fut un *Colon* à l'esprit universel, faisant ample provision de la moisson intellectuelle que le soleil du Lac-Saint-Jean caressait chez les lettrés de notre village ; un *Colon* qui parlait Molière, Edouard VII et Sir Wilfrid. Il n'y avait pas que des Enfants de Marie et des « actionnaires » dans notre village, comme le disait si bien M. Ernest Bilodeau en 1901. « Il y a un lac qui est superbe l'été, et blanc, l'hiver. La framboise y vient très bien, de même que le chardon, le chiendent, les bleuets, les conseillers municipaux et les chroniqueurs *idem*. » Et il insiste : « Il y a un grand journal, auquel collaborent beaucoup de personnes bien intentionnées, qui signent en *as* et en *us*. » (245) L'érudit avocat Lefebvre, l'arpenteur Dumais avec ses principes de colonisation, le député Girard avec ses discours se produisirent sur le *Colon du Lac St-Jean*, et toute une théorie d'esprits cultivés s'y abandonnèrent, sous des pseudonymes tels que : Pa-Un-Mo, Babybas, Veritas, Marius, Julius, César, Emmanuel, Gros Major, Jean

des Erables, Jean Sapin, Jean Rameau, Bob, David, etc. Le journaliste Chambers, du *Chronicle*, écrivit un jour au *Colon* (Armand Tessier) :

... Et je désire, en ma qualité de journaliste ayant une expérience de plus d'un quart de siècle, vous féliciter chaleureusement sur l'excellence de votre journal, le *Colon*. C'est certainement parmi les journaux anglais ou français publiés dans un district rural, une des meilleures et des plus intéressantes publications que je connaisse. Je suis sûr qu'il rend de grands services et aide beaucoup au développement matériel de votre belle et charmante région du Lac St-Jean, que j'aime tant ; et de fait, je puis vous assurer que j'y puise souvent des informations pour les articles des grands magazines et journaux des Etats-Unis pour lesquels j'écris. (246)

Le *Colon* avait soin de ne se réclamer d'aucun parti politique, bien que naturellement favorable à Joseph Girard. Aux élections fédérales de 1900, il ne broncha pas. La même année, il favorisa Tanguay au provincial.

Mais il y avait à Roberval un club libéral actif que le *Colon*, conservateur plus ou moins avoué, chatouillait. Quelques libéraux s'unirent pour susciter un adversaire au *Colon*. Car il n'y avait bien que l'ardeur politique pour mettre un second journal sur le marché à Roberval. Et comme on défendait les mêmes bonnes causes d'un côté comme de l'autre, les promoteurs du nouveau journal décidèrent, non pas de « coloniser », mais de « défricher » ! Le *Défricheur du Lac-St-Jean*, puisqu'il faut l'appeler par son nom, avait comme actionnaires quelques libéraux du comté et comme rédacteur Charles-Edmond Bernier. Le club libéral avait d'abord désiré acheter le *Colon*. Mais comme ce dernier tenait à garder son indépendance comme organe de la Société de Colonisation, il fut même question, pour faire la polémique au nouveau journal, d'en fonder un troisième, qui aurait pris le nom de *Gratte-Partout*.

Le *Colon* se donna comme mot d'ordre de ne jamais répondre au *Défricheur*. M. Bernier, qui avait une belle voix, chanta dans une soirée :

*J'ai tiré sur la lune
Deux fois pour m'exercer.
Qu'eût été mon malheur
Si je l'avais percée ?...*

Le numéro suivant du *Colon* fit allusion à quelqu'un qui tirait ses flèches contre la lune sans l'atteindre.

Le député Girard ne s'était pas encore prononcé « libéral » quand le *Défricheur* fut lancé. Puis, « libéral » dénoncé, il ne fut pas reconnu par le *Défricheur* : « Un loup recouvert de la peau de l'agneau. »

Le *Défricheur* portait en tête les mots : « Colonisation — Politique — Industrie et Commerce. — Journal du parti libéral pour le comté de Chicoutimi et Saguenay. » C'est M. W.-T.-A. Donohue, un de ses promoteurs, qui avait acheté, en septembre 1901, à Toronto, les caractères typographiques, une presse de seconde main, etc., pour la « Compagnie d'Imprimerie du Lac St-Jean ». Le *Défricheur* n'apporta rien de neuf, hormis la politique. Commencé le 23 octobre 1901, il finit le 19 juin 1902 : il avait fait ses huit mois, comme ses prédécesseurs, le petit *Lac St-Jean* et le petit *Rapatriement*. Il déclara, en dernière livraison, qu'il serait suspendu « temporairement ».

* * *

De deux journaux, on resta à zéro, jusqu'à ce que l'organe de la Société de Colonisation, qui en était à sa seconde interruption, en 1902,

reprit sous le nom de *Le Lac St-Jean*. C'était le second du nom, mais avec grand format, et le sixième en date : on a vu cinq journaux en cinq ans ! Le grand *Lac St-Jean* dura quinze ans et fut le champion de tous nos journaux. Il fut fondé par une société composée de Georges Tanguay, député provincial, Joseph Girard, député fédéral, J.-G. Scott, gérant du Chemin de fer, et B.-A. Scott, qui en devint plus tard l'unique propriétaire. « L'imprimerie de Roberval » avait comme gérant Tanguay, de Québec, comme administrateur le Dr Constantin, à Roberval, et comme imprimeur Gustave Delisle, à Chicoutimi.

Ce M. Delisle, un des principaux hommes publics de Chicoutimi, fut propriétaire de l'imprimerie de la *Défense* (1898-1904), puis du journal *Le Travailleur*, nouvel adversaire du bon vieux *Progrès*, de 1905 à 1912. Il signa avec la Compagnie Tanguay, Girard et Scott, le 21 novembre 1902, un contrat qui l'engageait à imprimer un minimum de quinze cents exemplaires du journal robervalois, et à faire cet ouvrage à Roberval, un mois après la formation de la dite compagnie. Le premier numéro parut le 11 décembre, et l'imprimeur ne se transporta à Roberval qu'en février suivant, pour le onzième numéro (19 février 1903). Dans l'intervalle, Delisle avait son passage gratuit sur le chemin de fer entre Chicoutimi et Roberval, et le Dr Constantin se multipliait. « Pressez donc Delisle de venir faire l'impression du journal à Roberval », écrivait le docteur au gérant. Mais Delisle tint toujours résidence à Chicoutimi, et, ne pouvant surveiller d'assez près l'atelier de Roberval, où ses deux employés travaillaient (avec le matériel cédé par Marcoux et Tessier), le *Lac St-Jean* en souffrit, faillit même disparaître. En 1904, il fut remercié.

A Roberval, le *Lac St-Jean* fut d'abord imprimé à l'ancien atelier du *Défricheur*, chez C.-E. Bernier (en face du Château Roberval), puis un peu plus bas, vers le sud, chez Théodore Tremblay (en 1905), et enfin dans une maison provenant d'Arthur Du Tremblay, dans l'angle de la rivière et du quai, propriété de la compagnie d'électricité, puis de la corporation de la ville. Il resta là depuis le printemps 1906 jusqu'à l'incendie de l'atelier, en 1917, dont il ne se releva pas.

Cent cinquante-huit actionnaires avaient souscrit, pour le capital de l'imprimerie, un montant total de \$4,440.00. Soutenue en partie par la Société de Colonisation et patronnée par des hommes influents, elle débuta donc sur des fondements solides. Du côté de la rédaction, égale solidité : l'avocat Thomas Lefebvre fut le premier rédacteur, avec un traitement de \$33.33, tandis que celui de l'administrateur en valait la plus proche moitié, soit \$16.66. Lefebvre était aussi bon rédacteur que mauvais gribouilleur, et quand il faisait son manuscrit sur le train basculant qui le transportait à Chicoutimi, les typographes suaient sang et eau pour le déchiffrer. Il renonça à ce métier en mai 1904, Elzéar Dégagné lui succéda pour quelques mois, et J.-Edouard Boily y entra en 1904 pour cinq ans.

Bien fait, abondant, le *Lac St-Jean*, au titre empanaché d'un grand dessin représentant cette contrée bénie, se répandit dans toute la province et jusqu'aux Etats-Unis et en Europe, sur les ailes de la Société de Colonisation. Celle-ci avait déjà commencé cette politique avec son prédécesseur, le *Colon*, que recevaient, en 1901, les soixante agents paroissiaux du comté et tous les ministères, tant à Ottawa qu'à Québec. Quand il fut lancé, en 1902, le *Lac St-Jean* avait quelque onze cents abonnés réguliers et espérait en avoir bientôt de cinq à six mille. Les commerçants de la ville de Québec, où le journal

circulait beaucoup, payaient des annonces dans le *Lac St-Jean* tout autant que ceux du comté. Le *Baume Rhumal*, le tabac *Maple Sugar* — « Fumez le Rose Quesnel, chiquez le Maple Sugar » —, le vin *St-Michel*, les pilules *Moro*, qui redonnent la vie aux morts, le cigare *Laurier*, qui « entre comme une avalanche à Québec », tout cela se faisait valoir sur le *Lac-St-Jean*, à côté de la réclame locale :

— Tours de cou en plumes d'autruche chez Arthur Du Tremblay : \$3.95 en montant. (1908)

— Une bonne bande de grelots ménagera votre cheval de course. (1907)

— Si vous allez à Québec, achetez un livre de *La bonne Lecture* à Roberval pour lire dans le train. Si vous n'allez pas à Québec, achetez-en un quand même. (1913)

— Pour le temps de la cueillette des bleuets, soyez certain de vous avoir une paire d'overall *Roberval Brand*. (1913)

— Les plus belles filles et les plus belles dames du Lac St-Jean achètent leurs toilettes chez Bilodeau, Houde et Cie. (1905)

— Ce qu'on entend crier sur la rue : Tiens, bonjour, Baptiste ! Quand es-tu descendu ? — J'arrive là, je suis pressé : je viens pour m'acheter une voiture. Pourrais-tu m'enseigner où j'aurais une voiture supérieure ? — Pauvre enfant, n'hésite pas, va tout droit chez Pierre Potvin, Roberval ; c'est une ancienne boutique et la meilleure ; elle a fait ses preuves. Tu vas trouver les Quatre-roues simples et doubles. Buggies de toutes qualités avec des conditions très faciles. Tu peux le dire à tes amis. (1904)

— Ne perdez pas la tête parce que vous n'avez pas obtenu la guérison de votre rhume avec les remèdes de bonnes femmes ; prenez sans retard quelques doses de Baume Rhumal et vous serez guéris. (1904)

A part ces annonces cocasses et les inévitables feuilletons tels que *La Neuvaïne de Simone*, ou *Un coup de Pied héroïque* par le marquis de Ségur, le *Lac St-Jean* était un journal respectable. Il fut, de tous ses semblables, le meilleur agent de liaison et de publicité pour le district. Il y eut un temps où notre *Lac St-Jean* avait un correspondant au Parlement provincial, durant les sessions, donnait l'état du marché agricole à Montréal, Québec et Roberval, reproduisait de savoureuses chroniques d'Ernest Bilodeau, des épilogues semés de latin sur les affaires municipales, rapportait libéralement les opinions de « Félicien » et de « St-Prime » sur le futur chemin de fer de Chibougamau, publiait un calendrier. Pour donner une idée de son influence, mentionnons deux faits : en octobre 1906, le journal publia quelques notes sur un canton nouveau, du nom de Girard, à l'ouest du lac ; en décembre, il y avait plus de quarante lots de retenus dans ce canton et une douzaine de familles des environs de Montréal annoncèrent qu'elles s'y rendraient au printemps suivant. L'année suivante, le même journal dénonça un jour certaines réunions tardives de jeunes gens. Le petit entrefilet sema « un émoi impossible à décrire » et suscita une violente polémique entre « Un père de famille » et « Une jeunesse » (« Prenez garde, mon gros trapu... »). « Toujours à l'affût de ce qui peut intéresser ses aimables lecteurs », le brave et intelligent *Lac St-Jean* discutait de tout avec la même franchise, la même candeur et la même abondance. Car il est notable que le grand *Lac St-Jean*, comme tous nos anciens journaux, ne regardait pas à la place prise par les articles de fond, qui occupaient parfois plusieurs pages entières. Il ne négligeait pas, pour cela, les faits divers, les nouvelles même les plus menues, les soirées au village, les « mariages à l'horizon », les nouveaux colons, les touristes, les nouvelles du Palais de Justice, les enchères de fromage, les horaires des bateaux, etc. Il faisait grand cas du lac : gel et dégel, hausse et baisse, etc. Il eut de deux à six feuilles. Le *Lac St-Jean* était un bon vivant, dont la marque la plus précieuse était l'authenticité.

Avec le temps, le *Lac St-Jean* s'éloigna de son objectivité en matière politique et finit par devenir une simple feuille électorale. Au début, il favorisa naturellement ses propres soutiens, le député Georges Tanguay, le député Girard, etc. Après la fin semi-tragique de la Société de Colonisation, qui incriminait Girard, le *Lac St-Jean* renia ce dernier, et n'ayant plus de relation avec la défunte société, il abandonna son sous-titre pour celui-ci : « Journal hebdomadaire indépendant et d'action progressive » ! (17 octobre 1907). Il combattit Girard en 1902 et jusqu'à sa défaite, alors que les deux anciens fidèles du député, le *Lac St-Jean* et le *Progrès*, publiaient à l'envie des caricatures très libres du glorieux « Jos ». En 1911, le *Lac St-Jean* appuyait Scott aux élections fédérales et s'offrait gratuit. Après le départ de J.-E. Boily, nommé inspecteur d'écoles du district, en 1909, et un intermède avec Donat Fortin, ci-devant rédacteur à *L'Action Sociale* de Québec, le journal s'atrophia et resta monotone. Il fit les différentes campagnes pour Scott, son propriétaire. En 1911 il donnait à tout abonné nouveau un portrait de Sir Wilfrid Laurier. Enfin, en janvier 1917, l'atelier d'imprimerie brûla.

* * *

Le *Lac St-Jean* numéro deux eut deux remplaçants : un qui existait déjà, le *Signal*, substitut politique, et le *Colon*, lancé le premier mars 1917, remplaçant régional. Les fondateurs du *Colon* étaient les avocats Armand Boily et Thomas-Louis Bergeron, le notaire Errol Lindsay, Roch Lindsay et Georges-P. Marcotte, réunis sous le nom de « Compagnie de Publicité de Roberval », incorporée le 20 janvier 1917. Il ouvrit son imprimerie rue Marcoux. Il était rédigé en collaboration.

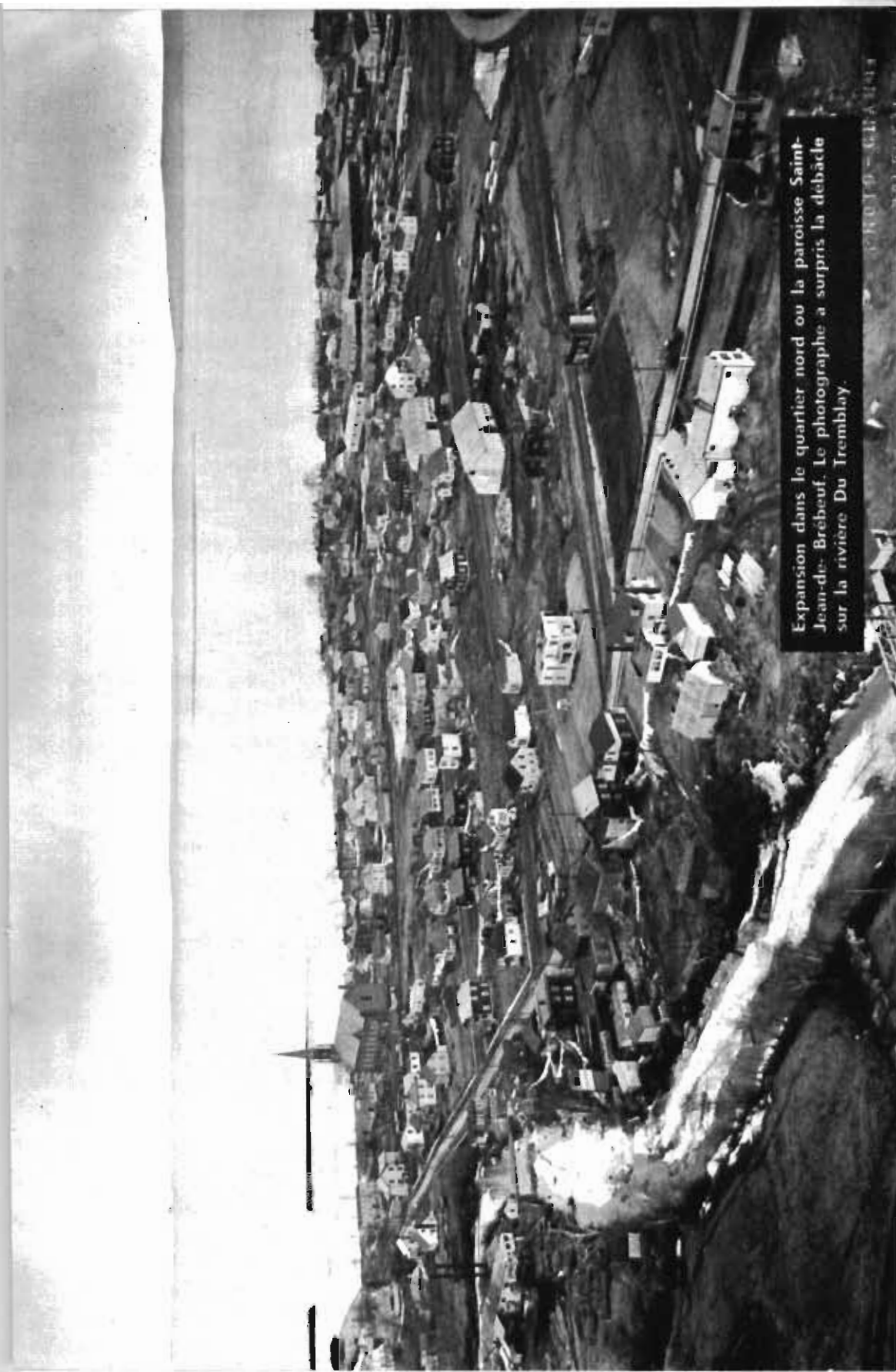
On avait donc repris le nom du prédécesseur du grand *Lac St-Jean*. De fait, le *Colon* s'inscrivait parfaitement dans la ligne de nos anciens hebdomadaires : c'était une feuille essentiellement agricole, sans parti pris politique, animée d'esprit patriotique et bien écrite. Au début, les plumes ne manquaient pas : dans les deux seuls premiers mois, on relève les noms de vingt-cinq signataires, des noms souvent énigmatiques : Agricola, Pierre Terrien, Sentinelle, Jean des Friches, Robert Val, Fabina Roberval, Robert Valois, Robert Valin, O. Bordulac, Jean du Lac, etc. Un sauvage de Pointe-Bleue y écrivit même, en avril 1917, une lettre en montagnais, signée « Moi Malek ». C'était la guerre, dans le monde tout de même, et le *Colon* combattit la conscription de toutes ses forces, publia les lettres d'un soldat robervalois en Europe, etc.

En 1919, le *Colon* passa aux mains d'une nouvelle firme, « Les Imprimeurs de Roberval » (MM. Jules et Donat Leclerc). Le *Colon II* chemina tranquillement et uniment, jusqu'à ce que, un jour tardif, il s'aperçut qu'il ne « colonisait » plus, et il devint alors (26 septembre 1946) l'actuelle *Etoile du Lac*.

* * *

Quant au *Signal*, il fut éphémère. Il débuta au milieu de l'année 1916, s'arrêta un peu, puis reprit en janvier 1917, pour occuper la place laissée par le *Lac St-Jean* comme organe libéral, mais pour peu de temps. C'était une feuille d'idées, qui s'était donné un grand idéal nationaliste. Il voulait s'élever au-dessus de « ces publications épaisses autant qu'insignifiantes qui proviennent des grands centres américains et canadiens » (25 janvier 1917).

Arthur Du Tremblay y écrivit, et une foule d'autres. Il y avait une page agricole, une « page des dames », des morceaux littéraires, etc. Son directeur



Expansion dans le quartier nord ou la paroisse Saint-Jean-de-Brebeuf. Le photographe a surpris la débâcle sur la rivière Du Tremblay.

PHOTO - G. B. 1964



Saint-Jean-de-Brébeuf.

était un Belge, Alfred Cambray, qui demeura à La Tuque et au Lac-Saint-Jean. Son en-tête se lisait comme suit :

LE SIGNAL

Québec — Montmorency
Portneuf — Champlain

Lac St-Jean — Chicoutimi
Saguenay — Charlevoix

Politique, Sociologie, Littérature — Pour Dieu et la Patrie

Il était imprimé à Québec et daté de Roberval.

Evidemment, le *Signal* embrassait trop. Mais il représente un essai émouvant de journalisme culturel.

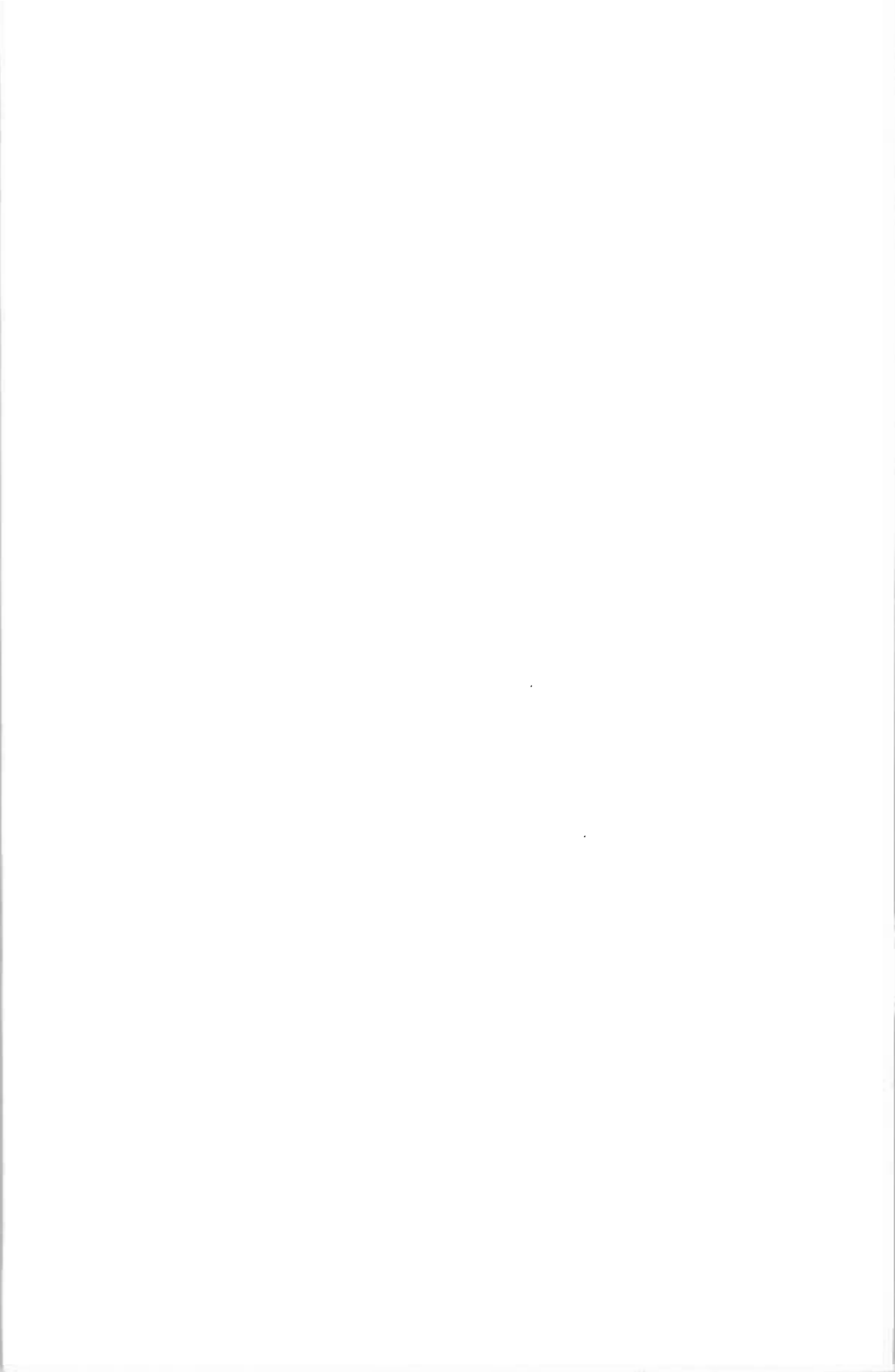
* * *

Emouvante aussi, cette ferveur qui a présidé à la fondation de tous nos petits journaux, dont le second *Colon* était le septième. Depuis le petit *Lac St-Jean* du curé Lizotte, de L.-P. Bilodeau et surtout de Tielemans, qui le fabriquait de toutes pièces, depuis la presse du *Rapatriement* qu'un Italien tournait à la manivelle jusqu'aux « compagnies » mieux fournies du grand *Lac St-Jean* et du *Colon*, le journal robervalois a tenu dignement, en général, le rôle qui lui était assigné au chef-lieu du Lac-Saint-Jean. Il est resté, en tous cas, le témoin fidèle de son temps. Ce fut le « murmure » du Lac, comme le voulait le lointain papier de 1879, un murmure que l'éloignement dans le temps rend de plus en plus agréable à entendre.

* * *

D'autres publications ont eu cours à Roberval : feuilles électorales telles que le *Sol* (1910), l'*Avant-Garde* (1916), le *Bien-Public* (1905-06) ; un courrier en anglais pour les touristes de l'Hôtel Roberval, *The Ouananiche* (1906-07) ; l'*Ange-Gardien*, feuille de vacances des étudiants (1917-18) ; le *Courrier du Nord*, revue de la Chambre de Commerce du Saguenay ; enfin les périodiques du Sanatorium (*Le San du Lac Bleu* (1938-48), remplacé par *Regain*) et ceux du couvent.





CHAPITRE XV

LA VIE SOCIALE

La période 1890 à 1905 n'est pas seulement éloignée dans le temps, elle l'est surtout par la forme des choses, l'aspect des gens, les idées et les sentiments.

ROBERT DE ROQUEBRUNE.

Sous ce titre vague : la vie sociale, le lecteur trouvera ici quelques notes sur la vie politique, intellectuelle, récréative et paroissiale observée dans notre chef-lieu, surtout dans le cadre de sa période rose (1880-1915).

* * *

Comme chacun sait, nos pères s'intéressaient beaucoup, à leur façon, à la vie politique, qui était le pain quotidien des grands journaux de Montréal et de Québec. La région saguenéenne, elle, est issue d'abord du pays de Charlevoix, historiquement têtue et conservateur. A Roberval, c'est Charlevoix qui a formé l'élément de fond, et ce sont surtout des gens de Québec qui ont fait le village. On y a donc gardé longtemps, comme dans tout le district d'ailleurs, l'usage des grandes manifestations électorales et le fanatisme des débats et des luttes de partis. En 1874, l'archevêque de Québec, en plaisantant, suggérait au grand vicaire Racine d'ajouter aux litanies cette invocation : « Ab electionibus et a parlamentis, libera nos, Domine ! »

Le premier député de Chicoutimi-Saguenay au provincial avait mandat également au fédéral. Ce fut le célèbre arpenteur Pierre-Alexis Tremblay, qui explora plusieurs cantons du Lac-Saint-Jean et qui, après le Grand Feu, alla lui-même frapper aux portes des riches, à Québec et à Montréal. En 1872, lors d'une assemblée contradictoire où Tremblay ne cessait d'interrompre son adversaire durant son discours, il fut pris subitement « d'un violent accès de rage », rapporte le journal (247), et se monta tellement la bile qu'il faillit en étouffer et put à peine s'écrier : « Messieurs, j'ai une faiblesse d'estomac. » Sur sa demande on alla lui chercher de l'eau-de-vie, et après que son adversaire l'eut attendu patiemment durant près d'un quart d'heure, il se releva pour cribler celui-ci d'une nouvelle pluie d'injures... Mais son dévouement ardent et total aux colons lui valurent une popularité redoutable, d'autant plus qu'il s'exprimait avec verve et abondance. Tremblay était un lutteur-né. Candidat libéral dans Charlevoix en 1876, contre François Langelier, il contesta l'élection de son adversaire et fut le héros d'un retentissant procès

en « influence indue » du clergé. Quand il mourut, le 4 janvier 1879, d'une maladie contractée au cours d'une de ses campagnes, le curé Lizotte le recommanda publiquement aux prières à Roberval.

Nos autres députés célèbres ont débuté dans la profession de colon, étant l'homme d'une paroisse avant de devenir homme public : Elisée Beaudet, Elie St-Hilaire, de Saint-Prime et Joseph Girard, de Saint-Gédéon.

* * *

Elie St-Hilaire représenta le comté unique de Chicoutimi-Saguenay de 1881 jusqu'à sa mort en 1888. Né à Saint-Roch de Québec, il se dirigea d'abord vers le droit et fut instituteur à Beauport avant de se faire colon en 1872 à Saint-Prime, où, plus éclairé que ses voisins, il entra au conseil municipal comme secrétaire, puis comme maire. Lors de sa première campagne, il arriva à Chicoutimi en tombereau. Il mourut à quarante-huit ans, chez Georges Du Tremblay, à Québec. Comme il était très pauvre, son chef, Mercier, se chargea des frais funéraires, et il eut l'honneur d'être escorté à la gare par ses confrères du Parlement, en attendant de monter sur son monument au Lac-Saint-Jean, comme l'*Electeur* le lui souhaitait. Avant sa mort, il avait écrit un mémoire sur les besoins du comté.

* * *

Le notaire Séverin Dumais, d'Hébertville, qui avait fait la lutte à St-Hilaire en 1886, fut élu après la mort de celui-ci, contre P.-L. Marcotte, nouveau venu dans la région, qui récolta trois votes à Roberval, et Félix Roy, de Saint-Félicien, qui y recueillit une forte majorité.

En 1890, quand le Lac-Saint-Jean fut détaché de Chicoutimi-Saguenay comme comté provincial, Pierre-Léandre Marcotte, de Saint-Bruno, l'emporta sur Séverin Dumais par une faible majorité. En 1892, Marcotte fut éclipsé par Joseph Girard, que ses amis promènèrent en triomphe d'une paroisse à l'autre dans une voiture à double attelage : premiers succès d'un homme qui fut l'idole des colons. Le fameux « Jos » représenta le Lac-Saint-Jean — on pourrait peut-être dire qu'il l'incarna — durant vingt-cinq ans, aux deux Chambres. « Un type qui aurait réjoui le cœur de Carlyle », disait de lui un journal de *Toronto*. Et pourquoi pas d'Emerson, de Shakespeare et de Plutarque ?

Né à Saint-Urbain de Charlevoix en 1853, Joseph Girard appartenait à une pauvre famille de paysans. Après son cours au Séminaire de Québec, payé par sa marraine, il s'en revint tout simplement sur la terre paternelle et prit différentes professions de hasard. Il arriva à Saint-Gédéon en 1880 et se mit à défricher ses deux lots. Une fois entré dans l'arène politique, douze ans plus tard, les électeurs ne jurèrent que par lui. Mordu d'aucun parti, il allait de l'un à l'autre suivant l'intérêt de son comté. Un peu comme son prédécesseur, P.-A. Tremblay, il s'était voué à son comté avec une ardeur de colon. L'industrie laitière et les travaux publics trouvèrent en lui un champion insurpassé. Il parlait avec une familiarité pittoresque, tournant parfois en vulgarité. Il alla demeurer dans son *village* de Saint-Gédéon en 1907. Il y tenait l'orgue, car il était musicien, et lorsque, en 1897, l'église de sa paroisse passa au feu, le vaillant homme mit sa vie en péril pour sauver le presbytère de l'abbé Paradis, non sans se blesser gravement à une jambe.

* * *

En 1900, Girard fut remplacé à l'Assemblée législative par Georges Tanguay (libéral), commerçant et échevin de Québec. Il y avait dix-sept aspirants au siège... Tanguay fut élu par acclamation. En 1904, il était réélu, mais Roberval donnait 62 voix de majorité à Carbonneau. Les députés suivants furent : Broët (libéral), J.-B. Carbonneau (libéral) (1908-1916), J.-S.-N. Turcotte, de Normandin (conservateur) (1916-1919), Emile Moreau (libéral) (1919-1930). Carbonneau, élu par acclamation en 1908, fit beaucoup pour Roberval même, où il demeura une quinzaine d'années. En 1916, il y avait deux candidats libéraux sur les rangs, B.-A. Scott et Emile Moreau ; le conservateur, le notaire Turcotte, maire de Normandin, passa donc entre les deux. Trois ans après, Turcotte se retira et M. Moreau entra avec un vote record.

Né à Saint-Cyrille de L'Islet, Emile Moreau travaillait aux Etats-Unis quand la Société de Colonisation du Lac-Saint-Jean, par la voix convaincante de René Dupont, décida son beau-père à suivre l'appel de la grande rivière Péribonka et à aller s'établir là-haut avec ses deux gendres. Le 14 avril 1901, le courageux jeune homme du Maine arrivait à Roberval avec sa femme ; reçu par l'agent Carbonneau, il resta à la Maison des colons en attendant le départ des glaces. Le 2 mai suivant, il s'embarqua sur le *Petit Arthur*. Garde-forestier et maire de Péribonka en 1919, il prit le siège du Lac-Saint-Jean à Québec, cette année-là, devint ministre dans le cabinet Taschereau en 1921, vint résider à Roberval en 1922 et fut député du nouveau comté de Roberval de 1931 à 1935. Lui succédèrent au siège de Roberval (Lac-Saint-Jean-Ouest) : Antoine Castonguay (1935-1939), Georges Potvin (1939-1944) et Antoine Marcotte (depuis 1944).

* * *

Le comté du Lac-Saint-Jean n'eut de représentation fédérale qu'en 1925. Les élections pour cette Chambre furent en général plus mouvementées, du moins à Roberval. Durant les années 1890, les deux protagonistes du grand comté de Chicoutimi-Saguenay furent Paul-Vilmond Savard et Louis de Gonzague Belley, deux brillants avocats de Chicoutimi. L'élection de 1892 fut une des plus chaudement contestées, bien que Mgr Labrecque lui-même ait obtenu qu'il n'y eût pas d'assemblée contradictoire le jour de la mise en nomination. A Roberval, trois ministres du cabinet provincial (conservateur) furent reçus au milieu de la campagne électorale. D'après l'*Electeur* (248), l'adresse était si choquante pour les libéraux qu'on n'avait trouvé personne dans la place pour la lire ; on approcha alors un colporteur d'images de Saint-Prime, « qui passait avec sa boîte pendue sur le dos et on lui a fait lire ce document qu'il ne comprenait même pas. » Et le premier ministre, De Boucherville qui croyait avoir affaire au maire ! Le candidat du gouvernement, Belley (conservateur) l'emporta par trente-huit voix sur l'autre. « Roberval-paroisse » était plutôt conservateur et « Roberval-village », plutôt libéral.

En 1893, L.-P. Bilodeau, fervent disciple de Laurier, fut délégué avec Hyppolite Dufour à la convention libérale d'Ottawa. Il en fit un rapport enthousiaste. « Laurier était ému et souriait à son peuple. » (249) Lamartinien à plus d'un point de vue, ce L.-P. Bilodeau !

En 1897, les libéraux de Roberval eurent peine à se choisir un candidat pour le provincial : il y en avait trop sur les rangs. Bilodeau fut désigné le premier.

En 1894, l'assemblée générale de l'Association libérale de Lac-Saint-Jean-Ouest, présidée par L.-P. Bilodeau, publia des résolutions de gratitude à l'occasion de la mort d'Honoré Mercier : « Qu'en la personne de l'Honorable Honoré Mercier, la race canadienne-française a perdu l'un de ses défenseurs les plus dévoués et les plus sincères, et le Canada l'un des plus illustres de ses enfants. — Que les cultivateurs de Roberval reconnaissant en la personne de l'Honorable Honoré Mercier le plus grand bienfaiteur et ami et le législateur qui a le plus fait pour l'agriculture et la colonisation dans la Province de Québec en général et dans la région du Lac-Saint-Jean en particulier, offrent leurs plus sincères condoléances à la veuve éplorée ainsi qu'à sa famille, et désirent témoigner leur reconnaissance envers cet illustre défunt, en faisant célébrer, dans l'église de Roberval, un service solennel pour le repos de son âme. » (250)

En 1895, Wilfrid Laurier visita la région. Comme maire de Roberval, L.-P. Bilodeau présida l'assemblée publique à Chicoutimi, le 31 août. Du 13 au 15 septembre, il fut reçu à Hébertville, Chambord et surtout Roberval. « C'est la plus grande réunion qui ait été jamais vue au Lac-Saint-Jean », rapporte l'*Électeur* (16 septembre). Reçu à la gare par le conseil municipal, le vendredi soir, après l'avoir fait attendre deux heures sur le retard du train, il fut conduit à l'Hôtel Du Tremblay, où le reste du village l'attendait. Il rencontra les personnalités de la place samedi avant-midi, ainsi que les Ursulines, et dans l'après-midi le ralliement eut lieu sur la place de l'église (où se trouvait une estrade pour la criée du dimanche).

Laurier parla deux heures devant une foule exubérante, qui applaudit à quatre autres discours à sa suite. Le village était pavoisé, illuminé, et l'air du soir se remplit des accords de la fanfare et des feux d'artifice, en face de l'auberge. Le lendemain, dimanche, M. Laurier et son escorte en place d'honneur à l'église, M. Laurier et deux cents personnes à bord du *Mistassini* en excursion à la Grande Décharge, un dernier souper à l'auberge, et... l'année suivante le candidat libéral, Savard, remportait un succès monstre, à Roberval, d'où Belley fut publiquement mis à la porte, à l'issue d'une assemblée contradictoire. Durant les quatre années de son second mandat (1896-1900) sous le gouvernement Laurier, Savard décrocha nombre d'octrois, en particulier pour les quais, le creusage du lac, etc. C'est durant ces quatre années que la navigation prit son essor sur le lac.

* * *

En 1900, Savard eut à se mesurer avec Joseph Girard, qui résignait comme mandataire à Québec. Girard se présentait comme « indépendant », ne pouvant tout de même pas se ranger contre Sir Wilfrid. Il l'emporta haut la main, mais non sans essuyer de durs revers à Roberval. Le Club libéral de Roberval, piloté par Bilodeau, soutenait Savard passionnément. Dans un des comptes rendus des assemblées qui avaient lieu à l'étage supérieur de son magasin général, Bilodeau écrivait : « Chaque fois que M. Savard prononçait le nom de Sir Wilfrid, l'assemblée frappait des mains et tonnait des hurras enthousiastes pour notre grand Canadien. »

En 1904, Girard était « converti » totalement. Il affronta, comme libéral, le Dr Edmond Savard, frère de Vilmond, maire de Chicoutimi et vrai libéral, appuyé par les deux maires de Roberval. Girard rencontra les Robervalois dans la boutique d'Eugène Gauthier et fut ovationné. Mais, une fois de plus, Roberval donna une majorité contraire à celle du comté, qui se déclara fortement pour Girard.

L'étoile de Girard commença alors à décliner lentement. En 1908, comme « libéral-indépendant », il ne gagna qu'une faible majorité et dut s'hospitaliser après avoir mené une campagne épuisante. Cette élection fut annulée en 1911 par la Cour supérieure de Chicoutimi. Le *Lac St-Jean* et le *Progrès* jubilèrent. Ils le représentèrent se sauvant dans la locomotive régionale : « Dépêche-toi, Jos ! » Le *Travailleur* lui-même, son porte-parole, le renia à cette date. Invincible, Girard posa de nouveau sa candidature, avec trois autres, dont B.-A. Scott (libéral). Mgr Labrecque leur demanda de ne pas faire d'assemblée contradictoire, car on prévoyait des rixes. Girard sortit encore victorieux de cette tempête. Il était redevenu « conservateur ».

Aux élections provinciales de 1916, une émeute éclata à Saint-Gédéon, le village de Girard, et celui-ci fut appelé à subir un procès à Roberval. Enfin, en 1917, il se présenta encore une fois, mais il ne pouvait plus parler en public partout. Il y eut des incidents à Sainte-Anne et à Saint-Félicien, tandis qu'à Chicoutimi la foule refusa de l'entendre. Il fut écrasé au scrutin, et le dernier député du grand comté de Chicoutimi-Saguenay fut le Dr Edmond Savard. Mais, en 1921, Joseph Girard brigua encore les suffrages ! Les succès l'avaient un peu grisé. Ses alternations de partis lui avaient valu le nom de député « vire-capot ». Sa vogue ne fut si lente à s'éteindre chez les habitants que parce qu'il avait été un père pour eux. Ses fidèles, ceux qui avaient confiance en lui et non en l'un ou l'autre parti, s'appelaient les « Girardins ». Le journal écrivait : « Il a *girardinement* viré son capot d'étoffe de bord. »

* * *

L'aspect anecdotique des élections d'autrefois ne peut en faire oublier les défauts fonciers. Un Français qui vécut au Lac-Saint-Jean écrivait en 1910 : « Il n'est guère de circonscription électorale à laquelle on puisse, avec plus de raison qu'au comté de Chicoutimi-Saguenay, appliquer le mot fameux de M. Briand sur « les mares stagnantes et croupissantes du scrutin d'arrondissement ». Le patronage est le grand mal dont souffre et a souffert le comté, sous les rouges comme sous les bleus. Depuis deux ans particulièrement, les ulcères en ont été étalés sous les yeux de l'électorat. C'est lui seul qui entretient ces puérides animosités de parti, qui perturbent de façon permanente toute la vie sociale de la région. » (251)

Le trait qui nous frappe le plus, aujourd'hui, dans le mode de suffrage d'il y a cinquante ans et plus, est la diatribe. Dans les discours comme sur les imprimés, l'invective était courante. On a perdu en intérêt, on a gagné en civilité.

La tendance au verbiage et l'amour de la phrase, faisant partie d'un tempérament héréditaire, ne trouvaient pas d'autre exutoire, si ce n'est certaines séances de théâtre et d'art oratoire, comme on en connut à Roberval et dont il est temps de parler.

* * *

C'est durant la période rose que le théâtre de village fut le plus populaire chez nous. Le projet de théâtre municipal de Madame Donohue reste émouvant, à ce point de vue. Les villageois en mal de soirées devaient d'abord se trouver un local, et, avant d'avoir des édifices comme le collège ou le Palais de Justice, ils improvisèrent différentes salles, comme le hangar du chemin de fer, la sacristie, la boutique du tanneur Eugène Gauthier, la maison d'Alfred Léveillé, celle du Dr Constantin, etc. On joua même *Le Départ pour la Californie* à l'Hôtel Roberval en 1890. En 1891, L.-P. Bilo-

deau construisait à sa maison une annexe dont le toit arrondi abrita une salle publique. Il y eut aussi la Salle Trottier, à l'étage supérieur de l'atelier de Félix Trottier, et plus tard la Salle Binet.

On jouait des mélodrames, des comédies et des opérettes, mêlés de « morceaux » de musique et de chant. Veut-on des titres ? En 1888, *Jachim Murat* et *Le Désespoir de Jocrisse* ; en 1889, *La Surprise* et *Jocrisse* encore ; en 1891, *Les Tribulations du Marquis de la Grenouillère*, un vif succès ; *Le Secret d'Yvonne* et *L'Ange du Foyer* en 1901 ; *Bianca* en 1902 ; *Deux Sourdes* en 1903 ; *Les Espiègleries de Godiche...* Une des premières représentations données au village fut *Félix Pouré*, joué par les élèves du Séminaire de Chicoutimi.

Dieu sait si les talents ne manquaient pas au vieux Roberval ! Avec quel succès les Jules Constantin, les L.-E. Otis, les C.-E. Bernier, les Pierre Potvin, etc., s'apostrophaient sur les tréteaux ! Ladislas Otis, le sympathique marchand général du coin de la route Roberval, avait une remarquable voix de ténor, raconte M. Ernest Bilodeau, et « je le vois et l'entends encore voltiger sur la scène, aimé et applaudi de tout l'auditoire, chantant avec son inimitable brio la chanson : « Je suis polyglotte », et celle dont chaque couplet se termine par : « Chin, nanapounne, nanapounne, pounne-pounne. » (252) Avec quel succès Nil Potvin, dans un drame historique, criait au roi maure (Cyr.-O. Labrecque) : « Va-t-en donc dans ton royaume, grand laid ! »

En 1899, on fonda un Cercle dramatique : « Sirop » Labrecque, le Dr Constantin, P.-A. Potvin, le typographe Ludger Turcotte, etc. En 1904, c'était « l'Union dramatique de Roberval », qui organisait une excursion à Chicoutimi et allait y jouer une populaire comédie canadienne : *Fatenville*, truffée de chansons et d'opérettes. En 1903, Madame C.-E. Bernier, professeur de piano et de chant, prépare elle-même une soirée dramatique, avec une de ses filles et Eva Constantin. Une autre organisatrice de soirées : Madame J.-B. Martel. Chez les Bernier comme chez les Constantin, chez les Otis, etc., le salon se remplit tout naturellement de belle musique et de beaux mots. Eva Constantin, la sœur bien-aimée du docteur, était une artiste-née ; avec quel succès prêtait-elle son masque « théâtral » et ses beaux grands yeux aux « soirées dramatiques et musicales » ! Une chronique parle, en 1901, de la « réputation de grâce mutine qu'elle s'est acquise par des succès répétés dans les salons et sur la scène. » (253) Les noms des demoiselles Paradis, Brassard, Potvin, Dumais, Donohue, Otis... revenaient souvent aussi. Tout pouvait entrer dans une « soirée dramatique et musicale », et tout y entrait : musique instrumentale et vocale, chœurs, drames, opérettes, déclamations...

* * *

Si l'on excepte la première fanfare formée au Séminaire de Chicoutimi en 1879, notre village fut le premier, dans la région, à se pourvoir d'une harmonie. Durant l'été 1887, comme le chemin de fer s'en venait de façon certaine, on trouva convenable de former un corps de musique pour accueillir la machine à vapeur. C'est qu'il y avait, dans la paroisse voisine, Saint-Prime, certains colons musiciens qui n'étaient pas inconnus à Roberval : Paul Marcoux, organiste, qui trimbalait son harmonium à son église paroissiale pour les fêtes, son frère Edouard, baryton, et, depuis quelques années, leur cousin Joseph, frère de l'abbé Thomas-Victor. En arrivant sur la côte du Cran, Joseph Marcoux s'arrêta et salua sa nouvelle paroisse au son de la

clarinette. Avec ce trio et autres gens de Beauport, Saint-Prime posséda très tôt sa chorale et donna à la musique sa douce part. C'est Joseph Marcoux qui, incité par son frère l'abbé, fonda la fanfare de Roberval. On fit venir les instruments de Paris et, à l'automne 1887, il ne manquait que la locomotive au rendez-vous.

Joseph Marcoux était un passionné de musique. Sa clarinette le suivait partout. Ancien directeur de la fanfare de Beauport, qui a sa célébrité, il n'eut le temps que de former celle de Roberval. Il avait acheté un moulin à battre, le premier sans doute à Saint-Prime, car on battait au fléau, et il passait chez les colons qui désiraient y faire battre leur grain. Durant l'hiver 1888, il se fit accidentellement mutiler un bras dans l'engrenage de sa machine. Pour comble, le Dr Matte, unique médecin de la contrée, était parti vers Normandie et les prêtres étaient également absents pour les funérailles de Mgr Racine. Il mourut quelques jours après et sa famille retourna à Beauport. Ses amis de la vieille paroisse se rendirent aux funérailles, ainsi que ses musiciens de Roberval, qui jouèrent une marche funèbre qu'il venait de leur faire apprendre. Le 7 février, deux jours après sa mort, ceux-ci s'étaient réunis pour s'acquitter de leur dette de reconnaissance.

Ce fut son frère, l'abbé Thomas-Victor, alors vicaire de M. Lizotte, qui le remplaça comme chef de musique, mais pour peu de temps, puisqu'il quitta la paroisse en 1889 (pour y revenir en 1892). Le Dr Constantin arrivait à Roberval juste à temps pour prendre la charge, à l'été 1889.

Sous le nom de « Union Ste-Cécile », les musiciens fréquentèrent leur art encore plusieurs années. Ils se réunissaient dans la salle de l'école modèle en 1888, chez Alfred Léveillé en 1890, ou encore dans la salle publique. On relève les noms d'Edmond Ménard, comme président, de L.-E. Otis, comme vice-président et de Fortunat-D. Latour comme secrétaire-trésorier, en 1888. Chez les membres : Alphonse Marcoux et son fils Thomas-Louis, Eugène St-Pierre, Evariste et Ludger Michaud, Pierre Potvin, père et fils, Nil et Joseph Potvin, Robert Spence, Charles, Louis et Georges Lindsay, Joseph alias Johnny Gaudreault, Arthur Perron, Joseph et Elzéar Bolduc, Wilfrid Léveillé, Abel Ouellet et son fils Arsène, Philippe Rinfret, Joseph Paradis, C.-E. Bernier, ... Quand ils allèrent, en 1887, célébrer l'inauguration du chemin de fer à Métabetchouan, sur le *Péribonka*, ils étaient une vingtaine, et quand ils jouaient dans l'église en 1889, ils étaient encore vingt. Ils jouaient à l'église, et aussi à l'Hôtel Roberval, en bateau et en maintes fêtes et réceptions. Ils y étaient encore à la réception de Laurier en 1895 et à la Saint-Jean-Baptiste en 1897. Le docteur dirigea aussi la musique religieuse.

* * *

Le corps musical en vint à s'effriter. En 1899, on parla de le réorganiser, puis en 1902, sérieusement, et encore en 1906. En 1907, P.-A. Potvin tenta des efforts. Un certain « M. Lecocq », jeune virtuose qui voulait ouvrir un magasin de musique à Roberval, aurait été choisi comme chef. Il y eut d'autres promoteurs chez les jeunes gens : Thomas Bolduc, Thomas-Louis Paradis, qui avait appris le cornet durant les trois années qu'il venait de passer à New-York et qui ne voulait pas voir la jeunesse s'ennuyer. En 1908, les jeunes musiciens obtinrent, non sans peine, une aide du conseil de ville, pour deux ans, et recueillant aussi des contributions bénévoles, ils achetèrent des instruments et s'organisèrent sous la direction du notaire Errol Lindsay. Le 14 mai 1908, le bavard *Lac St-Jean* rapporte : « On dit qu'un certain groupe d'amateurs de la ville mécontents des membres de la fanfare Ste-Cécile ont

résolu de fonder une deuxième « bande » à Roberval. Ils sont sous la direction de B. Bealock. » Deux compagnies de téléphone, deux partis politiques, trois compagnies de poteaux, pourquoi pas deux fanfares ? Ah ! quelle année 1908 ! Quelques mois après, le même journal annonce que Roberval a maintenant deux fanfares : une dans le quartier sud, une autre dans le quartier nord ! L'organisateur d'une seconde fanfare était le Français nommé Lecocq.

L'Union Sainte-Cécile, la véritable fanfare, accompagna le Régiment du Saguenay à Lévis dès 1908. Ce second orphéon ralliait quelques musiciens de l'ancien, mais surtout des jeunes nouveaux. Comme son prédécesseur il rehaussa l'éclat des manifestations publiques, joua à l'église, voyagea un peu partout. Une telle ferveur l'animait qu'il se construisit lui-même une petite maison sur le bord du lac pour ses répétitions. En 1914, son directeur exposa le besoin d'un kiosque. En 1915, ce kiosque fut construit, par corvée, sur le terrain de l'Hôtel de Ville actuel, qui appartenait déjà à la corporation, et la fanfare put y donner ses concerts jusqu'en 1917 environ. Elle rencontra à cette époque des obstacles qu'elle ne put surmonter. En 1917, le conseil discuta de sa réorganisation et demanda aux Frères Maristes d'en prendre la direction, ce qu'ils ne purent accepter faute de personnel.

* * *

Vers 1910, quelques musiciens se groupèrent, parallèlement à la fanfare, sous la direction du Dr Constantin, pour cultiver la musique d'une façon plus intime. *L'Orchestre de Roberval*, comprenant d'abord trois ou quatre instruments à corde et le même nombre de cuivres, se renforça après la chute de la fanfare et se laissa inviter aux manifestations publiques. Sous le nom d'Orchestre de Roberval, ou d'Orchestre du Cercle amical (1917) ou Orchestre Constantin, il se perpétua jusque vers 1930.

* * *

La belle société robervaloise, les familles bourgeoises du village ont donné à l'époque rose de Roberval un cachet de grâce et d'enjouement qu'il nous plaît de découvrir. « Dans ce cadre agréable et paisible, écrivait-on encore en 1933, vit une population remarquablement polie, aristocratique même, mais d'une aristocratie de bon aloi, qui aime le beau sous toutes ses formes : les belles manières, la belle musique, les beaux parterres, les belles maisons. » (254)

En forçant un peu le mot « culture », on peut dire qu'il y eut de bonne heure une élite cultivée, ou du moins plus instruite que le commun des paysans. Ce qui faisait sa grâce était précisément qu'elle ne se cantonnait pas, qu'elle ne se retranchait pas, comme une classe parvenue, mais au contraire tenait à honneur de communier à une population rurale, jeune, non dépourvue d'intelligence d'ailleurs. C'était cela, le « *Roberval white* » des Américains de l'Hôtel Beemer, et le « *Petit Paris* » du Français La-beaume. L'inspecteur J.-E. Boily, quand il arriva en 1904, déclara dans son hebdomadaire : « Depuis que nous avons le plaisir de demeurer ici sur les bords du grand lac Piékouagami, nous nous sommes convaincu qu'il existe une intime corrélation entre ces eaux paisibles et l'aimable et charmante société de Roberval. » (255) Les anciens Frères Maristes parlent avec le même enthousiasme du bel esprit qui régnait dans cette population.

* * *

La musique, le chant et l'art oratoire furent surtout bien desservis. Quant au théâtre, il ne s'agit évidemment que d'exercices d'amateurs, souvent faits

dans un but charitable, ce qui n'exclut pas le bon goût. Mais on trouve aussi plusieurs peintres, outre le Français Cottin : J.-L. Talbot, photographe, qui faisait des portraits au crayon ; William Gagné, qui peignit les deux tableaux du sanctuaire de l'église, disparus en 1900-1901. En 1905, un paysagiste ambulancier exécutait des tableaux pour les marchands. Horace-I. Dumais, tapissier de profession, décora l'Hôtel Roberval.

En 1906, une dame de Saint-Prime offrait des leçons de piano, d'harmonium, de dessin à l'huile et de déclamation. La même année, Madame Chaffers enseignait la musique et l'on connaît de ses élèves devenus virtuoses. Herménégilde Côté trouvait le moyen de s'annoncer comme « artiste et barbier » ! En 1909, on demandait un professeur de musique.

En 1904, il passait des vendeurs de livres, et de livres aussi sérieux que l'*Histoire de France* de Guizot. En 1905, on offrait une bibliothèque à un jeune Robervalois comme cadeau d'anniversaire. On faisait la lecture à haute voix en certaines familles. En 1908, M. et Mme Koliout offrait des cours privés d'anglais, le jour et le soir. En 1913, la *Librairie de la Bonne Lecture* offrait des livres français, de dix à soixante sous.

On note aussi plusieurs associations culturelles, ou du moins des volontés de telles associations : Cercle Saint-Edouard (1908), Cercle Notre-Dame (1903), Cercle des Amateurs (1909), les Amis du *Beau Parler Français*, présidé par l'avocat Lefebvre, et surtout le Club de Lecture et de Récréation, fondé en 1918 par le protonotaire Achille Tremblay : ce club ouvrit une salle de lecture au collège, où l'on trouvait une bibliothèque et des revues canadiennes et françaises. Dans son discours inaugural, l'avocat Tremblay montra l'importance qu'il trouvait d'être au fait de la marche du monde, révélant un sentiment aigu des crises modernes : « Après la guerre, tout va être changé, transformé, révolutionné. A part le monde physique, le monde moral et intellectuel va être et est déjà une fournaise en ébullition. » (256) Il est difficile pour une fournaise d'être en ébullition, mais le club de lecture remédiait de la plus haute et de la plus admirable façon à l'embêtement hivernal. Pour une contribution modique, il offrait non seulement des lectures, mais des discussions et des conférences. Le curé Bilodeau était en tête de cette association : le successeur de l'abbé Paradis était un lettré, patriote, généreux, spirituel, un prêtre souriant, intérieur.

* * *

Le cinéma commença à pénétrer à Roberval et à faire concurrence aux séances dramatiques au début du siècle. La première mention qui en soit faite date de 1900 exactement : un New-Yorkais en tournée donnait deux séances de « vues » à la salle Bilodeau. En 1905, un vicomte d'Haute-ribe fit passer des films au nouveau collège à l'occasion de son inauguration ; les titres étaient : *La Passion, Lourdes, La Guerre russo-japonaise, La Vengeance du Clown*. Le procédé de cinématographie s'appelait « historiographe » et le *Progrès du Saguenay* s'émerveillait de cette « photographie animée », permettant de « projeter sur un écran des scènes d'un vivant et d'un naturel étonnant » (257), telles que les adieux de Charles Ier à sa famille, la mort de Nelson, l'arrivée d'un vaisseau à New-York, etc. Puis, un jour, le journal annonça : Roberval aura son théâtre de vues animées. Le 10 décembre 1907, le Théâtre *Bijou*, dont le propriétaire était Joseph Ducharme, ouvrit ses portes ! Un monsieur allait dans les principaux villages de la région, à tour de rôle, avec des films qui, pour toute assurance morale, étaient passés en primeur devant les autorités religieuses de Chicoutimi ! A

Roberval, la représentation avait lieu le mercredi. Il en coûtait de cinq à vingt-cinq sous. Le *Lac St-Jean* fit la réclame :

- Qui de vous ne va pas au Bijou, même pour un instant ?
- La devise (*sic*) du Bijou est confort et politesse.
- L'ami du peuple est le Bijou, aussi le peuple est son ami.
- Un mercredi par mois, le Bijou donnera 5% des profits aux pauvres.
- Voulez-vous rire ? Allez au Bijou !

Le *Bijou* ne dura pas très longtemps. En 1912, la troupe Henri Rollin fit une tournée dans la région avec des «vues comiques et tragiques». Rollin chanta «la fameuse chanson de la catastrophe de Chicoutimi». (Incendie de Chicoutimi en 1912.) En 1913, il y eut au Palais de Justice plusieurs soirées de vues animées accompagnées de vaudeville. L'on se rappelle aussi le Théâtre *Casino*, propriété de F.-D. Latour, qui projetait des films une fois par semaine.

Le théâtre de village donna encore de bonnes soirées durant les années 1910, avec toutes les duchesses, comtesses, baronnes, soldats et martyrs romains que les répertoires paroissiaux font revivre. Mentionnons seulement *La Foire de Séville* (1912), un des grands succès de Mme J.-B. Dumont.

L'initiative qui nous semble la plus originale, dans le domaine « culturel », fut le *Parlement modèle*. C'était en 1908 (encore en 1908 !), durant la longue saison d'automne, après une victoire du député Girard («libéral-indépendant»), victoire qui avait laissé mécontents un grand nombre de Robervalois, libéraux ou non. Pour débrider leur verve, les beaux parleurs du village fondèrent, le 25 novembre, un Parlement fictif comme il s'en rencontrait et s'en rencontre encore en certains milieux, surtout universitaires. Ce Parlement fut constitué sur le modèle de celui de Québec, pour administrer la « province » du Lac-Saint-Jean. Le magistrat Vallée fut nommé lieutenant-gouverneur, et vingt-six « députés » représentèrent les différentes paroisses du comté, formant autant de comtés en l'occurrence. Les séances eurent lieu le jeudi à l'Hôtel de Ville temporaire (maison Roy), dont la salle était trop petite pour contenir les foules qui s'y pressaient.

A la séance d'ouverture, le notaire Israël Dumais, premier ministre, forma son cabinet : L.-P. Bilodeau, Travaux publics ; Arthur Du Tremblay, Agriculture ; Constantin, secrétaire provincial ; J.-B. Carbonneau, Colonisateur, Mines et Pêcheries ; Léon Couët, trésorier ; Thomas Lefebvre, Procureur général, qui résigna et fut remplacé par L.-A. Langlais. Le Dr H.-D. Brassard, député de Saint-Méthode, était chef de l'Opposition. Les questions les plus sérieuses et les plus frivoles furent discutées par cette première législature. On n'avait d'abord en vue que les intérêts de la région : colonisation, agriculture, commerce, industrie, communications, forêts, instruction publique, etc. Mais les débats s'élevèrent sur des sujets beaucoup plus universels : les taxes, la peine de mort...

A la deuxième séance on se plaignit du manque de sérieux des parlementaires. La troisième, par contre, fut jugée trop sérieuse. L'avocat Lefebvre, député de Saint-Jérôme, qui avait la langue bien pendue, prit toute une séance à lui seul pour défendre la peine de mort. Il avait apporté pour appuyer sa thèse les cinq livres du Pentateuque et une tragédie grecque. Le souteneur de la thèse opposée proposa, pour remplacer la peine capitale, « l'emprisonnement à perpétuité avec fouet semi-annuellement »... Finalement, sur un vote partagé, ce bill fut renvoyé à six mois.

Il y eut de nouvelles élections le 4 février 1909, et le parti de l'opposition entra au pouvoir ; dix-sept « réformistes » et douze « progressistes » formaient la Chambre. Cette législature eut un succès retentissant. Elle discuta un sujet brûlant : la prohibition des liqueurs, qui se produisit effectivement à Roberval en 1911. La troisième législature s'ouvrit le 16 septembre 1909. Ce fut une ouverture solennelle, royale, avec fanfare, discours du Trône et... ajournement en signe de deuil pour la mort de L.-P. Bilodeau, député actif. Elle fut suivie par une assistance aussi nombreuse qu'aux deux premières. Certaines attaques trop personnelles compromirent l'existence du Parlement. Au cours de la législature suivante, en décembre, une quinzaine de bills furent proposés dès la première séance. Malheureusement la vraie politique s'en mêla, et un article malin paru dans *l'Événement*, de Québec, le 15 décembre, signa sa dissolution.

Le Parlement modèle reprit ses activités à l'hiver 1912, au Palais de Justice. Il y avait même un député attitré pour « cette partie de Normandin qu'on appelle La Frique »... A la session du 21 novembre, pendant que le député de Saint-Bruno faisait lecture d'une pétition relative au suffrage féminin, un chien entra dans l'enceinte, en fit le tour et alla se coucher en face du greffier, ce qui faillit entraîner un bill sur la police.

Les deux séries des sessions du Parlement modèle furent suivies avec enthousiasme et laissèrent des souvenirs vivaces. Elles requéraient des orateurs une grande souplesse d'esprit car elles n'étaient souvent qu'attaques et répliques. Les « disciples de Thémis », comme on disait élégamment, immolèrent à leur déesse les plus belles pièces que le Lac-Saint-Jean ait jamais ouïes.

* * *

A la même époque se formèrent des associations diverses : filiales d'assurances : Union St-Joseph du Canada (1906), Alliance Nationale (1907), Ordre des Amis choisis, Ordre des Forestiers canadiens, très actif ; sociétés récréatives : Société de l'Ange-Gardien, pour les étudiants, Club d'amusements populaires ; sociétés féminines : l'Œuvre des Tabernacles (1906), qui aida à l'organisation de la paroisse de Sainte-Hedwige ; le Cercle des Fermières, fondé en 1914, qui avait son jardin modèle chez les Ursulines ; clubs sportifs enfin : le Club Roberval, patronné par B.-A. Scott (1899) ; le Club des Cyclistes, formé en 1898, présidé par le Dr Constantin ; l'Association de Tir, qui pratiqua plusieurs années et organisa lui-même le bataillon de Roberval ; le Club des Raquetteurs, fondé en janvier 1905 ; le Club Athlétique, fondé en 1904 ; le Club de Courses de chevaux, fondé en décembre 1903 par B.-A. Scott, qui avait sa piste sur la glace du lac en hiver et sur une terre de l'Anse en été. Mais ces courses se pratiquaient depuis longtemps, soit depuis les années 1890. L'hiver, il y avait une patinoire (on disait « un patinoir ») à la Pointe Scott ou au centre de la ville. Le « rond à patiner » et le « rond de courses » furent les deux « ronds » les plus fréquentés. Inutile de mentionner les clubs de pêche, dont le mieux connu fut le Club Lizotte.

La Chambre de Commerce du Saguenay occupe une place à part. Les principaux hommes d'affaires de Chicoutimi et de Roberval la fondèrent en 1907. Elle tint sa première assemblée à Roberval le 12 novembre. B.-A. Scott en eut la présidence de 1907 à 1910, remplacé alors par J.-E.-A. Dubuc. Elzéar Boivin, Thomas-Louis Bergeron remplirent aussi cette charge. Son secrétaire, J.-Edouard Boily, fut un de ses premiers promoteurs. Cette

association régionale, seule du genre, s'occupa activement des besoins économiques des deux comtés jusqu'en 1921, date où les Robervalois établirent la Chambre de Commerce *du Lac Saint-Jean*.

* * *

Le 30 avril 1899, le premier avocat de Roberval, C.-O. Labrecque, fonda la Congrégation de la Sainte Vierge pour les hommes. Elle prit l'habitude de se réunir au collège. Elle obtint, au début, les services d'un Oblat de Pointe-Bleue comme aumônier, le Père Barou. De 1900 à 1902, en moins de deux ans, six de ses membres moururent, dont le premier fut Labrecque lui-même. Voici comment l'un d'eux fait défiler les congréganistes vers ce temps :

« Il se passe à Roberval, tous les dimanches, cette chose à la fois simple et pieuse que je ne puis pas m'empêcher de trouver admirable.

« Sitôt le souper terminé, vers les six heures et demie du soir, vous ne rencontreriez plus dans la rue que des hommes, jeunes et vieux. Qu'ils viennent du quartier Nord, où est la rivière, ou du quartier Sud, où est l'église, ils se dirigent tous vers le collège des Frères Maristes, qui est situé à peu près au centre de la ville. Or, à mesure qu'ils y arrivent et qu'ils passent sous la lampe électrique qui éclaire la porte, vous reconnaîtrez là tous les notables de l'endroit. Il y a le maire, avec son œil intelligent et son air délibéré, l'agent des Terres, avec son regard droit et ses beaux cheveux blancs, le « major » ancien militaire resté sec et droit comme un sabre, le gérant de la banque, au visage calme et décidé, le jeune notaire et son frère le régistrateur, le vieil industriel qui a d'Esopo le visage et la sagesse, et puis des avocats, des marchands, des ouvriers, des jeunes gens de tous métiers, tous en belle humeur et causant avec entrain avant de monter l'escalier qui conduit à la chapelle.

« Celle-ci peut contenir une centaine de personnes environ, et se trouve parfois aux trois quarts remplie. Dès que l'heure a sonné, le Préfet de la Congrégation se lève, à son prie-Dieu, et prononce la prière d'ouverture : « Aperi, Domine, os meum... » (258)

* * *

A l'église, il resta longtemps d'usage que les hommes et les jeunes chantassent au chœur avec soutane et surplis. Avant l'installation du premier harmonium, en 1881, les joueurs de violon, d'accordéon et d'harmonica y prenaient place eux-mêmes pour les offices des grandes fêtes. Mais la musique à clavier ne chassa pas les autres musiciens d'un coup. En 1891, 1895, 1901, 1902, etc., des ensembles de musique instrumentale soulignaient les fêtes de Pâques, de Noël, de la Pentecôte, etc. Fanfare ou orchestre faisait vibrer l'enceinte basse de Notre-Dame.

L'on sait que l'orgue installé en 1902 tirait son souffle d'une turbine que l'aqueduc municipal allait rencontrer au sous-sol et qui communiquait par une courroie son mouvement à la grande roue à vent.

* * *

Au temps du curé Delège comme durant les premières années du curé Lizotte, il faisait froid dans l'église, l'hiver, malgré les poêles chauffés à blanc. Le curé faisait parfois des remontrances aux jeunes gens qui se tenaient autour des poêles, occasion de dissipation... et d'injustice envers ceux qui gelaient : ceux qui entouraient les poêles avaient toute la chaleur

pour eux. Durant l'hiver 1881, le curé dit la messe à la sacristie, sur semaine, à cause du froid dans l'église. Les vêpres étaient parfois contremandées pour la même raison. (Les vêpres avaient lieu après la grand'messe ou dans l'après-midi.)

Tant que la réserve indienne de Pointe-Bleue resta annexée canoniquement à la paroisse, les sauvages assistaient aux principales cérémonies à Notre-Dame. Ils participaient notamment à la procession de la Fête-Dieu.

A cette époque encore assez pauvre, les messes recommandées étaient plutôt rares. Il en coûtait soixante-six sous pour faire chanter une grand'messe. Les intentions étaient les suivantes : pour les âmes des défunts, pour les biens de la terre, « avec jeûne volontaire » (1878), pour être protégés contre le feu, contre les chenilles, contre les mouches à patates, etc. En 1876, année de la grande inondation, « grand'messe pour être préservé des accidents causés par le lac » (259). La même année, « grand'messe recommandée par un sauvage pour obtenir une chance à la chasse » (260). En 1885-86-87, il n'y avait pas plus d'une vingtaine de grand'messes de recommandées par année. Il y en eut plus d'une trentaine à partir de 1895.

La communion était rare. Le jansénisme sévissait encore. Au temps du curé Delâge, le plus souvent qu'on pouvait communier était à toutes les quinzaines. Les enfants, assez âgés, faisaient leur « première communion », puis, plus tard, leur « deuxième communion », puis leur troisième, avec autant d'appréts qu'à la première. Cette communion solennelle avait lieu le dimanche, au « premier coup de la messe », qui commençait à dix heures ou dix heures trente.

* * *

C'est en 1907 que Roberval inaugura l'usage des corbillards. Le 15 juillet fut formée la « Société des Corbillards de Roberval », avec 97 membres et 5 directeurs. C'est depuis une douzaine d'années qu'est disparu, malheureusement, cet usage des beaux et grands corbillards vitrés, que tiraient avec solennité des chevaux revêtus de guipure.

* * *

Passé le temps où l'on venait à pied de Chambord se marier à Roberval avec un jonc de quinze sous, les noces demeurèrent une occasion exceptionnelle de réjouissances publiques.

L'on aimera lire, sur ce chapitre, ce que le Dr Constantin, nouveau Robervalois, écrivait à sa fiancée le 21 mai 1889 : « J'ai vu passer une noce ici, l'autre jour ; le marié et sa nouvelle compagne étaient dans la première voiture. Le marié faisait un grand usage du fouet, sur une pauvre jument jaune ; il avait une belle pipe de plâtre et boucanait sa chère moitié comme si elle eût été un jambon. » (261)

La danse commençait après le déjeuner et se poursuivait le lendemain parfois.

* * *

Plus on remonte dans le temps, ou du moins dans l'histoire de Roberval, plus il semble que la danse était fréquente. Au dire de certains, on dansait quelque part tous les soirs. On dansait même sur le chemin du roi. Il y avait de réputés violoneux parmi les plus anciens de Roberval : Joseph Eschemback, José Thibeault, Simon Duchesne... Les danses en usage n'avaient rien

de lascif ; elles consistaient en figures et en « frotage » des pieds. « Au Lac-Saint-Jean, on frotte », disaient les Québécois. Nommons la gigue, le quadrille, le « brandy », le cotillon, le « talencourt » ou « talemboire », la « pêcheuse », la « cardeuse », la « trompeuse », la « tempête », le « Capitaine Jacques »,...

Au point de vue moral, les veillées de danses étaient un des points sur lesquels les prêtres revenaient dans leurs sermons. En arrivant à Roberval, le curé Lizotte fit des instructions fréquentes sur les « désordres dominants dans la paroisse, surtout les danses ». En 1879, le troisième dimanche après l'Épiphanie, il fit prier la paroisse pour ceux qui avaient dansé depuis le commencement de l'année. Une autre fois il inscrivait à son livre des prônes : « Aux prières ceux qui ont dansé le dernier soir que je suis monté à St-Prime. » Une autre fois, c'est un Chemin de croix public pour les péchés commis en un certain endroit. « On ne sait pas les prières, disait-il, mais demandons-leur de jouer une gigue ou une contredanse sur le violon, de faire n'importe quel pas de danse échevelée, vous verrez qu'ils en savent long là-dessus. Voyez les maisons où l'on danse le plus souvent dans une paroisse, et dites-moi si Dieu a béni ces maisons, ces familles. Vous en trouverez à peine une sur dix qui sera parvenue à se conserver un morceau de terre sous les pieds, pour y finir tranquillement ses jours. » (262)

* * *

Un autre « désordre dominant », plus « dominant » que le précédent, était l'usage des boissons alcooliques. Voyons un peu quelles furent les « occasions ».

Le premier dépôt de boissons détenteur de licence à Roberval, supposé « pour cas de maladie », fut établi en 1881. Il s'en vendait déjà depuis longtemps puisque le conseil avait passé en 1873 un règlement pour la vente restrictive des liqueurs enivrantes (voir Appendice B). En 1882, sur demande du curé, le conseil convoqua une assemblée publique et fit ratifier un règlement prohibant la vente par quantités moindres que trois gallons !

Le gouvernement fédéral, pour combattre l'alcoolisme, avait passé une *loi de tempérance* en 1878, appelée loi Scott (« Scott Act »). Chaque comté pouvait l'appliquer s'il le désirait, en en faisant la demande officielle, laquelle devait être suivie d'une votation dans le comté. Les comtés pouvaient aussi la révoquer en passant par les mêmes formalités. Mgr Racine se déclara favorable à cette mesure et le comté de Chicoutimi (comprenant le Lac-Saint-Jean) formula ses requêtes en 1884. En 1885, appelés à voter pour ou contre, les électeurs du comté se prononcèrent favorables, ou du moins ceux qui votèrent. Roberval donna 64 « oui » et 6 « non ».

Au Lac-Saint-Jean comme ailleurs, la loi de tempérance ne produisit aucunement les effets attendus. On s'approvisionnait à Québec, ou encore on abusait des exemptions émises « pour fins médicales ou industrielles » ; les corporations municipales étaient privées d'une source de revenus dirigée vers le gouvernement, et enfin la distillation domestique se pratiquait « sur une grande échelle » dans le comté, d'après le *Progrès du Saguenay* (5 juillet 1894). Tous les comtés qui l'avaient demandée s'en désistèrent, et celui de Chicoutimi en fit autant en 1894, sur l'avis même de son clergé. Le vote fut presque unanime. Toutefois Roberval donna le plus gros pourcentage d'opposition, avec Pointe-Bleue.



**Le curé
Georges Tremblay.**

**Le monument des Saints
Martyrs Canadiens.**



Clercs de St-Viateur



F. Maurice Gagnon
(1949-51)



F. Georges Hébert
(1946-49)



1916 - 1951



F. J. A. Lemieux
(1945-46)



P. Adolphe Trudeau (1939-45)

DIRECTEURS DU COLLEGE NOTRE-DAME



1952

Roberval

En 1888, le gérant de l'Hôtel Roberval fut gracieusement autorisé par le conseil de paroisse pour tenir un dépôt de boissons « pour les maladies et autres fins industrielles » ! (263). La même année, Alphonse Marcoux ouvrit un « hôtel de tempérance » : on en était rendu à appeler « hôtel de tempérance » une auberge munie de la licence (pour débit restreint). Le conseil de village émettait trois sortes de licences : licences marchandes, licences pour charretiers, licences pour vente de spiritueux. En 1889, le maire Donohue lui-même demanda au conseil de village un permis « pour vente des liqueurs spiritueuses et pour fins médicales » (264). Serré entre le maire et le curé, qui luttait contre cela, le conseil ne lui accorda son permis que sur promesse de ne vendre que pour le soin des malades et de ne pas tenir un bar.

Durant les années suivantes, le conseil se refusa à plusieurs demandes de licences. En 1893, il accorda à Pierre-A. Potvin et Théodule Bernier le privilège d'établir une fabrique de vins canadiens, pour cinq ans. La même année, on se plaignait du grand nombre de « vendeurs de *Root Beer* et de *Stomachique* » (265). L'auberge Du Tremblay reçut ses franchises dès 1895, alors qu'il y avait deux « hôtels de tempérance » : Marcoux et W. Gagné.

Le village prenant de l'importance et devenant le centre de la région, le commerce des boissons en profita. En 1906, il rapporta \$55,000.00. En 1907, Roberval était cité en exemple, à l'étranger, comme type de village où ce commerce était excessif. Il n'y avait pas que des vendeurs, mais des distillateurs et embouteilleurs.

Sans vouloir rattacher tous ces faits aux méfaits de l'alcoolisme, qui est une autre chose, il faut les rappeler cependant pour souligner un point souffrant de la vie sociale.

Le curé Lizotte travailla beaucoup pour la tempérance, bien que la chose n'ait pas été négligée avant lui. En 1873, d'après le rapport du curé Delâge, la plupart des familles avaient la croix de tempérance. En 1884, deux Oblats prêchèrent des retraites de tempérance dans tout le Lac-Saint-Jean. Le Dr Matte présenta au Père Lacasse, l'un des deux prédicateurs, une adresse de remerciements et une petite bourse. Le curé Paradis, pour sa part, mena une campagne continuelle contre l'intempérance. En 1906, un Jésuite vint prêcher une retraite d'une semaine et enrôla quatre cent soixante chefs de famille dans la Société de Tempérance. Les retraitants firent même un pèlerinage nocturne au cimetière, où les tombes des morts étaient sinistrement éclairées de fanaux. Dans cette mise en scène impressionnante, le Père parla, puis on chanta le *Libera...* Mgr Labrecque avait entrepris, vers ce temps, une campagne antialcoolique et imposé aux écoles le *Petit Manuel Antialcoolique*. Et non seulement Mgr Labrecque mais tout le clergé de la province. Des conférenciers de Québec furent entendus à Roberval en 1907, sur le sujet.

Enfin, en janvier 1910, le curé Paradis eut la joie de voir élire des conseillers municipaux en faveur de la prohibition. Le Dr Constantin, élu maire en février 1911, avait l'intention arrêtée de régler cette question, et le règlement interdisant la vente des boissons alcooliques et même l'émission de licences fut passé le 10 avril 1911.

En 1913, une requête circula dans la ville pour le rappel de ce règlement. Sur 132 électeurs, la prohibition fut maintenue par une majorité de 58, pour n'être remise en question que ces dernières années.

* * *

La dévotion à la Sainte Vierge garda toujours la première place dans la paroisse de Notre-Dame du Lac-Saint-Jean, dédiée à l'Immaculée Conception, et où la pratique du Mois de Marie remonte à des temps immémoriaux. En 1899, deux fillettes de huit et neuf ans, cousines et portant le même nom, prétendirent avoir vu la Sainte Vierge, sur le bord du chemin, en revenant de l'école. Elle portait une robe blanche, une ceinture noire ornée d'un chapelet d'or et une couronne brillante. Elle était accompagnée elle-même de deux petites filles, dans lesquelles les visionnaires reconnurent, l'une, ses deux petites sœurs, l'autre, ses cousines, mortes depuis quelque temps, ou plutôt leurs anges gardiens. Les deux enfants leur demandèrent qui était la dame et apprirent que c'était la Mère de Jésus. Celle-ci leur parla à son tour et donna à l'une d'elles rendez-vous près d'une souche. Elle s'y rendit à l'heure fixée, y revit l'apparition, et déclara qu'elle ne pouvait répéter tout ce que la dame lui avait dit. Les deux fillettes la revirent encore plusieurs fois. Les autres écoliers avaient porté la nouvelle à leurs parents, et toute la paroisse en parla...

La dévotion au Sacré-Cœur est de date plus récente. On se souvient que le premier conseil avait résolu que la ville fit chanter une grand'messe chaque année au début de mai. Il avait aussi adopté le drapeau du Sacré-Cœur comme emblème municipal. En 1917, à une session conjointe des deux conseils de Roberval, présidée par le maire Du Tremblay, il fut décidé de consacrer au Sacré-Cœur la ville et la paroisse, à l'église, le lendemain, d'introniser la statue du Sacré-Cœur dans la salle des délibérations, etc. « Nous et notre peuple dont la piété envers le Sacré-Cœur s'est manifestée depuis longtemps et persévéramment croyons que l'heure est arrivée pour cette ville de faire un acte solennel et officiel de foi, d'allégeance et d'hommage. » (266) Cette cérémonie se renouvela en 1921 et les deux municipalités recommandèrent une grand'messe chaque année, suivie du renouvellement de la consécration. Elles exprimèrent formellement leur désir de conserver ce fait écrit dans leurs minutes, « afin que se perpétue le souvenir de ce grand acte de foi et d'amour » (3 octobre 1921). En 1919, on éleva le monument du Sacré-Cœur sur la pointe séparant les deux rues principales, dans le quartier nord.

* * *

Les deux plus grandes fêtes paroissiales, dans notre présente histoire, sont la visite pastorale, dont nous avons vu les premières éditions, et la Saint-Jean-Baptiste. Mgr Racine fit sa première visite comme évêque à Roberval en 1880, le jour même où l'on fêtait la Saint-Jean-Baptiste. Mgr L.-N. Bégin, second évêque de Chicoutimi, y fit sa première visite le jour de l'Immaculée Conception, fête paroissiale, en 1888, aussi jour de l'arrivée du premier train de Québec. Quand le troisième évêque, Mgr Michel-Thomas Labrecque, vint pour la première fois en 1892, un comité spécial organisa la réception (le Dr Matte, le Dr Constantin, L.-P. Bilo-deau, etc.).

Voici comment le chroniqueur de Roberval parle de la réception de Mgr Bégin en 1890 : « Les chemins étaient partout balisés et ornés de pavillons à profusion. L'ornementation de la rue chez le Dr Matte était

surtout remarquable ; on lisait sur une banderolle de satin crème qui traversait le chemin : « Benedicite nos, Bone Pastor. » Un enfant de chœur, passant par là avec ses camarades, leur a expliqué que ça voulait dire en français : « Bénissez nos bonnes passions. » — Le soir, à sept heures et demie, notre corps de musique, sous la direction du Révérend Messire Thomas Marcoux, vicaire à Kamouraska et en promenade chez ses amis à Roberval, a donné un joli concert en plein air en face du presbytère. Il y avait une foule considérable ; la musique a été applaudie et avec raison. » (267)

Ces démonstrations se perpétuèrent longtemps. En 1900, Mgr Labrecque présidait la distribution des prix aux écoles. En 1904, reçu en triomphe, il confirma plus de trois cents enfants.

* * *

Quant à la Saint-Jean-Baptiste, gare ! Durant les années 1880, elle était célébrée chaque année, mais sur un plan plutôt paroissial, sauf en 1883. En 1894, on relève une excursion robervaloise sur le *Mistassini*, à la Grande Décharge. Durant les belles années de la période rose, de 1895 à 1906, elle prit une ampleur régionale.

En 1895, le prédicateur invité était l'abbé Eugène Lapointe, du Séminaire de Chicoutimi. Il y avait quatorze chars allégoriques et un millier de personnes dans la parade. L'organisateur et président de la Société Saint-Jean-Baptiste était le maire Bilodeau. Les maires prirent le souper à l'auberge Du Tremblay avec le député Girard et on assista à une séance dramatique à la Salle Bilodeau. « Avec des patriotes comme ceux-là, conclut l'*Électeur* (27 juin 1895), notre nationalité ne saurait périr. »

En 1897, la Saint-Jean-Baptiste se doubla du Jubilé de la Reine. Le trône de l'Empire brillait avec la Reine Victoria depuis 1837, soit depuis soixante ans. Les évêques canadiens invitèrent eux-mêmes les fidèles à remercier le Ciel pour ce règne, « l'un des plus longs et des plus glorieux dont les annales de l'histoire fassent mention » (Mgr Bégin). Le peuple de Roberval joignit donc les noces de diamant de Sa Majesté à la fête nationale. Mgr Labrecque était présent, la fanfare suivit la messe et la parade, et le *Péribonka* transporta tout Roberval sur l'île « Sainte-Hélène », l'île paradisiaque de l'arpenteur Dumais, un de nos grands patriotes, où des amusements étaient préparés.

En 1898, nouvelle et grande célébration. Le jour du Dominion, premier juillet, quatre cent sept personnes arrivèrent de Chicoutimi par le train. On avait retardé la messe pour eux. Les officiers de la Société avaient des sièges réservés à l'église. Après la messe, les patriotes restèrent massés sur la place de l'église et le patriote magistrat R.-P. Vallée, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, prononça un discours qui a dû faire vibrer même les poissons au fond du lac. Il parla de la patrie, présente dans le berceau, sur la terre paternelle, dans la paroisse, la province, le pays. « Puis, passant au colon, le fondateur de la Patrie, il le salua comme l'apôtre de la foi et l'espoir de la race canadienne-française. » (268) Quand les deux députés, Girard et Savard, eurent parlé à leur tour, la parade s'ébranla, parcourut toute la rue principale et se rendit jusqu'à l'Hôtel Roberval, sous les yeux de milliers de personnes. Remarquons, dans cette parade, un détachement de cavalerie conduit par le major Tremblay, le Club des Cyclistes, un groupe de Montagnais, le couple doyen de la place et les chars

des métiers : faucheurs, forgerons, maçons, boulangers, etc. Dans l'après-midi, le *Mistassini* et le *Péribonka* voguaient vers l'Île Dumais, et le soir, les élèves des Frères offraient une veillée dramatique. Quand on procéda à la démolition des chars allégoriques, un garçon reçut toute la charge du char des maçons sur le corps et eut une jambe fracturée : ce fut le seul point noir de la fête.

Huit ans plus tard, en 1906, la fête rivalisa de splendeur avec celles de 1898 et 1897. On avait commencé la veille, profitant de la distribution des prix au collège. « O Canada, mon pays, mes amours ! » s'écria le maire Scott à la fin de son discours. Le lendemain, 25 juin, il y avait plus de trois mille visiteurs et des musiciens de Québec et de Chicoutimi. Israël Ornstein en avait profité pour faire une vente extraordinaire ce jour-là. Mais c'était la première célébration de la Saint-Jean depuis l'érection de la ville et elle fut vraiment magnifique. La messe fut dite par l'abbé Bernier, premier curé de Roberval ; maintenant à sa retraite, il revoyait les trois années douces-amères qu'il avait passées ici, jeune missionnaire. Le chant était exécuté par une partie des chorales de toutes les paroisses du Lac-Saint-Jean. L'abbé Alfred Tremblay, patriote vibrant, prononça le sermon. La parade, ouverte par un maréchal, eut ceci de remarquable qu'on y voyait les deux cent soixante colons doyens des vingt-six paroisses de la région. Le soir, une parade nautique illumina le lac. Ce fut bien là la plus originale de nos célébrations patriotiques, organisée par le colonel Scott, l'agent J.-B. Carbonneau, etc., dans ce Roberval au sommet de sa prospérité, où s'étaient rendus des visiteurs de partout, le chemin de fer et les bateaux ayant offert des prix spéciaux.

La fête nationale brilla encore une autre fois, vers la fin de la même époque. En 1914, la Société Saint-Jean-Baptiste locale, animée par l'inspecteur J.-E. Boily, s'organisa et fut incorporée par lettres patentes. On tenta alors de donner à la fête un sens non seulement régional mais « provincial ». Défilé historique, courses et jeux, séance dramatique, concert, chants, danses et courses de canots par les Indiens, « fanfare sur les bateaux et sur la terre », promenade sur le lac, voilà un peu le programme.

Un certain « Robert Valois » composa alors la première vue d'ensemble que nous ayons sur l'histoire de Roberval : un document précieux, malgré quelques erreurs de détails. « Cette période, dit cet auteur en parlant des origines de Roberval, est une épopée qu'il faudrait transcrire en lettres d'or pour fixer un peu *l'attention frivole et légère de l'esprit de 1914.* » (269) Salut à toi, historien robervalois de 1914, dont le souhait ne nous a pas échappé, nous qui n'osons pas caractériser « l'esprit » de 1954.

Après cela, ce fut la longue période grise, et, à part quelques fêtes de Dollard organisées par l'A. C. J. C., fondée par M. René Bergeron, on garda le silence, jusqu'à l'explosion patriotique de 1937, qui attira plus de vingt mille personnes. On forma une magnifique parade et on invita, encore une fois, nos voisins montagnais et leurs sortilèges. On entendit, le soir, l'abbé Lionel Groulx.

Enfin, après une manifestation très modeste en 1951, le 24 juin fut choisi en 1954 pour la solennité centrale du centenaire.

Parmi les coutumes robervalaises d'autrefois, la mi-carême fut une des plus populaires et des plus tenaces. A l'époque du village et longtemps après l'érection de la ville, la troisième semaine du carême ne passait jamais sans mascarade. Lisons plutôt ce reportage sur la mi-carême en 1899 :

L'époque de la mi-carême est à peu près partout une époque de réjouissances chez nos Canadiens, mais je crois qu'il est bien peu d'endroits dans notre province où elle soit célébrée d'une manière (...) aussi joyeuse et en même temps aussi convenable qu'à Roberval.

Là, c'est vraiment fête publique. Tout le monde y prend part comme acteurs ou au moins comme spectateurs. Ce n'est pas une de ces mi-carêmes d'un jour que l'on rencontre ailleurs, où deux ou trois personnes dans toute une localité se déguisent timidement, comme s'il s'agissait d'un acte répréhensible, mais une mi-carême de trois jours, où des centaines d'hommes, habillés suivant la fantaisie ou l'imagination d'un chacun, se rendent d'une maison à l'autre, répandant partout la joie la plus franche. Les premiers citoyens ne croient pas déroger en participant à la gaieté populaire, et sous la toile qui cache la figure d'une « mi-carême », vous pourriez trouver le visage d'une personne que chacun connaît et respecte. Je pourrais donner des noms propres pour prouver cette assertion, mais ce pourrait être indiscret hors du Lac-Saint-Jean, bien qu'ici ce soit le secret de Polichinelle.

On pourrait croire qu'un aussi grand nombre de mi-carêmes, vêtus de manière à n'être point reconnus, doivent causer de grands désordres, et pourtant il n'en est rien.

Suivons les gens, et voyons comment ils se comportent. L'on frappe à une porte : « Recevez-vous les mi-carêmes ? — Entrez, entrez. — Bonsoir, messieurs, bonsoir, mesdames, comment vous portez-vous ? » On donne la main à tout le monde, et le maître de céans vous invite poliment à vous asseoir.

Comme on le suppose, les visiteurs ont des voix qui sortent du naturel. Ils ne veulent pas être trop aisément reconnus, et ils ont su se mettre bien en garde contre les moyens d'investigation employés pour découvrir leurs noms.

D'où viennent-ils ? Qui sont-ils ? Il faut répondre avec plus ou moins de vérité, naturellement. On s'informe s'il y a longtemps que l'on s'est vu, l'on a recours à mille ruses pour trahir le secret des mi-carêmes. Il est de bon ton, bien que cela ne se pratique pas toujours, de se faire connaître avant le départ. (...)

Il n'y a guère d'exercice plus fatigant que de courir la mi-carême. Le village de Roberval est d'une longueur de plus d'un mille; Lorsqu'on a parcouru cette distance, en entrant dans bon nombre de maisons, où il faut subir des interrogations qui feraient honneur à un juge d'investigation criminelle, et cela, la figure enveloppée dans un morceau d'étoffe qui vous étouffe, veuillez croire que l'on est content de voir finie la tâche.

Je n'entreprendrai pas de décrire les costumes. Il y a tant de bizarreries que les termes de la langue française ne sauraient y suffire. On rencontre des nez que l'on chercherait vainement dans la nature, bien que les habitants de Roberval soient assez bien doués sous ce rapport. Des gens paraissent avoir rapetissé de dix pouces, et vous trompent par l'exiguïté de leur taille.

Nous avons eu la visite d'un ours, conduit par son frère, qui a dansé pour les dames et qui s'est montré fort avancé en fait de tours de force pour un être de son espèce. Ailleurs c'était l'éléphant blanc du roi de Siam, à qui le climat de Roberval a dû paraître un peu refroidi.

Celui qui vous écrit a eu l'honneur, deux soirs de suite, de presser la main à ses amis et spécialement à M. le maire, qui a eu toute la peine du monde à le reconnaître. Sous mon costume, sans vouloir me vanter, j'étais aussi joli que n'importe quel autre, assertion que je ne pourrais répéter lorsque je suis dans mon naturel.

Bref, la mi-carême a été bien réussie à Roberval, les choses se sont passées convenablement, et le jour où, pour une raison ou pour une autre cette coutume disparaîtra, nous regretterons les temps passés (270).

C'est chose faite, et l'on a peine à croire qu'à cette époque même, en 1896 par exemple, la mi-carême, qualifiée de « coutume baroque », était défendue à Chicoutimi par l'autorité municipale, de concert avec l'autorité religieuse. (L'« Halloween » américain serait-il moins « baroque ? »)

En 1907, entre autres années, on apprend que trois jours furent consacrés à la mi-carême à Roberval. En 1911, encore sous l'influence des travestis, un Robervalois écrit dans le *Lac St-Jean* : « On évalue à deux cents au moins le nombre des enfants d'Adam qui ont senti et satisfait le besoin d'aller égayer leurs voisins de leur gaîté communicative. De ce nombre, les deux tiers au

moins avaient revêtu le costume pudique des filles d'Eve. (...) De jolies bouches ont dit, dédaigneuses, qu'un homme ne sera toujours qu'un homme et que les bourrures de coton se devinent sous les corsages mal ajustés. D'autre part, le sexe laid prétend que le public féminin n'est pas ennemi, lui non plus, d'un habile emploi de la bourrure, et que si la chose est moins visible que chez les mi-carêmes, c'est qu'une longue habitude l'a rendu maître dans l'art des contours. » (271) En 1913, quelles nouvelles ? « Nos marchands vendent beaucoup de masques ces jours-ci. » — « Des centaines de mi-carêmes ont défilé dans nos rues et nos maisons jeudi, vendredi et samedi soir. » (272)

Une dernière image recueillie dans le journal du chef-lieu mais cette fois, il s'agit du mardi gras : « C'est toute un cour d'honneur qui s'est formée mardi soir sur le patinoir de la ville. On y a vu figurer des gentilshommes et des dames du 17^{ième} siècle, des cow-boys de l'Ouest, des précieuses de Rambouillet, des officiers de marine. (...) Le Tout-Roberval assistait à la fête. La fanfare, malgré un froid intense, est héroïquement restée au poste, etc. » (273)

* * *

Un troisième genre de réjouissance fut celui des visites de manèges et de cirques. En 1897, le Cirque Washburn, le premier à pénétrer dans la région, donna des représentations à Chicoutimi et à Roberval, devant un grand concours de public. Ce cirque géant premenait un chameau, un loup, une hyène, un hippopotame de six mille livres et un vieil éléphant nommé « Velu ». Le seul incident qu'on remarqua à Roberval fut un échange de taloches entre deux jeunes bohémiens, dont l'un reçut son congé.

« Il venait, raconte M. Ernest Bilodeau, des Auvergnats montreurs d'ours, de grands ours jaunes dansant au bout d'une chaîne sur la chanson « Y a longtemps que je couche par terre, je vas coucher dans mon litte ce soir. C'est la polka, la mazurka, c'est en France que nous dansons ça. » (274) Il paraît même qu'un ours ayant été baigné au lac, s'était enfui à la nage et qu'on l'a fait revenir en battant son compagnon ours, qui se plaignait...

Les cirques précédèrent de loin les expositions agricoles et ne s'accouplèrent pas tout de suite à ces dernières. En 1919, le Cirque Spark fut reçu à Roberval, et en 1920, le Cirque « Cole Brothers » : « c'est le seul cirque qui est différent des autres », lisait-on sur l'annonce ! En 1905, le grand Cirque « Lemon Brothers » fit une mémorable tournée. Il était à Roberval le 24 juin, avec ses cent clowns. On enregistra plusieurs incidents regrettables : brigandage, vols, et un « crime affreux », tous imputables à la troupe. Quatre de ces romanichels sans scrupule restèrent en otage à Roberval, dans le cachot de la salle publique : deux nègres et deux blancs. Ils subirent leur procès en Cour de Magistrat, et à huis clos, ce qui excitait davantage la curiosité piquée à vif par la plus mauvaise histoire que Roberval ait jamais connue. Un des noirs fut condamné à six mois de travaux forcés, l'autre, qui avait abusé d'une jeune fille, à un an de travaux forcés et à vingt coups de fouet : dix coups en entrant, dix autres en sortant, avec un fouet de neuf cordes de dix-huit pouces, munies de trois nœuds chacune... Séquestré à Québec, le coupable reçut ses dix derniers coups le 2 juillet 1906 et perdit connaissance. « En voilà un dont M. Dupont aura de la misère à faire un colon de bonne foi dans le Lac St-Jean » (275), conclut notre journal. Voilà la fin de la passionnante « affaire du cirque ».

* * *

Le frisson d'horreur soulevé par ce forfait nous rappelle que les Robervalois se complaisaient habituellement en des distractions plus sereines : la musique, la lecture, certains sports, les bonnes soirées intimes ou publiques, les excursions estivales... Ah ! les excursions ! Que d'excursions, par mer et par terre ! Jouait-on un drame à Chicoutimi ou à Roberval ? Le Chemin de fer réduisait ses prix ! Recevait-on une fanfare de Québec ? Le Chemin de fer réduisait ses prix avec complaisance. Des courses de chevaux, des assemblées politiques, Noël, Pâques ? Prix réduits sur le chemin de fer ! La compagnie du *Québec-Lac St-Jean*, gérée par l'excellent J.-G. Scott et composée d'hommes de chez nous, était sensible à toutes les manifestations.

De plus, les Robervalois firent coutume de se promener sur le lac, les bateaux appartenant aussi à des gentlemen bien connus. Les endroits favoris étaient : Pointe-Bleue, Val Jalbert, la Grande Décharge surtout, Péribonka, etc. En 1889, quelque deux cents personnes ayant pris place sur le *Péribonka* avec la fanfare, on fêta la Saint-Jean-Baptiste sur le lac, en improvisant chants et discours. En 1909, un jour, M. Scott fait transporter un piano sur le même *Péribonka* et les chants de folklore l'accompagnent jusqu'à Péribonka. Cette coutume dura longtemps. Voici en quels termes un touriste américain, perdu à Roberval en 1922, décrit les préparatifs d'une excursion :

C'était le dimanche matin à Roberval, comme sur le reste de notre hémisphère sans doute, mais nulle part ailleurs on en avait un pareil. Le vent du nord-ouest assombrissait la face du lac, faisant s'avancer majestueusement des nuages de ses lointaines réserves de mystère et de beauté. Et comme les gens sortaient de l'église j'entendis des questions comme : « Penses-tu qu'ils vont y aller ? — Le temps n'est pas trop mauvais ? — Viens-tu, Ducharme ? — Non, fait fret », manière de dire « il fait froid ».

Il y avait quelque chose dans l'air : une excursion sur le lac ; (...) Le quai était à l'autre bout du village, et tout le village se transportait vers cet endroit. Je n'avais pas vu d'autre vaisseau qu'un petit remorqueur et me demandais comment les préoccupations pouvaient converger toutes vers cet événement. Entassés dans des automobiles, des buggies, et autres machins, tous filaient, de l'église au quai, passant avec bonheur de la prière aux plaisirs du pique-nique. Je sais désormais un peu ce qu'est l'esprit de fête des Canadiens français. Ces gens s'en venaient seulement pour nous accompagner, pour savoir que nous étions contents.

J'eus l'idée de demander à quel endroit nous allions : « Péribonka, Monsieur. » (...)

Pour ces jeunes gens, pour ces hommes et ces femmes entre deux âges et ces quelques vieux, c'était un jour inscrit en lettres rouges, hors des contingences matérielles, une évasion hors des propos coutumiers, des rires et de la petite bière. Quelle facilité d'entrain, et quelle impuissance à rester immobile ! (...) Des feuilles sous la rafale, des poussins de Pâques dans une vitrine, des écureuils dans une cage tournante ! (276)

L'hiver, à la première couche de glace, les Robervalois étaient encore sur le lac. Aussi loin qu'en 1883 et aussi hâtivement que le 3 décembre, une Ursuline écrit : « C'est très joli de voir passer les voitures d'été sur la glace. » (277) En 1902, il semble que les chaloupes à voile sur patins étaient à la mode. Dès le 31 novembre, un dimanche, rapporte-t-on, « les chaloupes se sont envolées et cela a été toute l'après-midi un spectacle unique de voir leurs grandes voiles blanches lutter de vitesse et de grâce fière. » (278)

Quant à la traversée d'un bord à l'autre, voyage souvent périlleux, ce n'était généralement pas par plaisir qu'on l'accomplissait. Le Dr Matte, le Dr Constantin, le curé Lizotte furent parmi les premiers à le faire. Aux premières traversées, en décembre, et aux dernières, en avril, on note quel-

ques accidents, mais surtout des noyades de chevaux. Durant les années 1910, un chemin de traverse balisé était entretenu pour la saison. En 1913, la Chambre de Commerce du Saguenay, voyant les dangers de cette traverse de plus en plus fréquentée, se chargea de la faire tracer en ligne droite, de Roberval à la Pointe Taillon, et de la faire baliser et entretenir par un gardien ayant un abri au milieu. Les frais furent chargés au gouvernement provincial et aux municipalités de Roberval, du « Grand Pari » (Saint-Edouard de Péribonka) et du « Petit Pari » (Saint-Amédée de Péribonka). Ainsi, chaque hiver, voyait-on un gardien solitaire s'en aller demeurer au milieu du lac, dans une chaude cabane qui servait de relais aux voyageurs.

* * *

Est-il besoin de dire que les jeux de cartes étaient en faveur chez nos villageois durant les soirées d'hiver, en particulier le whist ? *Le Lac St-Jean* résume pour nous, le 15 mars 1906 : « Des Robervalois qui, depuis les Cendres, ont rompu avec les amusements mondains du carnaval, en bons catholiques comme ils sont, se livrent par contre à leur jeu favori, le whist, avec plus d'animation que jamais. Tous les soirs, on s'assemble chez le voisin pour faire la partie de cartes ; et nos excellents amis qui ont beaucoup de sang gaulois dans les veines s'amuse à qui mieux mieux. »

* * *

Bref, même en hiver, Roberval restait, modestement, « la grande place d'affaires, d'amusements et de confort du pays » de Maria Chapdelaine. Et si l'époque 1900 a reçu en France le nom, mi-railleur, mi-nostalgique, de « belle époque », le mot convient admirablement aussi à l'époque correspondante de notre histoire locale.



CHAPITRE XVI

COMMERCE ET INDUSTRIE

La petite industrie retient surtout deux noms : Arthur Du Tremblay et B.-A. Scott.

Benjamin-Alexandre Scott, pour emprunter l'expression qu'un auteur sérieux applique à un homme sérieux, « appartenait à cette classe d'hommes un peu bornés mais indispensables qui envisagent la vie sous ses aspects les moins « mystiques ». Celui que nous retrouvons ici, parfait produit du *High School*, adjoint successivement aux deux plus puissantes firmes du pays saguenéen, Price et Beemer, batelier du grand lac, maire choyé, organisateur de sports et de fêtes, était un homme dynamique, optimiste, un réalisateur, que le feu du progrès industriel a fait courir toute sa vie entre Québec, Chicoutimi, Roberval et la Grande Décharge.

Habile et poli, Scott était le gentleman complaisant, tolérant, qui s'attachait la considération des grands comme des humbles. Il aimait faire des heureux. Il était d'extraction écossaise et protestante et cousin de J.-G. Scott, le seigneur du Chemin de fer. Né en 1859 à Québec, il a toujours vécu en milieu canadien-français. Comme son second patron, Beemer, il épousa une jeune Canadienne catholique, Yvonne Shehyn, sœur de Dame N.-A. Belcourt : ce mariage le faisait gendre de Joseph Shehyn, qui fut député de Québec, trésorier de la province et sénateur, et beau-frère de Napoléon-Antoine Belcourt, éminent juriste qui fut député d'Ottawa et sénateur également. Fils d'un gérant de la Compagnie Price à Montmagny, B.-A. Scott entra lui-même au service de la royale compagnie, et il avait un poste à Chicoutimi depuis quelques années quand il quitta les Price pour Beemer.

* * *

En 1888, après avoir amené la locomotive au Lac-Saint-Jean, Beemer et la Compagnie du chemin de fer demandèrent à la machine à vapeur de leur fournir du bois. Sans doute, le chemin que le rail s'était frayé dans les Laurentides était déjà un fleuve de billots, mais l'établissement d'une grande scierie au terminus faisait partie des plans des industriels du chemin de fer, comme la navigation. Après la construction du *Péribonka*, commença celle du moulin à vapeur. On choisit la pointe qui s'avancait au nord de la rivière Ouiatchouanish, dominée par le Grand Hôtel, pointe où la roche se découvre et plonge dans les eaux profondes, la « Pointe Scott » depuis ce jour.

Le principal actionnaire du moulin était le sénateur James-Gibb Ross, qui passait pour le plus riche citoyen de Québec. Ce millionnaire écossais était alors président de la compagnie du chemin de fer du Lac St-Jean et

de la Banque de Québec, et propriétaire d'immenses domaines forestiers. Quand il mourut, dès l'automne 1888, quelque soixante-quinze hommes étaient à construire le moulin de sa compagnie (Ross, Beemer et Cie), sur la Pointe Scott, le plus grand moulin de la région à cette date. Il mesurait 120 par 40 pieds, sur deux étages, et on calculait pouvoir y scier 90 billots à l'heure. Les travaux étaient dirigés par un M. Bouret, de Saint-Nicolas de Lévis. Quand les chaudières arrivèrent, à Métabetchouan, on ne put les charger sur le *Péribonka*, qui se contenta de les tirer en remorque.

Cette scierie entraîna l'exploitation forestière sur une grande échelle. Dès l'hiver 1888, Scott dirigeait plus de trois cents hommes sur la rivière Péribonka. Il avait acheté personnellement des limites à bois un peu plus tôt. En 1890, Beemer acheta de nouvelles limites et Scott prit contrat pour faire sortir 120,000 billots sur la Mistassini et la Péribonka. Encore des chiffres : en 1895, 100,000 billots et 60,000 « dormants » sur la rivière Péribonka. En 1889, plus de onze millions de pieds de bois, planche et mardrier, furent exportés de la Pointe Scott en Angleterre. En 1890, 150 ouvriers gagnaient leur pain à cette manufacture. L'hiver, plus de 300 bûcheurs, manœuvres, etc., travaillaient dans les chantiers, 500 en 1896. En 1891, on agrandit le moulin de façon à lui ajouter une scie et un atelier de portes et châssis.

L'organisation Beemer-Scott, à part l'industrie touristique, garda la tête de la navigation et de l'industrie forestière durant une vingtaine d'années au Lac-Saint-Jean. Elle avait le monopole du bois dans tout l'hémicycle nord du lac. Elle donna naissance, sur la Pointe Scott, à un véritable village dont il ne reste que quelques briques et ferrailles. En 1898, par exemple, le village Scott fournissait une cinquantaine d'enfants aux écoles.

Les remorqueurs amenaient en trains flottants ou sur des radeaux le bois des rivières Péribonka, Mistassini et Ashuapmouchouan. Deux chaînes sans fin apportaient les billes des quais jusqu'aux scies. L'enlèvement des croûtes et le débitage des pièces s'opéraient ensuite rapidement. La voie ferrée se rendait près du moulin et une locomotive spéciale amenait les wagons chargés de là à la gare du village. Le moulin manufacturait le bois ouvré et semi-ouvré de toutes sortes, le bois de pulpe, les traverses de chemin de fer (« dormants »), etc.

* * *

En 1898, second des trois embrasements successifs dans la localité, un incendie visita le faubourg Scott. Le 28 juillet, sur les trois heures de l'après-midi, le feu éclata dans une grange pleine de foin, voisine du moulin. On supposa qu'une étincelle projetée de la cheminée l'avait allumé, mais la cause resta inconnue. Le feu s'attaqua au pâtre de maisons avoisinant cette bâtisse, propriété de Scott. Douze résidences et une grande maison de pension pour les employés furent consumées. Pendant que tout le village se précipitait vers la Pointe Scott, on envoya un bateau chercher en hâte M. Scott, qui était en excursion de pêche à la Grande Décharge. Le *Mistassini* fit le voyage complet en trois heures, ce qui était un record. Scott prit alors la direction du sauvetage et envoya un télégramme de détresse aux maires de Chicoutimi et de Québec. Le curé Lizotte était aussi sur les lieux ; Scott était de la même religion que cet autre roi du bois, William Price Premier, qui s'était agrippé à la soutane du grand vicaire Racine lorsque le Grand feu était venu menacer son moulin à Chicoutimi, en 1870. Le geste fut répété et l'effet fut le même : le feu respecta la limite tracée par

le prêtre. Les touristes du Grand Hôtel assistaient, eux aussi, au sinistre, et une jeune Américaine déclara à son père qu'elle avait envie de se faire catholique, parce que leurs ministres ne savaient pas faire cela...

Toute la nuit du 28 se passa dans l'anxiété. Le moulin, précisément, était exposé. Il plut, mais cela ne diminua pas le danger. Le feu était dans les quais. Le maire de Chicoutimi, J.-D. Guay, avait reçu la dépêche vers onze heures et deux heures plus tard, au milieu de la nuit, trente sapeurs de la ville-sœur s'embarquèrent sur un train spécial avec leurs boyaux. Ils arrivèrent à Roberval vers quatre heures du matin, creusèrent des tranchées pour isoler le moulin et luttèrent en braves. Vers dix heures, le train spécial de Québec amena du renfort : un groupe de pompiers formé à même plusieurs brigades de la capitale, avec une puissante pompe à vapeur. Celle-ci arrosa le reste de la journée du 29 et fut d'un grand secours. C'est ainsi qu'on préserva le moulin, le magasin, la grande boutique et le dragueur en construction, qui subit toutefois quelques avaries. A midi, le 29, Scott commença à se sentir soulagé, et le soir, l'incendie était maîtrisé. Il avait tout de même emporté, outre les treize maisons et la grange, une partie des quais, les piles de planches et 1,500 cordes de bois de chauffage des bateaux. Une vingtaine de familles étaient sur le pavé.

Le curé organisa un comité de secours pour les sinistrés. Les assurances étaient minimes. Cependant Scott annonça tout de suite la reconstruction prochaine des quais et des bâtisses. Ce ne fut qu'une interruption.

En 1903, avec ses trois machines à vapeur, le moulin Scott était encore la plus puissante manufacture du genre dans la région. Vers 1900, il devint, avec les limites forestières et les bateaux, la propriété de la Compagnie Oyamel, que B.-A. Scott forma avec des capitalistes américains intéressés aux pouvoirs de la Grande Décharge. En 1906, le colonel expédiait encore du bois de commerce en Angleterre et des traverses aux Etats-Unis.

* * *

Scott avait des propriétés à Péribonka et à Mistassini. A ce dernier endroit il avait une ferme modèle d'environ 1,500 acres, exploitée depuis 1895, ainsi qu'une succursale comprenant dépôt et magasin. La ferme Scott était fameuse pour son rendement et nourrissait un gros troupeau : l'endroit idéal pour les cultivateurs qui venaient en visite de reconnaissance sous les auspices de la Société de Colonisation.

Scott vivait à Québec autant qu'à Roberval. Mais il mena une vie publique considérable à Roberval. C'est encore une réflexion d'un touriste américain, qu'on nous pardonne, mais quelqu'un disait de lui qu'il réunissait le *paterfamilias* et le *genius loci* de Roberval (279). « Monsieur Scott » fut donc maire de « Roberval-paroisse » pendant treize ans : de 1893 à 1906, et ne se détacha de cette responsabilité que pour entrer à l'Hôtel de Ville, où il resta deux ans. Les cultivateurs appréciaient ses vues pratiques et ses travaux : chemins, ponts, etc. Quand il résigna comme préfet du comté en 1905, ce conseil lui décerna ce compliment : « Il est celui qui a aidé le plus au progrès du comté, tant par ses sages avis qu'autrement. » (280) Il avait été élu préfet de comté durant un voyage en Europe, et les Robervalois lui firent une réception enthousiaste à son retour. Ses électeurs le rencontrèrent à l'Hôtel Du Tremblay et ses employés au moulin. « Nous pouvons dire sans crainte de contradiction, dirent les premiers, qu'il n'y a pas de municipalité dans notre pays qui puisse être comparée à la nôtre, grâce

à votre intelligente direction. L'ordre règne partout, nous ne connaissons pas les impôts, et cependant que de progrès accomplis ! » Et parlant de sa fortune : « Vous l'employez si bien ! Nous avons connu votre générosité à secourir les malheureux et nous connaissons votre cœur pour contribuer à tout ce qui fait l'honneur et le bonheur de vos concitoyens. » (281) On le félicitait ensuite de la déférence qu'il avait envers les autorités ecclésiastiques. (Il avait même été reçu en audience par saint Pie X.) Au moulin, ses employés reconnurent sa direction irréprochable.

Comme militaire et organisateur de sports, Scott n'avait pas son pareil. Durant son stage à Chicoutimi, il était à la tête des courses, mascarades, etc. Il leva un bataillon d'infanterie, le 18e Régiment ou *Régiment du Saguenay*, ce qui lui valut son titre de colonel. En 1899, il commandait 300 hommes, divisés en autant de compagnies que de villages : Chicoutimi, Bagotville, Sainte-Anne, Hébertville, Saint-Jérôme, Roberval, Saint-Félicien. Les militaires s'adjoignaient une fanfare, grâce aux musiciens de Chicoutimi et de Roberval, et allaient passer deux semaines d'entraînement au camp de Lévis chaque été. Au retour, le régiment au complet paradait à Roberval. Le colonel avait aussi fondé un club de tir ; les jeunes tireurs allaient se poster sur la Pointe Scott, au large de laquelle se dressait une cible. En toute circonstance publique, pour toute manifestation, religieuse ou civile, l'on pouvait compter sur B.-A. Scott et sur sa courtoisie proverbiale. En 1908, il fut un des dirigeants des réceptions données à Québec à l'occasion du troisième centenaire.

C'est en politique que Scott fut le moins heureux. Il brigua ou tenta de briguer les suffrages plusieurs fois. Sans doute, il avait des partisans, surtout à Roberval. Mais ses adversaires politiques faisaient jouer la question raciale et la question confessionnelle : « Les ennemis de notre religion, de notre langue et de notre foi » (282) — bien qu'on n'ait jamais rencontré homme si sympathique aux catholiques et en particulier au clergé. (Il demandait lui-même au curé Lizotte, par exemple, d'aller faire la mission dans ses chantiers.) Il fut candidat battu en 1911, 1916 et 1918. En 1916, une petite feuille pamphlétaire fut publiée à Roberval en quelques éditions, sous le titre de *L'Avant-Garde*, contre Scott, et son journal à lui, *Le Lac St-Jean*. Elle portait en épigraphe : « Timeo danos et dona ferentes. — Je crains les étrangers même porteurs de trente sous. » Elle visait la *Oyamel Company*, devenue *Quebec Development* pour l'exploitation hydraulique. Or, cette exploitation des pouvoirs du Saguenay — ou « spéculation », pour ces conjurateurs — s'accomplit non seulement sans eux, mais contre eux, comme on le verra plus loin.

* * *

Le moulin Scott fonctionna jusqu'en 1910. Un second incendie, mineur, l'avait endommagé en 1905. Ses mauvaises finances en eurent raison peu à peu. Du Tremblay avait abandonné lui aussi le commerce du bois, trop peu payant. Scott songea à porter son activité sur une autre industrie à Roberval, en 1911, mais depuis longtemps, il travaillait à mettre en exploitation la Grande Décharge, aussi riche en électricité qu'en ouananiches. Il ferma sa maison de Roberval en 1915. Il avait acheté, à \$5.00 l'acre, les 233 acres de l'île Maligne, dont il fut le premier à prévoir qu'elle serait le siège d'une grande centrale électrique. Car, s'il ne put être le réalisateur de cette grande entreprise, il en fut l'initiateur.

Père de cinq militaires, comme les « Sullivan Brothers », il mourut à Montréal le 15 décembre 1928. Ses cendres furent dispersées dans le lac Saint-Jean, comme il l'avait demandé. Dix ans plus tôt, l'agent de la Compagnie *Quebec Development*, A.-G. Naud, vendait à l'enchère le stock in-employé de la Pointe Scott, y compris les bateaux. Les dernières bâtisses furent démolies il y a une vingtaine d'années.

* * *

Au moulin à farine de Thomas Jamme, mort en 1884, Du Tremblay, notre second industriel, ajouta un moulin à scie, du côté nord de la rivière, et des machines à carder et à presser. Il faisait aussi l'orge perlé, les bardeaux, le bois, etc. Il enregistra son négoce sous le nom de « Arthur Du Tremblay et Frère » en 1892. Thomas était architecte, charpentier, mécanicien, en un mot un *homo faber*, tandis que Arthur se rapprochait davantage de l'homme de principes. Thomas laissa la Californie pour Roberval, et le piano que sa femme y apporta fut, dit-on, le premier dans la place. En 1894, Arthur Du Tremblay et Frère employaient déjà cinquante hommes à l'année, avaient des agents dans le comté, échangeaient les produits agricoles, manufacturaient le bois de toutes sortes, tenaient un magasin général et annonçaient leur moulin à farine, à perler, carder, à fouler et à presser l'étoffe. Un atelier de portes et châssis fut ajouté en 1904. Le premier magasin fut construit en 1891, le second, avec résidence, en 1905. Arthur Du Tremblay (dont les affaires étaient séparées de celles de son frère depuis quelques années) employait quelque soixante hommes et faisait des chantiers considérables sur la rivière Ouatichouanish. Il avait une grande écurie et des maisons pour ses employés. En 1900, il modernisa sa meunerie de manière à produire une farine égale à celle de l'Ouest. Il fit annoncer la nouvelle aux habitants, leur demanda de semer beaucoup de blé et les invita à son nouveau moulin à *rouleaux*, qui devait fonctionner jour et nuit ! Mais, en 1904, Du Tremblay vend son pouvoir d'eau et les bâtisses avoisinantes à des Québécois désireux d'y exploiter un moulin à farine et projette une nouvelle scierie. L'année suivante, les acquéreurs cédèrent le tout à la Compagnie d'Electricité, qui songea elle-même à y réinstaller un moulin à farine. Du Tremblay construisit une nouvelle et grande scierie en amont de la première, et en 1916, mit en vente toute son industrie de bois.

* * *

Il avait fondé aussi une manufacture de laine. En 1897, la « Compagnie manufacturière de Lainage de Roberval » reçut une exemption de taxes municipales pour vingt ans. Cette société comprenait, outre Du Tremblay, B.-A. Scott, président, le maire et marchand Otis, le marchand Bilodeau, le Dr Constantin et Narcisse Wells. Narcisse et Arthur Wells avaient déjà fait l'essai de cette industrie à Laterrière, puis à Chicoutimi et peut-être ailleurs. Ils ouvrirent leur atelier de Chicoutimi en 1896 et s'en départirent en 1897 pour se transporter à Roberval.

En effet, l'entreprise était confiée, en pratique, aux frères Wells. Ils construisirent la manufacture chez Du Tremblay, dans l'angle des rues Saint-Joseph et Ménard, près de la rivière, qui leur fournissait un petit pouvoir de force motrice. Entre deux hommes tels que Du Tremblay et Scott, les frères Wells entendaient réaliser enfin leur vraie filature : trois étages, 80 par 50 pieds, machinerie perfectionnée, construction par une autre jeune compagnie arrivée de Chicoutimi, Napoléon Tremblay et Edmond Bergeron, fabricants de brique. Installée en 1898, elle fut bénie à l'été. Il y avait

déjà quatre métiers en opération en avril. On commença à produire de la grosse étoffe, des couvertures de lit et plusieurs sortes de tissus de laine.

Hélas ! le faubourg Scott se relevait à peine de ses ruines et la filature était à peine complétée que le feu attaqua le faubourg Du Tremblay. La famille Louis Wells, qui demeurait à quelques pas de la manufacture, venait de perdre un jeune enfant, et — c'était au début de septembre — le feu éclata dans la chambre où reposait le corps du bébé. De la maison, on eut à peine le temps de sauver la petite dépouille, et de la manufacture, on réussit à sortir le stock et une partie de la machinerie avant de la voir s'écrouler. Une quarantaine d'hommes s'épuisèrent à arroser les moulins Du Tremblay, qui prirent feu une dizaine de fois. Un coup de vent du nord aurait balayé le village en entier. C'en était fait encore une fois de la filature des frères Wells, dont les assurances ne couvraient pas la moitié des pertes.

Une autre compagnie se forma dans le même but en 1899 : Tremblay et Bergeron, Joseph Juneau, l'avocat Lefebvre comme secrétaire, et un certain nombre d'habitants. On recueillit la laine de tous les moutons du comté et on recommença, en août, à produire des lainages, qui se vendaient chez L.-P. Bilodeau et ailleurs. Cette seconde filature fit banqueroute en moins de deux ans.

* * *

Les autres moulins hydrauliques de la rivière Ouiatchouanish ou Du Tremblay sont déjà connus : le moulin à rouleaux (où furent meuniers Arthur Niquette, Johnny Langevin, Henri Vézina...), dans le rang Saint-Dominique, et ceux du Cran : le moulin du baron Hüe, et ceux qui se succédèrent sur le site du moulin Tanguay actuel et de l'usine de la compagnie d'électricité locale. Le premier moulin sur le Cran fut construit en 1878 par Jean-Félix Langlais, d'Hébertville, et Euloge Ménard, et resta la propriété de Bénard et de l'arpenteur Dumais.

* * *

Au village, une foule de petites industries naquirent et se développèrent, tant que Roberval fut le terminus du rail, le port de mer régional et le centre du pays.

La fonderie Bernier, amenée par le chemin de fer en 1888 même, dura à peu près vingt ans. La société Auger, Bernier et Compagnie comprenait alors : Théodule Bernier, fondeur, de Saint-Louis de Lotbinière, Honorius Auger, mouleur, de Lévis, et Prudent Beaudet, de Saint-Anselme de Dorchester. « En considération des services qu'une fonderie peut rendre au Lac St-Jean, et à cette paroisse en particulier », la fabrique leur vendit un arpent carré à l'angle de la rue Scott et de la rue de la Fabrique, devenue rue Auger. L'associé Auger se retira en 1891, et la fonderie demeura sous le nom de « Bernier et Bernier », succursale de la fonderie du même nom qui existait à Lotbinière depuis 1814. Théodule Bernier avait alors avec lui deux autres fondeurs : Alphonse et Jean-Baptiste Bernier. Cet atelier fut un des plus prospères à Roberval et fabriqua même des poêles de marque originale.

Un autre industriel établi en 1888 fit sa marque au village : Joseph Juneau. Il fit plusieurs essais originaux, il fut même salué comme inventeur d'un moteur à essence. L'inauguration de cette machine qui produisait huit chevaux-vapeur fut un « triomphe de la mécanique » à Roberval, et tout

le village accourut, conseil en tête, au nouvel atelier Juneau, admirer cette merveille. Il y eut des discours. « Espérons, lit-on dans le journal (10 décembre 1903), que les premiers moteurs perfectionnés qui sortiront des ateliers de M. Juneau seront vendus au Lac St-Jean. » L'avocat Gustave Perreault déclara : « Roberval sera un centre de production de moteurs supérieurs à tout ce qui s'est fait aujourd'hui. » En 1905, cette industrie passa aux mains de la « Compagnie d'Engins à Pétrole de Roberval », dont Théodule Bernier était gérant.

Juneau ouvrit alors une manufacture de tabac. Il alla à Québec étudier cette industrie, et au printemps 1906, croyant que la culture du tabac s'implanterait peut-être dans la région, il s'entendit avec les marchands et commença à hacher le pétun. Il passa, en septembre 1906, sous la commandite de Herménégilde et Léonce Huot, et continua quelque temps à produire ses différentes qualités de tabac, qui s'appelaient : *C.P.R.*, *Forestier*, *Lac St-Jean*, *Roberval*, à cinq cents le paquet, le *Ouananiche* à dix cents le paquet, et le *Colon* et le *Roberval* encore, à vingt-cinq.

Le pionnier de la plomberie à Roberval fut Alphonse Binet. Il débuta en 1891 avec Charles Lindsay, un colon comme lui. C'est en 1894 qu'il abandonna définitivement sa terre à Saint-Prime et ouvrit à son propre compte une échoppe de ferblantier. Lindsay tint magasin et s'en alla plus tard à Honfleur, continuer avec deux de ses frères la mission de fondateurs que semblait s'être donnée cette belle famille, une des plus riches en pionniers dans tous les domaines. Charles Lindsay fut en effet *l'homme de Honfleur* : premier colon, traversier sur la rivière Péribonka, maître de poste, aubergiste, marchand, ferblantier, cantonnier, entrepreneur du quai, maire, et tout.

La même année que Binet, 1894, un atelier mécanique s'ouvrit tout près : « Félix Trottier et Fils ». Sous cette raison sociale, Félix, Wilfrid et Henri Trottier s'étaient associés pour l'établissement d'une manufacture d'instruments aratoires et autres au village de Roberval. Félix Trottier arrivait de Saint-Casimir de Portneuf avec ses six filles et ses six fils, dont deux étaient mécaniciens experts. Il débuta avec les laveuses à manivelle, qu'il vendait dans tout le comté. Il se procura ensuite de planeurs, s'agrandit considérablement en 1897, et, d'étape en étape, les Trottier en vinrent à posséder une véritable manufacture, fabriquant des moulins à scie, des moulins à bardeaux, moteurs, turbines et moulins à battre. Environ vingt-cinq scieries, au Lac-Saint-Jean, sortirent de l'atelier Trottier, et notamment le premier moulin des Gagnon à Roberval, en 1912. Les Trottier se construisirent un petit bateau, l'*Oiseau-Mouche*. Cette industrie subsista vingt-cinq ans à peu près.

* * *

Roberval eut aussi plusieurs petites manufactures de brique. Vital-Napoléon Tremblay, bachelier ès arts, potier de Sainte-Anne de Chicoutimi, ci-devant fabricant d'huile à mouches, se mit en société le 15 juillet 1898 avec Pierre-Edouard Bergeron, sous le nom de « Compagnie Manufacturière de brique et de chaux de Roberval », que les garçons du collège traduisaient, nous apprend l'un d'eux, par « Cruche, Pote, Terrine et Compagnie ». Cette industrie persista quelques années et réalisa quelques constructions importantes parmi les premières maisons de brique de la place. Tremblay s'en fut ensuite à Chicoutimi, pour continuer dans la brique et la chaux et autres choses encore.

On eut quelques autres fours à chaux et à brique : briqueterie Joseph Villeneuve, devenue « Paris et Potvin » en 1909 et 1910 ; briqueterie Lemay, rue Ménard ; « Briqueterie de Roberval », en 1900...

L'exploitation des carrières donna lieu à une industrie plus stable. La pierre calcaire, abondante à Roberval, affleurant fréquemment vers Pointe-Bleue, fournit plusieurs carrières ; à part celle de la rue Auger, ouverte pour les fondements de l'église qui ne fut pas construite, mentionnons celle de la rue Paradis, qui fournit notamment le gravier du premier macadam ; un peu plus haut, sur la terre d'Euloge Ménard, celle de la rue Ménard ; dans le rang de Pointe-Bleue, au nord de la ville, la plus importante, et encore en exploitation, carrière qui alimenta d'abord le four à chaux Villeneuve.

Le sol de Roberval offre aussi un granit qui eut ses beaux jours : le « granit rose de Roberval », ainsi nommé par les géologues, abondant dans les cantons Roberval et Ouiatchouan. Cette pierre brunâtre, rougeâtre, tirant sur le rose dans ses plus belles veines, offre des facettes brillantes qu'il est difficile de trouver ailleurs et laisse loin derrière elle, comme effet extérieur, les couleurs grises et sombres de si nombreux édifices. A un mille du village, dans le rang Saint-Dominique, un *cran* de cette roche, de composition pure, attira l'attention des constructeurs. François-Xavier alias Francis Darveau, marbrier, de Saint-Alban de Portneuf, établi à Roberval en 1903, fut le premier à exploiter ce granit. Il céda, après plusieurs années, la carrière du rang Saint-Dominique à Auguste Bernier (fils de François), qui avait fait son apprentissage aux États-Unis. La carrière « Bernier » servit à plusieurs constructions importantes : l'église de Saint-Prime en 1907, l'église de Saint-Félicien, le Palais de Justice en 1909, etc. On en exporta même en dehors de la région : le manège militaire de Lévis, l'ancienne Ecole d'Artillerie à Québec furent construits en granit rose de Roberval. Pour cette dernière, l'ingénieur Paul Dumais, auteur du Bureau de Poste (1911), où il avait utilisé le granit rose comme décoration, s'était chargé de recommander ce matériau.

On note plusieurs compagnies de construction formées à Roberval vers la fin de la période que nous étudions : en 1913, la « Compagnie des Granites de Roberval » (Auguste Bernier, Albert Bernier, Edmond Potvin, etc.) ; en 1915, la « Compagnie de Construction générale du Lac St-Jean » (Armand Lévesque, David Néron, Georges Lévesque, etc.) ; Moreau et Frères, marbriers, tailleurs de pierre. En 1911, la carrière calcaire du rang de Pointe-Bleue et la carrière Bernier étaient en pleine exploitation. L'église Saint-Jean-de-Brébeuf fut la dernière construction en granit rose à Roberval.

Roberval eut aussi ses propres brasseries, ainsi qu'il a été dit : fabriques de bières, vins et toutes sortes d'eaux gazeuses : *Ginger Ale*, cidre, eaux minérales, etc., etc.

Le tourisme amena l'industrie du canot, qui se perpétua très longtemps. Quand le Grand Hôtel brûla, Arthur Fortin, à Roberval, était fournisseur attiré des deux hôtels de Beemer, ayant un stock de cent à cent cinquante canots de tous genres. Plus tard (années 1920), la « Compagnie de Canots Roberval », ou Morin et Tremblay, fabriquait, en plus des canots, des chaloupes et bateaux de plaisance.

* * *

Cet ensemble de petites industries, dont nous n'avons retenu que les principales, faisait le trait d'union entre l'ère de la paysannerie ancienne et



Les fondatrices de l'hôpital Sainte-Elisabeth. — En avant : Srs M.-Amable, M.-Anne-de-Jésus, M.-Auxiliatrice, M.-Jean-de-Prado. En arrière : Srs M.-Anne-de-l'Assomption, M.-Thérèse-de-la-Trinité, M.-Cécile-de-l'Enfant-Jésus. — N'apparaissent pas ici : M. M.-du-Cénacle, première supérieure, M. M.-des-Anges, deuxième supérieure, Sr M.-Fidèle-de-Jésus, Sr M.-Elisabeth-de-la-Croix.

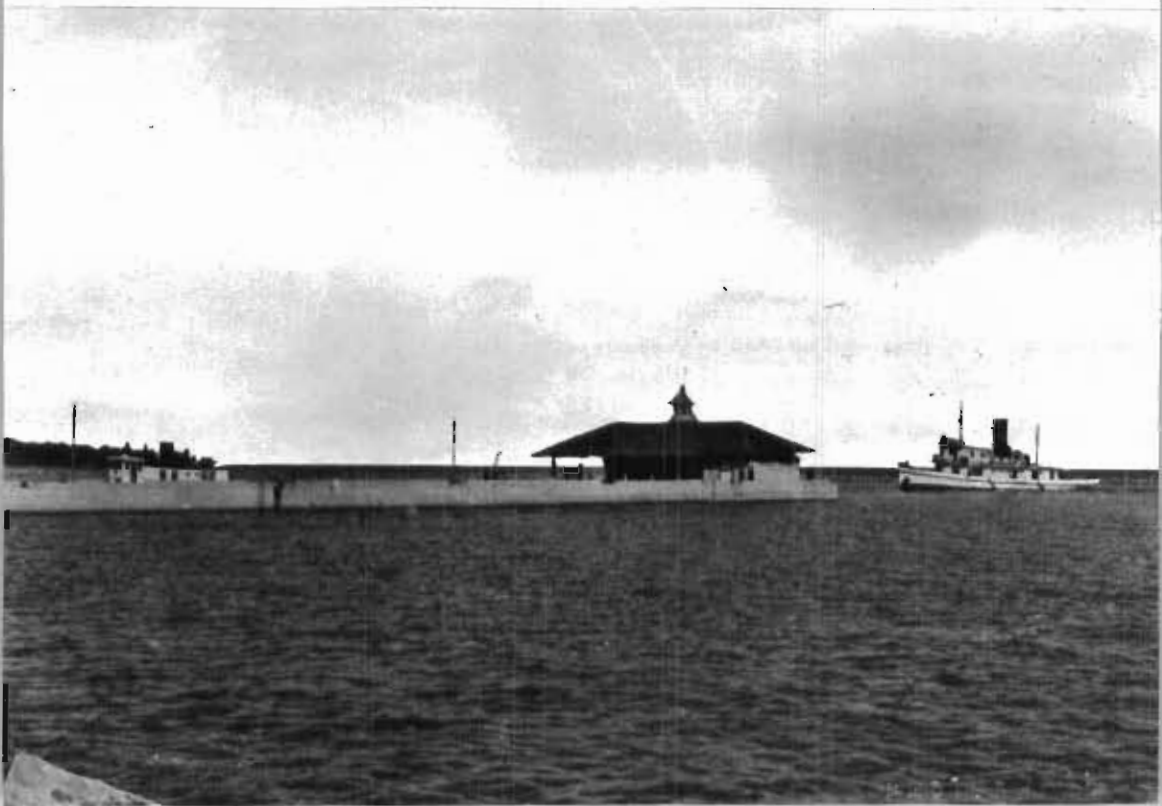


L'Hôpital Sainte-Elisabeth.



L'usine Gagnon et Frère Industriels.

Le port actuel.



l'ère industrielle moderne, l'ère de la spécialisation et de la classification, de la grande industrie et du tout fait. Les moteurs Juneau, les poêles Bernier, les laveuses et moulins à battre Trottier, les salopettes *Roberval*, le tabac *Ouananiche*, le perlé Du Tremblay, les tissus de la filature locale, le granit rose de Roberval, comme le bois que transportait une compagnie ferroviaire dont tout le monde connaissait les propriétaires, et les bateaux qui portaient les noms de nos rivières ou de leurs auteurs, comme les compagnies locales de téléphone, d'électricité, etc., tout cela représente un effort qui fut vite et fatalement vaincu, mais qui s'inscrivait dans la ligne tracée par les ancêtres : une réponse personnelle et personnaliste aux besoins vitaux d'un pays qui cherche à se posséder. Posséder ou être possédé, tel est bien le dilemme que pose la vie économique des Canadiens français.

* * *

C'est à cette époque, passage entre deux siècles, que la machine entra chez nous. La faucheuse remplaça la faux, la moissonneuse remplaça la faucille, le râteau à cheval remplaça le râteau à bras, le moulin à battre remplaça le fléau. Les premiers moulins à battre fabriqués chez Trottier étaient mus par un cheval qui faisait pivoter une roue à plat. Les premières moissonneuses arrivèrent vers 1895. Avant le fouloir mécanique, on pressait l'étoffe à force d'homme.

Le coût de la vie était encore bas. Si le grain servait de monnaie durant la période primitive, les salaires variaient entre \$0.25 et \$2.00 par jour durant la période suivante. Au temps de Scott et de Du Tremblay, le bois se vendait de \$7.00 à \$12.00 le 1,000 pieds ; les bleuets, jusqu'à \$0.25 la grosse boîte. Chez Euloge Ménard, dans le même temps, on avait deux paires de chaussures pour \$1.00, une douzaine de harengs pour \$0.25, une poupée pour \$0.10 et un œuf pour \$0.01. Chez L.-P. Bilodeau, une livre de beurre pour \$0.15, un sac de farine pour \$1.75. Le coût de la vie monta après 1900. La Commission scolaire de la paroisse payait son bois de chauffage \$0.70 la corde en 1879, \$0.80 en 1882, \$1.00 en 1900, \$1.25 en 1902, \$2.50 en 1916.

Les tissus en vente chez le marchand général étaient : l'indienne, la batiste, l'étoffe, le molleton, le coton, la taille de Russie, le velventine, le bouracan (« ouragan »!)... Les chapeaux de feutre, à la mode de 1900, étaient durs, mous ou demi-mous. Chez les femmes — influence de l'aviation naissante — on parle des « chapeaux-aéroplanes » et des « chapeaux-parachutes ». Le *Lac St-Jean* se moque des coquettes qui, surprises par un coup de vent, rue Saint-Joseph, sont entraînées à la remorque de leurs « parachutes ».

* * *

La diligence a eu le temps de précéder l'autobus, au Lac-Saint-Jean. Le village du terminus a toujours eu de nombreux cochers, ou « charretiers ». Mention spéciale doit être faite de l'*omnibus* que deux charretiers se sont fait faire, un beau jour de 1906, pour tenir un service régulier du matin, les dimanches et jours de fêtes : David Cinq-Mars et Thomas Simard, ou plutôt la « Compagnie Cinq-Mars et Simard », que de jeunes spirituels ne tardèrent pas d'appeler « Compagnie des onze morts » (« 5 morts et 6 morts »). Deux chevaux attelés à une grande voiture recouverte, sur patins, parcouraient le village de bout en bout, l'hiver. Il existait encore en 1909.

Les Robervalois se glorifient d'avoir eu dans leurs rangs plusieurs inventeurs. André Duhamel, forgeron, inventa et fit patenter une machine

pour poser la broche de clôture et serrer les piquets. Un autre inventa un « arrache-souche », « l'arrache-souche à Marchand », bien connu à Péri-bonka. Pour aller sur le lac, on mentionne les traîneaux à voile, l'hiver, et pour l'été, une barque naviguant sur des roues à ressort. Sur la route d'hiver de Saint-Félicien, on vit aussi un traîneau à hélice, et un autre traîneau qui se déplaçait grâce à une roue dentelée mue par un moteur.

* * *

Bien peu de maisons de commerce de l'époque 1900 ont vécu jusqu'à ce jour. La succursale de la Compagnie Côté Boivin et « Quatre-Saisons » ont cinquante ans en 1954. La compagnie incorporée Côté Boivin fut fondée par deux hommes d'affaires de Bagotville, Onésime Côté, qui vendait en gros à Joseph Villeneuve, de Roberval, à l'époque 1880, et l'arpenteur Elzéar Boivin. Ils s'associèrent pour le commerce en gros et en détail à Chicoutimi en 1896. La société fut reconstituée plusieurs fois avec de nouveaux actionnaires. En 1896, elle construisit un entrepôt frigorifique à Chicoutimi et commença l'exportation du beurre et du fromage. En 1904, la compagnie chicoutimienne ouvrit un magasin et un entrepôt à Roberval et y commença avec un égal succès le commerce en quincaillerie, épicerie, matériaux de construction, produits agricoles, etc. Durant quelques années, la compagnie eut une autre succursale à Hébertville-Station. Quant aux « Quatre-Saisons », une compagnie se forma en 1904 et poursuivit sous ce nom le double commerce déjà commencé : lingerie et meubles.

Israël Ornstein, arrivé en 1897, mort en 1943, tint le « Magasin du Peuple » durant près d'un demi-siècle.

Les charrons et marchands de voitures faisaient de bonnes affaires à Roberval à l'époque 1900. Il y avait même des expositions de voitures chez Alphonse Brassard, voitures « de luxe » surtout : cabriolets, victorias, calèches, etc. En 1909, Isaïe Galarneau s'annonçait comme le plus grand marchand de voitures du Lac-Saint-Jean. Le sellier Rivard fabriquait des harnais. Les voitures de trait étaient parfois de fabrication locale.

Ne trouvait-on pas aussi des modistes, un tailleur, un artiste-photographe (Talbot), un peintre-décorateur (H.-I. Dumais), un entrepreneur de pompes funèbres (Simon Duchesne)? Et le boulanger Bissonnette agrandissait sa boutique d'une confiserie-pâtisserie en 1901. En 1909, les boulangers furent soumis à un règlement municipal qui les obligeait à porter des gants, à livrer le pain dans des paniers, blanchir leur boutique une fois l'an et en laver le plancher au moins une fois par semaine. Deux buandiers chinois se succédèrent après le buandier Achille Roberge : Charles Wong et Lun Sent. La librairie Alfred Claveau, justement dénommée « Librairie du Lac St-Jean », ouvrit en 1904, au nord du village. Le Père Noël y recevait les clients, déjà. Mais en 1911 — mauvais signe — il écrivit qu'il ne viendrait pas. Le libraire était plutôt marchand de bonbons, les hôteliers étaient épiciers, les cordonniers étaient restaurateurs, le barbier Arthur Potvin avait une salle de pool. En 1914-15, le commerce n'avait pas augmenté. Il y avait alors l'Hôtel Bérubé (Thomas Bérubé), l'Hôtel F. Brassard, le Commercial (F.-D. Latour), l'Hôtel Fortin (Thomas Fortin) et l'Hôtel J. Tremblay ; deux fabricants de bière, deux banques : la Banque Nationale et la Banque Molson ; deux barbiers, deux boulangers, deux bijoutiers...

* * *

L'industrie du bois garda la priorité jusqu'à nos jours. Aux noms de Scott et de Du Tremblay s'enchaînèrent d'autres noms : Ouellet, Bolduc, Gagnon. Arsène et Joseph Ouellet étaient manufacturiers de portes et châssis. Le petit moulin à scie Abel Ouellet précéda le moulin Gagnon et Frères actuel, rue Paradis. Antoine Bolduc, arrivé en 1891 avec ses trois fils, ouvrit un semblable négoce en 1896, dans la partie nord du village. Il ajouta le sciage général en 1915, le moulage des grains de consommation animale en 1925 et la fabrication du bardeau en 1930. Toujours alimenté par les cultivateurs, le moulin Bolduc fut la plus durable de toutes nos industries, puisqu'il comptait cinquante-cinq ans quand il ferma en 1951.

Les trois frères Gagnon, Ilas, Osias et Adélar, débutèrent modestement en 1912, rue Paradis. Quelques années plus tard, ils achetèrent la scierie que Du Tremblay venait de construire sur la rivière, du côté opposé à la rue Ménard. De 1916 à 1918, au nom de Du Tremblay, ils firent couper 46,000 billots de sapin et d'épinette et 280 cordes de bois de pulpe, employant déjà trente-deux hommes en hiver. Rappelant le moulin Scott, le moulin de « Gagnon et Frères Industriels » se tailla la grande place à Roberval, tandis que deux d'entre eux fondaient des industries similaires à Dolbeau (1927) et Saint-Félicien (1944).

* * *

Le bleuets, comme industrie secondaire, a gardé dignement sa place à côté du bois. Mais à l'époque 1900, c'est-à-dire à l'époque du terminus, l'un et l'autre revenaient presque exclusivement à Roberval.

En 1890, des acheteurs de Montréal recevaient les bleuets aux stations de Roberval, Chambord et Lac Bouchette. Vers 1900, on payait de \$0.40 à \$1.00 la grosse boîte. Le marché de Roberval rapportait cependant de \$50,000.00 à \$100,000.00 par année. En 1905, il n'y avait pas moins de trois mille cueilleurs à l'œuvre en août, dans la région. En 1902, la boîte se vendait jusqu'à \$2.00 au début de la saison. Ces quelques chiffres donnent les premiers criteriums.

Marché combien variable que celui-là ! Le soleil mûrit les bleuets au déclin de l'été, et les familles rurales vont oublier un moment, pour ce commerce relativement facile, les longs travaux saisonniers à travers les « friques », les terrains vagues, les « crans », les défrichés, les brûlés. C'est la manne bleue qui passe, végétation sauvage, récolte dont toute la préparation est remise à la nature ; repos entre la fenaison et la moisson. Les commerçants juifs arrivent, ils payent bon prix, dit-on, mais l'offre augmentant, les prix baissent, parfois ils remontent, et qui peut dire si la saison est bonne ou si elle est mauvaise, car, à l'époque de la colonisation, il y a des bleuets chaque année, le défrichement et les feux aidant.

Le terminus du chemin de fer centralisa le marché d'exportation à Roberval, du moins pour les régions nord et ouest du Lac. Deux fois par semaine, le mercredi et le samedi, les charges de bleuets arrivaient, par chemins et par eau, et allait se ranger à la station. C'est de là, de la rue Scott, qui n'était qu'un grand champ de foire, que partit surtout la renommée des bleuets du Lac-Saint-Jean, plus sucrés, plus gros et plus juteux que tous les bleuets ou myrtilles du monde. On en remplissait de 115 à 150 wagons chaque été. On expédiait jusqu'à cinq wagons en une seule journée. Résultat incroyable, les bleuets rapportaient plus, certaines années, que l'industrie laitière, d'après les comptes de la Banque Nationale. Des officiers de

police étaient requis, les jours de foire, et faisaient leur possible à l'Hôtel Commercial et à la station, où le désordre le plus joyeux régnait au milieu d'un capharnaüm de voitures, de chevaux, de boîtes, de foin, de vendeurs, d'inspecteurs et d'acheteurs.

Notre fidèle journal local signale certaines conséquences mauvaises du marché de bleuets, qui favorisait l'insouciance et le gaspillage. « On néglige sa terre, dit-il ; on néglige l'accomplissement des travaux de première nécessité sur une ferme pour attendre dans une molle quiétude l'heure de cette nouvelle manne. L'homme indigne de ce nom spéculé sur sa femme, sur ses enfants. Pendant que ceux-ci, livrés au supplice des mouches, courbés du matin au soir sur des plants de bleuets, cueillent ces petits fruits, notre homme se pavane tranquillement sur une charge qu'il descend, deux fois par semaine, à Roberval, tout en fumant une bonne pipe de tabac canadien ; et heureux toutefois si, au retour, il ne s'achète pas une bouteille de whisky ou un flacon de gin. » — « Ce tableau, ajoute-t-il, n'est pas chargé à dessein, c'est un fait notoire et facile à contrôler. » Et on prolonge les dettes : « Le marchand, le voiturier, le forgeron, le vendeur d'instruments aratoires, tous sont remis aux bleuets. » (283)

O bleuets ! que de crimes commis en ton nom ! D'abord, il en faut plus que trois pour faire une tarte. Ensuite, comme le dit Damase Potvin, qui ne dit pas souvent de si grandes vérités, ils ne poussent pas dans les interstices des murs. En 1910, on allait déjà camper dans les montagnes pour en faire la cueillette. Mais, en plus de la « gaspille » dénoncée par le *Lac St-Jean*, la fraude sévissait déjà chez certains cueilleurs. Voici plutôt comment le même journal dénonçait la chose, en toute candeur. En 1903, « des personnes peu scrupuleuses n'ont pas hésité, pour emplir plus vite les boîtes, à mettre dans le centre de ces boîtes des branches d'arbres, des paquets de feuilles, voire même de vieilles vestes. » (284) Autre anomalie, également inchangée, du côté des boîtes elles-mêmes : comment conserver un format uniforme avec des planchettes que chacun se fait scier ou achète au moulin et qu'il rassemble ensuite lui-même ? (Les dimensions exigées autrefois étaient beaucoup plus grandes que les 22 pouces de longueur, 11 de hauteur et 4 de largeur en vigueur aujourd'hui.)

En 1905, le conseil de ville passa un règlement pour régulariser le commerce des bleuets (voir l'Appendice B). Ce règlement, le premier, semble-t-il, eut ses bons effets.

En 1906, saison plutôt pauvre, F.-X. Laroche payait \$1.25 et \$1.40 la boîte. En 1907, le même tenait son marché sur le quai et payait jusqu'à \$1.50. Il y avait, rapporte le journal, près de huit cents familles à l'œuvre cette année-là, c'est-à-dire l'équivalent de deux ou trois paroisses. Les produits étaient inspectés. En 1908, la vente commença à \$1.50 la boîte et baissa de moitié, plusieurs acheteurs s'étant retirés par suite de procédés frauduleux. La Chambre de Commerce régionale demanda une législation pour fixer les dimensions des emballages et établir une classification du produit. En 1909, comme le *Lac-St-Jean* le voulait, les intéressés se groupèrent en syndicat, comprenant les cueilleurs de Roberval, Sainte-Hedwidge, Saint-Prime, Saint-Méthode, Normandin, Albanel, etc. Ce syndicat formé par F.-X. Laroche se chargea lui-même de faire observer les conditions de propreté et les dimensions du contenant. La première vente eut lieu le 6 août, le paquet valant \$1.50. Puis des ingrédients indésirables s'y mêlèrent, des commis indésirables également, et le marché s'affaissa de nouveau. L'histoire se répéta

l'année suivante. On atteignit \$2.00 l'unité marchande en 1912, et on récolta encore à \$1.00 durant les années 1920.

En 1913, un nouveau débouché fut ouvert pour les bleuets : on installa, dans la bâtisse de l'ancienne fonderie Bernier, une confiserie ou « bouillierie » pour la fabrication de conserves. Ayant l'avantage d'acheter directement le fruit fraîchement cueilli, cette industrie fabriqua d'excellentes confitures et fit généralement de bonnes affaires. Elle relevait de la Maison J.-W. Windsor. Elle employait une trentaine d'hommes durant la saison 1924. Elle fut incendiée en 1929.

A partir de 1918, le chemin de fer s'étant prolongé de Roberval à Saint-Félicien, les chargements se firent aux deux endroits. Citons encore quelques chiffres. On expédiait 15 wagons par marché (Roberval et Saint-Félicien) en 1922. En 1929, la région exportait 142,000 boîtes et en retirait \$250,000.00. On note encore plusieurs demandes de règlements par le gouvernement aussi inutiles que les premières, la formation d'un syndicat de vente à Saint-Félicien en 1926, le patronage de la Coopérative fédérée de Québec en 1927, etc. Dans ce domaine plus qu'en tout autre, le Lac-Saint-Jean a dû ronger son frein, se contentant de ce que l'Américain lui offrait pour sa pauvre grande boîte de bleuets, et s'en vengeant quelquefois en lui mettant une semelle de chaussures.

* * *

Le Roberval industriel, digne fils du Roberval colonisateur, avait les bras grands. Il fonda deux postes de moulins, deux autres paroisses qu'un sort impitoyable a renvoyées au néant au bout de quelques années : celui de la petite rivière Péribonka, Saint-Amédée de Péribonka de son nom officiel, « Petit Pari » dans le langage courant, et celui de la rivière Ouat-chouan, à la limite sud de Roberval, Saint-Georges de Val Jalbert.

A quatre milles de l'endroit où la Petite Péribonka se jette dans l'estuaire de la grande, au nord du lac, après avoir suivi un chenal tortueux mais navigable, un pouvoir hydraulique donna naissance à une petite pulperie, qui donna naissance elle-même à une nouvelle municipalité de colonisation. En 1900, Thomas Du Tremblay forma, avec Pierre-A. Potvin, son gendre, la « Compagnie de Pulpe de Péribonka », le premier agissant comme président, le second comme secrétaire. Les autres actionnaires étaient pris parmi des hommes d'affaires tels que Amédée Robitaille, député de Québec, « très favorablement connu au Lac-Saint-Jean », N. Bernatchez, gouverneur de la Prison de Québec, Charles Paquet, trois autres des frères Du Tremblay : Arthur, Pamphile et Georges, etc. La compagnie obtint sa charte le 19 octobre 1900. Thomas Du Tremblay dirigea la construction de la manufacture (1900-1901), qui fut inaugurée par l'Hon. Lomer Gouin en septembre 1901, alors que la forêt encerclait encore la place. Durant l'hiver 1902, on transporta les ballots de pulpe à Roberval sur la glace. La compagnie se construisait cette année-là un bateau à faible tirant d'eau, le *Roberval*, pour faire entre le « Petit Pari » et le quai de Roberval le transport de la pulpe mécanique, durant l'été. En 1903, Thomas Du Tremblay était déjà maire de la nouvelle municipalité qui se formait autour du moulin. En 1906, un différend au sein de la société, un procès, et, ce qui est pis, l'industrie est mise en liquidation par la Cour, et en 1907, ce qui est pis encore, l'usine et le moulin à scie sont incendiés complètement.

La pulperie se réorganisa en 1908 sous le nom de « Compagnie de Pulpe Dalmas » (nom du canton), se releva de ses cendres en 1909 et, avec une capacité annuelle de 4,500 tonnes, elle produisit jusqu'en 1913, alors qu'elle est rasée avec presque tout le village par une nouvelle conflagration ! Le lieu avait pris le nom de Saint-Amédée, de M. Amédée Robitaille. Deux termes de six ans, marqués par deux incendies, avaient tout de même profité à la colonisation de ce canton. La Compagnie Price acheta l'actif restant en 1917. Les deux municipalités voisines, Saint-Augustin et Sainte-Jeanne-d'Arc, se partagèrent le territoire de Saint-Amédée.

Val Jalbert fut plus durable. Ce magnifique Val est enclavé entre le lac et les premiers contreforts des Laurentides, qui avancent tout près pour faire faire à la chute Ouiatchouan un bond de près de 250 pieds. Le projet d'exploiter cette chute s'agitait sérieusement à Roberval en 1898, au moment où l'on parachevait la pulperie de Chicoutimi. Les Robervalois trouvèrent des souscripteurs à Québec et leur constructeur en la personne de Damase Jalbert. Né dans le comté de Montmagny, Damase Jalbert vécut une dizaine d'années à Kamouraska avant de monter à Saint-Jérôme du Lac-Saint-Jean, où il passa trois ans, puis au Lac-Bouchette, vers 1890 ; il développa cette paroisse en y exploitant une importante scierie à vapeur. Homme d'affaires habile et estimé, il fonda, avec quelques citoyens en vue de la région, surtout de Roberval, la « Compagnie de Pulpe Ouiatchouan », incorporée par lettres patentes le 27 avril 1901. Jalbert avait déjà des limites à bois sur la rivière Ouiatchouan (qui forme le lac Bouchette). Il commença en 1901 la construction du moulin à pulpe, aux pieds de la grande chute. Au nombre des actionnaires de Roberval étaient : L.-P. Bilodeau, R.-P. Vallée, W.-J. Tremblay, Joseph Brassard, Alphonse Binet, Théophile Bissonnette, L.-E. Otis, Jules Constantin, Alphonse Marcoux, Simon Cimon, Madame Euloge Ménard, etc.

Le dimanche, 17 août 1902, Mgr Labrecque vint bénir la manufacture au milieu d'un grand concours de clergé, d'hommes politiques, de journalistes et d'habitants. Avant de dévaler la montagne, le cours de la rivière communiquait, à l'aide d'une chaussée, à un tuyau de 250 pieds plongeant obliquement vers la manufacture, qui mesurait 200 par 60 pieds et renfermait six meules. L'année suivante, Val Jalbert était déjà une mission que desservait le curé Paradis, et qui portait en son honneur le nom de Saint-Georges. La première chapelle fut inaugurée à la fin de l'année 1903. La compagnie avait comme président, en 1904, Etienne Paradis, de Québec, et quand Jalbert mourut, en 1904, ses fils Henri, Thomas et Alfred étaient marchands respectivement à Val Jalbert, Lac-Bouchette et Saint-Jérôme. Les Jalbert avaient même construit un petit vaisseau pour le transport du bois de pulpe sur le lac des Commissaires. Toujours en 1904, Val Jalbert avait son aqueduc, son électricité, son téléphone, sa police, ses magasins, ses écoles, et promettait d'être une ville. En 1907, quatre capitalistes de New-York déposèrent de nouvelles actions dans la compagnie. En 1908, on décide de construire une église, un presbytère et un couvent.

En 1909, banqueroute ! La Compagnie de Pulpe Ouiatchouan fait vendre ses immeubles à l'enchère, à la porte de l'église de Roberval, le 3 mai. La Banque Nationale les achète pour \$11,000.00. J.-E.-A. Dubuc, président de la Compagnie de Pulpe de Chicoutimi, est présent. En 1908 même, certaines lettres patentes avaient été octroyées à des hommes d'affaires de Chicoutimi, pour le compte d'une compagnie qui s'appelait « Ouiatchouan Falls Paper ». La Banque cède alors immédiatement à Dubuc et

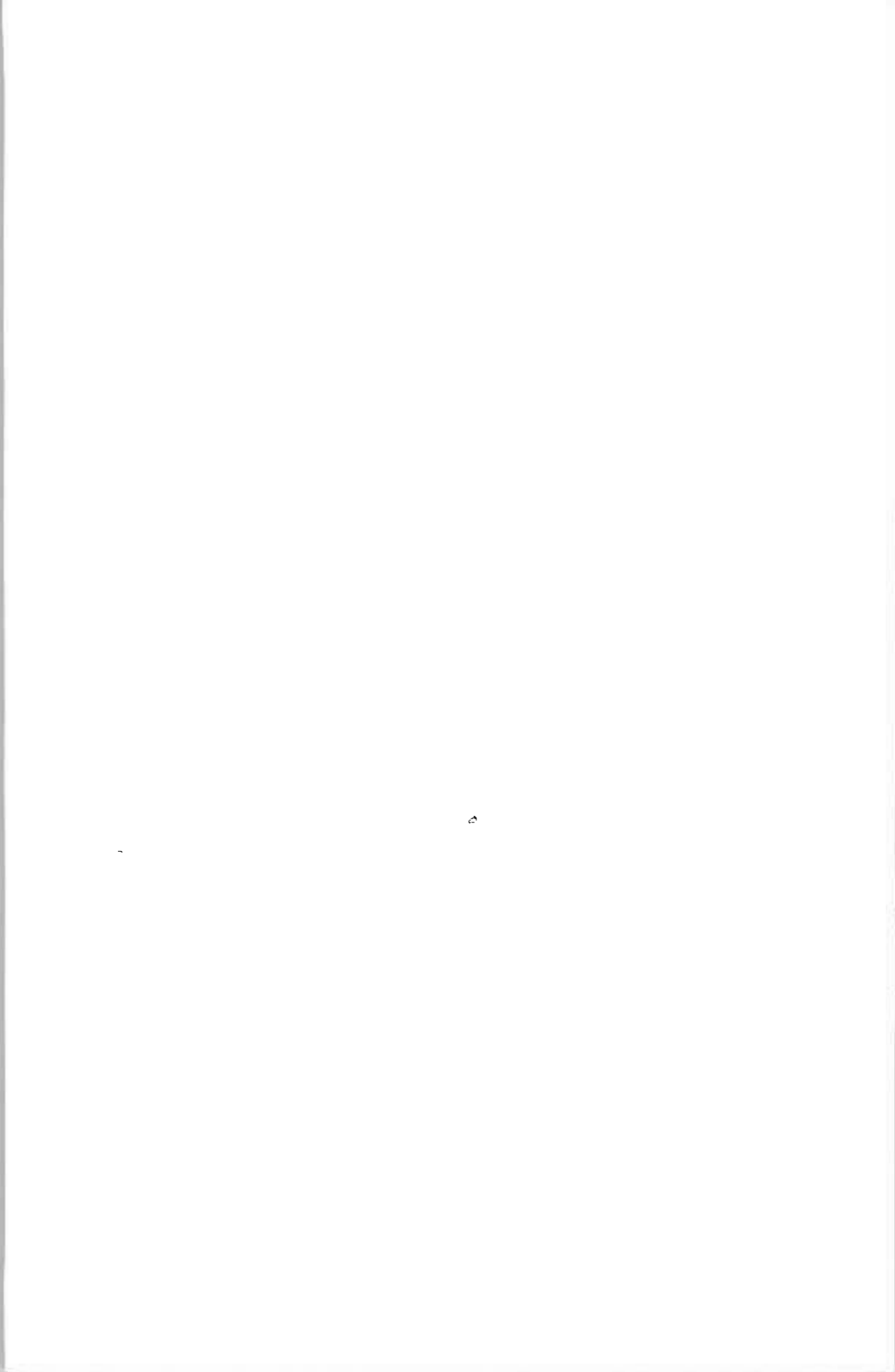
le journal annonce que la « Ouiatchouan Falls » reste seule maîtresse à Val Jalbert et que les grands travaux annoncés depuis longtemps vont se faire. Ils se font. La manufacture produit 30 tonnes de pâte mécanique par jour, bientôt 50. En 1910, Mgr Labrecque vient bénir la nouvelle installation ; en 1911 il y envoie un curé, l'abbé Joseph-Edmond Tremblay. Le président de la « Ouiatchouan Falls », dont Dubuc était gérant, était un capitaliste de New-York.

Et vogue la galère jusqu'en 1928. Un jour de 1928, la manufacture arrêta et congédia tous ses employés. Crise dans l'industrie du papier ? L'usine chicoutimienne partagea le sort de Val Jalbert. Val Jalbert, ville fermée, venait de passer aux mains de « Quebec Pulp and Paper », fusion de « Price Brothers » et de « Port-Alfred Pulp and Paper ». Il y avait une centaine de familles en peine, les journaux protestaient, le gouvernement reçut des délégations. La population se dispersa. Depuis ce temps, Val Jalbert est strictement interdit aux vivants ; le foin pousse dans les rues, les maisons tombent en ruine, le chemin de fer est à moitié enterré, la manufacture est aussi silencieuse que celle de Chicoutimi, et saint Georges, dont la statue se dresse toute seule en face de l'église délabrée, continue de terrasser le dragon, tandis que les voyageurs qui passent sur la route régionale n'entendent même plus le bruit de la chute terrifiante qui décore le fond du Val, un des endroits les plus pittoresques de l'Amérique.

* * *

A Roberval même, dans le même temps que Val Jalbert et Saint-Amédée, plusieurs essais d'industries furent tentés, qui n'aboutirent pas. En 1899, on parle d'une manufacture de féculé, destinée à fabriquer de l'empois, avec la pomme de terre comme matière première. En 1900, une manufacture d'allumettes est en projet. En 1901, la major Tremblay est gérant d'une compagnie qui doit établir une manufacture de pulpe et de papier. On n'est pas impunément la petite sœur de Chicoutimi ! On commence même l'aménagement d'un barrage sur la rivière Du Tremblay à cet effet. En 1905, Charles-A. Paquet soumet à la ville un projet de manufacture de voitures et d'instruments aratoires. En 1911, Arthur Du Tremblay réunit une compagnie pour fabriquer des allumettes et des balais. Et c'est, de nouveau, une manufacture de pulpe et de papier sur la rivière Du Tremblay, la même année. En 1912, une compagnie bouge, sous le nom de « Roberval Paper ». On songe à plusieurs reprises à une manufacture de meubles. En 1915, la « Compagnie du Progrès de Roberval Limitée » — ce qui est un peu plus encourageant que « Roberval Paper » — obtient ses lettres patentes pour l'exploitation hydraulique, électrique et maritime. Les deux frères Du Tremblay en étaient. Cette année-là, T.-G. MacLaren, de Montréal, était en pourparlers avec la Compagnie d'Electricité de Roberval pour acheter ses pouvoirs. C'est la ville qui acheta la compagnie et MacLaren fit plutôt construire, à Pointe-Bleue, sur la pointe dite MacLaren, un moulin écorceur, pour la Compagnie « New York and Dominion Corporation » dont il était gérant. En 1917, le chemin de fer avançant vers Pointe-Bleue, le moulin MacLaren se bâtit ; il devait employer quelque quarante ouvriers. Le 24 mai, son bateau, le *Général Joffre*, fut incendié sur la rivière Mistassini, et une partie du moulin lui-même en novembre. Celui-ci fut assez éphémère.

Arrêtons ici cette énumération fantomatique, et essayons de vérifier que vers 1915 une nouvelle phase s'engage dans l'histoire de Roberval.



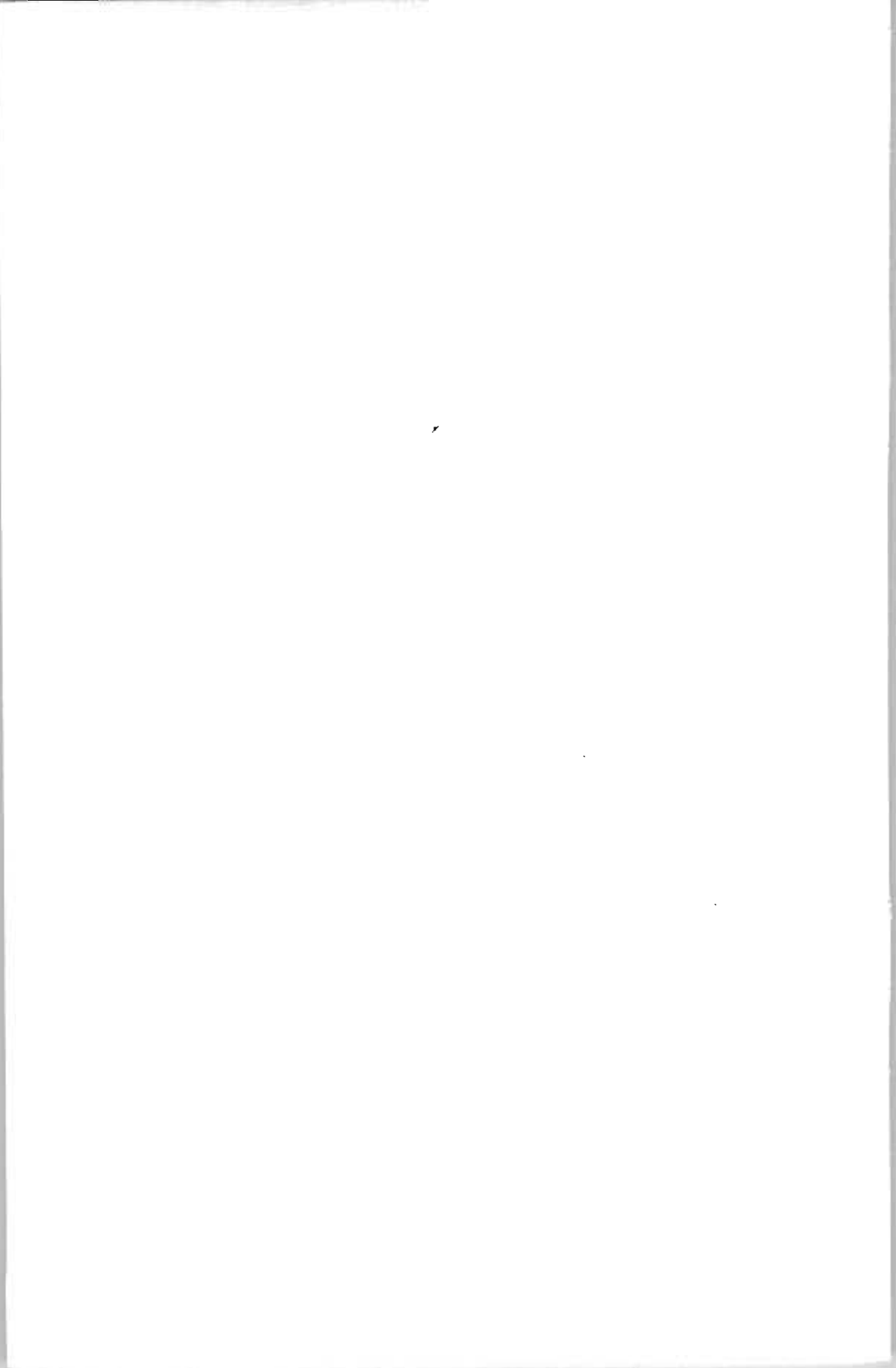
QUATRIEME PARTIE

LA PERIODE GRISE

1915-1940

Roberval's unadventurous village.

T. MORRIS LONGSTRETH (1922).



CHAPITRE XVII

EVOLUTION

En 1915, le *Lac St-Jean* reprochait au maire Du Tremblay de ne pas donner suite à ses projets, en ces termes : « Il nous semblait, à l'entendre, que les murailles sortaient du sol, que d'immenses cheminées menaçaient le ciel de leur hauteur ; nous voyions des milliers et des milliers de travailleurs donner à notre bonne petite ville des allures de Montréal, j'allais presque dire de New-York. Et tout cela, grâce à l'initiative admirable de M. Arthur Du Tremblay ! » (285) Depuis quelques années, Roberval assistait avec stupeur, mais sans se le cacher, à un progrès à rebours. Depuis dix ans Roberval avait perdu : la Société de Colonisation, la compagnie du chemin de fer Québec-Lac St-Jean, le Grand Hôtel, ainsi que le vapeur *Mistassini* et la saumonerie, les licences de liqueurs, la fonderie Bernier et plusieurs autres petites industries, la compagnie de téléphone, les scieries Du Tremblay, les scieries Scott, plusieurs bateaux, etc.

Le plus dur coup que subit l'industrie robervaloise fut, en 1910, la fermeture définitive du moulin Scott, qui employait jusqu'à deux cents hommes. Le recensement des écoles de 1910 donne une diminution de 18 familles sur l'année précédente, et le recensement paroissial de 1909 révèle le départ de 57 familles. En 1909, on parle de crise économique, de langueur, et le Parlement modèle en donne quatre causes « régionales » : trois années successives de mauvaises récoltes, le gaspillage, particulièrement pour la boisson, le délaissement de l'agriculture pour l'industrie, l'abus du crédit.

Les années grasses sont donc révolues. La voix du journal s'élève souvent : « Tout le monde veut vivre sur un haut ton ; un vent de folie souffle sur notre pays. — Voyez ce qui se passe. Un homme lance un cri : Sus à la Banque ! et des quatre coins du comté accourent une foule de gens déterminés et prêts à enfoncer les portes de la Banque. » (15 juillet 1909). En 1909 — c'est un indice — il y a un « encanteur » muni d'une licence à Roberval, qui ouvre un entrepôt de liquidation pour la vente à l'encan, et qui, lui, fait de bonnes affaires. D'après l'observateur qui signe « Robert Valois » en 1914, l'industrie à Roberval est alors une chose du passé. En 1912, on se plaint de l'amortissement général des affaires. « Nous rétrogradons, ce n'est pas niable », avoue plus tard le journal. Et encore : Roberval « n'est plus le centre des affaires, si ce le fut déjà » (1917).

* * *

Les Robervalois ne restèrent pas insensibles à ce phénomène, tant s'en faut. Après la laine, le tabac, etc., on cherche d'autres industries. C'est ainsi

que naquirent les projets de meubles, de voitures, d'empois, etc. « Fortifions-nous, écrit le *Lac St-Jean* dès 1906. Un jour ou l'autre, nous perdrons le terminus du chemin de fer. — Si pendant que nous sommes le centre des affaires, nous ne prenons pas les moyens de conserver notre suprématie, plus tard nous nous en repentirons. » (286) En 1910, après le décret de mort de l'industrie Scott, tous les notables et une centaine de citoyens présentèrent une requête au conseil pour entreprendre des démarches pour réaliser une manufacture de chaussures. Le conseil de ville prit la chose au sérieux. Il délégua trois hommes à Québec pour tâcher de jeter des ponts (Jean-Baptiste Carbonneau fut son porte-parole) et formula cette résolution qui doit être citée *in extenso* :

Attendu que la ville de Roberval, par sa situation géographique, offre de grands avantages à l'établissement de nouvelles industries dans la ville ;

Attendu que la ville de Roberval se trouve au centre du Saguenay, dont la population est de 70,000 âmes, est le terminus du chemin de fer du Lac St-Jean et son port de mer principal ;

Attendu que toutes les voies faciles de transport, tant par terre que par eau, entre les différentes parties de la région, convergent à Roberval et que cette ville est de plus reliée par le téléphone et le télégraphe à toutes les paroisses du Saguenay ;

Attendu que la ville de Roberval possède dans ses limites de magnifiques pouvoirs d'eau, d'acquisition peu dispendieuse et d'exploitation facile :

Attendu que la ville est prête à encourager spécialement la fondation d'une usine à chaussures dans les limites de la ville ;

Attendu que le marché local fournirait amplement la matière première à une usine à chaussures, et que la main-d'œuvre est à bon marché à Roberval ;

Attendu que le conseil de ville appuyé par les contribuables donnerait de grands avantages aux personnes qui établiraient dans les limites de la ville une usine de quelque importance ;

En conséquence, M. le conseiller Nil Potvin propose, secondé par M. le conseiller Adélar Leclerc, que le conseil de ville se déclare prêt à aider par une exemption de taxes ou autrement toute personne ou compagnie qui construira et exploitera dans les limites de la ville une usine de quelque importance, lesquels avantages à être déterminés entre les parties intéressées (287).

Toujours en 1910, peu après cette résolution, Alphonse Brassard offrit un terrain gratuit à toute industrie éventuelle. La ville, en acceptant cette offre, y ajouta celle du service de l'eau et une exemption de taxes de vingt-cinq ans pour tout industriel de bonne foi. Elle fit annoncer ces avantages dans les journaux.

Le 25 janvier 1911, un certain nombre de citoyens éminents s'assemblèrent à l'ancienne Maison des colons pour former un comité spécial « dans le but de promouvoir les intérêts de notre ville et aider le conseil municipal de la ville dans les efforts qu'il tente dans ce sens, lequel comité devra se réunir de temps en temps pour discuter les intérêts de la ville et passer des règlements pour sa direction. » (288) Dix-huit citoyens signèrent.

En 1911 encore, la ville accordait bonus et exemption de taxes à une manufacture annoncée par Arthur Du Tremblay pour « travailler le bois de toutes façons », laquelle devait opérer en 1912 et employer au moins quarante personnes... Anne, ma sœur, ne vois-tu rien venir ? Toujours rien ! Et notre « Robert Valois », la conscience tranquille, conclut : « L'expérience de l'industrie n'ayant point réussi, elle (Roberval) semble avoir concentré ses efforts vers le côté *esthétique*. » (289)

* * *

Le mot est plus vrai qu'il n'en a l'air : « L'expérience de l'industrie... » Dans notre Roberval du terminus, l'industrie n'avait pas dépassé beaucoup le stade de l'expérience. Le commerce du bois souffrait d'une dépression vers 1910, et l'industrie touristique ne semblait pas faire naître un second Beemer. La pulpe, qui a fait la prospérité de Chicoutimi durant un certain temps, n'a pu s'implanter au Lac-Saint-Jean. Evolution des procédés (pulpe chimique substituée à la pulpe mécanique), concurrence chez les financiers ? Moulins de Péribonka, Roberval, Val Jalbert, Saint-André de l'Épouvante, Pointe-Bleue,... le total est impressionnant des industries forestières qui ne vécurent pas.

Il y eut tant d'essais et de projets à l'époque 1900, surtout à Roberval, et on vit s'écrouler tant de châteaux de cartes que les sceptiques diagnostiquaient le mal dès qu'ils voyaient arriver un nouveau rêveur d'entreprises : c'était la « maladie du Lac-Saint-Jean ». La mystique du Lac-Saint-Jean, mystique de la terre, avait dégénéré en « maladie du Lac-Saint-Jean », maladie de l'industrie et du commerce. Exactement comme les patriotes de la terre, qui entrevoyaient cinquante paroisses le long du chemin de fer de Québec, dans les Laurentides, et quarante paroisses dans la plaine vue de la côte du Cran, les patriotes de l'industrie avaient des visions qui ignoraient les bornes du réalisme. En 1909, dans une conférence prononcée à Québec, Chrysostôme Langelier, pour caractériser l'esprit d'entreprise extraordinaire des gens du Lac-Saint-Jean, les appelait les « Yankees » de la province de Québec. La grande industrie ne fit son entrée définitive dans la région qu'en 1926, sur les chevaux-vapeur de la Grande Décharge.

Du côté de l'agriculture, l'évolution était plus profonde. La région parvenait à maturité, les paroisses de l'ouest et du nord du lac pouvaient davantage se suffire à elles-mêmes et Roberval était de moins en moins le centre agricole et colonisateur. Durant les années 1910, le Chemin de fer organisa encore quelques voyages de reconnaissance pour les cultivateurs de la province. Mais déjà la nouvelle région de colonisation, la région prometteuse, était l'Abitibi. Cette dernière, ouverte plus tard que la nôtre, bénéficiait de bien meilleures organisations. On y procédait méthodiquement à l'ouverture des paroisses, que dis-je ? les paroisses arrivaient organisées d'avance, le chemin de fer les déposait à l'endroit désigné, etc. Rien ne pouvait rappeler notre Lac-Saint-Jean du début.

En 1910, le *Progrès du Saguenay* écrivait : « La culture n'a pas périclité depuis quelques années au Lac St-Jean, mais on sent vaguement que s'il n'y a pas eu de déclin, il n'y a pas eu de progrès, et c'est là le malheur. » — « Depuis bon nombre d'années, on constate avec stupeur et avec regret une sensible diminution dans le chiffre des cultivateurs au Lac St-Jean. En parcourant aujourd'hui des paroisses florissantes comme Roberval, Saint-Prime, (...) on aperçoit douloureusement à maintes reprises, des terres faites à la charrue, abandonnées aux mauvaises herbes, de nombreuses maisons sont délaissées par leurs propriétaires plus ambitieux, qui sont allés tenter fortune ailleurs. L'industrie laitière, qui a connu des jours glorieux dans la région du Lac St-Jean, se ressent de cet état de choses. » (290) Tableau exagéré sans doute, mais qui est directement à l'inverse de ceux qu'on lisait vingt ans plus tôt. Il y a aussi ici une loi de stabilisation qu'il ne faut pas méconnaître.

A la régression générale que nous venons d'observer se rattache la disparition ou l'éloignement de plusieurs personnalités : Beemer, les deux

Scott, le curé Lizotte, L.-P. Bilodeau, etc. Beemer prit sa retraite, B.-A. Scott ne parvint pas à l'Assemblée législative, J.-G. Scott ne réussit pas à amener le Trans-Canada... Enfin, certains témoins des querelles de 1904-05 autour de l'église paroissiale interprètent ce phénomène comme une punition du Ciel. « La rose a fleuri », aurait dit le curé Paradis. La belle cité future, d'après eux, était ruinée à sa base par des haines mesquines et certains désordres moraux comme l'alcoolisme.

* * *

Deux événements changèrent à cette époque le cours de la vie robervaloise : l'avènement de l'automobile et le transfert du terminus à Saint-Félicien.

Roberval fut naturellement la première, dans la région, à faire l'expérience de ce nouveau véhicule qu'on appelait « voiture à gazoline ». D'après le *Lac St-Jean* du 9 août 1906, la première automobile entrée au Saguenay appartenait à l'Hôtel Roberval : à cette date, H.-J. Lyons, employé du Grand Hôtel, et René Dupont revenaient d'une promenade à Saint-Félicien avec leur *Ford*. Et la tradition ajoute : les femmes et les enfants se mouraient de peur en voyant passer cette bête infernale. La tradition veut encore que ce soit le photographe Auguste Roy qui ait possédé la première automobile dans la région. Et en 1908 ou vers ce temps, B.-A. Scott risqua le tour du lac en automobile. Puis le Dr Constantin, L.-E. Otis, etc., exhibèrent les leurs. En 1910, « l'autocar » du colonel Scott donna l'occasion au *Progrès du Saguenay* et à son confrère *Le Travailleur* d'échanger de nouvelles injures (l'un étant « pour » Scott, l'autre « pour » Girard). « Depuis le printemps la population du comté voit passer de temps en temps une voiture à gazoline. Elle va de paroisse en paroisse et de ville en ville... » (291) L'auto de B.-A. Scott fut la première à entrer à Chicoutimi, avec un groupe de jeunes Robervalois qui parcoururent la rue Racine en triomphe.

Après l'automobile vint la poussière et après la poussière le macadam. Les autos envahissent Roberval. En 1915, la vitesse est à l'ordre du jour, on organise des courses d'autos avec prix, un chauffeur se tue dans un fossé, Côté Boivin vend des autos ainsi que deux autres agences : autos usagées et accessoires chez Trottier et Binet, agence de la Compagnie Ford à la Compagnie de Construction générale du Lac St-Jean. On fixe la vitesse maxima à 14 milles à l'heure dans la ville, 18 dans la campagne. En 1917, il y a environ quatre-vingts automobiles au Lac-Saint-Jean, dont trente-cinq à Roberval. Les femmes de Roberval souffrent d'une maladie appelée « autolubie ». Toujours en 1917, le Dr Constantin étrenne sa nouvelle machine sur la « belle route » de Pointe-Bleue et le journal nous apprend que Thomas-Louis Bergeron est allé à Jonquière « sans aucun accident » et, un peu plus tard, qu'il est allé à Péribonka, et que, pour la première fois, il n'y a rien de cassé !

C'est ainsi que l'automobile détrônait la navigation, que les routes faisaient oublier les quais et que Roberval cessait d'être un port régional.

Le déplacement du terminus, ce terminus qui avait fait de Roberval une petite ville si active, acheva de lui enlever son hégémonie commerciale. Mais ici se place un ensemble de plans et d'activités dont l'histoire n'a pas fini de s'écrire de nos jours.

* * *

Le *Québec-Lac St-Jean*, administré par J.-G. Scott, était resté de nombreuses années avec deux terminus : Roberval au nord-ouest (1888), et Chicoutimi au sud-est (1893). Ces deux embranchements furent prolongés respectivement jusqu'à Saint-Félicien (1917) et Bagotville (1910), tandis qu'entre les deux, un troisième embranchement fut construit d'Hébertville à Alma, plus tard. D'autre part, le *Québec-Lac St-Jean* avait relié sa ligne centrale à la Tuque de 1904 à 1907.

Les lignes qui devaient se faire mais qui restèrent en plan furent, en résumé : une ligne ceinturant le lac Saint-Jean et une autre vers le nord-ouest, vers Chibougamau et la Baie James.

Dans l'ordre chronologique, ce dernier fut le premier (et le plus important) des projets du *Québec-Lac St-Jean*, alors qu'il n'avait que les deux terminus susdits. Lorsque Roberval fut érigé en ville en 1903, la ligne Trans-Canada passant par Roberval était à l'ordre du jour. Du haut de la chaire, le curé Paradis disait : « A partir de Roberval, va s'ouvrir un chemin de fer d'une importance capitale pour notre comté, pour notre province, pour tout le Canada, le Trans-Canada. La construction de ce chemin de fer peut rencontrer des obstacles ; ses ennemis peuvent se liguier pour l'étouffer dès le berceau. Mais ce sont là des projets vains. Le Trans-Canada va se faire : c'est une destinée providentielle. » (292) A la visite de l'Hon. Gouin, en 1901, toutes les paroisses réclamèrent le chemin de fer Roberval-Baie James et le ministre dut le promettre. Cette année-là, on commença même à débayer la voie à Roberval, . . . vers la Baie James. L'enlèvement des premières pelletées de terre donnèrent lieu à une cérémonie publique : discours, bénédiction. Le Trans-Canada ne devait pas dépasser la Pointe Scott, mais comme on avait confiance dans ce projet !

Ce Trans-Canada devait se rendre à la Baie James et continuer vers l'Ouest. Il devait d'abord traverser des territoires présumés riches en ressources forestières, minières et même agricoles. Il devait ensuite, comme ligne nationale, drainer le trafic de l'Ouest canadien, en faisant de Québec la tête de ligne. J.-G. Scott avait rallié à son plan les hommes d'affaires de Québec, Chicoutimi et Roberval. Il avait des visées généreuses sur l'avenir du Saguenay, qui, selon lui, devait être le débouché du nord et de l'ouest du pays. « Un port de mer sur le Saguenay, un autre sur la Baie James, et nous voilà en communication avec le nord et l'ouest, Chibougamau et Winnipeg. » (293) Les obstacles restèrent plus forts que la volonté des Québécois et des Saguenéens. Le Grand-Tronc, rival du Trans-Canada, reçut l'appui d'Ottawa.

Que d'encre versée, durant les années 1900 et 1910, autour des questions ferroviaires ! Que de démarches accomplies ! Après que le Trans-Canada fut supplanté par le Grand-Tronc canadien, Scott continua de travailler pour le prolongement de la ligne Québec-Lac St-Jean vers le nord-ouest, et d'autres compagnies se formèrent : *Saguenay et Baie James*, *Chibougamau et Baie James*, *Québec et Baie James*. Les mines de Chibougamau faisaient déjà beaucoup de bruit. Un coup d'œil sur la carte ferroviaire nous montre que J.-G. Scott voyait juste : au lieu de franchir une seconde fois les Laurentides pour atteindre l'Abitibi, ce qu'il fallut bien faire un jour, on faisait continuer le rail du lac Saint-Jean vers le nord-ouest, en partant de Roberval et en passant par Chibougamau...

La compagnie du *Québec-Lac St-Jean*, toujours déficitaire, fut résorbée en 1907 dans le *Canadien-Nord* (*Canadian Northern*). Les petits réseaux

du pays étaient monopolisés par les grandes compagnies, et le *Canadien-Nord*, propriété de William Mackenzie et Donald Mann, était l'une de ces compagnies. Le personnel du *Québec-Lac St-Jean* devait demeurer mais Scott et deux directeurs démissionnèrent. Le *Québec-Lac St-Jean* avait tenu durant vingt ans et stimulé libéralement la colonisation, le tourisme et la navigation sur le lac. On se ressentit tout de suite du changement d'administration. Mackenzie et Mann avaient des intérêts dans tout le pays et restaient étrangers à la vie régionale du Lac-Saint-Jean. Le prolongement de Saint-Félicien, ardemment désiré, fut remis, la réclame touristique cessa, et, surtout durant les dernières années avant la cession au *Canadien National*, le service était affreusement mauvais. On voyageait dans les « chars à bœufs », on attendait une heure à Val Jalbert, on manquait de place, etc.

Mackenzie avait promis le prolongement de Roberval à Saint-Félicien (17 milles) pour 1910. Les cultivateurs de Saint-Prime et de Saint-Félicien s'étaient rendus eux-mêmes à Québec en 1893 pour en exposer leur vœu. En juin 1910, sous la direction d'un certain Mulharkey, les premiers travaux furent entrepris à Roberval, pendant qu'à l'autre bout une compagnie locale inaugurerait le tronçon de Chicoutimi à la Baie des Hahas. En 1912, le député Carbonneau obtint que la charte de Mackenzie et Mann soit modifiée de façon à ce que la ligne soit rendue à Saint-Félicien le 1er juillet 1913. En mai, une équipe de cinquante Italiens arrivent à Roberval pour se mettre à l'œuvre sous la direction de Perron et Gagnon, constructeurs. Puis les travaux sont suspendus pour l'hiver.

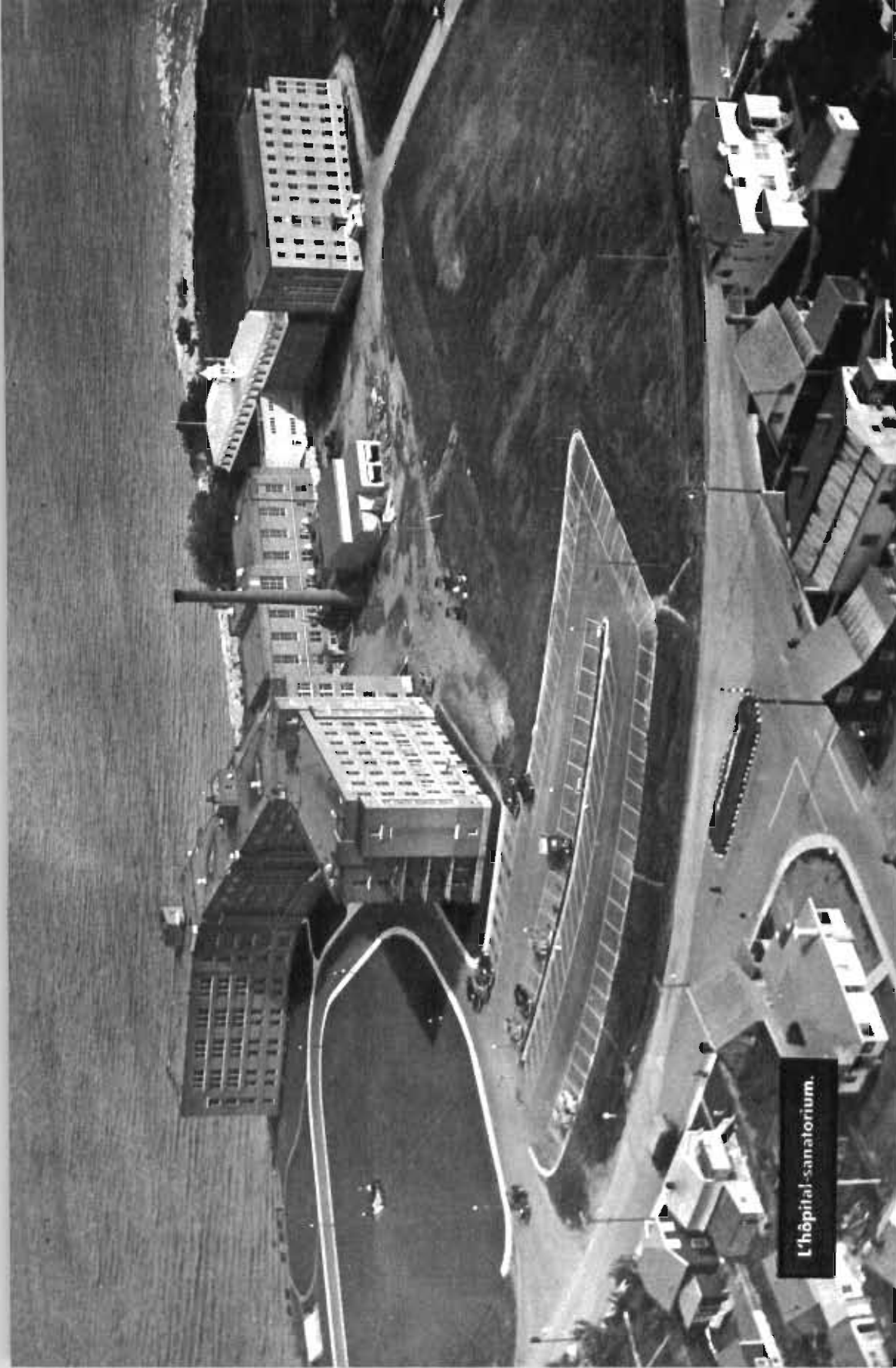
En 1917, la ligne ne se rendait pas encore à Pointe-Bleue. Le *Canadien-Nord*, dont relevaient ces ouvrages, était en faillite. Le gouvernement fédéral acheta alors tout le réseau de Mackenzie et Mann, qui s'engagèrent en même temps à lui livrer le tronçon de Saint-Félicien. Ce marché détermina le reste et la voie fut ouverte jusqu'à Saint-Félicien en décembre 1917. Et le journal d'applaudir : « Félicitations au député Turcotte, qui en assura le parachèvement ; elle n'avait été exploitée jusqu'aujourd'hui que pendant les élections. » (294)

Auparavant, le chemin de fer de ceinture du lac avait eu ses promoteurs. En 1910, la Compagnie « Roberval-Saguenay » se forma sous les auspices de la Chambre de Commerce du Saguenay pour réaliser une ligne qui devait contourner le lac en entier. Elle obtint sa charte en 1911. Elle comprenait J.-E.- Dubuc, intéressé aux pouvoirs de la rivière Péribonka, B.-A. Scott, Georges Low, le sénateur P.-A. Choquette, le député Carbonneau, l'avocat Arthur Pelletier, etc. Deux équipes d'explorateurs commencèrent le tracé en 1911, l'une partant de Mistassini, l'autre de Jonquière. Les explorations se poursuivirent en 1912 et la compagnie eut l'honneur posthume d'avoir eu Louis Hémon au nombre de ses engagés cette année-là. Le *Roberval-Saguenay* en resta là, comme l'avait bien pressenti Hémon. Il se contenta d'acheter, la même année, la compagnie de la Baie des Hahas.

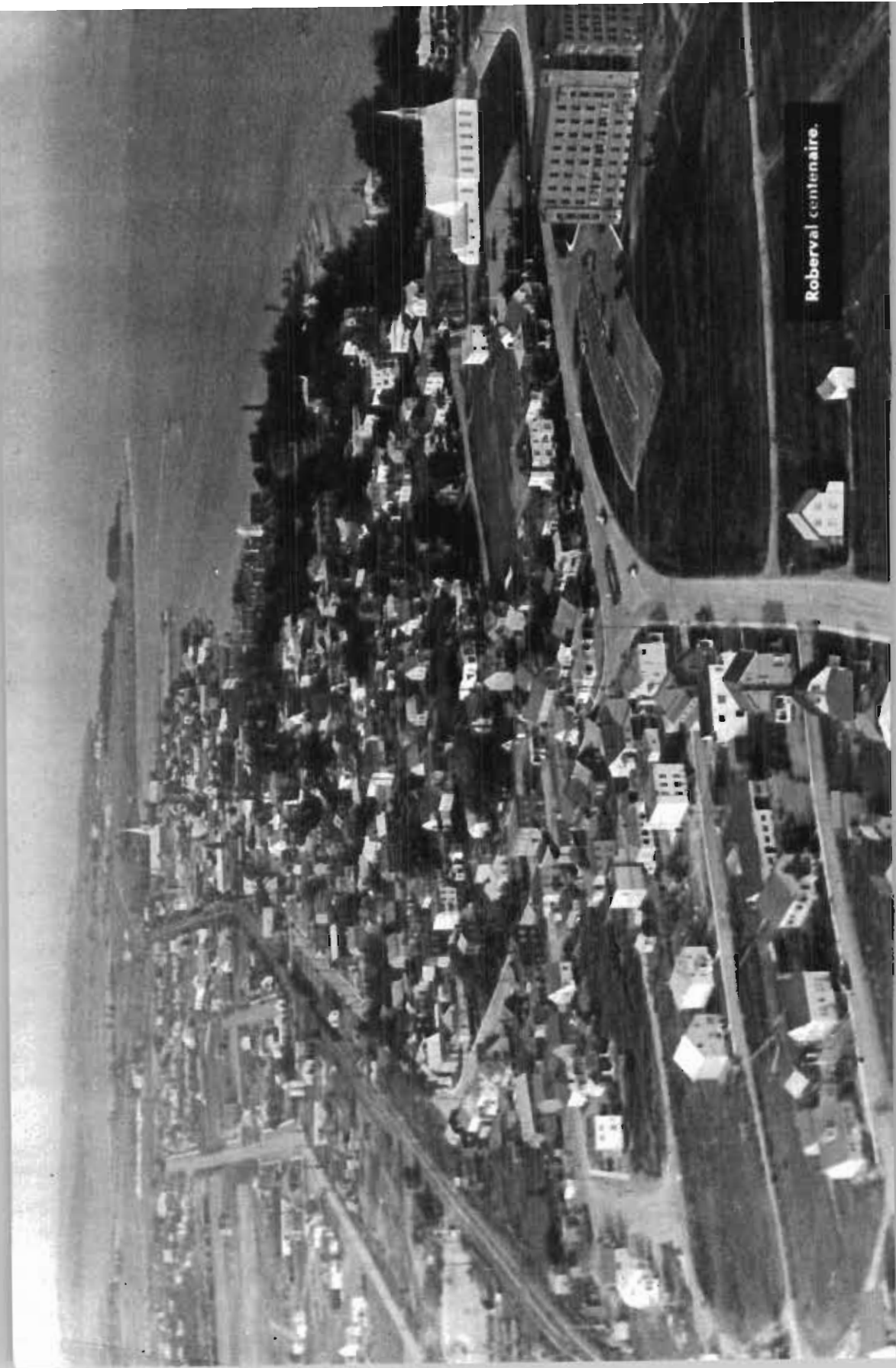
Et les plans succédèrent aux plans. En 1922, trois compagnies avaient leur charte pour faire la ligne de ceinture du lac : *Roberval-Saguenay*, *Québec-Chibougamau* et la *Compagnie des Fermiers de Normandin*. De tous ces tracés, jusqu'à présent, l'histoire n'enregistre que la continuation de la voie de Saint-Félicien à Dolbeau en 1927 et celle d'Alma un peu avant.

* * *

Accrochée aux chemins de fer nationaux et aux routes où commençait de rouler l'automobile, Roberval participa à partir de 1917 au stade de



L'hôpital-sanatorium.



Roberval centenaire.

stagnation apparente qui succède normalement aux périodes de croissance. Une petite ville respectable et paisible. Un Robervalois qui vient d'achever sa carrière publique nous disait que s'il avait à écrire l'histoire de Roberval depuis 1915 environ, il ne saurait en écrire deux lignes. Ceci nous excuse de ne pas insister et de nous contenter maintenant de noter les faits nouveaux.

La série des grands incendies de 1897 à 1899 et 1908 se poursuivit en 1915 par l'incendie du collège et se termina en 1919 par celui du couvent, si on excepte celui de trois maisons en 1910.

L'Académie Notre-Dame, tel qu'il fallait l'appeler en 1903, faillit perdre ses professeurs, d'abord, vers 1911-12. La Commission scolaire ne consentait pas à hausser le traitement des Frères. C'est le curé Bilodeau qui réussit à les maintenir. En 1915, sous la direction du Frère Marie-Eparque, l'Académie passa complètement au feu. Le 27 février, un samedi matin, après la messe hebdomadaire spéciale à laquelle avaient assisté deux cents élèves et une cinquantaine d'adultes, les huit religieux étaient à prendre leur déjeuner avec le vicaire Henri Tremblay, leur célébrant, quand un élève vint leur annoncer qu'il y avait du feu dans la partie sud. Les pompiers prirent une demi-heure pour se réunir, ouvrir la bouche d'eau voisine, installer les échelles... Le petit clocher s'effondra et tout l'intérieur fut consumé très vite. On eut beaucoup de peine à ouvrir la bouche d'eau de la rue, qui n'était pas gelée, comme on l'avait cru, mais qu'un quidam avait d'abord essayé d'ouvrir en tournant la valve du mauvais côté ! La maison avait des assurances partielles. Le soir, les murs de brique noircis et glacés restaient seuls debout sous une belle aurore boréale. On attribua le désastre à l'imprudence d'un fumeur.

Les Frères se retirèrent à leur maison de Chicoutimi, moins le directeur et un autre, hébergés chez Léon Couët, gérant de la Banque. Puis, professeurs et élèves prirent le chemin qu'avait pris le couvent en 1897 : les classes rouvrirent quelques semaines après à l'Hôtel Commercial, qui restait fermé l'hiver et que son propriétaire québécois, Gustave Proteau, offrit gracieusement, par le truchement du député Carbonneau. Malgré la lutte mémorable qu'il fallut livrer aux rats, pensionnaires permanents à l'auberge, l'inspecteur Boily se déclara tout à fait content des succès scolaires.

Quelques jours après l'incendie, une délégation composée du curé et de quelques notables (l'inspecteur, deux avocats, un notaire et un médecin) alla rencontrer Mgr Labrecque pour avoir l'autorisation d'établir à Roberval un pensionnat agricole à la charge d'une communauté cléricale. La Commission scolaire voulait renvoyer les Maristes et fonder un pensionnat commercial et agricole, et même classique. Durant les mois qui suivirent le feu, les commissaires se réunirent à peu près toutes les semaines pour discuter des décisions à prendre. Ils envoyèrent un mémoire à Mgr Labrecque, toujours au sujet d'un pensionnat. L'évêque leur répéta : non. Il ne pouvait consentir, par principe, à confier un pensionnat à une congrégation de Frères ; il ne voulait pas d'une congrégation cléricale ; quant à un second cours classique dans le diocèse, on ne pouvait y songer pour longtemps encore : le Séminaire épiscopal se relevait à peine de ses ruines.

Nullement découragés, les commissaires achetèrent une terre, en arrière de la ville, pour obtenir plus facilement du gouvernement une école d'agriculture. Une délégation partit pour Québec demander des subsides. Une école régionale d'agriculture était un des rêves chers à l'inspecteur Boily.

Dans son rapport du 7 juillet 1915, il écrivait : « Je suis persuadé que votre commission scolaire n'abandonne pas le projet qu'elle a mis à l'étude, à savoir l'établissement d'une académie agricole dans cette ville, dont la direction plus tard devra être placée entre les mains de prêtres de ce diocèse. Si les moyens de la ville ne permettent pas à votre commission de construire une école digne de l'importance de cette place, aussi spacieuse que les autres édifices publics (l'éducation devrait cependant commander les plus grands sacrifices), veuillez au moins construire, sur le terrain que vous avez acheté à cette fin, une école modeste mais qui répondra à l'idéal de tous les esprits bien pensants de cette région, Rappelez-vous, messieurs les commissaires, que si vous devez prendre en considération les intérêts financiers de la ville, vous avez un devoir beaucoup plus grand, celui d'assurer à la jeunesse qui pousse une formation pratique, une éducation virile, qui fasse *aimer et raisonner le travail manuel sous toutes ses formes.* »

A toutes fins pratiques, la Commission fit reconstruire au même endroit. En mai, on commanda d'abord un plan pour un collège de six cents élèves : trois cents externes et trois cents pensionnaires. On s'en tint à l'édifice que l'on sait (récemment agrandi), en conservant l'aile nord de l'ancien, moins endommagé par le feu. Les garçons eurent encore leurs classes à l'Hôtel Commercial en 1915-16, et l'externat fut reconstruit au coût de \$40,000.00 sur les plans de l'architecte Joseph-P. Ouellet.

Malgré les pronostics optimistes des commissaires, le nombre des élèves fourni par la ville alla diminuant durant quelques années, après 1909, comme le montrent ces statistiques :

1907-08 : 558	1911-12 : 501
1908-09 : 569	1912-13 : 482
1909-10 : 538	1913-14 : 482
1910-11 : 522	1914-15 : 441

* * *

Chez les Ursulines, dix ans après la dernière construction (la chapelle, inaugurée en 1909) et moins de vingt-cinq ans après la catastrophe du 6 janvier 1897, le feu fondit de nouveau sur le couvent, ce couvent qui était, d'après le *Colon*, « l'orgueil de notre région et même de la province de Québec » (23 janvier 1919). Le couvent comprenait alors : à droite ou au sud de la Maison de pierre, le pensionnat et la chapelle, qui n'ont pas changé, et à gauche ou au nord, une aile de quelque cent pieds de façade, à deux étages complets avec rez-de-chaussée et mansarde, construite en 1897. C'est cette partie, servant d'externat et d'Ecole Ménagère, qui brûla en 1919. L'institution renfermait alors 55 religieuses, 110 pensionnaires, 60 quart-pensionnaires et 125 externes.

Le 21 janvier, au milieu de l'après-midi, quand on s'aperçut qu'une fumée s'échappait des murs, le feu avait déjà commencé son œuvre à l'intérieur des planchers. Il s'était communiqué par une fissure à la cheminée de la buanderie de l'Ecole Ménagère. Les pompiers eurent de la peine à localiser le foyer de l'incendie, et voyant que l'Ecole Ménagère était perdue, ils s'acharnèrent à couper le feu à la Maison de pierre. On pensait que tout le couvent y passerait : tout l'ameublement en fut sorti, y compris l'orgue de la chapelle. Elèves et religieuses se dispersèrent dans la ville. Vers sept heures seulement les sauveteurs eurent raison des flammes, après avoir lutté avec férocité, et, faut-il ajouter, avec foi, puisque deux d'entre eux, postés sous la statue de

saint Joseph (qui domine la Maison de pierre), lui jurèrent de n'en point partir tant que sa statue resterait debout. De fait, le feu s'arrêta là. La Maison de pierre, où était le cloître, resta cependant endommagée, et la plupart des religieuses demeurèrent à l'hôpital jusqu'au 4 février.

L'institution entra alors dans une phase difficile : cinq ans de gêne. Gêne d'espace, car la reconstruction se fit attendre ces cinq années ; gêne financière surtout, car non seulement elle ne recevait aucune assurance mais elle avait une dette de \$66,000.00, contractée lors des dernières constructions (1903 et 1907). La loi ecclésiastique ne lui permettait pas de faire un nouvel emprunt sans l'autorisation de Rome. La maison-mère lui versa \$3,000.00, le diocèse, sollicité, en versa presque autant, et les soirées organisées à Roberval rapportèrent \$7,000.00.

Mais pour rebâtir, la Communauté n'avait qu'une issue et tout Roberval n'eut qu'un geste : demander une Ecole Normale ! Une seconde Ecole Normale dans le diocèse ? Ah ! vraiment, ces Robervalois ! Leur Académie brûle et ils veulent un collège classique, maintenant leur couvent brûle et ils veulent une Ecole Normale. Refusé !

Les Ursulines donnaient déjà une préparation pédagogique aux futures institutrices, et un brevet. C'était une espèce d'Ecole Normale. Mais plus du tiers des institutrices qui enseignaient dans le comté du Lac-Saint-Jean n'avaient ni brevet ni diplôme. La Chambre de Commerce du Saguenay fit des démarches auprès du gouvernement en février 1919, et de nouveau en avril. Québec ne se laissa pas émouvoir. Le Lac-Saint-Jean avait cessé d'être l'enfant gâté du gouvernement. D'autres demandes se formulèrent au mois d'août. Rappelons que de semblables instances avaient été faites déjà vers 1914.

Au printemps, la Commission scolaire demanda au gouvernement fédéral à quelles conditions il pouvait louer l'ancienne Maison des colons, in-employée, pour les classes des filles externes. Les Ursulines manquant de place chez elles, ces filles retombaient sur les bras des commissaires. On s'aperçut que l'instruction de cette partie de la jeunesse n'avait pas coûté cher depuis 1882, puisque les Ursulines n'avaient jamais rien exigé des corporations municipales et scolaires. Aussi la Commission de la ville accorda-t-elle désormais aux Ursulines une subvention annuelle pour le maintien de leur externat.

Les élèves s'entassèrent tant bien que mal dans ce qui restait du couvent en 1919-20. La Commission loua la Maison des colons pour trois ans à l'été de 1920. Dorénavant on ne dit plus « Maison des colons » mais « Ecole des colons » ! Il y avait là deux institutrices, enseignant à trois classes, à l'étroit dans des locaux défectueux, avec un gardien-chauffeur y résidant, lequel gardien fut remplacé en 1922 par un meilleur. En 1923, une troisième maîtresse entra dans la baraque, et « l'Ecole des colons » servit encore trois ans sous le contrôle de la Commission scolaire.

En 1924, un nouveau coup de barre fut donné pour fonder une Ecole Normale. Le curé Lizotte, retraité à Roberval, prit les devants, suivi du député Emile Moreau, de l'inspecteur Boily, du maire Georges-P. Marcotte, du Dr Constantin et des commissaires. Le 14 mai, le député et le docteur adressèrent de Québec un télégramme au curé Lizotte et aux Ursulines, leur annonçant la réponse affirmative du Conseil de l'Instruction publique.

L'architecte Ouellet signa les plans d'une nouvelle aile comprenant, à gauche ou au nord de la Maison de pierre (Procure actuelle), l'École Ménagère et l'École Normale, auxquelles les élèves comptèrent 107 portes et 206 fenêtres... C'était la seizième École Normale dans la province. Le vieux curé Lizotte bénit la première pierre le 13 mai 1925 et Mgr Eugène Lapointe l'inaugura le 10 juin 1926.

Depuis ce jour, le visage du couvent n'a guère changé : une enfilade de maisons à pignons s'épaulant autour de la Maison de pierre de 1890, que l'étreinte de deux incendies a rendue vénérable ; une muraille de 350 pieds que voilent d'épaisses frondaisons et que domine, du côté de Notre-Dame, le dôme d'argent de la chapelle. Mère Saint-Raphaël avait 81 ans lors de l'incendie de 1919. Elle était aveugle et malade depuis quelques années. Elle était encore la conseillère de la communauté, au milieu des petits travaux et de la prière qui l'occupaient sans cesse. Elle s'éteignit à 83 ans, le 29 décembre 1920. Mgr Labrecque se rendit célébrer son service, le 3 janvier suivant. En 1930, la communauté robervaloise rentre, avec les autres filiales de Québec, dans la nouvelle Union des Ursulines de Québec ; le noviciat est transféré à Québec par le fait même.

L'enseignement ménager, qui relevait du ministère de l'Agriculture, passe au contrôle du Conseil de l'Instruction publique en 1929. Dix ans plus tard, ce Conseil fonde le « cours supérieur d'enseignement ménager », avec une section « familiale » pour les 6^{ième} et 7^{ième} années, et une section « supérieure » pour les 9^{ième}, 10^{ième} et 11^{ième} années. Enfin, en 1951, les écoles supérieures d'enseignement ménager prennent le nom d'Instituts familiaux. L'éducation qu'on y donne est dirigée vers les responsabilités sociales de la vie. L'Institut familial est aussi éloigné, on le conçoit, de l'École Ménagère de 1882 que le Lac-Saint-Jean l'est du pays de colonisation par excellence qu'il était à cette époque. L'enseignement ménager, en se « modernisant », s'est répandu partout. Il a eu ses détracteurs et ses champions, parmi lesquels Mgr Albert Tessier et l'abbé Houyoux, prêtre français dont on aime l'esprit vif. Dans la lutte acerbe qui s'engagea il y a quelques années autour des « écoles de bonheur », celles-ci trouvèrent en lui un défenseur hardi et intelligent. Mère Saint-Raphaël, dans sa tombe, ne disait rien, mais elle se réjouissait sûrement de l'occasion que les partisans du cours classique féminin lui donnaient d'éclaircir ses conceptions. Nommons aussi M. Alphonse Désilets, grand ami des Ursulines de Roberval, auteur d'une biographie de Mère Saint-Raphaël, et qui fut directeur provincial de l'enseignement ménager.

La ferme modèle des Ursulines, de son côté, régie par des agronomes, n'a cessé d'évoluer. Le troupeau laitier, amélioré d'année en année depuis les débuts, fut malheureusement décimé par un incendie de la grange-étable le 3 janvier 1951 : 41 têtes de bétail y périrent. L'on se souvient en particulier que « Belle du Lac » avait détenu un record mondial.

De pair avec le reste de Roberval, nos Ursulines ont connu ces dernières années une phase de progrès plus marqué. Elles ont fondé trois écoles de village en dehors de Roberval. Un groupe de cinq essaimèrent à Chambord en 1945, trois autres à Saint-Eugène en 1946, cinq autres à Sainte-Croix en 1949. A Roberval même, en 1942, elles achetèrent l'immeuble de l'Hôtel du Lac, baptisé « École St-Raphaël », en face du couvent. Six classes d'externes y prirent place. L'externat était passé de trois à six classes depuis l'abandon de « l'École des colons » en 1926. En 1951, la Com-

mission scolaire confia aux Ursulines ses deux nouvelles écoles, Sainte-Ursule pour la paroisse Notre-Dame, et Sainte-Angèle à Saint-Jean-de-Brébeuf, dirigées par six religieuses et des institutrices. Elles réalisaient ainsi le vieux souhait de 1884, de prendre les petits garçons avec les petites filles, au moins jusqu'à la 4^{ième} année. Les Ursulines ont charge de plus d'un millier d'enfants et de jeunes filles aujourd'hui à Roberval.

* * *

Au moment où disparaissait la navigation sur le lac Saint-Jean, un nouveau mode d'activité prenait place à Roberval : l'aviation. Il y avait bien eu, en 1910, neuf ans avant le premier amerrissage sur le lac, cette drôlatique randonnée aérienne que deux Américains, Hawley et Post, accomplirent dans la nacelle d'un aérostat et qui les mena dans la forêt sauvage, sur la rivière Péribonka, où ils faillirent laisser leur vie. Ils avaient pris leur vol à Saint-Louis du Missouri, à quelque 1,200 milles de leur point d'arrivée. M. T.-X. Cimon, auquel nous empruntons ces notes, ajoute que leur expérience leur valut un trophée.

La première machine volante que l'on vit au Lac-Saint-Jean, non sans un émerveillement mémorable, fut la *Vigilance*, un aéroplane à ailes doubles que le pilote Stuart Graham remenait de Halifax après un long voyage. Il arriva le 28 août 1919 et repartit le 30. Une semaine plus tôt, le *Colon* avait annoncé la visite de l'aviateur Georges Vézina, qui survolait la province en faisant de la réclame pour l'Exposition de Québec. « La semaine dernière il s'est rendu à Montréal et le Lac St-Jean est sur le programme des autres randonnées, L'aviateur fera le voyage aller et retour entre Québec et Roberval dans moins de la journée puisque, vent arrière, il peut faire avec son *Curtiss* du 110 à l'heure même avec un passager. » (295)

Mais la base aérienne de Roberval fut établie en 1920. C'était à la fois une expérience et une station militaire, établie conjointement par les deux gouvernements. La Commission fédérale de l'Air fournit les appareils, trois *Curtiss* du surplus de guerre. L'atelier d'outillage et de réparation était même fourni par le gouvernement anglais. Le personnel se composait (en 1921) de vingt techniciens de langue anglaise, dont deux pilotes, de retour du service armé. Le ministre des Terres et Forêts, Honoré Mercier fils, avait conclu les arrangements avec la Milice fédérale pour établir à Roberval cette base aérienne avec mission d'observation et de protection des forêts. Son ministère fournit un ingénieur forestier, Henri Méthot, et deux protographes, J.-Edouard Guay et Alphonse Landry. On devait repérer les feux de forêt et surtout faire le relevé des terres vacantes du nord par procédé photographique : les immenses bassins de l'Ashuapmouchouan, de la Mistassini et de la Péribonka, et même tout le territoire s'étendant jusqu'à la Baie d'Hudson. On pourrait faire du transport occasionnellement.

La station fut inaugurée par l'Hon. Mercier lui-même en 1921, à l'occasion d'un voyage ministériel pour la bénédiction du pont métallique de la rivière Métabetchouan. C'était la première station du genre dans la province, et même la seule station aérienne d'après le journal local. Sa sphère d'activité resta longtemps étrangère à la vie de notre chef-lieu, qui ne comprenait pas l'anglais, mais qui réussit cependant à faire embrasser la religion catholique à deux de ces hommes de l'air, en 1922. Durant les trois premières années au moins, la base vivait sous un régime militaire. L'Aviation nationale céda ensuite la place à des compagnies privées : *Dominion Aerial Exploration*, *Canadian Pacific Air Lines*, *Mont-Laurier Aviation*. En 1923,

l'équipage comprenait trois pilotes, trois observateurs et un photographe, et utilisait quatre appareils. Cette année-là, trois d'entre eux trouvèrent la mort lorsque, par suite d'un défaut de contrôle, leur appareil plongea dans le lac non loin du brise-james. Deux autres aviateurs se tuèrent en 1929. En 1924, les explorations aériennes avaient couvert tout le territoire du lac Saint-Jean et du Saguenay et davantage.

En 1930, le ministère des Terres et Forêts, propriétaire des lieux, établit une plantation d'arbres près de la base. Depuis 1947, c'est *Mont-Laurier Aviation*, compagnie marchande, qui parcourt le grand Nord, avec une compagnie jumelle à Saint-Félicien.

* * *

Montons maintenant le coteau qui domine l'aéroport : c'est l'Exposition agricole qui s'est emparée de la terrasse du grand Hôtel Roberval.

Les Sociétés d'Agriculture, dans la région, remontent à des temps lointains mais ont toujours eu des activités fort limitées, parfois nulles. La Société d'Agriculture du Lac-Saint-Jean, séparée de celle de Chicoutimi vers 1900, s'est occupée d'abord de la sélection des chevaux de race. Elle fut assez active sous la présidence du député Joseph Girard (1904-1908...). En 1904, on note l'achat de deux chevaux reproducteurs, « Rossini » pour la division d'Hébertville et « Vilmorin » pour celle de Roberval, et plusieurs autres par la suite. En 1906, elle organisa une exposition de chevaux ardennais à Saint-Prime et à Saint-Gédéon, et par la suite, de semblables expositions chaque année, jusqu'en 1919. En 1910, l'exposition réunissait cent chevaux à Hébertville. Elle se tenait successivement en deux endroits, dans les districts est et ouest. En 1911, ces deux districts se séparèrent : Lac-Saint-Jean-Est (Hébertville) et Lac-Saint-Jean-Ouest (Roberval) (296).

La Société d'Agriculture de Lac-Saint-Jean-Ouest, ou division B, continua les expositions de chevaux et y ajouta celles des grains et les concours de récoltes sur pied. Ces expositions avaient lieu chez Idas Dufour, chez Alphonse Brassard, etc. Toutes les espèces de semences étaient exposées et primées : blé, avoine, orge, pois, sarrasin, lin, trèfle, mil, lentille, patates, etc. En septembre, on organisait des visites de récoltes. Avant l'Exposition régionale, il y eut quelques autres expositions de ce genre à Saint-Félicien et Normandin. Une exposition d'animaux fut tenue à Roberval en 1917, une autre à Saint-Félicien l'année suivante. Un cultivateur de Saint-Félicien se rappelle avoir amené son bœuf à pied à une exposition d'animaux à Roberval.

L'idée d'une grande exposition régionale avait été lancée déjà par René Dupont au conseil de comté en 1898, et à maintes reprises par M. Edouard Boily, secrétaire de la Société d'Agriculture. Elle eut lieu pour la première fois en 1919. En décembre 1916, le gouvernement avait nommé, pour la première fois aussi, un agronome officiel pour les comtés Chicoutimi et Lac-Saint-Jean : Michel Bélanger, qui vint résider à Roberval au printemps suivant. Bélanger avait fait ses études classiques et agronomiques à Sainte-Anne de la Pocatière. D'une intégrité et d'un dévouement extraordinaires, il mourut prématurément en 1921, à 33 ans, juste avant la troisième Exposition. Mais il avait été l'âme des deux premières.

C'est le 11 septembre 1919, en effet, que s'ouvrit la première Exposition régionale de Roberval. Le président de la Société d'Agriculture était Emile Gagnon, citoyen bien connu de Chambord. On utilisa le vieux « chalet Scott »,

seule bâtisse qu'on trouvait sur le terrain. Il y avait des animaux, des légumes et des ouvrages d'artisanat, mais pas de troupe d'amusements, bien entendu. Les Ursulines remportèrent le plus grand nombre de prix.

En 1920, ce fut une belle foire agricole. On avait construit des bâtiments et dressé un programme récréatif. On organisa une parade de chevaux avec voitures et conducteurs, et d'après le journal, ce fut « la plus belle parade de chevaux percherons de la Province de Québec » (*Le Colon*, 29 juillet 1920). L'expertise était confiée à de « jeunes juges », fils de cultivateurs. Le deuxième soir — cela durait deux jours — il y avait foule malgré la pluie, et les artistes locaux et les orateurs, montés sur un coffre, s'exécutèrent avec un vif succès, dans le grand pavillon. Un cirque était venu à Roberval une semaine auparavant.

Durant les années 1920, les succès redoublaient. En 1923, la fête commença à l'église, par une grand'messe et un « sermon de circonstance ». On recevait, il est vrai, des visiteurs de Chicoutimi et de Québec. Pour la première fois, un carroussel se trouvait sur le terrain. On s'était contenté, jusque-là, de vues animées et des concerts cacophoniques des gramophones, des pianos, des coqs et des veaux.

En 1926, la Société d'Agriculture demanda et reçut l'aide des deux municipalités de Roberval pour acheter le terrain. La ville avait déjà octroyé \$1,500 à la Société à la condition que l'Exposition se tînt à Roberval durant au moins dix ans. La terrasse de l'Exposition reçut alors de nouveaux bâtiments.

Puis vinrent les clowns, les mangeurs de feu et danseurs sur fil de fer, et les carnivals complets à partir de 1930. Ces amusements sont essentiels à l'Exposition depuis ce temps. Depuis trente-cinq ans, vers la fin de l'été, l'Exposition régionale est le grand événement populaire à Roberval.

* * *

En dehors de ces lignes d'activités, notre petite ville a poursuivi honnêtement, sans heurt, sa marche heureuse, non sans ressentir, elle aussi, les effets, bons ou mauvais, des deux guerres mondiales et de l'entre-deux-guerres. En 1917, elle lutte bravement contre la conscription, tient des assemblées anti-conscriptionnistes. Pour obtenir des exemptions de service militaire, le gérant de la Banque, Léon Couët, demande au conseil une résolution pour établir l'utilité publique de la dite Banque dans le Lac-Saint-Jean et, corollaire important, son opinion sur la possibilité de remplacer ses employés (masculins) par des jeunes filles... « Attendu que les jeunes filles se marient très jeunes dans notre comté ; attendu qu'il est impossible pour le moment de trouver des jeunes filles qui veulent travailler dans les banques, les magasins ou les bureaux et qu'il n'y a pas actuellement dans notre comté de telles jeunes filles qualifiées pour y exercer de tels emplois ; attendu que notre comté est presque exclusivement agricole et que la majorité des parents y gardent leurs filles à la maison pour les aider dans les travaux de la ferme ; attendu que le nombre de jeunes filles instruites et aptes à l'emploi de commis de banque ou de bureau est presque nul dans notre comté ; attendu que notre comté ne possède pas d'institution d'enseignement qui prépare les jeunes filles à exercer un emploi de commis de banque ou de bureau. » (297)

Il fallut bien quand même, un jour, au commencement de 1918, pour quelques jeunes hommes, s'arracher à leurs foyers et dire un triste adieu

à leur lac. Un qui n'était pas populaire chez nos mères de famille, c'était Borden. « *Le Soleil* de Québec rapporte qu'une brave mère de famille de Jonquière aurait déclaré à M. le député Girard que si elle savait qu'il était le candidat de Borden, elle lui crèverait les yeux avec ses broches à tricoter. » (298)

* * *

Après la guerre, les inventions modernes continuèrent leur envahissement inéluctable... et bienvenu. Après le téléphone, le gramophone, l'automobile, l'aviation, ce fut la T. S. F. On dit que c'est encore Roberval qui fut premier, au Saguenay, dans le domaine de la radio. Ce qui est certain, c'est que, à l'été 1922, M. Antonio Ally, marchand de meubles et de musique, mit en vente pour la première fois des « Radio-téléphones sans fil ». Le journal annonçait en même temps qu'il ferait des démonstrations dans le comté. Les programmes radiophoniques, diffusés seulement à certaines heures, venaient de Montréal, Toronto, Chicago, Springfield, Pittsburg et New-York. Les appareils sur le marché comprenaient trois boîtes : un synthonisateur, un détecteur, un amplificateur, plus deux batteries, plus une paire de récepteurs téléphoniques, plus un accumulateur, plus deux cents pieds de fil aérien, plus quatre isolateurs. On conçoit que l'acheteur avait besoin de démonstrations pour pouvoir « capter l'éther » ! Et voici que l'on bat des mains : « A Roberval, les amateurs de Radio se font de plus en plus nombreux ; les « amis » des propriétaires d'appareils font tour à tour leur visite chez ces derniers ; l'on cause des programmes de la soirée, des différents postes émetteurs... » (*Le Colon*, 13 novembre 1924.)

Enfin, une des initiatives les plus renversantes de cette pépinière d'initiatives qu'est Roberval, . . . ou du moins un projet, une idée : on parle d'établir, en 1924, un poste de radio local ! Les raisons sont bien simples : le nombre grandissant des auditeurs et l'exclusivité de l'anglais sur les ondes...

* * *

Les premiers successeurs de Du Tremblay à la mairie furent l'avocat Armand Boily (1918-1920) et Georges-P. Marcotte (1920-1926, 1932-1934). Ce dernier arrivé à Roberval en 1896, après avoir travaillé très jeune au chemin de fer de Québec, fut employé chez B.-A. Scott, puis dirigea avec succès un commerce privé.

En 1929, sous le maire Thomas-Louis Bergeron, le conseil de ville laissa le Palais de Justice à la justice et fit construire un Hôtel de Ville. La corporation possédait déjà un terrain bien situé, presque au centre, où il y avait un kiosque et un « rond » de glace l'hiver, dans ce qu'on appelait le parc. C'est là que s'éleva ce coquet édifice municipal, élancé, élégant, avec sa brique rouge, ses trois tourelles et son grand escalier. En 1930, les citoyens approuvèrent en referendum la reconstruction en béton des trottoirs de bois, ces « petits trottoirs de planches » qui avaient frappé Louis Hémon s'y promenant en 1912. La grande salle de l'Hôtel de Ville fut louée, la même année, pour des séances de cinéma deux soirs par semaine.

Les travaux des trottoirs étaient sous l'égide du chômage. Ah ! la crise économique des années 30, elle fut longue et dure dans notre petite ville ! Le conseil tendit la main cent fois aux gouvernements, regarda cent fois aux travaux à faire. Roberval en profita beaucoup du côté esthétique : plantation d'arbres, remplissage de carrières abandonnées, réfection des

rues, église et parc Saint-Jean-de-Brébeuf, remblai et terrasse en face de l'église Notre-Dame, etc. Nous ne parlons pas des travaux qui restèrent non exécutés : base aérienne pour la poste, route de La Tuque à Roberval, chemin de fer de Chibougamau (tout cela en 1931), aqueduc, égouts, route de Chibougamau, route de Pointe-Bleue, viaduc sur la rue Ménard, collège, etc., etc.

En 1931, le conseil forma un comité de secours aux chômeurs. A la fin de l'année, il demanda le Secours direct : l'hiver prenait une quarantaine de familles dans une extrême nécessité. Les sociétés pieuses s'en mêlèrent. Le Bureau du Secours direct, au fil des années tristes, laissait tomber de petites sommes. Quand M. Ilas Gagnon entra à la mairie, en 1934, la ville devait passer sous le contrôle de la Commission municipale de Québec dans un mois. Ce dernier réussit à lui éviter cette chose et à maintenir les finances municipales à un niveau honorable. A l'été 1938, il y avait encore quelque trois cents chômeurs dans la ville. En 1939, la nouvelle de la guerre surprit notre ville dans ses problèmes de chômage.

Notons aussi quelques entreprises industrielles. La « Savonnerie du Lac St-Jean », ouverte par un ingénieur chimiste, rencontra des promoteurs et se mit à produire le savon *Maria Chapdelaine*. C'était de la bonne étoffe de savon, à n'en pas douter, mais, est-ce mauvaise administration, manque de débouchés, certaines expériences aux dépens du client, ou les trois à la fois, l'entreprise fut éphémère. Une grande renardière et plusieurs petites connurent de bonnes années. En 1935, le « Granite noir de Roberval », qui puisait, en fait, sa pierre à Saint-Gédéon, quitta Roberval pour se rapprocher de sa carrière, malgré les instances du conseil. En 1923, la ville, appuyée par la Chambre de Commerce du Lac Saint-Jean, avait fait des démarches auprès de Sir William Price pour la construction d'une manufacture de pulpe ou de papier à Roberval (cette manufacture n'était pas encore construite à Riverbend). La petite et moyenne industrie du bois resta donc la plus stable.

Quelques organismes sociaux se sont fondés durant cette longue période : les Chevaliers de Colomb en 1923, la Caisse Populaire en 1924, l'Union Catholique des Cultivateurs (U. C. C.) en 1925.

* * *

L'agriculture robervaloise s'est vue dépassée, en quantité et en qualité, par la plupart des paroisses agricoles du comté. Plusieurs fabriques de fromage ont d'abord produit : celle du Cran et celle de la rue Ménard, aux limites de la ville, n'ont fonctionné que quelques années ; par contre, celle du Premier Rang et celle de l'Anse ne sont fermées que depuis quelques années. La seule fabrique qui demeure est celle de la rue Gagné (alors que la paroisse voisine, Saint-Prime, en a six). Elle fut tenue par Sylvio Paquet et Gonzague Vézina de 1927 à 1941. A cette date fut fondée une coopérative des produits laitiers, qui fit l'acquisition de la fabrique pour le beurre et le fromage. Elle termina sa première année d'opérations le premier février 1942 avec un succès encourageant. Aujourd'hui, son capital est triplé, avec 96 actionnaires et 62 patrons. Elle a cessé de fabriquer le fromage, et depuis deux ans, comme on dit, « tout Roberval mène au beurre ».

Avec sa vie laborieuse, lente, toujours la même, il est difficile de déceler quelque changement « historique » dans l'élément rural depuis que la colonisation est terminée. On observe seulement que la classe agricole s'est res-

treinte sans cesse. Le chef-lieu colonisateur et agricole est devenu une des municipalités les moins agricoles du comté. Aujourd'hui, il n'y a pas plus d'une quinzaine de familles dans les rangs supérieurs du canton Roberval (II, III, IV), peu propres à la culture d'ailleurs. (On a même fermé récemment l'école du rang II.) La majorité des cultivateurs est donc distribuée le long des routes, en plus du Premier Rang : la route régionale, formant trois rangs (Anse, Saint-Dominique, Saint-Léon ou Cran) et la route de Pointe-Bleue.

* * *

Au point de vue paroissial, le grand événement de la période qui nous occupe est la division en deux paroisses. Les procédures préliminaires eurent lieu en 1930, dans un esprit plus serein que celui de 1905. La seule anicroche que l'on relève fut le mécontentement de deux échevins exprimé au conseil. D'après eux, c'était le « manque d'entente » qui amenait ce dédoublement et il en résulterait une « foule de divergences dans les affaires municipales, scolaires et commerciales » (299). Dieu merci, cette « foule » indésirable ne se présenta pas et le temps se chargea de dissiper toute crainte et toute vue trop étroite. Toutefois, en 1938-39, il se créa un mouvement dans la classe rurale pour faire diviser en deux la corporation de « Roberval-paroisse ». Ni la ville, heureusement, ni le ministère des Affaires municipales ne se montrèrent complaisants.

La population globale était, en 1930, de 3,500 âmes environ. Elle avait à peine augmenté de 500 depuis dix ans et, chose plus étonnante, elle était inférieure de 250 à celle de 1905 ! Elle continua à ce rythme encore dix ans après la fondation de Saint-Jean-de-Brébeuf, puisqu'elle ne franchit les 4,000 qu'en 1940. (Il va sans dire que l'accroissement normal de la population robervaloise durant la période grise a profité aux jeunes agglomérations urbaines du Saguenay : Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Alma, etc.)

Mgr Charles Lamarche était évêque de Chicoutimi depuis deux ans. Mgr Labrecque s'était retiré en 1927 après trente-cinq ans d'épiscopat. Quand les huit martyrs jésuites du Canada furent canonisés, le 29 juin 1930, Mgr Lamarche était à Rome. Les 4 et 5 août suivants, il était à Roberval en visite pastorale et la division canonique fut annoncée quelques jours après. La nouvelle paroisse reçut comme titulaires saint Jean de Brébeuf et ses compagnons.

La population de Saint-Jean-de-Brébeuf, c'est-à-dire de la partie nord de Roberval, fut d'abord desservie au collège, à la limite de la nouvelle paroisse. On hésita sur le site : on avait d'abord proposé un terrain vers le centre du quartier nord, rue Saint-Joseph (chez M. Arthur Guimond). Le décret de l'évêque s'en tenait même à ce choix. La majorité des francs-tenanciers se prononça ensuite pour les terrains de M. Simon Cimon, autrefois d'Euloge Ménard, à l'extrémité nord de la rue Saint-Joseph.

C'est là que fut commencée, en 1931, la construction d'une église de style « gothique » d'assez bon goût, de goût assez révolu aussi, aux traits simples et réduits, revêtue de granit rose de Roberval et surmontée d'un clocher élancé et de deux clochetons, tombés au cours d'une bourrasque il y a quelques années. L'intérieur, divisé par trois voûtes sur croisée d'ogives, était entièrement revêtu de plâtre blanc, ce qui donnait à l'église une atmosphère singulièrement claire, avec ses immenses fenêtres sans couleurs surajoutées. Elle fut inaugurée le dimanche 13 mars 1932, en même temps que furent

bénis le Chemin de croix, vraiment pareil, hélas ! à celui de Notre-Dame, et une cloche de près de mille livres, fabriquée en France, donnant le si bémol. En 1935, la fabrique fit l'acquisition d'un carillon de trois cloches (fa, sol, la), fabriquées à Annecy (France), don d'un paroissien. La paroisse, qui avait profité des conditions très avantageuses de la dépression économique, ne cessa de s'embellir ensuite. Elle rivalisa de fierté avec la paroisse aînée pour s'aménager un parc entre la rue et le lac, où il y avait une vieille maison d'Euloge Ménard. Le curé Georges Tremblay, qui vouait aux Saints Martyrs canadiens un culte admirable, fit placer leurs statues dans ce parc en 1941.

L'abbé Tremblay, curé-fondateur de Saint-Jean-de-Brébeuf, était un prêtre assez ardent, idéaliste, d'un dévouement entier et franc. Né à Saint-Gédéon en 1878, de Joseph Tremblay, cultivateur, et Emma Simard, il était de race conservatrice et sentimentale. Il étudia et professa au Séminaire de Chicoutimi et, après trois ans de vicariat, il se crut une vocation plus parfaite et entra chez les Dominicains en juillet 1915, pour en sortir en avril 1916. On le retrouve en 1917 aumônier de la Fédération Mutuelle ouvrière de Chicoutimi, fondée en 1912. Il fut curé de Tadoussac de 1918 à 1924. Il était aumônier à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi quand il fut appelé à la gouverne de Saint-Jean-de-Brébeuf. La nouvelle paroisse ne comptait en 1931 que 1,783 âmes, réparties en 307 familles. Ces chiffres ont presque doublé depuis.

M. Tremblay avait une fierté remarquable pour sa paroisse. Sa confiance envers les Saints Martyrs lui a valu des faveurs miraculeuses, dit-on. Il avait une prédication toute théologique, et d'ailleurs il avait un talent oratoire servi par une belle mémoire. Nous n'oublierons jamais certaine réunion paroissiale où le bon curé, gracieusement requis de « réciter un morceau », débita d'un seul trait et d'une manière poignante *La mort du chien* de François Coppée, qu'il tirait de ses lointains souvenirs de collège. Il est mort à 71 ans, le 8 août 1949, et il fut remplacé par M. David Pelletier, curé actuel.

* * *

Dans la vieille paroisse, M. Georges Bilodeau fut curé neuf ans, après M. Paradis, qui était tombé malade un matin, en revenant du collège, en 1910, et s'était éteint très vite. M. Paradis, cinquième curé de Notre-Dame du Lac-Saint-Jean, fut inhumé sous l'église, à côté de M. Girard, second curé. M. Bilodeau, maladif, avait cette générosité et cette douceur caractéristiques des cérébraux. Il donna sa démission après la fondation de l'hôpital, en 1919, et fut remplacé par M. Salmon Rossignol. Il ne put occuper aucun autre poste jusqu'à sa mort, en 1929. Il fut enterré à l'Hôtel-Dieu, à Roberval.

Mgr Labrecque avait donné au curé de Notre-Dame du Lac Saint-Jean le titre de Vicaire forain en 1917.

L'abbé Rossignol, arrivé le premier octobre 1919, eut une activité assez limitée. Comme il était naturellement philosophe et théologien, une doctrine parfaite émanait de sa chaire, et une certaine originalité de sa personne. Il tomba malade en 1927 et fut remplacé durant trois ans par l'abbé Henri Fortier.

En mars 1931, M. Arthur Bourgoing, curé de Saint-Méthode, depuis plus de vingt ans, reçut la direction de la paroisse Notre-Dame, désormais

soulagée de la partie nord. Le chanoine Bourgoing s'est retiré depuis peu (1953), remplacé par le chanoine Albert Tremblay, neuvième curé. Sous ce dernier s'est opérée une autre rénovation de la vieille église, qui a triomphé des mauvais pronostics de l'époque 1900 et qui défie encore les ans sous sa fraîche toilette. En même temps, l'église Saint-Jean-de-Brébeuf fut entièrement décorée à l'intérieur.

Le 26 octobre 1947, fut bénie, le long du chemin, à l'entrée sud de la ville, une statue du Christ-Roi du sculpteur Alfred Laliberté. A l'automne de 1936, le vieux cimetière de Notre-Dame fut désaffecté et 2,699 corps furent transportés au cimetière commun, dans le rang Saint-Dominique.

* * *

En dernier lieu, voici les statistiques municipales annuelles pour les années 1915 à 1940. C'est la période stagnante de l'histoire de Roberval. La courbe est presque horizontale : 3,000 au point de départ, légère flexion, puis montée à peine sensible, pour atteindre 4,000 en 1940. C'est la municipalité rurale qui est la plus stable, variant seulement de 1,100 à 1,300 en chiffres ronds, durant cette longue période.

<i>Année</i>	<i>Paroisse</i>	<i>Ville</i>	<i>Total</i>	<i>Année</i>	<i>Paroisse</i>	<i>Ville</i>	<i>Total</i>
1915	1,118	1,897	3,015	1928	1,062	2,275	3,337
1916	1,130	1,948	3,078	1929	1,131	2,440	3,571
1917	1,070	1,873	2,943	1930	1,131	2,407	3,538
1918	1,072	1,831	2,903	1931	1,371	2,573	3,844
1919	1,082	1,886	2,968	1932	1,271	2,575	3,846
1920	1,024	1,911	2,935	1933	1,271	2,591	3,862
1921	1,041	2,004	3,045	1934	1,271	2,586	3,857
1922	1,074	2,031	3,105	1935	1,302	2,598	3,900
1923	1,120	2,145	3,265	1936	1,302	2,691	3,993
1924	1,120	2,145	3,265	1937	1,302	2,612	3,914
1925	1,120	2,167	3,287	1938	1,323	2,642	3,965
1926	1,062	1,991	3,053	1939	1,323	2,662	3,985
1927	1,062	2,275	3,337	1940	1,323	2,748	4,061

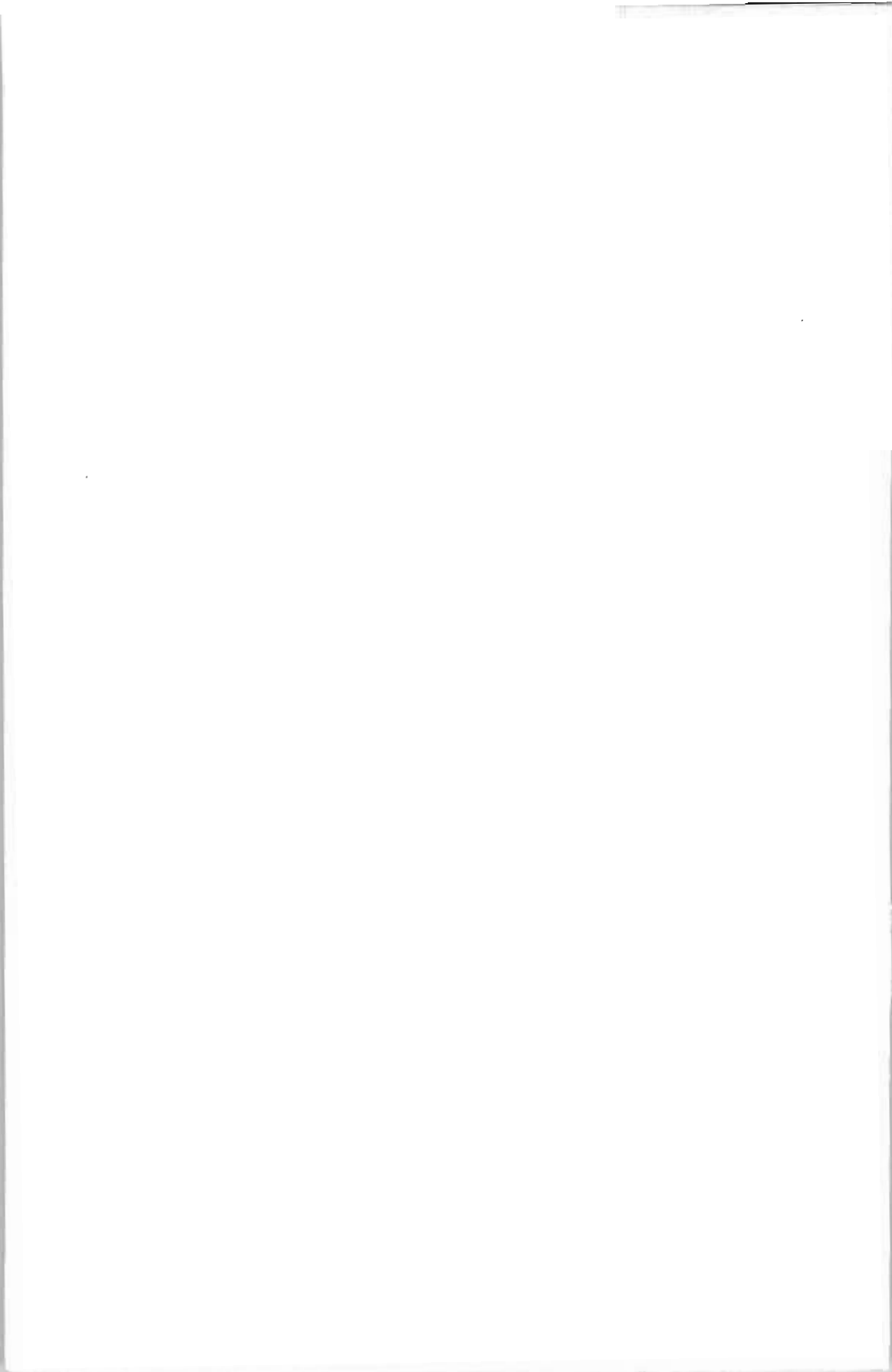
En manière de résumé, voici quelques chiffres recueillis à certains intervalles. (Le recensement de 1871 comprend la grande municipalité primitive.)

1858	—	130
1860	—	325
1871	—	2,467
1881	—	1,186
1891	—	1,823
1901	—	2,593
1911	—	2,907
1921	—	3,045
1931	—	3,844
1941	—	4,457
1954	—	6,953 (population résidente)

Village et ville seulement :

1883	—	250
1891	—	783
1901	—	1,248
1911	—	1,737
1921	—	2,068
1931	—	2,770
1941	—	3,220
1951	—	4,897
1954	—	5,552 (population résidente)





CHAPITRE XVIII

L'HOTEL-DIEU SAINT-MICHEL

Le curé Lizotte, puis le curé Paradis avaient désiré un hôpital à Roberval. La population du Lac-Saint-Jean n'avait encore aucune institution de ce genre en 1917. Leur successeur, M. Bilodeau, y réussit. Mais la fondation de notre hôpital est due à l'une de ces circonstances bien particulières que l'on appelle providentielles.

En 1917, la mère et la sœur du bon curé, qui restaient avec lui, tombent malades. L'abbé Bilodeau pense alors aux Hospitalières de Chicoutimi — il y pensait depuis sept ans. Il s'adresse à la Supérieure, qui lui envoie deux tourières. Elles passent six semaines au presbytère et se montrent si utiles qu'on veut les retenir.

L'Hôtel Commercial, passablement désaffecté depuis quelques années, appartenait (depuis 1915) à Proteau et Carrignan, commerçants de bière de Québec. Situé à proximité de l'église et du presbytère, il attendait, semblait-il, quelque bonne œuvre, comme certaines gens que le remords d'une vie aventureuse incline vers les actions méritoires à la fin de leur vie. Le curé explique cela à Mgr Labrecque, et Mgr Labrecque n'autorise pas encore la fondation, mais enfin il se déclare prêt à la faire. Le curé communique la nouvelle à la Supérieure de Chicoutimi. « Quelle chance pour cet hôtel, écrit-il, qui a été si longtemps l'Hôtel-Diable de devenir l'Hôtel-Dieu. » (4 octobre 1917). (Le mot est frappé à la médaille, comme M. Bilodeau savait le faire, mais on aurait tort de le prendre à la lettre.)

Le 16 octobre, Mère Sainte-Madeleine, Supérieure de Chicoutimi, et deux de ses Sœurs se rendirent à Roberval, d'où les deux tourières ne paraissent plus. Elles furent reçues chez les Ursulines, où l'on ne manqua pas de faire les rapprochements historiques. On sait que les Ursulines et les Hospitalières de St-Augustin, arrivées à Québec ensemble en 1639, y ont noué, dès les commencements, une amitié . . . particulière. Coïncidence nouvelle, lorsque les Ursulines furent chassées de leur couvent de Roberval par l'incendie de 1919, elles furent recueillies par les Hospitalières, exactement comme cela s'était produit à Québec en 1650. Dans cette dernière circonstance les deux communautés avaient passé une convention, qui voulait qu'afin « de préserver entre les deux communautés une union et une affection perpétuelles et indissolubles, il y aura toujours entre elles une entière amitié, une participation dans les biens spirituels et un mutuel échange de bons offices et de prières. » (300)

Le curé Bilodeau et le shérif Georges Lévesque se rendirent auprès de Gustave Proteau, à Québec, négocier l'achat de l'ancien Hôtel Commercial.

Le propriétaire céda pour \$5,000.00 cet immeuble qui en avait coûté cinq fois autant, disait-on. Les fondatrices furent escortées de Chambord à Roberval, le 24 mai 1918, allèrent d'abord embrasser les Ursulines, puis se retrouvèrent à l'église, au milieu de trente-deux prêtres. Mgr Labrecque parla de la charité. Elles furent conduites à l'hôpital en procession, et avant d'entrer, comme elles se prosternaient pour baiser le seuil, comme autrefois les Ursulines, les assistants furent si impressionnés que le chant des psaumes fut presque interrompu. Les six fondatrices, cinq robes blanches et une noire, étaient : Mère Saint-Bernard, Supérieure, Mères Saint-Eugène, Saint-Pierre, Saint-Ignace, Sœurs Sainte-Julie, converse, et Marie-de-la-Visitation, tourière. Quatre étaient originaires de la région de Chicoutimi.

* * *

Le lendemain, 25 mai, le premier malade s'amena : Danaïs Truchon, 60 ans, ancien charretier, tuberculeux. Oui, tuberculeux : encore une circonstance « providentielle », à cause du futur sanatorium. Et ancien charretier au surplus : il réunissait les trois étapes de l'institution : hôtel, hôpital, sanatorium. La maison contenait à ce moment vingt-cinq lits.

Sans doute, la conversion de l'ancien hôtel en hôpital n'était pas tout à fait, tout à fait finie. Dans la chapelle, au rez-de-chaussée, le plancher montrait encore les petits trous circulaires par où s'alimentait le bar, naguère. Mais qu'est-ce que cela faisait ?

Les affaires temporelles relevaient d'un comité de fondation formé d'un certain nombre de citoyens de la ville et de la paroisse. Le comité ne put rencontrer toutes ses dettes, et après une décade, les religieuses les liquidèrent en organisant une quête diocésaine.

La charité, de part et d'autre, faisait foi de tout. Des dons de toute nature affluaient chez les religieuses : une vache de la part des Ursulines, un vieux cheval de la part de Georges Marcotte, des goretts, de je ne sais qui, etc. Les dames, de leur côté, étaient d'une aide précieuse pour la communauté. Elles prirent l'habitude d'organiser chaque année un banquet pour les malades pauvres. Les Sœurs faisaient leur lessive dans le ruisseau Brassard et leur repassage de nuit pour bénéficier de l'électricité. Le curé Lizotte, toujours plein d'habitudes charmantes, allait dire la messe à l'hôpital de temps en temps. La communauté avait trouvé un père et un grand ami dans la personne du shérif Georges Lévesque.

Le premier automne — circonstance « providentielle » toujours — les Robervalois se trouvèrent bien aises d'avoir un hôpital lorsque l'épidémie d'influenza éclata. La « grippe espagnole », apportée dans la région par un parti de militaires à la recherche des fuyards, fit rage au Lac-Saint-Jean durant les mois d'octobre et novembre 1918. Le couvent et le collège fermèrent. On lit, dans le Journal de l'Hôtel-Dieu : « La grippe est très maligne, elle dégénère en pneumonie. Les malades font du délire et sont très difficiles à soigner, dans ce sens que nous ne pouvons pas les laisser seuls bien longtemps, ils se lèvent. A part cela, ils ont une puanteur extraordinaire. » (301) Il fallait des gardiens pour surveiller les malades en délire. Le 22 octobre, une famille complète entra à l'hôpital.

L'Hôtel-Dieu restait une œuvre de miséricorde. Il était reconnu comme un refuge ou un hospice pour cas désespérés. Les malades de maladies accidentelles ne furent toujours qu'en petit nombre. Les malades qui le pouvaient



La radio locale diffuse la messe dominicale de la chapelle des Ursulines.



Lever de soleil sur le lac.

Et Notre-Dame du Lac Saint-Jean est
toujours là... C'est la plus ancienne église
de la région.



allaient plutôt à Chicoutimi ou à Québec, tandis que les vieillards, les infirmes et même les orphelins composaient la clientèle stable du petit hôpital. Les premiers médecins de l'hôpital, d'ailleurs, s'ils n'étaient plus tout à fait médecins de campagne, n'étaient pas tout à fait non plus des « médecins d'hôpital ». L'œuvre vivait donc difficilement et voilà pourquoi les tourières partaient parfois en tournée de quête.

* * *

En janvier 1925, comme on parlait d'agrandir depuis longtemps, Mgr Labrecque y donna son assentiment lors de sa visite à Roberval. Mais de retour à Chicoutimi, il retira ses permissions. La Supérieure resta angoissée. « Cette pauvre Mère qui s'arrachait presque le cœur et son besoin pour ménager et arriver à donner du nécessaire à ses sœurs et à son hôpital, en fit une malade qui mettait réellement ses enfants dans la peine. » Voilà ce qu'écrit l'annaliste de la communauté dans son langage tout simple. Alors, que faire, puisque c'est trop petit ? Renvoyer les vieux ? Ah ! non, « renvoyer ces pauvres vieux, continue ma Sœur, cela fait saigner nos cœurs. » (302) Et pendant que « nous, nous sommes là à vivre serrés dans nos affaires... » (303) Le mois suivant, Monseigneur leur remit les paroisses du bas du Lac, jusque-là réservées à Chicoutimi pour la quête, et leur laissa espérer un agrandissement quand elles auraient plus de fonds.

Un amendement à la loi de l'Assistance publique hâta cet événement. Le député apporta l'octroi et les travaux commencèrent la même année, 1925. Il s'agissait de prolonger le plan de la partie principale, du côté nord, en y absorbant l'aile de deux étages déjà existante. Ces travaux finis, l'hôpital formait, en 1926, un long rectangle régulier, élargi de galeries, à trois étages. L'agrandissement permit d'ouvrir un dispensaire pour l'Unité sanitaire que l'on fondait en même temps. Le Dr Constantin, attaché à l'hôpital avec le Dr H.-D. Brassard, depuis le début, se rendit à Québec et aux Etats-Unis avant de procéder à l'installation matérielle de cette Unité sanitaire, une des premières dans la province. Le Dr Philippe Savoie, arrivé à Roberval le 18 décembre 1926 pour en prendre la direction, terminait lui-même un voyage d'observation de trois mois aux Etats-Unis. Ce service régional, comprenant aussi un inspecteur et deux infirmières, avait pour mission principale de découvrir les cas de tuberculose pulmonaire. On disait que le Lac-Saint-Jean était le premier comté de la province à établir ces cliniques. Le local fut terminé à l'hôpital le 16 janvier 1927.

Par le même agrandissement, le nombre des lits fut porté à cinquante à l'hôpital proprement dit et à vingt-cinq à l'hospice. L'outillage, fort rudimentaire jusque-là, fut enrichi.

* * *

Par contre, les années 1926 à 1928 sont restées mémorables par l'envahissement des eaux. L'hôpital Saint-Michel, bâti sur le bord immédiat du lac, fut à Roberval la première et la principale « victime » de la « tragédie du Lac St-Jean » (qui fait l'objet du chapitre suivant). En 1926, comme les industriels de la Grande Décharge mettaient leurs barrages à essai, la cour arrière de l'hôpital fut engloutie, l'eau envahit la cave, les portes intérieures ne fermèrent plus, dilatées par l'humidité, et on chauffa à partir du mois d'août. La Supérieure, Mère Sainte-Madeleine, rencontra le premier ministre à Québec, la compagnie de l'Isle-Maligne envoya ses ingénieurs visiter l'hôpital, et tout l'été, note l'annaliste, « c'est le sujet des conversations de tout le monde » (304).

Les tractations reprirent au printemps 1927. Mgr Allard et le magistrat Godbout, deux des commissaires spéciaux pour les affaires de l'inondation, vinrent loger à l'hôpital le 10 mai. Nommé par Mgr Labrecque comme procureur des communautés et des presbytères avec la Compagnie Duke-Price, l'abbé Jean Bergeron, vint enquêter à l'hôpital, remplacé bientôt par Mgr Eugène Lapointe. Roberval craignait le pire, c'est-à-dire qu'on fermât l'hôpital, vu que les décisions se prenaient à Chicoutimi. « Quelques-uns nous ont dit, écrit modestement l'annaliste, qu'il y avait toujours eu une espèce de petite rivalité entre les gens de Chicoutimi et ceux de Roberval. » (305) La compagnie prenait et reprenait des mesures. On restaura la galerie d'arrière et on commença un petit remblai temporaire pour l'automne et l'hiver. Au printemps, suivant, Mgr Lapointe verrait « ce qu'il ferait de l'hôpital » (306). Transporter la bâtisse, on ne pouvait y penser, vu qu'elle avait déjà reçu sept reconstructions ou rénovations. Les religieuses et Mgr Lapointe lui-même voulaient un remblai de deux cents pieds. Mais M. Low, agent de la compagnie, croyait que c'était « mettre de l'argent dans l'eau ! » (307) (Il y en avait déjà beaucoup...) Il faut dire que ce bon monsieur Low avait une peur instinctive de la grille et ne pouvait se résoudre à venir parler seul à des nonnes. Il s'appriivoisa, cependant, et se montra « tout à fait gentil » envers les religieuses, comme il l'était avec tout le monde d'ailleurs. On construisit donc un remblai de vingt-huit pieds de long au lieu de huit, on creusa les caves pour les recouvrir de béton, et, le 12 novembre, les religieuses déménageaient leurs conserves pour la troisième fois.

* * *

La grande marée arriva l'année suivante, en 1928. A la fin du mois de mai, le lac avance dans le sous-sol, les dépendances sont évacuées, les religieuses pénètrent dans le haut de la buanderie par une fenêtre où monte une échelle, se rendent au poulailler en chaland, les poules couveuses sont rendues dans le grenier de l'hôpital, les autres sont en pension en ville... M. Low envoie des chaufferettes électriques et on fait fonctionner des pompes pour chasser l'eau. Le 2 juin, le vent se met de la partie : la galerie arrière se démembre, on barricade les fenêtres. Le lac commence à baisser le lendemain. Le printemps n'est pas moins joyeux. Les Sœurs pêchent sur la galerie, on reconstruit la petite étable, la compagnie indemnise libéralement ; M. Low reçoit des fraises et des fleurs des bonnes religieuses, qui lui laissent entendre qu'il en aura davantage quand leur terrain sera meilleur...

* * *

Les périls les plus graves passés, c'était l'heure des décisions. En 1929, les Hospitalières ferment leur Orphelinat de Chicoutimi. Celles de Roberval sont sollicitées officieusement... Elles attendent le nouvel évêque, Mgr Lamarche. Il faut, coûte que coûte, s'accrocher à une nouvelle œuvre, surtout depuis qu'elles ont les pieds dans l'eau.

Mgr Lamarche est à Roberval le 15 janvier. Le curé, l'abbé Rossignol, lui soumet le projet d'un orphelinat pour cent enfants. Le député va voir à Québec quelle serait la part faite par le gouvernement. L'architecte J.-P. Ouellet vient même prendre ses esquisses pour la maison.

La communauté avait acheté une terre dans le rang de Pointe-Bleue, et sur les hauteurs, car on ne voulait plus de mouillage. L'évêque autorisait l'établissement d'un orphelinat sur cette ferme. C'était à l'été 1929 et il conseilla à la communauté de se hâter. A l'automne suivant, des pressions

plus fortes ayant été faites à Chicoutimi, la mauvaise nouvelle arriva. « Cette nouvelle nous transperça le cœur de part en part », lit-on dans la chronique de l'hôpital (3 novembre 1929). Chicoutimi avait damé le pion à Roberval et obtenu des octrois pour un grand orphelinat. Non seulement l'hôpital, mais l'orphelinat était à l'eau !

* * *

Notre hôpital se contenta de cultiver sa ferme du rang de Pointe-Bleue, en y faisant des améliorations coûteuses malgré des bilans peu encourageants. L'orphelinat perdu, les religieuses continuèrent de faire des neuvaines pour trouver une œuvre. Elles songèrent à un hospice pour vieillards. L'hôpital se soutenait à peine et surtout il était insalubre depuis l'agrandissement du lac. Maintes fois le conseil de ville et la Compagnie *Saguenay Power*, propriétaire des aménagements hydrauliques, furent priés d'intervenir. L'humidité permanente affectait la santé du personnel.

L'heure du Sanatorium sonna en 1936. Le gouvernement versait des octrois pour la construction de sanatoriums, encore très rares. Par ailleurs, l'Unité sanitaire constatait l'emprise de la tuberculose dans la région. En 1930, par exemple, elle déclara 187 cas notoires. Les malades étaient généralement hospitalisés au Lac Edouard. Mais en 1936, il y en avait une centaine à l'hôpital de Chicoutimi. Pour empêcher l'aventure de 1929 de se répéter, il fallait donc faire un coup de théâtre.

Mgr Lamarche donna son autorisation en septembre 1937. Le contrat de construction fut signé le 15 septembre. Les travaux commencèrent le 5 octobre.

Le sort se montra favorable. Les entrepreneurs, de Montréal, étaient des amis personnels de Mgr Lamarche. Mais le « génie » de la communauté, le maître de l'entreprise était un moine de la Trappe de Mistassini, une personnalité peu commune, particulièrement en affaires, le Père Samuel (dont nous sommes sûrs de ne pas blesser la modestie en écrivant ceci). Enfin le climat de Roberval était le plus favorable parmi tous ceux qui furent étudiés ailleurs par un spécialiste des maladies pulmonaires.

Pour effectuer un emprunt, la communauté avait besoin d'un indult de Rome. Le constructeur demanda à Monseigneur la permission de devancer cette autorisation, prenant sur lui de financer l'affaire. L'évêque le lui accorda et lui dit même de se hâter.

Il se produisit quand même une impasse. Une association régionale de constructeurs, dont le bureau était à Chicoutimi, avait seule le droit de présenter des soumissions, d'après un certain mandat. Elle demanda l'entreprise, fit toutes les menées possibles... La question fut tranchée par le Cardinal Villeneuve, qui fit entrer dans cette association l'entrepreneur déjà choisi.

Le premier corps de bâtisse fut béni le 5 juillet 1938 par Mgr Lamarche en présence du Cardinal Villeneuve. Les deux ailes latérales s'élevèrent deux ans après. Bâti sur un pied moderne, le Sanatorium fut un succès et entraîna le renouveau de l'hôpital général lui-même. En 1941, l'ancien hôpital alla se ranger tout d'un bloc derrière le Sanatorium.

* * *

Pour le recrutement de ses membres, la communauté a son juvénat, en plus du noviciat, depuis 1944. On y a aussi créé une école de gardes-

malades auxiliaires il y a 3 ans. L'hôpital général occupe le second étage, et le Sanatorium, les trois étages supérieurs. La communauté a fondé l'hôpital d'Alma en 1954.

Le Sanatorium renferme 350 lits, l'hôpital, 125. La communauté comprend 70 religieuses.

L'Hôtel-Dieu Saint-Michel s'est incorporé au paysage robervalois. Entre l'immense plaine bleue et la plaine verte, il déploie, aux portes de la ville, sa masse claire si largement ouverte au soleil et aux vents du lac Saint-Jean.



CHAPITRE XIX

LA « TRAGÉDIE DU LAC SAINT-JEAN »

On sait que le lac Saint-Jean draine un bassin de près de 30,000 milles carrés, qu'il a un débit régularisé de 42,500 pieds cubcs à la seconde à son embouchure, que depuis le lac jusqu'à 30 milles en aval du Saguenay on mesure une dépression d'environ 315 pieds, tandis que ses grands tributaires dévalent eux-mêmes de nombreuses et colossales chutes, dont la plus remarquable est celle de Val Jalbert... B.-A. Scott fut le premier à concevoir l'immense richesse de potentiel électrique que contenait ce réseau hydrographique incomparable. (Il prévoyait aussi, sans doute, la plus-value que les pouvoirs hydrauliques du Saguenay allaient acquérir quand l'industrie s'en emparerait.) Le premier développement hydro-électrique, réalisé en 1926 seulement, à la Grande Décharge du lac, lui donna raison et créa le bouleversement antithétique qu'on va voir.

* * *

Le 22 juin 1900, le gouvernement de la Province de Québec concédait à B.-A. Scott, pour le montant de \$6,000.00, les forces hydrauliques de la rivière Saguenay depuis la Chute à Caron jusqu'au pied de l'île Maligne, avec une pénalité de \$6,000.00 si l'acquéreur ne faisait pas des travaux pour \$1,000.00 dans l'intervalle de trois ans ; et à Louis-T. Haggins, les pouvoirs de la Grande Décharge depuis l'île Maligne jusqu'au lac Saint-Jean pour le montant de \$9,000.00, avec une pénalité de \$9,000.00 également à défaut d'utilisation dans un délai de quatre ans. Un troisième groupe de forces hydrauliques, en aval du Saguenay, comprenant la Chute à Caron, fut cédé à T.-L. Wilson.

Durant l'été 1900, le *Colon du Lac St-Jean* rapporte que des travaux d'estimation sont en cours à la Grande Décharge sous la surveillance de Scott et de son ami Haggins, de New-York. Ces deux financiers déboursèrent les \$15,000.00 de surplus en 1903 et acquirent des lettres patentes de leurs propriétés au nom de la « Compagnie Oyamel ». Cette société, incorporée en 1901, avait comme principaux actionnaires B.-A. Scott, L.-T. Haggins et son père, J.-B. Haggins, milliardaire d'outre-quarante-cinquième.

Les titres passèrent plus tard à une autre société, également formée par Scott, la *Quebec Development*, qui acheta les propriétés de la *Oyamel* le 28 janvier 1914. Les deux principaux intéressés de cette seconde compagnie étaient Sir William Price, le petit-fils du légendaire William Price, « roi du Saguenay », et James-B. Duke, multi-millionnaire, président d'un trust américain (The American Tobacco Co). Le 8 avril 1914, un arrêté ministériel permettait à la nouvelle compagnie d'ériger un barrage sur la Grande Décharge et d'élever le niveau du lac Saint-Jean, « avec l'obligation de payer aux pro-

priétaires riverains les dommages que ces travaux pouvaient leur causer » (308). *Price Brothers* avait commencé la fabrication du papier à Jonquière en 1909, ajouté une usine à Kénogami en 1912, et avait besoin d'un surplus d'électricité. Avec la perspective d'une autre usine à Riverbend, il allait s'engager à acheter une partie de l'énergie produite.

Durant les deux années qui suivirent, la Compagnie « Quebec Development » procéda à l'expropriation de terrains avoisinant la Grande Décharge et aux travaux préliminaires : sondages, étude des niveaux, arpentages, etc. En 1915, on fit le tracé d'une branche de chemin de fer pour Alma, où la compagnie tenait ses bureaux et un hôtel.

En même temps, l'opposition se faisait déjà sentir. Quelques propriétaires de Mistouk entrèrent en procès avec la compagnie au sujet des indemnités que celle-ci offrait. Un inconnu coupa les deux câbles d'acier que les entrepreneurs avaient suspendus au-dessus de la Décharge. Des cultivateurs de la région, avec Onésime Tremblay, de Saint-Jérôme (jusqu'à favorable aux projets de Scott), prièrent les gouvernements, provincial et fédéral, d'empêcher la réalisation d'un barrage qui inonderait les terres (1915).

La permission émise par le gouvernement en 1914 s'étendait à une période de cinq ans. Mais la Compagnie ne put, à cause de la guerre, poursuivre ses travaux, et les ouvrages restèrent en plans de 1916 à 1922.

En 1916, l'on se rappelle que Scott demanda de nouveau le vote des électeurs du comté pour entrer à l'Assemblée législative. Il ne cachait pas que son principal projet était le harnachement des forces hydrauliques. (Le gouvernement avait encore le contrôle des eaux du lac à ce moment.) Mais comme Scott était second candidat libéral sur les rangs, le vote majoritaire fut partagé et le candidat conservateur fut élu. *L'Avant-Garde* le dénonçait comme spéculateur dangereux...

Les négociations reprirent après la guerre.

Le 12 décembre 1922, le gouvernement de la province accorde à la *Quebec Development* le droit de faire un barrage du lac Saint-Jean au coût d'environ \$10,000,000.00 dans un délai de cinq ans. Cette convention donnait aux intéressés le privilège de relever le niveau du lac jusqu'au point 17.5 de l'échelle d'étiage de Roberval, privilège qui ne pouvait être exercé que deux ans après le parachèvement des travaux. De plus, ce même privilège devait être ratifié en dernier lieu par le lieutenant-gouverneur en conseil, et le délai de 24 mois pouvait être abrogé par lui.

Les travaux commencèrent immédiatement et se poursuivirent avec méthode et célérité. En 1923, une voie ferrée, branchée aux chemins de fer nationaux à Hébertville-Station, fut poussée jusqu'au site des travaux et trois ponts d'acier enjambèrent la Petite et la Grande Décharge. En 1924, la *Quebec Development* devint la *Duke-Price*. La Compagnie Price avait obtenu le barrage du lac Kénogami en 1923, et décida, cette même année, la construction d'une usine de papier à Alma, moyennant le développement des forces hydrauliques voisines. En 1925, elle lança le *William Price* à Pointe-Bleue. Duke mourut subitement cette année-là. A ce moment, un autre géant d'industrie prenait pied au Saguenay, à côté de la dynastie Price : *Aluminum Company of America*. Cette compagnie joua un rôle décisif. Après la mort de Duke, elle acquit plus de la moitié des actions de la *Duke-Price*,

et pour réaliser ses immenses usines d'Arvida, elle comptait sur l'emmagasinement des eaux du lac jusqu'au point 17.5.

La Compagnie Duke-Price obtint, par un ordre en conseil sanctionné le 16 juillet 1925, le droit d'élever le niveau du lac à la marque 17.5, sans condition de délai. En d'autres mots, la clause insérée dans le contrat de la *Quebec Development* en 1922, à l'effet de ne produire l'exhaussement du lac que deux ans après l'aménagement du barrage, était supprimée, les concessionnaires jouissant de tous les anciens privilèges par ailleurs. Avant cet accord, aucune compagnie n'avait le droit de faire dépasser au niveau du lac la cote 7.5.

* * *

Et en moins de trois ans, de 1923 à 1926, la troisième grande usine électrique de l'Amérique fut réalisée. Elle s'élevait au milieu de la Grande Décharge, sur l'île appelée Maligne à cause de son accès dangereux entre deux gouffres où se précipitait un courant de 40 milles à l'heure. Cette île est à huit milles en bas du lac et à deux milles en amont du confluent des deux Décharges. La canalisation des eaux vers les 12 turbines de l'usine nécessita l'érection de 8 barrages, sur l'une et l'autre Décharges. Sa production, bientôt portée à 540,000 c.-v., mit définitivement le Royaume du Saguenay dans ce qu'on appelle un complexe industriel. Une ligne de transmission porta immédiatement la houille blanche à l'aluminerie d'Arvida et au moulin de pulpe et de papier de Port-Alfred, dont la capacité fut doublée. Une autre ligne de transmission s'envola dans la direction opposée, vers Dolbeau, qui ouvrit son moulin à papier en 1927. Tout près de l'usine, sur l'île d'Alma, la Compagnie Price ouvrit une troisième manufacture. Enfin, toujours en 1927, une forte quantité d'énergie fut portée en permanence jusqu'à Québec avec la ligne de transmission construite par *Shawinigan Power*.

A l'encontre de ce prodigieux mouvement industriel, le barrage du grand lac plat entraîna la submersion des basses terres riveraines et, compliqué par une crue surabondante en 1928, il déclencha un long et pénible débat entre les cultivateurs lésés d'une part et le gouvernement provincial et la Compagnie Duke-Price d'autre part. C'est ce qu'on a appelé la « tragédie du Lac St-Jean ».

Reprenons les faits. Avant l'éclusage, le niveau moyen du lac était d'environ 7.5 sur l'échelle hydrométrique de Roberval. Les plus basses eaux descendaient jusqu'à 3 sous 0 et davantage, et les plus hautes, au printemps, allaient de 15 à 20. Mais l'inondation printanière n'empêchait pas les bons terrains riverains, en général, d'être cultivés au-dessus du point 10.

(La première échelle d'étiage, établie en 1913 par la Compagnie *Quebec Development*, était fixée sur une base de pierre à la Pointe Scott. Elle mesurait les variations du niveau, le plus bas indiqué par le point 0, niveau moyen des basses eaux de la canicule. Lors de la surélévation du lac, ces mesures furent transportées au quai de la ville, sur une échelle moins rudimentaire, d'où on fait encore la lecture du niveau deux fois par jour. On prend aussi le niveau en d'autres endroits, mais l'échelle de Roberval demeure de base.)

Il est bien vrai qu'à plusieurs reprises les municipalités avaient demandé la régularisation du débit des eaux et leur retenue au moyen d'un barrage, pour les besoins de la navigation. Mais on n'avait que faire de l'excès contraire. Et ce n'était certes pas pour répondre à ces vœux surannés que le

gouvernement de Québec, en 1925, donnait licence aux entrepreneurs de l'île Maligne quant au maintien des hautes eaux, mais bien pour satisfaire aux intérêts de ceux-ci, et à ceux de quelques autres sans doute.

Au mois de juin 1926, la Compagnie Duke-Price touchait donc la fin de ses travaux et on commença à endiguer le lac. Au début de juillet, celui-ci revint au niveau des grandes crues de saison, niveau qui fut maintenu autour du point 15 tout l'été. Le 21 août, la compagnie donnait avis public d'une demande d'autorisation transmise au ministère des Terres et Forêts pour parachever les barrages des Décharges et emmagasiner en toute saison les eaux du lac, « dans le but de les conserver pour en régulariser le débit, et d'assurer l'uniformité d'alimentation aux aqueducs et aux usines et la constance des forces hydrauliques et aussi dans le but de développer de la force électrique. » (309)

On commença à s'émouvoir. Dans la région, le débordement du lac sur ses bords normaux créa un état d'alerte. Le 9 juillet, un mémoire fut adressé au ministre des Terres et Forêts, et le 21, une requête au premier ministre. Le 27, une délégation de cultivateurs rencontra à Québec le cabinet des ministres, qui était sympathique mais n'y pouvait rien. Le 30, à la suggestion des ministres, le même groupe proposa des règlements au gouvernement, mais n'eut pas de réponse, même après deux nouvelles sollicitations au mois d'août. La Chambre de Commerce du Lac Saint-Jean rencontra un représentant de la compagnie le 29 juillet pour lui demander des explications ; elle ne fut guère rassurée et adressa une supplique au gouvernement à son tour.

* * *

A la faveur d'un vent du nord-est, redoutable à Roberval quand le lac est élevé, les eaux battirent sur la ville, le 11 juillet, en faisant de grands ravages. « Le quai en béton construit en arrière du collège des RR. FF. Maristes a été entièrement brisé, rapporte le journal du lieu, et le brise-lames à l'entrée du port a été fortement endommagé aussi. Plusieurs bâtisses qui étaient construites au bord du lac ont subi aussi de gros dommages, par bris ou démolition de leurs fondations. Un grand nombre d'embarcations sur le rivage ont été brisées. » (310) Les eaux entrèrent dans les jardins et les caves et les tuyaux d'égoûts furent obstrués. C'est alors que la Compagnie Duke-Price ouvrit un bureau, rue Marcoux, pour le règlement des dommages. Des ingénieurs dressèrent un plan détaillé de la ville pour étudier les moyens de protection à appliquer.

La compagnie employa aussi un fort personnel aux travaux d'estimation et de réglementation des dommages réalisés ou possibles, sur tout le pourtour du lac. Le ministère de l'Agriculture désigna deux inspecteurs pour évaluer les pertes subies par les cultivateurs. Plusieurs paroisses étaient atteintes, surtout Saint-Méthode. Une partie des terrains engloutis étaient ensemencés ou en foin. Cependant le niveau n'était pas encore au point 16.

Les 17 et 18 septembre, une délégation fut reçue par le premier ministre Taschereau en présence des représentants de la Compagnie Duke-Price, avec une pétition signée par des citoyens de tout le comté et contresignée par les conseils municipaux. Les ministres entendirent les deux partis mais il était trop tard pour rien changer au *statu quo*. Le 21 septembre, un mois après avoir émis son avis, la compagnie reçut du Conseil exécutif les pouvoirs qu'elle demandait et dont elle avait commencé d'user quatre mois plus tôt.

De nouvelles requêtes furent produites à l'automne, tandis que le débat défrayait la chronique des grands journaux. A Roberval, le *Colon*, d'abord hostile à l'emmagasinement, se reprit et mena une campagne d'apaisement. La Chambre de Commerce locale se déclara en faveur des droits concédés à la compagnie et du maintien des eaux au point 17.5, moyennant des indemnités. On chuchotait même que certains petits propriétaires se félicitaient d'avoir été endommagés et que ceux qui ne l'étaient pas l'eussent bien souhaité, tant la compagnie se montrait libérale.

(En novembre 1926, elle avait déjà payé \$110,000.00 aux cultivateurs affectés par l'inondation.)

Dans la publicité faite à la « tragédie », il y eut des erreurs et parfois des exagérations. Des journalistes de Montréal rapportaient que les habitants de Roberval grimpaient vers Sainte-Hedwidge et que les médecins se rendaient à l'hôpital en canot. Un missionnaire de la Saskatchewan, ayant appris que Saint-Méthode disparaissait sous l'eau, vint y recruter des colons pour sa région (. . . mais il repartit bredouille). D'autre part, il s'en trouva pour dire que la « tragédie » qui se jouait n'était qu'une « comédie ».

En vérité, il est bien difficile de dire même aujourd'hui quelle étendue de *bonne* terre fut perdue par la submersion ou l'infiltration. A Roberval même, on estima en 1926 qu'une trentaine de lots étaient affectés ; davantage à Chambord, Saint-Jérôme, Saint-Gédéon et Saint-Prime ; à Saint-Méthode, les deux tiers de la paroisse. Plus de 800 propriétaires eurent à réclamer, dans le comté, et 8,000 acres, approximativement, disparurent sous l'onde.

* * *

La situation devait être étudiée à la session parlementaire qui s'ouvrit le 11 janvier 1927. Le parti de l'opposition posa des questions. L'Honorable Premier Ministre définit son attitude. Il déclara tout net : « La Compagnie a agi illégalement et sans droit, de la façon la plus illégale possible, inondé les terrains des cultivateurs avant de les avoir acquis. » Une délégation du Lac-Saint-Jean fut entendue le 10 février, à laquelle Taschereau répondit : « Nous nous sommes peut-être trompés, mais nous avons cru bien faire. » (311) Le ministre des Terres et Forêts prépara et lut un mémoire détaillé de toute l'affaire. Le débat se termina par l'adoption d'un bill créant une commission d'arbitrage composée de trois membres, devant siéger à Roberval pour régler les cas litigieux. Cette même loi légalisait implicitement la situation de la compagnie.

A sa séance de mars, le conseil de ville de Roberval prit connaissance d'une requête signée par les citoyens de la ville, y compris le curé et le député provincial, dans laquelle on demandait à la Compagnie Duke-Price d'entreprendre immédiatement des travaux pour protéger les propriétaires. On n'entendait pas retomber dans le mouillage de l'année précédente.

Le triumvirat envoyé par le gouvernement pour présider aux réclamations des inondés arriva à Roberval le 4 mai. Le président était un avocat de la Beauce, Arthur Godbout ; les deux autres étaient Mgr J.-C. Allard, curé de Sainte-Martine de Châteauguay, et Émile Gagnon, cultivateur de Chambord. Le notaire J.-A. Plourde, de Saint-Jérôme, agissait comme secrétaire. Ils allèrent d'abord visiter Saint-Méthode. Le 10 mai, une semaine après leur assermentation, les distingués commissaires se rendirent à leur local, à la Salle Binet, pour ouvrir la première séance. Mais comme la salle n'était « pas

tout à fait prête » pour les délibérations, ils se transportèrent au Palais de Justice. Ils avaient juridiction pour tous les cas non encore réglés qu'on voudrait bien leur soumettre. Mais ils n'eurent pas beaucoup de succès. Deux mois après, Mgr Allard alla reprendre son ministère. On lui nomma un remplaçant. La commission reprit sa charge en 1928.

* * *

Puis on commença la construction d'une digue et d'un égoût, toujours aux frais de *Duke-Price*, dont le gérant à Roberval était l'ingénieur Georges Low. La ville n'était pas fâchée de recevoir de si bons traitements ; elle se dotait du système d'égoûts qui lui manquait, et une solide chaussée avec un terre-plein allait border le lac et prolonger le niveau des cours arrière. La Compagnie Gorman et Peckham, de Montréal, reçut le contrat de l'ouvrage, commencé le 24 juillet 1927. Des constables de circulation firent la garde jour et nuit. (Le besoin d'une digue le long de la ville n'était pas nouveau. La Chambre de Commerce du Saguenay avait déjà étudié la question en 1916-17, et était venue en pourparlers avec le député Girard à ce sujet. La guerre avait tué ce projet comme bien d'autres.) Au couvent, la compagnie fit construire une superbe cour avançant dans le lac. Mère Saint-Raphaël avait eu la précaution d'acquérir, pour la communauté, le lot de grève en profondeur de son terrain (en 1901). C'est pourquoi la compagnie consentit à prolonger de 100 pieds le terrassement qu'elle avait prévu. Elle refit aussi la cour du collège. L'hiver suivant, ce fut la restauration et le rallongement du brise-lames.

* * *

Au mois de mai 1927, les élections provinciales avaient ramené le gouvernement libéral au pouvoir avec le député Emile Moreau pour le comté. « Ce verdict, conclut le *Colon*, est une preuve qu'il n'y a pas de « tragédie » du Lac St-Jean ; que la majorité de la population de notre région approuve l'autorisation que le gouvernement a donnée à la Compagnie Duke-Price d'exhausser les eaux du lac St-Jean et de le maintenir à un niveau élevé ; nous avons toujours prétendu que notre population y était favorable et ceci confirme notre prétention. » (312)

Cependant une brochure venait d'être publiée : *A nos compatriotes de la Province de Québec — La « Tragédie » du Lac St-Jean — Loyal exposé par le Comité de Défense des Cultivateurs lésés*. Ce comité représentait 311 des cultivateurs endommagés. Son président était Onésime Tremblay, cultivateur de Saint-Jérôme, l'âme dirigeante et ardente du mouvement de protestation qui dura plusieurs années. Cet opuscule, préparé hâtivement et conçu sur un ton pathétique, indiquait néanmoins la situation injuste faite aux habitants et réclamait tout simplement la reddition des terres, et « que les pouvoirs de la Grande Décharge soient exploités dans la mesure de ce qu'ils peuvent rendre sans nuire à l'agriculture ». Ce nouveau cri lancé à la justice resta sans écho.

* * *

Au Royaume du Saguenay, encore une fois, une mutation industrielle s'opérait et les yeux se tournaient vers les nouveaux centres économiques : Dolbeau, Alma, Jonquière-Kénogami, Arvida. Le chemin de fer d'un côté, la ligne de transmission électrique de l'autre atteignirent Dolbeau dès 1927. De nouvelles villes faisaient leur apparition sur la carte régionale. Arvida construisait la plus grande usine d'aluminium du monde, et deux nouvelles

centrales à Shipshaw allaient en quelques années porter le total des forces électriques de la région à plus de 2,040,000 chevaux-vapeur. La construction de la transmission de l'île Maligne à Québec entraîna la réouverture de la route des Laurentides.

* * *

Mais l'acte central de la « tragédie » n'était pas encore joué. Il se préparait : l'hiver 1928 fut extraordinairement neigeux. La débâcle fut suivie d'inondations partout dans la province. Au milieu de mai, des pluies persistantes s'abattirent sur la région. Le 25, le niveau du lac dépasse le point 20, l'eau déborde dans la cour du collège à Roberval et oblige deux familles voisines à déloger. Les estacades sur la rivière Mistassini sont rompues, les billes emportées à travers le lac, plusieurs chemins sont envahis. Le 26, 21.5 pieds : le chemin de l'Anse est inondé, des granges sont baignées, des hommes surveillent le chemin de fer, dont la chaussée émerge encore. Le quai est à deux pieds sous l'eau et on commence à naviguer en chaland dans la ville. Le 28, 23 pieds ! Les automobiles ne circulent plus ou presque, quelques familles déménagent, le chauffage est paralysé au collège et à l'hôpital, la rue principale est submergée avec la rue Notre-Dame et la rue Arthur. Les autorités établissent un service de secours. Le 29, l'eau atteint le premier plancher de l'hôpital et l'on se dispose à transporter les malades au collège. Le 30, 23.5 pieds ! La ville est isolée : les convois du chemin de fer sont arrêtés, le téléphone et le télégraphe, rompus. Des employés de la Compagnie Price font la drave sur la rue Saint-Joseph, car des billots sont échoués un peu partout. Le 31 mai, 23.7 pieds ! S'il s'élevait un vent du nord-est, Roberval serait foutue. Pendant que le *Perreault* s'avance dans Saint-Méthode même pour rescaper quelques familles perchées dans les greniers, un soupir de soulagement parcourt les journaux, car le lendemain, le lac a commencé de baisser.

A la Grande Décharge on avait levé toutes les pelles, mais un peu trop tard. La Petite Décharge resta fermée pour éviter un mal plus grave : elle était remplie de bois destiné à la pulperie de Riverbend et la masse des billots, emportés par la force du courant, serait allée s'abattre, craignait-on, sur le village d'Alma si on avait ouvert les voies.

Le premier juin, les eaux débordées commencèrent à se retirer. A Roberval, preuve que la population n'était pas trop affectée, on fit la fête des arbres comme si de rien n'était. C'est le vieux curé Lizotte qui bénit les arbustes en présence du ministre des Terres et Forêts et des dignitaires. La fanfare de Vauvert était venue faire la musique.

Le lendemain, 2 juin, une bourrasque du nord-est vint rappeler à nos gens que leurs tribulations n'étaient pas finies. Les Robervalois furent réveillés par le fracas des vagues. Le pauvre hôpital résista non sans angoisse aux larmes qui venaient claquer sur les murs d'arrière. Une équipe d'hommes fut dépêchée pour aller barricader les fenêtres du rez-de-chaussée. Une partie de la galerie fut arrachée. Les religieuses songèrent à l'évacuation, elles en avaient la permission des autorités du diocèse, mais elles s'occupèrent plutôt à calmer les malades. Elles avaient attaché des médailles à chaque fenêtre et elles priaient avec les malades. Dans l'Anse, la voie ferrée se brisa. Le bureau du Téléphone Centre fut abandonné d'urgence par l'opératrice prise de peur. Mais la tempête fut brève et l'eau continua son retrait.

Cette inondation restée célèbre, qui ne pouvait rappeler que celle de 1876, fit redoubler les réclamations, on le devina bien, et donna un surcroît de publicité à la « tragédie du Lac St-Jean ». A la fin de 1927, la Compagnie Duke-Price avait déjà versé plusieurs millions en indemnités. En 1928, le gouvernement octroya \$25,000.00 au comté, dont \$1,500.00 à l'Hôtel-Dieu Saint-Michel. Durant l'été, les rues de notre ville furent renivelées et repavées.

* * *

A la session parlementaire de 1929, les députés de l'opposition revinrent à la charge avec l'affaire du lac Saint-Jean. Nouvelles interrogations et nouvelles réponses, plus ou moins satisfaisantes. Puis commencèrent une suite de procès en Cour supérieure de Roberval, intentés, soit par *Duke-Price Power* contre les récalcitrants, soit par les cultivateurs lésés eux-mêmes. Ces procès attiraient des foules au Palais de Justice. La première cause, dans laquelle le demandeur était un cultivateur de Saint-Prime, fut ouverte le 18 février 1929 et dura une semaine. L'abbé Jean Bergeron, missionnaire-colonisateur, porta témoignage en faveur de l'agriculture. Le témoin suivant, un cultivateur de Roberval, s'évanouit en entrant dans la boîte... Le jugement donné pour cette cause typique n'accorda au demandeur que le quart des indemnités qu'il exigeait. Il en appela à la Cour du Banc du Roi, qui rejeta son appel. D'autres termes spéciaux de la Cour furent tenus en 1929, ainsi qu'en 1930 et 1931.

Le Comité de Défense des Cultivateurs lésés, invincible, avait refusé la juridiction de la commission d'arbitrage instituée par le gouvernement. Mal lui en prit, car, en général, les jugements rendus à Roberval suivaient l'exemple du premier : ils maintenaient les offres offertes par la compagnie ou leur fixaient un montant inférieur. Quand le premier ministre Taschereau fut sollicité pour créer un nouveau comité d'arbitrage, la compagnie s'y opposa. En fait, la majorité des cas s'étaient réglés à l'amiable. Le malheureux Comité de Défense, qui n'avait pas cessé de travailler, n'eut plus qu'à payer les dettes qu'il avait contractées. La « tragédie » eut d'autres répercussions isolées, elle en aura peut-être encore. *Duke-Price*, et son successeur *Saguenay Power*, se sont habitués aux réclamations.

Et les artisans du nouveau Saguenay ? Sir William Price fut englouti dans un éboulis à Kénogami en 1924, pendant qu'on poursuivait les travaux de l'île Maligne. Duke mourut subitement l'année suivante. B.-A. Scott mourut en 1928, l'année des grandes eaux. L.-T. Haggins mourut à New-York en 1929. Enfin, celui qui représenta la compagnie à Roberval de 1926 à 1932, Georges Low, après avoir perdu sa fille et sa mère et essuyé d'autres revers, fut trouvé pendu dans sa remise à Montréal en 1933.

* * *

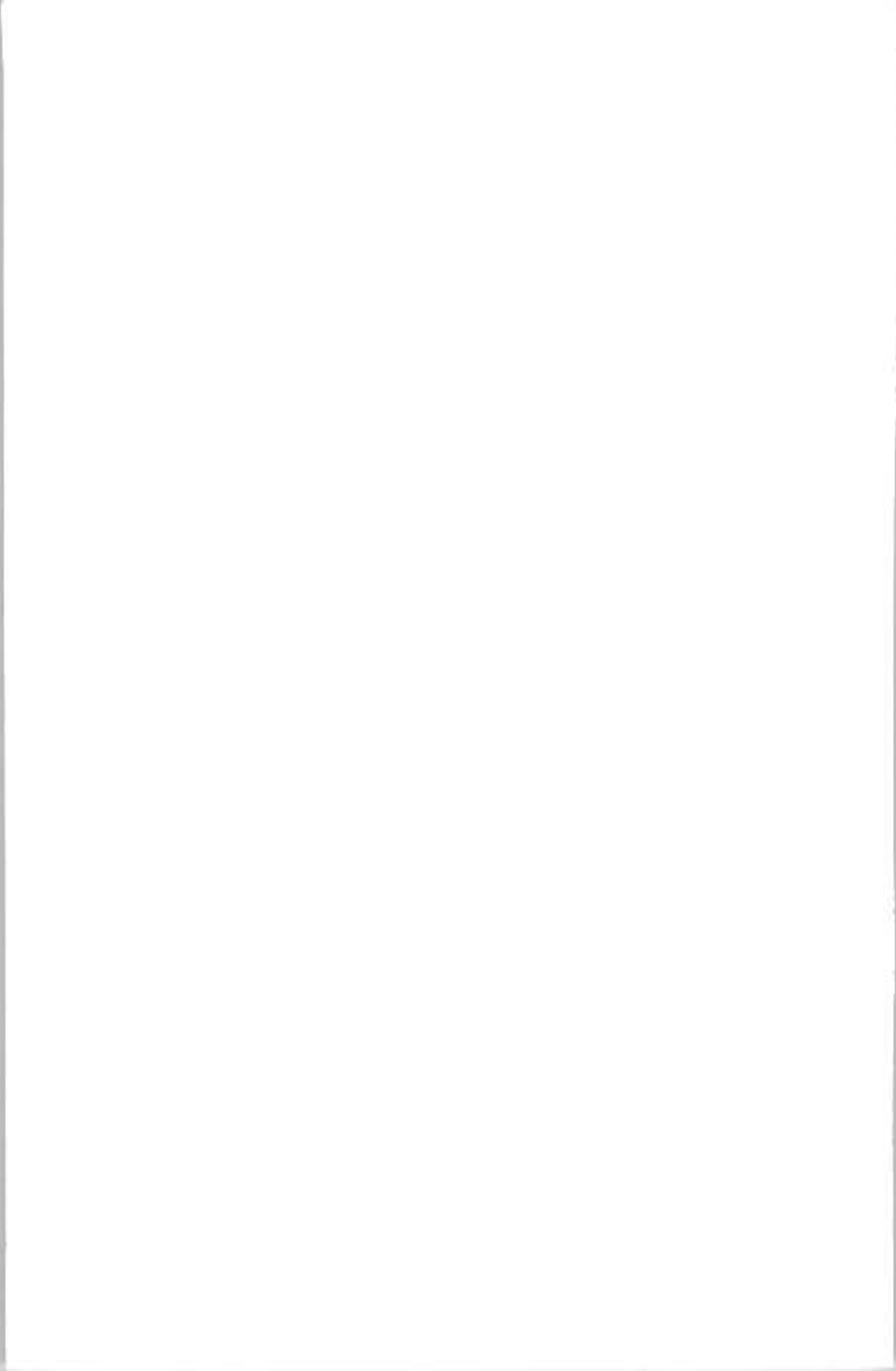
S'il est vrai, comme on l'a dit, que certaines familles furent ruinées au mépris du droit et qu'une portion de sol fertile disparut — capital non indemnisable — la « tragédie » a perdu, après un quart de siècle, son aspect tragique. Depuis l'érection de nouveaux barrages au lac Manouan et aux Passes Dangereuses, sur la rivière Péribonka, suivie, ces dernières années, de la construction de deux centrales sur la même rivière (Chute-du-Diable et Chute Savane), comme l'avait rêvé Dubuc, le contrôle des eaux du lac n'est rien moins que tragique, et il n'est plus question, d'ailleurs, de la cote 17.5, son niveau variant entre 10 et 15. La vraie tragédie était peut-être dans la

cession définitive et à vil prix de richesses hydrauliques que la Province possédait.

La « tragédie du Lac St-Jean », qui a fait verser beaucoup d'encre, beaucoup d'argent, . . . et beaucoup d'eau, est encore trop récente pour qu'on puisse lui porter un jugement définitif. Des intérêts de toute nature ont joué dans les coulisses.

Quant à Roberval, la ville, après s'y être trempée deux fois, en retira des avantages matériels notoires, et les pertes agricoles furent minimes. Le seul regret fut de n'en pas retirer davantage au point de vue industriel, ce profit allant à d'autres parties de la région.





CHAPITRE XX

PHASE NOUVELLE

CONCLUSION

Dans notre Roberval, on observe, depuis environ quinze ans, une mutation décisive. La petite ville s'est agrandie, de nouveaux noyaux de vie y ont pris place, et, de 1939 à 1954, sa population globale est passée de l'ordre de 3,000 à celui de 7,000. Il faudrait remonter aux plus belles années de la période rose pour rencontrer semblable effervescence, et peut-être n'en rencontrerait-on pas.

Une hausse rapide du niveau de vie et du chiffre de la population a été observée, d'ailleurs, dans toute la région saguenéenne, qui a profité particulièrement de la prospérité économique de la période de la dernière guerre.

En 1944-45, la ville fit dessiner des plans pour l'ouverture de nouvelles rues et une grande extension future. En 1945, la réfection de la route régionale amena, dans les limites de la ville, l'ouverture du boulevard Marcotte, à l'écart de la ville habitée jusque-là. Le signal était donné : resserrée depuis toujours entre le lac et la voie ferrée, la ville sauta cette limite et rejoignit le boulevard d'un bout à l'autre. Ceci amena l'ouverture de plusieurs rues secondaires, surtout au nord, dans la paroisse Saint-Jean-de-Brébeuf. En 1946, on posa des numéros aux maisons. En 1946 encore, le conseil fit adopter par un vote public plusieurs règlements importants : construction d'un aqueduc, de trottoirs, de canaux d'égoûts, réparations de rues, etc. En 1948-49 fut construit le nouvel aqueduc, puisant l'eau au ruisseau Ouellet, à Val Jalbert.

Un service d'autobus fut mis sur pied pour la ville. En 1946 s'ouvrit un théâtre-cinéma, bientôt suivi d'un autre, plus grand. En 1948, on jeta les bases d'un poste de radio, qui prit place sur les ondes le premier juin 1949. (C'était le troisième poste dans le district du Saguenay, après Chicoutimi (1933) et Jonquière (1947)). Malgré un ruineux incendie en 1952, le poste CHRL a conquis la popularité et s'est classé parmi les bons postes privés de la province. En 1954, La « Voix du Lac St-Jean » a porté son émetteur de 250 à 1,000 watts. En 1951, on réussit à créer une fanfare, comme aux temps les plus actifs de notre histoire locale : 1887-88 et 1907-08.

* * *

La Commission scolaire de la ville a enregistré, ces dernières années, une crise qui n'est pas encore résolue, crise amenée par des besoins anciens et nouveaux, dans le quantitatif comme dans le qualitatif.

L'Académie Notre-Dame commença d'attribuer des certificats d'études en 1932 pour les élèves de 6^{ième} et 7^{ième}. C'était le début d'une évolution dans le classement des élèves et dans les programmes eux-mêmes. « Chez les Révérendes Dames Ursulines, c'est toujours parfait », comme disait l'inspecteur Boily dans son rapport semestriel de 1935, mais chez les garçons ce fut toujours plus cahoteux, plus compliqué. L'idée d'un pensionnat n'avait pas été abandonnée, désormais elle renverserait tous les obstacles.

En 1936, la Commission nourrit le projet d'un pensionnat-externat dispensant des cours d'arts et métiers. « Attendu qu'il est indispensable à la jeunesse étudiante de la Ville de Roberval et des environs qu'un système d'enseignement plus étendu et plus complet soit immédiatement inauguré. » (313) L'inspecteur Edouard Boily, fidèle à Aristote qui définissait l'homme comme un animal ayant une tête et deux mains, cultivait toujours son rêve de joindre à l'enseignement livresque l'enseignement manuel, qu'il soit agricole ou technique, ou du moins des disciplines corporelles. En 1937, on se fixa sur ce but général : « relever le niveau des études » (314) au moyen d'un pensionnat. Les commissaires avaient trouvé en la personne du curé de Saint-Jean-de-Brébeuf, M. Georges Tremblay, un intrépide tenant de cette cause. M. Tremblay s'en fut à la recherche d'une communauté, car il est entendu qu'on voulait des prêtres à la direction du futur collège.

Après une requête publique déposée chez Mgr Lamarche, celui-ci autorisa la Congrégation de Sainte-Croix à ouvrir un pensionnat à Roberval. Les Frères Maristes comprirent qu'on les remerciait, mais le *statu quo* fut maintenu pour un an, en 1938, pendant qu'on poursuivait les pourparlers avec Sainte-Croix. On prépara une convention pour obtenir dix religieux avec un prêtre comme supérieur, le cycle d'études ne dépassant pas la 10^{ième} année au début. (En 1938, quelques élèves se rendaient à la 10^{ième}.) En 1939, la Congrégation de Sainte-Croix s'y refusant, la Commission scolaire entra en contact avec les Clercs de Saint-Viateur à Joliette. Ceux-ci acceptèrent une convention qui les engageait à ouvrir un pensionnat dans l'édifice existant, espérant pouvoir coopérer par la suite à l'érection d'un nouvel édifice. Comment ne pas se rappeler ici la demande que le curé Lizotte avait faite aux Viateurs en 1882 ?

Un groupe d'anciens élèves des Frères Maristes firent circuler une requête dans la ville pour retenir cette dernière communauté, qui y travaillait depuis quarante-deux ans. Les Maristes acceptèrent de bonne grâce de se retirer, comprenant qu'on voulait fonder un pensionnat, classique ou autre, et ne pouvant faire face eux-mêmes à une telle perspective, tant du point de vue financier que du point de vue personnel, et avec d'autant plus de raison que certains avaient intrigué pour parvenir à ce résultat.

Le 21 août 1939, le Père Philémon Trudeau et les Frères Arthur Rioux et Emile Lévesque arrivèrent à Roberval pour prendre la direction du collège avec dix autres religieux. Les Viateurs furent accueillis avec empressement et la solide équipe du début produisit l'impression la plus favorable. Le collège établit dix classes, que se partageaient quelque trois cents élèves externes. Le pensionnat, en effet, n'ouvrit que l'année suivante, et non sans beaucoup de peine. « Le curé Tremblay est vainqueur », rapporte-on (315).

On réussit à aménager un dortoir dans la maison et à y annexer une cuisine-réfectoire, et une cinquantaine de pensionnaires furent admis. Le cours se rendait alors à la 12^{ième} année.

La construction fut retardée, en particulier par la guerre. On continua de parler école technique, collège classique, etc. Quatre classes de bambins logeaient dans la maison voisine, la « Sorbonne », d'autres dans les salles paroissiales : à Saint-Jean-de-Brébeuf depuis 1947 et à Notre-Dame depuis 1949, et même une dix-huitième classe dans une maison particulière en 1950.

Le grand pensionnat dont on parlait depuis si longtemps s'éleva enfin en 1947-48, dans la plaine déserte, à l'ouest du boulevard Marcotte. Il était construit conjointement par les Clercs de Saint-Viateur, la Commission scolaire et le gouvernement provincial. A partir de mars 1947, déluge de chiffres au secrétariat de la Commission. On commença à parler de déficit en décembre 1948. Les dépenses excédaient les estimés, et la Commission scolaire, dans l'impossibilité de rencontrer ses obligations, exprima elle-même le désir de passer sous la tutelle de la Commission municipale de Québec. Des bruits malveillants coururent dans Roberval qui attendait toujours. En février 1950, la nouvelle que l'on appréhendait fut annoncée officiellement : le beau collège du boulevard, acheté par le gouvernement, deviendrait un hospice pour déments ! A la suite de « difficultés financières imprévisibles », essayait de préciser le journal (316).

Et le problème scolaire retombait, plus grave, sur les bras des malheureux commissaires. Ils convinrent avec le gouvernement de construire deux écoles paroissiales de dix classes et d'agrandir le collège central. Les deux écoles, confiées aux Ursulines, soulagèrent le collège, qui fut rallongé du côté nord en 1951-52, de façon à pouvoir loger cent pensionnaires en plus des externes. Les Viateurs y reçoivent de la 5^{ième} à la 12^{ième} scientifique.

La Commission scolaire rurale, pour sa part, a charge de neuf écoles, dont deux sont doubles.

* * *

De son côté, l'Hôpital Sainte-Elisabeth, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fut aménagé suivant de nouveaux plans. Commencé comme collège en 1947, il ne fut terminé comme hôpital qu'à l'été 1952. Le ministère de la Santé réussit à confier l'œuvre aux Petites Franciscaines de Marie. L'Hôpital Sainte-Elisabeth sert surtout à décharger Saint-Michel-Archange, à Québec, et Saint-Jean-de-Dieu, à Montréal. Les déments qui sont internés à Sainte-Elisabeth sont dans la catégorie des incurables non furieux (arriérés mentaux). Leur régime est le plus humain possible. Ce n'est pas une sorte de prison plus ou moins abrutissante, comme on est porté à le croire, mais un hôpital, muni de son laboratoire, de sa salle d'opération, de sa pharmacie, etc., et un foyer communautaire ayant ses salles communes, son auditorium, une belle chapelle, ses ateliers, etc. Les malades sont au nombre d'environ 800 présentement, et les religieuses, au nombre de 34.

* * *

Notre boulevard Marcotte a donc ouvert la voie au nouveau Roberval. Une dizaine de garages ou de vendeurs d'essence... et d'automobiles ont pris place à toutes les intersections, comme il fallait s'y attendre. Des maisons aux couleurs claires, quelques bungalows, se sont alignés peu à peu sur les rues nouvelles.

Le Bureau de Poste tombe sous le pic du démolisseur en 1953, avec son joli cadran, un autre édifice le remplace en 1954-55, et son voisin, le Palais de Justice, plus vieux et plus sage, se restaure, sauf la nouvelle prison qui lui est annexée. (Il y a un bureau de poste dans le quartier nord depuis 1932.)

L'entreprise municipale la plus audacieuse fut l'aéroport. Il y avait bien la base aérienne du lac, mais à deux reprises au moins, en 1931 et 1940, la ville s'était recommandée au gouvernement fédéral pour l'établissement d'un aérodrome. L'importance de plus en plus grande de l'aviation, surtout pour les régions nouvelles du Nord québécois, on n'avait plus à en convaincre nos édiles. En 1953, la ville achète un terrain au Premier Rang, la piste prend forme en 1954, et en octobre, le gros *Canso* vient l'inaugurer. C'est la dernière, jusqu'à présent, des grandes entreprises qui jalonnent la phase nouvelle dans laquelle Roberval semble s'être engagé.

* * *

Sans doute il est encore éloigné le jour où Roberval sera ce qu'on appelle une ville industrielle. Cela est-il si urgent ? dira l'autre... Petite cité canadienne-française harmonieuse, jalouse de ses institutions, habitée par tous les métiers et toutes les professions, propre et belle, respirant l'aisance...

Mais Roberval est aussi différent, aujourd'hui, de la ville naissante de 1903 que du vigoureux village de 1883 et de la pauvre paroisse missionnaire de 1860. Après avoir donné le branle à la colonisation des bords du lac Saint-Jean, Roberval a continué de battre la marche en créant la première « ville » de cette région. A l'époque 1900, Roberval était la tête du Lac-Saint-Jean et n'avait de rivale que Chicoutimi, à l'autre extrémité du chemin de fer. Puis le reste de la région a pris sa mesure, l'industrie est venue, d'autres villes sont nées et notre Roberval s'est aperçu qu'il n'y avait plus de centre unique. C'est après avoir cheminé de longues années sans changement d'ensemble qu'un certain essor nouveau s'est manifesté, depuis la dernière guerre.

Il est indubitable que Roberval s'est « urbanisé ». Sur une population actuelle de 1,186 familles, il n'y a que 118 cultivateurs, chiffre minimum depuis l'époque la plus reculée. Les « professionnels » étant au nombre de 47, tous les autres chefs de famille sont des salariés. Il faut donc que le commerce et la petite industrie (bois surtout) soient restés actifs, en plus des services administratifs et hospitaliers.

* * *

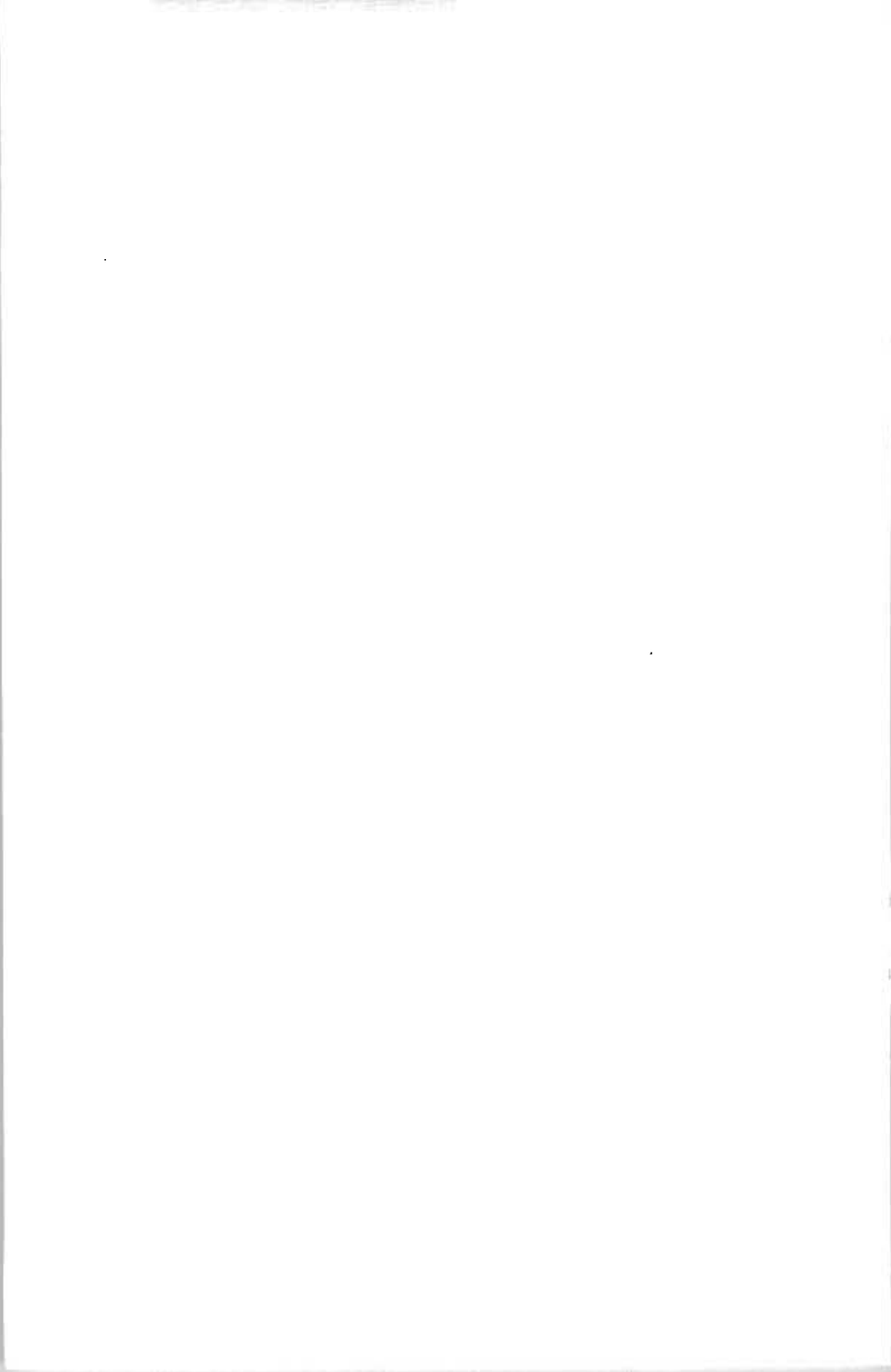
Le vieillard ne parle pas de la civilisation nouvelle avec optimisme. Il trouve que les qualités de courage, de patience, d'abnégation, d'économie, de travail, qui ont permis aux premiers de vivre et de laisser un patrimoine sont émoussées. (Il y a d'ailleurs d'autres vertus, intellectuelles, sociales, que le présent commande de cultiver...) Le vieillard, témoin de la vie des pionniers, s'étonne sans cesse du confort, de la facilité, de la diversité en tout : travail, nourriture, loisirs, etc.

Le travail, la distance, le temps ne sont plus effrayants. Au point de vue intellectuel, une plus grande étendue de connaissances. Il n'y a plus d'analphabètes mais le niveau moyen reste primaire et les chances meilleures de progrès intellectuel ne présentent pas encore de résultat général. On s'aperçoit, cependant, de l'importance sociale de l'éducation et de l'instruc-

tion. Au point de vue spirituel, la coupure entre la foi et la vie s'accroît, la religion tend à devenir une chose à part chez un bon nombre. Les croyances traditionnelles restent fortes, mais elles s'étiolent à cause de la matérialisation accélérée. Au point de vue des mœurs, le décalage est aussi marqué que sur l'échelle matérielle. Sans doute la gangue de superstition et de jansénisme qui entourait la morale de nos pères s'est-elle desserrée, mais celle-ci n'a pas gagné en lumière, n'a pas éclairé ses fondements, avec ce résultat que son équilibre est menacé...

Le colon, hardi et solitaire, a passé. Il demande à son successeur de bâtir la cité sur la place qu'il a ouverte. Le soleil a lui sur sa pauvreté, sa simplicité et son labeur, et maintenant il veut luire sur ce monde nouveau, chargé d'interrogations.





APPENDICE

A. — LISTES

I — *Les curés de Roberval*

Paroisse Notre-Dame du Lac St-Jean:

Augustin Bernier (1860-1863)	Georges Bilodeau (1910-1919)
Prime Girard (1863-1871)	Salmon Rossignol (1919-1931)
François-Xavier Delâge (1871-1878)	Arthur Bourgoing (1931-1953)
Joseph-Ernest Lizotte (1878-1900)	Albert Tremblay (1953-....)
Joseph-Georges Paradis (1900-1910)	

Paroisse St-Jean-de-Brébeuf :

Georges Tremblay (1930-1949)	David Pelletier (1949-)
------------------------------	--------------------------

II — *Conseil municipal*

1859— ?	1870—Jean-Baptiste Parent, maire
1863—Prime Thibeault, maire	Joseph Potvin
Octave Boivin	Ephrem Brassard
Ferdinand Lepage	Léandre Girard
René Tremblay	Charles Parent
Thomas Duchesne	Stanislas Morris
Thomas Fortin	Thomas Larue
Célestin Boivin	1872—Euloge Ménard, maire
1864—Abraham Lapointe, maire (15 fév.)	François Bernier
Jean-Baptiste Potvin, maire (4 juil.)	Israël Boivin
Hubert Villeneuve	Jeffrey Potvin
Chrysostôme Boivin	Joseph Villeneuve
Ovide Bouchard	Pierre Paradis
Euloge Ménard	Jean-Baptiste Parent
Hubert Tremblay	1873—Sylvestre Bouchard, maire
Denis Boivin	Hubert Villeneuve
1866—Jean-Baptiste Potvin, maire	François Bernier
Célestin Boivin	Israël Boivin
Protais Guay	Jeffrey Potvin
Thomas Jamme	Thomas Jamme
Louis Allaire	Théodule Bolduc
Thomas Duchesne	1875—Sylvestre Bouchard, maire
Joseph Tremblay	Ephrem Brassard
1868—Jean-Baptiste Parent, maire	Charles Boivin
Jean-Baptiste Potvin	Thomas Jamme
Célestin Boivin	Théodule Bolduc
Job Bilodeau	Rémi Tremblay
Louis Marcoux	Joseph Dumais
Protais Guay	1878—Jean-Baptiste Parent, maire
Charles Boivin	Raymond Girard

Pierre Paradis
Joseph Potvin
Ovide Bouchard
Hyppolite Dufour
Alphonse Marcoux

1881—François Bouchard, maire
Protais Guay
Télesphore Pilote
Pierre Desbiens
Elzéar Donaldson
Leufroid Paradis

Secrétaires-Trésoriers :

Théodule Bolduc
Guillaume Gauthier dit Larouche
(15 oct. 1863)

Théodule Bolduc (1864-1869)
Israël Dumais (1869)
L.-Eucher Otis (1870)
Israël Dumais (1871-1886)

Conseil municipal de la paroisse de Roberval, de 1883 à 1903.

1883—Télesphore Pilote, maire
Octave Boivin
Rémi Tremblay
Elzéar Guay
Théodule Villeneuve
Leufroid Paradis
Jeffrey Potvin

1884—Omer Martineau, maire
François Girard
Alexandre Villeneuve
Octave Boivin
Rémi Tremblay
Leufroid Paradis
Jeffrey Potvin

1885—Omer Martineau, maire
Benjamin Girard
Alphonse Parent
François Girard
Alexandre Villeneuve
Octave Boivin
Rémi Tremblay

1886—Omer Martineau, maire
Edmond Girard
Elzéar Fortin
Benjamin Girard
Alphonse Parent
François Girard
Alexandre Villeneuve

1887—Joseph Potvin, maire
Alphonse Bourget
Ephrem Brassard
Edmond Girard
Elzéar Fortin
Benjamin Girard
Alphonse Parent

1888—Joseph Potvin, maire
Alexis Lévesque
Zéphirin Lalancette
Alphonse Bourget
Ephrem Brassard
Edmond Girard
Elzéar Fortin

1889—Joseph Potvin, maire
Luc Simard
Hermel Girard
Alexis Lévesque
Zéphirin Lalancette
Alphonse Bourget
Ephrem Brassard

1890—Césaire Tremblay, maire
Benjamin Girard
Ephrem Brassard
Luc Simard
Hermel Girard
Alexis Lévesque
Zéphirin Lalancette

1891—Césaire Tremblay, maire
Auguste Pelletier
Pascal Lavoie
Benjamin Girard
Ephrem Brassard
Luc Simard
Hermel Girard

1892—Césaire Tremblay, maire
Charles Boivin
Joseph Martel
Auguste Pelletier
Alexis Villeneuve
Benjamin Girard
Ephrem Brassard

1893—B.-A. Scott, maire
Jerry Guay
Ferdinand Harvey
Charles Boivin
Joseph Martel
Auguste Pelletier
Alexis Villeneuve

1894—B.-A. Scott, maire
Charles Boivin
Auguste Pelletier
Ferdinand Harvey
Jerry Guay
Joseph Villeneuve
Joseph Martel

1895—B.-A. Scott, maire
Raymond Girard
Pascal Lavoie
Jerry Guay
Ferdinand Harvey
Joseph Villeneuve
Auguste Pelletier

1896—B.-A. Scott, maire
Ferdinand Harvey
Pascal Lavoie
Jerry Guay
Raymond Girard
Auguste Pelletier
Joseph Villeneuve

- 1897—B.-A. Scott, maire
Ferdinand Harvey
Pascal Lavoie
Raymond Girard
Louis Lizotte
François McNicoll
Jerry Guay
- 1898—B.-A. Scott, maire
Ferdinand Harvey
Pascal Lavoie
Raymond Girard
Louis Lizotte
François McNicoll
Jerry Guay
- 1899—*idem*
- 1900—B.-A. Scott, maire
Ferdinand Harvey
Pascal Lavoie
Raymond Girard
- Joseph Fortin (Elzéar)
François McNicoll
Jerry Guay
- 1901—B.-A. Scott, maire
Pascal Lavoie
Raymond Girard
Ferdinand Harvey
Hermel Girard
François McNicoll
Alfred Simard
- 1902—*idem*
- 1903—B.-A. Scott, maire
Ferdinand Harvey
Pascal Lavoie
Raymond Girard
Alfred Simard
Luc Lizotte
Pierre Desbiens

Maires de la paroisse de Roberval, depuis sa séparation du village.

- Télesphore Pilote (1883)
Omer Martineau (1884)
Joseph Potvin (1887)
Césaire Tremblay (1890)
B.-A. Scott (1893)
Luc Lizotte (1905)
Emile Potvin (1906)
Edouard Bédard (1907)
- Joseph Lavoie (1910)
Luc Simard (1912)
Isidore Couture (1913)
Henri Boivin (1914)
Hubert Villeneuve (1927)
Pitre Girard (1933)
Hubert Villeneuve (1937)
Joseph Otis (1945)

Conseil municipal du village de Roberval (1883-1903).

- 1883—Israël Dumais, maire
W.-T.-A. Donohue
Joseph Guay
Pierre Paradis
Alphonse Marcoux
Charles Potvin
Abel Ouellet
- 1885—W.-T.-A. Donohue, maire
Leufroid Paradis
Télesphore Pilote
Abel Ouellet
Joseph Guay
Pierre Paradis
Charles Potvin
- 1887—W.-T.-A. Donohue, maire
Leufroid Paradis
Télesphore Pilote
Michel Guay
Elzéar Donaldson
Louis Tremblay
Arthur Du Tremblay
- 1889—Télesphore Pilote, maire
Thomas Fortin
Georges Matte
Louis Tremblay
Arthur Du Tremblay
Michel Guay
James Spence
- 1891—Georges Audet, maire
Joseph Guay
Eugène Gauthier
Pierre Potvin
- Théodule Bernier
Louis Tremblay
Michel Guay
- 1893—Georges Audet, maire
Joseph Juneau
L.-E. Otis
Thomas Du Tremblay
L.-P. Bilodeau
Joseph Guay
Théodule Bernier
- 1895—L.-P. Bilodeau, maire
W.-J. Tremblay
Alfred Léveillé
Thomas Du Tremblay
L.-E. Otis
Joseph Juneau
Pierre Potvin
- 1896—L.-E. Otis, maire
Thérance Potvin
Ephrem Brassard
W.-J. Tremblay
Alfred Léveillé
Thomas Du Tremblay
Joseph Juneau
- 1898—Arthur Du Tremblay, maire
Antoine Bolduc
Pamphile Allard
Abel Ouellet
Ephrem Brassard
Théodore Tremblay
Charles Lindsay

- | | |
|---|--|
| 1900—W.-J. Tremblay, maire
Théodule Bernier
Alphonse Binet
Israël Dumais
Thomas Parent
Antoine Bolduc
Joseph Brassard | 1902—Théodule Bernier, maire (18 janv.)
L.-P. Bilodeau, maire (21 fév.)
Téléphore Pilote
Jules Constantin
Joseph Bilodeau
Théodule Bernier
Alphonse Brassard |
|---|--|

Secrétaires-trésoriers du village.

- | | |
|---|---|
| J.-Charles Lindsay, N.P. (1883-1890)
Dr Jules Constantin (1890-1893)
Clovis Audet (1893-1897) | Horace-I. Dumais (1897-1898)
G.-Leufroid Paradis (1898-....) |
|---|---|

Conseil municipal de la ville de Roberval.

- | | |
|--|---|
| 1903 — L.-P. Bilodeau, maire
Téléphore Pilote
Théodule Bernier
Joseph Bilodeau
Alphonse Binet
Alphonse Brassard
Jules Constantin | 1910—Israël Dumais, maire
Cléophas Rivard
Adélar Leclerc
Alphonse Parent
Arthur Lavallée
Nil Potvin
Georges Laporte |
| 1904—L.-P. Bilodeau, maire
Herménégilde Harvey
Louis Lindsay
Luc Simard
David Otis
Téléphore Pilote
Nil Potvin | 1911—Dr Jules Constantin, maire
Herménégilde Harvey
Dr H.-D. Brassard
Sylvio Paquet
Cléophas Rivard
Adélar Leclerc
Théophile Tardif |
| 1905—L.-P. Bilodeau, maire
Téléphore Pilote
Louis Lindsay
Herménégilde Harvey
Georges Laporte
Thomas-Louis Marcoux
Nil Potvin | 1912—Arthur Du Tremblay, maire
Georges-P. Marcotte
E.-R. Truchon
Nil Potvin
Herménégilde Harvey
H.-D. Brassard
Sylvio Paquet |
| 1906—B.-A. Scott, maire
Wilfrid Léveillé
Ladislav-E. Otis
Michel Guay
Georges Laporte
Nil Potvin
Jean-Baptiste Carbonneau | 1913—Arthur Du Tremblay, maire
J.-D. Pamphile Vallée
Willie Potvin
Albert-G. Naud
Nil Potvin
J.-A. Claveau
E.-R. Truchon |
| 1907—B.-A. Scott, maire
Georges Laporte
Nil Potvin
Joseph Brassard
L.-E. Otis
Michel Guay
Wilfrid Léveillé | 1914—Arthur Du Tremblay, maire
J.-A. Claveau
J.-A. Thibeault
Alfred Boivin
L.-P. Huot
Willie Potvin
Onésime Pilote |
| 1908—L.-P. Bilodeau, maire
Alphonse Binet
Erice-R. Truchon
Joseph Brassard
Nil Potvin
Téléphore Pilote
Georges Laporte | 1915—Arthur Du Tremblay, maire
Achille de la Boissière
Alfred Boivin
Onésime Pilote
Exurie Tremblay
J.-A. Thibeault
L.-P. Huot |
| 1909—Israël Dumais, maire
Georges Laporte
Rosario Bédard
Alphonse Binet
E.-R. Truchon
Joseph Brassard | 1916—Arthur Du Tremblay, maire
Adélar Leclerc
Georges-P. Marcotte
Exurie Tremblay
Achille de la Boissière
Georges Lévesque
Alfred-J. Brassard |

- 1918—Armand Boily, maire
Georges-P. Marcotte
Exurie Tremblay
Georges Lévesque
Adélar Leclerc
A.-J. Brassard
Achille de la Boissière
- 1920—Georges-P. Marcotte, maire
Exurie Tremblay
Joseph-H. Bolduc
Luc Simard
Jos.-Elzéar Fortin
Alfred Boivin
Willie Potvin
- 1922—Georges-P. Marcotte, maire
Herménégilde Harvey
Osias Gagnon
J.-A. Binet
Arthur Lavallée
Wilfrid Léveillé
Adélar Larouche
- 1924—Georges-P. Marcotte, maire
Herménégilde Harvey
Osias Gagnon
J.-A. Binet
J.-A. Lebel
Théophile Leclerc
- 1926—Thomas-Louis Bergeron, maire
Osias Gagnon
J.-A. Binet
Alfred Grenier
Théophile Leclerc
Wilfrid Léveillé
Charles Bilodeau
- 1928—Thomas-Louis Bergeron, maire
J.-A. Binet
Alfred Grenier
Adélar Gagnon
Wilfrid Léveillé
Charles Bilodeau
J.-Daniel Parent
- 1930—Thomas-Louis Bergeron, maire
Alfred Grenier
Eugène Boivin
Polycarpe Moreau
J.-D. Parent
Isaïe Villeneuve
J.-E. Leclerc
- 1932—Georges-P. Marcotte, maire
J.-Ernest Leclerc
J.-A. Brassard
Arthur Lizotte
Polycarpe Moreau
J.-É.-N. Boivin
Alfred-E. Brassard
- 1934—Ilas Gagnon, maire
Arthur Lizotte
J.-Arthur Lavoie
Exurie Tremblay
J.-E. Leclerc
Alfred-E. Brassard
Jules-H. Leclerc
- 1936—Ilas Gagnon, maire
J.-Alfred Brassard
Léo Binet
Léonidas Laroche
Adélar Harvey
Raoul Roux
Jules-H. Leclerc
- 1938—Ilas Gagnon, maire
Léo Binet
F.-X. Bouchard
Edgar Dufour
Jules-H. Leclerc
Gonzague Vézina
William Girard
- 1940—*idem.*
- 1942—Antoine Marcotte, maire
F.-X. Bouchard
Edgar Dufour
Elie Guay
Adélar Martel
Willie Gagné
Noël Flamand
- 1944—Antoine Marcotte, maire
F.-X. Bouchard
Elie Guay
Arsène Trottier
Adélar Martel
Eugène Robitaille
Alfred-E. Brassard
- 1946—Antoine Marcotte, maire
F.-X. Bouchard
Elie Guay
Moïse Laroche
Adélar Martel
Eugène Robitaille
Alfred-E. Brassard
- 1948—*idem.*
- 1951—Charles-Elie Simard, maire
Arthur Juneau
Alfred Blackburn
Charles-Edouard Martel
Hervé Harvey
Adrien Plante
Rosaire Gagnon
- 1954—Dr Adrien Plante, maire
Hervé Harvey
Charles-Edouard Martel
Adélar Parent
J.-Hylas Gagnon
Dr Raymond Brassard
Barnabé-A. Boivin

Secrétaires-trésoriers de la ville.

G.-Leufroid Paradis (1903-1909)
Adjutor Bouchard (1909-1934)

Tancrede Garant (1934-1941)
Maurice Houde (1941-...)

III — *Commissions scolaires**Présidents de la Commission scolaire Ouatichouan.*

.....	Israël Dumais (14 avril 1883)
Télesphore Pilote (29 juillet 1878)	Eugène Guertin (21 juillet 1884)
Charles Boivin (2 août 1880)	Abbé J.-E. Lizotte (20 juillet 1886)
Leufroid Paradis (1er août 1881)	

Secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire Ouatichouan

.....	I.-Charles Lindsay (21 mars 1881)
Leufroid Paradis (....-1881)	

Présidents de la Commission scolaire de la paroisse (ou Ouatichouan) depuis la séparation du village.

Abbé J.-E. Lizotte	J.-Elzéar Fortin (28 juillet 1903)
Alfred de la Boissière (11 juillet 1887)	Luc Lizotte (10 juillet 1905)
Hyppolite Dufour (28 juillet 1888)	Joseph Lavoie (6 août 1907)
Auguste Pelletier (11 juillet 1892)	Isidore Couture (6 juillet 1909)
Joseph Thibeault (5 août 1895)	Onésime Girard (7 août 1935)
Louis Bouchard (18 juillet 1897)	Pierre Girard (5 juillet 1944)
Pierre alias Pitre Villeneuve (21 août (1898)	

Secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire de la paroisse pour la même période.

J.-Charles Lindsay	C.-E. Bernier (29 juillet 1903)
L.-P. Bilodeau (13 janvier 1890)	J.-A. Thibeault (12 juin 1904)
Alfred-J. Brassard (10 juillet 1899)	Ernest Gauthier (août 1944)

Présidents de la Commission scolaire du village et de la ville.

Abbé J.-E. Lizotte (22 novembre 1886)	Emile Moreau (15 août 1922)
Abbé J.-G. Paradis (23 avril 1900)	Georges Potvin (1940)
Abbé G. Bilodeau (1910)	Antoine Marcotte (1946)
Errol Lindsay	

Secrétaires-trésoriers de la Commission scolaire du village et de la ville.

J.-Charles Lindsay (22 nov. 1886)	Adjutor Bouchard (3 oct. 1916)
Clovis Audet (30 déc. 1889)	Jean-Charles Paradis (1928)
Georges Audet (26 août 1901)	

IV — *Titulaires de l'école modèle du village*

Elmire Lindsay (1880-81)	Sarah Paradis (1887)
Marie-Césaire Boulianne (1881-82)	I.-A. Chabot (1887-88)
J.-Charles Lindsay (1882)	Cléophas Simard (1888-93), (1894-96)
Alexandrine Gaudreault (1882-83)	Amarilda Paradis (1893-94)
Denise Côté (1884-85)	Anna-Marie Gauthier (1896-97)
Mlle Fitzpatrick (1885-86)	

V — *Supérieures du couvent des Ursulines*

1882—Mère St-Raphaël (Malvina Gagné, de St-Michel de Bellechasse)
 1888—M. St-François-de-Paule (Elise Gosselin, de St-Jean-Chrysostôme de Lévis)
 1894—M. Marie-de-la-Nativité (Fridoline Létourneau, de Summerset, N.-B.)
 1900—M. St-Raphaël
 1906—M. St-Stanislas (Phédora Rémillard, de St-Thomas de Montmagny)

- 1912—M. St-Augustin (Corinne Bélieu, de St-Maurice de Champlain)
 1918—M. Marie-du-Carmel (Marie-Alma Doucet, de Plessisville)
 1920—M. St-Augustin.
 1926—M. Ste-Angèle (Alfréda Bossé, de Rivière-Ouelle)
 1929—M. St-Augustin
 1935—M. St-Henri (Alice Fortin, de Québec)
 1940—M. Marie-de-Jésus (Teresa D'Arcy, de Thornbury, Gloucestershire, Angl.)
 1945—M. Ste-Edith (Florette Cannon, d'Arthabaska)
 1948—M. St-François-de-Sales (Adrienne Hébert, de Scott Jonction)
 1953—M. St-Louis-de-Gonzague (Marie-Louise Landry, de St-Pascal de Kamouraska)

VI — Ursulines mortes dans l'incendie du couvent, le 6 janvier 1897

- M. St-François-de-Paule, 48 ans
 M. St-Dominique, 42 ans (Marie-Louise Girard, de Roberval)
 M. Ste-Ursule, 36 ans (Corinne Garneau, de Ste-Foy de Québec)
 M. Ste-Anne, 32 ans (Laure Hudon, de N.-D. d'Hébertville)
 M. Marie-de-la-Providence, 31 ans (Emma Létourneau, de Québec)
 Sr St-Louis, 24 ans (Rose Gosselin, de St-Jean-Chrysostôme)
 Sr St-Antoine-de-Padoue, 22 ans (Catherine Bouillé, de Deschambault)

VII — Directeurs du Collège Notre-Dame

Frères Maristes :

- | | |
|-----------------------|--------------------------|
| 1897—F. Célestius | 1926—F. Marie-Florien |
| 1901—F. Alfrid | 1929—F. Henri-Colomb |
| 1908—F. Victor-Léon | 1930—F. Eugène-Henri |
| 1914—F. Marie-Eparque | 1933—F. Louis-Cléophas |
| 1917—F. Charles-Félix | 1936—F. François-Laurent |
| 1923—F. Gervais | |

Clercs de St-Viateur :

- | | |
|--------------------------|-------------------------|
| 1939—P. Philémon Trudeau | 1946—F. Georges Héroux |
| 1945—F. J.-A. Lemieux | 1949—F. Marius Généreux |

VIII — Supérieures de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel

- 1918—M. St-Bernard (Marie-Louise-Albine Gosselin, de St-Ulric de Matane) (1879-...)
 1923—M. Ste-Madeleine (Marie-Emma Dufour, de St-Alexis de Grande-Baie) (1876-1927)
 1927—M. St-Pierre (Marie-Eugénie Guay, de Chicoutimi) (1876-....)
 1933—M. Ste-Claire-d'Assise (Marie-Alma Bergeron, de St-Arsène de Témiscouata) (1887-1935)
 1935—M. St-Eugène (M.-Emélie-Stella Truchon, de St-Alexis de Grande-Baie)
 1941—M. Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Marie-Cécile Gagnon, de St-Alexis de Grande-Baie)
 1947—M. Marie-de-Jésus (Marie-Laetitia Le Fèvre, de St-Prime) (Directrice-fondatrice de l'hôpital d'Alma en 1953)
 1953—M. Ste-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus.

IX — Officiers judiciaires de Roberval

Magistrats de district (résidents à Roberval) :

- | | |
|------------------------------------|-----------------------------|
| Pierre D'auteuil (1892-1896 ?) | Robert Bergeron (1915-1940) |
| Roch-Pamphile Vallée (1896 ?-1915) | |

Greffiers de la Cour de Magistrat :

Israël Dumais, N.P. (1872-....?) Clovis Audet (1906-1912)
Joseph-Charles Lindsay, N.P. (1892-1906)

Régistrateurs :

Joseph-Charles Lindsay, N.P. (1892-1905) Louis-Honoré Poliquin (1935-1940)
Louis Lindsay (1905-1923) Léo de la Boissière (1940-1944)
Georges Lévesque, député-régistrateur Augustin Fortin (1944-1945)
(1923-1932) Jules-H. Brassard (1945-....)
Emile Moreau fils (1932-1935)

Protonotaires :

J.-E. Savard (1912-1913) Raoul Boissonneault (1918-....)
Achille Tremblay (1913-1918)

Shérifs :

Georges Lévesque (1912-1937) (1941) Armand Lacombe (1942-1944)
Joseph Harvey (1937-1940) Antoine Tremblay (1945-....)

Greffier de la Paix :

Jules Potvin (1954-....)

X — Préfets du conseil de comté de Lac-Saint-Jean-Ouest

Georges Audet, (Roberval, vill.) (15 août 1892)
Laurent Létourneau (Chambord) (11 oct. 1893)
B.-A. Scott (Roberval, par.) (11 mars 1896)
J.-B. Carbonneau (Normandin-Albanel) (8 mars 1899)
L.-P. Bilodeau (Roberval, vill.) (12 mars 1902)
B.-A. Scott (Roberval, par.) (10 juin 1903)
Laurent Coulombe (St-Prime) (13 déc. 1905)
Albert Naud (St-Félicien, par.) (14 mars 1906)
Emile Gagnon (Chambord) (9 mars 1910)
Flavien Coulombe (St-Félicien, vill.) (12 mars 1913)
J.-S.-N. Turcotte (Normandin) (14 mars 1917)
Hilaire Dumas (St-Félicien, par.) (14 juin 1922)
Henri Boivin (Roberval, par.) (14 mars 1923)
Adjutor Boulanger (St-Félicien, vill.) (9 mars 1927)
Emile Potvin (Ste-Hedwidge) (13 mars 1929)
Antoine Castonguay (St-Félicien, vill.) (10 mars 1937)
Emile Vincent (Albanel, par.) (11 sept. 1940)
Alphonse Morin (Normandin, vill.) (10 sept. 1952)

*XI — Directeurs de la Société d'Agriculture de Lac-Saint-Jean-Ouest
(Roberval)*

Emile Gagnon (1911-1935) Vilmond Girard (1947)
Augustin Rainville (1935-1947) Edmond Pilote

XII — *Les députés**Députés fédéraux :**Chicoutimi-Saguenay :*

P.-A. Tremblay (1867)	Paul-Vilmond Savard (1891) (1896)
W.-Evans Price (1872)	L.-G. Belley (1892)
H.-E. Cimon (1874)	Joseph Girard (1900)
Jean-Alfred Gagné (1882)	Edmond Savard (1917)
Paul Couture (1887)	J.-E.-A. Dubuc (1921)

Lac-St-Jean :

Armand Sylvestre (1926) (1935)	J.-Alfred Dion (1945)
Léo Duguay (1930)	

Roberval :

J.-Alfred Dion (1947)	Georges Villeneuve (1953)
Paul-H. Spence (1952)	

*Députés provinciaux :**Chicoutimi-Saguenay :*

P.-A. Tremblay (1867)	Elisée Beaudet (1880)
M. Baby (1874)	Elie St-Hilaire (1881)
W.-E. Price (1875)	Séverin Dumais (1888)

Lac-St-Jean :

P.-Léandre Marcotte (1890)	J.-B. Carbonneau (1908)
Joseph Girard (1892)	J.-S.-N. Turcotte (1916)
Georges Tanguay (1900)	Emile Moreau (1919)
T.-L.-A. Broët (1908)	

Roberval :

Emile Moreau (1931)	Geo. Potvin (1939)
Ant. Castonguay (1935)	Ant. Marcotte (1944)

XIII — *Les principaux bateaux de l'époque 1900 sur le lac Saint-Jean*

Péribonka (1888-1914)	St-Louis (1901)
Mistassini (I) (1892-1899)	St-Henri (1900)
Mistassini (II) (1900)	Marie-Alma (1900)
Undine (1890)	Roberval (1902)
Colon (1894-1929)	Nord (1902)
Arthur (1894)	Pikouagami ou Barouette (1906-1919)
Lac St-Jean (dragueur) (1898-1916)	St-Michel (1913 ?-1924)
Marie-Louise (1899-1916)	Perreault (1920-1932)
Honfleur (1899)	

B. — TEXTES

I — *Extraits du journal d'une élève des Ursulines en 1883-84.*

L'auteur de ce manuscrit, conservé par Mère St-Alexandre, Ursuline, est Marie Jamme, fille de Thomas Jamme, pensionnaire au couvent de Roberval en 1882-83 et 1883-84. Elle avait 23 ans (le 2 décembre 1883), ce qui explique son mariage peu après sa sortie du couvent, en 1884 : comme bien d'autres, elle n'avait pu bénéficier plus tôt de cette institution, ouverte en 1882. Les titres seuls sont de nous.

Prologue.

Après un mois passé sur ma seconde année au pensionnat je me décide de commencer un journal. La vie est si belle ici que je ne peux m'empêcher de noter les principaux faits, pour ne les oublier jamais. A partir de ce jour, tous les dimanches, j'entrerai tout le nouveau que j'aurai eu dans la semaine. Dans ce beau mois qui s'est écoulé avec la rapidité de la flèche, j'ai eu le bonheur de faire la Ste Communion trois fois oh ! que recevoir Jésus dans son cœur dans le grand silence du couvent est chose admirable, surtout après une vacance écoulée dans ce que le monde appelle plaisir.

Ma sœur Elizabeth & sa famille sont venus résider au Lac St Jean le 28 juin 1883. L'examen du couvent a eu lieu le six juillet (Mgr. était présent 16 prêtres). Je suis sortie ce même jour pour une vacance de deux mois ; mon frère Damase, que je n'avais pas vu depuis quatre ans est arrivé à l'improviste le 26 juillet pour passer la vacance avec moi. L'entrée des élèves du Monastère était fixée au trois septembre, il a fallu nous préparer. Je suis entrée ce même jour & mon frère a partit trois jours après moi, le six septembre 1883 ; j'ai eu beaucoup de peine à sa partance mais il fallait se résigner bon gré, malgré). J'ai pris mes classes pas trop ambitionné. Le 23 octobre nous avons fait un beau voyage nous sommes toutes allées à St Prime chez les Rév. Mr Belley nous étions huit voitures, j'étais avec mon bon vieux père. Mes deux petites nièces sont entrées ce même jour — j'ai donc eu deux grands plaisirs ensemble. Le 25 j'ai été malade un peu, j'ai reçu une lettre de mon frère Damase ce jour là avec une paire de poignets camphrés — il était rendu avec Joseph et John à Minneapolis. Le 29 nous avons eu une réunion d'enfant de Marie avec instruction de Mr Paradis(317). Le 30 j'ai communié après la messe nous avons eu sermon.

Noël au couvent.

(25 décembre 1883.) J'ai été à confesse Jésus m'a pardonné encore une fois (Merci mon Dieu). Nous avons pas eu de classe de l'après-midi, nous avons repassé tous les cantiques de Noël à la chapelle. Nous nous sommes couchées à sept heures. Les religieuses sont venues nous éveiller à 11½ heures avec la musique nous sommes allées à la messe de minuit. C'était beau beau beau, nous avons toutes communié. après la messe nous avons été prendre un bouillon avec un biscuit. Nous nous sommes levées à 8 heures la messe a commencé à neuf heures. Après la messe j'ai été marcher à la raquette toute l'après-midi avec Mlle Eugénie, sur le lac. A midi j'ai été au parloir toutes chez nous. J'ai envoyé la lettre de fête à ma tante. A trois heures ½ nous avons eu un sermon sur la naissance de Jésus qui a été suivi de la bénédiction du St Sacrement. Nos Mères nous ont toutes faites habillées pour aller voir l'Enfant Jésus de la paroisse & il était trop tard, nous nous sommes desabiller avec la façon courte. A 6 heures nous sommes toutes montées à la communauté. Nous étions 6 bergers, puis c'est Oliva qui a distribué les cadeaux de Noël. Ensuite Mlle Eugénie & moi & deux autres petits bergers, nous avons dancé c'est Lea L. qui faisait la musique, nous avons ri notre soul.

Le Jour de l'An chez Thomas Jamme.

(1er janvier 1884.) Mon beau frère avec ma sœur Elizabeth sont arrivés à minuit chez François sont arrivés à 7 hrs. avec Thomy & sa dame chez Henri à 7 1-2 heures, chez Clovis à 8 heures. Après la bénédiction nous avons pris le déjeuner, Papa s'est mis à la table avec nous autres j'étais près de lui. C'est Elizabeth qui a lu sa lettre a papa & quand elle a eu fini de lire la lettre je lui ai donner un baiser. Puis ils ont tous été à la messe c'est moi qui ai gardé avec Ma tante & ma sœur Mathilde. Après la messe chez Mon oncle sont venus, chez Mrs Otis, chez Remy, Mr Edmond, Mr John, Mr Joseph, je n'ai pas pu descendre, j'étais à faire ma toilette. Zoé est descendu à la Pointe tremble avec chez Clovis. Dans l'après-midi nous sommes allés mon beau frère mes deux sœurs & moi faire un tour chez Mr Ménard, durant ce temps là le docteur est venu chez nous, puis il est venu chez Mr Ménard. Le soir Mon beau frère & ma sœur

E. ont été veillé chez Mr Spence ils m'ont tourmenté à me rendre malade pour que je fut avec eux. Chez Mon oncle ont tous soupé ici, Mr Edmond et Mr John sont venus veillés ont à joué aux cartes & chanté moi j'ai chanté : si près tous deux.

La mort de Thomas Jamme.

(Dimanche, 16 décembre 1883.) Jésus vit en moi & moi je vis en lui. A huit heures & demie, j'étais à la fenêtre dans la salle de récréation, puis tout à coup j'ai vu passer la voiture chez nous ; j'ai été frappée je me suis pris à crier sans pouvoir m'arrêter & en effet la voiture ne m'apportait pas de bonnes nouvelles papa a reçu les derniers sacrements dans la nuit, il est dangereusement malade, je suis venue avec cette voiture, trouver mon cher père Thomy est arrivé aussitôt, puis à midi nous avons envoyé une voiture chercher mes deux sœurs & mon frère Henri ils sont arrivés à sept heures & demie. Dans la journée nous avons eu beaucoup de visite ; entre autres, mes nièces, Sara Paradis, Delima Duchesne, Mlle Georgianna Lizotte, Mlle Lévesque Mr Mde Ménard etc. Le soir aussi Mr Edmond a passé la nuit on a pris le repas de minuit ensemble. Il a fait un froid noir. Clovis Délima Henri & Delphine Elizabeth Mathilde Mr Edmond Ménard Joseph Honorat Ma tante Ursule & son fils ont passés toute la nuit. A la veillé Pitre Paradis sa dame Remy Tremblay sa dame Mr Ménard Mr Poitras Mr Lindsay.

.....

Jeudi 31 janvier 1884 à une heure moins dix minutes.

A six heures & demie j'ai vu passer la voiture de chez nous à dix heures j'ai encore vu passer la même voiture & à midi j'en ai vu passer deux celle de chez nous & celle de Mr Ménard, chose terrible ! l'idée qu'elles pouvaient aller chercher le bon Dieu pour papa s'est emparé de moi oh ! mon Dieu comme je pleurais, & ce n'était pas en vain, la Mère St François de Paule m'a offert à aller faire un tour chez nous, je l'ai remercié & je suis monté au dortoir m'habiller & durant que j'étais au dortoir j'ai vu remonter les voitures Mr le Curé portait le bon Dieu, & donc je suis parti, puis comme la pensée que je pouvais devenir orpheline me brisait le cœur j'arrivais au bout de l'avenue Mr Alphonse passait il m'a offert de venir me conduire chez nous. Je rentre on me laisse passer dans la cuisine sans dire un mot, j'entre dans la salle, oh ! mon Dieu ! que dire ! que faire ! l'être que je chéri le plus ! celui sur lequel repose mon avenir terrestre ! mon père tendrement aimé ! n'est plus de ce monde ! son âme est envolée dans le temple de l'éternité, les cris, les larmes, rien ne peuvent contanter la peine la douleur dont mon cœur était navré, il était tout pour moi, & j'eusse été heureuse de mourir avec lui, je me jettait sur lui & l'embrasser mais déjà sa figure était glacée, je voudrais lui faire entendre quelques mots, papa ! mourir ! mais déjà il ne m'entend plus oh ! quel douleur quel déchirement de cœur. je ne peux pas trouver de termes pour exprimer la profondeur de l'angoisse que je sentis alors. Si je l'eusse vu mourir, j'eusse été moins inconsolable de sa mort. J'espérais qu'il serait épargné pour le bonheur de sa familles dont toutes les espérances d'avenir étaient concentrés sur lui. Je me mis alors à penser que je ne le reverrais plus, mon cœur battait à rompre ma poitrine j'ai maintenant la douce espérance de rencontrer ce cher père au ciel. Je ne l'oublierai pas dans mes prières. Je le remercie de n'avoir pas laissé sa pauvre enfant dans le monde & lui avoir procuré le bienfait de l'instruction. Mr Ménard était à l'ensevelir, il le mit dans la chambre au fond, pendant les quatre jours que nous le gardâmes mon bonheur était d'aller le voir souvent oh ! comme j'aurais été heureuse de toujours le voir, le toujours gardé comme un précieux trésor. Dans tous ces jours nous n'avons pas été embandonnés, le monde de la paroisse & tous ses parents éloignés semblaient se trouver heureux de lui rendre ce dernier devoir. Les bonnes dames religieuses m'ont écrit deux lettres & m'ont procuré toutes les consolations possible mes compagnes du pensionnat sont venues me visiter & prier Dieu aux pieds du cadavre de mon père bien aimé.

31, 1. 2. Enfin jeudi vendredi se passent ainsi. Samedi 2 on le met dans son cercueil, le sang coule quelques parts mais aucune audeur nous infecte, la chambre même où il est detenu ne sent même pas la mort. Sa figure a décomposer que le samedi matin, quand maman est venu le voir il était comme quand il était en santé & qu'il dormait paisiblement, & delà sa figure se décomposa telle que le dimanche matin il n'était pas reconnaissable, son cercueil avait une vitre, c'est Mde Marcoux Mde Lemieux et élèves du couvent qui ont découpé les habillements des 11 porteurs. A la tête de sa juman grise, c'était Mr Edmond et Mr John. Mr E Lavoie qui portait la croix les quatre coins du drap Mr Têtu Mr Daniel, Mr Pilote, Mr Lindsay puis le cercueil, Mr Poitras, Pitre Paradis, L. Fortin, Charles Guay. Ma grand-mère Laplante Mr Baptistine & Mon oncle François était arrivé ce vendredi soir. Donc le lundi à neuf heures nous sommes partis avec notre bien aimé père, il y avait audessus de cinquante voitures & beaucoup de monde à pied à sa suite, nous étions onze grandes femmes qui avons pris le voile ce matin là il y a eu un service solennel. Mr P. Marcoux jouait de la musique

Mr Gaudreault a chanté le cantique & le service c'était Notaire Dumais Mr Bolduc etc. Sept élèves sont venues au service. Pour comble de malheur la fosse n'était pas assez grande ils l'ont descendu & ils l'on remonté ils nous ont envoyés & ils l'ont porté dans la sacristie & ce n'est que for tard le soir qu'ils ont pu le mettre dans la fosse, Mon frère Thomy & mon oncle ont resté là jusqu'au temps que la fosse fut parée. La cloche du couvent a sonnée depuis chez Ernest Parent jusqu'à l'Eglise. J'ai écrit dimanche à Joseph à mon oncle Proulx & à Ma tante Esther. Le soir de l'enterrement 4 février 1884 chez William chez Clovis & chez Thomy sont venu veillés & mon oncle François & ma tante Batistine, la veillée a passée bien mieux que je m'attendais, maman me fait pitié, cette pauvre mère Thomy m'a offert à aller resté avec lui, mais quand je partirai d'avec elle se sera elle qui m'enverra & non pas moi qui la laisserai.

Le dimanche soir la R. M. Sup. m'a envoyé une belle image dans une lettre qu'elle est bonne & que je l'aime.

.....
(11 février.) J'ai pleuré presque toute la journée; j'ai donné une image à Mme Ménard, quand elle est venue à sa musique. Ce soir il est entré uns postulante (Elizabeth Villeneuve) je suis la deuxième pour les rangs je marche avec Mle Eugénie. Quand nous sommes parties pour aller se coucher la Rév. Mère Sup. m'a fait entrer à sa chambre pour me donner des consolations elle m'a dit qu'elle ferait la communion à mon intention demain matin.

(12 février.) Je n'ai pas pleuré de la journée mais je m'ennuie! je m'ennuie! papa!

(13 février.) Cette nuit j'ai rêvé à papa dans mon rêve il paraissait souffrant je lui ai frotté les jambes avec du painKilleur & je lui ai donné différents remèdes.

Un mariage en 1884.

(24 juin 1884.) Je me suis levée à 5 hrs. à 6 hrs. le marié est arrivé j'étais prête à partir & pourtant nous nous sommes mariés qu'à 9 hrs. Il y avait six chaises sur le grand lapis 4 bouquets & 6 scierges c'est le docteur Matte qui a fait la musique sa dame a chanté ainsi que plusieurs autres demoiselles (Le docteur avait hissé un pavillon sur sa maison). Enfin cette messe finie dite par le Rév. M. Paradis nous sommes venus déjeuner chez nous que les pères, les suivants et nous. Puis nous sommes descendus chez le beau père nous avons un diné on ne peut mieux; il y avait au dessus de 50 personnes ils ont dancé tant qu'ils ont voulu, mon cher époux n'a dancé que deux quadrilles. Il était habillé en serge noir & moi j'avais une robe en mérinos de drap noir garnie en dentelle jaune crème; dans mon cou au manche & sur la tête de la dentelle jaune crème mon fichu coutait 60 cent. Nous nous sommes couchés à 3 hrs. & nous nous sommes levés à 7 hrs. Clovis et Délima ont couché ici.

Mercredi 25 — Nous sommes allés tous les quatre faire un tour chez ma grande Mère, c'est là que nous avons ri & fait fou. Ensuite nous sommes montés chez nous, nous avons passé l'après-midi couchés, avant soupé nous sommes allés faire un feu sur le bout de la pointe (318). Vers 8 1-2 hrs. Elizabeth avec petit Joseph Thomy sa femme, Henri sa femme sont tous arrivés, nous nous sommes couchés fort tard.

Jeudi 26 — Nous sommes venus à l'examen du couvent il y avait plus de 200 personnes. L'examen étant fini nous sommes montés chez nous & partit armes et bagages pour ma nouvelle demeure.

Je ne pense pas à l'ennuie pas du tout.

.....
Nous sommes allés se promener à St. Félicien au commencement de septembre nous avons été 4 jours. Chez Pronovost m'ont donné un petit porte manteau \$1.40 & des mitaines \$0.80 une bouteille de vinaigre & de la moutarde.

II — Procès-verbal de la séance du conseil municipal de Roberval du 8 mai 1866.

A une session spéciale du Conseil municipal de Roberval convoquer par ajournement du dit conseil et tenu le huitième jour de mai 1866 a laquelle assemblée sont pré sent J. Bte Potvin maire Célestin Boivin père Joseph Tremblay Thomas Jam protais Guay et Thomas Duchaine tout conseiller du dit conseil et formant un quorum dicelui.

Le procès verbal de la dernière séance est lut et adopter.

Le maire donne l'ordre du jour et il est ardonné à l'unanimité que les débas de la dite requête des Habitants de Charlevoix est continée les débas s'en suivent et les partie sont entandus et l'affaire s'arange en eux comme suis

Le conseiller Louis Aller arrive a onze heur vingt minute et prend son siège.

Les débats sur la requête des Habitants de Charlevoix étant finit il est désiré à l'unanimité que le tracer mentionné dans la dite requête soit renvoyer pour raison d'attendre le chemin du Gouvernement et il est résolu que les requérants sont et seront tenu d'entretenir la partie de route cher pierre Gagnon et le dit pierre Gagnon soblige de faire les cloture a sa demende avec avertissement de ce jour qu'il ne sera pas mis d'animaux sur les dites grève et la même route étant traverser la petite rivière et tombant sur la place appeler l'île sera fait et entretenu comme route et en traversant la rivière et en descendant jusqu'au chemin du Gouvernement et un côté sera clou par le propriata et l'autre côté par le public y compris que le dit propriétaire aura part de route et le dit reglement règle et ordonne que cette route sara fait a la demande de l'inspecteur de manière a toujours donnee un passage a tout temps.

Et la cloture devra être et sera fait a la St pierre Cett cloture sera fait en cloture et limandé et les lieux et piquet seront prit sur les dit propriétaire le public aura le droit d'enlevez les dits pieux et piquets a revaquerion du dit reglement

A l'unanimité ce conseil s'ajour a la prochaine session général

Jean Bte Potvin maire

Théodul Bolduc

Secrétaire trésorier

III — *Extrait du procès-verbal de la séance du 5 février 1872.*

Règlement relatif à la tenue et au maintien du bon ordre pendant les séances du conseil municipal de Roberval, dans l'endroit où siège le dit conseil.

Article premier. Toute personne voulant assister ou assistant à aucune des séances du dit conseil sera et est tenue d'observer strictement le silence.

Article second. Toute et chaque personne qui, pendant les séances du dit conseil et dans la salle des délibérations du dit conseil, sera trouvée son casque ou chapeau sur la tête, causant et gesticulant ou parlant à haute voix, sans permission expresse du conseil, ou après défensc du conseil ou de la part d'un membre du conseil; toute et chaque personne trouvée en tel lieu où se tiendront telles séances portant des armes offensives ou défensives de quelque nature que cc soit; et toute personne troublant le bon ordre en essayant d'interrompre telles séances par quelqu'autre manière que ce soit, sera sur conviction du fait devant un Juge de Paix, passible de l'amende de une piastre à dix piastres pour chacune des offenses ci-dessus mentionnées.

Article troisième. Le Préfet ou le Président de toute session du dit conseil sera tenu d'y maintenir le décorum et de faire mettre le présent règlement à effet à chaque fois qu'aucune personne y aura contrevenu; mais au lieu de charger le contrevenant de telle amende imposée par le présent règlement, il lui sera loisible, au dit Préfet ou Président, de faire éloigner par ordre verbal ou autrement tout tel contrevenant à une distance telle qu'il ne puisse troubler ni interrompre telle session ou séance et cependant telle séance seulement. Toutes poursuites en recouvrement d'amende imposée par le présent règlement pourront être intentées et instruites par et devant toute cour ayant juridiction compétente et devant un Juge de Paix. Tout règlement ou partie de Règlement incompatibles au présent sont par le présent abrogés.

IV — *Extrait du procès-verbal de la séance du 3 mars 1873.*

Règlement pour permettre, mais avec restriction, la vente des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes, dans les limites de la municipalité de Roberval.

Art. 1. Le et après le premier jour de mai mil huit cent soixante et treize jusqu'au trentième jour d'avril mil huit cent soixante et quatorze inclusivement seulement, la vente en détail, mais par quantité pas moindre que trois demiards à la fois, de toute liqueur spiritueuse, vineuse, alcoolique ou enivrante, dans les limites de la dite municipalité de Roberval, et l'émission de licence pour la dite vente en détail, sont par le présent Règlement permis.

Art. 2. Une seule licence pourra être émise par le percepteur du revenu en vertu du présent Règlement et elle ne pourra être obtenue que par Protais Guay.

Art. 3. Le porteur de la licence du percepteur sera tenu de prendre et payer une licence du conseil dans les premiers quinze jours du mois de mai, pour laquelle il payera entre les mains du Secrétaire-trésorier de ce conseil la somme de cinq piastres.

Art. 4. Le porteur de telles licences pourra vendre des liqueurs spiritueuses, vineuses, alcooliques et enivrantes aux personnes au dessous de vingt-et-un ans, mais avec la permission écrite de leur père ou mère seulement, sous une pénalité de dix piastres pour chaque contravention et de la révocation de la licence.

Art. 5. L'amende ci-devant mentionnée pourra être recouvrable devant toute cour ayant juridiction compétente, et la moitié appartiendra au dénonciateur et l'autre moitié à la corporation.

Art. 6. Tout règlement incompatible au présent est par le présent abrogé.

V — *Sommation en justice pour le paiement d'un compte en 1873.*

Canada.
Province de Québec.
District de Chicoutimi.
Cour du Magistrat
du comté de Chicoutimi.
Siégeant à N.-D. du Lac St-Jean.

A G... L..., du Township Charlevoix, cultivateur.

Il vous est par le présent ordonné de payer à Elzéar Danielson, du Township Roberval, cordonnier et marchand,

la somme de un louis quinze chelins et six deniers et demi

qu'il vous demande, comme lui étant due pour les causes et considérations mentionnées au compte ci-annexé.

et vous restant à payer, avec ses frais, ou de comparaître en personne ou par votre procureur, devant cette Cour, à la maison de Israël Dumais, Ecr, dans la dite paroisse de Notre-Dame du Lac St-Jean, dans le dit district, le vingtième jour de juin prochain prochain, à dis heures de l'avant-midi,

pour répondre à la dite demande du dit Elzéar Danielson,
autrement jugement pourra être rendu contre vous par défaut.

Donné sous mon Seing, à N.-D. du Lac St-Jean le vingtième jour de mai mil huit cent soixante et treize.

Is. Dumais,
Greffier de la dite Cour.

VI — *Extrait du procès-verbal de la séance du 2 août 1875.*

Règlement pour faire tenir tous les chiens emmuselés ou attachés, et empêcher de les laisser libres ou sans leurs maîtres ou autres personnes qui en prennent soin et pour imposer une amende contre tout propriétaire de chien trouvé errant sans être emmuselé ou attaché.

Considérant qu'un grand nombre de moutons ont été étranglés et qu'il est à présumer que ce sont certains chiens qui en sont les auteurs, et considérant qu'il est urgent de mettre un terme à ces dommages soufferts et à souffrir par les habitants de cette municipalité ; en conséquence le conseil décrète et arrête ce qui suit :

Article premier.

Chaque propriétaire de chien ou chiens devra tenir son chien ou ses chiens emmuselés ou attachés de manière à ce qu'il ne puisse point se servir de sa gucule pour mordre ou faire mourir les moutons.

Article deuxième.

Tout propriétaire qui laissera errer son chien à moins qu'il l'ait sous ses soins ou par lui-même ou par d'autre personne, dans cette municipalité, sera passible d'une amende cinq piastres pour chaque jour de contravention au présent règlement. L'amende imposée pour contravention au présent règlement, pourra être recouvrable contre toute personne résidant en dehors de la municipalité et dont le chien ou les chiens auront été trouvés en contravention à ce règlement et dans cette municipalité.

VII — *Sommation en justice pour un compte en 1879.*

Canada. Cour de Magistrat dans et pour le Comté
Province de Québec. de Chicoutimi,
District de Chicoutimi. Siégeant à N.-D. du Lac St-Jean.
Pierre Paradis, de N.-D. du Lac St-Jean, cultivateur,
Demandeur,

vs

F... B..., aussi du même lieu, cultivateur,
Defendeur.

Victoria, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, Défenseur de la Foi.

A F... B..., le défendeur ci-dessus mentionné. Attendu que le demandeur ci-dessus mentionné réclame de vous la somme de huit piastres et soixante-dix centins, argent courant, que vous lui devez pour balance sur loyer d'une place de banc dans l'église de la paroisse de N.-D. du Lac St-Jean, à raison de huit chelins par année, depuis sept ans. Laquelle somme vous avez souvent reconnu devoir mais que vous refusez (suivant lui) de payer.

Pourquoi le Demandeur demande Jugement en conséquence avec intérêt et dépens.

Vous êtes par le présent requis de satisfaire à la demande du dit demandeur en cette cause, avec dépens, ou de comparaître en personne ou, par votre Procureur devant notre dite Cour, en la Salle Publique de la Paroisse de N.-D. du Lac St-Jean, dans le dit District, à DIX heures du matin, le vingtième jour de février courant, pour répondre à la dite demande, autrement Jugement sera rendu contre vous par défaut.

En foi de quoi, nous avons apposé aux présentes le Sceau de notre dite Cour, en la paroisse de N.-D. du Lac St-Jean, le quinzième jour de février en l'année de Notre-Seigneur mil huit cent soixante et dix-neuf.

Is. Dumais,
Greffier de la dite Cour.

VIII — *Extrait du procès-verbal de la séance du conseil du village de Roberval du 7 décembre 1885 : protestation contre la pendaison de Louis Riel.*

Proposé par M. Thélesphore Pilote secondé par M. Lufroid Paradis :

Considérant que le Représentant de l'Autorité fédérale dans le Nord-Ouest, pendant la dernière insurrection a traité avec Louis Riel, en lui demandant et en acceptant sa reddition, et que cet acte du général Middleton n'a jamais été désavoué par l'Exécutif ;

Considérant qu'il a toujours existé un doute très sérieux sur le fait de savoir si Louis Riel a eu pendant l'insurrection, lors de son procès et de son exécution, la jouissance complète de ses facultés intellectuelles et que ce doute n'a jamais été éclairci à la satisfaction du public ;

Considérant que le Jury, par son verdict, a recommandé Louis Riel à la clémence et que l'Exécutif en faisant exécuter la sentence portée par le tribunal de Régina a méconnu le sens du verdict rendu ;

Considérant que l'exécution capitale pour offenses politiques n'est plus dans les mœurs de notre époque dans le cas actuel, ni la sécurité de l'Etat, ni le rétablissement de l'ordre dans le Nord-Ouest ne requéraient cet acte de rigueur excessive ;

Considérant qu'il n'y a eu, à la mise à exécution de la sentence de mort portée contre Louis Riel, d'autre nécessité apparente que celle de donner satisfaction à la haine des sectaires orangistes, amis de Sir John A. MacDonald ;

Résolu unanimement que dans l'opinion de ce conseil, l'exécution de Louis Riel a été un acte injuste, impolitique, inhumain et barbare ; que ce conseil le réprovoie comme il condamne énergiquement la conduite du gouvernement de la Puissance qui s'en est rendu coupable.

IX — *Extrait du procès-verbal de la séance du conseil du village du 7 juillet 1890.*

Règlement pour obliger tout charretier ou roulier public ou personne conduisant du monde avec salaire à prendre et payer une licence dans les limites de la municipalité du village de Roberval.

Article premier. — Tout charretier ou roulier public ou personne voulant conduire du monde, résidant dans cette municipalité, et menant par lui-même ou par d'autres dans les limites de cette municipalité, ou de cette municipalité dans une autre, sera tenu, chaque année, à partir du premier juillet de chaque année, de prendre et payer une licence de ce conseil pour pouvoir exercer tel métier dans les limites de cette municipalité ou de cette municipalité dans une autre.

Article deuxième. — Le taux à être payé par charretier ou roulier public conduisant du monde avec salaire, pour telle licence, sera établi chaque année par résolution passée par ce conseil et pour cette année est fixé à cinq piastres pour l'année qui se terminera le trente juin prochain.

Article troisième. — Le taux qui sera fixé chaque année par résolution du conseil est un taux qui ne comprend qu'une voiture et un cheval, ainsi un charretier ou roulier public ou personne conduisant du monde qui aura deux voitures ou plus sera obligé de prendre licence pour chaque voiture. et de payer le même taux additionnel pour chaque voiture.

Article quatrième. — Toute et chaque personne obligée de prendre et payer une licence comme susdit devra le faire dans les derniers quinze jours de juin de chaque année, et pour cette année dans les derniers quinze jours de juillet, sous peine d'une amende de dix piastres pour défaut de le faire et dont moitié appartiendra au dénonciateur et l'autre à la municipalité.

Article cinquième. — Le secrétaire-trésorier de ce conseil accordera et est par le présent autorisé à accorder toutes et chaque licence à être prises en vertu de ce règlement et ce sous son seing.

Article sixième. — A défaut par tel charretier ou roulier public ou personne conduisant du monde avec salaire, de prendre et payer sa licence comme susdit, le secrétaire-trésorier devra poursuivre après le deuxième jour de juillet de chaque année et pour cette année après le dixième jour d'août, tout tel retardataire pour le recouvrement de la taxe due sur telle licence et ce au nom de la corporation devant toute cour judiciaire compétente.

Article septième. — Le tarif que les charretiers ne peuvent surpasser est fixé comme suit : Pour une ou deux personnes dans les limites de la municipalité, aller et retour, un quart d'heure d'attente. Vingt-cinq centins. Pour trois ou quatre personnes dans les limites de la municipalité, aller et retour, un quart d'heure d'attente. Trente-cinq centins. Lorsqu'un charretier sortira des limites de la municipalité, il pourra charger vingt centins du mille aller et retour pour une ou deux personnes et pour trois ou quatre personnes, vingt-cinq centins du mille.

Tous règlements ou partie de règlement incompatible ou contraire au présent règlement sont par le présent rappelés et révoqués.

Théséphare Pilot

maire

Attesté :

Jules Constantin, secrétaire-trésorier.

X — Résolutions relatives à la publication des avis en français seulement.

Extrait du procès-verbal de la séance du 4 mars 1872.

Proposé par François Bernier,

Secondé par Israël Boivin,

Et unanimement résolu qu'une demande soit faite au Lieutenant-gouverneur de cette Province par le Secrétaire-trésorier de ce conseil, le priant de vouloir bien dispenser ce conseil de publier ses Règlements, résolutions et avis dans les deux langues, anglaise et française, mais seulement dans la langue française.

Extraits des minutes du conseil de ville (1935).

Attendu que la publication de tout avis spécial ou public, résolution ou ordonnance de ce conseil municipal ont toujours été publiés que dans la langue française alors que la loi exigeait que cette publication ait lieu dans les deux langues :

Il est proposé par l'échevin Exurie Tremblay, secondé par J.-H. Leclerc et résolu :

Que demande soit faite au lieutenant-gouverneur en conseil pour que celui-ci déclare valide et légal tout ce qui a été fait depuis l'érection en ville de cette municipalité jusqu'au 31 août 1934 vu que l'omission de l'emploi de la langue anglaise n'a affecté aucun droit ni causé de préjudice à personne. L'échevin J.-H. Leclerc donne avis qu'à la prochaine session il proposera un règlement pour que la publication de tout avis spécial ou public, règlement, résolution ou ordonnance de ce conseil se fasse en langue française seulement.

L'échevin Jules-H. Leclerc propose, secondé par l'échevin A.-E. Brassard, et résolu :

« Que le règlement (no 210) deux cent dix concernant la publication des avis publics, avis spéciaux, règlements, résolutions ou autres ordonnances de cette municipalité seront publiés à l'avenir dans la langue française seulement ; le tout tel qu'autorisé par la loi amendement la charte de la ville de Roberval, sanctionnée le 16 mars (6, Geo. V. Chapitre 54.), sauf les avis ou autres ordonnances, etc., devant être publiés dans la Gazette officielle de Québec qui le seront dans la langue française et dans la langue anglaise. »

XI — *Extrait du procès-verbal de la séance du conseil de ville du 5 janvier 1905.*

Règlement régularisant le commerce des Bleuets à Roberval.

Article premier. — A partir du jour où ce règlement deviendra en force, les rues Ste-Angèle et Scott et tout le terrain libre près de la station du chemin de fer de Québec et Lac St-Jean seront connus comme place de marché public.

Article deuxième. — Le conseil nommera par résolution un ou plusieurs officiers publics dont les devoirs seront de visiter et mesurer les boîtes et inspecter les bluets au moment de la livraison.

Article troisième. — Les boîtes seront faites de planches de cinq lignes d'épaisseur et devront mesurer à l'intérieur 13 x 22 x 5 pouces de hauteur.

Article quatrième. — Au moment de la livraison, les bluets contenus dans ces boîtes devront être parfaitement sains, nets, propres et sans aucuns mélanges quelconques.

Article cinquième. — Les inspecteurs de bluets ou toute autre personne pourront porter plainte devant son Honneur le magistrat de district ou devant un juge de Paix contre toute personne offrant des bluets en vente en contravention aux dispositions du présent règlement.

Article sixième. — Toute personne trouvée en défaut sera passible d'une amende de pas plus de dix piastres et à défaut de paiement de la dite amende à un emprisonnement de pas plus de quinze jours.

Article septième. — Tout règlement ou partie de règlement incompatible ou contraire aux dispositions du présent règlement sont par le présent abrogés et rappelés.

L. P. Bilodeau, maire.

G. L. Paradis, secrétaire-trésorier.

XII — *Extrait des Lettres patentes de la ville, en date du 15 juin 1914.*

Limites de la municipalité de la ville de Roberval.

A l'est, par le Lac St-Jean, à une distance d'un mille du rivage, à la hauteur des eaux du vingt-quatre juin; au nord, par le milieu de la rivière Ouiatchouanish, à partir des eaux du Lac St-Jean, en suivant la dite rivière par le milieu, jusqu'à la ligne entre les numéros 71 et 73 du cadastre, et se continuant par la dite ligne entre les numéros 71, appartenant à Idas Dufour, et 73, appartenant à Pierre Villeneuve, jusqu'au côté Ouest du chemin public; à l'Ouest, par une ligne partant de la ligne entre les numéros 71 et 73, suivant le côté ouest du chemin public, jusqu'à l'intersection de la ligne entre les numéros 70 et 71, de là, par la ligne entre les numéros 70 et 71 du cadastre jusqu'à un point se trouvant à vingt arpents du trait carré du rang I, canton Roberval; de là par une ligne droite, traversant les lots primitifs 9, 10, 11, 12, 13, 14 et 15, arrivant à un point de la ligne qui sépare les numéros 15 et 16, à une distance de vingt arpents du trait carré, du rang I, canton Roberval; au sud, par la ligne séparant les lots portant les numéros primitifs 15 et 16 à partir du point susdit, jusqu'à une distance de un mille dans les eaux du lac St-Jean, en prenant pour base les eaux du vingt-quatre juin.

XIII — *Extrait du procès-verbal de la séance conjointe des deux conseils municipaux, du 5 mai 1917.*

Consécration de la ville et de la paroisse de Roberval au Sacré-Cœur de Jésus.

Humblement prosternés devant vous, les maires et les conseillers de la ville et de la paroisse de Roberval, en leur nom et au nom des deux municipalités qu'il représentent, vous offrent l'hommage de leur foi et de leur amour, et reconnaissant vos bienfaits passés, ils désirent se placer sous votre protection toute spéciale.

Vous êtes le Roi suprême des peuples et des individus puisque toutes les nations vous ont été données en héritage. Nous nous inclinons avec amour devant votre royauté si bienfaisante, et vous êtes la suprême autorité puisque tout pouvoir vous a été donné au ciel et sur la terre. Nous croyons que tous ceux qui en ce monde ont une autorité quelconque ne sont que vos mandataires et que leurs lois doivent toujours être l'écho de votre volonté sainte. Vous êtes la voie, la vérité et la vie. Nous savons que nulle cité, nulle communauté ne peut être paisible et prospère sans vous. En conséquence, nous proclamons publiquement notre volonté de toujours remplir notre mandat dans une dépendance fidèle de votre autorité souveraine. Nous nous efforcerons de réprimer tout abus, tout désordre et tout ce qui répugne à la morale chrétienne telle

que nous l'enseigne l'Eglise catholique. Nous ne voterons jamais un règlement qui serait contraire à la conscience chrétienne et aux lois de l'Eglise. Nous nous inspirerons toujours dans nos délibérations de votre saint Evangile qui est la loi de toute paix de tout progrès et de toute civilisation.

Sacré-Cœur de Jésus, bénissez-nous avec tout notre peuple. Que votre miséricorde écarte les fléaux que nos fautes auraient mérités. Que votre divine bonté nous comble de ces biens que vous prodiguez aux peuples aimés de vous. Que par vous, le bonheur, une honnête aisance et l'harmonie des cœurs règnent toujours au milieu de nous et que toujours aussi notre peuple dans sa fidélité aux lois de l'Eglise, sa piété envers vous, vous soit un sujet de consolation et de joie. Ainsi soit-il.

Arthur Du Tremblay, maire
 Georges-P. Marcotte
 Georges Lévesque
 Adélarde Leclerc
 Exurie Tremblay
 Achille de la Boissière
 A.-J. Brassard

Adjutor Bouchard, sec.-trés.
 Henri Boivin, maire
 Auguste Pelletier
 Willie Lavoie
 Louis Moreau
 Isidore Couture
 Pierre Girard

C. — LES CELEBRATIONS DU CENTENAIRE DE ROBERVAL en 1954

I — *Comités du Centenaire.*

Président général : Notaire Léonce Lévesque.
 Vice-président : M. Jules-H. Leclerc.
 Secrétaire : M. André Brosseau.
 Assistant-secrétaire : M. Gilles Fortin.
 Religieux : Chan. Albert Tremblay, V.F., curé de Notre-Dame ;
 Abbé David Pelletier, curé de St-Jean-de-Brébeuf.
 Finances : M. Lauréat Lévesque.
 Histoire : Me Thomas-Xavier Cimon.
 Réception : M. Barnabé-A. Boivin.
 Publicité : M. Ludovic-D. Simard.
 Décorations : M. J.-H. Gagnon.
 Démonstrations : M. Bernard Lévesque.
 Embellissement : M. Edgar Tremblay.
 Ordre : M. Laval Marcotte.
 Police : M. Gilles Sirois.
 Musique : Madame Joseph Rinfret.
 Parade et chars allégoriques : M. Paul Blackburn.
 « Jeune Commerce » : M. Roland Couture.
 Logement : M. Gaston Ouellet.
 Cantines : M. Thomas-Louis Guay.
 Election de « Mademoiselle Centenaire » : M. Albert Garant.
 Programme : M. Marius Doré.

II — *Manifestations.*

Journée des anciens de Roberval le 23 juin. Ouverture de l'exposition historique, préparée en collaboration avec la Société Historique du Saguenay. Le 24 juin, fête de la Saint-Jean-Baptiste, fut la grande journée du Centenaire : réception de Son Exc. le T. H. Vincent Massey, Gouverneur Général du Canada ; messe pontificale en plein air par Son Exc. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi ; allocution du T. R. Père Georges-Henri Lévesque, O.P. ; banquet offert par la ville ; adressèrent la parole : le T. H. V. Massey, Mgr Melançon, l'Hon. Yves Prévost, ministre des Affaires municipales, représentant du Gouvernement provincial, le notaire Georges Villeneuve, député du comté de Roberval à Ottawa, M. Antoine Marcotte, député du même comté à Québec, le Dr Adrien Plante, maire de la ville, et le Chan. Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay ; parade de la Saint-Jean ; vin d'honneur offert par le président des Comités ; amusements, danses et feu d'artifice. Autres manifestations : souper du Centenaire en plein air (18 juillet), Exposition régionale (du 18 au 22 août), messes d'actions de grâces, dévoilement d'un monument aux pionniers, costumes du Centenaire, élection de la « Reine du Centenaire », disque du Centenaire, exposition historique et danses de folklore durant cinq semaines, illumination toute

l'année, etc., etc. Plusieurs pièces musicales furent composées. Une estampille fut conçue et lancée par le président des fêtes : « Visitons Roberval, la Perle du Lac St-Jean ». Voici enfin la liste des congrès régionaux tenus à Roberval en 1954 :

1er mai : Clubs 4-H ; 23 mai : Chambres de Commerce des Jeunes ; 19-20 juin : Sociétés St-Jean-Baptiste ; 3 juillet : Fédération des Services hospitaliers ; 4 juillet : Gardes paroissiales ; 11 juillet : horlogers-bijoutiers ; 1er août : fanfares ; 8 août : Cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc ; 12 août : agronomes ; 13 août : médecins ; 20 août : directeurs de funérailles ; 29 août : Chevaliers de Colomb ; 18 septembre : notaires ; 25 septembre : journalistes ; 26 septembre : policiers et pompiers ; 15 octobre : employés de l'Assurance-chômage ; 17 octobre : Société des Artisans.

III — *Hymne du Centenaire (enregistré lors du concert du Royal 22ième Régiment, le 16 février).*

Paroles et musique : Mère Marie de la Trinité (Henriette Constantin, Ursuline).

Cent ans !... C'était la forêt sombre :
 Silence mystérieux !
 Une ville a surgi de l'ombre :
 Conquête de nos aïeux.
 « A cœur vaillant, rien d'impossible ! »
 C'est notre cri de ralliement !
 Devise exaltante, invincible,
 Pour soutenir les fiers élans.

Honneur à Roberval, ce fief de Notre-Dame !
 Joyau du lac immense aux reflets enchanteurs !
 Son peuple se souvient. Tout vibrant, il acclame
 Un siècle entier de foi, d'espoir et de labeur.
 Salut, pleine de grâce, ô douce Notre-Dame !
 Au bord du lac d'azur, viens régner à jamais !
 Ton peuple se souvient. Tout vibrant, il acclame
 Ton maternel amour, ta gloire et tes bienfaits.





NOTES

Abréviations

S.H.S. — Archives de la Société Historique du Saguenay.

Journaux robervalois :

L.I — Le Lac St-Jean, 1898.

Rap. — Le Rapatriement, 1899.

C.I — Le Colon du Lac St-Jean, 1900-1902.

Déf. — Le Défricheur du Lac St-Jean, 1901-1902.

L.II — Le Lac St-Jean, 1902-1917.

C.II — Le Colon, 1917-1946.

1. *Relations des Jésuites*, Thwaites, vol.XXXI, pp. 250-252.
2. Joseph-Laurent Normandin, *Journal de Voyage*, 1732. Copie S.H.S.
3. (Abbé François Pilote), *Le Saguenay en 1851*, Québec, 1852, p. 36.
4. Père H. Galvin, L.II, 3 août 1905.
5. Ces cinq derniers chiffres, ainsi que celui de l'altitude du lac, nous sont fournis par *Aluminum Company of Canada Limited* (Shipshaw). Nous les donnons sous réserve : les mesures qui ont cours sont divergentes. Raoul Blanchard (*L'Est du Canada français*) donne, mais au conditionnel, presque le double de la superficie rapportée ici pour le bassin versant.
6. *L'Est du Canada français*, Montréal, Beauchemin, 1935, p. 28.
7. Annuaire statistique de la Province de Québec, 1953.
8. *Voyage de Champlain*, Laverdière, 1870, vol.I, p. 84.
9. *L'Oiseau-Mouche*, Séminaire de Chicoutimi, 13 février 1897.
10. Pilote, op. cit., pp. 89-90.
11. *Relations des Jésuites*, vol.XLVI, pp. 264-266.
12. F. Marie-Victorin, *Etudes floristiques sur la région du Lac Saint-Jean*, Montréal, 1925, p. 25.
13. *Le Naturaliste Canadien*, vol.X, no 11 (nov. 1878), p. 333.
14. Pilote, op. cit., p. 18.
15. *Report of the Commissioners for Exploring the Saguenay*, Québec, 1829, p. 148.
16. Normandin, op. cit.
17. Dans l'acte de son mariage, au registre de Betsiamites, en 1845, James Robertson est dit « domicilié au Lac Saint-Jean ». A quel endroit du Lac pouvait-il être établi sinon à Roberval, où on le retrouve en 1850, 1852, 1853, 1856, et enfin en 1857 avec quatre bâtisses ?
18. Devenue veuve, Véronique Verreault épousa Anicet Gagnon (1867). Son fils Edouard « Ned » Robertson céda à son beau-père, en 1871, 75 acres du lot 37 avec cheval, vache, taures et « deux mères moutonnes », épousa Emma Gagnon, fille de son voisin, Optat, lequel était le frère d'Anicet, et s'établit à Pointe-Bleue beaucoup plus tard.
19. Le 13 juillet 1849, Prisque Verreault achète une terre au Lac-Saint-Jean. Le 4 octobre 1871, le même cède à son petit-fils, Edouard Robertson, le lot 37, acquis de James McNicoll en 1853. La même année, Edouard Robertson vend à Anicet Gagnon la moitié nord du lot 37. En 1864, dans un acte de vente d'une partie du lot 36 par Jacob Girard, cultivateur de Laterrière, à Damase Hudon, marchand de Bagotville, James Robertson renonce aux droits qu'il a pu avoir sur cet im-

meuble. Enfin, sur les plans d'arpentage de 1857, le lot 36 est marqué : Prisque Verreault, et le lot 37 de Roberval et le suivant, 27 de Charlevoix, sont au nom de James Robertson.

20. Nous donnons cette date : 8 (ou 9) avril, et quelques autres détails, sur la foi d'un « historien » sérieux, l'abbé Alexandre Maltais, qui tenait du curé Lizotte des notes « précises et faites avec beaucoup de soin », « d'un grand prix pour le futur historien de Roberval », écrivait-il lui-même. (S.H.S.)
21. Il est probable qu'ils aient même séjourné à Roberval avant 1855.
22. La plus grande confusion a régné jusqu'ici au sujet du « premier colon ». Aujourd'hui on envisage le territoire de Roberval, depuis la Ouiatchouan jusqu'à Pointe-Bleue (10 milles de rivage) comme un tout. Mais il n'en allait pas de même à l'origine. Thomas Jamme se trouvait être le premier colon proprement dit à la rivière Ouiatchouanish, Célestin Boivin, le premier dans l'Anse, et Chrysostôme Boivin et Prime Thibeault, les premiers à la rivière Ouiatchouan, qui fait partie du canton Charlevoix. Il faut considérer aussi les différences d'âge et d'influence. Enfin, au sens large, les premiers colons seraient Jacob Duchesne et James Robertson. En fait, il n'a pas existé, ce « premier colon », puisqu'ils étaient plusieurs. On ne saurait sans mesquinerie remettre à un seul ce qui appartient à un groupe. Pour donner une idée de ce problème, si c'en est un, disons que Célestin Boivin, Thomas Jamme et le couple Thibeault-Boivin ont chacun une tradition en leur faveur. Lorsque le village de Roberval fut proclamé « ville » en 1903, le curé rendit un hommage public à Ambroise Jamme, comme supposé premier colon de la place, et le journal évoqua Thomas Jamme comme premier colon « au delà de la rivière Métabetchouan ». Le plus intelligent fut alors le maire L.-P. Bilo-deau, qui paya son tribut d'honneur au premier colon tout en avouant qu'il ne savait pas qui il était, parce qu'il n'avait pas eu le temps de faire les recherches...
23. *Le Progrès du Saguenay*, 26 juin 1919. Cf. Ernest Gagnon, *Choses d'autrefois*, Québec 1905, p. 113 et suiv.
24. A un prêtre de Québec, 30 mai 1856.
25. A un cousin prêtre, 21 nov. 1855.
26. A Mgr P.-F. Turgeon, évêque de Québec, 7 fév. 1856.
27. *Ibid.*
28. L'acte de Baptême de Joseph Thibeault ne figure pas au registre de Laterrière déposé au greffe de Chicoutimi, où sont consignés les autres actes de l'abbé Casgrain.
29. *Ibid.*
30. L'arpenteur Pierre-Alexis Tremblay travaillait alors dans le canton Charlevoix. C'est A.-N. Wallace qui arpenta et inventoria le canton Roberval, la même année. On voit ici en quelle considération était le territoire robervalois, où l'existence future de deux paroisses (Roberval et Chambord) est déjà indiquée.
31. Thomas Jamme.
32. 17 juin 1857.
33. 20 août 1857.
34. Le nom de Roberval (Robert-Val) pourrait venir de Robert de La Mark, dont trois seigneurs héréditaires portèrent le nom et furent chefs d'armes de la famille de M. de La Rocque de Roberval, qui posséda le domaine dit de Roberval (Oise). La petite commune qui en garde le nom est le lieu de naissance du savant géomètre Gilles Personier, également connu sous le nom de Roberval ; « professeur royal ès mathématiques », ce savant a collaboré avec Pascal et laissé son nom à un système de balance. (Nous ne savons pourquoi, il y a un « mont Roberval » dans les Laurentides, dans la région de Joliette.)
L'adjectif dérivé de « Roberval » est « robervalois » dans l'usage courant. D'aucuns préfèrent « Robervalais ». Les premiers emplois qu'on a fait de l'adjectif donnaient la terminaison « ais ». Il semble bien que c'est le journal... robervalais, *Le Lac St-Jean* (second) qui a inauguré « robervalois », ou plus précisément son rédacteur, Edouard Boily. Toutefois on trouve dans ce journal, même en 1913 : « nos jolies Robervalaises » (2 oct.).
Au début, les colons de notre rive habitaient « à l'Ouiatchouan », ou à « l'Ouiatchouanish », ou à « la pointe Bleue », ou tout simplement « au lac St-Jean ». Puis trois noms, tous beaux et charmants, se disputèrent la place : Pointe-Bleue, qui finit par passer exclusivement à la réserve des sauvages dans le canton voisin, Roberval, nom du canton qui forma la plus grande partie de la paroisse (1857) et nom de la municipalité (1859), et Notre-Dame du Lac Saint-Jean, nom officiel de la paroisse (1860). « Pointe-Bleue » et « Notre-Dame du Lac Saint-Jean » disparurent vers 1900 seulement.

35. Rapport de l'abbé Joseph Hudon : 23 familles catholiques, 3 protestantes, 130 âmes, 78 communians, au premier janvier 1858.
36. A Mgr de Tloa, administrateur du diocèse de Québec, 15 sept. 1859.
37. Au même, 18 avril 1859.
38. Pour la commodité de l'exposé, nous appelons sud de la paroisse ce qui est en réalité le sud-sud-est, et nord, le nord-nord-ouest, pris sur l'orientation générale du rivage du lac.
39. Au même. Cette dernière information nous étonne plus sur son auteur que sur les personnes concernées.
40. Cette chapelle était située à peu près à la place de la grange-étable de M. Raoul Gaudreault, dont la résidence s'élève aujourd'hui sur le solage même du premier presbytère.
41. L'abbé Hudon à Mgr de Tloa, 4 sept. 1860.
42. Ce passage laisse prévoir que Notre-Dame du Lac Saint-Jean sera un centre régional.
43. A Mgr de Tloa, 9 nov. 1860.
44. Notes inscrites au premier registre de la paroisse. Cité dans L.II, 30 avril 1903.
45. Mgr de Tloa, 17 sept. 1860.
46. Le même, 10 déc. 1860.
47. Le même, 14 déc. 1862.
48. A Mgr de Tloa, 28 sept. 1861.
49. Ce texte et quelques autres sont tirés des Rapports du Surintendant de l'Instruction publique.
50. La classe de la rivière Quiatchouan cessa-t-elle de se donner chez Prime Thibeault à ce moment pour occuper une maison indépendante ? Nous savons, en tous cas, qu'une maison d'école fut construite en 1862, qui était probablement celle de Thomas Jamme.
51. Victoire Laplante, fille de Célestin Laplante, pionnier de Saint-Gédéon. Elle vint au Lac-Saint-Jean sur les prières de ses parents, déjà établis à Saint-Gédéon.
52. A Mgr de Tloa, 5 fév. 1863.
53. 22 Vict., Chap. 70.
54. « Ecoutez la complainte — De deux jeunes noyés. — Que la chose est à plaindre ! — Si vous la connaissiez ! — S'embarquant sur le lac — Dans un petit canot — Pour faire un long voyage — Chargés de huit minots, ... »
55. L'abbé D. Racine, curé de Chicoutimi, à Mgr de Tloa, 12 août 1864.
56. A Mgr de Tloa, 5 nov. 1863.
57. 16 sept. 1863.
58. 12 août 1864.
59. A Mgr C.-F. Cazeau, V.G., à Québec, 1er mai 1870.
60. A Mgr de Tloa, 12 sept. 1866.
61. Au même, archevêque de Québec, 26 mai 1869.
62. Au même, 15 oct. 1868.
63. A Mgr C.-F. Cazeau, 1er mai 1870.
64. Rapport de P.-H. Dumais, Hébertville, 26 déc. 1866.
65. A Mgr de Tloa, 12 sept. 1866.
66. Les deux petits cimetières étaient situés, l'un sur la côte, l'autre, en bas.
67. Siméon Lesage, L.II, numéro spécial du 1er mai 1903.
68. A Mgr C.-F. Cazeau, 1er mai 1870.
69. Ces limites « paroissiales » épousèrent les limites « municipales », fixées deux ans plus tard par le démembrement de Saint-Jérôme, Chambord et Saint-Prime-Saint-Félicien. Ce territoire municipal, d'après le cadastre de la municipalité de la paroisse et d'après les limites de la municipalité de Sainte-Hedwidge, englobe aussi les rangs IV du canton Roberval et de la partie ouest du canton Charlevoix.
70. A Mgr l'archevêque de Québec, 26 mai 1869.
71. Mémoire 7, S.H.S.
72. John Kane, notaire de Bagotville, était, en 1851, agent des terres.
73. Pilote, op. cit., p. 116.
74. *Census of the Canadas*, 1860-1861, Québec, 1863.

75. *Report of the Commissioners for Exploring the Saguenay*, p. 148.
76. *Le Canadien*, 6 sept. 1869.
77. Cité dans *La vie et l'œuvre de l'Abbé Provancher*, par le chan. V.-A. Huard, Québec, 1926, pp. 313-314.
78. Nous n'avons pas trouvé de procès-verbaux des séances du conseil antérieurs à 1863. Cette lacune de trois ans et plus nous laisse supposer toutefois que Célestin Boivin fut le premier élu maire : il passait pour le plus ancien colon, il était le patriarche de plusieurs familles pionnières, l'hôte du missionnaire et l'homme de confiance de la place ; une tradition confirme cette hypothèse. D'autre part, un certain « Robert Valois » écrit, en 1914, que le premier magistrat fut Jean-Marie Potvin ; mais il est dans l'erreur pour ses deux successeurs...
79. 7 déc. 1863.
80. Sans date. 1863.
81. 13 juin 1864.
82. 13 mars 1867.
83. *Le Canadien*, 6 sept. 1869.
84. Jacques Cœur, *L'Oiseau-Mouche*, 13 oct. 1894.
85. Jean-Baptiste Carbonneau, Rap., 15 juillet 1899.
86. Joseph Girard, M.P., au congrès de colonisation à St-Jérôme de Terrebonne, en 1905. L.II, 7 déc. 1905.
87. *Pilote*, op. cit., p. 136.
88. *Le Courrier du Canada*, 31 mai 1869.
89. L'abbé N.-H. Constantin, curé de Saint-Jérôme, au grand vicaire Cazeau, de Québec, 19 mai 1871. *Rapport sur les Missions* du diocèse de Québec, mai 1872, p. 16.
90. 21 mai 1870. C'est la seule résolution prise à cette séance.
91. Copie de son rapport du 9 juin 1870, S.H.S.
92. Cité dans *Cinq femmes et nous*, par B. Dufebvre, Québec, Bélisle, 1950, pp. 83-84.
93. 4 août 1873.
94. 7 nov. 1872.
95. A l'abbé D. Racine, 21 mars 1870.
96. 28 juillet 1871.
97. Rapport de l'abbé Racine, Chicoutimi, 7 mars 1872.
98. A l'abbé Racine, 5 mai 1872.
99. A l'archevêque de Québec.
100. Rapport de l'inspecteur J.-E. Savard, 23 juillet 1877.
101. Séance du 6 mai 1876.
102. Joseph Girard, M.P., *La Défense*, Chicoutimi, 1er oct. 1903.
103. *Le Nouvelliste* (Québec), 20 juillet 1883.
104. Arthur Buies, *Le Saguenay et la Vallée du Lac St-Jean*, Québec, 1880, pp. 223-224.
105. *Une Mine produisant l'or et l'argent*, Québec, 1880, pp. 138-139.
106. 19 sept. 1881.
107. J. Langlois.
108. 3 déc. 1883.
109. *Le Réveil du Saguenay*, 2 sept. 1886.
110. L'école modèle existe en 1879 d'après le rapport annuel du curé à son évêque pour cette année-là. Au livre des procès-verbaux de la Commission scolaire, on ne parle d'école modèle qu'en 1880, et on appelle ainsi l'école bâtie par Guilmet et achetée de lui cette année-là.
111. A Mère St-Georges, Supérieure de Québec, 26 oct. 1884.
112. Rapport d'arpentage, Chicoutimi, 4 février 1880.
113. A Mgr D. Racine, 22 nov. 1883.
114. *Chroniques canadiennes*, Montréal, 1884, vol.I, pp. 399-400.
115. *Le Journal de Québec*, 30 juin 1880.
116. *Le Chemin de fer du Lac St-Jean*, Québec, 1895, pp. 28 à 30.
117. 14 oct. 1880.
118. *Le Canada*, 17 mars 1884.

119. Séance du 9 déc. 1885.
120. Op. cit., p. 156.
121. *Le Courrier du Canada*, 20 déc. 1886.
122. *La Justice*, 18 avril 1887.
123. *L'Electeur*, 6 sept. 1887.
124. *L'Electeur*, 9 sept. 1887.
125. C.I, 26 juil. 1900.
126. Son fils, le Dr Frédéric Fluhmann, de San Francisco, est actuellement une autorité médicale aux Etats-Unis, spécialement en gynécologie.
127. 7 mars 1887.
128. 4 fév. 1889.
129. Robert Valois, *Programme-souvenir* de la St-Jean-Baptiste à Roberval, le 24 juin 1914, p. 38.
130. Livre des délibérations de la fabrique, 19 janv. 1879.
131. A Mgr D. Racine, 2 mars 1886.
132. L.I, 26 mars 1898.
133. *Le Protecteur du Saguenay*, 25 sept. 1896.
134. *Le Journal de Québec*, 23 juil. 1881.
135. *La Vérité*, 25 août 1881.
136. A la Mère Assistante de Québec, 25 juil. 1882.
137. A la Mère Dépositaire de Québec, 25 juil. 1882.
138. Aux Associés de l'Archiconfrérie de Sainte-Angèle, section des Ursulines de Québec, Circulaire no 15, sept. 1882.
139. Manuscrit, archives du couvent.
140. Lettre, sept. 1913.
141. Cité dans *Histoire de Mère St-Raphaël*, par Alphonse Désilets, Québec, 1932, p. 40.
142. Annales du couvent.
143. Hélène Belley, 25 nov. 1890. Archives du couvent.
144. *Le Progrès du Saguenay*, 29 oct. 1891.
145. Rapport au ministre de l'Agriculture. *Le Courrier du Canada*, 7 déc. 1892.
146. Ernest Bilodeau, *Chemin faisant*, Montréal, 1920, pp. 15-16.
147. Cité dans *Les Jubilés, Eglises et Chapelles de la ville et de la banlieue de Québec*, vol.I, Québec, 1901, pp. 113-114.
148. L.II, 5 mars 1903.
149. L.II, numéro spécial du 1er mai 1903.
150. Gagnon n'a pas indiqué ses sources. Or, non seulement les armes et leur description, telles qu'adoptées en 1903, sont fautives, mais il semble qu'elles ne soient pas du Sieur de Roberval. (Nous n'avons pu résoudre encore ce problème, que M. le notaire Victor Morin, de Montréal, a bien voulu accepter d'étudier.) La description du blason adopté se lit comme suit : d'argent à la bande d'azur semée de fleurs de lys d'or, surchargés d'une bande de gueules. Elle devrait se lire plutôt, pour plus de fidélité au dessin : d'argent à la bande d'azur remplie d'une cotice de gueules accompagnée de deux rangées de fleurs de lys d'or de six pièces chacune. La forme de l'écu est suisse et non pas française. Les crénaux en cimier, ajoutés pour signifier qu'il s'agissait d'une ville, semblent être réservés, en héraldique, à une ville fortifiée ou à un homme qui a fait un exploit dans une ville assiégée... *L'Armorial du Canada français*, de E.-Z. Massicotte et Régis Roy (Montréal, 1915), reproduit, avec références, les armes du Sieur de Roberval (p. 15), qui sont complètement différentes de celles qui nous occupent.
Par contre, dans le volume I de *Les Jubilés, Eglises et Chapelles de la Ville et de la Banlieue de Québec*, par Joseph Trudelle (Québec, 1901, p. 235), on trouve un portrait à l'encre du Sieur de Roberval (le seul qui soit parvenu à notre connaissance) et les armes du même personnage dans un dessin qui donnerait raison à Ernest Gagnon : la forme de l'écu est française, le champ est bien d'argent et la bande, d'azur. Celle-ci contient, séparés par une mince bande de gueules (rouge), deux rangs de fleurs de lys.
151. Ces trois dernières informations sont tirées du *Dictionnaire universel de la France et de la Nouvelle-France, 1726*.

152. A L.-P. Bilodeau, 24 avril 1903.
153. Au même, 29 avril 1903.
154. L.II, 1er mai 1903.
155. Manuscrit fourni par M. Ernest Bilodeau.
156. Le *Lac St-Jean* était encore imprimé à Chicoutimi à ce moment.
157. 18 déc. 1902.
158. 4 Ed.-VII, chap. 21.
159. 6 Ed.-VII, chap. 25.
160. Robert Rumilly, *Histoire de la Province de Québec*, vol.II, Montréal, 1941, p. 165.
161. 8 Ed.-VII, chap. 39.
162. L.II, 5 août 1909.
163. Copie manuscrite fournie par M. Ernest Bilodeau.
164. 20 oct. 1909.
165. I Geo. V, chap. 9.
166. 2 Geo. V, chap. 6.
167. Père du premier ministre actuel, M. Maurice Duplessis.
168. Op. cit., p. 58.
169. *Programme-souvenir* de la St-Jean-Baptiste, p. 42.
170. L.II, 14 juillet 1904.
171. Cité dans Huard, op. cit., p. 343.
172. L.II, 10 mai 1906.
173. 16 nov. 1905.
174. 17 mai 1906.
175. 14 fév. 1907.
176. 26 sept. 1907.
177. *Le Saguenay et la vallée du Lac St-Jean*, Québec, 1880, p. 202.
178. L.II, 5 juillet 1906.
179. Séance du 5 mai 1930.
180. Séance du conseil de ville, 3 mars 1919.
181. C.II, 5 août 1920.
182. Esdras Minville, *L'Agriculture*, Coll. Etudes sur notre milieu, Montréal, Fides, 1943, p. 61.
183. Rap., 8 juillet 1899.
184. 25 mai 1905.
185. Rapport de l'arpenteur Jean Maltais, 24 déc. 1884.
186. L'Événement, 13 août 1888.
187. 25 oct. 1888.
188. Op. cit., p. 22-23. Traduction de A.-N. Montpetit, *Les Poissons d'eau douce du Canada*, Montréal, 1897, p. 499.
189. C.I, 5 juillet 1900.
190. T. Morris Longstreth, *The Laurantians*, New-York, The Century Co., 1922, p. 190.
191. Pierre Bourdon, lettre de Lachine, 1er déc. 1904. L.II, 8 juin 1905.
192. *L'Oiseau-Mouche*, vol.V, p. 75 (20 nov. 1897).
193. Bilodeau, op. cit., p. 23.
194. L.II, 1902.
195. Enregistrement commercial, 1er mai 1900.
196. S.H.S.
197. 26 juillet 1899.
198. *Le Courrier du Canada*, 25 juil. 1899.
199. *L'Union libérale*, 3 août 1888.
200. *Le Cultivateur*, 7 juil. 1894.
201. 19 janv. 1905.
202. Lettre à Donat Fortin, rédacteur à *L'Action Catholique*, 10 déc. 1909.

203. Cité dans *Le Roman d'un roman*, de Damase Potvin, Québec, 1950, p. 48.
204. *Sur les deux rives*, Paris, Calman-Lévy, pp. 161-163.
205. « Vision canadienne », *France-Canada*, 1909. S.H.S.
206. Séance du 28 juil. 1898.
207. L.I, 13 août 1898.
208. *Le Matin*, 4 juin 1892.
209. Procès-verbaux de la compagnie de téléphone, 3 juil. 1897.
210. *Ibid.*, 21 janv. 1898.
211. Procès-verbaux de la compagnie d'électricité, 20 fév. 1898.
212. L.II, 13 juin 1907.
213. 9 juil. 1908.
214. Procès-verbaux de la compagnie d'électricité, 15 janv. 1913.
215. L.II, 18 mars 1915.
216. Séance du 16 nov. 1915.
217. 6 Geo. V, chap. 54.
218. Lettre ouverte sur C.II, 1er janv. 1920.
219. 16 déc. 1920.
220. 18 août 1895.
221. C.I, 7 juin 1900.
222. L. II, 30 juin 1904.
223. A Mgr de Chicoutimi, 17 oct. 1904.
224. A l'architecte R.-P. Lemay, 18 nov. 1904.
225. A Mgr de Chicoutimi, 29 nov. 1904.
226. 23 nov. 1904.
227. 4 déc 1904.
228. C.-N. Hamel à F.-X. Gosselin, 14 déc. 1904.
229. Le curé à Mgr de Chicoutimi, 19 déc. 1904.
230. S.H.S.
231. L.II, 23 fév. 1905.
232. Rapporté par le curé à Mgr de Chicoutimi, 18 mars 1905.
233. *Ibid.*
234. 10 avril 1905.
235. L.II, 27 avril 1905.
236. 4 mai 1905.
237. Un journal dont l'identité n'est pas indiquée sur la découpe de cet article. (S.H.S.)
238. 4 mai 1905.
239. 16 mai 1905.
240. 1er juin 1905.
241. Au Docteur Jules Constantin, 2 juin 1905.
242. L.II, 17 janv. 1907.
243. 7 fév. 1908.
244. Copie manuscrite du contrat. S.H.S.
245. Op. cit., p. 27.
246. C.I, 20 oct. 1900.
247. *Le Canadien*, 22 juil. 1872.
248. 9 août 1892.
249. Manuscrit fourni par M. Ernest Bilodeau.
250. *L'Electeur*, 6 nov. 1894.
251. P.-A. Normand à Donat Fortin, rédacteur au *Lac St-Jean*, 2 sept. 1910.
252. *Annuaire des comités Chicoutimi et Lac-St-Jean*, Chicoutimi, 1923, p. 245.
253. *Le Soleil*, 25 fév. 1901.
254. Abbé O.-D. Simard, *Philippe-Auguste Lavallée*, Chicoutimi, 1933. (Le héros de ce petit livre est un jeune Robervalois mort en odeur de sainteté en 1926, alors qu'il était novice chez les Oblats de Marie-Immaculée.)

255. L.II, 20 oct. 1904.
256. C.II, 28 mars 1918.
257. 7 sept. 1899.
258. Ernest Bilodeau, *Un canadien errant*, Québec, L'Action Sociale, 1915, p. 135.
259. Prône du dimanche de la Sainte Trinité.
260. Prône du Ve dimanche du carême.
261. Manuscrit fourni par M. l'abbé Maurice Constantin.
262. Prône du XXVe dimanche après la Pentecôte, 1879.
263. Séance du 15 sept. 1888.
264. Séance du 5 août 1889.
265. Séance du conseil du village, 5 juin 1893.
266. 5 mai 1917.
267. *L'Electeur*, 19 juil. 1890.
268. L.I, 6 juil. 1898.
269. *Programme-souvenir*, p. 35.
270. *Le Courrier du Canada*, 25 mars 1899.
271. L.II, 30 mars 1911.
272. L.II, 27 fév. et 6 mars 1911.
273. L.II, 2 mars 1911.
274. Lettre à l'auteur.
275. L.II, 12 juil. 1906.
276. Longstreth, op. cit., p. 162.
277. Sr St-Denis.
278. *Le Progrès du Saguenay*, 4 déc. 1902.
279. Longstreth, op. cit.
280. Séance du conseil de comté, 14 juin 1905.
281. L.II, 4 mai 1905.
282. *L'Avant-Garde*, 13 mai 1916.
283. L.II, 7 janv. 1909.
284. L.II, 2 juin 1904.
285. L.II, 28 janv. 1915.
286. 18 oct. 1906.
287. Séance du 29 oct. 1910.
288. Procès-verbal.
289. Loc. cit., p. 44.
290. 20 oct. 1910.
291. *Le Travailleur*, 7 juil. 1910.
292. L.II, 1er mai 1903.
293. C.I, 18 mars 1906.
294. L.II, 6 mars 1917.
295. C.II, 21 août 1919.
296. Nous n'avons pu trouver les archives de la Société d'Agriculture.
297. Séance du 4 fév. 1918.
298. C.II, 29 nov. 1917.
299. Séance du 5 janv. 1931.
300. Cité dans *Les Jubilés, Eglises et Chapelles de la ville et de la banlieue de Québec*, vol.I, Québec, 1901, p. 113.
301. 16 oct. 1918.
302. Journal de l'Hôtel-Dieu, 14 janv. 1925.
303. *Ibid.*, 23 janv.
304. *Ibid.*, 7 sept. 1926.
305. *Ibid.*, 23 août 1927.
306. *Ibid.*, 17 sept. 1927.
307. *Ibid.*, 18 sept.

308. *Le Devoir*, 21 août 1925.
309. *Gazette officielle* de Québec, 21 août 1926.
310. C.II, 15 juil. 1926.
311. *L'Événement*, 11 fév. 1927.
312. 19 mai 1927.
313. Séance de la Commission scolaire, 18 juil. 1936.
314. Séance du 8 mars 1937.
315. Séance du 11 juin 1940.
316. *L'Etoile du Lac*, 23 fév. 1950.
317. L'abbé Joseph-Georges Paradis, alors vicaire à Roberval.
318. Vraisemblablement la petite pointe prenant au nord de l'embouchure de la « rivière à Thomas Jamme » et prolongée aujourd'hui par le brise-lames.





SOURCES

Les archives de la Société Historique du Saguenay et les archives municipales, scolaires et religieuses de Roberval nous ont fourni la documentation de base. A la Société Historique régionale, nous nous sommes intéressé notamment à l'importante collection de *Mémoires* (dictés par des vieux et des vieilles du Saguenay), à la collection *Varia Saguenayensia*, série d'articles de journaux relatifs au Saguenay qui complètent les premiers journaux publiés à Chicoutimi et à Roberval, à la collection, unique, des journaux publiés à Roberval depuis 1898, et aux *Documents* concernant Roberval, provenant de diverses sources. A Roberval, nous avons parcouru les livres de procès-verbaux, du moins ceux qui sont conservés, des deux municipalités, paroisse et ville, des deux Commissions scolaires correspondantes, certains manuscrits chez les Ursulines, le Journal des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu Saint-Michel, etc. Nous avons conversé avec la plupart des octogénaires de Roberval, dont certains nous ont fourni une aide précieuse. Nous devons à l'obligeance de M. Maurice Houde, secrétaire de la ville, d'avoir pu consulter à loisir les archives de cette municipalité, de première importance pour le présent ouvrage, à celle du Chanoine Albert Tremblay, d'avoir eu accès aux archives de la vieille paroisse, à celle de M. Thomas-Xavier Cimon, d'avoir pris connaissance de documents d'intérêt particulier, etc. M. l'abbé Maurice Constantin nous a mis en mains une documentation fort intéressante, en manuscrits et photographies. Nous avons consulté aussi les archives judiciaires de Chicoutimi, les archives de l'Archevêché de Québec, et, quand besoin en était, les publications officielles du gouvernement et les mandements des évêques. Voici enfin quels furent nos principaux informateurs : le Chanoine Victor Tremblay, M. Ernest Bilodeau, M. Charles Dumais, M. Errol Lindsay, N.P., les Ursulines, Hospitalières et Cleres de St-Viateur de Roberval, le R. P. Marie-Simon, archiviste de la Trappe de Mistassini, les Frères Maristes de Lévis, ...

Il existe, sur la région du Saguenay en général et du Lac-Saint-Jean en particulier, une certaine littérature, beaucoup plus abondante que pour les autres régions du Québec, éparpillée sur un siècle d'histoire et plusieurs siècles de « préhistoire ». Pour cette dernière partie, il s'agit surtout de relations de missionnaires et d'explorateurs. Dès les débuts de la colonisation, en 1852, l'abbé François Pilote publie un petit ouvrage, sur le Saguenay, sur « le passé, le présent et l'avenir du Haut-Saguenay »... Depuis ce temps, récits de voyages dont plusieurs en anglais, contes, biographies, ouvrages scientifiques, publications innombrables du gouvernement ou de sociétés commerciales, ouvrages d'intérêt général, comme ceux d'Arthur Buies, sans oublier *Maria Chapdelaine*, qui appartient à la littérature universelle, ont fait du Royaume du Saguenay une « province » à part dans le Québec. Mais la plus grande partie de cette littérature est négligeable en dehors du domaine de l'histoire. Les deux ouvrages récents qu'il faut mentionner sont : *L'Histoire du Saguenay depuis l'origine jusqu'à 1870*, publiée par la Société Historique du Saguenay en 1938, et *L'Est du Canada français*, de Raoul Blanchard, vol. II (1935), dont la moitié est consacrée à cette région. Pour la présente monographie les imprimés n'offraient que matière restreinte, à part les journaux hebdomadaires publiés à Roberval.

ILLUSTRATIONS

Le plupart des photographies anciennes reproduites dans ce volume sont des premiers photographes de Roberval : J.-Auguste Roy, J.-L. Talbot, et surtout le Dr Jules Constantin. Les photographies récentes sont de J.-E. Chabot, Fernand Bilodeau, etc.

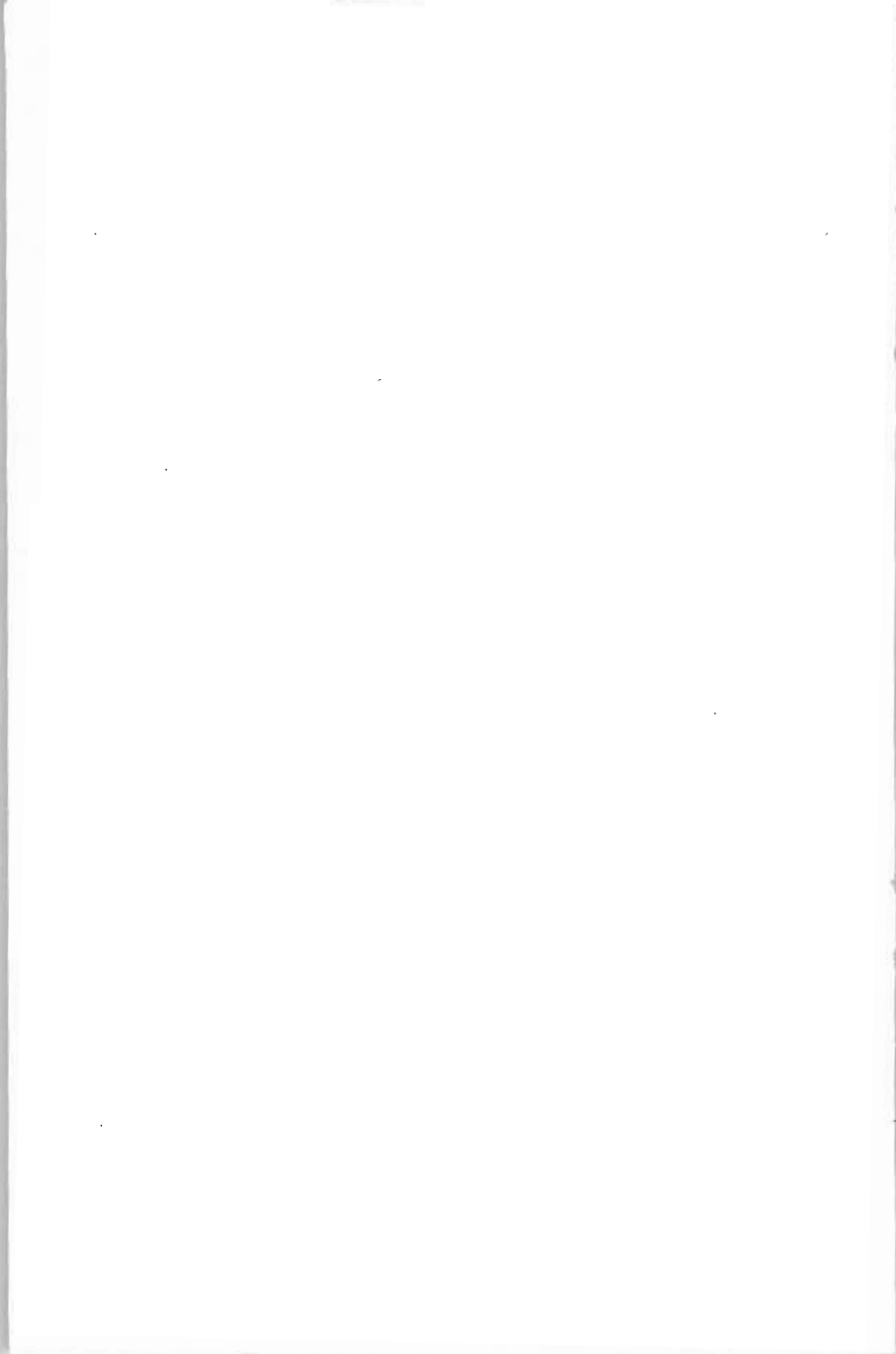


TABLE DES MATIERES

<i>Préface du Chanoine Victor Tremblay</i>	9
--	---

INTRODUCTION

<i>Le Lac Saint-Jean</i>	11
Où trouver un lac semblable ? — Sa géographie. — La région actuelle du Saguenay. — Le Royaume historique du Saguenay. — Une brèche vers le lac Saint-Jean : Hébertville.	

Première Partie

LA PERIODE NOIRE

DES ORIGINES À 1880

Chapitre I — <i>Les origines</i>	19
Courte présentation physique. — Les premiers passants. — Deux rivières : Oujatchouan, Oujatchouanish. — Précurseurs : Jacob Duchesne, James Robertson, Prisque Verreault, Joseph Eschemback. — 1855 : Chrysostôme Boivin, Prime Thibault, Célestin Boivin, Thomas et Ambroise Jamme. — Missions de l'abbé Alphonse Casgrain (1856-1857). — Le canton « Roberval ». — Etat de la colonie en 1857. — Deux îles : l'île aux Couleuvres, l'île de la Traverse. — Missions de l'abbé Joseph Hudon (1857 à 1860).	
Chapitre II — <i>Notre-Dame du Lac-St-Jean</i>	37
Emplacement et construction de la chapelle. — « Notre-Dame du Lac St-Jean ». — Le curé Bernier et ses trois « années heureuses ». Travaux, peines et consolations. — Les deux premières écoles. — La municipalité de Roberval (1859). — Les moulins : Jamme, Villeneuve, Ouellet, Léandre Girard. — Le second curé : Prime Girard. — La pauvreté. — Premier et second voyage d'un évêque au Lac-Saint-Jean. — Les dessertes : Saint-Jérôme, Métabetchouan, Saint-Louis de Chambord, Saint-Prime-Saint-Félicien, Pointe-Bleue. — Fléaux. — Accroissement de la population. — Troisième école.	
Chapitre III — <i>La lutte pour la vie</i>	55
Occupation des terres. — L'habitation. — La nourriture. — Les communications : la montée au Saguenay, la montée au Lac-Saint-Jean. — Le premier chemin robervalois. — La vie municipale durant la première décennie. — Visiteurs en 1869. — La lutte pour la vie.	
Chapitre IV — <i>La lutte pour la vie (suite) : le Grand Feu</i>	65
1870. — Le désastre du 19 mai. — A Roberval. — Bilans. — Les suites : misères, secours, effets. — Démembrement municipal (1872). — Retours de la misère. — Les premiers marchands : Sylvestre Bouchard, Euloge Ménard, etc. — La poste. — Le premier notaire. — Pratiques médicales et judiciaires.	
Chapitre V — <i>Le déplacement de l'église</i>	77
Dix ans après. — Deux camps. — Délai. Premier vicaire (1870).	

— Nouvelle confrontation. — Le Nord l'emporte : décret pour le lot 11. — Nouveau curé : F.-X. Delâge (1871). — Développements à la suite du décret. — Janvier 1872. — Troisième visite du grand vicaire : du lot 11 au lot 17 et au lot 13. — Le portement de la croix. — Menaces de schisme. — Notre-Dame se construit (1872). — La Cour de Magistrat (1872). — Les écoles. — La fabrique : dépenses et revenus. — L'inondation de 1876 et ses suites. — Le feu à l'église (1878).

Deuxième Partie

LA PERIODE ROSE

I — *Le Village (1880-1900)*

- Chapitre VI — *La terre promise (1880-1888)* 95
 La période rose. — Le curé Lizotte. — De la colonisation à l'agriculture. — Le Dr Matte. — La Saint-Jean-Baptiste. — Visiteurs et publicistes. — Le village : érection (1883), vie municipale. — Donohue, Marcoux, Du Tremblay. — Le village en 1887. — Les écoles : école modèle (1879) et autres. Le Bureau des Examineurs, la Commission seolaire du village, l'école centrale (1887). — Expansion dans la partie nord : le Cran, les rangs supérieurs.
- Chapitre VII — *Le chemin de fer* 109
 Premiers essais, explorations et pétitions. — L'arpenteur Dumais. — La voirie en 1880 : le chemin Kénogami, le chemin de Québec. — Sentiments de la région vis-à-vis du chemin de fer. — J.-G. Scott, H.-J. Beemer. — La question du terminus. — La visite de Mercier en 1887. — L'excursion des journalistes. — L'Exposition de Québec de 1887. — Le premier train à Roberval. — « Chambord ! » — 1888. — L.-P. Bilodeau, le Dr Constantin, le Dr Fluhmann, avocats, notaires, etc. — La vie municipale. — Essor du village. — Industrie laitière. — La vie ferroviaire. — Le comté du Lac-Saint-Jean, le district d'enregistrement et la municipalité de Lac-Saint-Jean-Ouest. — La Banque. — Eglise et presbytère. — Dessertes. — L'école du soir. — Les Frères Maristes (1897). — Départ du curé Lizotte (1900).
- Chapitre VIII — *Les Ursulines* 133
 Elisée Beaudet. — Le curé Lizotte à Québec. — Deux visites en 1881. — Départ des quatre premières. — Le premier couvent. — Le 1er août 1882. — Ouverture des classes. L'organisation initiale. — Les sept fondatrices. — Mère Saint-Raphaël et l'enseignement ménager. — Construction de la Maison de pierre. — Les sept années grasses : 1890 à 1897. — Influence. — Le chapelain. — Le feu de 1897 et ses suites. — Secours et relèvement.

Troisième Partie

LA PERIODE ROSE

II — *La Ville (1900-1915)*

- Chapitre IX — « *A cœur vaillant rien d'impossible* » 155
 Situation. — Querelle de frontière. — Le maire Bilodeau à Landerneau. — Les citoyens taxables. — Le 1er mai 1903. — Les armoiries. — Les espoirs de 1903. — Population, profession. — La vie municipale.

La Cour. — B.-A. Scott à la mairie. — L'Hôtel de Ville. — Les maires : Bilodeau, Dumais, Constantin, Du Tremblay. — Le macadam. — Ouverture du Palais de Justice (1912) — Le Bureau de Poste (1911) — Agrandissement du couvent (1903-1904) — Agrandissement du collège (1905).	
Chapitre X — <i>Par terre et par eau</i>	169
Le boulevard régional. — Nouveaux jalons : Mistassini, Péribonka, Honfleur, La Pipe. — La Société de Colonisation (1897) — Les Maisons des Colons. — Du canot au bateau à vapeur. — La première compagnie navale. — Pétitions. — Le <i>Péribonka</i> (1888). — Bouées et quais. Le premier quai de Roberval. — Le <i>Colon</i> et l' <i>Arthur</i> (1894). Le <i>Nord</i> (1902). — Les obstacles à la navigation. — Le dragueur et compagnie. — La flotte marchande en 1903. — Le beau temps du lac Saint-Jean. — Une compagnie navale éphémère. — Le <i>Pikouagami</i> (1906). — Les aléas de la navigation. — Reconstruction du quai. — Déclin. Le <i>Perreault</i> , dernier caboteur. — Menu fretin. — L'œuvre de la Société de Colonisation. — La propagande. — Chute de la Société de Colonisation. — Sainte-Hedwidge. — Industrie laitière et prospérité.	
Chapitre XI — <i>Américains et Français</i>	189
L'Américain au Lac-Saint-Jean. — Première partie du Grand Hôtel (1888). — L'Hôtel Roberval au complet (1891). — La ouananiche. — Le chalet de pêche de la Grande Décharge. — En canot dans les rapides. — L' <i>Undine</i> et le <i>Mistassini</i> . — Circuit touristique. — Publicité. — Affluence et catégories de touristes. — Les auberges : l'Hôtel Commercial et autres. — La sanmonerie — Incendie du <i>Mistassini</i> et du quai (1899). — Incendie de l'hôtel (1908). — Les Français au Lac-Saint-Jean. — Premier groupe à Roberval. — Broët. — Liste mêlée. — L'Affaire Lemieux. — Alexis Labcaume et autres. — L'Affaire Guéry. — La France à Sainte-Hedwidge. — Comique et tragique. — Louis Hémon. — Léon de Tinseau. <i>Sur les deux rives</i> . Souvenir de Roberval.	
Chapitre XII — <i>Les services d'utilité publique</i>	209
L'aqueduc de bois. — Du Tremblay et compagnie. — Les contrats. — Premières difficultés. Retards. — L'affaire est portée en cour. — 1899 : nouveau conseil, nouvel entrepreneur, nouvel ingénieur. — Deux reprises des travaux. — Fin des travaux. — Fin du plaidoyer. — Fin des ingénieurs. — Le téléphone Bernier-Constantin. — Extension au village. — Sous l'égide de la Coopérative du député Girard. — La première compagnie de téléphone (1897). — Seconde compagnie (1898). — Mauvais voisinage, nouvelles épousailles. — Intrusion de la Coopérative du Centre. — Les deux réseaux étrangers en nos murs. — Fin du Téléphone Centre. — Les promoteurs de l'électricité. — La première compagnie (1898). — L'installation. — Seconde compagnie (1903). — Période d'obscurité entre deux contrats. — Municipalisation (1916). — Derniers actes de la compagnie. — Douze ans sous le régime municipal. — La Compagnie électrique du Saguenay (1928). — Conclusion.	
Chapitre XIII — <i>Seconde crise de clocher</i>	227
L'église remise en question. — Rénovations. — Le curé Paradis. — Premier échec. — Les procédures avancent. — La contestation autour du décret. — Répercussions à Ottawa et à Québec. — Dernière stratégie : insertion d'un amendement au bill d'emprunt. — Commencements des travaux. — L'assemblée du 23 avril 1905. — La division au conseil. — Débat au comité des bills privés. — Paroxysme. — Le « grand vicaire » Constantin. — Arrêt des travaux. — Règlement final. — Échos au conseil. — Dernière proposition (1908).	
Chapitre XIV — <i>Les Journaux</i>	241
Le <i>Murmure du Lac St-Jean</i> (1879) et son fondateur. — Le petit <i>Lac St-Jean</i> de Tielemans (1898). — Le <i>Rapatriement</i> d'Armand Tessier (1899). — Le <i>Colon</i> et le <i>Défricheur du Lac St-Jean</i> . — Le grand <i>Lac St-Jean</i> de l'époque 1900. Sa valeur, son influence. — Son déclin. — Le <i>Colon</i> (1917). — Le <i>Signal</i> . — Autres publications.	
Chapitre XV — <i>La vie sociale</i>	251
La vie électorale. — P.-A. Tremblay, Elie St-Hilaire, Joseph Girard, etc. — Emile Moreau. — Les libéraux de Roberval. — Laurier ovationné	

(1895). — Le recul de Girard. — Vices électoraux. — Le théâtre de village. — La première fanfare (1887). — Le seconde (1908). — L'orchestre. — Le charme « 1900 ». — Vie artistique et intellectuelle. — Avènement du cinéma. — Le Parlement modèle. — La Congrégation de la Sainte-Vierge. — Musique à l'église. — Mœurs paroissiales. — La danse. — Les boissons. — Dévotions. Visions de la Sainte Vierge. — La visite pastorale. — La Saint-Jean-Baptiste, ses grandes dates. — La mi-carême. — Les cirques. — Excursions. — Traversée du lac.

Chapitre XVI — *Commerce et industrie* 273

B.-A. Scott. — Le moulin Scott. — L'incendie de 1898. — Carrière publique de Scott. — Fin de son industrie. — Les industries Du Tremblay : moulins, filature. — Autres moulins de la rivière Du Tremblay. — La fonderie Bernier, les industries Juneau, Binet et Lindsay, Félix Trottier et Fils, briqueteries, carrières, manufacture de canots, etc. — Avènement de la machine. — Coût de la vie. — L'omnibus. — Côté Boivin, Quatre-Saisons, autres commerces. — Moulins : Ouellet, Bolduc, Gagnon. — Les bleuets : essor et vicissitudes. Confiserie. — La pulperie de Saint-Amédée de Péribonka. — Val Jalbert. Fermeture (1928).

Quatrième Partie

LE PERIODE GRISE (1915-1940)

Chapitre XVII — *Evolution* 291

Revirement. — Réflexions et efforts. — L'agriculture. — Avènement de l'automobile. — Le chemin de fer : le plan Trans-Canada. Cession du Québec-Lac St-Jean. Projet de ceinture du Lac. — Incendie du collège (1915) et de l'École Ménagère (1919). — Tentatives de pensionnat pour les garçons. — Suites de l'incendie du couvent. — L'École Normale (1926). — L'œuvre des Ursulines se développe. — L'aviation à Roberval. — Origines de la base navale (1920-1922). — La Société d'Agriculture. Les expositions. L'Exposition régionale. — Marche générale : la première guerre. — La radio. — Construction de l'Hôtel de Ville (1929). — La crise des années 30. — L'agriculture. — Saint-Jean-de-Brébeuf : population en 1930, la nouvelle église, le curé Georges Tremblay. — Curés de Notre-Dame. — Statistiques.

Chapitre XVIII — *L'Hôtel-Dieu Saint-Michel* 311

Circonstances de la fondation. — Arrivée des Hospitalières (1918). — L'organisation matérielle. — L'épidémie de 1918. — Agrandissement et fondation de l'Unité sanitaire. — Le lac entre à l'hôpital : 1926 : premier mouillage ; 1927 : l'œuvre en danger ; 1928 : les grandes eaux. — 1929 : l'Orphelinat à l'eau ! — L'heure du Sanatorium. — Le « San du Lac Bleu ».

Chapitre XIX — *La « Tragédie du Lac Saint-Jean »* 317

Perspectives et premiers travaux. — Les compagnies : *Oyamel, Québec Development, Duke-Price*. — Réalisation (1923 à 1926). — La « tragédie ». 1926 : premier emmagasinage, protestations, ravages. — Réaction du gouvernement. Le triumvirat. — Digue, système d'égoûts et brise-lames à Roberval. — Deux courants d'opinions. — Troisième acte : 1928. — Conclusion.

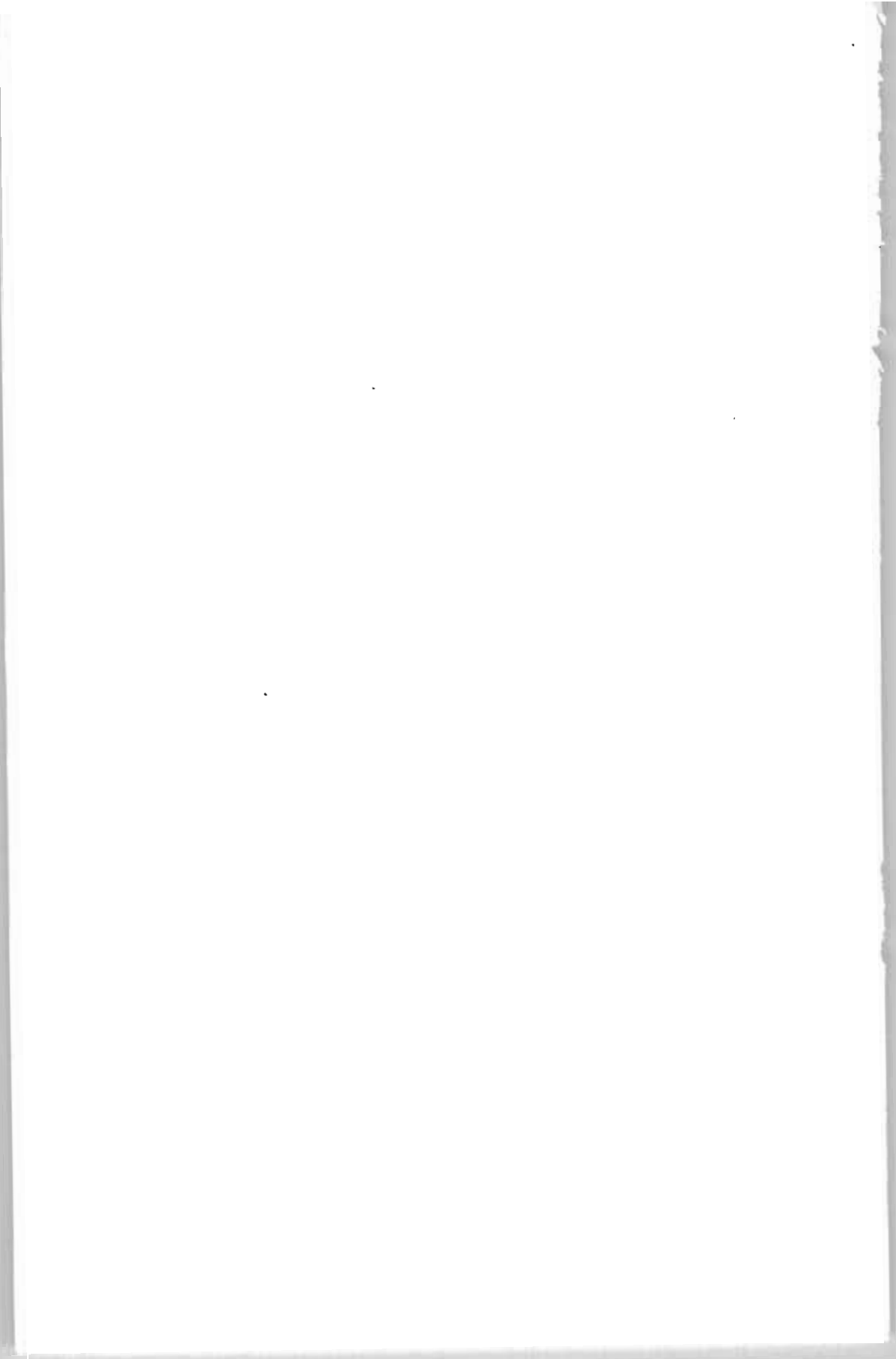
CONCLUSION

Chapitre XX — *Phase nouvelle (1940-1955)* 327

Mutation. — Chez la Commission scolaire. Changement de communauté, pensionnat. De collège en hôpital. — Nouveaux quartiers. — Les édifices publics. — Aérodromc. — Epilogue.

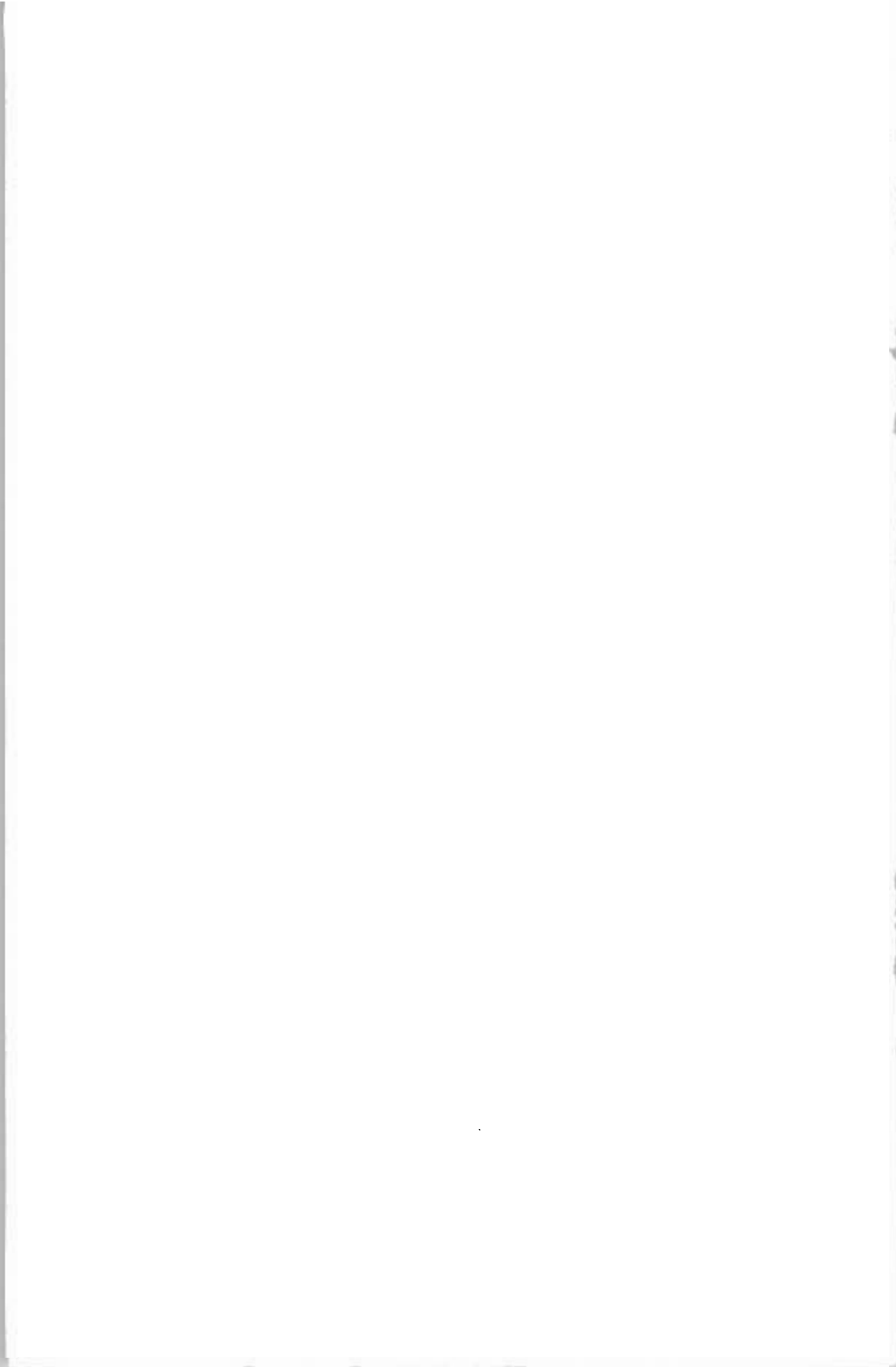
Appendice A — <i>Listes</i>	333
Les curés. — Les conseils municipaux. — Les Commissions scolaires. — L'école modèle. — Les Ursulines. — Le Collège Notre-Dame : Frères Maristes, Clercs de St-Viateur. — L'Hôtel-Dieu. — Le Palais de Justice. — Le conseil de comté. — La Société d'Agriculture. — Les députés. — La navigation.	
Appendice B — <i>Textes</i>	342
Journal d'une pensionnaire du couvent en 1883-84. — Séance mu- nicipale en 1866. — Règlement municipal en 1872. — Règlement pour la vente des liqueurs en 1873. — Sommation de la Cour de Magistrat en 1873. — Règlement au sujet des chiens en 1875. — Sommation de la Cour de Magistrat en 1879. — Protestation contre la condamnation de Louis Riel en 1885. — Règlement des charretiers en 1890. — Pétitions pour l'usage exclusif du français. — Règlement pour le marché de bleuets en 1905. — Limites de la municipalité de la ville. — Consécration officielle de Roberval au Sacré-Cœur.	
Appendice C — <i>Le Centenaire</i>	350
Les Comités. — Manifestations. — L'Hymne du Centenaire.	
<i>Notes</i>	353
<i>Sources</i>	363





Achévé d'imprimer à Montréal,
le 16 mai mil neuf cent cinquante-cinq.

Hors-textes et couverture. — Héliogravure Pierre DesMarais





FP 31-02